




32101 082962000


Dei
Sub Numine
Viget





REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ET ACCOMPAGNÉS

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

XIe ANNÉE

PREMIÈRE PARTIE

AVRIL A SEPTEMBRE 1854.



PARIS

A. LELEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DES POITEVINS, 11

1854

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE (AVRIL A SEPTEMBRE 1854).

DOCUMENTS ET MÉMOIRES.

TABLE DES MATIÈRES.

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

BIBLIOGRAPHIE.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
(ancienne maison Crapelet), rue de Vaugirard, 9.

LETTRE A M. DE SAULCY

SUR LES

MONUMENTS ÉGYPTIENS DU NAHR-EL-KELB.

Monsieur,

Je viens de lire avec le plus vif intérêt votre voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques, refaisant ainsi à votre suite et en profitant de vos lumineux commentaires, un voyage que j'avais déjà accompli autrefois avec l'ardeur d'un pèlerin, mais dans un grand dénûment de cette science variée et profonde à l'aide de laquelle il vous était réservé de jeter un jour nouveau sur des contrées qui occupent une place importante dans l'histoire de tous les temps et de tous les peuples.

Le mérite de votre livre n'a que faire du témoignage que je lui rends ici, et l'accueil qu'il a reçu du public, aussi bien que l'autorité de votre nom, le placent bien au-dessus des félicitations que j'oserais à peine vous offrir, si je n'avais en même temps à vous prier de recevoir l'expression de ma gratitude pour l'extrême bienveillance avec laquelle vous citez mes obscurs travaux, et aussi à vous soumettre quelques observations sur des faits dans lesquels ma responsabilité est gravement engagée. La déférence légitime que m'inspire votre savoir m'interdit toute controverse en matière d'interprétation, mais il ne saurait en être de même alors qu'il s'agit d'un fait matériel que vous niez après que je l'ai affirmé ; et vous seriez sans doute, monsieur, le premier à vous étonner qu'ayant vu publier les monuments égyptiens du Nahr-el-Kelb sur la foi de mes dessins originaux, je laissasse sans réponse le passage de votre livre dans lequel vous déclarez « très-« nettement et très-hautement que ces bas-reliefs égyptiens, ainsi « que les textes hiéroglyphiques que l'on y a accolés, *sont de pure* « *invention*, etc., etc. (1). »

Je dois reconnaître que dans ce que vous dites de ces monuments, mon nom n'est pas prononcé une seule fois; mais comme c'est d'après mes dessins que ces bas-reliefs ont été publiés, d'abord dans le recueil des monuments inédits de l'Institut archéologique

(1) Votre livre, vol. II, p. 652.

de Rome (1), et ensuite dans le bel ouvrage (2) de M. le comte Léon de La Borde, il faut bien que j'apporte mes preuves, et que j'établisse d'une manière incontestable que les savants qui ont eu confiance dans mes travaux n'ont été victimes d'aucune mystification.

Afin de ne rien enlever à vos dénégations de ce qu'elles ont de formel et d'absolu, je reproduirai ici les termes mêmes dans lesquels vous les avez énoncées, et pour que la part de responsabilité qui me revient dans ce débat reste aussi bien entière, je citerai ensuite quelques extraits d'une lettre que j'écrivis à Rome, en y envoyant mes dessins, et qui fut publiée dans le bulletin de l'Institut de correspondance archéologique (n° XI *a* de novembre 1837, p. 147 et suivantes).

Après avoir rendu compte de ce que vous avez vu au Nahr-el-Kelb, voici donc ce que vous écrivez au sujet des monuments égyptiens que j'y ai dessinés :

« Après avoir bien étudié, et fort longuement, ces débris « vénérables, je me demandai (p. 652 du deuxième volume de « votre ouvrage) où étaient les bas-reliefs égyptiens gravés « par ordre de Sésostris, et dont on a quelquefois fait grand « bruit, en poussant la plaisanterie jusqu'au point d'en donner « des figures. Je déclare très-nettement et très-hautement que « ces bas-reliefs égyptiens, ainsi que les textes hiéroglyphiques que « l'on y a accolés sont de pure invention, et d'invention d'autant « plus maladroite, que ceux-là même qui les ont publiés ont eu la « malencontreuse idée de les placer dans les encadrements qui « accompagnent les stèles assyriennes, en oubliant de faire disparaître les traces des crampons, traces que l'on a religieusement « dessinées, sans se douter qu'en le faisant on tuait net les bas-reliefs qui eussent été destinés à rester perpétuellement cachés « derrière une plaque de métal, ou tout au moins de marbre, fixée « sur eux avec quatre bons et solides crampons. Au reste, la surface « de ces encadrements est très-nette et n'a jamais rien porté, non « plus que les corniches sur lesquelles on a imaginé de placer des « disques ailés, suivant la mode égyptienne. La présence de ces « sculptures égygtiennes au Nahr-el-Kelb doit donc être mise au « rang des faits controuvés sur lesquels, malheureusement, des « savants de très-bonne foi ont exercé leur sagacité, sans se douter « qu'ils s'occupaient de la dent d'or.

(1) *Monumenti inediti*, dell' Inst. arch. di Roma, 1838, tav. LI.

(2) *Voyage de Syrie*, Paris, Firmin Didot, 1838.

« J'ai, du reste, la satisfaction de n'être pas le seul de mon avis. « Tous les Français instruits qui résident à Beyrout, savent parfai- « tement qu'il n'y a pas de bas-reliefs égyptiens au Nahr-el-Kelb; « et mon jeune et savant ami, M. J. Oppert, à son passage à Bey- « rout, lorsqu'il se rendait en Mésopotamie avec M. Fresnel, m'a « écrit, après avoir visité le Nahr-el-Kelb, une lettre dans laquelle « il relève sévèrement la petite imposture archéologique dont il « avait été, sur mon invitation, constater la réalité. »

Voilà qui est clair, et il était impossible de nier dans des termes plus précis l'existence de tous bas-reliefs égyptiens ou inscriptions hiéroglyphiques quelconques sur les rochers du Nahr-el-Kelb.

Voici maintenant l'extrait de la lettre que j'adressai à Rome, en y envoyant mes dessins; vous n'y trouverez pas la description des monuments, puisque leur copie fidèle accompagnait ma lettre; ce que vous y trouverez, c'est une attestation de la scrupuleuse exactitude de cette copie, et la preuve, par conséquent, de la responsabilité qui pèserait sur moi si je m'étais permis d'y ajouter un trait hasardé; voici dans quels termes je m'exprimais :

« Après avoir visité le Nahr-el-Kelb, en compagnie du père « Ryllo; j'y suis retourné le 31 mars dernier avec MM. Montfort et « Lehoux, deux peintres français qui ont bien voulu m'aider à « dessiner les différents tableaux sculptés sur les deux routes qui « traversent le défilé du Nahr-el-Kelb. Nous nous sommes attachés « à donner à ces croquis la plus grande exactitude; et nous avons « été scrupuleux à ne rien omettre, mais aussi à ne rien ajouter. « Chacun des dessins, après qu'il avait été terminé par l'un de « nous, était successivement passé aux deux autres pour être cor- « rigé. J'espère que ce moyen nous aura garantis de toute erreur. « N'ayant pu copier aucune des inscriptions hiéroglyphiques entiè- « rement effacées par la détérioration de la pierre et non par le « marteau, comme cela a été dit, nous fîmes le projet de revenir « pendant une nuit obscure, afin d'essayer si les ombres produites « par la lumière d'un flambeau, ne nous permettraient pas de « copier cette inscription. En effet, le 27 avril au soir, j'arrivai au « Nahr-el-Kelb avec M. Lehoux, artiste français qui a fait partie de « la savante expédition de M. Champollion, et nous passâmes la « nuit devant les tableaux égyptiens sans qu'il fût possible, même « à M. Lehoux, qui a dessiné pendant deux ans de suite des hié- « roglyphes en Égypte, de rien copier *que ce que vous verrez sur nos* « *croquis*. Cependant, nous n'eûmes pas à regretter d'être venus; « car, à la lumière des flambeaux, nous pûmes faire plusieurs

« corrections à nos croquis, et particulièrement copier bien exac-
« tement les ornements sculptés au-dessus de la main du Per-
« san F", etc., etc. (1). »

Ce récit vous paraîtra, je l'espère, monsieur, aussi minutieux, et j'ajoute, aussi naïf qu'il l'est en effet. Je n'avais certainement pas, en l'écrivant, la prétention de me faire passer pour un savant qui venait de faire une grande découverte. Je ne disais pas même un mot du cartouche de Sésostris, parce que je savais, d'une part, qu'il avait été vu par d'autres voyageurs longtemps avant moi, et, de l'autre, que le savant père Ryllo en avait entretenu son correspondant à Rome. Je m'étais donc borné, pour le cartouche comme pour le reste, à reproduire ce que j'avais sous les yeux; et comme tout ce que j'avais vu et dessiné au Nahr-el-Kelb avait déjà été vu et décrit par d'autres voyageurs, je m'excusais d'envoyer un travail si incomplet, en exprimant le regret de n'avoir pu copier des tableaux égyptiens *que ce que vous verrez*, disais-je, *sur mes croquis.* Il ne me serait jamais alors venu à la pensée que ce que mes compagnons et moi avions vu et dessiné avec une minutie de détail si scrupuleuse, pût être regardé sans être vu, surtout par un voyageur aussi clairvoyant que vous, monsieur; mais le fait étant, il faut bien que j'appelle à mon aide les témoignages de ceux qui ont vu comme moi. Heureusement, ils ne sont pas moins honorables que nombreux.

D'abord, permettez-moi d'espérer que vous voudrez bien compter pour quelque chose mes dessins originaux que je tiens à votre disposition et à celle de toutes les personnes qui désireraient les voir (2), puis le témoignage des deux honorables artistes qui m'ont prêté, dans cette circonstance, le concours de leur talent; ce témoignage peut être facilement entendu. MM. Montfort et Lehoux sont à Paris, et s'empresseront de fournir tous les éclaircissements qu'on pourrait leur demander. L'exactitude de mes dessins est encore attestée par le savant père Ryllo, qui avait pu les comparer avec les monuments eux-mêmes; et vous allez vous convaincre, d'ailleurs, que tout ce qui y est représenté avait été vu et décrit dans des termes qui répondaient d'avance, je ne dis pas à vos objections, mais à vos dénégations.

Je ne connais vraisemblablement pas tout ce qui a été écrit sur les sculptures égyptiennes du Nahr-el-Kelb; et la mention la plus

(1) *Bull. dell' instituto di corrispondenza archeolog.*, n° XI *a*, di nov. 1837, p. 148.

(2) Les planches 231 et 232 représentent les monuments égyptiens copiés au Nahr-el-Kelb et à la nécropole d'Adloun par M. le comte de Bertou. (*Note de l'Éditeur.*)

ancienne que je puisse citer de ces monuments, remonte au précis de Champollion, publié en 1828. On lit, en effet, dans une deuxième édition de cet ouvrage, à la page 272, la notice suivante :

« On rencontre également cette même légende royale (celle de « Ramses ou Rhamesses, approuvé par Phré), sur une inscription « dont le texte est bilingue, hiéroglyphique, et en écriture cunéi- « forme. Ce monument précieux existe à Nahbar-el-Kelb, en Syrie « (le fleuve Lycus des anciens sans doute. Voy. STRABON, XVI, 2), « près de l'ancienne Bérytus (Beirout, entre Byblos et Sidon). »

Il n'est pas difficile de reconnaître que les renseignements fournis à l'illustre savant n'étaient pas rigoureusement exacts, puisqu'il n'y a, en effet, aucune inscription bilingue au Nahr-el-Kelb; mais ils eurent le grand avantage d'exciter l'intérêt des érudits, et dès l'année 1834, M. le chevalier Bunsen publiait le témoignage d'un voyageur anglais, M. Levinge, qui avait vu le monument (1).

Sir W. Gell, qui attachait un grand prix à savoir la vérité sur les sculptures égyptiennes de la côte de Syrie, n'a cessé pendant plusieurs années de stimuler le zèle des voyageurs qui se dirigeaient de ce côté, leur demandant toujours des renseignements, et surtout des dessins exacts de ces curieuses reliques de l'antiquité. Si l'habileté des dessinateurs lui laissa beaucoup à désirer, la précision de leurs témoignages ne lui permit pas du moins de conserver aucun doute sur l'existence des monuments; on peut s'en convaincre par la correspondance qu'il eut avec le docteur Young, en lui transmettant les inscriptions hiéroglyphiques copiées au Nahr-el-Kelb. A son tour, votre collègue, M. Félix Lajard, fut un des premiers savants français qui s'occupa des monuments du Nahr-el-Kelb, et le Bulletin archéologique de Rome a publié plusieurs lettres de lui sur ce sujet. Dans l'une de ces lettres, qui porte la date du 22 juin 1834, ce savant dit que MM. Guys, dont l'un était consul de France à Beyrout, se trouvant à Paris, il a cherché auprès d'eux des renseignements qui portaient plus particulièrement sur les bas-reliefs assyriens. Quant aux monuments égyptiens dont vous niez l'existence, MM. Guys ne les avaient pas vus non plus. « Quant « à des figures égyptiennes et à des inscriptions en hiéroglyphes « égyptiens, dit M. Lajard, ils (MM. Guys) ne se rappelaient pas y « en avoir vu (2). »

J'ai voulu citer ce passage, qui paraît confirmer votre opinion,

(1) *Bullettino dell' instituto di corrispondenza archeologica*, n° I *b*, di gennaro 1834, p. 32.

(2) *Bull.*, n° VIII, Lug. 1834, p. 155.

afin de ne pas dissimuler un témoignage qui semble déposer contre moi. Cette apparence ne prouve au fond qu'une chose, c'est que si M. Guys n'avait pas vu les sculptures égyptiennes à sa première visite au Nahr-el-Kelb, c'est uniquement, comme il le disait lui-même, « parce que le temps lui avait manqué pour examiner cha« que bas-relief avec toute l'attention qu'aurait exigé une semblable « exploration (1). » Car, en effet, dès que M. Guys a pu regarder avec l'attention nécessaire, il a vu, il a décrit, et même il a dessiné les sculptures égyptiennes, ainsi que vous en trouverez la preuve dans la lettre qu'il adressa à M. Lajard, quand il fut de retour en Syrie (2).

Après le témoignage si concluant de l'honorable M. Guys, voici celui de M. Callier, officier d'état-major, qui visita l'Orient en mission scientifique. Au retour de son voyage, le savant officier lut devant l'Académie des Inscriptions une notice sur les sculptures du Nahr-el-Kelb. Permettez-moi de transcrire ici les termes dans lesquels il décrit les tableaux égyptiens dont vous niez l'existence.

« Les tableaux égyptiens, dit-il, représentent des sujets divers. « Dans l'un, le roi châtie les coupables devant le dieu Ammon; « dans un autre, il lui offre des prisonniers, etc., etc. Ces divers « sujets ont presque entièrement disparu. On remarque, dans les « angles des cadres, la trace de gonds qui supportaient des portes « en airain destinées à préserver les sculptures de l'action destruc« tive du climat. Ce soin serait une preuve que les Égyptiens con« naissaient la vertu conservatrice de leur pays, et qu'ils avaient « observé que cette propriété n'était pas commune à la Syrie. On « reconnait aussi à cette précaution le caractère des Égyptiens qui « semblent avoir toujours voulu construire des travaux impéris« sables. Les faibles restes des écritures hiéroglyphiques qui ac« compagnent ces tableaux sont presque invisibles; cependant « M. Bonomi, voyageur anglais qui a copié dans la Haute-Égypte « un grand nombre de ces écritures pour le célèbre Cham« pollion, y a reconnu le cartouche du grand Rhamsès (Sé« sostris), etc., etc (3). »

Voilà une description aussi claire qu'elle est formelle; M. Callier ne parle pas d'après des on-dit, il a vu ce qu'il décrit. Prenez la peine de comparer sa description avec la collection de mes des-

(1) *Bull. di corr. arch.*, n° VII, Lug., 1834, p. 154 et suivantes.
(2) *Bull.*, n°s IX et X, 1837, p. 138 et suivantes.
(3) *Bull.*, n° III *a*, marzo 1835, p. 26 et 27.

sins (1), et vous vous convaincrez qu'il y a identité parfaite entre ce que j'ai dessiné et ce que M. Callier avait vu sur les rochers du Nahr-el-Kelb plusieurs années avant mon arrivée en Syrie.

Veuillez aussi remarquer que les traces de scellement qui sont dans les cadres égyptiens et qui vous ont paru, monsieur, une preuve accablante contre l'existence des bas-reliefs, n'ont pas échappé non plus à l'attention de M. Callier; mais cet officier, au lieu de les attribuer à des crampons qui, selon vous, auraient servi à fixer une plaque de métal ou de marbre, y a reconnu le logement des gonds sur lesquels tournaient des portes en airain destinées à préserver les sculptures de l'action destructive du climat.

Convenez que cette explication ne manque pas de vraisemblance, et permettez que je la recommande à votre attention.

Après le témoignage de M. Callier, en voici un autre qui n'a ni moins d'importance ni moins d'autorité; je l'emprunte à une lettre, adressée de Beyrout même au docteur Lepsius par le R. P. Ryllo.

Le P. Ryllo, que j'ai eu l'honneur d'accompagner plusieurs fois au Nahr-el-Kelb, commence la lettre que je cite, en disant qu'il est retourné plus de six fois (*più di sei volte a varie riprese*) vers les précieuses ruines du Nahr-el-Kelb, avant d'en faire la description qu'il adresse à son correspondant. Cette circonstance ne permet pas de ranger le P. Ryllo parmi « les savants de très-bonne foi, » qui, selon votre expression, monsieur, « ont exercé leur sagacité, sans se douter qu'ils s'occupaient de la dent d'or. » Le P. Ryllo ayant vu à six reprises différentes les monuments qu'il décrit, n'a pu ni se tromper ni être trompé par personne, et j'ai hâte de placer mes pauvres dessins sous un patronage dont je vous laisse à apprécier la vénérable autorité.

Après avoir signalé les erreurs dans lesquelles plusieurs voyageurs étaient tombés en parlant des sculptures du Nahr-el-Kelb, voici comment le P. Ryllo les décrit à son tour :

« Je viens maintenant à parler de ce que j'ai vu moi-même. « A la distance de trois heures de Beyrout, j'ai rencontré un pro» montoire de carbonate de chaux de seconde formation, contenant « des portions mamelliformes de silex friable qui s'écoulent vers la « mer : en arrivant, j'ai vu à droite vers la montagne, une carrière « exploitée dans les temps anciens, et une autre semblable à gauche « vers la mer : de là on commence à monter; la pente de la route « antique est rapide et encore reconnaissable; celle de la route ro-

(1) *Mon. dell' Inst.* tav. LI, an. 1838.

« maine est comparativement plus facile et plus douce : suivons la « route (la plus) ancienne pour aller au fleuve. Dès le commence- « ment on rencontre deux inscriptions, une persane, qui a été « moulée en plâtre par M. Bonomi, et une égyptienne, (dans un « tableau) qui a la forme d'une porte ; sur le dessus il y a un globe « ailé, dans le milieu, le roi qui présente des prisonniers à la divi- « nité, et dessous une longue inscription en hiéroglyphes, comme « aussi sur les jambages des deux côtés (du cadre) ; mais la pierre « est rongée et les caractères presque entièrement effacés : on « reconnait cependant sur le jambage gauche, un peu au-dessous « de la moitié de sa hauteur, le cartouche de Ramsès, le cartouche « supérieur (lisez inférieur) n'est pas du tout lisible, etc. (1) »

En voilà assez, je pense, pour ne plus laisser subsister aucun doute, et il serait superflu de poursuivre la description des autres tableaux : *ab uno disce omnes*. J'indique d'ailleurs le recueil dans lequel cette lettre est consignée, et rien n'est plus facile que d'en consulter le texte qui se termine par l'annonce des dessins que je venais d'exécuter avec le concours de MM. Montfort et Lehoux.

Vous aviez dit : « La surface des encadrements est très-nette et n'a jamais rien porté, non plus que les corniches sur lesquelles on a imaginé de placer des disques ailés, suivant la mode égyptienne. » Vous voyez, monsieur, par le témoignage du P. Ryllo, que les disques ailés ne sont pas des œuvres d'imagination (2), pas plus que le cartouche de Sésostris que vous pourrez voir sur mon dessin (3) juste à la place indiquée par le savant missionnaire. Je me crois autorisé à conclure de ce qui précède, que « si tous les Français instruits qui résident à Beyrout savent parfaitement, » comme vous le dites, « qu'il n'y a pas de bas-reliefs égyptiens au Nahr-el-Kelb, » cela ne prouve pas beaucoup en faveur de leur curiosité ; car à la proximité où ils se trouvent de ces monuments, ils n'auraient pas dû renoncer si facilement à les voir, et si une première tentative, faite peut-être dans des circonstances défavorables, ne leur avait pas permis d'apercevoir ces précieuses sculptures, très-frustes il est vrai, mais néanmoins très-visibles quand elles sont convenablement éclairées, ils auraient bien fait d'insister en imitant l'exemple de leur ancien consul, M. Guys, et leur persévérance eût certainement été récompensée comme la sienne.

(1) *Bull.*, n° XI *a*, nov. 1837, p. 147, lett. du R. P. Ryllo au doct. Lepsius, trad. de l'italien. Le tableau égyptien ainsi décrit par le R. P. Ryllo est celui de la pl. 231.

(2) Voy. les planches ci-jointes 231 et 232.

(3) Voy. la pl. ci-jointe 231.

Après tout, il est bien permis de ne pas voir des bas-reliefs sur lesquels trente siècles ont passé, même quand on les cherche de la meilleure foi du monde : ce qui n'est pas permis et ne saurait jamais être toléré, ce serait d'avoir décrit ou dessiné des choses qui n'existaient pas. De telles impostures mériteraient à coup sûr le blâme le plus sévère, même quand elles ne seraient que des fantaisies de visionnaires. Mais vous n'avez pas devant vous de tels coupables, monsieur, et après vous avoir mis dans le cas de juger l'intégrité et la véracité des témoignages que vous avez cru devoir contredire, je n'ai plus qu'à me fier à la probité de votre caractère pour voir tomber des doutes et des dénégations qui deviendraient offensants pour les personnes engagées dans ce débat.

J'aime donc à espérer que vous proclamerez vous-même qu'il y a peu de monuments dont l'existence soit mieux attestée que celle des bas-reliefs égyptiens du Nahr-el-Kelb. Mais ce n'est pas tout : il y a aussi sur la côte de Phénicie, près de l'ancienne Tyr, un autre bas-relief égyptien en faveur duquel je ne puis invoquer d'autre témoignage que celui d'Hérodote. Ce témoignage est sans doute très-respectable, mais enfin on pourrait bien penser que depuis l'époque à laquelle remonte le voyage du père de l'histoire, le bas-relief a eu tout le temps de disparaître ; il n'en est rien cependant, car j'ai eu l'heureuse fortune de le retrouver sur les rochers d'Adloun, et j'en ai donné un dessin dans le mémoire que j'ai publié sur la topographie de Tyr (1).

Vous avez également cherché ce monument sans parvenir à le trouver. Je le regrette infiniment, car étant le premier et peut-être le seul voyageur qui jusqu'ici ait vu ce précieux témoin du passage des Égyptiens sur la côte de Phénicie, j'aurais été heureux que ma découverte reçût la confirmation de votre témoignage.

Le bas-relief égyptien d'Adloun est plus fruste encore que ceux du Nahr-el-Kelb, et son cadre, au lieu d'être rectangulaire comme le sont ceux que vous avez vus dans cette première localité, est cintré au sommet (2). Mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de plus longs détails sur ce monument. J'ai dit, dans mon Mémoire sur Tyr, le peu que j'en sais, et en le répétant je ne ferais qu'allonger inutilement cette lettre déjà bien longue. Je me borne donc à faire des vœux pour que le témoignage de quelque futur voya-

(1) *Essai sur la topographie de Tyr*, Paris, 1853, p. 80.

(2) La stèle d'Adloun porte le n° 3 sur la pl. 232 ci-jointe.

geur revenant des côtes de la Phénicie, confirme prochainement la découverte que j'y ai faite.

Puisque j'ai été amené à parler de la nécropole d'Adloun, je crois devoir maintenir ici tous les faits sur lesquels je me suis appuyé pour établir que cette localité correspond parfaitement à ce que l'on sait de plus positif sur le site de Sor, Sara ou Palœtyr (1). Vous ne partagez pas cette opinion, monsieur, et sans citer mon travail ni me faire l'honneur de discuter les arguments dont je me suis servi, vous vous bornez à dire : « Des écrivains modernes ont pensé « devoir chercher à Adloun l'emplacement de Palœtyr, mais il « est bien difficile d'admettre cette opinion, parce que, d'abord, « Adloun est au nord de Sour, tandis que Palœtyr était au sud de « Tyr, et que, de plus, il y a beaucoup trop loin de Sour à Ad- « loun, sans compter le Léontès qui sépare ces deux localités, « pour admettre qu'Alexandre ait pu employer les décombres de « Palœtyr, aux travaux entrepris pour réduire la ville de Tyr, ainsi « que l'atteste Diodore de Sicile. Déjà Reland, avec sa sagacité « habituelle, a placé Palœtyr à Ras-el- Ayn. Je ne fais donc qu'ap- « puyer de toutes mes forces une opinion qui ne me paraît pas « sérieusement contestable (2). »

L'opinion qui vous paraît incontestable étant fondée sur des faits que nous avons eus sous les yeux l'un et l'autre, et que cependant nous ne rapportons pas de même, je vous demande la permission d'insister sur le résultat de travaux qui m'ont retenu plusieurs semaines sur le territoire de Tyr, et dans lesquels j'ai apporté quelque persévérance et surtout la plus scrupuleuse exactitude.

Vous tirez votre première objection contre l'identité que j'ai cherché à établir entre Sara (c'est-à-dire la plus ancienne ville de Tyr) et Adloun, de ce que Adloun est au nord de Tyr insulaire, tandis que Strabon place Palœtyr au sud.

La désignation de *Vieux Tyr* ou *Palœtyrus* a pu être appliquée, selon les temps, à des lieux différents, et chaque fois qu'on la rencontre, il faut consulter la date du document qui en fait mention pour savoir à quelle ville on doit l'appliquer. Ainsi, par exemple, le Vieux Tyr de Strabon n'est certainement pas le Vieux Tyr de Scylax; car celui du premier était situé au sud de Tyr insulaire, tandis que celui du second était nécessairement au nord, puisque Scylax dit qu'il était traversé par un fleuve, et qu'en fait, il n'y a de cours d'eau

(1) *Essai sur la topographie de Tyr*, p. 5, 42, 72.
(2) Votre livre, t. Ier, p. 68.

aux environs de Tyr que dans la direction du nord. Le Vieux Tyr de Strabon n'était pas non plus celui de Pline, on peut le reconnaître facilement en comparant les mesures et les distances fournies par l'un et l'autre. Quant à la circonférence de dix-neuf milles, attribuée par Pline (1) à Tyr et Palœtyr réunies, elle s'accorde fort bien avec le renseignement de Scylax et avec l'opinion de ceux qui placent à Adloun la plus ancienne ville de Tyr, c'est-à-dire Palœtyr par excellence.

Veuillez prendre la peine de jeter un coup d'œil sur les pages que j'ai publiées sous le titre d'*Essai sur la topographie de Tyr*, vous y trouverez l'indication de documents historiques qui constatent l'existence simultanée ou successive de quatre villes du nom de Tyr, et peut-être ensuite tomberons-nous d'accord sur la manière de concilier des témoignages et des opinions qui, à première vue, semblent s'exclure réciproquement.

Après cette première objection vous en trouvez une autre « dans la distance qui, dites-vous, est beaucoup trop grande entre « Sour et Adloun, sans compter le Leontès qui sépare ces deux « localités, pour admettre qu'Alexandre ait pu employer les « décombres de Palœtyr aux travaux entrepris pour réduire la « ville de Tyr, etc. »

Je sais bien, monsieur, que vous ne comptez que neuf milles entre Sidon et la nécropole phénicienne, et que cette distance en vous permettant de placer près d'Adloun la neuvième borne milliaire et le relais mentionné dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, vous conduit à faire dériver le nom d'Adloun des mots *ad nonum;* mais cette étymologie qui résulterait d'une consonnance ne serait pas d'accord avec les véritables distances que j'ai soigneusement mesurées, et qui placent Adloun non pas à neuf milles, mais bien à douze milles de Sidon (2).

Quant aux décombres employés par Alexandre, pour réduire la ville de Tyr, il n'alla les chercher ni à Adloun, ni à Ras-el-Ayn, il les trouva sur le bord même du canal, qu'il voulait combler, et ils lui furent fournis par les ruines de l'ancienne ville insulaire déjà réunie au continent par Nabuchodonosor, et abandonnée par les Tyriens, qui allèrent dès lors s'établir dans la seconde île, où ils furent plus tard assiégés par Alexandre.

(1) C. Plinii secundi *Historiæ naturalis* lib. V, chap. XIX.

(2) Cette distance est parfaitement conforme à celle qui est indiquée sur la carte levée par M. Callier, officier d'état-major, et publiée en 1840.

Il me reste encore à vous soumettre une dernière observation c'est à propos de la rivière « assez chétive, il est vrai, » dites-vous, qui coule à Ras-el-Ayn et dans laquelle vous croyez reconnaître le Ποταμός, que Scylax fait passer au milieu du Palœtyr. S'il y avait une rivière à Ras-el-Ayn (1), le témoignage de Scylax ne serait plus aussi concluant, il est vrai, en faveur de l'opinion qui place à Adloun, la plus ancienne fondation des Tyriens; mais cette rivière est tout simplement la décharge des réservoirs, ou puits de Salomon, qui, après avoir fait tourner un moulin, s'écoule vers la mer. Ce petit ruisseau n'existe que depuis la chute de l'aqueduc qui portait à Tyr le produit des réservoirs de Ras-el-Ayn; il ne faut donc pas le confondre avec le fleuve dont parle Scylax, lequel ne peut être que le Leontès ou Kasmyé, coulant entre Sour et Adloun.

(1) Le docteur Pococke, qui a visité Tyr en 1737, dit aussi très-positivement qu'il n'y a pas de rivière à Ras-el-Ayn.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE N° 231. Le bas-relief représenté sur cette planche est situé à l'extrémité sud du Nahr-el-Kelb, sur le point culminant de la route abandonnée et immédiatement à gauche de la stèle assyrienne qui a été moulée par M. Bonomi. Le côté de la stèle assyrienne, contigu au cadre égyptien, est figuré sur la planche pour indiquer la position et les dimensions respectives des deux monuments.

Le cadre égyptien, taillé en relief sur la masse, présente intérieurement une surface haute de 1 mètre 50 centimètres et large de 1 mètre 12 centimètres; sa corniche a 40 centimètres de hauteur et les plates-bandes 20 centimètres de largeur. Le plus grand personnage du bas-relief, le dieu Ammon, a 68 centimètres des pieds au sommet du bonnet.

PLANCHE N° 232. Le bas-relief n° 1 est accouplé à une stèle assyrienne et forme un second groupe à 129 mètres au nord de celui dont fait partie le bas-relief représenté planche 231. Entre ce second groupe et le premier il y a une stèle assyrienne. Le cadre de ce second bas-relief est aussi grand que celui du précédent, mais les figures sont plus petites et n'ont que 55 centimètres.

Le bas-relief n° 2, beaucoup plus fruste que les deux précédents, forme, avec deux stèles assyriennes, un troisième groupe situé à 110 mètres au nord de l'inscription latine que tout le monde connaît. Ce troisième bas-relief complète la collection des monuments égyptiens du Nahr-el-Kelb.

Le bas-relief n° 3 est celui de la nécropole d'Adloun; il est plus fruste encore que ceux du Nahr-el-Kelb et il faut le chercher dans de très-bonnes conditions de lumière pour l'apercevoir. Depuis Hérodote, personne n'avait plus fait mention de cette stèle égyptienne destinée à perpétuer le souvenir du passage de Sésostris sur la côte de Phénicie, quand j'eus le bonheur de la retrouver au pied des rochers d'Adloun et à quelques pas des grands tombeaux monolithes qui, par leur forme de pyramide tronquée, rappellent les monuments funéraires de Pétra.

En finissant, j'aime à me rappeler la généreuse impartialité avec laquelle vous avez souvent placé l'opinion de vos contradicteurs en regard de la vôtre, et ce souvenir m'encourage à mettre mes réclamations sous le protectorat de votre libérale impartialité; c'est avec ces sentiments que j'ai pris la plume, et qu'en la quittant je vous prie d'agréer l'assurance des sentiments les plus distingués avec lesquels je suis,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

J. DE BERTOU.

LES

FRONTONS DU PARTHÉNON.

« Le sujet du fronton antérieur du Parthénon, » dit Pausanias (1), « est la naissance de Minerve. Celui du fronton opposé, « c'est la querelle de Neptune et de Minerve se disputant l'Attique. »

Voilà tout ce que l'antiquité nous apprend sur des sculptures que nous regardons comme la plus admirable expression de l'art grec. Telles sont les injures qu'elles ont souffertes depuis, telle est l'obscurité de ces deux pages, dont une partie a disparu, qu'on est heureux d'être instruit, au moins, par un témoignage ancien, du sujet qu'elles représentaient. Le fronton oriental, particulièrement, qui n'a conservé que les personnages les plus éloignés du centre du drame, serait une énigme inexplicable.

Ce n'est point un accident, à ce qu'il paraît, mais la main des chrétiens, qui détruisit cette partie du temple. Lorsque l'on convertit le Parthénon en église grecque, on mit l'abside à la place du pronaos, et, pour que les rayons du soleil pénétrassent par les fenêtres ornées de plaques de pierre transparente (2), on abattit tout le toit du portique et le milieu du fronton (3). Neuf ou dix statues disparurent; au temps de Carrey (4), il n'en restait que sept : quatre à l'angle de gauche, trois à l'angle de droite. En outre, les chevaux du Soleil et de la Nuit dressaient toujours leurs têtes aux deux extrémités. L'explosion en renversa encore une partie, et lord Elgin les trouva gisant à terre : il dédaigna seulement quatre fragments des chevaux que l'on voit encore à leur place.

(1) Ἐς δὲ τὸν ναὸν, ὃν Παρθενῶνα ὀνομάζουσιν, ἐς τοῦτον εἰσιοῦσιν, ὁπόσα ἐν τοῖς καλουμένοις ἀετοῖς κεῖται, πάντα ἐς τὴν Ἀθηνᾶς ἔχει γένεσιν. Τὰ δὲ ὄπισθεν ἡ Ποσειδῶνος πρὸς Ἀθηνᾶν ἐστιν ἔρις ὑπὲρ τῆς γῆς. (*Attique*, XXIV.)

(2) « Elles ne sont que du marbre transparent que Pline appelle *phengite*. La lumière qu'elles rendent est rouge et jaunâtre. » (Wheler, p. 136.)

Voy. Pline, XXXVI, 46 : « .... Lapis duritia marmoris, candidus atque *translu-* « *cens* etiam qua parte *fulvæ* inciderant venæ. »

(3) « Lorsque les chrétiens consacrèrent ce temple au vrai Dieu, ils y firent une ouverture vers l'orient pour laisser entrer la lumière. » (Wheler, p. 135.)

(4) En 1674.

Je n'essayerai point assurément de refaire d'imagination, et sans aucun indice, l'œuvre des artistes de Périclès. L'exemple de ceux qui ont fait cette tentative me conseille cette réserve.

« Le Père tout-puissant des dieux, » dit M. Brönstedt (1), « venait « d'enfanter de sa tête sa fille divine, qui s'élançait dans les airs, « brillante de ses armes d'or. Miracle suprême de la création, elle « planait au-dessus de son père assis, s'élevant vers le sommet du « fronton; pensée sublime, digne de Phidias et de son illustre « ami. »

La pensée peut être sublime, mais je doute qu'un sculpteur en acceptât l'honneur. Il y a d'abord cet obstacle, qu'une statue en ronde bosse s'élance difficilement dans les airs pour planer sur la tête d'une statue également en ronde bosse. Une autre difficulté, c'est que la Minerve, « qui s'élevait vers le sommet du fronton, » aurait eu trois pieds de haut, tandis que les dieux qui l'entouraient en avaient neuf, dix et jusqu'à onze, ce qui est une représentation plus naïve que sublime de l'enfance. Jupiter, il est vrai, était assis; mais, pour peu qu'on ne veuille pas le faire aussi plus petit que les divinités qui se tenaient à sa droite et à sa gauche, il faut lui reconnaître de onze à douze pieds, à peu près l'élévation du fronton lui-même. Un personnage assis perd à peine un tiers de sa taille. En tenant compte du trône et du tabouret, attributs (2) des habitants de l'Olympe dès le temps d'Homère, on voit ce qui reste d'espace pour la Minerve qui s'élance et plane au-dessus de son père.

Cette idée est antique, je le sais, et j'ai vu à l'Université de Bologne, en pensant au Parthénon, la célèbre patère, ou plutôt le miroir étrusque qu'on y conserve. Rien de plus charmant que cette composition gravée au trait sur le bronze : Jupiter, qui semble s'évanouir de douleur; Vénus, qui le soutient dans ses bras; Diane-Lucine, qui tire de son cerveau la petite Minerve brandissant déjà sa lance; Vulcain, jeune et beau, qui semble admirer l'effet de son coup de hache.

(1) *Voyage et Recherches dans la Grèce*, 2ᵉ livraison, p. 11 de l'introduction.
Il est à remarquer qu'autre part M. Brönstedt (p. 217), parlant de la naissance de vingt divinités représentées en bas-relief, trouve que c'est la plus grande absurdité qu'on puisse imaginer. « Il n'y a pas d'artiste, doué d'un *esprit sain*, qui soit capable de représenter quelque chose de semblable. »

(2) .... καλὸν θρόνον, ἄφθιτον αἰεὶ,
Χρύσεον· Ἥφαιστος δέ κ' ἐμὸς παῖς ἀμφιγυήεις
Τεύξει ἀσκήσας, ὑπὸ δὲ θρῆνυν ποσὶν ἥσει.

(*Iliade*, XIV, v. 238.)

Mais un sujet peut s'esquisser avec succès sur un bronze ou sur un vase (1), et ne plus convenir à la grande sculpture, se refuser même complétement à la sulpture détachée. Il me paraît impossible de transporter le miroir de Bologne sur le fronton du Parthénon.

Peut-être l'archéologie accueillera-t-elle aussi plus volontiers que l'art une autre idée de M. Brönstedt (2) : c'est de remplir le fronton des divinités qui président aux accouchements, système que démentent avec tant d'éloquence les statues qui ont survécu. Ne rappellent-elles pas plutôt par leur réunion et par leurs poses ce vers d'Homère :

« Tous les dieux, en la voyant naître, restent saisis d'admi-
« ration (2). »

L'artiste aurait pu encore s'inspirer des vers qui suivent :

« La vierge enlève de ses épaules immortelles ses armes divines,
« et le cœur du sage Jupiter s'est réjoui. »

Mais, sans entrer dans des discussions inutiles, puisqu'elles ne reposent sur rien de positif, je crois le silence et la réserve plus sûrs que les hypothèses. Que dirait-on d'un critique qui, au lieu d'étudier et d'admirer les fragments d'une tragédie perdue d'Eschyle ou de Sophocle, prétendrait refaire le drame tout entier?

. Quand le soleil se lève derrière l'Hymette, son premier rayon frappe le triangle sacré du fronton oriental. Comme si l'art avait voulu rendre immobile et fixer sur ses œuvres cet éclat passager, on voyait paraître dans l'angle tourné vers l'Hymette les têtes fougueuses des coursiers du soleil. Haletants, ils s'élèvent de l'onde et annoncent par leurs hennissements le jour qui commence. Le Titan Hypérion (4) sort lui-même sa tête et ses bras étendus qui retiennent les rênes d'or. Si quelque chose pouvait ajouter du prix

(1) MM. Lenormant et de Witte ont réuni un certain nombre de dessins qui représentent la naissance de Minerve. Il y a même un vase sur lequel M. Lenormant croit retrouver une copie du fronton de Phidias. (*Élite des monuments céramographiques*, t. I, p. 212.)

(2) *Ibidem.*

(3) .... σέβας δ' ἔχε πάντας ὁρῶντας
Ἀθανάτους....
.... κούρη
Εἵλετ', ἀπ' ἀθανάτων ὤμων θεοείκελα τεύχη,
Παλλὰς Ἀθηναίη· γήθησε δὲ μητίετα Ζεύς.
(Hymne 28.)

(4) C'était le père du Soleil et de la Lune. (Hésiod., *Théog.*, 371.)

Je ne sais pourquoi on l'a préféré au Soleil lui-même, dieu d'Hésiode et d'Homère; mais comme ce nom est généralement adopté (Quatremère de Quincy,

à une idée déjà belle, c'est la manière dont elle se joue de la plus difficile exigence du fronton : remplir son angle si étroit et qui ne s'ouvre que lentement (1) par des figures en harmonie de proportions avec les figures principales.

La plinthe couverte de vagues sur laquelle reposent la tête, aujourd'hui mutilée, et les bras puissants d'Hypérion, était une heureuse inspiration.

A l'angle opposé, les coursiers de la Nuit sortaient doucement des flots. Pouvait-on indiquer, avec une évidence plus grandiose, que le fronton était le ciel tout entier, demeure des dieux immortels?

Nous n'avons complètes que quelques têtes des deux extrémités : les chevaux du Soleil, hennissants et pleins d'un feu divin, le cheval de la Nuit, beau aussi, mais plus calme, aspirant de ses larges naseaux l'air humide du soir. Deux chevaux du jour et deux de la nuit ont été laissés à leur place (2); ces derniers méconnaissables, les autres mutilés; mais leur cou est admirable de conservation et de couleur. Il y en avait quatre; les deux autres sont à Londres, et ce sont les plus beaux.

Après le char d'Hypérion était un dieu assis et à demi renversé (3). Les jambes étendues vers l'angle du fronton, le coude appuyé sur une peau de lion recouverte d'une draperie, il tournait le dos à l'action principale (4). C'est la statue qu'on a appelée in-

Lettres à Canova, p. 111; *Mémoires de Visconti*, 25), il vaut mieux garder une désignation déjà populaire.

« A la naissance de Minerve, le Soleil s'arrêta, » dit Homère (hymne 28) :

.... στῆσεν δ' Ὑπερίονος ἀγλαὸς υἱὸς
Ἵππους ὠκύποδας δηρὸν χρόνον....

(1) La ligne ascendante, sur un développement de cinquante pieds, ne s'élève que de douze.

(2) Il y en avait quatre à chaque angle du fronton. Le dessin de Carrey en montre trois, disposés obliquement, pour que d'en bas on les aperçût tous. Il est facile de s'assurer que les quatre chevaux, ainsi disposés, ne dépassaient point en largeur la plinthe d'Hypérion. Eux-mêmes sont sur une plinthe couverte de petites vagues.

(3) Au Musée britannique.

(4) Comme la statue est tournée vers l'orient, pour expliquer cette pose, on a nommé *Céphale* le favori de l'Aurore. Mais Céphale dans l'Olympe, Céphale avec la force et les proportions d'un héros, cela ne paraît pas vraisemblable. Si l'on veut tout expliquer, n'y a-t-il pas une raison plus simple : c'est que la forme du fronton exigeait une figure couchée et ne permettait de la coucher que de ce côté.

différemment *Hercule* ou *Thésée*, modèle populaire dans nos écoles. C'est, en effet, Hercule : non pas Hercule jeune, ainsi qu'on l'appelle quelquefois, mais Hercule tel que le grand siècle en avait arrêté le type. On le représentait beaucoup plus rarement, comme le fit Glycon, dans cet excès de force, de corpulence, de développement musculaire qui n'a rien de divin, mais qui fait si facilement illusion. Parce que l'Hercule Farnèse outre la nature, on est tenté de croire qu'il l'idéalise.

Au siècle de Périclès on ne comprenait pas la force séparée du calme et de la beauté. Non-seulement Hercule au repos, Hercule admis par les dieux et revêtu d'une éternelle jeunesse, aura ces formes pures et idéales, mais on les lui conserve sur la terre et au milieu de ses difficiles travaux. C'est ainsi que le représente combattant contre l'amazone Antiope la métope de Sélinonte, dont le style à peine archaïque est déjà si voisin de la perfection. C'est ainsi que le représentent les métopes du temple de Thésée, celles du moins où les détails sont encore en partie reconnaissables. Je ne parle point de l'Hercule du musée Capitolin, à Rome, parce qu'il est impossible d'en préciser le siècle, ni de l'Hercule Borghèse, qui est d'époque romaine (1). Sur les vases peints que leur style permet d'attribuer aux beaux temps de l'art céramique, et que les caractères des noms qu'on y a gravés reportent avant la 83ᵉ olympiade, on remarquera encore le même type. De sorte qu'au lieu de donner deux âges différents à Hercule, il serait plus juste peut-être de distinguer deux époques différentes ou deux traditions dans l'art.

La peau de lion, du reste, est une preuve à peu près décisive, dans la statuaire grecque surtout, où les attributs de chaque dieu étaient si nettement déterminés.

Hercule *Idéen*, dont le culte était passé de Grèce en Attique, se reposait donc auprès du char du Soleil : jadis il en était la personnification (2). On dirait, au mouvement de ses jambes, qu'il va se lever pour entreprendre ses travaux sous la conduite de Minerve (3). L'art, plus encore que la mythologie, en fit sa protectrice et sa compagne inséparable.

(1) On voit l'Hercule couché dans une pose à peu près semblable, quoique plus relevée, sur les monnaies de Cortone.

(2) Orphée, hymne XI.

(3) Les exploits d'Hercule étaient un sujet fréquemment répété sur les frises des temples de Minerve, tant en Grèce qu'en Sicile. Sur le Parthénon lui-même, les métopes de la façade orientale représentaient les exploits d'Hercule et de Thésée. Ce sont encore les vases peints qu'il faut surtout consulter.

Un artiste seul pourra louer dignement ce marbre, qui sera toujours parmi les antiques l'idéal de la beauté virile, la pose si noble et en même temps naturelle, un ensemble si large et des détails exquis, les os accusés avec une science infaillible et un sentiment hardi qui donnent au corps la légèreté en même temps que la force, les muscles, les chairs, dont les os sont revêtus et dont la mollesse répand sur tant de fermeté une grâce inimitable, l'expression enfin qui respire dans chaque partie et qui est comme l'âme de la matière.

Les modernes ont peine à comprendre la consciencieuse abnégation des sculpteurs grecs. Ils terminaient, dit-on, avec un soin infini des statues qu'on enlevait à cinquante pieds de haut, pour les appliquer sur un mur et dérober éternellement aux regards la moitié de chaque chef-d'œuvre.

Rien n'est plus vrai pour l'Hercule et, en général, pour les figures nues, qu'il était dangereux peut-être de ne faire qu'à demi : tant la beauté de chaque partie est liée étroitement à la beauté des parties voisines et dépend de l'ensemble des proportions. Mais pour le derrière des statues drapées, on a exagéré cette perfection, comme j'aurai lieu quelquefois de le faire remarquer.

Pour donner aussi plus d'importance à l'exposition publique, qui précédait vraisemblablement l'érection des sculptures, on admire un fini qui défie l'examen le plus minutieux, comme si elles n'avaient été faites que pour être vues de près. Ce serait là un grave défaut : un peu d'attention prouve, au contraire, combien on avait tenu compte de la place qu'elles devaient occuper.

L'Hercule, par exemple, lorsqu'on était en face du fronton, se trouvait à gauche du spectateur, et on le voyait un peu par-dessous. A la différence de hauteur près, il est facile de se mettre dans une position analogue : on remarquera alors combien l'effet se dispose, se rassemble et grandit. Le bras s'écarte pour laisser paraître les hanches et le profil admirable des reins : lui-même forme avec l'épaule une masse d'un modelé imposant. La poitrine, par une légère flexion du torse, se présente dans sa largeur et sa puissante sécurité. Les jambes, au lieu de se masquer ou de s'écarter trop sensiblement, comme on le remarque lorsqu'on tourne autour du piédestal de la statue, se détachent et s'accompagnent par un mouvement plein d'ampleur.

Certes, ce véritable point de vue est bien celui qu'avait choisi l'artiste. Ce n'est que là que sa statue prend tout son effet, et, par conséquent, toute sa beauté.

On voit des traces de clous qui montrent que des sandales en métal étaient attachées aux pieds (1).

Ensuite venait le groupe de Cérès et de Proserpine, les plus grandes divinités de l'Attique après Minerve (2). Elles sont assises sur des siéges sans appui, couverts par des tapis repliés. Proserpine, plus petite, est à côté d'Hercule sous la pente plus basse du fronton. Par un geste plein de tendresse et d'intimité, elle appuie son bras sur l'épaule de sa mère, sans que cependant la pose soit plus molle ou moins noble. Cérès, un peu en avant de sa fille, pour se développer dans toute sa majesté, étend un bras que soutenait le sceptre. Le mouvement de l'autre bras indique qu'elle tenait à la main, soit des épis, soit le rouleau thesmophorique. Les deux têtes n'existent plus; mais le reste est d'une heureuse conservation.

C'est là ce qui a présenté sous un jour nouveau l'école de Phidias et détruit les préjugés assez raisonnables que la connaissance de l'histoire seule avait fait naître. On supposait à ces œuvres voisines encore de l'archaïsme un grandiose mêlé de roideur, une simplicité qui ne cherchait point la variété et ne rencontrait guère la grâce. Aujourd'hui, l'on est forcé de leur reconnaître une souplesse, une abondance, un charme, qui ne laissent aux écoles postérieures que le raffinement pour progrès. Jamais ciseau n'a pu surpasser la richesse de leurs draperies aux plis moelleux, innombrables, au jeu varié. Légères, délicates, mais sans transparence, parce que la transparence dépasse la vérité, elles n'accusent les formes qu'en les accompagnant de leurs mouvements larges et harmonieux. En outre, comme si l'enveloppe même du corps participait à la vie, elles ont un caractère qui semble émaner d'elles-mêmes et de leur disposition. Chastes, calmes, majestueuses, elles annoncent les déesses qui président aux mystères. Saisir cette expression silencieuse que notre personnalité communique aux objets, aux vêtements dont elle s'entoure, n'est-ce pas plus difficile que de saisir la nature elle-même?

La femme (3) qui vient après Cérès est conçue dans un système tout opposé. Les jambes s'écartent violemment; les plis volent au gré de leur mouvement, vastes et profonds; une draperie flotte derrière ses épaules. C'est d'une grande tournure, mais peut-être

(1) « The holes are remaining, which indicates that it had sandals of metal. » (*British Musæum*, p. 8.)

(2) A Londres.

(3) A Londres.

aux dépens de la grâce, je dirais même des convenances féminines, si ce genre de sulpture ne demandait à être jugé, plus que tout autre, au point exact que lui destinait l'artiste. C'est pour cela qu'il faut suspendre toute critique.

On a vu généralement, dans cette figure, *Iris* courant annoncer au monde la naissance de Minerve. M. Brönstedt la réunit aux deux précédentes pour en faire *trois Heures* ou *trois Saisons* (1). Mais il y a dans l'Iris un système si différent, on y voit si clairement se trahir une autre conception, qu'il est impossible de partager le sentiment de M. Brönstedt. Peut-être a-t-il plutôt écouté la logique de sa science que l'instinct de son propre goût.

Je faisais remarquer tout à l'heure qu'on exagérait, pour certaines statues drapées, le fini des morceaux adossés au fronton, par conséquent, toujours cachés. L'Iris en est un exemple sensible. On verra dans le dos des négligences et des lacunes. Déjà, derrière les grandes déesses, si tous les détails sont indiqués, on se convaincra par un examen attentif que tous ne sont pas traités avec autant d'importance que le reste, et que le ciseau a couru plus qu'il n'a creusé.

Au milieu du fronton étaient les acteurs principaux du drame, dont il ne reste guère aux extrémités que les spectateurs intéressés. Comme une tragédie antique dont les chœurs seuls nous seraient parvenus.

D'après l'espace qui restait vide, d'après la proportion des statues de l'orient, plus forte qu'au fronton occidental qui représente des héros et des divinités terrestres, et non des dieux de l'Olympe, j'estime qu'il manque sept ou huit figures, les plus grandioses malheureusement. On n'a retrouvé qu'un fragment de torse viril au-dessous du fronton oriental (2). Comme toute cette partie a été fouillée, le reste semble perdu à jamais.

Au delà de cette immense brèche était une femme ailée, que Carrey n'a pas dessinée parce qu'elle était abattue sur le plan inférieur du fronton (3). La tête et les membres sont brisés ; le corps est vêtu d'une tunique, qu'une ceinture presse et fait bouffer gracieusement autour de la taille. Le tissu est plus fin que dans les autres figures drapées, les plis ont plus de légèreté, de mouvement, d'agitation, et deux trous profonds dans les épaules rete-

(1) Page IX de l'Introduction.
(2) Il est déposé dans la casemate voisine de l'Érechthéion.
(3) A Londres.

naient les ailes, dont plus tard on a retrouvé quelques morceaux (1). Comme elles étaient étendues, on comprend pourquoi on ne pouvait les tailler dans le même bloc. Cette statue est celle de la Victoire, compagne de Minerve, et que les Athéniens confondaient avec elle quelquefois (2).

Ensuite se présentait le groupe célèbre des trois Parques (3), qui sont dans la sculpture drapée ce qu'est l'Hercule dans la sculpture du nu, le dernier mot de l'art et la limite du génie de l'homme. Les trois déesses sont assises. La plus rapprochée du centre se tient sur son siége avec une dignité inflexible. Sur sa belle poitrine, les plis ont une grâce sévère. Partout, dans la pose, dans les formes, dans l'ajustement, on sent une fermeté qui annonce l'immuable Destinée, dont le livre est confié à l'aînée des trois sœurs.

La seconde, au contraire, assise plus bas, se penche en avant avec un air d'empressement et de sollicitude. Ses mains étaient sans doute occupées à filer les jours des mortels. Il y a dans son ensemble un abandon, un charme naturel et sympathique, qui me la font voir s'efforçant de mêler à sa trame ces fils d'or et de soie dont parlent les poëtes.

Sur ses genoux s'accoude la plus jeune Parque, étendue avec une magnifique indolence sur un long soubassement. Tournée vers le char de la Nuit, dont les Parques sont filles (4), cette vierge, belle jusqu'à la volupté, tranchait, d'une main insouciante et sans même la regarder, l'œuvre de sa laborieuse sœur. Jamais on n'a représenté de la mort une image plus aimable à la fois et plus terrible.

Ce caractère différent des trois divinités se retrouve, avec des transitions habilement nuancées, dans le style même de leurs vêtements. Ce qu'elles ont de commun, c'est une richesse, un luxe admirable de draperies. Mais l'ajustement de la première est plus grave, celui de la seconde plus intime, en quelque sorte, et plus gracieux; sur la dernière on a épuisé toutes les ressources, toutes les délicatesses de l'art. Il y a même, autant que le permet le style grandiose qui domine l'ensemble, une certaine *coquetterie*. Je n'ose employer ce mot qu'après M. Quatremère de Quincy (5). La tunique, en glissant sur le bras, laisse à découvert le haut de la poi-

(1) Ils sont déposés dans la même casemate, près du temple d'Érechthée.

(2) Voy. le chap. IX du premier volume.

(3) A Londres.

(4) La tête existait encore, au temps de Carrey, et regardait l'angle septentrional du fronton.

(5) *Lettres à Canova*, p. 125.

trine et une épaule d'une pureté virginale. Mille plis légers, capricieux, vivants, ondoient sur les seins, et vont tomber, par leur pente naturelle, sous le côté qui se soulève. Un manteau jeté sur les jambes, avec une largeur et une souplesse dont on comprend à peine l'alliance, les dessine à grands traits, s'y enroule et couvre en partie le banc de marbre.

On a comparé à cette statue l'Ariane endormie du Vatican. Il y a en effet dans la pose et dans le parti d'ajustement une ressemblance assez notable pour faire croire à une imitation libre. Ce qu'il y a de plus beau dans l'Ariane, c'est une grande manière. Mais la pose manque de simplicité, et l'on ne trouvera ni la finesse de détails, ni la pureté de style, ni l'expression idéale de la jeune Parque.

Je faisais observer précédemment que les sculptures des frontons n'étaient point faites pour être regardées de trop près, mais qu'elles avaient leur point de vue précis. Même lorsque le fini du travail ne craint pas l'examen, l'effet des masses et de l'ensemble a été combiné d'après le lieu qu'elles occupaient. Si l'on se place vers les pieds de la figure couchée, tout à fait à droite et de manière à la dominer, on la trouvera trop longue et un peu plate. En face, au contraire, et d'en bas, la perspective redresse les proportions.

Entre les Parques et les chevaux de la Nuit, le dessin de Carrey laisse une lacune. La pierre du fronton dont il représente la chute avait renversé une statue. Cette statue a été retrouvée dans des fouilles à l'angle sud-est. C'est un torse de femme (1) coupé à quinze centimètres au-dessous de la ceinture pour poser d'assiette sur le plan du fronton. La tunique est pressée par deux cordons qui se croisent sur la poitrine et tournent sous les seins et sous l'épaule. Deux trous à la ceinture retenaient un ornement de métal. C'est la Nuit qui semble, comme Hypérion, sortir de l'onde, et conduit ses coursiers moins fougueux.

Par cette fatalité capricieuse qui préside aux dévastations et aux ruines, tandis que le fronton oriental, détruit en partie de bonne heure, nous a gardé des groupes d'une conservation admirable, le fronton occidental, encore intact il y a deux siècles, n'a guère laissé que des fragments. En 1674, Carrey en dessina la composition entière. Mais sa manière, qui dénature plutôt qu'elle ne copie l'antique, contribue, autant que les mutilations partielles, à jeter de l'incertitude sur le caractère et le jeu des différents personnages. Quelque estimables que soient aujourd'hui ces renseignements, on

(1) On l'a déposé dans l'enceinte même du Parthénon.

ne peut voir sans un vif regret comment l'élève de Lebrun comprenait et reproduisait les chefs-d'œuvre de l'art grec.

Comment, après cela, ne pas excuser des voyageurs comme Spon et Wheler, qui, visitant l'Acropole l'année suivante, donnent du même fronton une description quasi-bouffonne. Neptune, c'est Jupiter qui écarte les jambes, « parce que sans doute il y avait un aigle (1), » et qui veut introduire sa fille dans le cercle des dieux. Cécrops, c'est l'empereur Adrien ; Aglaure, l'impératrice Sabine ; les sculptures du Parthénon sont l'œuvre de leur munificence. « La « blancheur du marbre montre évidemment que c'est un ouvrage « des derniers temps plutôt que des premiers, et qu'il a été fait « par l'ordre de cet empereur. »

On voit ce qu'il faut espérer des récits d'aussi excellents juges. Mais au moins ils confirment par leurs erreurs mêmes, la sincérité des dessins de Carrey.

En 1687, le canon des Vénitiens, qui a criblé toute cette façade du Parthénon, commença à briser les statues. La maladresse des ouvriers de Morosini et de Königsmarck acheva de les anéantir.

Deux seulement restèrent à la place où on les voit encore : ce sont précisément l'*empereur Adrien* et l'*impératrice Sabine* du docteur Spon. Lord Elgin trouva, en fouillant au pied du temple, un certain nombre de fragments. Les Grecs, plus récemment, en ont découvert d'autres.

E. Beulé.

(1) Wheler, trad. de La Haye, p. 130, 131, 132.
C'est sur la foi du docteur Spon que Wheler répète ces belles réflexions. Spon les expose lui-même avec une certaine complaisance. M. Quatremère de Quincy les a réfutés l'un et l'autre dans ses *Monuments restitués*, 1re livraison.

(*La suite au prochain numéro.*)

EXAMEN

D'UN

MÉMOIRE POSTHUME DE M. LETRONNE,

ET DE CES DEUX QUESTIONS :

1° LA CIRCONFÉRENCE DU GLOBE TERRESTRE AVAIT-ELLE ÉTÉ MESURÉE EXACTEMENT AVANT LES TEMPS HISTORIQUES?

2° LES ERREURS ET LES CONTRADICTIONS DE LA GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE DES ANCIENS S'EXPLIQUENT-ELLES PAR LA DIVERSITÉ DES STADES ET DES MILLES ?

TROISIÈME ARTICLE (1).

IV.

Les Grecs, du temps d'Homère (2), se représentaient la terre comme une surface plane, dont la Grèce occupait à peu près le milieu : cette surface divisait l'univers en deux hémisphères, l'un supérieur, le ciel, et l'autre inférieur, le Tartare, situé au-dessous de l'épaisseur de la terre. Pour eux, la *mer* était exclusivement la Méditerranée ; la terre qui bordait cette mer était elle-même entourée par l'Océan, *fleuve* profond, rapide et rentrant sur lui-même, mais dont la traversée n'était pas bien longue. Le soleil, la lune et les étoiles sortaient de l'Océan à l'orient et s'y replongeaient à l'occident. Au delà de l'Océan, l'on n'avait plus la lumière du soleil : là étaient les limites où se confondaient le ciel, la terre et le Tartare; là aussi, du moins à l'ouest, était le séjour des morts. La surface de la terre n'était pas parfaitement circulaire : depuis la rive de l'Océan vers l'orient jusqu'à la Grèce, il y avait à peine quatre fois la distance de la Grèce aux côtes de l'Asie Mineure, et

(1) Voy. le n° du 15 février, p. 672, et le n° du 15 mars, p. 720.

(2) Je pourrais citer ici de nombreux textes de l'*Iliade* et surtout de l'*Odyssée*. Mais, pour abréger, je renvoie à l'excellent ouvrage de M. Vœlker (*Ueber Homerische Geographie und Weltkunde*. Hanovre, 1830, in-8), où ces textes sont indiqués et interprétés.

depuis la Grèce jusqu'à la rive de l'Océan vers l'occident, il y avait à peu près la même distance; mais vers le nord-ouest, à une distance plus grande d'un tiers que celle-là, se trouvait l'île Ogygie, *au centre de la mer*, et par conséquent bien loin encore du fleuve Océan.

Peu à peu, depuis l'époque d'Homère jusqu'à celle d'Alexandre le Grand (1), grâce aux rapports des Grecs avec les peuples étrangers, aux colonies des Grecs eux-mêmes, et aux relations de leurs voyageurs, l'horizon de la Grèce s'étendit : les bords de la Méditerranée se dessinèrent d'une manière plus complète et moins fantastique ; l'Asie se déploya à l'orient, l'Europe au nord et à l'ouest, la Libye au midi et à l'ouest. En outre, avec Pythagore et son école, on vit apparaître, non pas la doctrine de la *révolution annuelle de la terre autour du soleil*, comme on l'a prétendu en faussant la signification des témoignages anciens (2), mais la doctrine de la *sphéricité de la terre :* empruntée peut-être d'abord aux prêtres égyptiens, cette doctrine s'introduisit en Grèce, à l'usage seulement de quelques philosophes et de quelques savants. Pour ces esprits d'élite, la terre, en cessant d'être plane pour devenir sphérique, prit d'abord un rayon beaucoup trop grand. Platon (3), pendant toute sa vie, crut que la Méditerranée et toutes les terres connues qui l'entouraient n'étaient qu'une petite baie, parcelle imperceptible de la surface du globe : pour lui, tout l'ancien continent n'était qu'une petite île au sein du vaste Océan, entouré lui-même d'un continent immense, dont le niveau devait être, suivant Platon, incomparablement plus élevé que celui des terres connues. Ces opinions de Platon se retrouvent en partie chez Théopompe (4).

Mais dès l'époque de Platon, avec Hélicon de Cyzique, Eudoxe de Cnide, Callippe d'Athènes et d'autres savants, les mathématiques et l'astronomie, encore dans l'enfance, firent en Grèce des progrès déjà remarquables. En matière d'astronomie, Aristote (5) suit les doctrines d'Eudoxe et de Callippe. C'est probablement d'eux, et c'est certainement de mathématiciens grecs contempo-

(1) Voy. la partie concernant l'histoire de la géographie ancienne dans les ouvrages de Gossellin, de Malte-Brun, de Mannert, d'Ukert et de Forbiger.

(2) Le pythagoricien Philolaüs proposa seulement un *mouvement diurne de la terre autour d'un feu central*, qui n'était pas du tout le soleil : ce mouvement était destiné à expliquer la succession des jours et des nuits.

(3) Voy. le *Phédon*, p. 109-114, le *Timée*, p. 24 E-25 D, et le *Critias*.

(4) Dans Élien, *Histoires diverses*, III, 18.

(5) *Métaphysique*, Λ, 8, p. 1073-1074, éd. de Berlin.

rains (1) qu'Aristote (2) parle, quand il dit : « Tous les mathématiciens qui *essayent* de calculer la grandeur de la circonférence de la terre, disent qu'elle est d'*environ* 400 000 stades. » Aristote invoque cette évaluation, pour prouver que la terre est non-seulement une sphère, mais une *petite* sphère, bien petite, en effet, par comparaison avec l'opinion de Platon. Pourtant cette évaluation est trop forte encore de près de moitié. Comment les mathématiciens contemporains d'Aristote y étaient-ils arrivés? Aristote lui-même indique que c'était là un simple *essai de calcul*, et il vient d'en faire connaître les données : c'était l'apparition de nouvelles étoiles au sud, et l'abaissement des étoiles du nord, quand on voyageait du nord au midi. On ne savait ni s'assurer qu'on allait du nord au midi en droite ligne, ni mesurer la distance parcourue, ni mesurer l'arc d'élévation ou d'abaissement des étoiles au méridien. Il n'est donc pas étonnant qu'on se trompât de près de moitié dans ce calcul. Du reste, les expressions mêmes d'Aristote (3) marquent bien que ces 400 000 stades n'étaient qu'une approximation, ou, pour mieux dire, un *maximum* opposé prudemment à l'opinion bien autrement exagérée de Platon sur la grosseur de la terre.

Vers le milieu du IIIe siècle avant J.-C., pour un calcul arithmétique, dont on lui conteste la possibilité à cause de l'énormité du nombre cherché, Archimède a besoin de prendre, pour le volume du globe terrestre, non pas une évaluation vraie, mais une évaluation trop forte de l'aveu même de ses adversaires. Or, dit-il (4), des mathématiciens *ont essayé* de démontrer que la circonférence de la terre est d'*environ* 300 000 stades. Archimède soupçonnait peut-être que cette évaluation était trop forte; mais il la décuple encore, pour être plus sûr qu'on ne l'accusera pas de faciliter son calcul en faisant la terre trop petite. Archimède ne se porte donc nullement le garant de cette évaluation de la circonférence de la

(1) Aristote parle *au présent*. C'est donc mal à propos qu'Ideler (IIIe partie du Mémoire cité, *Académie des sciences de Berlin*, 1825, p. 173-174) a été tenté de songer ici à Anaximandre, à qui, d'ailleurs, on attribuait, non pas une *mesure de la circonférence de la terre*, mais une description et une carte des terres et des mers connues de son temps. Voy. Diogène de Laërte, II, 1, et Strabon, I, p. 7 B. D'après un vers d'Horace (*Odes*, I, 28, v, 1-3), on a cru pouvoir prêter aussi à Archytas une mesure de la terre. Mais le poëte latin me paraît désigner l'*Arénaire* d'Archimède, en l'attribuant par erreur à Archytas.

(2) *Du ciel*, II, 14, p. 297-298, éd. de Berlin.

(3) Sur le sens de la préposition εἰς suivie d'un nombre, voyez Bast, *Epistola critica*, p. 12.

(4) *Arénaire*, p. 514 du t. III des *Opera mathematica* de Wallis.

terre ; mais il nous apprend que des mathématiciens avaient *essayé* de la démontrer. M. Letronne (1) a prétendu que cette même mesure était attribuée aux Chaldéens dans un texte d'Achillès Tatius. Mais nous verrons bientôt que dans ce texte il est question d'une mesure différente. Si les mathématiciens auxquels Archimède attribue l'évaluation de la circonférence du globe à 300 000 stades n'avaient pas été grecs, mais chaldéens, Archimède n'aurait pas manqué de le dire. Il n'y a donc aucun motif de douter que cette évaluation appartienne à des mathématiciens grecs. Comment s'y étaient-ils pris pour l'obtenir ? Quoi qu'en ait pu dire M. Letronne (2), Cléomède (3) va nous l'apprendre. Ce compilateur cite, malheureusement sans indiquer la source où il a puisé, cinq données, dont deux sont géodésiques et trois astronomiques. Ces données se lient nécessairement à la mesure de la terre citée par Archimède. Certes elles n'appartiennent pas à Cléomède lui-même; car il contredit ailleurs la deuxième et la quatrième de ces données (4), et dans ce passage même, où il les emploie à prouver seulement que la terre n'est pas plane, il évalue la circonférence de la terre à 250 000 stades, tandis que d'après ces données elle devrait être de 300 000 stades. L'une de ces données concerne Lysimachie, ville de Thrace fondée l'an 309 avant J.-C. Ce calcul est donc postérieur à l'évaluation plus exagérée encore qu'Aristote a rapportée ; mais ce même calcul, puisqu'Archimède en cite le résultat, doit être antérieur à l'évaluation moins erronée d'Ératosthène, dont nous parlerons tout à l'heure, et doit appartenir à la première moitié ou au milieu du IIIe siècle avant J.-C.

Voici les cinq données citées par Cléomède : 1° Lysimachie et Syène sont sur le même méridien ; 2° la distance de ces deux villes est de 20 000 stades; 3° le Cancer passe au zénith de Syène; 4° la tête du Dragon passe au zénith de Lysimachie ; 5° entre la tête du Dragon et le Cancer il y a $\frac{1}{15}$ du méridien. La conclusion évidente et immédiate de ces données, c'est que la circonférence de la terre est de 300 000 stades (5). Telle était donc certainement la doctrine des auteurs suivis ici par Cléomède ; mais le compilateur a cru pouvoir prendre les données et rejeter la conclusion.

Cela posé, examinons ces données une à une. 1° Lysimachie et

(1) *Académie des inscriptions*, t. VI, p. 307 et p. 312.
(2) *Ibidem*, p. 306-312.
(3) I, 8, p. 54 de Bake.
(4) Nous allons le voir plus loin.
(5) En effet, $20\,000 \times 15 = 300\,000$.

Syène sont sur deux méridiens distants de plus de 6°; mais Ératosthène et Hipparque ont continué de les placer sur le même méridien (1); 2° entre Lysimachie et Syène en ligne droite il y a moins de 20 000 stades de 184m,8, et surtout la différence de latitude entre ces deux villes, situées sur deux méridiens différents, est beaucoup moindre : elle est d'environ 16° 29', qui donnent à peu près 9605 stades pour la distance des deux parallèles, à raison de 583 stades et $\frac{1}{3}$ par degré (2). Ailleurs Cléomède lui-même (3) compte 10 000 stades d'Alexandrie à l'Hellespont; ajoutez 5000 stades d'Alexandrie à Syène d'après l'opinion commune (4), vous avez 15 000 stades et non 20 000. Cependant l'erreur de ces deux premières données s'explique par l'imperfection de la géographie à cette époque. 3° Au IIIe siècle avant J.-C., certains points de la constellation du Cancer passaient au zénith de Syène, ville située à plus de 24° 5' de latitude. Mais une constellation entière ne peut donner une position précise, comme il le faudrait pour un calcul exact. 4° De même la tête du Dragon ne donne pas une position précise. Mais, de plus, il y a ici une erreur complète. En effet, prenons l'étoile γ, la moins boréale de la constellation. Lysimachie était à 40° 34' environ de latitude. L'étoile γ du Dragon était à 52° 56' de déclinaison boréale vers l'an 250 avant J.-C., et antérieurement sa déclinaison était plus grande encore (5). Cette étoile était donc à 12° 22' environ du zénith de Lysimachie à l'époque la moins ancienne qu'on puisse assigner à ce calcul. Toutes les autres étoiles de la même constellation étaient

(1) Voy. Strabon, I, p. 62 D-63 A, II, p. 86 A, p. 93 A et p. 114 A-C. Comp. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. I, p. 185 et p. 203, et pl. IV.

(2) Ce n'est pas pour la différence de latitude entre Lysimachie et Syène que M. Letronne (*Académie des inscriptions*, t. VI, 311-312), trouve 19 600 stades. C'est pour la différence de latitude entre Syène et les lieux où la tête du Dragon passe réellement au zénith, et c'est en employant le stade imaginaire de 700 au degré vrai du globe terrestre.

(3) II, 3, p. 117 de Bake.

(4) Voy. Strabon, II, p. 114 A, et Cléomède lui-même, I, 10, p. 68.

(5) M. Letronne (*Académie des inscriptions*, t. VI, p. 310) assigne à cette étoile 51° 48' 40" de déclinaison pour l'époque d'Aratus. Cette indication est aussi fausse que précise. La déclinaison de cette étoile est allée toujours en diminuant, et elle est encore aujourd'hui de plus de 51° et $\frac{1}{2}$. Pour trouver quelle était cette déclinaison vers 250 avant J. C., il faut résoudre un triangle sphérique dont un côté est l'obliquité de l'écliptique, alors égale à 23° 43' 31" environ; un autre côté est le complément de la latitude de l'étoile, égal à 15° 2', et l'angle compris entre ces deux côtés, égal à la longitude de l'étoile pour cette époque, moins 90°, est de 145° 41'. Le côté opposé à cet angle est le complément de la déclinaison cherchée. Cette déclinaison est bien de 52° 56' 7".

encore plus loin de ce zénith. La moindre erreur qu'on puisse imputer à cette donnée est donc de 12° 22'. Cléomède lui-même (1) dit, après Aratus, que la tête du Dragon est tangente à l'horizon de la Grèce; ce qui n'aurait pu être vrai si sa déclinaison avait été de 40° 34' seulement. Il est évident que l'auteur de cette quatrième donnée n'avait pas observé à Lysimachie; il était probablement alexandrin; il avait été plus mal renseigné sur les étoiles qui passaient au zénith de Lysimachie que sur celles qui passaient au zénith de Syène. 5° Enfin la distance de l'étoile γ du Dragon au tropique du Cancer, qui traversait alors la constellation du Cancer près de l'étoile δ, était, non pas seulement de $\frac{1}{15}$ du méridien, c'est-à-dire de 24°, mais de près de 29° 13' (2), et la distance de l'étoile γ du Dragon au zénith de Syène était de 28° 51' environ (3). Ces données si fausses, que, du reste, les auteurs de ce calcul prenaient sans doute eux-mêmes comme grossièrement approximatives, conduisaient à une évaluation trop forte de près d'un tiers pour la circonférence du globe.

Eratosthène, qui, né à Cyrène en 276, a vécu à Alexandrie jusque vers 196 avant J.-C. (4), est l'auteur d'une mesure de la terre très-célèbre dans l'antiquité. Voici, suivant Cléomède (5), le procédé employé par Eratosthène : dans le cadran solaire hémisphérique concave nommé σκάφη, où la pointe du style vertical marque le centre de la sphère, l'ombre du style est un arc de grand cercle. Cela posé, suivant Eratosthène, 1° Syène étant sous le tropique boréal, cette ombre y est nulle le jour du solstice d'été à midi; 2° cette même ombre, ce même jour à midi, est de $\frac{1}{50}$ du méridien, ou de 7° 12', à Alexandrie, et par conséquent telle est la différence de latitude entre ces deux villes; 3° ces deux villes sont sous le même méridien; 4° leur distance en ligne droite est de 5000 stades environ. Or 50 fois 5000 stades font 250 000 stades. Telle est donc la mesure d'un grand cercle du globe terrestre, suivant Eratosthène. Il n'y a aucun motif de douter que ce mathématicien ait réellement procédé ainsi. Cléomède est un compilateur qui n'invente rien; seulement il altère quelquefois ce qu'il emprunte. Ici, par exemple,

(1) I, 5, p. 29 de Bake. Comp. Aratus, *Phénomènes*, v. 61-62.

(2) En effet, l'obliquité de l'écliptique était de 23° 43' 31". Or 52° 56' 7" — 23° 43' 31" = 29° 12' 36".

(3) En effet, la latitude de Syène est d'un peu plus de 24° 5'. Or 52° 56' — 24° 5' = 28° 51'.

(4) Voy. Bernhardy, *Eratosthenica*. Berlin, 1822, in-8.

(5) I, 10, p. 66-69 de Bake.

il attribue à Ératosthène le nombre de 250 000 stades, tandis que des témoignages anciens très-nombreux et très-dignes de foi (1), et Cléomède lui-même dans un autre passage (2), donnent 252 000 stades. Cette contradiction peut s'expliquer de la manière suivante. Il est bien certain qu'Eratosthène fit lui-même des observations gnomoniques à Alexandrie avec la σκάφη (3). Peut-être crut-il trouver que dans cette ville, le jour du solstice d'été, à midi, l'ombre du style marquait un arc compris 50 fois $\frac{2}{5}$ dans la circonférence, c'est-à-dire un arc de 7° 8′ et un peu plus de 34″. S'il en fut ainsi, il dut multiplier les 5000 stades, distance approximative d'Alexandrie à Syène, par 50 et $\frac{2}{5}$ et obtenir 252 000 stades pour la circonférence. Ici Cléomède aurait oublié ou négligé les $\frac{2}{5}$, et voilà comment il aurait trouvé 250 000 stades (4). Pourtant il est possible aussi qu'Eratosthène ait trouvé réellement d'abord 250 000 stades, et que, n'ayant aucune prétention à l'exactitude parfaite dans cette approximation, il ait ajouté 2000 stades, non pas, comme on l'a dit (5), pour avoir 700 stades au degré, puisqu'il ne divisait pas la circonférence en 360 degrés (6), mais pour avoir 4200 stades pour chacune des 60

(1) Voy. Héron l'Ancien, *περὶ διόπτρας*, probl. 36 (ouvrage que M. Vincent va publier); Strabon, II, 5, p. 113 D et p. 132 A; Géminus, chap. XIII; Théon de Smyrne, *Astronomie*, chap. III, p. 148 (ouvrage publié par moi, Paris, 1849, in-8); Vitruve, I, 6; Pline, II, 108 (112), t. I, p. 205 de Sillig; Censorin, chap. XIII; Macrobe, *In Somn. Scip.*, I, 20; Achilles Tatius, *Isag.*, § 29, p. 154 de l'*Uranologium* de Pétau (1630, in-fol.); Agathémère, II, 1; Martianus Capella, VI, 596, etc.

(2) II, 1, p. 99, où les Mss. donnent καὶ σταδίων μ', mais où il faut lire καὶ σταδίων ,β. Les éditeurs ont tort de supprimer ces mots. V. M. Letronne, *Acad. des inscr.*, t. VI, p. 301-302.

(3) Voy. Cléomède et Vitruve, ll. cc., et Martianus Capella, VI, 596-598. Comp. Vitruve, IX, 8 (9), t. I, p. 259 de Schneider.

(4) Ce nombre de 250 000 stades est donné cependant aussi par Arrien dans Philoponus, *Météorol.*, fol. 79 *a*, et par l'auteur d'un fragment géographique anonyme publié par M. Miller à la suite de Marcien, p. 322. Il l'est aussi, mais par suite d'une erreur de calcul, par l'auteur inconnu d'un petit traité *sur les Phénomènes d'Aratus*, p. 260 de l'*Uranologium* (1630, in-fol.). Marcien d'Héraclée (p. 10 de M. Miller), donnerait 259 200 stades. Mais M. Letronne (*Fragments des poëmes géographiques de Scymnus et du faux Dicéarque*, p. 276-278. Paris, 1840, in-8) a montré qu'il faut lire 252 000, en rétablissant ,βσ., c'est-à-dire ,βσταδίους, au lieu de ,θσ', 9200. Si le texte n'est pas altéré par une glose, Marcien confond le *contour des terres connues* avec la *circonférence du globe terrestre*. Martianus Capella (VIII, 858) attribue faussement à Archimède et à Eratosthène le nombre de 406 010 stades.

(5) Voy. Bernhardy, *Eratosthenica*, p. 60, et Ideler, *Acad. des sciences de Berlin*, 1825, p. 178-179.

(6) Voy. M. Letronne, *Acad. des inscr.*, t. VI, p. 298-299; *Journal des savants*, 1817, p. 745 et suiv., et *Mémoire sur Eudoxe*, p. 16.

parties de la circonférence, d'après un mode de division employé par lui (1).

Maintenant examinons les données d'Eratosthène. 1° Syène n'était pas sur le tropique; car elle n'était pas à 23° 43' de latitude, quantité égale à l'obliquité de l'écliptique pour l'époque d'Eratosthène (2), mais bien à 24° 5' 23" de latitude, d'après les observations de M. Nouet. 2° La différence de latitude entre Syène et Alexandrie n'est pas de 7° 8' 34" et encore moins de 7° 12', mais de 7° 6' 54" environ. 3° Les deux villes ne sont pas sur le même méridien, mais à près de 3° de longitude l'une de l'autre. 4° La distance rectiligne des deux villes n'est pas de 5000 stades grecs de 184m,8, mais d'environ 4103 de ces stades. Le nombre des stades philétériens serait moindre encore. Comment Eratosthène avait-il obtenu ces données fautives? Il devait sans doute la première à des relations de voyageurs, qui disaient qu'à Syène, au solstice d'été, un bâton vertical ne donnait pas d'ombre à midi; la deuxième à des observations qu'il avait faites lui-même à Alexandrie avec le cadran σκάφη; la troisième à une opinion inexacte, mais bien difficile alors à rectifier, sur la direction précise de la ligne droite menée d'Alexandrie à Syène; la quatrième enfin à des calculs approximatifs des voyageurs grecs et égyptiens qui avaient fait le trajet d'Alexandrie à Syène, sans doute en remontant le Nil. Enfin, la notion du procédé mathématique et la solution du problème appartenaient à Eratosthène. Chacune de ses données étant défectueuse, le résultat n'aurait pu être exact que par hasard. Il était très-loin de l'être. Mais l'erreur était pourtant moindre de plus de moitié que dans l'évaluation à 300 000 stades.

Du reste, il résulte d'un témoignage de Pline (3) qu'Eratosthène avait fait, le long du golfe Arabique, des observations qui l'avaient confirmé dans son opinion. Il avait cru trouver, à l'aide du gnomon, que le port de Bérénice était, comme Syène, sous le tropique, et que le port de Ptolémaïs-Epithéron, de même que Méroé, où le

(1) Voy. Strabon, II, p. 113 D; Dionysodore, cité par Pline, II, 109 (112), t. I, p. 205-206 de Sillig, et l'opuscule *sur les Phénomènes d'Aratus*, p. 260 de l'*Uranologium*. Comp. M. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. I, p. 180, note 27.

(2) Pour trouver l'obliquité de l'écliptique à une époque ancienne, il faut prendre la valeur exacte de cette obliquité à une époque moderne, et ajouter 0",457 autant de fois qu'il y a d'années entre les deux époques. Eratosthène, Hipparque et Ptolémée évaluaient cette obliquité à 23° 51' 20". Voy. Ptolémée, *Grande comp. math.*, I, 10.

(3) VI, 29 (34), t. I, p. 461-462 de Sillig. Comp. II, 73-74 (75-76), t. I, p. 175-176.

mathématicien Philon avait fait des observations gnomoniques (1), devait être autant au sud de Bérénice et de Syène, que Syène était au sud d'Alexandrie. Or, en consultant les navigateurs (2), Eratosthène crut, de même, trouver que la distance était de 5000 stades. Plus tard il fut reconnu par les navigateurs que cette distance n'était que de 4000 stades (3).

Au IIe siècle avant J.-C., Hipparque accepta les quatre données d'Eratosthène concernant les latitudes et les longitudes d'Alexandrie et de Syène, et la distance itinéraire de ces deux villes, faute de posséder lui-même des données plus sûres (4). S'il faut en croire Pline (5), Hipparque, hésitant sans doute entre l'évaluation à 300 000 stades et l'évaluation à 252 000 stades, proposa d'ajouter un peu moins de 26 000 stades (6) à la dernière. On aurait donc ainsi de 277 000 à 278 000 stades. Pourtant ce fut aux 252 000 stades d'Eratosthène qu'Hipparque crut devoir s'en tenir dans ses calculs de géographie mathématique, mais sans approuver tout à fait cette mesure (7). Pline lui-même (8), par des considérations bizarres, veut ajouter 12 000 stades à la mesure d'Eratosthène, de manière à avoir 264 000 stades pour la circonférence de la terre.

Strabon, qui vivait sous les règnes d'Auguste et de Tibère, s'en tint à la mesure d'Eratosthène, dont il accepta les quatre données. Ptolémée (9) accepta les deux premières, modifia légèrement la troisième, et rejeta la quatrième, non d'après une opération géo-

(1) Voy. Strabon, II, p. 77 A.

(2) Voy. Pline, ll. cc. Martianus Capella (VI, 598) parle de mesures exécutées par ordre des Ptolémées. Mais voyez la réfutation de cette assertion par Mannert, *Einleitung in die Geographie der Alten*, p. 99-100.

(3) Voy. Arrien, *Périple de la mer Erythrée*, au commencement. En outre, à en croire un anonyme (joint à Macrobe, éd. de Gronov, préface, p. 8, ou éd. de Janus, t. I, p. 219-220), Eratosthène aurait cru trouver, avec l'astrolabe, qu'il fallait parcourir 700 stades du nord au midi pour que le pôle s'abaissât d'un *degré*. Mais cet anonyme, qui parle des *anciens* (*veteres*), paraît être un moderne. Eratosthène ne comptait pas par *degrés*.

(4) Voy. Strabon, II, p. 113 B-114 A et p. 131-132. Comp. I, p. 62, et II, p. 93-94.

(5) II, 108 (112), t. I, p. 205 de Sillig.

(6) C'est le nombre donné par M. Sillig d'après les meilleurs manuscrits. Les anciennes éditions et quelques manuscrits donnent 25 000. Gossellin veut lire 7200 pour retrouver le nombre de 259 200; mais nous avons vu que ce nombre résulte d'une erreur de copie dans le texte de Marcien d'Héraclée. Comp. Bernhardy, *Eratosthenica*, p. 7.

(7) Voy. Strabon, I, p. 62 C, D; II, p. 113 C, D, et p. 131 D-132 A.

(8) II, 109 (113), t. I, p. 206 de Sillig.

(9) *Grande composition de mathématique*, I, 10, et V, 12; *Géographie*, IV, 5, §§ 46 et 73, et VIII. 15, §§ 10 et 15.

désique, mais d'après un calcul fondé sur sa mesure de la terre, obtenue, comme nous le verrons, d'après d'autres données.

Avant l'époque de Strabon, l'on opposa à l'évaluation d'Eratosthène diverses autres évaluations de la circonférence du globe terrestre (1). Mais nous n'avons de renseignements précis que sur deux d'entre elles, dues toutes deux à un même savant. Posidonius, né à Apamée en Syrie vers 134 avant J.-C., philosophe stoïcien, astronome et géographe, après avoir parcouru en observateur une partie de la côte occidentale d'Espagne baignée par l'Océan et les bords septentrionaux de la Méditerranée, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à Athènes, alla se fixer à Rhodes; et après avoir composé de nombreux ouvrages, il mourut dans un voyage à Rome, en l'an 60 avant J.-C. (2). Il a attaché son nom à deux évaluations de la circonférence du globe terrestre, qui serait, suivant l'une, de 240 000 stades, et suivant l'autre, de 180 000 stades. La première évaluation était probablement consignée dans les *Éléments de météorologie* de Posidonius, ouvrage que Cléomède avait sous les yeux; elle différait peu de celle d'Ératosthène, et elle paraît avoir trouvé peu de crédit, puisqu'elle n'est citée que par Cléomède et par un anonyme (3). L'autre, probablement plus récente, était sans doute consignée par Posidonius dans son *Traité de l'Océan* mis à profit par Strabon : c'est celle que Strabon (4) mentionne sous le nom de Posidonius : adoptée par Marin de Tyr et par Ptolémée (5), elle a été généralement acceptée depuis le Ier siècle de notre ère (6). Rien ne prouve que l'une ou l'autre de ces deux évaluations eût été déjà proposée avant Posidonius (7) : elles s'écartent de la vérité en sens contraires; la première s'en écarte par excès un peu moins que celle d'Eratosthène; la dernière s'en écarte par défaut à peu près autant que celle d'Eratosthène s'en écarte par excès. Commençons par la première évaluation.

Voici quelles en étaient les données d'après Cléomède : 1° Posido-

(1) Voy. Strabon, I, p. 62 C, et II, p. 95 B.

(2) Voy. Bake, *Posidonii Rhodii reliquiæ doctrinæ* (Leyde, 1810, in-8).

(3) Voy. Cléomède, I, 10, p. 63-65 de Bake, et l'opuscule *Sur la forme et la grandeur de la terre*, dans les *Anecdota græca* de Siebenkees, II, p. 95.

(4) II, p. 95 B. Comp. p. 102 C.

(5) Voy. Ptolémée, *Géographie*, I, 7, §1; I, 11, § 2, et VII, 5, § 12. Comp. I, 3.

(6) Voy. Théon, *Sur la Grande composition mathématique*, p. 23, éd. de Bâle, ou p. 62-63, éd. d'Halma; Simplicius, *Du ciel*, fol. 136 Ald., ou p. 508 *b* de Brandis, et Philoponus, *Météorol.*, fol. 79 Ald.

(7) Ce serait en vain qu'on voudrait le conclure des expressions de Strabon, II. p. 95.

nius croyait que Rhodes et Alexandrie étaient sur le même méridien. 2° Il admettait, mais *par hypothèse* seulement, que la distance de Rhodes à Alexandrie était de 5 000 stades. 3° Il disait qu'à Alexandrie l'étoile Canope (α du navire) s'élevait sur l'horizon jusqu'à $\frac{1}{48}$ du méridien. 4° Il disait que la ville de Rhodes était à la latitude la plus haute où l'étoile Canope fût visible, et que cette étoile n'y faisait qu'apparaître un instant sur l'horizon. D'où il concluait que 5000 stades étaient $\frac{1}{48}$ de la circonférence du globe, et que par conséquent cette circonférence était de 240 000 stades.

Examinons chacune des données de ce calcul : 1° Rhodes est près de 2° à l'ouest du méridien d'Alexandrie. Mais Posidonius ne faisait ici que répéter une erreur d'Ératosthène et d'Hipparque (1). 2° L'évaluation de quelques navigateurs, admise par Posidonius *à titre d'hypothèse*, pour la distance de Rhodes à Alexandrie, était reconnue trop forte dès avant lui : en la mentionnant, Ératosthène déclarait que d'après les navigateurs les plus dignes de foi, cette distance était tout au plus de 4000 stades (2). Isidore (3) la faisait de 4664 stades. En cherchant avec le gnomon la différence de latitude entre Rhodes et Alexandrie, Ératosthène avait calculé qu'à raison de 252 000 stades pour la circonférence, cette différence de latitude devait donner 3750 stades (4), c'est-à-dire un peu moins de $\frac{1}{67}$ du méridien. La distance des parallèles de Rhodes et d'Alexandrie était évaluée à 3640 stades par Strabon (5), qui comptait pour la circonférence entière 252 000 stades, et à 2500 stades environ par Ptolémée (6), à raison de 180 000 stades pour la circonférence. Mais Ptolémée connaissait la différence des méridiens des deux villes, tandis que Strabon les plaçait sur le même méridien. En réalité, la distance d'Alexandrie à Rhodes est d'un peu moins de 3100 stades de 184^{m},8, et la distance entre les parallèles d'Alexandrie et de Rhodes est d'environ 3083 stades et demi. Ainsi les 5000 stades de Posidonius étaient bien loin de la vérité. Du reste, il ne les acceptait qu'*à titre d'hypothèse* et sans doute de *maximum*. Mais, dès lors, son évaluation de la circonférence de la terre ne devait être non plus pour lui qu'une *hypothèse* ou un *maximum*. Dès lors aussi

(1) Voy. Strabon, II, p. 86 A, p. 92 B-93 A, et p. 114 C.

(2) Voy. Strabon, I, p. 25 B, II, p. 86 A, et surtout p. 125 D-126 A.

(3) Dans Pline, V, 31 (36), t. I, p. 388-389 de Sillig. Pline compte 8 stades au mille.

(4) Voy. Strabon, II, p. 126 A.

(5) II, p. 134 A, B.

(6) Il faut se souvenir que Ptolémée compte 500 stades au degré, et comparer les latitudes qu'il assigne à Rhodes et à Alexandrie dans sa *Grande comp. math.*, II, 6, et V, 12, et dans sa *Géogr.*, IV, 5, § 9, et V, 2, § 34.

nous ne devons pas nous étonner qu'il se soit contenté d'une très-médiocre exactitude dans les autres données de son calcul. 3° La latitude d'Alexandrie est d'un peu plus de 31° 12′. La distance polaire de l'étoile Canope était alors d'un peu plus de 37° 32′. La hauteur *vraie* de cette étoile sur l'horizon d'Alexandrie devait être alors d'un peu plus de 6° 20′, et sa hauteur *apparente* sur ce même horizon, à cause de la réfraction astronomique, devait être de plus de 6° 28′ à l'époque de Posidonius (1). Or $\frac{1}{48}$ du méridien donne 7° 30′. Posidonius s'est donc trompé de près de 1° 10′ en trop sur la hauteur vraie de l'étoile Canope à Alexandrie, et de plus de 1° 1′ sur la hauteur apparente. 4° Il est plus surprenant que Posidonius ait pu dire que l'étoile Canope ne faisait qu'apparaître un instant sur l'horizon de Rhodes, et que plus loin au nord on ne la voyait plus du tout. Proclus (2) se joint à Cléomède pour attester que, suivant Posidonius, l'étoile Canope ne faisait qu'*effleurer* (παραξίοντα) l'horizon de Rhodes. Pline (3) répète la même assertion pour son propre compte. Cependant Posidonius lui-même (4) nous apprend qu'Eudoxe avait constaté que cette étoile est visible à Cnide. Or Cnide est à 15′ environ au nord de Rhodes. Suivant Gossellin et M. Letronne, l'étoile Canope s'élevait de près de 3° sur l'horizon de Rhodes ; Posidonius de Rhodes n'avait donc pu dire sérieusement qu'elle ne faisait qu'apparaître sur cet horizon : c'était là de sa part, dit M. Letronne, une pure hypothèse donnée comme fausse par lui-même, et par conséquent il n'avait nullement entendu proposer une mesure même approximative de la circonférence du globe. Mais cette opinion de Gossellin et de M. Letronne s'appuie sur un faux calcul. En l'an 92 avant Jésus-Christ, vers le milieu de la longue vie de Posidonius, cette étoile devait être à un peu moins de 52° 28′ de déclinaison australe (5),

(1) La distance polaire australe de Canope était de 37° 32′ 25″ environ, comme nous allons le voir. La latitude d'Alexandrie est de 31° 12′ 17″. Voy. M. Letronne, *Acad. des Inscr.*, t. VI, p. 283. La différence est de 6° 20′ 8″. Il faut ajouter 8′ 27″ environ pour la réfraction astronomique à cette hauteur.

(2) *Sur le Timée*, p. 277 E, éd. de Bâle, ou p. 671-672, éd. de Schneider.

(3) II, 70 (71), t. I, p. 173 de Sillig.

(4) Dans Strabon. II, p. 119 D. Comp. Théon de Smyrne, *Astron.*, chap. I, p. 142 de mon édition, et Hipparque, *sur Aratus*, I, 26.

(5) Ideler (*Académie des sciences de Berlin*, 1825, p. 184) dit 52° 25′. Je trouve 52° 27′ 35″ ou environ 52° 28′, en résolvant un triangle sphérique dans lequel un côté est égal à l'obliquité de l'écliptique telle qu'elle était alors, c'est-à-dire à 23° 41′ 43″ environ, un autre côté est égal au complément de la latitude de l'étoile Canope, c'est-à-dire à 14° 9′, et l'angle compris entre ces deux côtés est égal à 90° plus la longitude de l'étoile calculée pour cette époque, c'est-à-dire à 164° 51′. Le côté opposé à cet angle est le complément de la déclinaison de l'étoile. Je ne sa

et par conséquent à un peu plus de 37° 32′ de distance polaire australe. Elle pouvait donc s'élever à l'horizon jusque vers 37° 32′ de latitude terrestre, et elle pouvait même être visible au delà du 38e degré de latitude terrestre, à cause de la réfraction astronomique (1). Hipparque n'avait donc pas tout à fait tort de croire (2) que cette étoile pouvait encore être vue à l'horizon d'Athènes; mais il avait tort de prêter à l'étoile une distance polaire australe de 38° 30′ et de réduire la latitude d'Athènes à 37°. La latitude de la ville de Rhodes est de 36° 28′ 30″ environ. La hauteur *réelle* de l'étoile Canope au-dessus de l'horizon de cette ville devait donc être de près de 1° 4′. Voilà donc encore une erreur de 1°, mais en moins cette fois, sur la hauteur *vraie* de l'étoile Canope à l'horizon de Rhodes. La hauteur *apparente* devait être de plus de 1° et demi à cause de la réfraction astronomique à l'horizon. L'erreur est moindre de moitié que Gossellin et M. Letronne ne l'ont prétendu. Les deux dernières erreurs de Posidonius concourent à diminuer la différence de latitude entre Alexandrie et Rhodes, et par conséquent elles contribuent encore à faire de sa mesure de la terre un *maximum*. D'un autre côté, Strabon (3) nous apprend que dans une ville d'Espagne située *à 400 stades de Gadès*, Posidonius avait vu à l'horizon l'étoile Canope, bien visible, disait-il, quand on s'écartait de la côte d'Espagne vers le sud. MM. Mannert (4) et Forbiger (5) font dire à Strabon que cette ville était à 400 stades *au nord* de Gadès. Mais Strabon ne dit nullement cela. Il nous apprend, au contraire, que Posidonius, d'après des observations astronomiques, plaçait sur un même parallèle Gadès, les colonnes d'Hercule, la ville d'Espagne d'où il avait vu Canope à l'horizon, et les villes de Rhodes et de Cnide. Cependant les latitudes de ces lieux étaient comprises dans un intervalle de plus d'un demi-degré, et Posidonius ne pouvait ignorer que Gadès n'est pas directement à l'ouest des colonnes d'Hercule, ni Cnide directement à l'ouest de Rhodes. Il est donc de plus en plus évident qu'il devait considérer ses 240 000

comment Gossellin (notes sur Strabon, II, t. I, p. 328) et M. Letronne (*Académie des inscriptions*, t. VI, p. 316-317) ont cru trouver pour cette déclinaison 51° 18′. D'où M. Letronne conclut qu'avec la réfraction astronomique, l'étoile devait paraître 2° 50′ ou près de 3° au-dessus de l'horizon de Rhodes. Cette erreur a été copiée par M. Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. I, p. 359 et 360, notes 27 et 29.

(1) La quantité moyenne de cette réfraction *à l'horizon* est de 33′.

(2) *Sur Aratus*, I, 26, p. 207 A de l'*Uranologium* (1630, in-fol.).

(3) II, p. 119 D.

(4) *Einleitung in die Geographie der Alten*, p. 109.

(5) *Handbuch der alten Geographie*, t. I, p. 359, note 27.

stades comme le *maximum* des évaluations probables de la circonférence du globe terrestre, et non comme une mesure exacte, à laquelle sans doute il n'osait aspirer.

Strabon (1) ne dit pas si c'était aussi de l'observation de l'étoile Canope sous les parallèles d'Alexandrie et de Rhodes que Posidonius avait déduit son autre évaluation de circonférence de la terre. S'il en était ainsi, il faudrait qu'il eût cru que la distance de 3750 stades entre les deux villes, distance donnée par Ératosthène comme corollaire de son évaluation de la circonférence du globe à 252 000 stades, était en même temps appuyée par les estimations des voyageurs; ou du moins il faudrait qu'il eût admis que c'était le *minimum* de cette distance douteuse. En multipliant 3750 stades par 48, il aurait trouvé 180 000 stades pour la valeur de la circonférence du globe, ou plutôt pour le *minimum* des évaluations probables de cette quantité. Il n'y a nulle difficulté à admettre que Posidonius ait pu procéder ainsi. Ptolémée (2) déclare que cette évaluation est celle qui s'appuie sur *les mesures les plus exactes*. Théon d'Alexandrie (3) suppose que Ptolémée l'avait vérifiée lui-même. Ptolémée (4) et Simplicius (5) indiquent les procédés par lesquels on prétendait en avoir constaté l'exactitude : c'était en choisissant, au moyen de l'astrolabe armillaire, deux étoiles dont les déclinaisons différaient de 1°, et en cherchant ensuite, avec le même instrument, deux lieux dans chacun desquels l'une de ces étoiles passait au zénith ; en estimant la distance des parallèles sur lesquels étaient les deux lieux d'observation, l'on trouvait environ 500 stades : ce qui donnait 180 000 stades pour la circonférence entière.

Nous le répétons, pour Posidonius, 180 000 stades et 240 000 stades étaient, selon toute apparence, le *minimum* et le *maximum* des évaluations probables de la circonférence de la terre. Ptolémée a pris pour valeur vraie le *minimum* de Posidonius, de même que, pour la quantité séculaire de la précession des équinoxes, il a donné comme vraie et il a prétendu avoir vérifié lui-même la quantité qu'Hipparque avait donnée expressément et avec une juste réserve comme le *minimum* des évaluations possibles.

Maintenant disons quelques mots d'une mesure à peu près exacte

(1) II, p. 95 B. Comp. p. 102 C.

(2) *Géogr.*, VII, 5, § 12.

(3) *Sur la grande comp. math. Ptolémée*, p. 23, éd. de Bâle, ou p. 62-63, éd. d'Halma.

(4) *Géogr.*, I, 3.

(5) *Du ciel*, fol. 136 Ald., ou p. 508 *b* de Brandis.

de la circonférence du globe, attribuée faussement aux Grecs. Suivant Cléomède (1), Posidonius disait qu'au solstice d'été, quand, à l'instant de midi, à Syène, le gnomon ne donnait pas d'ombre, le même phénomène avait lieu autour de Syène dans un cercle dont le diamètre était de 300 stades, et il remarquait que le diamètre de ce cercle devait être à la circonférence du globe terrestre comme le diamètre *réel* du soleil était à l'orbite que le soleil décrivait, suivant lui, autour de la terre. Il supposait que l'orbite du soleil devait bien être égale à 10000 fois la circonférence du globe terrestre. Il en concluait que le diamètre *réel* du soleil, quelle que fût d'ailleurs la valeur de la circonférence du globe terrestre, devait être égal au moins à 10000 fois 300 stades, c'est-à-dire à 3000000 de stades. Voilà tout ce que dit Cléomède. L'arc auquel correspondaient les 300 stades étant hors de question, ce calcul n'impliquait aucune évaluation de la circonférence de la terre. Il est vrai que Posidonius aurait pu changer le problème, prendre pour inconnue cette circonférence, et établir la proportion suivante : la circonférence de la terre est à 300 stades comme 360° sont au diamètre *apparent* du soleil. Mais rien n'indique que Posidonius ou quelque autre astronome de l'antiquité ait eu la pensée de ce calcul. M. Ukert (2) *suppose* que des astronomes anciens, estimant le diamètre apparent du soleil à un demi-degré, étaient arrivés à 216000 stades pour la circonférence de la terre. Mais cette supposition de M. Ukert ne trouve aucun appui dans le texte de Cléomède, ni dans aucun autre. D'ailleurs les anciens n'estimaient pas le diamètre apparent du soleil à un demi-degré tout juste (3). Du reste, même en prenant cette estimation, ce serait *par hasard* et par la compensation de trois erreurs, qu'on serait arrivé ainsi à un résultat à peu près exact. Car, 1° le cercle où, en un instant donné, les gnomons n'ont pas d'ombre, n'a pas exactement 300 stades de diamètre; mais il doit avoir environ 308 stades de 184^{m},8, s'il doit satisfaire à la proportion ci-dessus. 2° Syène, étant à 23′ 40″, ou à peu près 230 stades au nord du tropique, était en dehors de ces cercles, qui avaient leurs centres

(1) II, 1, p. 98-99 de Bake. Comp. p. 94.

(2) *Geographie der Griechen und Rœmern*, t. I, part. II, p. 50.

(3) Les anciens, en général, admettaient que les diamètres apparents du soleil et de la lune étaient à peu près égaux entre eux. Suivant Aristarque de Samos, le diamètre de la lune était de 2°. Suivant Hipparque, ce diamètre était de 33′ 14″ environ. Suivant Ptolémée, le diamètre de la lune variait de 31′ 20″ à 35′ 20″, et le diamètre du soleil était toujours à peu près de 31′ 20″. Voyez Aristarque et Pappus, p. 569-571 du t. III des *Opera mathematica* de Wallis, et Ptolémée, *Grande composition mathématique*, IV, 9, et V, 14 et 15.

sur le tropique et 154 stades de rayon. 3° Le diamètre du soleil a pour valeur moyenne 32′ 2″,8, pour *maximum* 32′ 35″,6, et pour *minimum* 31′ 30″,5. Laissons donc cette mesure, à laquelle il n'est pas prouvé que les anciens aient jamais songé, et tâchons d'apprécier celles qui appartiennent réellement à l'antiquité.

Le stade étant de 184^{m},8 à peu près (1), le méridien du globe terrestre est, non pas précisément de 216 000 stades, comme Gossellin (2) et d'autres savants (3) l'ont admis, mais de 216 489 stades environ (4). Cette valeur vraie est intermédiaire entre les deux évaluations de Posidonius, mais plus rapprochée de 240 000 stades que de 180 000. De ces deux évaluations la première est trop forte d'un peu moins de $\frac{1}{9}$, et la deuxième est trop faible de près de $\frac{1}{6}$. Toutes les évaluations grecques que nous venons d'énumérer se sont rapprochées peu à peu de la vérité ; mais elles en sont restées encore assez loin. Leur inexactitude est la conséquence toute naturelle de l'insuffisance des procédés et des données que nous venons d'indiquer d'après les anciens eux-mêmes ; et il n'y a aucun motif de suspecter à cet égard la véracité de leurs témoignages.

Je sais bien que dans un mémoire (5) lu à l'académie des inscriptions en 1817 et publié en 1822, M. Letronne a prétendu prouver que jamais les Grecs n'avaient exécuté réellement une mesure de la terre. S'il s'agit d'une mesure exacte et rigoureusement scientifique, il avait raison. Mais, s'il s'agit d'une approximation telle qu'on pouvait l'obtenir alors, toute l'argumentation de M. Letronne tombe devant les faits tels que je viens de les présenter. M. Letronne supposait alors, bien gratuitement, qu'il avait existé, avant le développement de la science grecque, une mesure exacte de la terre, et que les Grecs avaient reproduit, en employant différents stades, diverses expressions équivalentes de cette mesure unique. Cette hypothèse, bien vite abandonnée par M. Letronne, mais conservée par d'autres savants, tombe de même devant les simples notions de métrologie ancienne que j'ai exposées dans la IIIe partie de cet examen, et devant l'indication fidèle, que je viens de donner,

(1) Voy. plus haut, § III.

(2) *Académie des inscriptions*, t. VI, p. 46, 53, et 158-159.

(3) Voy. par exemple, Ideler, mémoire cité, IIIe partie, *Académie des sciences de Berlin*, 1825, p. 174.

(4) En effet, la valeur du méridien terrestre est de 40 007 156^{m}. Voy. M. Saigey, *Physique du globe*, IIe partie, p. 85. Or 40 007 156 divisés par 184^{m},8, valeur du stade, donnent pour quotient 216 489 stades environ.

(5) *Académie des inscriptions*, t. VI, p. 261-323.

des procédés insuffisants, mais très-réels, par lesquels les Grecs avaient obtenu leurs approximations grossières de la circonférence du globe. Je pourrais m'en tenir là sur ce point. Mais voici une autre réfutation non moins péremptoire.

Lorsque des poids de même nom et des monnaies de même nom avaient des valeurs différentes suivant les contrées et les époques, les écrivains anciens avaient soin de distinguer ces valeurs diverses de quantités homonymes (1). Rien de semblable pour les stades contenus dans les diverses évaluations de la circonférence du globe terrestre. Les auteurs qui rapportent ces évaluations auraient-ils donc parlé tout exprès de manière à n'être pas compris? Qu'auraient signifié toutes ces évaluations, si chacune avait été exprimée à l'aide d'une unité différente et entièrement inusitée dans la métrologie ancienne, comme l'étaient, ainsi que je l'ai prouvé (2), tous les *stades* prétendus *astronomiques*, et si toutes ces unités, nullement définies dans leur valeur, avaient toutes reçu un même nom, sans aucune distinction, celui de *stade?* Énoncer ces évaluations diverses, c'était ne rien dire, si l'inconnue du problème était précisément l'unité employée. En effet, qu'importait de dire, avec certains mathématiciens, que la circonférence de la terre était de 400 000 x et le degré de 1111 x et $\frac{1}{9}$; ou, avec d'autres mathématiciens, que la circonférence était de 300 000 x et le degré de 833 x et $\frac{1}{3}$; ou, avec Ératosthène et Hipparque, que la circonférence était de 252 000 x et le degré de 700 x; ou, avec Posidonius, que la circonférence était de 240 000 x et le degré de 666 x $\frac{2}{3}$; ou bien, avec le même Posidonius et Ptolémée, que la circonférence était de 180 000 x et le degré de 500 x? Qu'importait, dis-je, de poser toutes ces équations, si les valeurs de x, c'est-à-dire du stade, dans ces équations diverses, étaient différentes entre elles et n'étaient ni *connues* ni même *cherchées?* S'il en était ainsi, la question tout entière restait à résoudre, et cette question était celle-ci : quelles étaient les longueurs réelles et itinéraires de ces diverses espèces de stades? Il est vrai que, suivant Bailly, Gossellin et leurs disciples, les *astronomes de l'âge d'or* avaient su tout cela. Mais, apparemment, les astronomes grecs ignoraient la solution de cette question, puisqu'ils ne la donnaient pas; ils ne comprenaient pas même la question, puisqu'ils croyaient avoir fait connaître la grosseur de la terre, en disant combien de fois diverses longueurs *inconnues*, les *stades*,

(1) Voy. M. Bœckh, *Metrologische Untersuchungen.*
(2) § III de cet examen.

étaient comprises dans la circonférence qu'il s'agissait de mesurer. De la part d'Ératosthène, d'Hipparque, de Posidonius et de Ptolémée, une telle *balourdise* est incroyable, et ce qui ne l'est pas moins, c'est que pas un seul auteur ancien ne se soit étonné de leur silence, et ne se soit avisé de leur demander quelles étaient les longueurs itinéraires de leurs stades.

Mais c'est trop nous arrêter à cette absurde hypothèse, qui ne peut se soutenir qu'en prêtant aux plus grands mathématiciens de l'antiquité une stupidité grossière en fait de mathématiques, et en prêtant, par compensation, aux *astronomes* supposés *de l'âge d'or* une science d'une perfection imaginaire. Rentrons dans la vérité et dans l'évidence. Quand tous les auteurs grecs qui proposent ou mentionnent des mesures de la terre nommaient le *stade*, ils nommaient une unité bien connue d'eux et de leurs lecteurs. C'est pourquoi toutes ces évaluations diverses en stades avaient pour eux des significations précises et différentes entre elles. Nous avons vu, d'ailleurs, qu'un des éléments de leurs calculs consistait en distances terrestres, évaluées diversement d'après des données insuffisantes, mais évaluées en *stades réels*, et non en ces prétendus *stades astronomiques* inventés par les modernes. Les stades de leurs données géodésiques étant des *stades réels*, il en était de même des stades de la valeur trouvée; seulement cette valeur participait à l'incertitude et à l'inexactitude de la donnée elle-même. En effet, les auteurs anciens nous attestent que ces diverses évaluations n'étaient pas du tout équivalentes. Strabon (1) dit expressément que parmi les évaluations postérieures à celle d'Ératosthène, l'évaluation de Posidonius était *celle qui faisait la terre la plus petite*. Le même auteur (2) nous apprend que sous le parallèle de Rhodes, la longueur de la terre habitée, de l'est à l'ouest, longueur égale à 70 000 stades environ suivant Ératosthène et Posidonius, était le tiers de la circonférence de ce parallèle suivant le premier de ces deux auteurs, et la moitié de ce même parallèle suivant le dernier. C'étaient donc bien les deux mesures de la Terre, et non l'unité employée, qui étaient différentes. La même conclusion ressort non moins évidemment de cette opinion exprimée par Ptolémée (3), que l'évaluation à 180 000 stades est *celle qui repose sur les mesures les plus exactes*.

Mais voici une question, que j'ai déjà annoncée, et qui mérite un instant d'attention sérieuse. Il s'agit de savoir si les évaluations

(1) II, p. 95 B.
(2) II, p. 83 D, p. 85 C, D, et p. 102 C.
(3) *Géographie*, VII, 5, § 12.

alexandrines de la circonférence du globe terrestre sont exprimées en stades grecs ordinaires de 184^{m},8, ou bien si elles sont exprimées, comme M. Saigey (1) le suppose, en stades philétériens. Pour résoudre cette question, rappelons-nous où nous avons trouvé les stades philétériens (2) : c'est d'une part dans des tableaux métrologiques joints à des compilations à l'usage des arpenteurs grecs d'Égypte et d'Asie, d'autre part chez des géographes postérieurs au IVe siècle de notre ère, et nulle part ailleurs. Tous les autres auteurs grecs et romains, soit historiens, soit géographes, antérieurs au IVe siècle de notre ère, ne parlent que d'un stade, savoir, du stade grec contenu 8 fois environ dans le mille romain. Pourtant nous avons reconnu que dès avant la conquête romaine la coudée philétérienne et le stade philétérien existaient, comme mesures officielles et usuelles, sous les successeurs d'Alexandre en Égypte et en Asie. Mais nous avons constaté aussi que la coudée grecque et le stade grec s'étaient conservés parallèlement en Égypte (3), et que les anciennes mesures grecques étaient restées dominantes et usuelles à Cyrène. Ces anciennes mesures grecques se conservèrent sans doute aussi chez les Grecs d'Asie (4). En effet, nous avons trouvé la trace de l'ancienne coudée grecque, peut-être un peu altérée, chez Julien d'Ascalon, et nous avons vu que Philétère de Pergame avait conservé les valeurs attiques des monnaies. En deux mots, dans ces contrées sous les successeurs d'Alexandre, le stade philétérien, formé par l'introduction de la coudée royale des Égyptiens et des Babyloniens dans le stade grec, fut une *mesure usuelle*; mais l'ancien stade y resta, de même que dans toutes les contrées grecques, à titre de *mesure scientifique*. C'est donc à ce dernier stade qu'il faut rapporter toutes les évaluations grecques de la circonférence du globe. En effet, si depuis la fondation d'Alexandrie il y avait eu deux stades *dans l'usage scientifique*, Archimède, Ératosthène, Hipparque, Posidonius, Strabon, Vitruve, Pline, Ptolémée et autres n'auraient pu manquer de définir le stade employé dans les mesures de la terre trouvées, adoptées ou citées par eux, de même, par exemple, que Ptolémée ne laisse pas ses lecteurs confondre les an-

(1) *Métrologie*, p. 61.

(2) Voy. plus haut, § III.

(3) J'ai remarqué aussi que le calendrier macédonien s'était conservé en Égypte sous les Ptolémées, à côté du calendrier égyptien devenu officiel.

(4) Dans mon *Mémoire sur le calendrier chaldéo-macédonien*, j'ai prouvé que le calendrier officiel à Babylone sous les Séleucides était une imitation macédonienne du calendrier athénien de Callippe.

nées, les mois et les jours des périodes callippiques avec les années vagues de l'ère de Nabonassar, les mois et les jours égyptiens, employés par lui en astronomie. Il est évident que pour tous ces auteurs il n'y a qu'un stade. Or quelques-uns d'entre eux se trouvent le définir par comparaison avec le mille romain : leur stade est l'ancien stade grec contenu 8 fois environ dans ce mille (1). Nous avons donc eu raison de rapporter à ce stade unique toutes les évaluations grecques de la circonférence de la terre. Une seule d'entre elles gagnerait à être rapportée au stade philétérien : c'est la seconde évaluation de Posidonius, adoptée par Ptolémée; elle donnerait alors une valeur qui serait trop faible de $\frac{1}{20}$ pour le 30e degré de latitude. Mais, comme elle doit être rapportée au stade ordinaire, elle est trop faible d'un peu moins de $\frac{1}{6}$ pour le degré moyen du méridien, et presque exactement de $\frac{1}{6}$ pour le 30e degré de latitude, auquel elle devrait convenir.

Je crois avoir prouvé surabondamment que les mesures grecques de la circonférence du globe sont à la fois réelles et très-imparfaites, et qu'elles ne sont pas des reproductions diversement formulées d'une antique mesure égyptienne ou asiatique, merveilleusement exacte et antérieure aux temps historiques. Il me reste à prouver que l'existence de cette mesure parfaite, à une époque si reculée, ne peut être raisonnablement admise. J'ai déjà montré (2) combien

(1) Voy. Strabon, Vitruve et Pline cités plus haut, § III. Voy. aussi Agathémère I, 1. C'est ici le lieu de remarquer que l'abrégé de géographie en deux livres qui, porte le nom d'Agathémère se compose de trois opuscules distincts, comme M. Hoffmann l'a montré (préf. en tête de son éd. d'Arrien, Agathémère, etc., p. VIII-XIX). Le premier opuscule (I, 1-5) est une petite géographie rédigée d'après Artémidore et Ménippe, peut-être par un écrivain nommé Agathémère : le stade est la seule mesure qui y soit employée. Le deuxième opuscule (I, 6-8) est un extrait du Ier livre de la *Géographie* de Ptolémée ; la circonférence du globe y est évaluée à 180 000 stades; on y emploie comme mesures les stades et les degrés. Le troisième opuscule est une compilation d'extraits de divers ouvrages. Dans le Ier chapitre (II, 1), la circonférence du globe est évaluée à 252 000 stades : on y compte 8 *stades au mille* et 30 stades au schœne. Les onze chapitres suivants (II, 2-12) sont une petite géographie descriptive sans indication de distances. Le chapitre suivant (II, 13) indique les dimensions de la terre habitée : les distances y sont données en stades et en milles, à raison de 7 stades ½ par mille; la circonférence du globe y est évaluée à 180 000 stades. Ici le compilateur confond le stade philétérien avec le stade proprement dit. Le chapitre dernier (II, 14), en grande partie extrait de Strabon, donne les dimensions des mers et des terres connues; mais à l'indication des stades le compilateur ajoute celle des milles, à raison de 7 stades ½ par mille, tandis que suivant Strabon le mille est de 8 stades. C'est encore, de la part du compilateur, la même confusion.

(2) § II.

elle est invraisemblable. Elle aurait donc besoin d'être bien fortement attestée. Nous allons voir qu'elle ne l'est en aucune façon.

D'abord, parmi les auteurs grecs ou romains, notamment dans l'école néoplatonicienne, il y en a eu qui ont vanté outre mesure les antiquités égyptiennes ou orientales aux dépens de la Grèce, et la *chaîne d'or de la tradition* aux dépens du libre progrès de l'esprit humain dans les sciences. Par exemple, le savant Proclus a rejeté la précession des équinoxes comme une nouveauté grecque, par respect pour l'astronomie des Chaldéens et des Égyptiens. L'empereur Julien mettait le soleil plus loin de nous que les étoiles fixes, par respect pour la doctrine sacrée des mages (1). Les premiers philosophes de la Grèce et Platon lui-même ont été accusés par des Grecs d'avoir été les plagiaires des Égyptiens (2). Or, y a-t-il un seul auteur ancien qui ait accusé les astronomes grecs d'avoir fait semblant de trouver eux-mêmes des mesures de la terre, tandis qu'ils n'auraient fait que reproduire des mesures égyptiennes ou asiatiques? Non, il n'y en a pas un. Seulement parmi les éléments d'un calcul prétendu égyptien sur les distances des corps célestes, Macrobe cite l'évaluation de la circonférence de la terre à 252 000 stades. Un petit nombre d'auteurs d'une époque peu ancienne, y compris Macrobe, ont attribué, à tort ou à raison, aux Égyptiens et aux peuples de l'Asie quelques mesures de la terre. Examinons ces témoignages.

M. Walckenaër (3) affirme que, suivant le moine Cosmas, les Indiens donnaient 400 000 coss à la circonférence de la terre, et que telle est l'origine des 400 000 stades d'Aristote. Je n'ai trouvé rien de semblable dans l'ouvrage de Cosmas. Ce moine égyptien voyageait dans l'Inde vers le milieu du VI[e] siècle de notre ère. Il a introduit dans sa *Cosmographie* prétendue *chrétienne* quelques imaginations bizarres de la cosmographie *populaire* des Indiens et des Perses (4). Il ne croyait pas à la sphéricité de la terre. Suivant lui, la terre était une surface rectangulaire entourée par les eaux et dont la longueur était double de la largeur. Il dit que, *d'après les Indiens*, la ligne menée de l'orient de la Chine à l'extrémité de la *terre habitée*, à travers la Perse jusqu'au pays des Romains, traverse

(1) J'expliquerai tout cela dans mon *Histoire de l'astronomie ancienne.*

(2) Voy. mes *Études sur le Timée*, t. I, p. 323 et suiv., et t. II, p. 108 et suiv., et p. 130 et suiv.

(3) *Introd. à l'analyse géogr. des itinéraires anciens pour les Gaules*, p. XLII (*Géogr. anc. des Gaules*, t. III).

(4) C'est ce que je montrerai dans mon *Histoire de l'astronomie ancienne.*

la terre suivant sa longueur par le milieu de sa largeur. Il ajoute que cette ligne, qui mesure la longueur de la terre depuis l'extrémité de la Chine jusqu'à Gadès est de 400 *mansions* ou *étapes* de 30 milles chacune, et que la largeur de la terre habitée, du nord au sud, est de 200 de ces mansions. Il a fallu une bien étrange préoccupation d'esprit pour voir dans ce texte de Cosmas la *circonférence du globe terrestre évaluée à* 400 000 *coss par les Indiens !* A raison de 8 stades par mille, ce qu'il faut y voir, c'est la longueur de l'ancien continent de l'est à l'ouest évaluée à 96 000 stades, tandis qu'Ératosthène et Posidonius l'évaluaient seulement à 70 000 stades environ.

Il est vrai que dans le *Code des lois des Gentoux* (1) la *longueur* et la *largeur* de la terre sont évaluées à 400 000 coss. Mais, là encore, il a fallu toutes les préoccupations d'esprit de Gossellin (2) pour voir une mesure de la *circonférence du globe*, quand il s'agit expressément d'une mesure de la *longueur* et de la *largeur* de la terre, c'est-à-dire de l'ancien continent, de même que chez Cosmas. Du reste, cette mesure serait d'une exagération extravagante, même pour la circonférence du globe; car le coss ou krosa, mesure de 8000 coudées, quelles qu'aient été d'ailleurs les variations de cette mesure, n'a jamais pu être au-dessous de 2000 mètres (3). Les 400 000 coss donnent donc pour le moins huit cents millions de mètres, non pas pour la circonférence de la terre, mais pour la longueur et la largeur de l'ancien continent. Pourquoi s'en étonner? L'yôdjana est de 4 coss ou krosas (4). Or les *Pouranas* des Indiens donnent cinq cent millions d'yôdjanas à la circonférence de la terre (5)!

Du reste, je suis loin de confondre la cosmographie populaire et fabuleuse de l'Inde avec celle des astronomes indiens. Dans quelques hymnes du *Rig-véda* (6), qui remontent aux plus anciens temps de l'Inde, le *diamètre de la terre* est évalué à 1600 yôdjanas. Peut-être, il est vrai, est-ce au diamètre de la surface, supposée plane et cir-

(1) Traduction française, p. 7 (Paris, 1778, in-4).

(2) *Acad. des inscriptions*, t. VI, p. 145.

(3) Voy. M. Saigey, *Métrologie*, p. 87-88, et Gossellin lui-même, l. c., p. 147-150.

(4) Voy. M. Saigey, *ibidem*, et Colebrooke, *Miscellaneous Essays*, t. II, p. 469.

(5) Voy. Davis, dans les *Recherches asiatiques*, trad. fr., t. II, p. 304; Delambre *Astronomie ancienne*, t. I, p. 466, et Colebrooke, *Miscellaneous Essays*, t. I, p. 458.

(6) Voy. le *Rig-véda*, traduction de M. Langlois, t. I, p. 305 et p. 471, et t. IV, p. 311. Comp. t. I, p. 546, note 22. La sphéricité de la terre paraît être indiquée dans un hymne, mais de la partie la moins ancienne du *Rig-véda*, *ibidem*, t. IV, p. 340.

culaire, de la terre, que cette mesure s'applique dans ces hymnes. Car, en général, la cosmographie des *Védas* est tout à fait grossière et incompatible avec la notion de la sphéricité de la terre (1). Cependant il paraît que cette notion s'était fait jour dans l'Inde dès avant les conquêtes d'Alexandre (2). Depuis ces conquêtes, l'influence des sciences de la Grèce s'étendit dans l'Inde, et il est certain qu'au V[e] siècle de notre ère les brahmes indiens étaient initiés aux connaissances mathématiques et astronomiques des Grecs alexandrins. La rédaction du *Sourya-Siddhanta*, traité sacré sur l'astronomie, et du *Jyôtisham*, calendrier des *Védas*, n'est pas antérieure à cette époque, et l'influence grecque s'y trouve marquée d'une manière incontestable, et mêlée aux notions originales des Indiens (3). Dans ces deux ouvrages (4), le diamètre du globe terrestre est évalué à 1600 yôdjanas, et la circonférence à 5059 yôdjanas. Ces chiffres supposent une estimation très-inexacte du rapport de la circonférence au diamètre. En outre, le chiffre de 1600 yôdjanas pour le diamètre était tout simplement emprunté au *Rig-véda*, où peut-être il ne s'appliquait pas même au diamètre du *globe* terrestre. Vers la fin du V[e] siècle de notre ère, l'astronome indien Aryabhatta assignait à ce diamètre une valeur de 1050 yôdjanas, et à la circonférence une valeur de 3300 yôdjanas (5). Du reste, les valeurs de l'yôdjana dans l'Inde ont été non-seulement extrêmement variables suivant les temps, mais très-multiples et très-différentes à une même époque (6); de telle sorte que, même en supposant l'antiquité et l'originalité d'une mesure indienne du globe exprimée en yôdjanas, on n'en pourrait déterminer le rapport soit avec les mesures grecques, soit avec la mesure véritable.

Parmi les valeurs *possibles* de l'yôdjana, M. Saigey (7) choisit *arbitrairement* une des plus petites, sans pouvoir appuyer cette évaluation sur aucune donnée positive. Prenant une coudée *hypothétique*

(1) J'insisterai sur ce point dans mon *Histoire de l'astronomie ancienne*.

(2) Voy. Mégasthène, dans Strabon, xv, p. 715 B.

(3) Je le démontrerai dans mon *Histoire de l'astronomie ancienne*. Du reste, Colebrooke et MM. Lassen et Weber l'ont déjà montré.

(4) Voy. Davis, *Recherches asiatiques*, trad. fr., t. II, p. 303-304, et l'abbé Guérin, *Astronomie indienne*, p. 108.

(5) Voy. Colebrooke, *Miscellaneous Essays*, t. II, p. 392 et p. 467-470, et M. Wish, dans les *Transactions of the royal Asiatic Society*, t. III, p. 509 et suiv.

(6) Voy. M. Saigey, *Métrologie*, p. 87-88, 104 et 105; Colebrooke, *Miscellaneous Essays*, t. II, p. 469; Abel-Rémusat, *Journal des savants*, 1831, p. 602, et l'abbé Guérin, *Astronomie indienne*, p. 156.

(7) *Métrologie*, p. 88.

de 0^{m},45, il trouve un yôdjana *hypothétique* de 14 400 mètres, qui, pris 5059 fois, donne 72 849 600 mètres pour le contour de la terre suivant le *Sourya-Siddhanta*. Cette valeur, trop forte de près de moitié, ne diffère pas beaucoup des 400 000 stades d'Aristote (1). M. Saigey en conclut qu'il faut ou qu'Aristote ait emprunté son nombre aux Indous, ou, ce qui est plus probable suivant lui, que les Indous aient copié leur nombre dans le livre d'Aristote. Cette seconde hypothèse est inadmissibe, puisque le nombre de 1600 yôdjanas pour le diamètre de la terre se trouve déjà dans la partie la plus antique du *Rig-véda*. Je ne crois pas davantage à la première hypothèse. Il n'y a aucun rapport nécessaire entre la mesure grecque et la mesure indienne. Supposons que la coudée indienne ait été égale à la coudée royale babylonienne, c'est-à-dire à 0^{m}, 5275 environ : les 5059 yôdjanas de 32 000 coudées chacun donneront 85 395 920 mètres, tandis que les 400 000 stades de 184^{m},8 chacun donnent 73 920 000 mètres.

Le géographe arabe Edrisi (2) cite une mesure indienne de la terre, d'après laquelle, la circonférence étant divisée en 360°, le degré est de 25 parasanges, la parasange étant de 12 000 coudées et la coudée de 24 doigts : ce qui donne 9000 parasanges ou 108 000 000 de coudées pour la circonférence (3). Or la valeur la plus petite et la plus ordinaire de la parasange est de 30 stades, et le stade est de 400 coudées. Multipliez les 9000 parasanges par 30, ou bien divisez les 108 000 000 de coudées par 400 : d'une manière comme de l'autre, vous avez 270 000 stades. Albatégny mentionne aussi cette évaluation de la circonférence du globe à 27 000 milles ou 9000 parasanges, mais sans en indiquer l'origine (4). Ces 9000 parasanges, équivalant à 270 000 stades, sont très-probablement la reproduction d'une des modifications apportées par les Grecs à la mesure d'Eratosthène. Les astronomes indiens que les Arabes ont connus étaient initiés aux doctrines grecques (5).

Passons aux Chaldéens. Un texte d'Achillès Tatius (6), pris dans

(1) Prenant un stade *imaginaire* de 180 mètres, M. Saigey trouve tout juste 72 000 000 de mètres. Mais 400 000 stades de 184^{m},8 donnent 73 920 000 mètres.

(2) *Géographie*, *Prolégomènes*, traduction française de M. Jaubert, t. I, p. 2 (Paris, 1836, in-4).

(3) Le texte arabe donne 11 000 parasanges et 132 000 000 de coudées. Mais M. Jaubert remarque que c'est par suite d'une faute évidente de calcul.

(4) Voy. M. Reinaud, Introduction à sa traduction de la *Géographie* d'Aboulfédha § 3, t. I, p. CCLXIX.

(5) Je le prouverai dans mon *Histoire de l'astronomie ancienne*.

(6) Chap. XVIII, p. 137 de l'*Uranologium* de Pétau (1630, in-fol.).

son sens naturel, signifierait que suivant les Chaldéens, l'arc décrit en une heure par le soleil dans l'orbite qu'il parcourt annuellement autour de la terre serait de 30 stades, et qu'ainsi l'orbite entière, parcourue, suivant les Chaldéens, en 365 jours et $\frac{1}{4}$, serait de 262 980 stades. On a supposé que dans l'interprétation de ce texte il fallait substituer à l'orbite solaire la trace de cette orbite sur la terre. Alors on aurait, pour la mesure d'un grand cercle du globe terrestre, suivant les Chaldéens, non pas 300 000 stades, comme M. Letronne (1) l'a voulu tout exprès pour retrouver ici la mesure citée par Archimède, mais bien 262 980 stades. Cette mesure se rapprocherait beaucoup de celle que Pline a adoptée à titre de variante introduite après coup dans l'évaluation d'Eratosthène. Je montrerai ailleurs (2) que les Chaldéens dont parle Achillès Tatius, écrivain du IIIe ou du IVe siècle de notre ère, sont des Chaldéens écrivant en grec et initiés aux connaissances des Grecs.

Quant aux Chaldéens cités par les astronomes arabes, ce sont tantôt ces mêmes Chaldéens grecs par leur éducation, comme Séleucus et Teucer de Babylone, et comme les deux astrologues du nom de Julien (3), tantôt les Nabatéens ou Sabéens de la Chaldée, initiés aussi à la science grecque, et écrivant en langue syriaque (4), tantôt les Syro-Chaldéens, qui, par leurs traductions et leurs commentaires en syriaque et en arabe, ont fait connaître aux Arabes mahométans les ouvrages scientifiques des Grecs (5). Ce sont des Chaldéens de cette dernière espèce qu'il faut reconnaître dans ce passage des *tables* dressées au IXe siècle par Mohammed ben Musa Alkarizmi, et traduites en latin par Adelart de Bath (6) : « D'après les Chaldéens, 4000 pas de chameau font un mille (*milliare*), et 33 milles et $\frac{1}{3}$, c'est-à-dire un *thuild*, sur la terre répondent à $\frac{1}{20}$ dans le ciel : d'où il résulte que la circonférence entière de la terre con-

(1) *Académie des inscriptions*, t. VI, p. 307.

(2) Dans mon *Histoire de l'astronomie ancienne.*

(3) Voy. Démophile, *Scolies sur les quatre livres astrologiques de Ptolémée*, p. 200 (Bâle, 1559, in-fol.); Saumaise, *De annis climactericis*, præf., p. 26 et 30, et Lobeck, *Aglaophamus*, p. 98-103.

(4) Voy. M. Ét. Quatremère, *Sur les Nabatéens*, p 91 et suiv. (extrait du *Journal asiatique*, t. XV, Paris, 1835).

(5) Voy. M. Renan, *De philosophia peripatetica apud Syros*, p. 9 et p. 55-62, et *Averroës et l'averroïsme*, p. 36-40; M. Wenrich, *De auctorum græcorum versionibus et commentariis syriacis*, etc., et M. Reinaud, Introduction à Aboulfédha, t. I, p. XLIV.

(6) Voy. M. Chasles, *Recherches sur l'astronomie indienne* (extrait des *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XXIII, 2 novembre 1846).

tient 24 000 milles. En effet, si d'un lieu quelconque on se dirige en droite ligne vers le midi, quand on aura fait 66 mille et $\frac{2}{3}$, une étoile observée au point de départ paraîtra, *à la même heure*, plus élevée de 1°. Cela étant, 1° $\frac{1}{2}$ correspond à 100 milles, et par conséquent 15° à 1000 milles, un signe à 2000 milles, et 12 signes à 24 000 milles. » Ces Chaldéens qui disaient seulement d'observer l'étoile *à la même heure* et qui ne prescrivaient pas de l'observer *à son passage au méridien*, ne comprenaient pas même ce procédé, et par conséquent ils n'en étaient pas les inventeurs. En effet, parmi les nombreux auteurs arabes qui donnent cette même mesure de la terre, quelques-uns l'attribuent à Ptolémée (1). M. Chasles, à l'exemple de Gossellin (2), prétend les concilier avec Mohammed Ben Musa, en disant qu'il s'agit ici de milles philétériens de 7 stades philétériens $\frac{1}{2}$, et qu'ainsi 24 000 de ces milles font 180 000 stades philétériens. J'admets cette explication, en ce sens que cette évaluation syro-chaldéenne de la circonférence de la terre a pu résulter d'une traduction de l'évaluation de Ptolémée. Mais je dis que cette traduction a été infidèle. En effet, nous avons vu que les 180 000 stades de Ptolémée n'étaient pas des stades philétériens. C'est donc à tort que quelque Grec d'Orient les aura transformés en 24 000 milles philétériens. C'est à tort, ensuite, que les Syro-Chaldéens et les Arabes auront confondu ces milles philétériens avec leurs milles toujours égaux au tiers de la parasange (3) et par conséquent égaux à 10 stades grecs ordinaires. Voici l'explication de cette erreur : Aboulfédha (4), rapportant cette même mesure, dit que d'après les anciens auteurs arabes et *d'après Ptolémée* (5), le degré est de 66 milles $\frac{2}{3}$ *ou de 22 parasanges* $\frac{2}{9}$; ce qui, à raison de 30 stades grecs ordinaires par parasange, donne 666 stades et $\frac{2}{3}$ pour le degré, et 240 000 stades pour la circonférence. Ainsi, à travers deux traductions successives, la deuxième évaluation de Posidonius, adoptée par Ptolémée, s'était transformée en une mesure équivalente à la première évaluation de Posidonius (6).

Quant aux anciens Chaldéens, aucun des auteurs qui ont pu con-

(1) Voy. M. Chasles, *l. c.*, et M. Reinaud, Introd. à la *Géographie* d'Aboulfédha, § 3, t. I, p. CCLXIX.

(2) *Académie des inscriptions*, t. VI, p. 132, note 1.

(3) Voy. Aboulfédha, *Proleg.* de sa *Géogr.*, t. II, p. 18-19 de la trad. fr. de M. Reinaud, et tous les textes arabes cités en français par Gossellin, *Acad. des inscr.*, t. VI, p. 134-144.

(4) *Géographie*, t. II, Ire partie de la trad. fr. de M. Reinaud, p. 17-19.

(5) *Ibidem*, p. 17.

(6) Comp. Gossellin, *Acad. des inscr.*, t. VI, p. 132, note 1.

naître leurs travaux ne leur attribue une mesure de la terre. Théon de Smyrne (1) nous dit que leurs méthodes astronomiques n'étaient pas *géométriques*, comme celles des Égyptiens, mais *arithmétiques*, c'est-à-dire qu'elles consistaient dans le calcul des périodes de temps qui ramènent les phénomènes célestes. Diodore de Sicile (2) assure que les anciens Chaldéens n'admettaient pas la sphéricité de la terre ; ce qui ne les empêchait pas, comme je le montrerai ailleurs, de croire la terre suspendue dans l'espace. Je prouverai aussi que leur cosmographie était bizarrement erronée.

Il paraît que la sphéricité de la terre a été admise de bonne heure par les prêtres égyptiens. Mais il y a loin de cette opinion à une mesure exacte de la circonférence du globe. Cependant, suivant Achillès Tatius (3), on disait que les Égyptiens avaient les premiers *mesuré le ciel et la terre*, et que, dans l'intérêt de la postérité, ils avaient gravé ces connaissances *sur des stèles*. Il en est sans doute de ces stèles comme de celles que les Égyptiens, peu après l'époque de Platon, montraient aux voyageurs grecs, en leur affirmant que l'histoire de l'Atlantide y était tracée en caractères sacrés (4).

Pline (5) et Macrobe (6) prêtent aux Égyptiens deux mesures très-différentes, et toutes deux extrêmement erronées, des grosseurs et des distances du soleil, de la lune et des planètes. Macrobe cite les données de ce calcul égyptien : l'une d'elles, peu estimable, est 1° 40' pour le diamètre apparent du soleil. Une autre de ces données est 252 000 stades pour la circonférence de la terre : c'est donc la mesure d'Ératosthène qui est attribuée ici aux Égyptiens. Macrobe avait trouvé sans doute ces belles choses chez quelque astrologue égyptien écrivant en grec et presque aussi ignorant en astronomie que Macrobe lui-même, qui déclare que ces calculs égyptiens sont très-préférables à ceux d'Ératosthène et de Posidonius.

Après avoir mentionné, comme nous l'avons vu, une mesure indienne de la circonférence de la terre, le géographe arabe Edrisi (7) ajoute : « Mais d'après *Hératès*, qui mesura cette circonférence et qui la divisa en parties égales de 100 milles chacune, elle serait de

(1) *Astronomie*, chap. xxx, p. 272 de mon édition.

(2) II, 31.

(3) Chap. I, p. 121 de l'*Uranologium* (1630, in-fol.).

(4) Voy. mes *Études sur le Timée*, t. I, p. 323-327.

(5) Pline, II, 23 (21), t. I, p. 131 de Sillig.

(6) *In somnium Scipionis*, I, 20.

(7) *Géographie, Prolégomènes*, trad. fr. de M. Jaubert faite sur les Mss. arabes, t. I, p. 2 (Paris, 1836, in-4).

36 000 milles ou de 12 000 parasanges. » Or, le plus petit nombre de stades que les Grecs aient assigné à la parasange, c'est 30. Ainsi, à calculer à la manière grecque, ces 12 000 parasanges vaudraient au moins 360 000 stades, et alors chaque mille vaudrait 10 stades. Mais le seul stade et le seul mille entre lesquels nous ayons trouvé ce rapport de 1 à 10 sont le stade byzantin de 600 pieds romains, et le mille byzantin de 6000 pieds romains (1). Cette évaluation ainsi comprise ne pourrait donc pas être antérieure à l'époque byzantine. Mais sous le nom d'*Hératès*, il faut probablement reconnaître, avec M. Jaubert, le nom d'*Ératosthène* altéré par les Arabes. En effet, nous allons reconnaître ici la mesure d'Ératosthène, altérée aussi par des transformations erronées. Des 252 000 stades d'Ératosthène, qui valaient 8400 parasanges, un calculateur byzantin mal avisé aura fait 36 000 milles à raison de 7 stades par mille (2). Or, nous avons vu que les Syro-Chaldéens et les Arabes comptaient invariablement trois de leurs milles pour une parasange. S'emparant donc de ces 36 000 milles, ils ont dû les croire égaux à 12 000 parasanges. C'est ainsi que les 252 000 stades d'Eratosthène ont pu être transformés en une évaluation arabe qui équivaut à 360 000 stades grecs ordinaires.

Avant que l'on connût le texte authentique d'Édrisi, Gossellin (3) et Malte-Brun (4), qui n'avaient pu consulter qu'une mauvaise traduction latine de cet auteur, lisaient par conjecture *Hermès* au lieu d'*Hératès*, et ils affirmaient que cette mesure de la terre était égyptienne et qu'elle était de 360 000 stades. Ils la trouvaient parfaitement exacte, en prenant, suivant leur habitude, un stade tout juste de la longueur voulue. Nous trouvons, au contraire, que cette mesure de 252 000 stades ou de 360 000 stades est très-loin de la vérité, et nous ne voyons pas le plus léger motif de l'attribuer aux Égyptiens.

Nous avons déjà dit que, suivant Aboulfédha, les anciens auteurs arabes comptaient au degré 22 parasanges $\frac{2}{9}$ ou 66 milles $\frac{2}{3}$. Nous avons montré que cette évaluation, attribuée à Ptolémée par quelques auteurs arabes, pouvait résulter en effet d'une traduction infidèle des 180 000 stades de Ptolémée, mais qu'elle équivalait en réalité aux 240 000 stades de Posidonius. Suivant Aboulfédha (5),

(1) Voy. plus haut, § 3.
(2) Voy. plus haut, § 3.
(3) *Académie des inscriptions*, t. VI, p. 139-140.
(4) *Précis de géographie universelle*, t. I, p. 104.
(5) *Prolégomènes*, t. II, p. 17 et 18 de la trad. fr. de M. Reinaud.

les auteurs arabes plus récents comptaient au degré 19 parasanges moins $\frac{1}{9}$, ou 56 milles $\frac{2}{3}$: ce qui donne 6800 parasanges, et à raison de 30 stades par parasange, 204 000 stades pour la circonférence. Cette dernière mesure est préférable à toutes celles des Grecs; mais elle ne vient ni de l'Inde, ni de la Chaldée, ni de l'Égypte : elle est due aux Arabes et elle date de l'époque d'Almamoun (1), c'est-à-dire du IXe siècle de notre ère.

En résumé, les efforts tentés par les Grecs pour mesurer le globe terrestre ont été décrits par les auteurs mêmes de ces essais; le souvenir nous en a été conservé, d'après leurs ouvrages, par de nombreux écrivains de l'antiquité; le stade employé dans ces évaluations était certainement le stade grec ordinaire; l'imperfection de ces estimations approximatives est en rapport avec l'inexactitude des données et l'insuffisance des procédés indiqués. Aucun auteur grec ou romain de quelque valeur ne mentionne une mesure asiatique ou égyptienne de la terre : dans l'antiquité grecque et latine, on rencontre seulement à ce sujet quelques assertions d'une époque très-tardive et qui portent la trace de leur source apocryphe. Ces mesures égyptiennes ou asiatiques, telles qu'elles nous sont données, seraient d'ailleurs très-fautives. Les Arabes mahométans ont connu les mesures grecques de la terre, mais plus ou moins défigurées par des traductions syro-chaldaïques : ils les ont adoptées, jusqu'au moment où ils ont réussi à obtenir eux-mêmes un résultat un peu moins éloigné de la vérité. Ils ont connu aussi une mesure indienne de la terre, mais très-vague, très-inexacte, et datant d'une époque où les Indiens étaient initiés à l'astronomie grecque. Parmi les traces d'une mesure de la terre que nous trouvons chez les auteurs indiens, quelques-unes remontent peut-être plus haut que l'influence grecque; mais nous n'en avons pas la certitude. Nous ne pouvons apprécier exactement cette mesure, faute de connaître suffisamment l'unité employée. Nous sommes sûrs pourtant que cette évaluation indienne était très-exagérée, et nous voyons aussi qu'elle impliquait une estimation très-inexacte du rapport de la circonférence au diamètre.

Voilà les faits. Quel étrange esprit de paradoxe avait donc soufflé sur les nombreux savants modernes qui ont nié la réalité des essais tentés par les Grecs, qui ont affirmé sans preuves l'existence et la

(1) Voy. Ibn-Younis, dans les *Notices et extraits des manuscrits*, t. VII, p. 94-96, note 2 de la page 94; Aboulfédha, *Géographie*, trad. fr. de M. Reinaud, t. II, p. 17, et M. Reinaud, *Introd.*, § 3, t. I, p. CCLXIX-CCLXXIII.

justesse parfaite d'une mesure de la terre exécutée en Égypte ou en Asie avant les temps historiques, et qui n'ont voulu voir dans toutes les évaluations grecques que des reproductions incomprises de cette mesure unique traduite en stades et en milles de diverses longueurs !

Pourtant nous ne terminerons pas notre discussion contre cette hypothèse chimérique, sans répondre encore à un argument qu'elle fait valoir en sa faveur. Elle prétend être justifiée et démontrée par le succès avec lequel elle s'applique à l'interprétation et à la réforme de la géographie mathématique des anciens. Je vais prouver que cette interprétation et cette réforme, dans ce qu'elles ont de vrai et de légitime, peuvent être obtenues exactement de la même manière sans cette hypothèse, qui par conséquent n'a pas le droit de s'en prévaloir, et que cette même hypothèse conduit à des illusions et à des erreurs qu'on évite en la rejetant.

Th. Henri Martin,
Doyen de la Faculté des lettres de Rennes, correspondant de l'Institut.

(La suite au prochain numéro.)

LETTRE

A MONSIEUR L'ÉDITEUR DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

SUR UNE INSCRIPTION ROMAINE

TROUVÉE EN PROVENCE.

Aix, le 5 mars 1854.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre pour être insérée dans le prochain numéro de la *Revue*, qui me semble devoir naturellement la recueillir, une inscription romaine trouvée depuis peu dans notre voisinage, c'est-à-dire dans le département du Var (arrondissement de Toulon), que M. Roux-Alpheran, mon honorable ami a bien voulu me communiquer.

Cette inscription est funéraire, d'une bonne exécution, et bien conservée. Elle est fort simple, ne donne guère que des noms; mais celui de la famille (*gens*) me paraît nouveau, et quoique formé régulièrement d'un substantif latin, j'ai eu besoin d'avoir une bonne copie sous les yeux, et le témoignage irrécusable de l'honorable propriétaire, pour lire ce nom *Aevillius*, au lieu d'*Aemillius*, qui me paraissait la leçon naturelle.

La particularité la plus curieuse qu'offre l'inscription est la mention de la somme qu'a coûté le monument, indiquée à la fin, et dont la dépense a été faite en commun par *T. Aevillius secundus* et *Julia Thalia*. Cette dépense s'est élevée à six mille sesterces ou six milliers de sesterces, ainsi marqués HS-VI; et le petit sesterce, *sestertius*, que l'on peut évaluer à vingt centimes sous Auguste, n'en vaut plus que quinze dans le siècle suivant, époque la plus reculée à laquelle on puisse rapporter notre inscription. Ainsi le *millier* de sesterces, ou le *sestertium*, monnaie de compte, que l'on désigne aussi par le nom de *grand sesterce*, pouvant être évalué à 150 francs dans le IIe siècle de notre ère, les six milliers donneraient 900 francs pour cette dépense; et si nous descendions jusqu'au IIIe siècle, la construction aurait encore moins coûté, comparativement à la valeur de l'argent aujourd'hui, parce que le denier romain d'argent, *denarius*, dont le petit sesterce valait le

quart, a représenté, depuis la république, une quantité d'argent toujours de plus en plus faible jusqu'au Bas-Empire.

C'est dans l'une des fermes du domaine de Lalauzière, dite le grand Meoune, commune de Signes, canton du Beausset, que le hasard a fait découvrir notre inscription, cachée depuis longtemps sous les débris du monument sépulcral éboulé, et caché lui-même en partie par les terres et les arbustes. Il consistait ou plutôt il consiste aujourd'hui en un carré de 3 mètres 93 centimètres, fait avec huit belles pierres à peu près d'égale longueur. Il ne reste que deux pierres de celles qui étaient au-dessus du carré existant, et la corniche affaissée est brisée elle-même en partie.

Outre l'inscription, on a trouvé au milieu de ces débris :

1° Une urne en verre renfermée dans une urne en terre, qui, l'une et l'autre, sont tombées en morceaux dès qu'on y a touché ;

2° Un vase en verre fort commun contenant des ossements, comme la première urne, dont le bord était renversé ;

3° Une urne en verre ayant 68 centimètres de circonférence, et 20 de hauteur, contenant beaucoup plus d'ossements que les deux autres. On en a reconnu à peu près de toutes les parties du corps humain, et notamment plusieurs qui avaient appartenu à un sujet jeune ;

4° Une petite fiole enfermée dans une urne en verre brisée, et quelques autres débris peu importants, parmi lesquels on a cru reconnaître un mors de cheval, etc.

Sous les pierres du carré, il existe une maçonnerie qui a environ 40 centimètres de hauteur. Le fond ou l'intérieur du monument ne paraît point pavé. Outre quelques grands clous, on en a trouvé une certaine quantité de petits agglomérés par douze ou quinze.

Enfin l'inscription se lit parfaitement sur une belle pierre presque intacte, dans une espèce d'encadrement qui n'a pas moins de 80 centimètres de largeur et 67 de hauteur, plus la marge qui est de 29 centimètres, mais qui est brisée à l'angle gauche de la pierre. La hauteur des lettres est de plus de 4 centimètres.

D. M.
T < AEVILLIO < SVRO < P
SEXT < AEVILLIO < SEC
VNDO < FIL < AN < XVI
T < AEVILLIVS < SECW
DVS < ET < IVL < THALIA
COMMVN < INP < S < HS < VI.

Nous croyons qu'on peut lire sans difficulté : D*iis* M*anibus* T*ito* AEVILLIO SVRO P*atri* SEXTO AEVILLIO SECVNDO FIL*io* AN*norum sexdecim* T*itus* AEVILLIVS SECVNDVS ET IVL*ia* THALIA COMMVN*i* INP*ensâ sua* S*estertiûm* ou s*estertia sex* (sous-entendu *millia.*)

J'oubliais de vous dire qu'au midi du monument, il y a des restes considérables de maçonnerie antique, que l'honorable famille de Lalauzière, propriétaire de cette ferme, a l'intention de faire explorer dans le courant de l'année. C'est vous annoncer d'avance que si l'on y rencontre quelques vestiges intéressants d'antiquités, ils ne seront pas perdus pour la science.

Agréez, Monsieur, etc.

ROUARD,

Bibliothécaire de la ville d'Aix.

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

— Dans l'une de ses dernières séances, la Société syro-égyptienne de Londres a entendu la communication faite par M. le docteur Wil. Camps, sur l'état de la science médicale chez les anciens Égyptiens, d'après un papyrus qui se trouve actuellement au musée royal de Berlin, et qui a été traduit par le docteur Burgsch. Ce manuscrit, en caractères hiératiques, a été trouvé dans les ruines de Memphis; il nous reporte, suivant le docteur Burgsch, à peu près vers le temps de la sortie des Juifs de l'Égypte. La partie de cet ancien manuscrit, qui se rapporte aux arts pharmaceutique et médical, contient des formules ou recettes ordinairement employées contre certaines maladies bien connues, formules ou recettes qu'on regardait à cette époque comme d'une efficacité remarquable, par exemple, dans certaines maladies endémiques, dans certaines ébullitions du sang, dans certaines affections de la peau et dans l'épilepsie. Les formules ou recettes détaillées indiquaient la préparation des remèdes destinés à être administrés à l'intérieur ou appliqués extérieurement. Parmi ces préparations médicales, on trouve des médicaments qui portent le nom de frictions, d'onguents, d'emplâtres, de cataplasmes, de décoctions, etc., et qui sont pour la plupart accompagnés de quelques mots pour en diriger l'emploi ou pour les recommander dans des cas donnés, comme : à prendre le matin, à prendre le soir; tel ou tel remède est excellent pour telle ou telle maladie. Les médicaments sont extraits, comme on a pu le supposer, de plantes alors connues des médecins égyptiens, mais dont les noms ne correspondent pas à celles que nous connaissons; indépendamment de ces plantes, il est fait mention de diverses sortes de résines, ainsi que de la soude et du natron, substances qui étaient des traditions demi-barbares. Le manuscrit en question est donc fort curieux, relativement à l'histoire de la médecine et de la pharmacologie parmi les anciens Égyptiens auxquels notre civilisation doit de si utiles enseignements dans les sciences et dans les arts.

— On a récemment vendu aux enchères, à Londres, le riche cabinet de médailles formé par feu M. Christophe Edmonds. Cette précieuse collection ne comprenait que deux cent soixante-dix spé-

cimens rassemblés avec un goût exquis, et dont plusieurs étaient très-remarquables comme mérite artistique et comme beauté de conservation. Parmi les lots les plus importants, on peut citer un Mithridate, roi de Pont, adjugé à 1500 fr.; une monnaie de Syracuse, à 345 fr.; une autre avec la tête d'Apollon, 360 fr.; une monnaie de Tarente, 360 fr.; une darique persane, 150 fr.; un Sévère avec Domna et Caracalla, médaille rare frappée en Syrie, 350 fr.; le noble george de Henri VIII, 345 fr.; souverain de Henri VII, 600 fr.; le double souverain d'Édouard VI, 1140 fr.; la pièce de 50 schellings d'Olivier Cromwell, 1675 fr.; la pièce de 10 schellings de la même époque, 750 fr.; la pièce de 20 schellings de Charles I[er], 250 fr. Les deux cent soixante-dix lots ont produit la somme de 30 110 fr.

— Dans une de ses dernières séances, la Société numismatique de Londres a entendu un rapport de M. Vaux, sur une monnaie en cuivre appelée *kasbegi*, frappée par Feth-Aly, shah de Perse, et représentant un lion dévorant un cerf. Il paraîtrait, d'après les savantes observations de cet antiquaire, que le lion dévorant un cerf serait le type national de la Perse dès les temps les plus reculés. Des types semblables existaient en Macédoine, en Cilicie et en Mauritanie.

— Il vient de se former à Londres, sous le patronage de S. A. R. le prince Albert, une société pour l'exploration des ruines de l'Assyrie et de la Babylonie, au point de vue spécial de la Bible. Depuis la publication de l'ouvrage de M. Layard sur cette contrée, on a trouvé des débris d'une époque plus ancienne qu'aucun de ceux précédemment découverts dans les fouilles assyriennes. Une inscription fait connaître des temples qui auraient existé dix-neuf cents ou deux mille ans avant J. C. On espère que des recherches faites avec soin procureront des renseignements sur les rois d'Assyrie, mentionnés dans l'Ancien Testament, et permettront de compléter les chroniques des guerres avec les rois d'Israël et celles relatives à la destruction de leur capitale Samarie. Indépendamment des ruines de l'Assyrie, on sait qu'il existe en Babylonie d'énormes quantités de débris qui ont à peine été visités par les voyageurs européens, et parmi lesquels on a beaucoup de raisons de supposer que l'on trouvera des objets du plus haut intérêt, par rapport à l'histoire sacrée et profane.

BIBLIOGRAPHIE.

Études numismatiques sur une partie du nord-est de la France, par M. C. Robert; Metz, 1852, 1 vol. in-4° avec 18 planches. Paris. C. Rollin-Leleux.

Cet intéressant ouvrage, annoncé depuis longtemps et attendu avec une curieuse impatience, a réalisé les espérances qu'avaient fait naître les savantes et laborieuses recherches de l'auteur, sur cette branche de la numismatique nationale.

Personne, mieux que M. C. Robert, n'était à même de se livrer à de semblables études : habitant Metz et en relations intimes avec les amateurs de numismatique de cette belle partie de la France, il lui a été possible de s'entourer de renseignements et de notes puisés aux meilleures sources, de consulter les documents de nature à jeter du jour sur un travail de cette importance, et d'arriver ainsi à une description exacte et pleine d'intérêt des monuments du nord-est de la France.

Le nombre des médailles que l'auteur a publiées, par suite de ses études numismatiques, est considérable; elles sont gravées pour la plupart dans dix-huit planches qui font suite à l'ouvrage.

M. C. Robert a divisé son livre en plusieurs chapitres, comprenant les monnaies gauloises, les mérovingiennes, les carlovingiennes et les médailles des maisons de Saxe et de Souabe. L'auteur a fait précéder ses descriptions numismatiques d'une introduction embrassant la géographie, l'histoire de la contrée, et les connaissances générales qu'exige l'étude de la numismatique du nord-est de la France.

Le premier paragraphe de l'Introduction a pour titre : *Siècles qu'embrasse l'ouvrage*. L'auteur y annonce qu'il étudiera d'abord les temps gaulois, qu'il passera sans s'arrêter aux règnes des Césars pour aborder l'époque qui tient à la Rome antique autant par les arts que par les institutions, et que les archéologues désignent sous le nom de *romane*. Cette époque comprend dans l'ouvrage les monnaies mérovingiennes, les carlovingiennes, celles qui appartiennent aux princes saxons; enfin les rares *spécimens* du monnoyage semi-royal, semi-baronal de la maison de Souabe, jusqu'aux premières années du XIIe siècle.

Le second paragraphe est consacré à la géographie. M. Robert,

à l'aide des textes des anciens auteurs et des itinéraires, pose les limites primitives du pays des *Mediomatrici* et des *Leuci*, puis il explique la séparation opérée entre les premiers et les *Verduni*, séparation qui eut pour résultat la formation de deux États distincts qui subsistèrent jusqu'au IVe siècle, époque de la division de la Gaule en dix-sept provinces.

Le troisième article est le plus important de l'ouvrage ; il a trait à l'histoire et aux institutions monétaires dont l'étude a été l'objet de travaux remarquables, mais souvent controversés.

Après avoir successivement indiqué les limites géographiques et les limites chronologiques dans lesquelles se trouvent renfermées ses recherches, l'auteur consacre un chapitre spécial à un aperçu de numismatique générale. Le sens du mot *monnaie*, les propriétés et l'origine, l'étymologie, le métal, le poids, la forme, le titre, la facture, l'épigraphie, la fabrication, etc., sont autant de sujets que M. C. Robert a passés en revue et traités avec un soin et une critique qui distinguent les meilleurs ouvrages d'archéologie.

Peut-être M. Robert s'est-il trop étendu sur certaines définitions relatives à la science des monnaies, définitions qui depuis longtemps ont fait le sujet d'importants travaux de numismatique. A part quelques redites dans lesquelles l'auteur devait nécessairement tomber, l'ouvrage qui fait l'objet de ce compte rendu ne peut manquer de fixer l'attention et de mériter à son auteur l'approbation des hommes compétents et des amateurs de la numismatique nationale.

Un grand nombre de médailles inédites et des attributions heureuses se remarquent dans les études numismatiques du nord-est, conçues sur un plan inspiré par une bonne critique, et appréciées par l'Académie des inscriptions qui a rehaussé encore le prix de l'ouvrage si consciencieux de M. Robert, par une mention honorable bien justement méritée. V. L.

Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris, par M. Bonnardot, 1 vol. in-4°. Paris, 1853, Dumoulin.

On est heureux de rencontrer encore des hommes courageux, qui, malgré bien des déceptions, consacrent leur existence et quelquefois leur repos à la réhabilitation des temps passés et à débrouiller le chaos des origines historiques ou monumentales.

M. Bonnardot est incontestablement du nombre de ces natures studieuses qui poursuivent modestement, mais avec persévérance,

la ligne qu'ils se sont tracée. Doué d'une prédilection inépuisable pour sa ville natale, M. Bonnardot après plusieurs autres publications sur Paris, offre aujourd'hui au public ces *Dissertations archéologiques sur les diverses enceintes de Paris*, suivies de *Recherches sur les anciennes portes fortifiées* de cette ville. Ce volume est accompagné de plusieurs planches fort intéressantes par l'exposé des variations qu'ont subies les enceintes et les portes de la capitale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Ce nouvel ouvrage est le résultat :

1° Des recherches faites depuis 1838 jusqu'en 1852 sur tous les lieux où il a été fait des fouilles ou découvert parfaitement quelques débris d'anciennes constructions militaires;

2° Les extraits, fragments, détails fournis par les principaux historiographes parisiens.

3° Les vieilles estampes des graveurs qui ont eu l'heureuse idée de copier ce qu'ils voyaient de l'ancien Paris à leur époque, les plans de la capitale déterrés dans la poussière des bibliothèques; des plans de localités particulières, par des architectes, des moines artistes. M. Bonnardot rend à chacun le tribut de sa vive reconnaissance, sans oublier ce qu'il doit aux miniatures qui révèlent par fois de si précieux trésors à ceux qui savent les consulter. Il analyse tous les ouvrages dans les moindres détails qui lui tombent sous la main, sur les antiquités de l'ancienne Lutèce.

Il fait l'éloge des travaux de ses devanciers et déclare tout naïvement que l'histoire des monuments n'est bien souvent que conjecturale et qu'il s'est vu forcé à ne donner à ses lecteurs que de pénibles hypothèses au lieu de preuves, mais encouragé par cette heureuse pensée que le doute bien motivé est quelquefois le premier pas possible vers la vérité.

M. Bonnardot, à force de recherches persévérantes, est parvenu à reproduire une suite curieuse de plans de Paris, sur lesquels, depuis ceux de N. de Far, vers 1692, jusqu'à ceux dressés, de nos jours, par M. Albert Lenoir, on trouve, à l'aide de fouilles faites à diverses époques, une assez bonne partie des enceintes successives de la vieille cité.

C'est à partir du règne de Philippe Auguste que commence à s'éclaircir l'histoire des enceintes de Paris; avant cette époque on ne trouve que confusion, des conjectures plus ou moins heureuses, mais presque toujours dénuées de preuves.

Au milieu de toutes les investigations de l'auteur sur le sol parisien, nous remarquons (page 30 et suivantes) de curieuses recherches

sur les tours crénelées qui fortifiaient à de certaines distances les murs d'enceinte, sur les chemins de ronde formant comme une zone militaire autour de Paris, jusqu'à ce que l'invasion anglaise y commençât ses premières brèches pendant la captivité du trop chevaleresque roi Jean sans Terre appelé aussi sans Peur.

Plus loin (page 37) on lit, avec non moins d'intérêt, d'autres recherches sur la fameuse tour de Nesle, que les récits des romanciers anciens et modernes ont entourée comme à l'envi d'une enveloppe singulièrement mystérieuse.... Et comme le scandale plaît malheureusement à trop de lecteurs, les récits qui favorisent ou alimentent sa curiosité ont été avidement accueillis; le théâtre lui a prêté toutes ses illusions peintes ou écrites, et les amis de la sévère vérité, plus difficiles mais moins nombreux, n'ont pu, jusqu'à présent, parvenir à rendre à la tour de Nesle sa véritable physionomie. Les graveurs, de leur côté, lui donnant habituellement des formes dramatiques, ont encore fait prévaloir, jusqu'à présent, des récits trop facilement acceptés. Le célèbre Parloux-aux-Bourgeois est à son tour l'objet de documents assez difficile à préciser (page 51 et suivantes).

L'ouvrage du prince Louis-Napoléon sur *Le passé et l'avenir de l'artillerie*, est apprécié à sa juste valeur comme donnant plusieurs renseignements très-importants, même au point de vue archéologique, sur les remparts de Paris, modifiés sensiblement par la terrible et foudroyante invention qui en est le sujet principal.

Les fortifications si célèbres du Temple et de la Bastille, sont l'objet d'études, de recherches et d'une critique historique toujours pleine d'intérêt (pages 192, 193, 194, 195 et suivantes).

Les *Recherches sur les anciennes portes de Paris* (pages 205 à 306), ornées de deux planches, aident à faire comprendre les détails et à suivre l'itinéraire de l'infatigable explorateur dont on admire la marche consciencieuse et méthodique, soutenant toujours la curiosité sans la fatiguer et réveillant de temps à autre l'attention du lecteur par des particularités historiques, des récits légendaires, des détails nombreux et variés sur la vie intime des habitants, les événements militaires, les actes de la royauté, les figures imposantes des magistrats, des nobles, les actes plus humbles mais non moins intéressants des classes ouvrières, des corporations, des confréries, etc., etc., etc.

Tout cet ensemble parfaitement coordonné fait du livre de M. Bonnardot, une œuvre de mérite où le drame et l'étude marchent constamment côte à côte, sans jamais se nuire dans les exigences de leurs couleurs respectives et toujours pour la plus grande gloire de

la science archéologique à laquelle l'auteur s'est dévoué avec un courage si bien digne de son talent.

L. J. GUÉNEBAULT.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

Portefeuille archéologique de la haute et basse Champagne, publié sous la direction de M. Gaussen, à Saint-Martin ès Vignes. Mise en vente des livraisons 15 et 16. Chez l'auteur.

Ces livraisons contiennent : une page et des lettres ornées du bréviaire dit d'Abailard, conservé à la bibliothèque de Chaumont. Des armes et bijoux trouvés à Pouan, de la collection de M. Gauthier. Le reliquaire de Villemaur (XIIIe siècle). Sceaux et contre-sceaux du comte de Champagne, Thibaud IV, conservés aux archives de l'Aube. Ces planches en chromo-lithographie sont d'une exécution qui ne laisse rien à désirer, et prouvent tout le soin que le directeur apporte dans la publication de ce magnifique ouvrage.

Élite des monuments céramographiques, matériaux pour servir à l'histoire des religions et des mœurs de l'antiquité, expliqués et commentés par MM. Ch. Lenormant et de Witte. Mise en vente des livraisons 113, 114, 115, 116. Paris, Leleux.

Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent et autres tissus précieux en Occident, principalement en France pendant le moyen âge, par Francisque Michel, in-4°, tome II, contenant de nombreuses additions et corrections au premier volume, et une table générale des matières contenues dans cet intéressant ouvrage. Paris, Leleux, 1854.

L'architecture du Ve au XVIe siècle, et les arts qui en dépendent, par Jules Gailhabaud, liv. 90 à 100. Paris, Gide et Baudry.

Parmi les planches contenues dans ces livraisons, nous citerons : le transsept de l'église cathédrale de Meaux. Détails de la façade de la cathédrale de Chartres. Des boiseries sculptées et des ustensiles de luminaires, candélabres pour le cierge Pascal dans l'église Santa-Maria in Organo, à Vérone. Des notices accompagnent les planches.

NOTICE

SUR AHMÈS, DIT PENSOUVAN

(XVII[e] ET XVIII[e] DYNASTIES).

Au nombre des monuments qui composent le musée égyptien du Louvre, se trouvent deux fragments en pierre calcaire, inscrits au catalogue sous le n° 49 (c. § 4), et contenant deux inscriptions hiéroglyphiques que M. Prisse d'Avennes a publiées dans son *Recueil de Monuments égyptiens*, et sur lesquels M. E. de Rougé a donné les détails suivants :

« Ces deux inscriptions paraissent avoir décoré les deux côtés du siége d'une petite statue; elles présentent un grand intérêt historique. Un guerrier nommé *Ahmès*, dit *Pensouvan*, raconte brièvement ses exploits sur la face gauche. Il a fait une première campagne sous le roi *Amosis*, et accompagné le roi *Aménophis I*[er] dans deux expéditions. Sous *Toutmès I*[er], il fit d'abord la campagne d'Éthiopie, puis celle de la Mésopotamie (Naharaïn) : sa dernière expédition, sous *Toutmès II*, était dirigée contre les *Schasou*, peuple asiatique. A chaque campagne, il tue des ennemis ou fait des prisonniers; en Mésopotamie, il s'empare d'un char et d'un cheval.

« L'inscription de droite est remplie par les faveurs que lui a values sa bravoure. Depuis *Amosis* jusqu'à *Toutmès III*, chaque souverain lui a donné des poignards, des colliers, des haches d'armes et des lions en or. Ces lions se portaient suspendus à un grand collier comme la *Toison d'or*.

« Ce monument nous apprend que, dès *Toutmès I*[er], les armes égyptiennes avaient pénétré jusqu'au cœur de l'Asie (1). »

Ce personnage a vécu à l'époque glorieuse où les Pharaons, ayant expulsé les Pasteurs, purent porter leurs armes hors de l'Égypte, et commencèrent cette suite de conquêtes brillantes qui donnèrent tant d'éclat à la XVIII[e] et à la XIX[e] dynasties. Un au-

(1) Notice du musée égyptien, p. 76.

tre guerrier du même nom, *Ahmès, chef des nautonniers*, s'était distingué vers le même temps. Dans une inscription recueillie dans son tombeau à *Eléthya*, par Champollion, et dont la traduction a été commencée par M. E. de Rougé, à qui elle a fourni le sujet d'un très-remarquable mémoire inséré dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, on trouve la mention de campagnes faites sous les mêmes rois, de récompenses honorifiques comme en reçut *Ahmès*, dit *Pensouvan*, et, de plus, de dons de terres et d'esclaves des deux sexes pour les cultiver. L'enthousiasme avec lequel le *chef des nautonniers* célèbre ces actes de munificence, prouve qu'il lui était très-agréable de recevoir les témoignages de la bienveillance royale sous une forme plus solide que des colliers et des décorations. On peut en conclure que lorsqu'il débuta dans la carrière militaire, il avait sa fortune à faire, et qu'il dut à sa bravoure ses richesses et l'illustration de son nom. Il est à remarquer, en effet, que, dès la troisième colonne de son inscription, après l'énumération des honneurs qu'il avait reçus et des richesses qui lui avaient été *données*, on trouve une phrase que M. E. de Rougé traduit avec beaucoup de précision : *La grandeur du nom acquis par ses actions ne s'obscurcira jamais dans ce pays.* Assurément cet homme, qui s'enorgueillissait de s'être fait un nom par sa valeur, ne devait point être d'une illustre origine ; c'était tout simplement un officier de fortune qui avait couru les aventures dans des temps de troubles, s'était enrichi du butin fait sur l'ennemi et des récompenses des rois qu'il avait servis, et qui, commençant l'illustration de sa race, se complaisait à raconter ses exploits, et à montrer d'où il était parti, et à quelle position il était parvenu par son mérite. Cette opinion est d'autant plus vraisemblable, que l'inscription consacrée à célébrer ses louanges est dépourvue de la formule qui indique ordinairement la noblesse du défunt ( ) et que le nom de son père n'est accompagné d'aucun titre ; il est seulement question des fonctions qu'il remplissait, et qui n'étaient autres que celles de messager du roi (2). Le

(2) M. Ch. Lenormant, qui a expliqué toute l'inscription d'*Ahmès*, *chef des nautonniers*, dans ses leçons au Collége de France, lit le groupe *messager*, en le rapprochant de la racine copte ⲟⲩⲱ *nunciare*, *alloqui;* en com-

jeune Ahmès, qui avait débuté dans cet obscur métier, le quitta *dès qu'il ne fut plus un enfant*, et obtint un emploi auprès de la personne royale, sans doute celui de *coureur*, puisqu'il dit (ligne 7) : *C'était à moi de servir le roi sur mes jambes dans ses courses sur son char;* et (ligne 8) : *je résidais dans la citadelle du palais de Tanis, et c'était à moi de me donner du mouvement sur mes jambes au-devant de Sa Majesté.* C'est à partir de cette époque, qu'*Ahmès* vit s'ouvrir devant lui la carrière brillante et fructueuse qu'il parcourut glorieusement sous quatre rois successifs, et au terme de laquelle on le voit *chef des nautonniers*, fonctions qui n'étaient pas sans analogie avec son premier état.

Quoi qu'il en soit, son contemporain *Ahmès*, dit *Pensouvan*, était un tout autre personnage : les qualifications honorifiques abondent dans son inscription; il était noble chef royal, prince même, et tandis qu'on donnait au *chef des nautonniers* la même décoration jusqu'à sept fois, il recevait, lui, des colliers et des lions d'or, enfin tous les insignes qui étaient sans doute réservés à la haute

position ⲦⲀⲨⲞ *nuncium, nunciatio, proferre, loqui :* ⲦⲀⲞⲨⲞ *mittere, nunciare, narrare* (cf. ⲞⲨⲀⲒ *longè* ⲞⲨⲈ *distantia*, ⲞⲨⲰⲒ *cursus, impetus*). Ce groupe est le plus souvent déterminé par la barque, qui convient très-bien à l'idée de messager daus un pays comme l'Égypte, où les communications avaient lieu par le fleuve : la barque est d'ailleurs un déterminatif ordinaire de l'idée du mouvement par locomotion.

Évidemment M. E. de Rougé avait entrevu cette lecture, puisqu'il rapproche le groupe de ⲞⲨⲀ *porter :* « Nous avons, dit-il, une racine très-semblable OUA° qui signifie *porter;* mais le mot *porter* aurait sans doute un régime, l'objet porté. Notre mot a, de plus, une troisième voyelle OU, qui ne paraît pas dans le thème OUA° *porter*. Cependant, les voyelles étant quelquefois omises, ces deux mots pourraient bien être rapprochés. » (Inscription d'Ahmès, p. 132.) Et il ajoute en note : « Ce terme OUA° est très-analogue à WA *porter* (en copte ϤⲀⲒ); le copte a conservé un impératif isolé ⲀⲨ *fer*, qui doit venir du radical OU-OUA° (cf. ⲀⲢⲒ *fac* de ⲈⲢ *facere;* ⲀϪⲒ *dic* de ϪⲈ *dicere*). ⲀⲨ = Ⲁ — ⲞⲨ. » S'il n'est pas arrivé jusqu'au vrai sens, c'est qu'il était préoccupé de l'idée qu'Ahmès était un grand dignitaire qui avait figuré avec des attributions inconnues, dans de pompeuses cérémonies, dont il n'est cependant pas fait mention dans son inscription, et que cette idée excluait abso-

noblesse égyptienne (3). Cette notion est curieuse, non-seulement en ce qu'elle prouve que dans l'antiquité la plus reculée on faisait un usage souvent assez peu modéré de décorations, qui avaient même une variété fort remarquable (la vanité humaine n'a certes pas attendu notre époque pour s'épanouir), mais parce qu'elle fait connaître un des moyens qu'ont employés les Pharaons pour stimuler le patriotisme de leurs sujets et exciter leur ardeur belliqueuse. Nous sommes édifiés maintenant sur le chapitre des

lument l'attribution à ce personnage des fonctions vulgaires de *messager*. On ne peut cependant pas expliquer d'une autre manière la phrase suivante (ligne 5).



Je fis	le métier de messager	tour à tour avec lui	dans la barque	du	veau	pour le service ϨHOϒ utilitas	du seigneur des deux mondes.

Un fait remarquable, c'est l'usage établi, dès ces temps reculés, de donner un nom particulier aux barques : celle sur laquelle naviguaient Ahmès et son père se nommait *le Veau* UᴀCI ; dans la ligne 9 de la même inscription est mentionnée une barque nommée *Memphis* UεNOqPε; et Ahmès parle, dans la ligne 20, de deux expéditions qu'il fit dans le Nord, étant dans la barque du commandement c'était sans doute le vaisseau amiral.

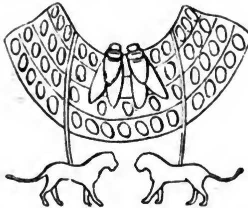
(3) Dans le tombeau décrit par Champollion, sous le n° 36 (manuscrits, l. V. hypogées), sont représentés trois personnages portant sur la poitrine un riche collier d'or. L'un de ces personnages, dont le nom et les titres sont malheureusement effacés, a un collier différent des autres, en ce qu'il est orné de deux mouches et de deux lions ; c'était sans doute une décoration dans le genre de celles que reçut *Ahmès*, dit *Pensouvan*, dont ces personnages étaient contemporains, puisque ce tombeau porte les figures et les cartouches de Toutmès III et de son fils Améno-

récompenses; plus tard, sans doute, nous aurons des révélations sur les peines et les châtiments qui atteignaient les hommes de mauvaise volonté, car ce n'était pas en vain que les Pharaons tenaient dans leurs mains le fouet symbolique.

Champollion avait signalé dans ses *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie* un monument très-remarquable, qui remontait au commencement de la dix-huitième dynastie, précisément à l'époque où vivaient les deux *Ahmès* dont il est ici question : c'était un tombeau presque ruiné, voisin de celui d'*Ahmès, chef des nautonniers*. Voici ce qu'il en dit :

« Pour ne pas trop allonger l'article d'Éléthya, je terminerai par l'indication d'un tombeau presque ruiné; il m'a fait connaître quatre générations de grands personnages du pays, qui l'ont gouverné sous le titre de *Souten-si de Sowan* (prince d'Éléthya) durant les règnes des cinq premiers rois de la XVIIIe dynastie, savoir : Amenothph Ier (Amenoftep), Thouthmosis Ier, Thouthmosis II, Amensé et Thouthmosis III (Mœris), auprès desquels ils tenaient un rang élevé dans leur service personnel, ainsi que dans celui des

his II. Nous donnons un dessin de ce collier d'après un calque pris sur la copie de Champollion :



Les deux insectes que Champollion nomme des *mouches* ont, sur sa copie, quelque rapport avec des abeilles, et il faut convenir que nous concevons mieux l'abeille portée en décoration comme un symbole d'une utile activité, que la mouche, parasite incommode, dont nous avons fait un qualificatif peu honorable; mais les Égyptiens ne raisonnaient pas comme nous : la mouche leur rendait sans doute des services, ou était le type de quelque bonne qualité, puisqu'ils étalaient son image sur la poitrine des grands personnages. D'ailleurs, il faut s'en rapporter à Champollion, qui a pu copier avec plus ou moins de précision le modèle qu'il avait sous les yeux, mais qui certainement ne s'est pas trompé en disant que c'était deux mouches. C'est donc une variété de décoration à ajouter à celles qui sont déjà connues, et l'ordre de la *Mouche* doit figurer à côté de l'ordre du *Lion* dans les fastes de la chevalerie égyptienne.

reines Ahmosis-Ataré et Ahmosis, femmes des deux premiers rois nommés, et de Ranofré, fille de la reine Amensó et sœur de Mœris. Tous ces personnages royaux sont successivement nommés dans les inscriptions de l'hypogée, et forment ainsi un supplément et une confirmation précieuse de la table d'Abydos (4).

Il eut le soin de relever les inscriptions, malheureusement peu nombreuses de ce tombeau; on n'a publié dans les planches de son voyage que celle qui était gravée sur la paroi droite et qui contient la généalogie des quatre personnages qu'il désigne sous le titre de *Souten-si*, et une invocation au soleil. L'inscription de la paroi gauche, plus incomplète encore que l'autre, a été négligée par l'éditeur, qui l'a jugée sans doute d'un intérêt médiocre, et l'a passée sous silence, ainsi que celle qui était à l'entrée de l'hypogée. Or, à la fin de l'inscription de la paroi gauche se trouve reproduite la plus grande partie de celle qui est gravée sur le côté droit du fragment de pierre calcaire du musée du Louvre, relative aux faveurs dont *Ahmès*, dit *Pensouvan*, fut l'objet; et, de plus, on lit sur la porte du tombeau, les titres, le nom et le surnom de ce personnage. Malheureusement ces deux inscriptions sont très-incomplètes, et on pourra voir par le *fac-simile* que nous donnons de la copie de Champollion (5), qu'elles renferment de nombreuses lacunes qui rendent le texte difficile à expliquer d'une manière satisfaisante. Néanmoins, telles qu'elles sont, elles présentent un grand intérêt pour l'histoire de la dix-huitième dynastie, et fournissent des documents curieux pour la biographie d'*Ahmès*, dit *Pensouvan*, qui était un *Souten-si de Sowan*, ou prince d'Éléthya.

Ce titre de *Souten-si*, fils royal, donné à des personnages qui n'étaient pas fils de roi, est connu par d'autres exemples. Sous le règne de Ramsès II, on trouve un ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲥⲓ ⲛ̄ Ⲕⲟⲩϣ (prince d'Éthiopie), nommé *Pehor*, qui joue un rôle important auprès du souverain, et dont il est fréquemment fait mention dans les inscriptions de cette époque. C'était probablement une sorte de vice-royauté héréditaire qui était désignée par ce titre; du moins les Souten-si de Sowan paraissent avoir eu le privilége de transmettre à leurs enfants le pouvoir qu'ils exerçaient, puisque dans l'inscription gravée sur la paroi droite de leur hypogée on voit une suite généalogique de quatre princes qui ont successivement gouverné Eléthya. Dans un tombeau voisin, que Champollion a

(4) *Lettres d'Égypte*, p. 198.
(5) Planche 233 ci-jointe.

décrit dans ses notices manuscrites, se trouvent les noms de deux frères *Ammonmès* et *Ouokchmès*, qualifiés tous deux de *Souten-si*; et, ce qui prouve l'importance attachée à ce titre et la considération que l'on gagnait au service de ces dignitaires, c'est que le personnage auquel a été consacré ce riche tombeau, se glorifie d'avoir été le père nourricier du prince *Ouokchmès*.

L'usage des surnoms était assez fréquent dans l'ancienne Égypte, et nous voyons même au nombre des quatre princes d'Éléthya, mentionnés sur la paroi droite de l'hypogée, un *Amenopt* dit *Epaphus*, suivant la traduction de Champollion. Le nom du roi régnant étant le nom à la mode chez les Égyptiens, à peu près comme chez nous, on le donnait assez généralement aux enfants qui naissaient pendant la durée du règne, par une sorte de flatterie qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours et que notre civilisation ne dédaigne pas; mais nous, du moins, nous avons un nom de famille, qui est notre véritable nom, celui sous lequel nous sommes connus; de sorte que le nom royal que l'on nous donne par enthousiasme pour le Pouvoir présent, ou par regrets pour le Pouvoir passé, n'est qu'un *petit nom* destiné à distinguer notre individualité dans notre propre famille. Il n'en était pas de même en Égypte où les noms patronimiques n'existaient pas : on y donnait aux enfants des noms qualificatifs ou qui renfermaient une allusion à certaines circonstances dont on voulait conserver le souvenir, suivant un usage commun aux peuples primitifs, et dont on trouve de fréquents exemples dans la Bible, pour l'époque même où les Hébreux étaient en Égypte (6). Lors donc qu'en mémoire du Pharaon régnant, on les nommait Ahmès ou Ahmosis (engendré de la Lune), Thoutmès ou Thoutmosis (engendré de Thoth), il fallait bien ajouter à ces noms une désignation quelconque pour éviter la confusion qui se serait établie dans cette multitude d'homonymes. Ordinairement, c'était le nom de la mère qui était ajouté au nom de l'enfant (singulier usage, qui prouve que la sagesse égyptienne n'avait pas admis la maxime : *Is pater est quem nuptiæ demonstrant*), quelquefois celui du père; il arrivait aussi qu'on ne

(6) *Manassès* : « Oblivisci me fecit Deus omnium laborum meorum et domus « patris mei. » — *Ephraïm* : « Crescere me fecit Deus in terrâ paupertatis meæ. » Genèse, XLI, 51-52. — *Moyses* : « Quia de aqua tulit eum. » Exode, II, 10. Ce dernier nom est complétement égyptien : ⲙⲱⲟⲩ ⲱⲓϣ *tiré de l'eau* (traduction de M. Ch. Lenormant). *Gersam* : « Advena fui in terrâ alienâ. — *Eliezer* : Deus « patris mei adjutor meus eripuit me de manu Pharaonis. » Exode, II, 22.

mentionnait ni l'un ni l'autre, et qu'on les remplaçait par un surnom, comme on le voit pour *Ahmès*, dit *Pensouvan* (7). Mais c'était l'exception, car dans la nombreuse collection du Louvre on trouve à peine quelques personnages qui ont des surnoms; parmi ces personnages, les uns ont appartenu à la famille royale, comme la princesse surnommée *Went* (c. § 2, n° 9); les autres ont rempli des fonctions importantes. Ne pourrait-on pas en conclure que cette exception était réservée pour une certaine classe d'individus? C'est ce qu'une étude attentive des monuments fera peut-être connaître.

Il est bien regrettable que l'inscription de la paroi gauche du tombeau des Souten-si de Sowan ne nous soit pas parvenue dans sa totalité : elle contenait, sans nul doute, la biographie complète d'*Ahmès*, dit *Pensouvan*, et nous aurait fourni des détails intimes sur l'existence politique d'un personnage égyptien exerçant un grand commandement sous le dernier roi de la XVII[e] et les premiers rois de la XVIII[e] dynastie, et qui fut mêlé à tous les événements de ces temps reculés. La mention des campagnes qu'il fit sous les Pharaons qui se succédèrent d'Amosis à Toutmès III, et qui se trouve sur le fragment du Louvre, manque à l'inscription de son tombeau; mais toutes les récompenses qu'il reçut de ces cinq rois y figurent dans le même ordre que sur le fragment du Louvre. Il se vante de les avoir tous servis avec l'énergie d'un capitaine accompli, et justifie ainsi les faveurs dont il fut l'objet. Sa carrière militaire eut la durée de près d'un siècle, si l'on admet les calculs d'Eusèbe, d'accord d'ailleurs avec ceux de Josèphe. Il n'y a certes rien d'impossible à ce qu'un guerrier, qui était au service du dernier roi de la XVII[e] dynastie, sous lequel il combattit et fit des pri-

(7) Le surnom d'Ahmès, composé du pronom démonstratif ⲠⲀⲒ *celui*, de la copulative Ⲛ *de*, et du nom de la ville de *Sowan*, signifie le *Sowanais* ou l'*Eléthyen*. Il était distingué des autres Ahmès, très-nombreux à cette époque, par le nom de sa ville natale, comme cela s'est pratiqué chez nous pour des personnages homonymes, tels que Merlin de Douai, Merlin de Thionville, etc., etc. On a perfectionné, de nos jours, l'usage de ces surnoms, qu'on a presque élevés à la hauteur d'un titre nobiliaire, et tel petit village obscur a vu son nom rimant en *ic* ou en *ac*, usurpé pour allonger un nom plébéien et lui donner une apparence aristocratique. Ce petit artifice de la vanité étant inconnu du temps des Pharaons, on n'est pas exposé, en étudiant leurs inscriptions, à prendre

Le nom d'un port pour un nom d'homme.

Ce qui pourra bien arriver aux archéologues futurs quand ils voudront débrouiller notre époque.

sonniers, vécut encore quatre-vingts ans après la mort d'Amosis, sous son quatrième successeur, Mœris; la Bible nous fournit, à une époque contemporaine, des exemples d'une pareille longévité : Jacob vécut cent quarante-sept ans; Joseph cent dix ans; et, plus tard, Moïse commença à quatre-vingts ans sa mission libératrice.

Il n'est pas sans intérêt de voir cette concordance dans la durée de la vie de certains personnages historiques égyptiens et des patriarches hébreux; c'est une confirmation éclatante de la sincérité de l'écrivain sacré, qui, en attribuant à ceux-ci une existence dépassant de beaucoup le terme actuel de la vie humaine, n'exagérait rien, et annonçait un fait très-fréquent sans doute dans ces temps anciens, mais qui nous paraît à peine croyable aujourd'hui. La longévité d'*Ahmès*, dit *Pensouvan*, méritait donc d'être signalée à ce titre : elle a d'ailleurs une haute importance historique, parce qu'elle se rattache à cinq règnes successifs, et fournit un moyen de contrôler en quelque sorte leur durée. On ne peut se dissimuler que la chronologie égyptienne, telle qu'elle résulte du texte de Manéthon, texte que l'inexactitude, l'ignorance, peut-être même la mauvaise foi des copistes rendent d'une autorité contestable, quant à la durée des dynasties, ne doit être admise que sous bénéfice d'inventaire : c'est dans les monuments qu'il faut chercher la confirmation des chiffres donnés par cet historien, ou le redressement des erreurs qu'ont pu commettre ceux qui l'ont transcrit. L'inscription d'*Ahmès*, dit *Pensouvan* est, sous ce rapport, un document précieux, dont il faudra tenir grand compte quand la connaissance d'inscriptions analogues permettra d'établir définitivement, d'après les monuments, le calcul exact de la durée des XVIIe et XVIIIe dynasties.

EPHRÈM POITEVIN.

LES

FRONTONS DU PARTHÉNON.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

Les esquisses de Carrey laissent encore assez de vague pour qu'on ait compris différemment, non pas le sujet du fronton occidental, mais la manière dont il avait été développé. C'est la dispute de Neptune et de Minerve assurément; car on reconnaît au milieu du fronton les deux divinités qui s'élancent l'une loin de l'autre, Minerve, avec une ardeur victorieuse, Neptune, vaincu et irrité. Mais quelle tradition avait suivie l'artiste? Montrait-il l'olivier nouvellement planté et la vague jaillissant sous le trident? Longtemps on s'est contenté de cette supposition. Ou bien avait-il cherché dans les récits changeants de la vieille mythologie une idée plus favorable aux mouvements que l'art désire, à la variété et à l'intérêt que demande une grande composition? C'est l'opinion d'Ottfried Müller (2), que je partagerais volontiers, parce que seule elle explique d'une manière satisfaisante la disposition générale de l'action et chaque personnage.

Neptune a frappé la terre de son trident et fait naître le cheval (3), frémissant et indompté. Minerve, aux yeux du dieu étonné, l'a saisi, soumis au joug (4); on la voit le contenir d'un bras puissant, tandis que la Victoire et Érechthée sur le char tiennent les rênes d'une main déjà confiante (5).

(1) Voy. le n° du 15 avril, p. 14.

(2) *De Signis olim in postico Parthenonis fastigio positis Commentatio.* Göttingen, 1827).

(3) Tuque, o, cui prima frementem
Fudit equum tellus, magno percussa tridenti,
Neptune....
(Virg., *Georg.*, I, 13.)

(4) Les Athéniens donnaient à Minerve le surnom d'Hippia (Paus., *Att.*, XXX, XXXI, Suidas, Ἱππεία Ἀθηνᾶ. Arist., id. *Panath.*, p. 184. Cic., *de Nat. Deor.*, III. Ælien, *Var. Hist.*, III, 38. Pline, VII, 56, etc., etc.).

(5) C'est le fronton occidental que décrit évidemment le scoliaste d'Aristide (Éd. Frommel, p. 366) : Πάρεδρον τῆς θεοῦ φησὶν ἐπειδὴ ἐν τῇ Ἀκροπόλει, ὀπίσω αὐτῆς γέγραπται ἅρμα ἐλαύνων, ὡς πρῶτον τοῦτο παρὰ τῆς θεοῦ δεξάμενος.

Ὀπίσω τῆς θεοῦ, dit Müller, in *postico* Parthenonis fastigio.

Ce système n'exclut nullement la naissance de l'olivier. Minerve, qui l'a d'abord produit, ne fait que compléter la défaite de son rival, en tournant contre lui son propre présent, inutile si elle n'en montrait l'usage aux mortels.

Mais il est assez difficile, quelle que soit l'opinion que l'on adopte, de trouver la place de l'olivier. Les jambes de Neptune et de Minerve se croisent. De l'autre côté, Minerve touche aux chevaux ; il paraît impossible de mettre un arbre auprès d'elle. Le supposer entre les jambes écartées de Neptune, ce serait une idée étrange. Il était probablement très-petit et en métal ; car le fragment qui existe à Londres a été trouvé, non pas au pied du fronton occidental, mais à l'angle de la façade orientale. Ce qui est plus décisif encore, c'est qu'il n'est pas en marbre pentélique. En outre, il y a auprès du tronc de l'arbre un pied colossal en marbre de même nature, qui ne peut par conséquent avoir appartenu ni au Neptune ni à la Minerve du Parthénon, tous deux en marbre pentélique. On sait d'ailleurs (1) qu'il faut réunir ce fragment à des branches d'olivier en marbre de l'Hymette que l'on a retrouvées du même côté et que l'on conserve dans l'Acropole d'Athènes. Ce sont les restes d'un groupe détaché, d'une offrande citée par Pausanias avant d'entrer au Parthénon. Ce groupe représentait Neptune et Minerve, faisant paraître, l'une l'olivier, l'autre un flot de la mer.

Mais l'existence de l'olivier ne changerait en rien l'explication proposée par Ottfried Müller, puisque ce n'est qu'après l'avoir planté que Minerve dompte le cheval.

Il ne reste du Neptune qu'un morceau du torse (2) d'une puissance et d'une perfection divine. Le haut de sa poitrine justifie l'idée des poëtes qui croyaient que la poitrine d'aucun dieu n'en égalait la beauté.

« Agamemnon, qui a les yeux et la tête de Jupiter maître de la « foudre, la ceinture de Mars, la poitrine de Neptune (3). »

De la Minerve, nous avons également une partie de la poitrine (4), couverte de grands plis, et de l'égide. On voit, au bord, les trous auxquels s'attachaient les serpents de métal, et, au milieu, ceux

(1) Voy. le chapitre XIII du premier volume de l'*Acropole d'Athènes*.

(2) A Londres.

(3) ....'Αγαμέμνων
Ὄμματα καὶ κεφαλὴν ἴκελος Διὶ τερπικεραύνῳ,
Ἄρεϊ δὲ ζώνην, στέρνον δὲ Ποσειδάωνι.
(Hom., *Il.*, II, 477.

(4) A Londres.

où la tête de Méduse était fixée. Un morceau du masque de Minerve gisait sur le fronton (1). Lord Elgin l'a fait enlever et emporter à Londres. L'orbite des yeux est creusée pour recevoir des globes d'une matière plus précieuse, et le front encadré par une coiffure plaquée qui rappelle le tétradrachme du siècle de Périclès. Le masque a trente-cinq centimètres environ de développement, deux fois la proportion ordinaire. Le casque de bronze qui enfermait la tête a laissé un sillon qui en dessine le contour. On voit aussi les traces des clous qui le retenaient (2).

La proportion du Neptune et de la Minerve est de onze pieds. Les deux divinités avaient chacune derrière elles leurs partisans et leurs favoris : Neptune les dieux de la mer, Minerve les héros de l'Attique (3).

Les chevaux que Minerve contenait d'une main puissante, traînaient sur un char la Victoire et Érechthée. De tous les deux il reste le torse (4). Celui de la Victoire est d'une vérité et d'un mouvement charmants. Sa tunique est serrée autour des reins par une large ceinture. Le corps un peu replié sur lui-même, les jambes pressées et fléchissantes, rassemblent gracieusement leur force et toute leur élasticité. La tête de la Victoire, emportée à Venise par quelque Vénitien, après la prise de l'Acropole, a été reconnue par M. le comte de Laborde, à qui elle appartient aujourd'hui. Quant aux chevaux qu'elle osait conduire, à la grande admiration d'Érechthée (5), on sait que Morosini, frappé de leur beauté, voulut les emporter à Venise. Ses gens s'y prirent si malheureusement qu'ils les précipitèrent sur le rocher. On en a retrouvé des fragments nombreux (6). On remarquera de préférence les têtes, inférieures peut-être à celles du fronton oriental, une jambe de derrière où le jeu des muscles, les saillies des veines sont rendus avec une vérité et

(1) — This fragment was found upon the floor of the pediment (*Brit. Mus.*, p. 26).

(2) The head was originally covered with a bronze helmet, as appears not only from a furrow which forms the line of contact with the forhead, but from the holes for fustening the helmet to the marble. (*Ibid.*)

(3) Telle est la richesse de la mythologie grecque, qu'il est aisé d'y choisir à son gré des noms pour chaque personnage et de les justifier. Mais comme il est indifférent que telle figure soit Thalassa, Thétis ou Amphitrite, que telle autre soit le Céphise, l'Éridan ou l'Ilissus, je garderai les noms qui, depuis quarante ans, sont adoptés et populaires.

(4) A Londres.

(5) Dans le dessin de Carrey la tête d'Érechthée est tournée, non pas vers Minerve, mais vers la Victoire.

(6) Aujourd'hui dans la citerne au-dessous du Parthénon.

un fini incroyables. C'est là qu'on juge combien l'école de Phidias savait faire circuler sous la peau le sang et la vie, et l'on ne peut douter qu'elle n'eût pu exprimer les veines sur les figures du fronton. Mais, dans les idées antiques, les dieux et les héros divinisés n'avaient rien de la grossièreté des organes humains : l'immortalité les animait d'un souffle subtil et éthéré.

Derrière le char étaient deux des filles de Cécrops, Pandrose et Hersé : la dernière assise, l'autre retenant par la main le petit Érésichton effrayé, qui la tirait violemment loin des chevaux et du tumulte (1).

Aglaure, la troisième sœur, était agenouillée auprès de son père Cécrops, un bras passé autour de son cou. Il y a dans sa pose de l'abandon et comme de l'affaissement. Sa tunique défaite laisse à découvert l'épaule et le sein gauche, à peu près comme dans les statues d'Amazones blessés. On dirait que l'artiste avait voulu rappeler la mort héroïque (2) à laquelle Aglaure s'était condamnée pour obéir à l'oracle et assurer la victoire aux Athéniens. Cécrops est assis, les jambes ramenées sous lui et couvertes d'une draperie. Appuyé fortement sur le bras gauche roidi, il soutient sa fille chancelante.

C'est assurément le plus beau morceau et le plus complet qui soit resté à Athènes, bien qu'il soit assez endommagé pour ne pouvoir être comparé aux figures de l'autre fronton. Le dos nerveux de Cécrops et le bras qu'Aglaure passe autour de son cou sont cependant remarquables par leur conservation. Il faut, pour les voir, monter par l'escalier du minaret, s'avancer sur la saillie brisée du fronton et la traverser dans toute sa longueur.

Il y a ensuite une lacune dans le dessin de Carrey où l'on supposera, si l'on veut, la nymphe *Callirrhoé*, sœur de l'Ilissus, puisque l'Ilissus lui-même était étendu sous l'angle resserré du fronton. *L'Alphée* occupait la même place au temple d'Olympie (3).

Si justement célèbre que soit la figure nue de l'Ilissus (4), on a eu

(1) Toutes ces statues sont perdues, mais le groupe suivant se voit encore entier sur le fronton, à la place qu'il occupe depuis tant de siècles.

(2) C'était une des traditions les plus populaires. Les jeunes Athéniens, lorsqu'ils s'armaient pour la première fois, allaient jurer dans le sanctuaire d'Aglaure de mourir, comme elle, pour leur patrie (Plut., *Vie d'Alcibiade*. Ulp., *in Dem. de Fals. Legat.*).

On sait que la tradition confondait les deux Aglaure, la fille de Cécrops et la fille de Léos.

(3) Paus., *Elid.*, I, chap. x.

(4) A Londres. Le Céphise a plus de droits à être considéré comme le fleuve de l'Attique. Il traverse toute la plaine et la fertilise, tandis que l'Ilissus n'a qu'un

tort, je crois, de l'égaler à l'Hercule. Mais s'il a moins de grandiose, la vie s'y montre avec tant de vivacité et de charme, qu'il séduit au premier regard. A demi couché, il semble se lever par un élan subit pour regarder le triomphe de Minerve. Le bras et la main gauches supportent tout le haut du corps qui se redresse, tandis que le bas repose encore sur le côté. Ce mouvement, qui donne au torse une flexion hardie et un jeu compliqué, est rendu avec une vérité qui va jusquà l'illusion. Quoique la donnée du Laocoon permette d'accuser avec une certaine exagération les os, les muscles et tous les éléments de la force humaine, il y a tant de détails d'anatomie, que l'art se laisse trop voir, et que la science cherche trop à se montrer.

Chez l'Ilissus, la science se cache pour ne laisser paraître que la nature. La chair et son mol embonpoint, l'enveloppe plus ferme de la peau, couvrent ces mille détails que le scalpel doit seul révéler. Mais la saillie du sternum et des côtes, la tension des muscles du flanc, ce qui doit trahir au dehors le jeu intérieur des os et de leurs attaches, tout cela se produit avec une aisance et une sécurité qui n'est plus l'art, mais la vérité elle-même avec toute sa persuasion.

En même temps est répandue sur ce marbre je ne sais quelle fleur de poli, de grâce, d'immortalité. Le dos est d'une finesse et d'une douceur surprenantes. La chute des reins a même quelque chose du type féminin. C'est bien une de ces divinités qui, sous de frais ombrages et dans des grottes inconnues, dorment au murmure de leur humble source. La draperie sur laquelle l'Ilissus est assis marie ses ondulations aux vagues sculptées sur la plinthe (1). Comment M. Leake a-t-il pu repousser un nom populaire pour nommer *Cranaüs* (2), un vieux roi de l'Attique? Si le caractère de la sculpture ne le frappait point, les vagues, cette preuve tout écrite, eussent dû l'avertir.

Derrière Neptune se trouvaient les divinités qui lui étaient chères et qui venaient à sa suite prendre possession de la ville naissante : Thétis, dont la tête est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale (3);

cours pauvre et inutile. Sophocle a chanté les bienfaits et les charmes du Céphise. (*OEdipe à Colonne*, chœur 3.)

(1) That it represents a river god, seems strongly indicated by the ondulating flow given to every part of the draperie which accompagnies the figure (*Brit. Musœum*, p. 23.)

(2) *Topogr. of Ath.*, p. 539.

(3) M. Lenormant a reconnu cette tête qui était ensevelie auparavant dans les caves de la Bibliothèque. Il appelle Leucothée ou Halia la figure à laquelle elle

Amphitrite, la jambe nue et un monstre marin à ses pieds; Latone, pour qui le dieu des mers avait fait naître Délos, l'île flottante. De chaque côté elle tenait Apollon et Diane enfants. On a leurs deux petits torses et un fragment drapé de Latone (1).

Puis Vénus, fille de l'onde, était assise sur les genoux de Thalassa. Elle était nue, sauf quelques plis où l'exigait le bon goût, surtout au sommet d'un temple. Enfin, vers l'angle du fronton, étaient trois personnages assis ou couchés : deux femmes pour lesquelles on a choisi dans le cycle neptunien les noms de *Leucothée* et d'*Euryte ;* un homme qui sera, si l'on veut, *Halirrothius*, fils de cette dernière et de Neptune. On l'a retrouvé tel que le représente le dessin de Carrey, moins la tête (2). Ce sont les mêmes beautés, qui demanderaient la répétition des mêmes éloges.

Un boulet vénitien a probablement fait éclater l'Euryte. Je ne puis m'expliquer autrement la coupe horizontale qui n'a laissé à sa place que la partie inférieure de cette statue. En montant sur le fronton même, on admirera autour du flanc des plis d'une extrême délicatesse (3).

Tel était l'ensemble de ces compositions dont on ne peut se faire malheureusement qu'une idée bien incomplète. Il faut, non-seulement que l'imagination se figure ces marbres dont aucune époque de l'art n'a pu égaler la beauté, mais les ornements qu'un goût différent du nôtre avait ajoutés casques, lances et tridents en bronze, couronnes et ceintures dorées, attributs, emblèmes de toute espèce. Si l'on en croit certains témoignages, les statues elles-mêmes étaient peintes et gardaient encore des traces de dorures (4), ce qui ne surprendra pas ceux qui connaissent le mélange continuel (5) des différentes branches de l'art à cette époque. Cependant, je crois plus difficilement que le nu fût peint comme ses ornements

appartenait. Mais c'est toujours la première figure debout après Neptune. Voy. l'article de M. Lenormant dans le *Moniteur des Arts*, 1847. Voy. aussi l'article de M. Letronne dans la *Revue archéologique*, même année.

(1) A Londres.

(2) Déposé aujourd'hui dans l'intérieur du Parthénon.

(3) Au fronton occidental appartient encore une tête de femme que l'on conserve dans la citerne de l'Acropole, fruste et méconnaissable, et différents fragments moins importants qui sont à Londres ou à Athènes.

(4) Among the remains of the sculpture in the western pediment, which is in a very ruined state, the artists had observed not only the traces of paints with which the statues had anciently been covered, but also of gilding (Clark's Travels, II, p. 495)

(5) Voy. les frontons d'Égine.

extérieurs. Peut-être est-ce un reste de préjugé moderne. Peut-être aussi a-t-on pris à tort pour de la peinture (1) la préparation encaustique que recevait le marbre pour résister aux injures de l'air (2). J'avoue que je m'accommoderais de bonne grâce à ce complément donné par le peintre à l'œuvre du sculpteur. L'alliance de la forme et de la couleur n'est qu'une imitation plus fidèle encore de la nature. Mais l'on ne peut se rendre, sur un sujet si délicat, qu'aux preuves les plus palpables.

Le fond des frontons, formé de grandes plaques verticales, avait été peint en bleu (3) comme on peut encore s'en convaincre. Les statues se détachaient plus légèrement sur cette image du ciel.

A côté de tant de problèmes de détails, il en est un plus intéressant, c'est de savoir quelle main a travaillé à l'exécution de chefs-d'œuvre que les derniers âges se proposeront encore comme modèles. Ce n'est qu'un premier élan d'imagination qui peut faire attribuer à Phidias quarante-cinq ou quarante-huit figures en ronde-bosse (4), la plupart deux fois plus grandes que nature, étudiées et rendues avec un soin infini. Il y a comme un enivrement à prononcer devant les marbres du Parthénon, un nom auquel l'écho grossissant des âges a donné tant de prestige. Mais au-dessus des

(1) Colour, it is throught, is still discernible on it.

(*Bristish Mus.*, p. 23).

(2) Voy. Quatremère de Quincy, *Jupit. Olymp.*, part. I, 38.

Nicias de quo dicebat Praxiteles interrogatus quæ maxime opera sua probaret in marmoribus : « Quibus Nicias, » respondit, « manum admovisset. » Tantum circumlitioni ejus tribuebat.

(Plin. XXXV, 11).

Nicias était peintre à l'encaustique : mais la question sera toujours de savoir s'il s'agit d'une teinte, ou même d'un enduit qui donnait au marbre un éclat doux et harmonieux.

(3) M. Paccard a trouvé à terre un angle du fronton oriental peint en rouge, et il peint lui-même en rouge les deux frontons. Cependant, je suis allé souvent sur le fronton occidental, où il est facile de monter par la tour de l'ancien minaret, et j'y ai cru voir des restes de couleur bleue. Les frontons d'Égine étaient également peints en bleu (voy. l'*Expédition de Morée*, tome III). Il y a, il est vrai, du rouge sur quelques parties du fronton, mais sur les moulures qui l'encadrent et qui, par conséquent, doivent trancher par l'opposition des couleurs. Supposer que les deux frontons eussent un fond de couleur différente, cela n'est pas vraisemblable. Ne serait-il pas possible que les angles, renfoncés et obscurs, fussent peints d'une couleur plus éclatante, en harmonie avec les statues d'Hypérion et de la Nuit, c'est-à-dire avec l'image du jour qui paraît et qui s'éteint?

(4) Que serait-ce si l'on y ajoutait les cent quatre-vingt-quatre figures des métopes et les trois cents figures de la frise? Voy. le calcul de M. Quatremère (*Lettre à Canova*, p. 50).

émotions poétiques, il faut placer la mesure des forces humaines et les droits de la vérité. Après tout, ces sculptures seront-elles moins belles pour n'avoir pas été touchées par le ciseau de Phidias ? N'aurons-nous pas au contraire de lui, des artistes athéniens de son époque, du génie antique, une plus grande idée, si ses élèves et ses rivaux vaincus ont seuls produit ces merveilles ? Qu'étaient donc les œuvres du maître, et de quelle divine perfection ne devait-il pas revêtir l'or et l'ivoire ?

L'antiquité a toujours admiré Phidias comme toreuticien (1); nous sommes trop portés à l'oublier, tant la statuaire chryséléphantine nous est peu connue. On citait même comme chose rare ses statues en bronze (2). Mais Pline est le seul auteur qui ait entendu dire qu'il avait travaillé le marbre. La manière même dont il s'exprime indique combien il est peu certain de ce fait, combien il le trouve extraordinaire (3).

« On rapporte que Phidias *lui-même* a travaillé le marbre, et que « l'admirable Vénus du portique d'Octavie est de lui. L'Athénien « Alcamènes (*ceci du moins est certain*), fut son élève, artiste célèbre entre tous, qui a décoré de ses *nombreux* ouvrages les *temples* d'Athènes. »

Ne croirait-on pas, d'abord, entendre un connaisseur de notre temps parler d'un tableau faussement attribué à Raphaël ? Ensuite, n'est-il pas remarquable que Pline, ne pouvant citer qu'un marbre incertain de Phidias, ne songe pas aux sculptures du Parthénon, au moment où il parle des ouvrages d'Alcamènes qui ornaient les temples d'Athènes, et, dans ce nombre, comme cela est naturel, le Parthénon lui-même ?

Mais je suppose que l'antiquité ait gardé à tort le silence sur le talent de Phidias à sculpter le marbre (et je suis aussi disposé que

(1) Primus artem toreuticen aperuisse atque demonstrasse merito judicatur. (Plin, XXXIV, 19).

In ebore vero longe citra æmulum.

(Quintil., livre XIV, 10).

Φειδίας μάλιστα τεθαυμασμένος ἐπὶ τῇ τῶν ἐλεφαντίνων ἀγαλμάτων κατασκευῇ (Diod. Sic., XXVI, 1).

(2) Non ex ebore tantum Phidias sciebat facere simulacrum, faciebat *et* ex ære (Senec., *Epist.*, 85, § 34.

Sed *et* ex ære signa fecit.

(Plin, XXXIV, 19).

(3) *Et ipsum* Phidiam *tradunt* scalpsisse marmora, Veneremque ejus esse Romæ in Octaviæ operibus eximiæ pulchritudinis. Alcamenem Atheniensem (*quod certum est*) docuit imprimis nobilem, cujus sunt opera Athenis *complura* in ædibus sacris (XXXVI, 4).

personne à admettre l'universelle aptitude du génie), il ne faut pas oublier qu'il avait entrepris une œuvre difficile et immense, la Minerve d'or et d'ivoire. Le soin qu'exigeait la construction d'un colosse de quarante-cinq pieds, les matières précieuses et délicates qui le formaient, les magnifiques accessoires habilement multipliés par l'artiste (1), les sujets représentés sur un vaste piédestal et sur un bouclier haut de quinze pieds, tout cela employa, malgré le secours de mains nombreuses, autant d'années peut-être que le rapide achèvement du temple entier.

En même temps, Phidias dirigeait tous les travaux de Périclès (2) et un peuple d'artistes en tous genres, qu'une vigilance incessante devait animer et conduire vers le but. Il avait de bien autres loisirs à Olympie, lorsque, appelé par les Éléens pour décorer le temple terminé (3), il se donna cependant tout entier à la statue colossale de Jupiter (3), laissant Pæonius et Alcamènes remplir, l'un le fronton de l'orient, l'autre celui de l'occident.

Enfin un passage curieux du rhéteur Thémistius nous apprend combien son génie était éloigné de l'activité ardente que supposeraient tant d'entreprises menées de front (4). « Quoique Phidias, » dit-il, « fût très-habile à représenter avec l'or et l'ivoire les hommes « et les dieux, cependant il avait besoin de beaucoup de temps « pour terminer ses ouvrages. On dit, en effet, que pendant l'exé- « cution de sa Minerve, il consacra un assez long espace de temps « au seul piédestal de la déesse. »

On comprend combien il serait facile, avec ces différents témoignages, de combattre les opinions modernes, et combien l'on serait plus près de la vérité en niant que Phidias ait touché à une seule des sculptures du Parthénon, qu'en les croyant toutes de sa main ou de son inven tio

(1) « Simul ut noscatur illam magnificentiam æqualem esse et in parvis, » dit Pline, en parlant de la Minerve (XXXVI, 4).

(2) Voy. les textes cités au chap. II du premier volume de l'Acropole d'Athènes.

(3) Τὰ μὲν δὴ ἔμπροσθεν ἐν τοῖς ἀετοῖς ἐστὶ Παιωνίου· τὰ δὲ ὄπισθεν αὐτῶν Ἀλκαμένους (Pausan., *Élid.*, I, 8).

(4) Ἀλλ' εἰ καὶ σφόδρα ἦν σοφὸς ὁ Φειδίας ἐν χρυσῷ καὶ ἐλέφαντι μορφὴν ἐπιδείξασθαι θείαν ἢ ἀνθρωπίνην· ὅμως χρόνου γε ἐδεῖτο καὶ σχολῆς πλείονος εἰς τὰ ἔργα. Λέγεται οὖν ἡνίκα ἐδημιουργεῖτο τὴν Ἀθηνᾶν οὐδὲ εἰς τὴν κρηπῖδα τῆς θεοῦ μόνην ὀλίγου χρόνου προσδεηθῆναι (Themist., *Orat.* 25. *De Dic. ex Temp. a.*)

Κρηπίς veut dire aussi chaussure, et l'on verra plus loin que les semelles de la déesse étaient ornées de sculptures. Il serait possible que Thémistius les indiquât plutôt que le piédestal. Mais alors cela approcherait singulièrement de l'exagération familière aux rhéteurs. Au contraire, les sujets qui décoraient le piédestal étaient assez compliqués pour demander un long travail.

Mais je laisse à d'autres le courage d'un système qui ne serait peut-être qu'un paradoxe. Pour avoir longtemps partagé les préjugés ordinaires, je ne saurais m'en défaire complétement. Le nom de Phidias, que nous apprenons à prononcer dès notre enfance, grandit peu à peu dans notre imagination et brille comme une des lumières les plus pures de l'art et du génie antiques. Rien ne pourra nous empêcher de saluer comme son inspiration ou son œuvre les plus admirables morceaux du Parthénon, ceux qui atteignent la dernière limite de l'idéal.

La frise, si l'on veut, ne reproduira que l'idée ou le dessin de Phidias. Les métopes paraissent assez étrangères à son influence pour qu'on y reconnaisse, çà et là, le style encore roide et sans grâce de la vieille école attique. Mais certaines statues des frontons sont l'expression d'un talent si élevé et d'une telle perfection, que, malgré le silence de l'histoire, ce sera toujours pour nous du Phidias

Peut-être, du reste, l'histoire n'est-elle pas complétement muette. Tzetzès raconte « qu'Alcamènes, le rival plutôt que l'élève de Phi-« dias (1) n'avait pas étudié comme lui la perspective et la géométrie. « Tous deux furent chargés un jour de faire deux statues de Minerve « qui devaient être placées au-dessus de colonnades très-élevées.

« Alcamènes donna à la déesse des formes délicates et fémini-« nes (2). Phidias, au contraire, la représenta les lèvres ouvertes, « les narines relevées, calculant l'effet pour la hauteur qu'elle de-« vait occuper. Le jour de l'exposition publique, Alcamènes plut et « Phidias faillit être lapidé (3). Lorsqu'au contraire les deux statues

(1) Καὶ τῷ Φειδίᾳ σύγχρονος καὶ τούτῳ ἀντερίσας
Ἄτεχνος ὢν τῆς ὀπτικῆς καὶ τῆς γεωμετρίας.
Ἐπεὶ δὲ ἐδεήσε ποτὲ δήμῳ τῶν Ἀθηναίων
Δύο τινὰ ἀγάλματα τῇ Ἀθηνᾷ ποιῆσαι,
Ἐπὶ κιόνων ὑψηλῶν μέλλοντα σχεῖν τὴν βάσιν,
Ἄμφω ἐδημιούργησαν.....

(2) Λεπτὸν ὁμοῦ εἰργάζετο καὶ γυναικεῖον τοῦτον...
Ὁ δὲ Φειδίας ὀπτικὸς τελῶν καί γεωμέτρης
Ἐποίησε τὸ ἄγαλμα ἀνέωγος τὰ χεῖλη
Τοὺς μυξωτῆρας τε αὐτοῦ ἔχον ἀνασπασμένους,
Καὶ τἆλλα πρός ἀνάλογον ὕψους τοῦ τῶν κιόνων...

(3) Ἔδοξε κρεῖττον τοῦ λοιποῦ τὸ Ἀλκαμενοῦς εἶναι
Φειδίας ἐκινδυνεῦσε βληθῆναι καὶ τοῖς λίθοις.
Ὡς δὲ ἤρθη τὰ ἀγάλματα καὶ κίοσιν ἐστάθη,
Τὸ μὲν Φειδίου ἔδειξε τὸ συγγενὲς τῆς τέχνης
Τὸ Ἀλκαμένους γελαστὸν καὶ γέλως Ἀλκαμένης.
(Tzetzès, *Chil.*, VIII, 193

« furent en place, l'éloge de Phidias était dans toutes les bouches; « Alcamènes, au contraire, et son ouvrage ne furent plus qu'un « sujet de risée. »

On reconnaît facilement l'exagération d'un bel esprit byzantin, et il est excusable, après seize siècles, de défigurer les faits pour leur donner du piquant. En langage plus simple, on dirait que, vue de près, la Minerve d'Alcamènes fut préférée par le public; à la distance voulue, ce fut celle de Phidias.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse hésiter sur la manière dont se doivent comprendre ces statues placées sur de hautes colonnes. En Grèce, les images des dieux n'étaient point élevées comme celles des empereurs, à Rome, sur une colonne triomphale. L'expression de Tzetzès est même juste, si l'on regarde l'entablement comme une partie de la colonnade, comme son couronnement. Elle donne une idée plus exacte de la position élevée des statues que s'il eût parlé des frontons, qui n'éveillaient point nécessairement, à une époque d'ignorance, la conception d'une grande hauteur. Ces deux Minerve semblent n'avoir pu être placées qu'au milieu de chacun des frontons du Parthénon.

Alcamènes, tout en s'efforçant de suivre la voie ouverte par Phidias (1) et d'imiter sa grande manière, n'était point cependant son élève, dans le sens que nous attachons à ce mot. C'était un homme de son âge, son rival (2), et le récit précédent montre qu'il poussait l'indépendance jusqu'à adopter parfois un système tout opposé au sien. Nous sommes peut-être trop portés à faire de la direction de Phidias une véritable tyrannie et à ne regarder que comme les instruments de sa pensée les artistes célèbres d'alors sur lesquels s'étendait simplement sa surveillance administrative. J'admets que, par la volonté de Périclès, il choisît les hommes et distribuât les travaux. Mais, comme il arriverait aujourd'hui dans de

(1) On dit souvent avec raison que le mot *École*, en matière d'art, désigne moins l'enseignement d'un maître que l'imitation de ses œuvres. Aujourd'hui, un peintre sera de l'école de Raphaël ou de Michel-Ange, de l'école flamande ou de l'école italienne. Cela veut dire simplement qu'il a adopté une manière particulière, et qu'il s'efforce de copier les qualités et les procédés de tel grand peintre. Il en était de même dans l'antiquité.

(2) Quo eodem tempore *æmuli* ejus fuere Alcamenes, Critias.

(Plin., XXXIV, 19).

Ἀλκαμένους ἀνδρὸς ἡλικίαν τε κατὰ Φειδίαν καὶ τὰ δευτερεῖα ἐνεγκαμένου σοφίας ἐς ποίησιν ἀγαλμάτων (Paus., *Elid.*, I, 10).

Τῷ Φειδίᾳ σύγχρονος καὶ τούτῳ ἀντερίσας.

(Tzetz., *loc. supra cit.*).

semblables entreprises, chaque maître, une fois appelé et son programme accepté, restait libre et souverain dans son atelier, entouré lui-même de ses élèves et de ses ouvriers. C'est ainsi qu'Alcamènes (1), le premier sculpteur du temps après Phidias, fut chargé de la décoration d'un des frontons. Phidias se réserva l'autre, et alors s'engagea cette lutte devant le public, où Alcamènes n'eut l'avantage que pendant quelques jours. Naturellement, rien ne permettait mieux de les juger que deux statues semblables (2), le centre et le morceau le plus important de chaque composition.

Déjà la production personnelle de Phidias, ainsi restreinte, devient plus vraisemblable; mais à condition encore de l'entourer de tous les secours, de praticiens habiles, d'élèves savants auxquels sera confiée l'exécution de sa pensée, comme il est arrivé dans les grandes entreprises de Raphaël.

Agoracrite (3), l'élève chéri de Phidias, égal en talent à Alcamènes (4), eût pu seul conduire l'œuvre. Quel aide n'était-ce pas pour Phidias? Il travailla toujours auprès de son maître, ce qui fit dire plus tard, non-seulement que ses statues avaient été retouchées par Phidias (5), mais que Phidias, entraîné par son amour, lui faisait honneur de ses propres œuvres (6).

Je me figure donc, pendant les sept ou huit années que dura la construction du Parthénon, Phidias, malgré sa Minerve d'or et d'ivoire, occupé en même temps de son fronton, en arrêtant la composition et les modèles, distribuant l'ouvrage à chaque artiste selon la nature de son talent, confiant à l'un telle statue entière, retouchant ou achevant telle autre qui n'est que préparée, se réservant les morceaux les plus importants et les plus difficiles, présent

(1) Cujus sunt opera complura in ædibus sacris. (Plin, XXXVI, 4.)

(2) Ces deux Minerve, d'une égale importance, réfutent l'hypothèse de M. Brönstedt que je combattais précédemment : une petite Minerve, planant sur la tête de Jupiter.

(3) Ἀγορακρίτου μαθητοῦ τε καὶ ἐρωμένου Φειδίου. (Paus., *Beot.*, XXXIV).

Ejusdem discipulus fuit Agoracrites Parius, ei ætate gratus. (Plin, XXXVI, 5).

(4) Certavere autem ambo discipuli in Venere facienda, vicitque Alcamenes non opere, sed civitatis suffragiis, contra peregrinum suo faventis. (*Ibid.*)

(5) Huic summam manum ipse Phidias imposuisse dicitur. (*Plin.*, XXXVI, 5.)

(6) Itaque e suis operibus pleraque nomini ejus donasse fertur. (*Ibid.*)

Il faut se défier quelquefois du témoignage de Pline et des écrivains qui parlaient des artistes quatre ou cinq cents ans après leur mort. Il y avait sur certains ouvrages de Phidias et des maîtres grecs autant d'incertitudes, d'erreurs, d'impostures, qu'il y en a aujourd'hui sur les œuvres des XV[e] et XVI[e] siècles, principalement en Italie. On comprend que les amateurs romains aimassent mieux montrer un Phidias qu'un Agoracrite.

sans cesse et animant ses ateliers par son inspiration, ses conseils, son exemple. Parvînt-on à prouver qu'il n'aimait point à travailler le marbre, le modèle en terre suffisait à rendre ses conceptions : l'exécution n'était plus qu'une affaire de copie. C'est l'histoire des cartons de Raphaël, avec cette différence qu'un élève fera sur une belle esquisse de la mauvaise peinture, tandis qu'en sculpture, où la forme est tout, pour transporter un modèle sur le marbre, il faut plus d'habileté que de génie.

J'avoue le premier que voilà des conclusions contestables et que je bâtis un édifice sur le sable, c'est-à-dire sur quelques lignes d'un écrivain byzantin. Mais les fables, si charmantes en poésie, sont fâcheuses dans l'histoire et dans l'histoire de l'art. A force d'admirer partout du Phidias, on finit par ne plus en voir nulle part. J'aime mieux demander quelque certitude aux plus légers indices, que de croire au hasard à de vagues et impossibles prodiges. Aussi me laisserai-je conduire plus loin encore par les paroles de Tzetzès, qui semblent donner le moyen de découvrir lequel des deux frontons Phidias avait décoré. Mais, si ces déductions sont téméraires, qu'on n'y voie rien de plus qu'un sentiment personnel et qu'on les accueille avec autant de défiance que je voudrais mettre moi-même de réserve à les énoncer.

Le fronton oriental, qui couronnait la façade principale du temple, réclamait naturellement le talent le plus sûr et les sculptures les plus parfaites. On pourrait déjà supposer que la voix publique et l'aiguillon d'une ambition légitime avaient engagé Phidias à se le réserver. Cette présomption paraît confirmée par un jugement de Quintilien (1). « On croit Phidias, » dit-il, « bien plus habile à re« présenter les dieux que les hommes. » Or l'on sait que le fronton oriental était l'image de l'Olympe. Aux deux extrémités, le Jour et la Nuit déclaraient son immensité, et les dieux assistaient dans toute leur majesté à la naissance de Minerve. Voici maintenant un indice plus matériel « Phidias, » dit Tzetzès, « qui avait étudié la « perspective et la géométrie, calcula tout l'effet de sa Minerve pour « la hauteur qu'elle devait occuper. »

Nécessairement les autres colosses furent conçus dans le même principe. Une partie nous en reste, si la Minerve est perdue, et j'ai tâché de montrer plus haut comment chacune des statues de cette façade avait un point de vue où se rassemblait tout son effet. Her-

(1) Phidias tamen diis quam hominibus efficiendis melior artifex creditur. Voy. le texte de Thémistius cité plus haut.

cule, si beau de toutes parts, prend alors une apparence de force et de majesté plus imposante et révèle la science qui a choisi sa pose et son mouvement. Un de ses bras, ramené en arrière, laisse à découvert sa puissante poitrine qu'une flexion de torse présente à peu près de face. L'autre bras s'avance, au contraire, et remplit le vide considérable qu'aurait laissé sur le fond du fronton la distance du genou à l'épaule. Les jambes, au lieu de se masquer, se détachent et s'accompagnent par un jeu plein de naturel et de largeur.

La Parque couchée ne gagne pas seulement une beauté nouvelle, mais perd un notable défaut. On est frappé, en se plaçant tout à fait à sa droite, de la longueur du corps et de ses profils aplatis.

Un exemple encore plus sensible du dédain de Phidias pour le succès d'un jour et les sévères exigences d'une exposition publique, c'est la Nuit coupée par le milieu du corps, Hypérion qui n'a que la tête et les bras; mutilations étranges lorsqu'on les voit de près, admirables lorsqu'elles sont à leur place et répandent sur l'ensemble du sujet l'illusion et la poésie.

Iris, dont le vif mouvement paraît sans grâce et dont les draperies ont de trop vastes ondulations, prendrait, j'en suis sûr, un autre aspect à cinquante pieds de haut. De même Cérès, Proserpine, les Parques assises, baissent leurs genoux et ramènent un peu trop leurs jambes sous elles; mais c'est pour qu'elles n'arrêtent point le rayon visuel, qui part d'en bas, et le laissent arriver sur le torse tout entier. Les chevaux du Jour ne sont point attelés de front, mais sur une ligne oblique. Chaque tête avançait sur celle qui la précédait, de manière que toutes fussent vues distinctement. Les chevaux de la Nuit ont ces lèvres ouvertes, ces narines dilatées et relevées (1) qui devaient faire saisir, malgré la distance, l'apparence et comme le souffle de la vie. Tout est bien calculé, ainsi que le dit Tzetzès, pour la hauteur que les statues devaient occuper; les difficultés de la perspective sont tournées par la science à l'avantage de la sculpture.

Les statues du fronton occidental, au contraire, n'offrent aucune trace d'une étude aussi profonde et ne semblent en rien soumises aux lois de la perspective. Elles sont faites pour être vues de près.

L'Ilissus est d'un fini et d'une délicatesse qui approchent, je le disais tout à l'heure, de la nature féminine. De plus, que l'on compare sa pose avec celle de l'Hercule qui était étendu, comme lui,

(1) Ἀνέωγος τὰ χείλη
Τοὺς μυξωτῆρας τε αὐτοῦ ἔχον ἀνεσπασμένους.
(Tzetz, *vid. supra.*)

sous l'angle de l'autre fronton. L'Hercule est relevé en quelque sorte; ses bras et ses jambes dominent la saillie du fronton. L'Ilissus paraît s'appuyer sur le sol, tant sa plinthe a peu d'épaisseur.

L'Euryte, qui lui faisait pendant, ne pouvait être vue qu'en partie : le fragment qui reste encore à son ancienne place en est une preuve sensible. Ce n'est point ainsi que la plus jeune des Parques était couchée sous la pente du fronton oriental. Un soubassement considérable l'exhaussait et la présentait complète à l'admiration du spectateur.

Halirrothius et Cécrops ramènent trop leurs jambes sous eux : d'en bas il était difficile de comprendre leur pose. Je puis parler avec certitude de la statue de Cécrops, qui est toujours sur le fronton, et qu'on ne s'explique bien qu'en montant au sommet du temple.

Nulle part l'artiste n'a pris l'audacieux parti de couper en deux un personnage, comme la Nuit et Hypérion l'ont été sur l'autre façade. Il était aisé, cependant, de supposer une des divinités de la suite de Neptune s'élevant à demi au-dessus des flots; c'était dans la composition un élément de variété et de poésie. Mais Alcamènes eût craint l'effet fâcheux que devait produire de près, dans une exposition publique, cette étrange mutilation.

On cherchera encore en vain une statue dont les draperies aient un mouvement aussi violent et aussi large que les draperies de l'Iris. La Victoire qui conduit le char de Minerve prêtait particulièrement à ce style grandiose qui ne peut être apprécié qu'à distance. Elle n'a, au contraire, qu'une grâce et une délicatesse charmantes.

Enfin, les têtes qui se trouvent aujourd'hui à Paris et qui appartiennent toutes les deux à des statues de cette façade, n'ont point ces lèvres et ces narines ouvertes dont parle Tzetzès. Elles sont conformes aux traditions les plus parfaites, mais les plus régulières, de l'art grec.

Les conclusions qui ressortent d'une telle comparaison sont assez frappantes. Cependant, je n'ose les énoncer explicitement. Je pose simplement une question à laquelle le lecteur sera libre de répondre lui-même :

« Le fronton occidental serait-il l'œuvre d'Alcamènes, le fronton « oriental, l'œuvre de Phidias ? »

E. Beulé.

EXAMEN

D'UN

MÉMOIRE POSTHUME DE M. LETRONNE,

ET DE CES DEUX QUESTIONS :

1° LA CIRCONFÉRENCE DU GLOBE TERRESTRE AVAIT-ELLE ÉTÉ MESURÉE EXACTEMENT AVANT LES TEMPS HISTORIQUES?

2° LES ERREURS ET LES CONTRADICTIONS DE LA GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE DES ANCIENS S'EXPLIQUENT-ELLES PAR LA DIVERSITÉ DES STADES ET DES MILLES ?

QUATRIÈME ARTICLE (1).

Dans un Mémoire (2) lu à l'Académie des inscriptions en 1817 et publié dans le recueil des Mémoires de cette Académie en 1822, Gossellin raconte avec une merveilleuse assurance l'histoire, ou plutôt le roman que voici :

A une époque extrêmement reculée, bien avant les temps historiques, les hommes savaient parfaitement ce qu'on a eu tant de peine à retrouver de nos jours, savoir, que la circonférence du globe est de 4000 myriamètres. Mais ils prenaient pour unité le dixième de myriamètre, qu'ils nommaient *mille*, et le centième de myriamètre, qu'ils nommaient *stade*. Ils divisaient la circonférence en 400 parties ou *degrés* de 100 kilomètres chacun, chaque degré en 100 parties, qui étaient des *milles* de 1 kilomètre, et en 1000 parties, qui étaient des stades de 1 hectomètre, contenus 400000 fois dans la circonférence. Puis on imagina de diviser la circonférence en 300 parties ou *degrés* de 133 333^{m},333, chaque degré en 100 parties ou *milles* de 1333^{m},333, et en 1000 parties ou *stades* de 133^{m},333, contenus 300000 fois dans la circonférence, Plus tard encore, on imagina de diviser la circonférence en 360 *degrés* de 111 111^{m},111, et chaque degré en 100 parties ou *milles* de 1111^{m},111 et en 1000 parties ou *stades* de 111^{m},111, contenus 360000 fois dans la circonfé-

(1) Voy. les articles précédents, X^{e} année, p. 672, 720; XIe année, p. 25.

(2) Institut, *Académie des inscriptions*, t. VI, p. 44 et suiv.

rence. Et voilà trois espèces de *stades* et de *milles primitifs*, obtenus en divisant la circonférence du globe en 400 degrés, en 300 degrés et en 360 degrés, et le degré toujours en 100 parties et en dixièmes de ces parties.

Mais il arriva qu'on divisa aussi chacun des 400 degrés en 60 parties seulement : alors on eut des *milles* de 1666^{m},667, dont les dixièmes furent des *stades* de 166^{m},667, contenus 240 000 fois dans la circonférence du globe. De même, chacun des 300 degrés, divisé en 60 parties, donna des *milles* de 2222^{m},222, dont les dixièmes furent des *stades* de 222^{m},222, contenus 180 000 fois dans la circonférence. De même, enfin, chacun des 360 degrés, divisé en 60 parties, donna des *milles* de 1851^{m},852, et des *stades*, dits *olympiques*, de 185^{m},185, contenus 216 000 fois dans la circonférence. Voilà donc trois *stades* et trois *milles secondaires*, produits par la division sexagésimale des trois espèces de degrés et par la division décimale des milles.

Ensuite, la coudée étant la 400e partie du stade et étant divisée tantôt en 24 *grands doigts* duodécimaux, c'est-à-dire contenus douze fois dans la spithame, tantôt en 32 *petits doigts*, on transforma les 32 *petits doigts* en 32 *grands doigts* dans la coudée du stade de 360 000 à la circonférence du globe : on eut ainsi un *stade* dit *italique*, égal à $\frac{4}{3}$ du précédent, c'est-à-dire à 148^{m},148, et contenu par conséquent 270 000 fois dans la circonférence. Gossellin prétend que 10 de ces stades étaient égaux au mille romain : nous avons vu (1) que c'est très-inexact et qu'il n'y a aucune raison de nommer ces stades *italiques*. De même, en transformant les 32 *petits doigts* en 32 *grands doigts* dans le stade de 300 000 à la circonférence du globe, on eut un stade égal à $\frac{4}{3}$ de ce dernier stade, c'est-à-dire à 177^{m},778, et par conséquent contenu 225 000 fois dans la circonférence : c'est ce que Gossellin a jugé à propos de nommer le *stade du dolique syrien*, pour donner à sa supposition purement imaginaire une apparence de caractère historique et géographique. Enfin Gossellin *suppose* une division primitive de la coudée en 20 *très-grands doigts*, dits décimaux, parce qu'ils étaient contenus 10 fois dans la spithame. En transformant ces 20 très-grands doigts décimaux en 20 grands doigts duodécimaux dans la coudée du stade de 300 000 à la circonférence, on obtint un stade égal aux $\frac{6}{5}$ de ce dernier, c'est à-dire à 160 mètres, et contenu 250 000 fois dans la circonférence. C'est le *stade* dit d'Ératosthène, mais que Gossellin croit très-

(1) § 2.

antérieur à ce savant. Voilà donc trois *stades* dits *tertiaires*, à chacun desquels correspond un *mille tertiaire* de 10 stades.

Quant aux 252000 stades d'Ératosthène, Gossellin croit que ce nombre a été imaginé en dehors de toute mesure exacte et de tout système régulier, pour la commodité du calcul, afin d'avoir 700 stades au degré, au lieu de 694 $\frac{4}{9}$.

Voilà l'histoire des stades et de la mesure de la terre, telle qu'il a plu à Gossellin de l'*inventer* par une pure hypothèse aidée d'un procédé purement arithmétique, en dehors de toute donnée positive. Jamais l'imagination et le calcul ligués ensemble n'ont jeté un plus audacieux défi à l'histoire; et malheureusement ce défi a obtenu, en France surtout, un succès étonnant, qui me paraît avoir trop duré. Nous avons vu (1) que tout ce roman mathématique, depuis le premier mot jusqu'au dernier, est démenti par les faits relatifs soit à la métrologie ancienne, soit aux essais tentés réellement dans l'antiquité pour mesurer la circonférence du globe. Nous ne reviendrons pas sur cette réfutation, que le lecteur aura, je l'espère, trouvée péremptoire.

Mais Gossellin a prétendu que cette hypothèse, telle que nous venons de la résumer fidèlement, est vérifiée et prouvée *a posteriori* par le succès avec lequel elle s'applique à la réforme de la géographie mathématique des anciens. C'est cette prétention qui a valu à cette hypothèse la vogue qu'elle n'a pas encore tout à fait perdue de ce côté-ci du Rhin. C'est cette prétention qu'il s'agit de détruire. Ici Gossellin daigne citer des faits : nous allons les examiner après lui.

Ératosthène avait évalué, d'après les données qu'il avait pu recueillir, une série de distances prises à travers toute l'étendue des terres connues, le long du 36e parallèle de latitude boréale (2); faisant la somme de toutes ces distances, il avait calculé ainsi quelle était sous ce parallèle la longueur de la terre habitée, et, dans son système, où la circonférence du méridien était de 252000 stades, il avait estimé à peu près à un tiers le rapport de cette longueur à la circonférence de ce parallèle. Suivant Gossellin (3), ces distances paraissent très-fausses, si, avec Ératosthène, qui les avait copiées sur une carte phénicienne ou babylonienne sans les comprendre,

(1) §§ 3 et 4.

(2) Voy. Strabon, p. 64 A-65 A.

(3) *Recherches sur la géographie des anciens*, t. IV, p. 330; *Mesures itinéraires*, (en tête du t. I, de la trad. fr. de Strabon, in-4), p. XX, XXV, XXVI-XXVII et LII-LIV; et *Institut, Acad. des inscr.*, t. VI, p. 64-68.

on s'imagine qu'elles sont exprimées en stades de 252 000 à la circonférence du méridien ou de 700 au degré de ce cercle ; mais elles deviennent sensiblement vraies, si, comme l'avaient fait les anciens astronomes phéniciens ou babyloniens antérieurs aux temps historiques, on les calcule en stades de 300 000 à la circonférence du globe ou de 833 et $\frac{1}{3}$ au degré. En effet, Gossellin dresse, d'après Ératosthène cité par Strabon, le tableau de ce qu'il appelle les distances des principaux points du 36ᵉ parallèle, traduites en degrés, minutes et secondes de ce parallèle, à raison de 833 stades et $\frac{1}{3}$ au degré du méridien. Or il ne trouve que des différences minimes avec les distances obtenues depuis un siècle, et sur ce point, Malte-Brun (1) et M. Walckenaër (2) considèrent sa démonstration comme irréfragable. De cette découverte Gossellin (3) conclut que des savants antérieurs de deux à quatre mille ans à l'ère chrétienne avaient mesuré astronomiquement tout l'ancien continent de l'est à l'ouest avec une habileté presque égale à celle des savants de nos jours, et même il lui paraît *douteux que pour certaines positions nous ayons mieux réussi* que ces astronomes des temps primitifs (4). Voilà donc la preuve d'un usage bien antique et bien glorieux du stade de 300 000 à la circonférence du globe. Les droits de ce stade astronomique étant ainsi établis, Gossellin (5) exprime l'espérance qu'on ne lui contestera pas les droits des autres stades astronomiques qu'il a trouvés par le même procédé. En effet, qu'on me donne de *bonnes* raisons en faveur de ce stade et de son emploi dans une mesure exacte de la terre avant la fondation d'Alexandrie, et je suis prêt à admettre autant de stades astronomiques que l'on voudra. Mais les raisons de Gossellin sont-elles *bonnes?* Voyons les textes et les calculs.

Il paraît (6) qu'Ératosthène disait vaguement que le 36ᵉ parallèle devait être de 200 000 stades au moins (7). Le méridien étant de 252 000 stades suivant Ératosthène, le 36ᵉ parallèle aurait dû être d'un peu plus de 203 872 stades et $\frac{1}{4}$, et le degré de ce parallèle au-

(1) *Précis de géographie universelle*, t. I, p. 106 et p. 109, in-8, 4ᵉ éd.

(2) *Introd. à l'analyse géogr. des itinéraires anciens pour les Gaules* (*Géogr. ancienne des Gaules*, t. III, p. XXVIII).

(3) *Mesures itinéraires*, p. LV-LVII.

(4) *Acad. des inscr.*, t. VI, p. 67.

(5) *Acad. des inscr.*, t. VI, p. 66-68.

(6) Voy. Strabon, p. 65 A.

(7) Il aurait même dit que ce parallèle était de *moins de 2000 stades*, s'il ne fallait pas, avec Groskurd, t. I, p. 104, ajouter οὐκ devant ἐλάττων.

rait dû être de 566 stades et 0,31 environ (1). En comptant 300 000 stades pour un grand cercle du globe, le 36e parallèle aurait dû être d'un peu plus de 242 705 stades, et le degré de ce parallèle de 674 stades et 0,18 environ. Cela posé, Ératosthène disait expressément (2) que ce parallèle, partant des Colonnes d'Hercule, passait par le détroit de Sicile, par le midi du Péloponnèse et de l'Attique, par Rhodes et par le golfe d'Issus ; qu'il suivait la chaîne du Taurus à travers toute l'Asie au nord de l'Inde (3), et qu'il aboutissait à Thinæ. Des Colonnes d'Hercule à Thinæ, Ératosthène comptait 70 800 stades, et ce total confirme l'exactitude des chiffres partiels, que voici. Suivant Ératosthène, depuis l'Indus, c'est-à-dire vraisemblablement depuis Taxiles, lieu de passage sur l'Indus à un peu moins de 34° de latitude et de 69° de longitude de Paris, l'Inde s'étendait à l'Orient, dans sa partie la plus étroite, jusqu'à 16 000 stades, et il y avait 3000 stades de plus jusqu'au promontoire le plus oriental : ce qui donne en tout 19 000 stades de l'Indus à ce promontoire, c'est-à-dire à Thinæ ; car les 3000 stades sont compris par Ératosthène dans le total de 70 800 stades de Thinæ aux Colonnes d'Hercule. De l'Indus aux Portes Caspiennes Ératosthène compte 14 000 stades ; de là à l'Euphrate, c'est-à-dire, comme il l'indique lui-même (4), à Thapsaque, lieu de passage sur l'Euphrate, il compte 10 000 stades ; de l'Euphrate au Nil, c'est-à-dire de Thapsaque à la bouche la plus orientale du Nil, à la bouche pélusiaque, 5000 stades, et jusqu'à la bouche canopique, près d'Alexandrie, qu'Ératosthène plaçait sous le méridien de Rhodes (5), 1300 stades de plus (6). De la bouche canopique à Carthage, qu'il plaçait sous le méridien du détroit de Sicile (7), Ératosthène comptait 13 500 stades (8). Enfin,

(1) Le degré d'un parallèle est au degré d'un grand cercle comme le cosinus de la latitude est au rayon du grand cercle.

(2) Voy. Strabon, p. 64 A-65 A.

(3) Voy. Strabon, p. 67-68.

(4) Dans Strabon, p. 78-83, et p. 90-91.

(5) Voy. Strabon, p. 93 A.

(6) Il est vrai qu'ici le texte donne 1500 (χιλίων καὶ πενταχοσίων). Mais c'est qu'un copiste a été trompé par le mot πενταχοσίων, qui se trouve à la ligne suivante. Il faut ici τριαχοσίων, pour que le total soit juste. D'ailleurs, Strabon (p. 91 A) dit qu'Ératosthène comptait 6300 stades de Thapsaque à Canope. Otez les 5000 stades de Thapsaque à Péluse : il reste 1300 stades de Péluse à Canope, comme Strabon le dit (xv, p. 701 B ; xvii, p. 786 D et p. 791 B).

(7) Voy. Strabon, p. 93 A.

(8) Je pense, avec Gossellin (*Géographie des Grecs analysée*, p. 13-14), que pour mettre d'accord Pline (v, 6, t. II, p. 349 de Sillig) avec Strabon, il faut lire dans Pline 1688 milles, qui font 13 504 stades, et non 1628 ou 1528 milles.

de Carthage aux Colonnes d'Hercule il comptait 8000 stades *au moins*. Il y avait donc en tout 70 800 stades de Thinæ aux Colonnes. Au delà, jusqu'au promontoire extrême de l'Espagne à l'ouest, c'est-à-dire jusqu'au *cap Sacré* (cap Saint-Vincent en Portugal), Ératosthène comptait encore 3000 stades, et par conséquent 73 800 stades du cap Sacré à Thinæ.

Il y a ici une remarque importante à faire : c'est que, pour marquer ces distances, Ératosthène s'écarte sciemment du 36e parallèle, en substituant Thapsaque, les bouches du Nil et Carthage à Issus, à Rhodes et au détroit de Sicile. Pourquoi ? évidemment parce qu'il est obligé de suivre, d'une part, l'itinéraire maritime d'Alexandrie à Carthage et aux Colonnes d'Hercule ; d'autre part, l'itinéraire terrestre d'Alexandrie à Thapsaque, passage sur l'Euphrate, aux Portes Caspiennes et à Taxiles, passage sur l'Indus. Ce sont donc bien là des distances itinéraires en ligne sinueuse, et non des distances astronomiquement déterminées entre les méridiens des lieux désignés. En effet, suivant le témoignage de Strabon (1), Ératosthène l'entendait ainsi, et il déclarait même qu'il avait établi ces distances approximativement d'après le dire de ses prédécesseurs. Il ajoutait (2) que la ligne itinéraire se continuait jusqu'à Palimbothra (Pâtalipoutra, aujourd'hui Patna), sur le Gange, mais qu'au delà on n'avait plus que de vagues renseignements. Nous voilà bien loin des admirables cartes géographiques que, suivant Gossellin, Ératosthène avait copiées sans les comprendre. Tandis qu'Ératosthène nous donne ainsi les distances itinéraires de l'Indus aux Portes Caspiennes, des Portes Caspiennes à Thapsaque, de Thapsaque au Nil, du Nil à Carthage et de Carthage aux Colonnes d'Hercule, Gossellin a tort de supposer que les distances indiquées par Ératosthène entre ces points sont les arcs du 36e parallèle compris entre les méridiens de ces lieux. Cette remarque suffit pour renverser par la base tous les calculs de Gossellin, fondés sur cette altération flagrante du sens évident des indications d'Ératosthène.

Mais admettons pour un moment l'explication insoutenable de Gossellin. Même après cette concession faite à un incroyable esprit de système, que trouverions-nous en examinant une à une les distances données par Ératosthène ainsi que la distance totale, et en les réduisant en degrés du 36e parallèle à raison de 833 stades et $\frac{1}{3}$ pour le degré du méridien? Commençons par la distance totale.

(1) P. 91 A et suiv., et p. 93 D-94 A.
(2) Voy. Strabon, xv, p. 689.

Ératosthène disait expressément que Thinæ était sur le 36ᵉ parallèle. Si donc, comme Gossellin le prétend, Ératosthène copiait une antique géographie conforme à la réalité, c'est dans le voisinage du 36ᵉ parallèle et sur un promontoire de la côte orientale d'Asie, c'est-à-dire sur le promontoire de Chan-Tong, en Chine, par 37° de latitude et par 120° de longitude de Paris, qu'il faut placer Thinæ. Or les 73 800 stades du cap Sacré à Thinæ, à raison de 252 000 stades à la circonférence du globe, devaient donner à Ératosthène 130° et près de 20′ sur le 36ᵉ parallèle. Du cap Saint-Vincent au cap de Chan-Tong il y a environ 132° d'après les cartes modernes. M. de Humboldt (1) admire cette coïncidence. Mais ce n'est pas le stade de 833 et ⅓ au degré du méridien qui la donne, et par conséquent elle ne fait pas du tout l'affaire de Gossellin. Du reste, elle est purement fortuite, puisque Ératosthène plaçait Thinæ à 19 000 stades seulement, c'est-à-dire 351 myriamètres, ou, suivant sa mesure de la terre, 33° 33′ à l'est de Taxiles. La différence de longitude est de 51° et la distance en ligne droite est de plus de 470 myriamètres. Les 19 000 stades à l'est de Taxiles sur le 36ᵉ parallèle nous conduiraient au milieu du Khoukhounoor. Évidemment donc Ératosthène ne connaissait pas la position de Thinæ. Maintenant, essayons le stade de 833 et ⅓ au degré du méridien. Avec ce stade de Gossellin, la distance du cap Saint-Vincent au cap de Chan-Tong, d'après Ératosthène, sera de 109° 28′ au lieu de 132°. L'erreur est de plus de ⅙. Voyons si ce stade réussira mieux pour les distances partielles.

Les 16 000 stades de l'Indus, c'est-à-dire de Taxiles à la côte orientale de l'Inde, non compris les promontoires, donnent, si l'on prend le stade de Gossellin, près de 23° 44′ du 36ᵉ parallèle : ce qui nous conduit dans l'Asie centrale sur les confins du désert de Cobi et du Khoukhounoor. Il est vrai qu'en descendant le long de ce méridien nous trouvons la mer aux bouches de l'Irraouady, mais sur le 15ᵉ parallèle au lieu du 36ᵉ, et sur la côte occidentale de la presqu'île au delà du Gange, au lieu d'une côte orientale indiquée pas Ératosthène. Hâtons-nous de revenir en deçà de l'Indus, pour voir si l'hypothèse de Gossellin y sera plus heureuse.

Du cap Sacré à l'Indus, c'est-à-dire à Taxiles, Ératosthène compte 54 800 stades, c'est-à-dire un peu plus de 96° 46′ du 36ᵉ parallèle à raison de 252 000 stades à la circonférence du méridien. En réalité, cette distance est de 80° 20′ environ. Il est certain qu'en substituant au stade grec d'Ératosthène le stade imaginaire de 833 et ⅓ au degré

(1) *Kritische Untersuchungen*, t. I, p. 347.

du méridien, on atténue beaucoup l'erreur; car on obtient ainsi 81° 18′ ½. L'erreur n'est pas tout à fait de 1° en plus. Mais, si l'hypothèse de Gossellin est vraie, cette coïncidence devra se retrouver dans les distances partielles données par Ératosthène : c'est ce que nous allons examiner.

De Taxiles aux Portes Caspiennes il y a environ 19°. Les 14 000 stades d'Ératosthène, si l'on adopte le stade de Gossellin, donnent 20° 46′ du 36ᵉ parallèle. Il reste une erreur de 1° 46′, c'est-à-dire de $\frac{1}{10}$ environ en plus. Des Portes Caspiennes à Thapsaque il y a à peu près 12° 34′. Les 10 000 stades d'Ératosthène, convertis en stades de Gossellin, donnent près de 14° 50′ du 36ᵉ parallèle. Il reste 2° 16′ de trop, c'est-à-dire $\frac{1}{7}$ de la distance. De Thapsaque à Péluse il y a environ 7° 19′. Les 5000 stades d'Ératosthène convertis en stades de Gossellin donnent près de 7° 25′. Ici nous approchons de la vérité *par hasard*. De Péluse à la bouche canopique il y a 2° 11′ environ. Les 1300 stades d'Ératosthène, si on les prend comme des stades de 184ᵐ,8 chacun, représentent assez bien la navigation de la bouche pélusiaque à la bouche canopique du Nil en suivant la base convexe du Delta. C'est à ces stades qu'il faut s'en tenir; car nous avons montré (1) que ce sont les seuls que l'école d'Alexandrie ait employés dans l'usage scientifique. Au contraire, ces 1300 stades, convertis en stades de 833 et ⅓ au degré du méridien, donnent 1° 56′ du 36ᵉ parallèle : l'erreur serait de 15′, c'est-à-dire de plus de ⅛ en moins. C'est beaucoup pour une si petite distance prise auprès d'Alexandrie, où Ératosthène habitait. Ce n'est pas tout : dans l'hypothèse de Gossellin, il faut substituer Rhodes à la bouche canopique du Nil, mise à tort par Eratosthène sous le même méridien. De Thapsaque à ce méridien il y aura 6300 stades, qui, convertis en stades de Gossellin, donneront un peu moins de 9° 21′ du 36ᵉ parallèle. Il y a plus de 11° ½. L'erreur sera de près de ¼ en moins. Continuons. De la bouche canopique du Nil à Carthage il y a près de 20°. Les 13 500 stades d'Ératosthène, convertis en stades de Gossellin, donneraient un peu plus de 20° du 36ᵉ parallèle. Ce serait là une coïncidence heureuse; mais précisément Gossellin la repousse, en substituant Rhodes à la bouche canopique et le détroit de Sicile à Carthage. De Rhodes à ce détroit il y a environ 12° ½. Les 13 500 stades de 833 et ⅓ au degré du méridien donnent 20° du 36ᵉ parallèle. L'erreur est de 7° et ½, c'est-à-dire de ⅗ en plus : c'est une erreur énorme. De Carthage aux Colonnes d'Hercule il y a environ

(1) § 3.

15° 40′. Les 8000 stades d'Ératosthène, convertis en stades de Gossellin, donneraient 11° 51′ du 36e parallèle. L'erreur serait de 3° 49′, c'est-à-dire de près de $\frac{1}{4}$ en moins. Mais c'est bien pis, si, avec Gossellin, nous partons du détroit de Sicile : de là aux Colonnes d'Hercule il y a environ 21°. L'erreur est de 9° 9′, c'est-à-dire de près de moitié en moins. Au contraire, si l'on s'en tient aux stades vrais de 184m,8, alors 8000 de ces stades donnent près de 148 myriamètres. C'est à peu près la longueur réelle de la navigation de Carthage aux Colonnes d'Hercule. Enfin, des Colonnes d'Hercule au cap Sacré il y a à peu près 3° 40′. Les 300 stades d'Ératosthène, convertis en stades de Gossellin, donnent près de 4° 27′ du 36e parallèle. Il reste une erreur de 47′, c'est-à-dire de près de $\frac{1}{5}$ en plus.

En résumé, pour les distances au delà de l'Indus, l'hypothèse de Gossellin est entièrement en défaut. Quant à la distance des Colonnes d'Hercule à l'Indus, elle a été faite beaucoup trop grande par Ératosthène, soit que l'on reconnaisse ses stades pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire pour des mesures de 184m,8 environ, soit même qu'on veuille les prendre chacun pour la 700e partie de la valeur vraie du méridien. De même, les distances partielles indiquées par lui dans cet intervalle sont généralement beaucoup trop fortes, excepté celles de Péluse à Canope et de Carthage aux Colonnes d'Hercule, qui sont à peu près vraies en stades de 184m,8. En recourant, pour toutes ces distances, au stade imaginaire de 833 et $\frac{1}{3}$ au degré du méridien, on atténue bien l'erreur moyenne; mais on a, pour les distances partielles, des erreurs considérables en plus et en moins. Il est évident qu'un tel résultat n'est nullement favorable à l'hypothèse de Gossellin.

Le lecteur se demande sans doute comment Gossellin, dont je suis loin de suspecter la bonne foi, s'y est pris pour se tromper d'abord lui-même et pour tromper ensuite le public savant. A-t-il pris les distances données par Ératosthène, telles qu'il les trouvait dans le texte de Strabon et telles que je viens de les examiner? Il s'en est bien gardé. Étudions de plus près son procédé, qui se compose de plusieurs artifices curieux à signaler :

1° Je rappelle qu'il a pris des distances itinéraires obliques et sinueuses, et données comme telles par Ératosthène, pour des arcs du 36e parallèle, et qu'il a substitué des points de ce parallèle aux points entre lesquels Ératosthène avait réellement marqué les distances. Mais nous venons de voir que ce double artifice injustifiable aurait été tout à fait insuffisant pour corriger les distances d'Ératosthène à l'aide du stade de 833 et $\frac{1}{3}$ au degré du méridien.

2° Gossellin a changé plusieurs des distances données par Ératosthène. Du détroit des Colonnes à Carthage, ou, si l'on veut, au détroit de Sicile, Ératosthène dit qu'il y a 8000 stades au moins. Gossellin (1) met 8800 stades. Sous quel prétexte? parce que Pline (2) dit que, suivant Ératosthène et Polybe, de l'Océan au détroit de Sicile, il y a 1100 milles. Or, 1100 milles font 8800 stades. C'est vrai. Mais les témoignages de Strabon et de Pline se concilient tout simplement, parce qu'Ératosthène et Polybe faisaient commencer l'Océan à Gadès, 800 stades au delà des Colonnes d'Hercule (3). Donc, première altération des chiffres d'Ératosthène! De la bouche canopique du Nil à Thapsaque, Ératosthène comptait 6300 stades. Mais, d'un autre côté, Strabon (4) comptait 5000 stades de Rhodes à Issus. Gossellin en conclut qu'Ératosthène avait évalué de même cette distance, et qu'il comptait 1300 stades d'Issus à Thapsaque. Il substitue donc ces deux distances à celles qu'Ératosthène a données de l'Euphrate à Péluse et de Péluse à Canope. Cette substitution n'est pas justifiée, puisque Strabon n'est pas Ératosthène, et surtout puisque la ligne droite d'Issus à Rhodes est beaucoup plus courte que la ligne itinéraire de Thapsaque à Canope, ligne suivie par Ératosthène dans l'indication des distances. Donc, deuxième altération des chiffres d'Ératosthène! De l'Indus à Thinæ, Ératosthène comptait, comme nous l'avons montré, 19000 stades. Gossellin n'en met que 16000, parce qu'il suppose à tort qu'Ératosthène plaçait Thinæ à l'extrémité du diamètre le plus court de l'Inde. Troisième altération!

3° Gossellin (5) a identifié arbitrairement Thinæ avec Tanasérim, ville située dans le royaume de Siam sur le 12° parallèle, tandis que, suivant Ératosthène, Thinæ était sur le 36° parallèle. L'intersection du 36° parallèle avec le méridien de Tanasérim tombe entre le Thibet et la Mongolie dans le Khoukhounoor. Il est vrai que les anciens ne savaient guère où placer Thinæ. Le *Périple de la mer Érythrée* (6) met Thinæ dans le pays des Sines, mais à une latitude boréale très-haute, sous le parallèle du Pont-Euxin. Ptolémée (7) met aussi Thinæ dans le pays des Sines, mais à 3° de latitude australe

(1) *Mesures itinéraires*, et note sur Strabon, t. I, p. XXV et p. 160, note 11.
(2) V, 6, t. I, p. 348-349 de Sillig.
(3) Voy. Strabon, II, p. 139-140, et p. 170.
(4) II, p. 106 A.
(5) *Géographie des Grecs analysée*, p. 142 et suiv., *Mesures itinéraires*, p. XXVII, et *Acad. des inscr.*, t. VI, p. 68.
(6) Vers la fin, p. 178 de Blancard.
(7) *Géographie*, VII, 3, § 6.

et à 20° de longitude à l'est du méridien de la Chersonèse d'or, qui est bien, quoi qu'en puisse dire Gossellin, la presqu'île de Malacca, et non le Delta de l'Irraouady. Il se trouve que cette longitude à l'est de Malacca est tout juste celle du promontoire de Chan-Tong. Sans attacher trop d'importance à cette rencontre fortuite, je pense, avec MM. de Humboldt, Mannert, Heeren et Forbiger (1), que c'est en Chine qu'il faut chercher Thinæ, et non dans le royaume de Siam. Ayant placé arbitrairement Thinæ tout juste à la longitude voulue par son hypothèse, Gossellin n'a pas le droit de se prévaloir de la coïncidence (2).

4° Tout cela ne suffisait pas. Le stade de 833 et $\frac{1}{3}$ au degré du méridien ne pouvait pas ramener à la vérité les distances indiquées

(1) Voy. M. de Humboldt, *Kritische Untersuchungen*, t. I, p. 347; Mannert, *Einleitung in die alte Geographie*, p. 150 (Leipsig, 1829, in-8); Heeren, *Ideen*, I, 2, p. 668, et Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. II, p. 479, note 56.

(2) Gossellin ne veut pas croire que Ptolémée ait pu se représenter la côte de la Chine comme se repliant vers le midi et regardant l'occident, tandis qu'elle monte vers le nord et qu'elle regarde l'orient. A cela nous répondrons que Ptolémée, par une erreur plus surprenante à cause de l'éloignement moindre des lieux, s'est représenté la côte de l'Inde, depuis l'embouchure du Tapty (Nanaguna), près de Surate, jusqu'à celle du Kishnah ou du Godaveri (Mœsolus), près de Masulipattana, comme une ligne légèrement sinueuse, allant de l'ouest à l'est, et inclinant un peu vers le midi, et qu'il a placé sous le cap Cory, petit promontoire au milieu de cette ligne presque droite, l'île de Taprobane, qu'il a faite quatre fois plus grande qu'elle n'est, et dont il a mis la pointe septentrionale à une latitude plus haute que celle de l'embouchure du Kishnah et inférieure de 1° 20′ seulement à celle de l'embouchure du Tapty. Ainsi, pour Ptolémée, la côte de Malabar et la côte de Coromandel, au lieu de regarder l'ouest et l'est, regardaient toutes deux le midi, et le cap Comorin était à peu près sur le parallèle de Surate. (Voy. Ptolémée, *Géogr.*, VII, 1, §§ 7-15, et VII, 4, §§ 2 et 3). Ajoutons qu'avant Ptolémée, Ératosthène et Strabon n'avaient pas mieux connu la configuration des côtes de l'Inde. D'ailleurs, voici un petit calcul que Gossellin s'est bien gardé de faire. Des bouches de l'Irraouady à Tanasérim, il y a environ 60 myriamètres en ligne droite. De la Chersonèse d'or à Thinæ, Ptolémée comptait en ligne droite près de 10000 stades, puisqu'il comptait 20° sur le parallèle de 3° de latitude australe. Une navigation de 60 myriamètres lui aurait donc été donnée comme une navigation de 185 myriamètres. Il est plus croyable qu'on l'ait induit en erreur seulement sur la direction du voyage, en lui indiquant le sud-est au lieu du nord-est. La navigation se faisait-elle le long des côtes? eh bien! la navigation depuis les bouches de l'Irraouady, le long de la côte, jusqu'à la hauteur de Tanasérim, est incomparablement plus courte que l'immense circuit du grand golfe supposé par Ptolémée au delà de la Chersonèse d'or. En effet, vers le nord, au fond de ce golfe, il plaçait les bouches du fleuve Aspithra, à 16° de latitude boréale, c'est-à-dire, suivant lui, à 19° au nord de la pointe de la Chersonèse d'or; et de cette pointe à Thinæ, sur le bord opposé du grand golfe, il comptait 20° de longitude. Ce circuit égalerait la navigation de Malacca au promontoire de Chan-Tong.

par Ératosthène entre les Colonnes d'Hercule et le cap Sacré, et entre les Colonnes d'Hercule et Carthage ou le détroit de Sicile. Gossellin (1) a été obligé de supposer qu'Ératosthène, abandonnant ici la carte phénicienne ou babylonienne, où les distances étaient évaluées en stades de 300 000 à la circonférence du méridien, avait suivi pour la première distance une autre carte, dressée aussi avant les temps historiques, mais où les stades étaient de 400 000 à la circonférence du méridien, et pour la seconde distance une autre carte non moins antique, où les stades étaient de 180 000 à la même circonférence. Nous savons bien qu'en changeant à volonté les longueurs des stades, on peut être sûr de trouver à peu près son compte. Mais alors que devient la preuve de l'emploi uniforme du stade de 300 000 à la circonférence du méridien ou de 833 et $\frac{1}{3}$ au degré pour toutes les distances le long du 36e parallèle ?

5° En voilà bien assez pour expliquer le succès de Gossellin autrement que par la bonté de la thèse qu'il soutient. Pourtant ce n'est pas tout. Au lieu de prendre une à une les distances indiquées par Ératosthène, Gossellin va les additionnant toujours, tantôt à partir des colonnes d'Hercule, tantôt à partir du cap Sacré, suivant le besoin de sa cause, de manière que les erreurs partielles en plus ou en moins se compensent, et—chose incroyable!—dans ces additions, les stades de 400 000 et de 180 000 à la circonférence du méridien, pour les deux distances du cap Sacré aux Colonnes d'Hercule et des Colonnes au détroit de Sicile, redeviennent comme par enchantement des stades de 300 000 à la circonférence. On comprend combien de tels tours d'adresse, habilement ménagés, facilitent le succès d'une démonstration épineuse. Par exemple, par ce prodigieux artifice, Gossellin évite *fort à propos* de considérer à part la distance de 13 500 stades de Carthage à Canope ou du détroit de Sicile à Rhodes. Je dis que c'est *fort à propos*, car cette distance aurait été rebelle à toute explication par les stades de Gossellin. Au contraire, en additionnant avec ces 13 500 stades les 8000 stades donnés par Ératosthène et les 800 stades que Gossellin a faussement ajoutés, Gossellin obtient 22300 stades, tous de 833 et $\frac{1}{3}$ au degré du méridien, pour l'intervalle des Colonnes d'Hercule à Rhodes. Ici, en ajoutant les 3000 stades de 1111 $\frac{1}{9}$ au degré du méridien, pris de même comme des stades de 833 et $\frac{1}{3}$ à ce degré, on aurait eu une somme trop forte pour l'intervalle du cap Sacré à Rhodes. Voilà pourquoi ici Gossellin est parti seulement des Colonnes d'Hercule; pour la même

(1) *Mesures itinéraires*, p. LII-LVII.

raison, il a donné la distance des Colonnes d'Hercule à l'Indus. Mais lorsqu'il a eu besoin d'un appoint, il est parti du cap Sacré, parce que la distance beaucoup trop forte de 3000 stades lui venait en aide : c'est ainsi qu'il a pris les distances du cap Sacré à Issus, aux Portes Caspiennes et à Thinæ.

6° Enfin, pour couronner l'œuvre, Gossellin, dans un tableau à part (1), restitue les distances le long du 36° parallèle, d'après sa carte phénicienne ou babylonienne imaginaire, en stades de 833 et $\frac{1}{3}$ au degré du méridien. Pour les longitudes des points à l'est du détroit de Sicile, comptées en stades à partir soit du cap Sacré, soit des Colonnes d'Hercule, il copie les chiffres du tableau qu'il prétend avoir dressé d'après Ératosthène et que nous venons d'examiner. Mais pour les deux distances du cap Sacré aux Colonnes d'Hercule et du cap Sacré au détroit de Sicile, il rétablit les nombres de la carte phénicienne ou babylonienne, laissés de côté, suivant lui, par Ératosthène. Mais d'après quels documents rétablit-il ces chiffres ? Pour la première distance, il met 2000 stades au lieu de 3000; il renvoie (2) à quatre passages de Strabon, dont un (3) est étranger à la question. Que disent les trois autres? Un texte obscur (4) paraît signifier qu'au delà des Colonnes d'Hercule, Strabon a déjà parlé d'une côte longue de *plus de* 2000 *stades*. En effet, dans un second texte et dans un troisième (5), Strabon a compté 750 ou 800 stades de Calpé à Gadès, et *moins de* 2000 *stades* de Gadès au cap Sacré, et il a cité en même temps un calcul *en milles romains* qui réduit cette dernière distance à 1840 stades. C'est donc *beaucoup plus de* 2000 *stades*, ce serait au minimum 2590, c'est près de 2750 ou de 2800 stades, que Strabon compte des Colonnes au cap Sacré, et cela précisément dans les trois passages auxquels Gossellin renvoie. Dans un autre endroit (6), Strabon compte pour cette même distance 3000 stades en nombres ronds, comme Ératosthène. Et voilà sur quels textes Gossellin ose s'appuyer pour affirmer que Strabon comptait tout juste 2000 stades des Colonnes d'Hercule au cap Sacré, et pour supposer qu'il avait emprunté ce nombre à une antique carte phénicienne ou babylonienne ! Ensuite, pour la dis-

(1) *Mesures itinéraires*, p. LIII-LIV, et *Académie des inscriptions*, t. VI, p. 65, et p. 67-68.

(2) *Mesures itinéraires*, p. XXVI, note *a*.

(3) II, p. 128.

(4) II, p. 156 B.

(5) II, p. 140 B-141 A, et p. 168 D.

(6) II, p. 106 A-B.

tance du cap Sacré au détroit de Sicile, Gossellin (1) dit qu'Hipparque comptait 16 300 stades. Il renvoie à un passage de Strabon (2), où l'on voit seulement qu'Hipparque ne comptait que 9000 stades d'Alexandrie à Carthage, tandis qu'Ératosthène en comptait 13 500. Gossellin *suppose gratuitement* qu'Hipparque s'accordait d'ailleurs avec Ératosthène sur la distance totale du cap Sacré à la bouche canopique du Nil, et qu'ainsi il ajoutait à la distance de Carthage au cap Sacré ce qu'il avait retranché de la distance de Carthage à Alexandrie. Enfin, Gossellin *suppose* encore, et non moins *gratuitement*, qu'Hipparque avait emprunté cette correction à une antique carte babylonienne ou phénicienne.

Voilà donc quelles manipulations les distances données par Ératosthène et citées par Strabon ont dû subir, avant de pouvoir se prêter à l'hypothèse de Gossellin! En *trichant* de cette manière, il est aisé de gagner la partie. Je m'empresse d'ajouter que Gossellin a *triché de bonne foi :* c'est le privilége de l'esprit de système porté à un certain degré. J'ai examiné longuement cette preuve, parce que Gossellin (3) la donne *avec confiance* comme le fondement historique et la base inébranlable de tout son système sur les stades astronomiques, et parce que, tout en restreignant plus ou moins l'étendue des conséquences qu'il a tirées de ce système, Malte-Brun et M. Walckenaër (4) ont regardé cette preuve comme inattaquable. Elle peut d'ailleurs être considérée comme le type des raisonnements et des calculs que Gossellin a prétendu établir sur les données de la géographie mathématique des anciens, dans le sens de son hypothèse. Je ne puis examiner de même ici tous ces raisonnements et tous ces calculs : *ab uno disce omnes*. Du reste, je prendrai tout à l'heure un second exemple, où la méthode de Gossellin sera dévoilée dans une autre de ses applications. Mais auparavant voici quelques remarques générales.

Par des procédés analogues à ceux que nous venons de prendre sur le fait, Gossellin (5) a prétendu prouver que pour les côtes du golfe Persique et de l'Inde, en général pour la majeure partie de l'Asie, surtout dans les contrées les plus lointaines, et de même

(1) *Mesures itinéraires*, p. XXVI et LIV.

(2) II, p. 93.

(3) *Académie des inscriptions*, t. VI, p. 66-68.

(4) Cités plus haut.

(5) *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens*, t. IV, et *Mesures itinéraires*, p. IX-XXVIII. Comp. M. Walckenaër, *Géographie ancienne des Gaules*, t. III, p. XIV-XVII, et p. XL-XLIV.

aux extrémités de la terre vers l'occident, par exemple en Espagne, les distances marquées par les auteurs grecs en général et en particulier par Ptolémée, s'expliquent par le stade de 400 000 à la circonférence du méridien; tandis que, pour diverses côtes de l'orient et de l'occident, les distances marquées par les auteurs s'expliquent par le stade de 300 000 à la circonférence, c'est-à-dire par ce même stade dont Gossellin a cru nous avoir si bien démontré l'usage tout le long du 36e parallèle. Il a prétendu prouver que le stade de 252 000 à la circonférence du méridien explique les distances *en latitude* surtout dans la Méditerranée et dans toutes les contrées environnantes, et les distances données par Ératosthène sur une partie des côtes de l'Inde et par Ptolémée pour certaines portions des côtes d'Espagne et de l'île de Bretagne; que le stade de 240 000 à la circonférence du globe explique les distances données par Patrocle, par Mégasthène et par Déimaque pour diverses dimensions de l'Inde, tandis que, pour d'autres dimensions de ces mêmes contrées données par ces mêmes auteurs, il faut recourir au stade de 400 000 à la circonférence. Il a prétendu prouver que le stade de 240 000 à la circonférence explique aussi les distances données par Ptolémée pour une partie des rivages méridionaux de la Gaule; que les positions donnés par Ptolémée sur certaines parties des côtes de la Germanie et de la Sarmatie s'expliquent par le stade de 216 000 à la circonférence, et qu'enfin c'est au stade de 180 000 à la circonférence qu'il faut recourir pour expliquer certaines indications d'Ératosthène, de Polybe et de Strabon relatives à la Méditerranée et à ses bords, et pour les distances marquées par Ptolémée et par le *Périple de la mer Érythrée* sur les côtes occidentales de la mer Rouge et sur les côtes méridionales de l'Arabie.

Malte-Brun (1) et M. Walckenaër (2) admettent la plupart de ces prétentions de Gossellin, mais avec certaines restrictions. D'abord, ils s'écartent de son opinion, en ce qu'ils révoquent en doute l'origine astronomique des dix espèces de stades et des positions géographiques marquées dans les auteurs anciens à l'aide de ces stades. Ces positions auraient été fixées tout simplement, à en croire M. Walckenaër (3), d'après des itinéraires, bien meilleurs et bien plus nombreux chez les anciens que de nos jours, et pour chaque contrée les Grecs et les Romains auraient adopté les stades et les milles qui s'y trouvaient en usage; comme si ces itinéraires, dé-

(1) *Précis de géographie universelle*, t. I, p. 107 (4e éd., in-8).
(2) *Géogr. anc. des Gaules*, t. III, p. XIX et suiv.
(3) *Ibid.*, p. XX.

pourvus, suivant M. Walckenaër (1), de déterminations astronomiques pour les longitudes et pour l'orientation des diverses parties de la route, pouvaient donner des positions mathématiquement exactes, comme celles que Gossellin prétend avoir découvertes dans les géographes anciens pour tous les rivages des terres alors connues ! et pourtant M. Walckenaër (2) accepte ces découvertes prétendues de Gossellin comme des *faits rigoureusement démontrés et indépendants de toute théorie, de toute hypothèse !* Nous avons vu, il est vrai, par l'exemple des distances prises sur le 36ᵉ parallèle, ce qu'il faut penser de ces *démonstrations*. Mais quand, avec Gossellin, on prête aux anciens des déterminations mathématiquement exactes de positions géographiques sur tous les rivages, il faut aussi, avec Gossellin, leur prêter les procédés astronomiques indispensables pour ces déterminations.

M. Walckenaër se sépare de Gossellin sur un autre point encore. Gossellin (3) et Malte-Brun (4) supposent que les géographes grecs et romains ont entièrement ignoré la distinction des neuf ou dix stades et des neuf ou dix milles employés par les Orientaux qu'ils copiaient. « Cette ignorance, dit Gossellin (5), que toute l'école d'Alexandrie et tous les géographes de l'antiquité paraissent avoir partagée, est assurément une des choses les plus *remarquables* et les plus *étonnantes* que puisse présenter l'histoire de la géographie ancienne. » C'est trop peu dire : cette ignorance des anciens serait non-seulement *remarquable*, non-seulement *étonnante*, mais *incroyable*. M. Walckenaër s'est aperçu qu'il fallait nier soit la diversité des stades, soit l'ignorance absolue des anciens sur ce point. C'est cette ignorance qu'il a niée, tandis qu'il n'y a pas un fait mieux constaté que celui-là, et tandis que la diversité des stades dans la géographie ancienne est une invention toute moderne et certainement fausse, ainsi que je l'ai démontré (6).

D'un autre côté, Malte-Brun (7) et M. Walckenaër (8) admettent que l'application des stades de Gossellin fait disparaître presque

(1) *Ibid.*, p. XXXII-XXXIV.

(2) *Ibid.*, p. XVII.

(3) *Mesures itinéraires*, p. XXVIII-XLI, et surtout p. V, p. XXIX, p. XXXIV, p. XXXVI et p. XXXVIII.

(4) *Précis de géographie universelle*, t. I, p. 108, 4ᵉ éd., in-8.

(5) Note sur Strabon, t. I, p. 182, note 1.

(6) Voy. plus haut, § 3.

(7) *L. c.*, t. I, p. 348 et suiv.

(8) *Géographie ancienne des Gaules*, t. III, p. XIV-XV, p. XVII-XVIII, p. XLI-XLII, et p. XLVI-XLVII.

toutes les erreurs de la géographie ancienne, mais seulement en ce qui concerne les rivages; car pour l'intérieur des terres, dont Gossellin, disent-ils, ne s'était occupé que superficiellement, ces deux savants (1) constatent que cette hypothèse, malgré toutes ses ressources, se trouve souvent en défaut. Aussi Malte-Brun pense-t-il que les cartes dressées avant les temps historiques et copiées maladroitement par les savants grecs étaient des *cartes* purement *hydrographiques*.

En outre, M. Walckenaër avoue que dans certaines contrées il faut appeler bien des stades à son secours pour faire disparaître les erreurs apparentes des géographes anciens; que, par exemple, sur les côtes de la Gaule transalpine, il ne faut pas faire intervenir moins de trois sortes de stades pour expliquer les positions marquées par Ptolémée (2); que le stade nommé *italique* par Gossellin ne trouve son application que sur un très-petit nombre de points de l'Italie (3); que le stade dit *olympique* est applicable surtout aux côtes de la Sarmatie et de la Germanie (4); que dans le Péloponnèse, décrit par Strabon, les grandes distances et les mesures des côtes s'expliquent par le stade de 700 au degré et les petites distances seules par le stade de 600 au degré ou stade olympique (5); et qu'il arrive que pour un même pays et pour un même auteur il faut expliquer la longueur par un stade et la largeur par un autre (6). Il aurait pu remarquer aussi, avec Malte-Brun (7), qu'en général pour un même pays les longitudes ne s'expliquent pas par le même stade que les latitudes.

Ces remarques ont produit quelque hésitation chez Malte-Brun; mais la foi de M. Walckenaër aux stades de Gossellin n'en a pas été ébranlée. Nous espérons que celle de nos lecteurs ne sera pas aussi robuste. Du reste nous allons montrer que tout ce qu'il y a de vrai dans les rapprochements établis par Gossellin entre les mesures géographiques des anciens et celles des modernes à l'aide de la diversité des stades reçoit, en dehors de cette hypothèse, une explication qui a, sur celles de Gossellin et de ses disciples plus ou

(1) Voy. M. Walckenaër, *l. c.*, p. XIII-XIV et p. XXXIII-XXXIV, et Malte-Brun, *l. c.*, t. I, p. 348.

(2) Voy. M. Walckenaër, *l. c.*, p. XLVIII, et p. 126-129, et l'*errata*, p. 172, ligne dernière.

(3) *Ibid.*, p. XLIV.

(4) *Ibid.*, p. XV.

(5) *Ibid.*, p. XLVI-XLVII.

(6) *Ibid.*, p. LVI.

(7) *L. c.*, t. I, p. 345-349.

moins fidèles, le double avantage d'être *vraisemblable* et d'être *appuyée sur les témoignages de l'antiquité*.

Faisons la part aussi belle que possible à l'hypothèse de Gossellin. Admettons que pour les rivages, et même jusqu'à un certain point pour l'intérieur des terres, les erreurs des géographes anciens présentent souvent des rapports qui ne paraissent pas entièremeut fortuits. Admettons que, si l'on ne reconnaît dans les géographes anciens antérieurs au IVe siècle qu'un seul stade, le stade grec ordinaire, et qu'un seul mille, le mille romain, on peut remarquer qu'en telle contrée et chez tel géographe les distances principales exprimées en stades et en milles sont exagérées pour la plupart à peu près suivant telle proportion, et dans telle autre contrée, chez tel géographe, à peu près suivant telle autre proportion, qui offre un rapport assez simple avec la première. De cette concession, qui est la plus large qu'il soit possible de faire, il résulte que, si l'on réduit ou l'on augmente à peu près suivant ces proportions diverses pour les différentes contrées les valeurs des stades ou des milles dans les distances marquées par tel géographe ancien, on diminue la *moyenne* des erreurs, mais sans faire disparaître simultanément, même à beaucoup près, les erreurs particulières (1). De même, admettons que Ptolémée, qui exprime les positions géographiques en degrés de longitude et de latitude, donne dans telle contrée des distances en longitude trop fortes ou trop faibles pour la plupart à peu près suivant telle proportion, et des distances en latitude trop fortes ou trop faibles pour la plupart à peu près suivant telle autre proportion. De là il résulte que, soit qu'on traduise les longitudes et les latitudes de Ptolémée en stades à raison de 500 stades au degré du méridien, soit qu'on les laisse exprimées en degrés, on diminue la *moyenne* des erreurs en diminuant ou en augmentant, pour telle contrée ses nombres de degrés ou de stades à peu près dans telle proportion pour les longitudes et dans telle autre proportion pour les latitudes, ou bien, ce qui revient au même, en prenant ses degrés ou ses stades comme des parties plus ou moins petites, comprises un plus ou moins grand nombre de fois dans la circonférence du cercle ou dans la valeur vraie de la circonférence du globe. Je m'empresse de reconnaître, avec M. Walckenaër (2), qu'à une époque où la géographie ancienne n'avait pas encore en-

(1) C'est ce que nous avons vérifié tout à l'heure pour les distances prises le long du 36e parallèle.

(2) *L. c.*, t. III, p. VI-X et p. XVI-XXVI.

tièrement cessé d'être la base de la géographie moderne, Cassini, d'Anville, Fréret, Bailly, Gossellin ont rendu un vrai service à la géographie mathématique, en établissant des rapprochements de ce genre, seulement j'ajouterai qu'ils ont abusé de ces rapprochements en les exagérant, et qu'en y mêlant les fausses hypothèses que je combats, ils ont altéré et obscurci l'histoire de la géographie ancienne. Comment ces faits, réduits à leur juste valeur, peuvent-ils et doivent-ils être expliqués? a qui le demanderons-nous? sera-ce à quelque hypothèse nouvelle? non; ce sera tout simplement aux anciens eux-mêmes.

Comment les Grecs et les Romains ont-ils établi, je ne dis pas leurs mesures astronomiques du globe terrestre, dont nous avons constaté la réalité et l'insuffisance (1), mais les détails de leur géographie mathématique, c'est-à-dire soit leur indication en stades ou en milles des distances itinéraires ou rectilignes entre les points géographiques, ou bien entre les méridiens et les parallèles de ces points, soit leur indication des positions de ces points exprimées en degrés de longitude et de latitude? Ce sont les anciens qui vont nous dire ce qu'ont été leurs données et leurs procédés; et nous faire comprendre ainsi leurs erreurs, en nous en révélant les causes. Mais, comme leurs témoignages ont été déjà recueillis dans des ouvrages modernes (2), nous allons nous borner à en donner ici le résumé.

Nous avons vu (3) que, du temps d'Homère, les distances itinéraires s'exprimaient en jours et en nuits de navigation ou de marche. Il continua d'en être de même après que Phidon d'Argos eut fixé le système des mesures grecques. Seulement, depuis lors, on s'inquiéta d'estimer à peu près combien d'orgyes ou de stades étaient parcourus en un temps donné. L'expérience des voyageurs donnait les nombres de journées et de nuits de marche ou de navigation, avec l'indication plus ou moins précise d'une partie des circonstances qui avaient pu hâter ou ralentir le voyage : un calcul très-aventureux, et reconnu pour tel par tous les anciens, tirait de là les évaluations approximatives des distances en orgyes ou en stades. Ces

(1) Voy. plus haut, § 4.

(2) Voy. Mannert, *Einleitung in die Geographie der Alten* (Leipzig, 1829, in-8), p. 195 et p. 209-215; Ukert, *Geographie der Griechen und Rœmern*, II, 2, p. 56-67, p. 69-71 et p. 169-203; Forbiger, *Handbuch der alten Geographie*, t. I, p. 180-187, 197-204, 316-320, 365-370, 405-422, 545-551 et 566-567, et Reinganum, *Geschichte der Erdund Lænderabbildungen der Alten*, 1er Theil (Iéna, 1839, in-8). Comp. Fréret, *Acad. des inscr.*, nouv. série, t. XVI, 1re partie, p. 335-371.

(3) § 3.

évaluations étaient très-diverses pour trois causes : 1° parce qu'un même voyage durait plus ou moins longtemps, sur terre, suivant que les voyageurs étaient plus ou moins pressés, plus ou moins bons marcheurs, plus ou moins favorisés par l'état des chemins et par la saison ; sur mer, suivant la bonté des navires, des équipages et des pilotes, et suivant les vents favorables ou contraires ; 2° parce que pour des voyages différents, des espaces très-différents correspondaient à une même durée, suivant que les régions à parcourir sur terre ou sur mer présentaient plus ou moins de difficultés ou de dangers réels ou supposés, et suivant qu'elles étaient plus ou moins connues ; 3° parce que systématiquement on évaluait la journée et la nuit de marche ou de navigation à des nombres de stades très-différents suivant les époques et les auteurs. Ajoutons qu'au milieu de toutes ces incertitudes, n'espérant pas l'exactitude, on comptait toujours en nombres ronds, et qu'ainsi les évaluations diverses de l'espace parcouru en un temps donné sur terre ou sur mer présentaient entre elles un petit nombre de rapports assez simples (1).

D'un autre côté, les Grecs et les Romains, pour les contrées lointaines, surtout pour l'intérieur des terres, qu'ils connaissaient moins que les rivages, se contentèrent souvent de noter les distances indiquées par les habitants en mesures du pays, et de les traduire en stades ou en milles. Mais ils commettaient ainsi des erreurs quelquefois énormes, et cela pour deux causes principales : 1° ils ne connaissaient pas bien le rapport entre le stade ou le mille et telle mesure étrangère, et ils se contentaient d'une approximation souvent très-fautive. 2° Ils confondaient souvent ensemble plusieurs mesures étrangères distinctes, que du reste les étrangers eux-mêmes réunissaient souvent sous un même nom, mais qui avaient des valeurs très-différentes : c'est ce qui nous est attesté par de nombreux auteurs pour le schœne et pour la parasange (2). Du reste, ces va-

(1) Voy. surtout Hérodote, IV, 85-86 et 101, et V, 53-54 ; Strabon, I, p. 25 et 35, et X, p. 475 ; Pausanias, X, 33, § 2 ; Ælius Aristide, *Discours égyptien*, p. 575, 581 et surtout 609-610 (t. III, éd. de Paul Estienne, 1604, in-8) ; Ptolémée, *Géographie*, I, 8, 9, 12, 13, 14 et 17 (§ 7) ; Marcien d'Héraclée, p. 31-34, éd. d'Hoffmann (Leipzig, 1841, in-8); Pline, VI, 17 (21), t. I, p. 423; VI, 22 (24), p. 432, VI, 23 (26), p. 437-441, éd. de Sillig, etc.

(2) Voy. surtout Hérodote, II, 6 et 9; V, 52-53 et 149; Diodore de S., I, 51; Strabon, XI, p. 518 et p. 530; XVII, p. 804 et p. 813; Pline, VI, 26 (30), t. I, p. 446; V, 10 (11), p, 359; XII, 14 (30), t. II, p. 344 de Sillig; Agathémère, II, 1; l'*Itinéraire d'Antonin*, p. 152 de Wesseling, les Fragments d'Héron dans le Mémoire de M. Letronne, et Isidore de Charax (*Stathmes parthiques*), qui donne le nom de schœne à la parasange.

leurs diverses présentaient entre elles des rapports assez simples, parce qu'elles appartenaient à un même système de mesures.

Il est vrai qu'Alexandre conduisit avec lui deux *bématistes* (1), c'est-à-dire deux *calculateurs de pas*, chargés d'évaluer les marches de ses armées. Ne pouvant se dissimuler l'incertitude et la variabilité de leurs calculs fondés sur la durée et la vitesse des marches, ils durent attacher une grande importance aux indications fournies par les habitants des pays parcourus (2). Il fallut bien s'en rapporter exclusivement aux habitants pour les distances des lieux situés en dehors de l'itinéraire.

Il est vrai aussi que l'école d'Alexandrie inventa des *hodomètres* faits pour être adaptés aux chars et aux navires. Mais deux mécaniciens (3) sont les seuls auteurs qui nous aient conservé le souvenir de ces appareils ingénieux. Le silence de tous les géographes anciens indique que ces appareils, objet de curiosité, ne rendirent pas de grands services à la science.

Nous avons déjà dit (4) qu'à partir de l'époque de Caïus Gracchus les Romains s'occupèrent de mesurer leurs routes et d'y placer des bornes milliaires. Nous avons montré aussi qu'en Égypte les derniers Ptolémées avaient probablement essayé d'imiter cet exemple.

Telle était la nature des données géodésiques de la géographie ancienne. Ces données se trouvaient consignées, d'une part dans des récits de voyageurs et d'historiens, d'autre part dans des itinéraires maritimes et terrestres (5) : c'est de là qu'elles ont passé chez les géographes proprement dits. Il y eut aussi des itinéraires peints, qui représentaient sur une longue bande les routes à suivre, et sur ces routes les étapes ou les lieux de relâche, avec leurs distances, et des deux côtés des routes quelques points importants avec leurs distances marquées. Mais ces peintures, dont nous avons un échantillon dans la *Table* dite *de Peutinger*, ne représentaient point les

(1) Voy. Athénée, x, p. 442; Hésychius, au mot βηματίζειν; Pline, vi, 17 (21), t. I, p. 425; vii, 2, t. II, p. 5; Solin, c. ii; Aulu Gelle, ix, 4, etc.

(2) Sur les incertitudes laissées par les mesures des *bématistes* d'Alexandre, voy. Strabon, p. 69-70.

(3) Héron d'Alexandrie, περὶ διόπτρας, chap. xxxiv et xxxv de l'éd. que M. Vincent va publier, et Vitruve, x, 9 (14), t. I, p. 287-290 de Schneider. Comp. Julius Capitolinus, *Pertinax* (*Hist. Aug. script.* Paris, 1620, in-fol.), p. 56, et notes, p. 166, et Beckmann, *Geschichte der Erfindungen*, t. I, p. 16 et suiv., et t. II, p. 455 et suiv.

(4) Voy. § 3. Voy. aussi M. Walckenaër, *Géogr. anc. des Gaules*, t. III, p. xxviii-xxxi, et M. Forbiger, t. I, p. 268-375.

(5) Voy. M. Walckenaër, *l. c.*, p. x-xi, et p. xxvi-xxxi, et M. Forbiger, p. 113 et suiv., p. 246 et suiv., p. 442-452, et p. 465-470. Ajoutez Strabon, p. 79.

sinuosités des routes de terre et de mer, ni les directions de leurs diverses parties, ni par conséquent les positions vraies des lieux par lesquels ou près desquels elles passaient (1). Les itinéraires écrits n'en disaient guère plus sur ce point, surtout pour les voyages par terre. Voilà pourquoi, lorsque deux lieux ne se trouvaient pas réunis sur une même route, on ignorait souvent s'ils étaient au nord ou au midi, à l'ouest ou à l'est l'un de l'autre (2). Sur mer, on notait un peu plus, bien que d'une manière très-grossière et quelquefois très-erronée (3), les orientations et les sinuosités des côtes.

Demandons maintenant aux anciens comment ils ont mis en œuvre ces données, pour en tirer des notions mathématiques sur l'ensemble et les parties du monde connu (4). Anaximandre, le premier, dit-on, chez les Grecs, essaya de tracer sur une carte les contours des terres ; sa tentative fut perfectionnée par Hécatée de Milet, par Hellanicus de Lesbos et par d'autres. Leurs cartes étaient accompagnées d'une rose des vents ; mais elles présentaient des erreurs énormes sur l'étendue et la position des contrées même peu éloignées de la Grèce. Dicéarque, disciple d'Aristote, partagea la terre connue en deux moitiés par une ligne parallèle à l'équateur et menée par les Colonnes d'Hercule, la Sardaigne, la Sicile, le Péloponnèse, la Carie, la Lycie, la Pamphilie, la Cilicie, le Taurus et l'Imaüs : il s'efforçait d'apprécier les distances des lieux au nord et au sud des points principaux de cette ligne (5). Ératosthène établit aussi un parallèle principal, passant par les Colonnes d'Hercule et par Rhodes; mais il y ajouta, à des distances inégales exprimées en stades, d'autres parallèles, en indiquant en nombres ronds, sous chacun de ces parallèles, pour les deux solstices, les rapports des jours aux nuits et des ombres méridiennes au gnomon. Par les points les plus importants de son parallèle principal et à des distances inégales exprimées en stades, il fit passer des méridiens, sous forme de lignes droites perpendiculaires sur les parallèles à l'équa-

(1) Voy. les *Itineraria*, éd. de Wesseling, et Forbiger, t. I, p. 470-475.

(2) Voy. M. Walckenaër, *l. c.*, p. XIII-XIV, et p. XXXI-XXXIV.

(3) Nous en verrons plus loin une preuve frappante, en ce qui concerne les côtes méridionales des Gaules. Nous en avons signalé plus haut, dans une note, une preuve non moins frappante, en ce qui concerne les côtes de l'Inde.

(4) Voy. M. Letronne, Examen critique des *Prolégomènes de la géographie de Ptolémée* (extrait du *Journal des Savants*, 1830-1831); Reinganum, *ouvrage cité;* Ukert, I, 2, p. 168-203; Forbiger, t. I, §§ 7, 8, 13, 15, 18, 19 et 21, et Wilberg, *Das Netz der allgemeinen Karten des Eratosthenes und Ptolemæus* (Essen, 1834, in-4).

(5) Voy. Fuhr, *Dicæarchi quæ supersunt*, p. 116-129 (Darmstadt, 1841, in-8).

teur (1). Du reste, il déclarait qu'il ne prétendait donner que des *à peu près*. Hipparque ne lui tint pas suffisamment compte de cette réserve (2). Mais Hipparque eut le mérite de signaler énergiquement la nécessité de fonder la géographie mathématique sur les observations astronomiques. Il donna l'exemple, en déterminant pour quelques lieux les hauteurs du pôle, principalement sans doute d'après l'ombre méridienne du gnomon (3); mais il ne réussit pas fort bien dans les observations de ce genre, s'il faut en juger par l'observation gnomonique qu'il fit à Byzance, et qui le conduisit à placer cette ville sous un parallèle qui est en réalité à peu près celui de Marseille, où l'ombre du gnomon avait été mieux mesurée par Pythéas (4). Hipparque signala le parti qu'on pourrait tirer des éclipses de lune pour la détermination des longitudes (5). Mais il aurait fallu des observations faites simultanément en différents lieux avec de bons instruments pour la mesure du temps. Rien n'indique que jamais les anciens aient mis convenablement ce procédé en pratique : leurs erreurs énormes sur les longitudes indiquent le contraire.

Marin de Tyr et avant lui la plupart des géographes (6) représentaient, sur leurs cartes plates du monde connu, les méridiens par des lignes droites parallèles entre elles. Cette projection trompait les yeux sur les formes et les dimensions réelles des contrées. Du reste, si les méridiens et les parallèles à l'équateur avaient été tracés par les lieux qu'ils traversaient réellement, les positions et les distances vraies des lieux auraient pu être obtenues par des calculs trigonométriques faits d'après ces cartes. L'erreur des yeux, résultant du parallélisme des méridiens, était énorme, quand les degrés de tous les parallèles étaient faits égaux aux degrés des méridiens et de l'équateur. Pour atténuer cette erreur, on avait imaginé diverses combinaisons : Marin de Tyr donnait aux degrés de tous les parallèles une grandeur qui était vraie pour le parallèle de Rhodes, trop petite pour les parallèles au sud de celui-là, trop grande pour les parallèles du nord. En représentant les méridiens par des droites, Ptolémée (7) enseigna un procédé mathématique pour les faire

(1) Voy. Bernhardy, *Eratosthenica*, p. 71-79 (Berlin, 1822, in-8).

(2) Voy. Strabon, II, p. 91.

(3) Voy. Ptolémée, *Géogr.*, I, 4, § 2; Strabon, I, p. 7; II, p. 71, p. 77, p. 87-88, et p. 131 et suiv.

(4) Voy. Strabon, I, p. 63. Comp. Lelewel, *Pythéas*, trad. allem., p. 49-50, note 128, et Fuhr, *Pythéas*, § 17, p. 67-72.

(5) Voy. Strabon. I, p. 7.

(6) Voy. Ptolémée, *Géographie*, I, 20.

(7) *Géographie*, I, 21-24.

converger de manière à assigner aux contrées représentées sur une surface plane les mêmes proportions que sur un globe. Mais, je le répète, ce perfectionnement de la représentation graphique n'est pas nécessairement lié à un perfectionnement de la science.

La grande question restait celle-ci : Par quels lieux du monde connu passent les divers méridiens et les divers parallèles tracés à des intervalles exprimés en degrés? Comment Ptolémée s'y est-il pris pour résoudre cette question? C'est lui qui nous répond (1). Les latitudes d'un petit nombre de lieux lui étaient données par quelques observations astronomiques d'Hipparque. Ptolémée les a adoptées comme bases et comme points de repère (2). Pour d'autres lieux, il a dû, faute de mieux, combiner avec sa mesure inexacte de la circonférence du globe quelques vagues indications de distances itinéraires empruntées à des voyageurs qui avaient suivi à peu près la direction d'un méridien. Pour les longitudes, il a employé des indications de voyageurs qui avaient suivi à peu près la direction d'un parallèle. A l'aide de la trigonométrie, il a utilisé les distances indiquées suivant d'autres directions à peu près déterminées (3). Comme les lignes itinéraires sur terre ou sur mer sont toujours plus ou moins sinueuses, il faut retrancher des distances parcourues une fraction plus ou moins forte, pour les réduire en distances rectilignes. Ptolémée (4) reconnaît que cette réduction, qu'il a eu soin d'opérer, est toujours douteuse et imparfaite. Rappelons-nous que, toujours sur mer et la plupart du temps sur terre, les distances étaient connues seulement d'après le temps employé à les parcourir. Tantôt le géographe était obligé d'opérer lui-même cette réduction des journées de marche et de navigation en stades ou en milles; tantôt il la trouvait faite chez les auteurs. Dans un cas comme dans l'autre, cette réduction avait été très-incertaine, parce que, suivant la remarque de Ptolémée, elle avait dépendu de circonstances très-difficiles à apprécier. Aussi Ptolémée (5) et les autres géographes anciens (6) signalent eux-mêmes le caractère

(1) *Géographie*, I, 2; I, 4 et I, 7.

(2) *Géographie*, I, 4.

(3) *Géographie*, I, 2; I, 3; I, 4, et I, 7.

(4) *Géographie*, I, 2, § 4; I, 8; I, 11, et I, 13.

(5) *Géographie*, I, 2, § 4; I, 8; I, 9; I, 11; I, 12; I, 13; I, 17, § 5, et II, 1, § 2.

(6) Voy. Strabon, II, p. 79, 91, 115, 132, etc.; Marcien d'Hér., p. 31-34 d'Hoffmann (Leipzig, 1841, in-8); Ménippe, *ibid.*, p. 155 et suiv.; Pline, IV, 12 (24), t. I, p. 307; IV, 23 (37), p. 329-330; V, 6, p. 348-349; V, 9, p. 351-352; VI, 1, p. 400; VI, 11 (12), p. 412; VI, 13 (15), p. 414; VI, 17 (21), p. 423, 425 et 426; VI, 26 (31), p. 446-447; VI, 29 (35), p. 466-467; VI, 33 (38), p. 474-475, etc. Comp. Ukert, I, 2, p. 61-67.

douteux et arbitraire de la plupart de leurs données. Ptolémée (1) dit qu'il faut essayer de corriger ces données en les comparant entre elles, et surtout qu'il faut les faire plier devant les déterminations astronomiques, malheureusement trop peu nombreuses et trop imparfaites.

Ptolémée (2) regrettait surtout que pour les longitudes les vagues indications des voyageurs ne fussent pas rectifiées par des observations astronomiques, comme elles l'étaient un peu pour les latitudes. Il se plaint de ce qu'on ne trouve qu'un très-petit nombre de mentions d'éclipses de lune observées en deux lieux différents. Il ne dit pas que jamais ces observations simultanées d'une même éclipse aient été faites scientifiquement pour déterminer les longitudes. Il cite, pour unique exemple, une éclipse de lune observée à Arbèles à la cinquième heure et à Carthage à la deuxième. Il devait savoir qu'une date d'éclipse indiquée grossièrement sans fraction d'heure ne pouvait pas donner une longitude même approximative. Pourtant il a eu une déplorable confiance dans cette indication. Les trois heures de différence entre Arbèles et Carthage donneraient 45° de longitude; il n'y a pas 34° entre les méridiens des deux villes; Ptolémée a compté 45° 10′ (3). Ses longitudes sont généralement très-exagérées.

Ses latitudes déterminées astronomiquement sont un peu moins grossièrement erronées : par exemple, il donne 30° 58′ (4) ou 31° (5) pour la latitude d'Alexandrie, qui est de 31° 12′ 7″. Il donne (6) 35° 55′ pour la latitude de l'extrémité septentrionale de l'île de Rhodes, tandis que la latitude de la ville de Rhodes est de 36° 28′ 30″ environ ; il donne (7), avec Hipparque, 43° 5′ pour la latitude de Byzance, qui est de 41°. Il donne (8) 23° 50′ pour la latitude de Syène, qui est de 24° 5′ 23″.

(1) *Géographie*, I, 2, § 5 et suiv.; I, 3; I, 4; I, 7, etc.

(2) *Géographie*, I, 4, § 2.

(3) En effet, il met (IV, 3, § 7, et VI, 1, § 5) Carthage à 34° 50′, et Arbèles à 80° de longitude. Quant à la longitude d'Alexandrie, il la fait (IV, 5, § 9) de 60° 30′. Pourtant, dans son dernier livre (VIII, 14, § 5, et VIII, 15, § 10), il met Alexandrie à 60° des îles Fortunées, et Carthage à 25° à l'ouest d'Alexandrie et par conséquent à 35° degrés de son premier méridien. Les contradictions nombreuses entre les longitudes de son dernier livre et celles des livres précédents indiquent qu'il se fiait peu à ses longitudes.

(4) *Grande composition mathématique*, V, 12.

(5) *Géographie*, IV, 5, § 9.

(6) *Géographie*, V, 2, § 34.

(7) *Géographie*, III, 11, § 5. Comp. Strabon, I, p. 63 D, et Ptolémée, II, 10, § 8.

(8) *Géographie*, IV, 5, § 73.

Il est donc bien certain, d'après les aveux et les regrets des géographes anciens, de même que d'après leurs erreurs, que l'astronomie ne leur a prêté que des secours bien insuffisants, qu'ils n'y ont pas suppléé par la triangulation opérée sur une grande échelle, et qu'ils ont été obligés, sauf quelques points déterminés astronomiquement, mais d'une manière très-erronée, de construire leurs cartes d'après de vagues orientations et de vagues indications de distances fournies par les voyageurs. Ces faits bien constatés sont la condamnation des hypothèses de Gossellin et de toute son école. Il me reste à prouver que ces mêmes faits suffisent pour rendre compte d'une certaine régularité qu'on remarque dans les erreurs des géographes de l'antiquité, et qu'ainsi, pour expliquer cette régularité, beaucoup moindre d'ailleurs qu'on ne l'a prétendu, il n'est pas besoin de recourir à ces vaines hypothèses. C'est ce que je vais montrer par quelques exemples.

TH. HENRI MARTIN,
Doyen de la Faculté des lettres de Rennes, correspondant de l'Institut.

(*La fin au prochain numéro.*)

Errata pour le troisième article, nº du 15 avril 1854.

Page 29, ligne 7, *au lieu de :* 9605, *lisez :* 9912.
Ibid., ligne 8, *au lieu de :* 583 stades et 1/3, *lisez :* 601 stades et un peu plus de 1/3.
Page 32, ligne 12, *au lieu de :* 4103, *lisez :* 4583.
Page 35, ligne 28, *au lieu de :* 3100, *lisez :* 3385.
Ibid., ligne 30, *au lieu de :* 3083 stades et demi, *lisez :* 3171 de ces stades.

LETTRE

A M. L'ÉDITEUR DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*,

SUR QUELQUES POIDS DE VILLES DU MIDI DE LA FRANCE.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques observations sur un mémoire inséré dans la *Revue Archéologique* (IXe année, p. 441). Ce mémoire traite des poids du midi de la France. Au milieu de renseignements curieux et instructifs, il s'est glissé dans ce travail une erreur sur laquelle je crois utile d'attirer l'attention de vos lecteurs. C'est à l'occasion d'un poids reproduit sous le n° 3, pl. 198, et expliqué p. 445. Ce poids est attribué par l'auteur à la ville de Limoges. On pourrait peut-être objecter d'abord que jusqu'à présent tous les poids *historiés* connus ont été fabriqués dans des contrées plus méridionales que Limoges, mais comme cette circonstance, encore inexpliquée, n'implique pas l'impossibilité absolue de rencontrer un jour des poids du Limousin ou d'autres provinces, nous nous contenterons d'examiner la valeur des raisonnements sur lesquels s'appuie cet antiquaire pour justifier son opinion. En première ligne, vient la légende que M. le baron Chaudruc de Crazannes lit ainsi :

Poix . de . M. livre . d . lac . d . li. D'après le dessin qui accompagne l'article, ainsi que d'après un exemplaire en nature de ce poids que nous avons vu dans la collection de M. Jules Soulages, de Toulouse, il faut lire : *de li* et non *de la;* cette remarque minutieuse n'empêche pas qu'il n'y ait bien réellement à la fin les lettres *li*, qui, selon M. de Crazannes, ne peuvent être là que pour indiquer la cité de Limoges. Il n'en est rien cependant, comme nous croyons pouvoir le démontrer. Viennent ensuite les arguments tirés du type. M. de Crazannes voit sur ce poids une *terrasse*, une crosse épiscopale, le *buste de Saint-Martial*, patron de Limoges, une porte de ville, le *croissant symbolique de Bordeaux et de son port*, la lettre G, *signe du mot Guienne*, *une étoile flamboyante*, et enfin, au-dessus, un B, *initiale du nom de Bor-*

deaux qui, *comme capitale de la Guienne*, *avait le Limousin et son chef-lieu dans le ressort de son gouvernement*, etc. Nous sommes forcé de déclarer que le type de ce poids n'est pas aussi compliqué qu'il a paru l'être aux yeux du savant correspondant de l'Institut. Nous ajouterons que tous ces symboles significatifs ne sont autre chose que les armoiries de la ville d'Alby, à laquelle il faut rendre ce poids qui lui appartient, malgré la présence des initiales LI qui sont un *lapsus* ou une élision maladroite pour ALBI, La *terrasse*, c'est le léopard héraldique; le *buste de Saint-Martial*, c'est la tête du léopard ; la lettre G est un C qui signifie *cité* ; l'*Étoile flamboyante*, *remarquable par le mouvement de ses flammes*, n'est rien autre que le soleil, placé dans le blason d'Alby en regard de la lune, et non pas d'un *croissant symbole de Bordeaux et de son port;* enfin le B n'est pas, et en aucun cas ne pouvait être, la lettre initiale de Bordeaux. Ce B fait suite au C, et ces deux lettres signifient *la cité d'Alby*, comme j'espère le prouver plus loin. Pour justifier ce que nous venons d'avancer, il suffit de donner la description des armes d'Alby comme on les blasonne encore aujourd'hui : de gueules à la croix archiépiscopale d'or en pal à la tour d'argent, et au léopard d'or les pattes posées sur les créneaux de la tour, brochant sur la croix ; en chef, à droite, un soleil rayonnant d'or, et à senestre, une lune en décours d'argent. Ce sont bien là les armes que nous retrouvons sur le poids en question ; seulement, on y voit la crosse épiscopale au lieu de la croix archiépiscopale, qui n'a pu remplacer la crosse sur l'écusson d'Alby qu'en 1676, époque de l'érection de ce siége en archevêché. Nous n'allongerons pas ce travail en rappelant pourquoi le soleil et la lune se trouvent fréquemment sur les monuments du moyen âge ; il nous suffira de dire que nous nous étonnons qu'un antiquaire aussi expérimenté ait pu méconnaître ainsi ces deux astres, et ait pu faire de l'un le symbole du port de Bordeaux, et de l'autre une étoile flamboyante.

Voici maintenant sur quelles raisons nous nous fondons pour affirmer que les lettres LI, qui terminent la légende de poids publié par M. de Crazannes, ne désignent pas Limoges, et que le B majuscule ne signifie pas Bordeaux. Le poids d'Alby, publié par M. le baron Chaudruc de Crazannes, et attribué par lui à Limoges, n'est pas unique; il en existe de semblables ou d'analogues soit dans le musée de Toulouse, soit dans les collections de M. Soulages, de M. Rollin, ou du musée de Cluny. Une brève description de quel ques-uns de ces poids nous dispensera de longs commentaires à

l'appui de notre opinion. Nous parlerons d'abord du très-curieux poids d'une livre de la belle collection de M. Jules Soulages, qui nous a permis de le faire reproduire. Voyez planche 234, nº 2.

Ce poids est important à plusieurs égards; il remonte au XIIe siècle, et c'est, par conséquent, sinon le plus ancien, au moins l'un des plus anciens monuments de ce genre connus jusqu'à ce jour; la légende est en languedocien; de plus, il nous donne dès cette époque reculée le B que nous allons voir se perpétuer sur les poids d'Alby jusqu'au XVIe siècle.

1° Une livre d'Alby de 1193.

Une croix : VNA LIVRA DE LA SIVTAT DALBI: Étoile.
Dans le champ, un grand B et un point, marque de la livre.
Revers : Une croix : AN DE NOSTRE SENOR MCLXXXXIII.
Collection Jules Soulages.

2° Quarteron du XIVe siècle. (148..).

I CARTARO DALBI. Crosse, lion et tour des armes d'Albi.
℟. LAN MCCCIIIIXX... Dans le champ, B.
Collection Rollin[1].

3° Once sans date.

VN ONCA. Tour.
℟. P. D. A. L. B. I. (*Poids d'Albi.*) Dans le champ, B.
Collection Rollin.

4° Demi-livre de 1506.

+ POIS DEMI LIVES DALBI.
℟. LAN M. SIN. C. + VI. Dans le champ, B.
Collection Rollin.

5° Une livre de 1551.

+ POIS DVNE LIVRE DE LA CITÉ D BI. Dans le champ, la tour, le lion, la crosse, le soleil et la lune.

℟. LAN MIL. CINQ CENT CINQVANTE I. Dans le champ, B entre les lettres C et B. (Cité de BI ou d'Albi.)

Musée des Thermes et de l'hôtel de Cluny et collection Rollin.

(1) Tous les poids cités ici comme faisant partie de la collection Rollin sont aujourd'hui chez M. Meynaerts, amateur belge.

6° Demi-livre; date illisible.

POIX DEM. LIVRE DLC DLI. Armes d'Albi comme au n° 5.
℟. Le revers est mal conservé, mais on y distingue le B.
Collection Rollin.

7°.

Sur un poids qui est peut-être la ½ once, on ne lit que la fin de la légende du n° 5. .....E BI. *De la cité de* BI. Dans le champ, une fleur de lis.

℟.... V... Tour.

Sur les sept poids que nous venons de décrire, on ne pourra pas nous contester que quatre sont d'Albi, puisque le nom de la ville y est écrit en toutes lettres; or, que l'on veuille bien comparer le poids publié par M. de Crazannes, sous le n° 3 de la pl. 198 du t. IX de la *Revue Archéologique*, avec celui que nous donnons aujourd'hui sur le n° 1 de la pl. 234, puis avec les descriptions exactes que nous venons de donner de ces sept poids d'Alby, et il restera acquis que tous ces monuments sont bien de cette dernière ville et non de Limoges.

Il me reste à expliquer pourquoi sur les n°s 5 et 7 on lit la *cité de* BI, et en même temps le sens que je crois pouvoir attribuer au B qui paraît sur les poids d'Albi depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIe. On pourrait peut-être ne voir dans ces deux formes, CITÉ DE BI et CITÉ DE LI, que des lapsus dus à l'inattention du graveur, s'il ne restait à se rendre compte du B qui évidemment n'est pas là sans une raison considérable.

Jusqu'à présent, nous avons marché sur un terrain solide; il s'agissait de rendre à Albi ce qui lui appartenait : nous sommes certain de n'avoir pas erré. Maintenant nous cherchons à trouver le sens d'une énigme et nous ne sommes plus aussi sûrs de notre fait. C'est avec beaucoup d'hésitation que nous oserons donner nos conjectures.

On a vu que le B paraît sur tous les poids d'Albi; mais surtout on a dû remarquer que sur deux de ces poids, deux seulement à la vérité, on lit : POIDS DE LA CITÉ DE BI; que conclure de ce fait, sinon que le B est la lettre initiale du nom d'Albi dans les idées populaires du peuple albigeois. Pour une oreille languedocienne, Albi, c'est comme si on disait LE BI, car *al* est l'article *le*; or, comme le peuple parle sa langue bien plus qu'il ne l'écrit,

comme le peuple n'est pas obligé de savoir que le nom de sa ville est écrit, dans la *Notice des Gaules* et dans Grégoire de Tours, Albia, Albiga et Albix, le peuple a bien pu croire que la cité s'appelait LE BI, comme on dit *le Mans*, comme on dit *le* Havre.

Nous ne connaissons pas de textes du moyen âge qui puissent justifier la hardiesse de notre supposition; mais peut-être quelque jour trouvera-t-on la preuve de ce fait qui, bien que fort singulier, n'est pas sans analogue. Combien de temps a duré l'erreur populaire? c'est ce que nous ne pourrions dire; seulement, nous croyons qu'elle a laissé une trace profonde dans l'adoption du B majuscule que nous voyons jusqu'au XVI[e] siècle sur les poids d'Albi, et dont le sens à cette dernière époque n'était peut-être plus compris même dans la ville. Quelque savant doit avoir corrigé de bonne heure cette vicieuse appellation, puisque nous voyons le B sur le poids de 1493, où la ville est nommée en languedocien la *sivtat d'Albi*, mais elle n'était pas entièrement déracinée, si nous nous en rapportons au poids de 1551, décrit par nous sous le n° 5, et sur lequel on lit : CITÉ DE BI. Je sais bien qu'on peut m'objecter que BI est une faute de pure inattention, que c'est l'abrégé barbare d'Alby, et qu'il n'y a pas plus de conséquences à tirer de ce poids que de celui publié par M. le baron Chaudruc de Crazannes, et sur lequel on voit non pas BI, mais LI. Je conviens de la valeur de cette objection, et quoique je sois obligé de voir un *lapsus* sur le poids qui porte LI, et, au contraire, une intention sur celui qui porte BI, je n'abandonne pas cependant mon hypothèse, que je soumets au lecteur auquel, avant de finir, je demande à rappeler, à l'appui de mon dire, quelques exemples de corruptions de noms propres qui ne sont pas sans analogie avec celle que j'ose soupçonner.

J'ai nommé plus haut *le Mans;* le nom de cette ville a dû se former comme j'imagine que s'est formé LE BI*;* seulement la forme *le Mans* a duré, tandis que LE BI n'a probablement usurpé que pendant fort peu de temps la place du mot légitime *Alby;* mais évidemment *le Mans* est une locution tout aussi vicieuse et qui ne représente que la fin du nom des *CenoMANeS. La Guienne* pour l'Aquitaine est une corruption au moins aussi singulière; elle ne diffère de celle que je suppose que par le succès définitif, puisqu'on a dit Guienne tant qu'il y eu des provinces en France. C'est par des corruptions analogues qu'on a dit au moyen âge un *vesque* pour un *évêque;* la forme vesque a cédé en français la place à la forme plus savante évesque; mais, dans bien d'autres langues eu-

ropéennes, la suppression de la première lettre a prévalu; ainsi on dit en italien *vescovo*, en allemand et en anglais *bischoff* et *bishop*, en espagnol et en portugais *biscopo*, et l'Anatolie a été nommée souvent *la Natolie;* voyez entre autres dans la *Correspondance des ambassadeurs français dans le Levant*, au XVIe siècle. L'*Apulie* est devenue *la Pouille*. Le nom de la maison d'Albret, écrit en latin *de Lebreto*, et en français de Lebret, est devenu d'Albret; la seigneurie *des Diguères* est devenue la seigneurie de Lesdiguères par un vicieux pléonasme qui a englobé l'article dans le nom.

Dans les curieux inventaires publiés par M. le comte L. de Laborde, on trouve souvent le mot horloge décapité ainsi : *ung Reloge* (*Revue archéologique*, VIIe année, p. 739).

J'en passe et des meilleurs; mais je crois que ces exemples suffisent non pas pour démontrer l'exactitude de mon hypothèse, mais au moins pour en justifier l'audace.

Pour mieux conquérir l'indulgence du lecteur, je joins, sous le n° 1 de la pl. 234, un poids fort curieux qui appartient à M. J. Soulages, de Toulouse, ainsi que celui d'Albi, qui porte le n° 2.

Ce poids est commun aux villes de Montpellier et de Pezenas. Je crois que c'est un des premiers exemples d'association de ce genre que l'on ait publiés jusqu'à ce jour.

Poids des villes de Montpellier et de Pezenas.

D'un côté, on lit : MONTPELLIER; entre deux rosaces, un G. Dans le champ, écusson aux armes bien connues de la ville. De l'autre côté, on lit : PESENAS; entre deux rosaces, 1559. Dans le champ, un écusson aux armes royales.

J'avoue humblement que je ne saurais interpréter le G qui paraît après le nom de Montpellier; mais je ne doute pas que quelque antiquaire, plus heureux que moi, ne nous donne le mot de cette énigme.

Agréez, monsieur, etc.,

A. CHABOUILLET.

NOTICE DESCRIPTIVE

D'UN AUTEL VOTIF

CONSERVÉ DANS L'ÉGLISE DITE DE LA MADELEINE, PRÈS DE MAULÉON, DANS LES PYRÉNÉES, ET DE SON INSCRIPTION.

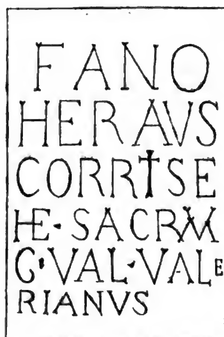
Nous appelons de nouveau l'attention, et, autant qu'il nous est possible, l'intérêt des lecteurs de la *Revue archéologique*, sur notre archéologie pyrénéenne, et sur les monuments épigraphiques de l'époque gallo-romaine en les entretenant de l'existence d'un autel votif antique, appartenant à cet âge, et déjà cité assez fidèlement par Oïhenart (1), et par Spon (2), comme encastré de leur temps dans la paroi extérieure du mur d'une chapelle dédiée à saint Madeleine, sur la montagne de ce nom, près de Mauléon, dans les Pyrénées.

Après bien des informations sans résultat utile, je croyais ce marbre détruit, ou du moins disparu comme tant d'autres, dont nous avons à regretter la perte, lorsqu'enfin, à la suite de nouvelles investigations, dans lesquelles j'ai été activement secondé par mon érudit et obligeant confrère, M. Bascle de la Grèze, conseiller à la Cour impériale de Pau, et correspondant du ministère de l'instruction publique, le monument épigraphique, objet de nos recherches, a cessé de se dérober à nos regards, enfoui et comme inhumé qu'il était sous un amas de décombres, dans un coin de la sacristie de cette même chapelle de la Madeleine, sans qu'aucun de ses plus anciens habitués eût vu l'inscription qui nous occupe figurer à la place indiquée par les deux auteurs dont nous venons de parler; seulement, quelques-uns d'entre eux se rappelaient qu'une *pierre écrite*, posée à plat et formant le seuil de la porte d'entrée de cet édicule, était employée depuis plus de soixante ans à cet usage,

(1) *Notitia utriusque Vasconiæ, tum Ibericæ, tum Aquitanicæ.*
(2) *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, etc.

lorsqu'un ecclésiastique qu'il convient de nommer ici, feu M. Jiribrune, ancien curé de la paroisse de Tardets, dont la Madeleine était une annexe, enleva notre *ex-voto* à cet ignoble emploi, et en le reléguant dans le lieu où il est resté enfoui depuis, assura, du moins sa conservation, compromise davantage par l'effet de sa précédente destination.

En publiant ici pour la première fois le dessin de cette inscription, nous donnons la disposition et la forme des lettres qui la composent avec la plus grande exactitude et le plus grand soin, en présence du monument même.



Remarquons que HERAVS sur le marbre formait un seul mot, pas de signe de ponctuation entre R et A; CORRTSE a été minutieusement imité ou plutôt calqué, il en est de même des deux lettres liées HE suivies d'un point, de celles VM, à la quatrième ligne, également accouplées. Entre le C de la cinquième ligne que Oïhénart et Spon ont pris pour un G, et qui en a un peu la forme, on aperçoit un petit trait ou signe auquel je ne chercherai point à donner une valeur alphabétique (on dirait cependant un B ou plutôt un F). Je soupçonne enfin, avec d'autres archéologues, qui ont examiné comme moi cette inscription, qu'à la première ligne, la lettre N du mot FANO offre la valeur des deux caractères liés N et V, union si fréquente dans la paléographie romaine, et qu'il faut lire ici FAVNO, comme IT, à la troisième ligne, et SACRVM à la quatrième.

Quoi qu'il en soit, Spon et Oïhénart ont lu, et par suite traduit ainsi, **FANO HER***arum* **AVSCOR***um;* c'est-à-dire, « *au fanum* (temple), des hères des *Ausci* (1), » ils n'ont point essayé de compléter le sens de la fin de la troisième et du commencement de la quatrième ligne jusqu'à **SACRVM**. Le reste allait à peu près de soi-même.

Nous avons proposé à la première ligne de l'inscription, de lire, *fauno* au lieu de *fano*, et par suite d'y voir à la fois un autel consacré au dieu Faune, aux hères des Ausci, et à une troisième divinité topique ou locale (pyrénéenne), dont nous parlerons dans la suite de cette notice. Si l'on adopte la leçon qui paraît d'abord la plus simple et la plus naturelle, **FANO HER***arum* **AVSCOR***um*..... **SACRVM**, on est arrêté dès le début par l'interprétation du mot *fanum*, en français *temple* (rustique), *oracle*, etc., de notre monument épigraphique, et l'on remarque de suite, que l'emploi de cette formule votive est insolite dans les inscriptions antiques, et ne saurait, en conséquence, être admise, car on ne consacrait point un monument à un temple, mais à la divinité ou aux divinités qui y étaient adorées, et l'on disait bien **SACRVM MINERVAE**, **MERCVRIO**, **APOLLINI**, etc., mais non pas, **SACRVM TEMPLO**, **FANO**, etc.

Je crois donc que dans la circonstance il faut nécessairement reconnaître que *fano* est ici pour *faune*, datif de *faunus*, et lire **FA***u***NO**, et par suite, **HER***is* **AVSCOR***um*, etc., soit qu'on suppose la valeur des deux lettres liées **V**, **N**, à cette dernière par l'addition d'un jambage accessoire dont les traces ont disparu, soit qu'on admette l'omission (fait qui se reproduit si souvent dans l'épigraphie antique), de la lettre **V**, de la part du graveur, ou qu'enfin, ce qui est assez vraisemblable, on ait écrit ici *fanus* pour *faunus*, en désignant le *frère* et *l'époux*, comme on disait *fana* pour *fauna*, l'épouse et la sœur de ce même faune, ce qui paraîtrait d'autant plus rationnel, que l'on croit que le dieu et la déesse *fana* ont donné leur nom à l'espèce de temple appelé *fanum*, ce qui a fait dire à *Servius*, « *à fundo quia undè* » *dabantur responsa*, *vel à fauno*, à l'occasion de ce mot *fanum*.

Selon Macrobe, Faune, le même que Pan (d'où l'analogie de

(1) Oïhénart nous apprend qu'il existe auprès de Mauléon un lieu nommé *Auxac*, qu'il considère comme étant les limites du territoire des *Ausci* ou *Auscii*, dont le chef-lieu est appelé *Aux*, *Auxia* dans le moyen âge, et *Auscius* dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, après avoir porté le nom ibérien de *Climberris*, *Cliberre*, ou *Elcinberris*, etc., etc., et, à l'époque d'Auguste, d'*Augusta Auscorum* ou *Ausciorum*, etc.

faunus, avec Φανός, Φανιον, donné à ce dernier), fut transporté par Évandre, de chez les Arcadiens en Italie. Virgile place ce dieu champêtre et pastoral dans la compagnie des nymphes du *Latium* (1) :

Hæc nemora indigenæ Fauni nymphæque tenebant.

Il ne faut pas s'étonner de le voir associé sur notre marbre aux *heræ* divinités champêtres. Ainsi que Faune que nos ancêtres assimilaient aux *déesses mères* ou *maires*, dont l'origine, le culte et les attributions ont fourni au docte Banier (2) une savante dissertation, elles sont désignées dans les inscriptions sous les noms de *maira*, *matres*, *matrones*, *dominæ*, *junones*, *campestres*, etc., et enfin *heræ*. Elles étaient ordinairement au nombre de trois figurant sur les monuments antiques.

Les Gaulois, dit le même académicien, avaient une grande vénération pour les divinités protectrices de leurs champs, de leurs troupeaux et de leurs personnes ; ils leur érigeaient des chapelles nommées *cancelli ;* ils y portaient, avec leurs offrandes, de petites bougies, et, après avoir prononcé quelques paroles mystérieuses sur du pain et sur quelques herbes, ils les cachaient dans un chemin creux ou dans un arbre, et par là croyaient garantir leurs troupeaux de la contagion et même de la mort, etc.

Ces divinités tutélaires étaient les génies des lieux ou elles étaient honorées, et elles ont donné naissance, dans la suite, aux fées qui avaient les fours, les fontaines, dans leurs attributions (3), et qui, ordinairement, étaient également au nombre de trois.

On a fait venir le mot *Hères* de Ηρα, souveraine, dame, maîtresse du logis; les jeux célébrés à Argos, en l'honneur de Junon, se nommaient *heræ*. La sœur et l'épouse de Faune, *Fana*, était assimilée à la jeune protectrice des femmes, et remplissait près d'elles les mêmes offices et les mêmes fonctions, selon Gyraldas.

Arnobe, Macrobe et Lactance l'assimilent aussi à *Fatua*, et à *Bona*, « *Faunam igitur*, *Bonaque dicitur dei*, » dit le premier.

Arrivant maintenant à l'interprétation de cette partie de la troi-

(1) *Énéide*, livre VIII, v. 314.

(2) *Mémoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. VII.

(3) Ce nom, selon toute apparence, leur vient de *fata*, relatif à l'art de prédire l'avenir, accordé à ces êtres surnaturels et fantastiques. Les Parques avaient aussi le même nom. Toutes les divinités étaient au nombre de trois, comme les Hères et les Mères. Voy. sur les *Divinités mères*, Maury, *Revue archéologique*, v^e année, p. 363.

sième et de la quatrième ligne de notre inscription, devant laquelle ont reculé tous les interprètes du monument de C. Valerius Valerianus, jusqu'à ce jour, nous croyons que ces deux lignes contiennent le nom de quelque divinité particulière de la contrée, d'origine pyrénéenne, celtibérienne, ibérienne, basque, telles que LAHE, ARTAHE, ou ARTEHE, etc., dont les noms et les monuments ont été récemment découverts et publiés par M. Alexandre du Mége, et qui offrait cette même terminaison HE. Voici trois de ces inscriptions :

LAHE
DEAE
CONSA
CRANI
V. S. L. M. (1)
LEXEIA
ODANNI
ARTEHE
V. S. L. M. (2)
DEO
ARTAHE
T. PAVLI
...NIAN... (3)
....

Mais la première leçon, autorisée par deux marbres différents (ARTEHE), doit être préférée, selon M. du Mége, qui pense que le nom de ce dieu est ibérien, et nous est venu de l'autre côté des Pyrénées.

Il résulte donc de ce que nous venons de dire plus haut, que la véritable leçon de l'autel votif de Mauléon, ou du moins la plus probable serait :

FA*u*NO
HER*is*.AVS
COR*um*. RITSE
HE. SACR*u*M
Caius. VAL*erius*. VALE
RIANVS.

(1) Du Mége, *Monuments religieux des Volces-Tectosages*, etc.

(2) Le même, *Mémoires de la Société archéologique du Midi*, t. VII, *Second recueil de quelques inscriptions romaines*, etc., etc.

(3) Le même, dans le Recueil cité dans la note précédente.

Alors, notre inscription votive aura été consacrée à Faune, aux hères (des Auscitains), et cet autre dieu (ou déesse), topique encore inconnu dans le panthéisme pyrénéen (*deus ignotus*), dont le nom sera *ritse hé* (1), comme nous y avions déjà *Baicorits*, *Garisen*, etc., etc. divinité dont le culte aura sans doute été apporté de la péninsule hispanique dans l'Aquitaine, et aura franchi les monts, avec celui des autres dieux sub-pyrénéens dont nous parlons, et dont la découverte fréquente des monuments religieux qui leur sont dédiés, augmente incessamment la nomenclature déjà si nombreuse.

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES.

(1) Il n'est pas rare de voir, dans nos inscriptions gallo-romaines, les noms de divinités topiques, locales, associés à ceux de dieux ou de déesses appartenant au panthéisme grec et romain.

Un curieux monument épigraphique, conservé à Saint-Pons de Thomières, département de l'Hérault, et qui a beaucoup d'analogie avec celui dédié aux Hères des *Ausci*, à Mauléon, nous offre les noms de deux divinités locales, encore inconnues, réunis à celui des déesses mères, *matres* :

L. CORNELIVS. RVFVS
IVLIA. SEVERA. VXOR
L. CORNELIVS. MANGIVS. F.
DIVANNONI
DINOMOGE TIMARO
MARTIB.
V. S. L. M.

MARTIBus est ici pour *matribus* ; cette faute existe dans d'autres monuments bien connus, consacrés à ces divinités : supputé par Gruter, on y lit aussi MARTRIBVS (Gruter, p. xc, n°s 7, 8, 9, 10, 11). DIVANNONI rappelle le nom de la déesse Tutélaire des *Cadurci* et des *Bituriges-Vivisci*, DIVONA.

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

— Dans sa séance du 28 avril, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a procédé à l'élection d'un membre en remplacement de M. Guérard. M. Egger a obtenu la majorité des suffrages.

— Voici encore une preuve de l'intérêt qui s'attache de toute part à l'étude et à la conservation des monuments de l'histoire et de l'art. Nous avons signalé chaque fois que nous en avons été instruit, la fondation ou les travaux importants des sociétés archéologiques dans nos départements; des sociétés d'archéologie de Saint-Pétersbourg et de la Grande-Bretagne, des antiquaires du Nord à Copenhague, de Prusse, de Suisse, etc. Nous signalerons aujourd'hui la création récente d'une Commission formée sur le modèle de la Commission des monuments historiques de France, et composée de membres de la société des antiquaires de Vienne. Cette Commission vient de formuler un programme des travaux qu'elle se propose de réaliser et auxquels elle convie toutes les personnes qui s'intéressent aux monuments de l'histoire et de l'art en Allemagne. L'archiduché d'Autriche sera d'abord l'objet direct de ses travaux; mais elle se réserve de leur donner ultérieurement une plus grande extension. Suivant ce programme, la Commission se propose d'étudier les monuments de l'histoire et de l'art pouvant contribuer à la connaissance du passé de la patrie, de les dessiner, d'en déterminer l'importance et de donner toute la publicité possible à leur appréciation. La Commission étendra son attention, non-seulement sur les monuments d'architecture, de peinture et de sculpture, mais aussi sur les monuments écrits, imprimés ou manuscrits. Elle s'occupera de la conservation des monuments, soit en les faisant restaurer, soit en faisant l'acquisition de ceux qui seraient menacés d'être enlevés au pays. Déjà un grand nombre de membres se sont empressés de souscrire une cotisation annuelle pour subvenir aux dépenses, et S. A. S. le prince Aloys de Lichtenstein, dont le concours est toujours assuré chaque fois qu'il s'agit d'œuvres patriotiques, a accepté la présidence de la Commission.

— On vient d'exposer dans l'une des salles du musée Charles X, au palais du Louvre, une partie de la collection des terres cuites antiques, que notre collaborateur M. Victor Langlois a rapportées de sa mission dans la Cilicie, et qu'il a offerte au Musée impérial par l'entremise de S. E. le Ministre de l'instruction publique. Cette

collection, que notre collaborateur a formée pendant son séjour à Tarse, se compose de figurines des époques grecque et romaine, dont quelques-unes sont dans un état de conservation qui ne laisse rien à désirer. Grâce à l'administration éclairée de M. le directeur général des musées impériaux, le musée du Louvre s'enrichit journellement de monuments importants qui complètent les collections si remarquables du riche dépôt confié à ses soins.

— Dans la séance de l'Académie des Beaux-Arts du 4 mars 1854, notre collaborateur M. Vincent, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a fait une communication intéressante sur l'emploi dans la musique grecque des quarts de tons et l'appropriation de son usage dans la musique moderne. M. Vincent a prouvé, d'accord sur ce point avec son savant confrère M. Halevy, que dans une suite harmonique modulante, les parties concertantes peuvent faire station sur tout accord naturel, consonnant ou dissonant, dont les sons, empruntés à une échelle quelconque et sans rapport nécessaire avec ce qui a précédé, se trouvent sur les directions de leurs tendances tonales respectives (tendances déterminées par la nature de l'accord précédent), sauf, pour le nouvel accord, à se résoudre en un autre qui satisfasse à des conditions semblables.

— L'État vient de concéder gratuitement à la société des antiquaires de Picardie un vaste terrain provenant de l'ancien arsenal d'Amiens. Ce terrain est affecté à l'établissement d'un musée public qui sera construit aux frais et par les soins de ladite société, d'après des plans approuvés par le Gouvernement. Les produits de la loterie que nous annoncions (IXe année, p. 189) doivent servir à cette construction. Cette œuvre, qui a obtenu tout le succès qu'on pouvait désirer, pourrait être imitée par plusieurs villes de France, qui obtiendraient certainement le même concours empressé.

— Les remarquables fragments d'architecture et de sculptures du XVe siècle, provenant de la démolition de l'hôtel de la Trémouille, dont nous avons donné des dessins dans cette *Revue*, t. V, p. 92, 95, viennent d'être exposés dans la cour du palais des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins. La porte principale de l'hôtel, que reproduit notre dessin (page 93), est réédifiée avec beaucoup de soin et adossée au mur faisant face à la porte du château d'Anet. A côté, a été également réédifiée la partie inférieure de la cage de l'escalier dudit hôtel, jusqu'à la hauteur du premier étage, que notre planche 88 du même volume, reproduit dans toute sa hauteur.

EXAMEN

D'UN

MÉMOIRE POSTHUME DE M. LETRONNE,

ET DE CES DEUX QUESTIONS :

1° LA CIRCONFÉRENCE DU GLOBE TERRESTRE AVAIT-ELLE ÉTÉ MESURÉE EXACTEMENT AVANT LES TEMPS HISTORIQUES?

2° LES ERREURS ET LES CONTRADICTIONS DE LA GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE DES ANCIENS S'EXPLIQUENT-ELLES PAR LA DIVERSITÉ DES STADES ET DES MILLES ?

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE (1).

Le long des côtes de contrées très-lointaines soit de l'Orient, soit de l'Occident, par exemple de l'Inde, certaines distances marquées en stades par les anciens paraissent beaucoup trop grandes si l'on s'en tient au stade ordinaire; elles se rapprochent en général beaucoup plus de la vérité si l'on suppose un stade de 400 000 à la circonférence du méridien. En d'autres termes, elles ont besoin, en général, d'être réduites de près de moitié. Pourquoi? parce que, dans ces mers inconnues, les navigateurs s'étant avancés très-lentement, leurs jours de navigation avaient représenté un nombre de stades moindre de près de moitié. Certaines distances prises dans l'intérieur de l'Asie présentent chez les anciens la même exagération. Pourquoi? peut-être de même à cause d'une estimation exagérée de la distance parcourue pendant des marches lentes, périlleuses et pénibles, ou bien peut-être parce que des évaluations données par les habitants du pays en schœnes ou en parasanges de l'espèce la plus petite, avaient été prises par les Grecs pour des évaluations en schœnes ou en parasanges de la plus grande espèce, précisément double de la première. De même, la confusion entre le schœne moyen de 40 stades environ et le grand schœne de 60 stades environ expliquera les distances pour lesquelles l'école de Gossellin substitue au stade vrai de 216 489 à la circonférence du méridien,

(1) Voy. les articles précédents, X^e année, p. 672, 720; XIe année, p. 25, 89.

le stade imaginaire de 300000. De même, lorsque par suite d'une fausse évaluation des unités de mesure itinéraire d'un pays en stades, ou plutôt par suite d'une évaluation inexacte des journées de marche ou de navigation, chez l'écrivain qui a fait autorité pour telle contrée, les distances données sont en général trop fortes de $\frac{1}{8}$, ou trop faibles de $\frac{1}{6}$ environ, alors on les corrigera à peu près à l'aide des stades imaginaires de 252000, de 240000 ou de 180000 à la circonférence *vraie* du méridien; mais on les corrigera tout aussi bien en ajoutant $\frac{1}{6}$ ou en ôtant $\frac{1}{8}$ au nombre des stades. Du reste, nous le répétons, Gossellin et ses disciples ont singulièrement exagéré la généralité et l'exactitude des résultats qu'on obtient par ces réductions. Nous avons vu par quels artifices inexcusables Gossellin a feint d'obtenir des réductions exactes tout le long du 36e parallèle à l'aide du stade de 300000 à la circonférence du méridien.

Arrivons à Ptolémée, qui exprime toujours en degrés de longitude et de latitude les positions des lieux. Pour retrouver en stades la distance rectiligne admise par Ptolémée entre deux points situés suivant lui sur un même méridien, ou bien entre les parallèles passant par deux points quelconques, il suffit de multiplier 500 stades par le nombre de degrés de latitude qu'il compte entre eux. S'il s'agit de deux points situés, suivant lui, sur le même parallèle, il faut multiplier par la différence de longitude donnée par Ptolémée, non pas 500 stades, mais le nombre de stades que Ptolémée devait compter au degré de ce parallèle (1). Si les deux points n'étaient, suivant Ptolémée, ni sur un même méridien, ni sur un même parallèle, leur distance rectiligne était pour lui l'hypoténuse d'un triangle, que l'on peut considérer comme rectiligne et comme rectangle lorsque les distances ne sont pas trop considérables, et dans lequel les deux autres côtés sont, 1° la différence de latitude des deux lieux exprimée en stades à raison de 500 au degré, et 2° la différence de longitude des deux lieux exprimée en stades pour ce parallèle.

Par exemple, de la bouche pélusiaque à la bouche canopique du Nil, Ptolémée (2) compte 2° 25′ de distance en longitude et seulement 10′ de distance en latitude. Sur le parallèle moyen de 31° 10′, les 2° 25′ donnaient à Ptolémée 1036 stades et 0,347, à raison de 428 stades et 0,83274 au degré de ce parallèle. Or, en stades de

(1) Le degré d'un parallèle est au degré du méridien comme le cosinus de la latitude est au rayon d'un grand cercle.

(2) *Géographie*, IV, 5, § 10.

184^{m},8, cela fait 2° 0′49″ de ce parallèle. Il y a en réalité à peu près 2° 11′, qui donnent 1128 de ces stades et 0,746 environ (1). Ptolémée a donc fait la distance itinéraire trop faible de moins de $\frac{1}{13}$; mais il a fait la différence de longitude trop forte de près de $\frac{1}{9}$, à cause de son erreur d'un peu plus de $\frac{1}{6}$ en moins sur la longueur du degré du méridien.

Pour la longueur de la Méditerranée de Calpé à Issus, Ptolémée (2) compte 61° 50′, avec une différence de 10′ de latitude entre les deux villes. Le parallèle moyen entre les deux villes est, suivant lui, celui de 36° 20′, dont le degré devait être, suivant lui, de 402 stades et 0,79185. Les 61° 50′ sur ce parallèle représentaient donc pour lui un peu moins de 24 906 stades. En réalité, entre Issus et Calpé il y a environ 41° 40′ de longitude, qui, sur ce parallèle, donnent un peu plus de 20 185 stades de 184^{m},8. Ainsi Ptolémée a exagéré de $\frac{1}{4}$ la distance itinéraire d'Issus à Calpé; d'un autre côté, il a fait trop faible de $\frac{1}{6}$ la valeur du degré. Pour ces deux causes réunies, il a donné pour la différence de longitude entre Issus et Calpé une valeur trop forte de près de moitié de la valeur vraie. Nous avons vu plus haut qu'entre Arbèles et Carthage la différence de longitude admise par Ptolémée est trop forte d'un peu moins de $\frac{1}{3}$ de la valeur vraie, et qu'entre Péluse et Canope elle est trop forte de moins de $\frac{1}{9}$. Dans ce dernier cas, Ptolémée, en diminuant un peu la distance itinéraire, a atténué l'erreur résultant de son évaluation trop faible du degré, tandis qu'en général, et surtout pour les contrées les plus éloignées d'Alexandrie vers l'Orient ou vers l'Occident, l'exagération des distances itinéraires concourt avec sa fausse évaluation du degré pour exagérer les étendues en degrés de longitude. Il faut pourtant excepter la distance du méridien des îles Fortunées à celui des Colonnes d'Hercule, distance qu'il a faite beaucoup trop petite même en degrés.

C'est des îles Fortunées qu'il fait partir fictivement ses longitudes. Mais, pour les apprécier, il ne faut pas tenir compte de ce point de départ fictif : il faut examiner ses longitudes en partant d'Alexandrie tant vers l'Orient que vers l'Occident, comme il les donne lui-même, avec quelques changements, dans son dernier livre. Nous avons constaté que près d'Alexandrie, par exemple de Canope à Péluse, ses longitudes sont moins erronées qu'ailleurs. A mesure

(1) 2° 11′ donneraient environ 984 *stades philétériens*. Ptolémée aurait donc fait cette même distance trop forte d'un peu plus de $\frac{1}{20}$, s'il avait compté 500 *stades philétériens* au degré du méridien.

(2) *Géographie*, II, 4, § 6, et V, 8, § 4.

qu'on s'éloigne d'Alexandrie, elles le sont de plus en plus, par le concours des deux causes que j'ai signalées. Si l'on examine en détail ses nombres de degrés entre les méridiens passant par divers points du bassin de la Méditerranée, on voit que les erreurs de Ptolémée présentent des inégalités très-grandes, c'est-à-dire que dans telle région de ce bassin ses distances en degrés de longitude doivent être diminuées en des proportions très-diverses, si l'on veut les ramener à la vérité. Il est évident que, sans recourir à l'hypothèse de la diversité des stades, ces corrections des longitudes de Ptolémée peuvent parfaitement se faire, de manière à distinguer et à corriger séparément, d'une part, l'erreur uniforme de $\frac{1}{8}$ en plus, provenant de sa fausse évaluation de la circonférence du globe, et d'autre part, les erreurs variables provenant de ses évaluations très-inexactes des distances itinéraires. Dans la fausse hypothèse de la diversité des stades, ces deux genres d'erreurs se confondent mal à propos, puisque, pour chaque différence de longitude entre les méridiens de deux lieux, l'erreur de Ptolémée se trouve corrigée tout d'une fois par la substitution d'une autre unité de mesure à la place de celle dont il s'est servi. Mais, même en faisant intervenir ainsi tour à tour les dix stades de Gossellin pour les diverses contrées du bassin de la Méditerranée et même plusieurs stades ensemble pour une contrée peu étendue, on ne fait qu'atténuer l'erreur moyenne, sans faire disparaître simultanément les erreurs particulières.

Quant aux latitudes de Ptolémée, elles ne présentent en général que des erreurs médiocres pour les contrées peu éloignées d'Alexandrie et du bassin de la Méditerranée. Pourquoi? parce que des observations astronomiques, fort peu exactes, il est vrai, pour la plupart, ont suffi cependant pour forcer Ptolémée à restreindre les erreurs par excès qui auraient dû résulter de son évaluation trop faible du degré du méridien. Mais, à mesure qu'on s'élève au nord de la Méditerranée, les latitudes de Ptolémée croissent trop rapidement, sous l'influence de sa fausse évaluation du degré. Pourtant l'excès est très-loin d'être aussi fort que pour ses longitudes, parce que les observations même les plus grossières des voyageurs suffisaient pour lui interdire des erreurs trop considérables. Mais qu'en résulte-t-il? c'est que, pour ne pas augmenter les latitudes, il est obligé de diminuer les distances itinéraires dans la direction des méridiens au nord du parallèle d'Alexandrie. C'est ainsi que, mettant Rhodes à 4° 57′ seulement, au lieu de 5° 16′ 13″, au nord de ce parallèle, il diminue dans une proportion beaucoup plus forte la

distance itinéraire des deux villes, parce qu'il compte seulement 500 stades au degré, au lieu d'un peu plus de 601. La distance en stades de la Mauritanie au nord de l'île de Bretagne se trouve aussi diminuée, mais dans une proportion moindre, parce que Ptolémée a compté pour la latitude du nord de cette île 62° au lieu de 59.

Ainsi, pour les latitudes aussi bien que pour les longitudes, l'explication des erreurs commises par Ptolémée est évidente, et la diversité des stades y est tout à fait étrangère.

Mais, si, au lieu d'examiner séparément les longitudes et les latitudes de Ptolémée, on examine les distances qui en résultent pour les points dont il donne les positions, alors, suivant Gossellin, Malte-Brun et M. Walckenaër, en choisissant le stade convenable, on trouve, du moins pour les rivages, un accord presque parfait avec les distances vraies.

Voilà donc encore un résultat merveilleux de l'hypothèse de Gossellin à examiner. Eh bien! soit, examinons. Prenons pour exemple une région bien connue, les côtes méridionales de la Gaule. Suivant Gossellin et M. Walckenaër (1), si depuis Marseille jusqu'à Antibes on calcule les degrés de Ptolémée à raison de 500 stades au degré du méridien, et si depuis Aphrodisium (cap de Creux) jusqu'à Marseille, après avoir traduit les degrés de Ptolémée en stades à raison de 500 stades au degré du méridien, on les réduit de nouveau en degrés, mais à raison de 666 stades $\frac{2}{3}$ au degré du méridien, les distances résultant des longitudes et des latitudes de Ptolémée se trouvent sensiblement d'accord avec les distances vraies. Voilà ce que Gossellin a trouvé et ce qu'on a cru sur sa parole. Voyons à notre tour.

Entre le méridien d'Aphrodisium (cap de Creux) et celui de Marseille, Ptolémée (2) compte 4° 10′ de longitude. Il met Aphrodisium à 42° 20′ de latitude, et c'est à peu près juste. Sur ce parallèle, le degré devait être, suivant Ptolémée, de 369 stades et 0,619675, à raison de 500 stades au degré du méridien. Les 4° 10′ de Ptolémée représentaient donc pour lui 1540 stades et 0,079494. Si le degré du méridien est supposé de 666 stades et $\frac{2}{3}$, alors, sur le parallèle de 42° 20′, le degré sera de 493 stades et 0,825995. Les 1540 stades et 0,079494 de Ptolémée, traduits en stades de 666 et $\frac{2}{3}$ au degré du méridien, donneront donc sur ce parallèle 3° 7′ 7″. Entre le cap de Creux et Marseille la différence de longitude n'est que d'un peu

(1) *Géographie ancienne des Gaules*, t. III, p. 129-139, avec l'*errata*, p. 172, ligne dernière.

(2) *Géographie*, II, 6, §§ 2 et 8.

plus de 2°. Quant à la latitude, Ptolémée place Marseille à 43° 5′ : il y a près de 13′ de plus. La différence de latitude entre le cap de Creux et Marseille est de 45′ suivant Ptolémée. Ces 45′ représentaient pour lui 375 stades à raison de 500 au degré du méridien. Si ces 375 stades sont, comme le veut Gossellin, des stades de 666 et $\frac{2}{3}$ au degré, ils donnent 33′ 45″. En réalité, la différence de latitude entre le cap de Creux et Marseille est de près de 58′. Les deux côtés de l'angle droit étant supposés de 3° 7′ 7″ et de 33′ 45″, l'hypoténuse, c'est-à-dire la distance rectiligne du cap de Creux à Marseille, serait de 3° 7′ 55″ du méridien. La distance vraie est de 2° 13′ 17″ du méridien. Ainsi la distance du cap de Creux à Marseille, supposée par les longitudes et les latitudes de Ptolémée, est tellement exagérée, que, même après avoir été réduite par la substitution du stade de 666 et $\frac{2}{3}$ au degré, elle reste encore trop forte de près de moitié de la valeur vraie.

Que nous disaient donc Gossellin et M. Walckenaër sur les merveilles opérées par cette substitution précisément entre ces deux points? Nous connaissons déjà les tours d'adresse de Gossellin. Voici celui qu'il a exécuté ici, et dont M. Walckenaër a été dupe avec bien d'autres.

Étant données par Ptolémée les longitudes et les latitudes qu'il prête à tous les points consécutifs de la côte depuis le cap de Creux jusqu'à Antibes, on peut conclure trigonométriquement les distances rectilignes que Ptolémée supposait entre chacun de ces points et le suivant. Or Gossellin a calculé en degrés du méridien ces distances rectilignes résultant des longitudes et des latitudes de Ptolémée. Puis, du cap de Creux à Marseille, il a réduit ces distances en stades à raison de 500 au degré du méridien, il a réduit ces stades en stades de 666 et $\frac{2}{3}$ au degré, et enfin il a converti ces derniers stades en minutes du méridien. Les valeurs ainsi trouvées par lui, tant du cap de Creux à Marseille que de Marseille à Antibes, restaient en général plus fortes que les distances vraies en ligne droite d'un point de la côte au suivant. C'est pourquoi il a supposé, et M. Walckenaër a admis avec lui, que les distances considérées à tort par Ptolémée comme rectilignes et comme formant ensemble une ligne brisée, lui avaient été données par une carte antique, où elles représentaient au contraire les distances parcourues dans une navigation plus ou moins sinueuse. En rétablissant les sinuosités de la navigation, Gossellin et M. Walckenaër trouvent qu'entre les points de la côte marqués par Ptolémée avec leurs noms antiques, les distances marines conclues de ses longitudes et de ses latitudes

ainsi interprétées sont presque exactement égales aux distances réelles suivant la même ligne sinueuse entre les lieux modernes correspondants.

Contre cette restitution prétendue de la géographie ancienne de la côte méridionale de la Gaule, je trouve plusieurs objections, dont chacune me paraît suffisante pour faire rejeter soit le procédé de Gossellin, soit les résultats qu'il a obtenus, soit les conséquences qu'il en a déduites.

1° Depuis le cap de Creux (Aphrodisium) jusqu'à Agde (Agatha) exclusivement, tous les points de la côte nommés par Ptolémée sont mis par lui à l'est du méridien du cap de Creux, tandis qu'ils sont tous à l'ouest de ce méridien. Tous les points de la côte, depuis Agde jusqu'à Marseille, et depuis Saint-Vincent de Carquairanne (Olbia) jusqu'à Antibes (Antipolis), sont mis par lui au sud du parallèle de Marseille, tandis qu'ils sont tous au nord de ce parallèle. Entre le cap de Creux et Antibes la différence de latitude est de près de 1° 18'; Ptolémée la fait de 40', c'est-à-dire trop faible de près de moitié. Il est donc certain que pour cette côte Ptolémée n'a pas suivi, comme le veut Gossellin, des cartes babyloniennes ou phéniciennes excellentes, sur lesquelles seulement les distances auraient été marquées en deux espèces de stades dont Ptolémée n'aurait pas connu les valeurs. Il est bien évident, au contraire, qu'il a suivi des itinéraires qui lui donnaient tant bien que mal les distances, et qui omettaient ou donnaient très-mal les directions des diverses parties de la côte. Ici, comme partout, les stades de Ptolémée sont des stades ordinaires; mais il a compté au degré du méridien 500 de ces stades, tandis qu'il y en a un peu plus de 601. D'un autre côté, d'après les données fournies par les itinéraires, peut-être en stades, mais plutôt en jours et en heures de navigation, il a estimé un peu trop haut les distances rectilignes entre les points consécutifs du rivage. Mais surtout nous venons de voir qu'il a supprimé les enfoncements de la côte, tant à l'ouest du méridien du cap de Creux qu'au nord du parallèle de Marseille, et qu'il a diminué de moitié la différence de latitude entre les deux points extrêmes. C'est évidemment par toutes ces causes réunies, qu'il a presque doublé la différence de longitude entre le cap de Creux et Antibes. Les causes de son erreur sont certaines, elles sont manifestes, elles n'ont rien de commun avec l'hypothèse de Gossellin, et elles en sont la condamnation.

2° A en croire Gossellin et M. Walckenaër, les distances marquées sur l'ancienne carte suivie par Ptolémée pour cette côte représen-

taient de tel point à tel autre une navigation qui suivait tous les contours du rivage, de tel point à tel autre une navigation qui s'écartait un peu plus du rivage, de tel point à tel autre une navigation qui coupait un golfe en ligne droite : tout cela au gré du caprice de nos deux savants, ou plutôt suivant le besoin de leur cause. Ils ont atténué l'erreur *moyenne* de Ptolémée sur la somme des distances prises le long de cette côte, en employant leurs stades imaginaires, et en prenant pour des distances suivant des lignes sinueuses les distances rectilignes supposées par Ptolémée. Quant aux erreurs particulières qui restaient encore, il leur a été trop facile d'en avoir raison, en traçant à leur gré les sinuosités des lignes, pour les allonger ou les raccourcir.

3° Les positions réelles de près de la moitié des points marqués par Ptolémée le long de cette côte ne sont prouvées que précisément par les calculs de Gossellin (1); par conséquent, elles ne peuvent venir à l'appui de ces calculs, et elles disparaissent avec eux.

4° Gossellin est forcé de déplacer des points bien connus. Par exemple, il est forcé de substituer à la ville d'Agde (Agatha) l'embouchure de l'Éraut, dont il n'est pas question dans Ptolémée.

5° Enfin, les distances rectilignes déduites par Gossellin des longitudes et des latitudes de Ptolémée sont-elles calculées exactement? je regrette d'être obligé de dire que je ne le crois pas. Du moins, j'ai vérifié la première, et je l'ai trouvée en erreur de plus de $\frac{1}{17}$ de la valeur vraie (2). De petites erreurs de ce genre facilitent les coïncidences.

Nous voilà donc de nouveau en présence d'une mystification pareille à celle que j'ai dévoilée dans la restitution tant vantée des

(1) Il en est ainsi, par exemple, pour les embouchures des rivières Orobius et Araurius, identifiées arbitrairement avec les graux de la Vieille-Nouvelle et de Pissevacques.

(2) En effet, la différence de longitude entre le cap de Creux (Aphrodisium) et l'embouchure du Tech (Illiberis) est, suivant Ptolémée, de 40′ du parallèle de 42° 20′. Ces 40′ équivalent à 29′,569574 du méridien. La différence de latitude entre ces deux mêmes points est, suivant Ptolémée, de 20′ du méridien. La distance rectiligne de ces deux points, suivant Ptolémée, distance égale à la racine carrée de la somme des carrés de la différence de longitude et de la différence de latitude exprimées en minutes du méridien, est égale à 35′,69816 de ce cercle, c'est-à-dire à 297 stades et 0,484666, à raison de 500 stades au degré du méridien. Mais, si cette distance, que Ptolémée a cru conserver en marquant ses longitudes et ses latitudes des deux points, était de 297,484666 stades de l'espèce de ceux qui, suivant Gossellin, étaient compris au nombre de 666,666667 au degré du méridien, alors les 35′,69816 se réduisent à 26′ 46″. Gossellin met 28′ 19″. Il s'est donc trompé de plus de $\frac{1}{17}$ de la valeur vraie.

longitudes marquées avant les temps historiques le long du 36e parallèle!

Après ce dernier exemple de la méthode de Gossellin, il est temps de conclure. L'hypothèse de Gossellin, soit qu'on la réduise à la diversité des stades, soit qu'on y comprenne, comme lui, l'origine astronomique par laquelle ces stades seraient rattachés à une mesure exacte de la terre exécutée avant les temps historiques, cette hypothèse, dis-je, est fausse tout entière. Car, outre son invraisemblance extrême et sa liaison nécessaire avec d'autres hypothèses chimériques jusqu'au ridicule (1), elle est contraire de point en point aux faits les mieux avérés, concernant soit la métrologie ancienne (2), soit les mesures de la terre tentées par les Grecs et après eux par les Orientaux (3), soit la manière dont les Grecs et les Romains, d'après des données grossières et imparfaites dont ils nous ont fait connaître eux-mêmes la nature et l'insuffisance, ont établi peu à peu l'ensemble et les détails de leur géographie mathématique, qui, malgré un progrès continu depuis Dicéarque jusqu'à Ptolémée, est restée extrêmement défectueuse. Les corrections justes que l'hypothèse de Gossellin permet d'apporter à diverses indications des géographes anciens peuvent être obtenues, non-seulement tout aussi bien, mais plus légitimement et plus sûrement, sans cette hypothèse. Aux vraies causes des erreurs de ces géographes, cette hypothèse substitue des causes imaginaires, et elle falsifie ainsi l'histoire de la géographie et des sciences dans l'antiquité. Ce n'est pas tout : dans la comparaison des lieux anciens avec les lieux modernes, cette hypothèse conduit à attribuer une certitude mathématique purement illusoire à des identifications incertaines ou même certainement fausses, en remplaçant par l'autorité mensongère de calculs mathématiques fondés sur de fausses données les recherches archéologiques, qui seules peuvent éclairer certaines questions douteuses de géographie comparée. Elle conduit, enfin, à falsifier les textes anciens, à les torturer par des interprétations forcées, à leur faire dire ce qu'ils ne disent pas et souvent le contraire de ce qu'ils disent; car il faut bien que l'hypothèse se donne raison dans ses calculs, et elle ne peut se donner raison qu'aux dépens des textes qui la condamnent. En un mot, l'erreur s'appuie sur l'erreur et conduit à des erreurs nouvelles. L'hypothèse de Gossellin ne fait pas exception à cette règle. Après l'avoir réfutée,

(1) Voy. plus haut, § 2.
(2) Voy. plus haut, § 3.
(3) Voy. plus haut, § 4. Pour la suite de ce résumé, voy. le présent paragraphe.

en elle-même et dans son principe, je viens de prouver qu'elle est condamnée aussi par ses applications, considérées à tort comme son titre de légitimité et de gloire.

Ma tâche semble finie. Elle le serait, en effet, si, dans son Mémoire posthume, M. Letronne s'était contenté d'appliquer l'hypothèse de Gossellin à la métrologie et à la géographie de l'Egypte ancienne. Mais il a senti le besoin d'apporter des preuves nouvelles en faveur de cette hypothèse. Voilà pourquoi, en parlant de l'appui prêté ainsi par M. Letronne, dans sa jeunesse, à des opinions qu'il ne tarda pas à renier, j'écrivais il y a deux ans, dans un Mémoire qui va bientôt paraître (1), que *cette question n'était pas définitivement jugée*. Ce que j'écrivais alors, je puis le répéter aujourd'hui. En effet, il y a dans le Mémoire de M. Letronne des arguments nouveaux, fondés sur des textes et des calculs, auxquels personne jusqu'ici, du moins à ma connaissance, n'a répondu. Je vais essayer d'y répondre, et j'ose espérer qu'alors enfin la double question de la diversité des stades et des milles, et de la mesure exacte de la terre avant les temps historiques, pourra paraître *définitivement jugée*.

VI.

Dans son Mémoire posthume, couronné en 1816 par l'Institut, M. Letronne, en acceptant l'hypothèse de Gossellin (2), avait eu le mérite d'en reconnaître un des côtés faibles et de vouloir l'étayer par un appui solide (3). Nous avons vu (4) que le stade dit olympique, le vrai stade grec, dont la valeur, déterminée par les recherches modernes, est d'environ $184^{m},8$, donne des valeurs fausses pour toutes les estimations grecques de la circonférence du globe terrestre, et que ces estimations, obtenues par les Grecs à l'aide de procédés insuffisants et de données inexactes, étaient réellement fausses, comme elles ne pouvaient guère manquer de l'être. Gossellin avait imaginé des *stades astronomiques* qui, appliqués à ces mêmes estimations, les rendent toutes vraies, et il avait supposé que ces stades astronomiques avaient été employés comme mesures usuelles, non pas chez les Grecs, mais chez des peuples

(1) *Mémoire sur Héron d'Alexandrie*, etc., Introduction, p. 10.

(2) Mémoire posthume de M. Letronne, p. 5-20, p. 99, p. 119-121, p. 124-126, p. 153, p. 183-229, p. 244-246, et p. 279-282.

(3) Ibidem, p. 19-20, p. 119-121, p. 124-126, et surtout p. 110.

(4) §§ 3 et 4.

anciens, auxquels les Grecs avaient emprunté ces estimations de la circonférence du globe, sans connaître la valeur de l'unité employée dans chacune d'elles. Pour confirmer l'hypothèse de Gossellin, il restait à trouver un témoignage qui établit qu'un peuple de l'antiquité avait réellement employé, à titre de mesure usuelle, un stade égal à l'un de ces *stades astronomiques*, et que ce peuple avait pu réellement transmettre, en fonction de ce stade, son évaluation de la circonférence du globe à un savant grec, qui s'en serait donné comme l'inventeur et qui n'en aurait été ainsi que le copiste.

Voilà ce que, dans son Mémoire posthume (1), M. Letronne prétend avoir trouvé. Suivant lui, Pline nous donne, en fonction d'une mesure antique susceptible d'être évaluée aujourd'hui à peu près exactement, savoir, en fonction du *schœne légal égyptien*, la valeur spéciale du stade employé à Alexandrie par Ératosthène; et cette valeur multipliée par 700, c'est-à-dire par le nombre de stades qu'Ératosthène comptait au degré du méridien, donne à peu près la longueur du degré moyen de latitude de l'Égypte. Suivant M. Vincent (2), c'était trop peu dire, attendu que le degré moyen de l'Égypte n'était pas bien connu en 1816; M. Vincent a montré que la valeur moyenne *vraie* des degrés 25 et 26 de latitude, sur la limite commune desquels est située Apollinopolis Magna (Edfoù), se rencontre précisément, avec une exactitude parfaite, dans les 700 stades d'Ératosthène, tels que M. Letronne a cru devoir les évaluer d'après le texte de Pline. En outre, M. Letronne (3) a prétendu prouver que les dimensions données en stades par les auteurs anciens pour diverses contrées de l'Égypte confirment que ce stade, de 700 au degré de latitude d'Apollinopolis, était employé dans le voisinage d'Alexandrie avant comme après l'époque d'Alexandre, et que ces dimensions indiquent qu'avant comme après cette époque, on employait, sous le nom de *stade*, en diverses contrées de l'Égypte, le stade philétérien de 525 au degré, un petit stade de 1050 au degré, et un grand stade ou *diaule* de 262 1/2 au degré. Voilà donc quatre *stades astronomiques*, dont un seul figurait déjà sur la liste des stades astronomiques de Gossellin. Quant aux 8 ou 9 autres stades compris dans cette liste, M. Letronne (4) pensait qu'il fallait les

(1) P. 110.

(2) *Avertissement de l'éditeur*, p. IX-XIII, Mémoire de M. Letronne, p. 127-130, et Comptes-rendus des séances de l'Académie des sciences, 21 février 1853.

(3) Mémoire posthume, p. 131-146, et p. 277.

(4) Ibidem, p. 245-246 et p. 282.

chercher *dans les systèmes métriques de l'Asie*, attendu qu'il ne les trouvait pas en Égypte, où il ne reconnaissait pas davantage (1) le stade olympique de 600 au degré, que M. Jomard avait cru découvrir dans les dimensions de la grande pyramide de Giseh.

J'ai dit (2) que si l'existence d'un des stades astronomiques de Gossellin, autre que le stade olympique, chez un peuple de l'antiquité, et la liaison d'un de ces stades avec une mesure exacte de la circonférence du globe terrestre exécutée avant l'époque d'Alexandre, m'étaient démontrées par de *bonnes raisons*, je serais prêt à admettre autant de stades astronomiques que l'on voudrait. Gossellin a proposé, en faveur de son stade de 833 et 1/3 au degré de la circonférence du globe, des raisons qui lui ont semblé péremptoires. Mais j'ai prouvé que ces raisons n'étaient pas bonnes, et que Gossellin n'en avait donné de meilleures en faveur d'aucun de ses stades. Pourtant voici que M. Letronne nous a présenté des raisons plus décisives en apparence, et notamment un texte d'un auteur ancien, en faveur de la réalité et de l'origine égyptienne et astronomique du stade de 700 au degré de latitude de la haute Égypte. Je répète que si ces raisons sont *bonnes*, je suis prêt à rétracter tout ce que j'ai dit jusqu'ici, à faire amende honorable à l'hypothèse de Gossellin, et à me joindre aux admirateurs des *illusions de la jeunesse* de M. Letronne, désavouées cependant par M. Letronne lui-même, ainsi que je l'ai montré (3). Après avoir reconnu hautement et franchement la vanité de ces illusions séduisantes, M. Letronne n'a pas pris la peine de réfuter sa démonstration prétendue, alors inédite, de la mesure égyptienne de la terre, et personne, à ma connaissance, n'a pris cette peine pour lui avant ou depuis la publication de son Mémoire posthume. Je vais me charger de cette tâche.

Après avoir fort bien restitué, d'après des textes tous postérieurs à l'établissement de la domination romaine en Égypte, les valeurs absolues des unités de mesure du système dit philétérien ou ptolémaïque (4), M. Letronne (5) n'a pas hésité à rapporter tout ce système aux temps les plus reculés des dynasties pharaoniques. Mais j'ai montré (6) que le système philétérien reproduit les rapports

(1) Mém. posthume, p. 183-193, et p. 242-244, et *Journal des savants*, 1823, p. 158.
(2) § 5.
(3) § 2.
(4) Mémoire posthume, p. 104-118. Voy. ce que j'ai dit, § 2.
(5) Mémoire posthume, p. 117-123. et p. 134-208.
(6) § 3.

mutuels des anciennes mesures grecques, tout en changeant le module de ces mesures par la substitution de la grande coudée égyptienne ou babylonienne à la petite coudée babylonienne adoptée primitivement par les Grecs; j'ai montré aussi que le pied et le stade sont des mesures grecques, et que le mille philétérien est, comme son nom même (μίλιον) l'indique, une imitation alexandrine du mille romain. Ainsi, pour ranger le pied, le stade et le mille parmi les mesures pharaoniques, il faudrait des preuves positives. Or quels témoignages M. Letronne a-t-il allégués en faveur de cette opinion? aucun.

Parmi les unités du système philétérien supérieures au *doigt*, au *palme* et à l'*empan*, j'en trouve cinq seulement qu'on peut rapporter à l'ancienne Égypte d'après des documents positifs (1) : ce sont la *petite coudée vulgaire* de 24 doigts, la *grande coudée royale* de 28 doigts (2), l'*orgye*, l'*aroure* et le *schœne*. Ces deux coudées ont été retrouvées sur des monuments pharaoniques, dont la comparaison prouve qu'elles étaient à peu près, la première de $0^m,450$, et la seconde de $0^m,525$. Deux textes d'Hérodote (3) établissent que les hauteurs des pyramides du lac Mœris et la distance du golfe arabique à la Méditerranée lui avaient été données par les Égyptiens en orgyes ou mesures de 4 coudées. Il prit à tort (4) ces coudées de l'orgye égyptienne pour des coudées grecques de 24 doigts, tandis que c'étaient des coudées égyptiennes de $0^m,525$, et par conséquent de 28 doigts. Outre la coudée et l'orgye, Hérodote (5) nomme une autre mesure de longueur usitée chez les Égyptiens, savoir, l'aroure de 100 coudées, employée surtout au carré comme mesure agraire (6). En général, les distances considérables prises en Égypte avaient été données à Hérodote (7) en schœnes, et, de l'aveu de M. Letronne (8), c'est Hérodote qui, sous

(1) Voy. M. Saigey, *Métrologie*, p. 7-17.

(2) A une époque où l'on ne connaissait que la coudée du nilomètre d'Éléphantine, M. Letronne supposait que la division de la grande coudée égyptienne en 28 doigts était grecque. Cette erreur, excusable alors, n'est plus permise aujourd'hui.

(3) II, 149, et IV, 41.

(4) Voy. M. Letronne, Mémoire posthume, p. 194.

(5) II, 168.

(6) Quant au *plèthre* de 100 pieds, et par conséquent de 66 coudées et $\frac{2}{3}$, Hérodote (II, 148) s'en sert, mais à titre de mesure grecque, pour évaluer une longueur égyptienne de 100 orgyes, et non à titre de mesure égyptienne, comme M. Letronne le suppose (Mémoire posthume, p. 200. Comp., p. 194).

(7) Voy. Hérodote, II, 6, 9, 15 et 149.

(8) Mémoire posthume, p. 141-142, note 3.

sa responsabilité, les a traduites uniformément en stades à raison de 60 stades par schœne, en indiquant expressément que dans son opinion ces stades sont des stades grecs ordinaires, tels que ceux qui se trouvent compris 1485 fois dans la distance itinéraire depuis l'autel des Douze-Dieux à Athènes jusqu'au temple de Jupiter Olympien à Pise (1). Il est donc bien certain que les Égyptiens n'exprimaient pas à Hérodote les distances en stades. Pourquoi ? évidemment parce que le stade, mesure de 400 coudées, n'était pas chez eux en usage (2).

Cependant il y a un texte d'Hérodote (3) où M. Letronne (4) a cru voir que les Égyptiens employaient comme mesures l'orgye, le stade, la parasange et le schœne, suivant l'étendue des territoires qu'ils avaient à mesurer. Mais écoutons Hérodote traduit par M. Letronne lui-même. Après avoir donné une mesure égyptienne en schœnes, Hérodote ajoute : « Ceux qui ont un territoire très-petit, le mesurent par *orgyes*; ceux qui en ont un plus grand, par *stades*; ceux dont le territoire est fort étendu se servent de la *parasange;* enfin, ceux qui en possèdent un très-considérable, font usage du *schœne*. Or la parasange vaut 30 stades, et le schœne, *mesure égyptienne*, en vaut 60. » Remarquons d'abord que parmi ces mesures il y en a *une*, une seule, le *schœne*, qu'Hérodote, en finissant, désigne expressément comme *égyptienne*. Il n'aurait pas eu besoin de le dire, s'il avait cité *toutes* ces mesures comme égyptiennes. Évidemment c'est le schœne, *mesure égyptienne*, qui a donné lieu à cette comparaison avec les mesures d'autres peuples. Rappelons-nous aussi qu'aucune mesure itinéraire prise en Égypte n'a été donnée à Hérodote en stades, et ajoutons que nulle distance égyptienne n'a été exprimée en parasanges par Hérodote, qui n'emploie la parasange qu'à propos de l'Asie. Il a employé l'orgye, comme mesure égyptienne, une fois pour une *petite* distance itinéraire et une fois pour des hauteurs de monuments. Toutes ces remarques ne nous permettent pas d'accepter l'interprétation de M. Letronne, d'après laquelle Hérodote aurait voulu dire que, le territoire de l'Égypte étant divisé en nomes, les nomes en toparchies et les toparchies en parties plus petites, les orgyes servaient à mesurer ces

(1) Voy. Hérodote, II, 7.

(2) Larcher a cru voir dans deux textes d'Hérodote (II, 6 et 9) des *stades d'Égypte*. Mais c'est là un contre-sens parfaitement réfuté par M. Letronne (Mémoire posthume, p. 157, note 1).

(3) II, 6.

(4) Mémoire posthume, p. 197 et suiv.

dernières parties, les stades à mesurer les toparchies, les parasanges et les schœnes à mesurer les nomes. Il y a dans le texte même d'Hérodote une expression que M. Letronne n'a pas traduite fidèlement et qui repousse cette explication. Hérodote dit : « Ceux des hommes qui sont pauvres de terre (ὅσοι μὲν γὰρ γεωπεῖναί εἰσι ἀνθρώπων) mesurent leurs pays par orgyes. » Or, du moment que, de l'aveu de M. Letronne, il ne s'agit pas de propriétaires plus ou moins riches en biens fonds, mais d'habitants d'un pays plus ou moins étendu, les habitants d'une petite partie quelconque de l'Égypte ne pouvaient pas être appelés *pauvres de terre* (γεωπεῖναι), puisque les divisions et les subdivisions s'appliquaient également à toute l'Égypte : s'il y avait eu des parcelles du territoire qui ne fussent pas comprises dans une toparchie et des toparchies qui ne fussent pas comprises dans un nome, à la bonne heure ! mais le texte de Strabon (1) cité par M. Letronne (2) exclut précisément cette hypothèse. Larcher (3) a donc eu raison de comprendre qu'à l'époque d'Hérodote les petits peuples de la Grèce comptaient volontiers par orgyes (4), que les peuples tels que les Athéniens et les Lacédémoniens comptaient volontiers par stades, que divers peuples asiatiques, réunis il est vrai de diverses manières et à diverses reprises en grands empires, mais primitivement séparés, comptaient par parasanges, et que les Égyptiens, avec la grande longueur de leur territoire réuni dès longtemps sous un seul gouvernement, depuis l'Éthiopie jusqu'à la Méditerranée, comptaient par schœnes.

Ainsi la mesure fondamentale de longueur pour les Égyptiens était la coudée royale de 28 doigts, valant environ $0^m,525$. Leurs mesures supérieures à la coudée étaient des multiples de cette unité, savoir : l'orgye de 4 coudées, l'aroure de 100 coudées, et le schœne, qui avait diverses valeurs suivant les contrées de l'Égypte. Le schœne admis par les rois de Pergame et par les Ptolémées dans leur système officiel des mesures dites philétériennes ou ptolémaïques, fut un schœne de 12000 coudées royales égyptiennes ou babyloniennes peut-être un peu altérées. Ce schœne, égal à la parasange philétérienne, était, comme elle, de 30 stades philétériens ou ptolémaïques de 211^m, et par conséquent il était de 6330^m. Du

(1) XVII, p. 1136 A.
(2) Mémoire posthume, p. 198.
(3) Trad. d'Hérodote, t. II, p. 174, note 17.
(4) En effet, il est certain qu'à l'époque d'Hérodote (IV, 41), les Grecs comptaient les distances itinéraires par orgyes aussi bien que par stades.

reste, le schœne était une mesure persique aussi bien qu'égyptienne (1). Tantôt il se distinguait de la parasange asiatique, tantôt il se confondait avec elle (2). Celle-ci avait, suivant les contrées de l'Asie, des valeurs différentes, que les Grecs croyaient traduire à peu près par 30, 40 ou 60 stades (3). De même, le schœne égyptien avait, suivant les contrées de l'Égypte, des valeurs que les Grecs croyaient aussi traduire à peu près par 30, 40, 60 et 120 stades (4). Hérodote faisait toutes les parasanges asiatiques de 30 stades (5) et tous les schœnes égyptiens de 60 stades (6). Il est probable que non-seulement Hérodote, comme nous l'avons constaté, mais aussi Artémidore, Strabon et les autres auteurs, entendaient se servir du stade ordinaire dans ces évaluations. Mais, ainsi comprises, leurs évaluations des schœnes de 30, de 40, de 60 et de 120 stades devaient être erronées. Ils avaient entendu dire, sans doute, que ces schœnes étaient de 12000, de 16000, de 24000 et de 48000 coudées; ils avaient compté un stade grec ordinaire pour 400 de ces coudées, en négligeant la différence entre la coudée royale égyptienne ou philétérienne et la coudée grecque.

En résumé, les seules mesures supérieures à la coudée dont on puisse constater l'usage chez les anciens Égyptiens avant la conquête grecque, sont des mesures de 4, de 100, de 12000, de 16000, de 24000, et peut-être de 48000 coudées. Le stade était une mesure grecque de 400 coudées, ni plus, ni moins : il n'y a nul motif et nulle vraisemblance pour l'attribuer aux anciens Égyptiens, puisqu'on voit que c'étaient les Grecs qui, après avoir reçu l'indication des distances itinéraires égyptiennes en schœnes, les traduisaient maladroitement en stades. Mais surtout il est tout à fait impossible d'attribuer aux anciens Égyptiens plusieurs stades composés de différents nombres de coudées. Car il est bien vrai que, si les

(1) Voy. Strabon, XI, p. 530 B; Athénée, III, 94, p. 121 F-122 A; Pline, VI, 26 (30), t. II, p. 446 de Sillig, et Isidore de Charax, *Stathmes parthiques*.

(2) Les fragments sur les mesures philétériennes donnent à la parasange, comme au schœne, une valeur de 30 stades, mais en remarquant que la parasange est une mesure persique. Voy. le Mémoire de M. Letronne, p. 49 et p. 66. Isidore de Charax donne perpétuellement à la parasange le nom de schœne avec une valeur de 30 stades.

(3) Voy. Strabon, XI, p. 518 C (comp., p. 530 B), Agathémère, II, 1, etc.

(4) Voy. Strabon, XI, p. 518 C, et p. 530 B, et Artémidore dans Strabon, XVII, p. 803 D-804 B. Comp. Pline, XII, 14 (30), t. II, p. 344, et VI, 26 (30), t. I, p. 446 de Sillig.

(5) II, 6; V, 53; VI, 42.

(6) II, 6, 9, 15 et 149.

Égyptiens avaient eu une mesure spéciale de 400 de leurs coudées, les Grecs auraient pu l'assimiler à leur stade; mais les Grecs n'auraient eu aucun motif de donner le nom grec de *stade* (1) à des mesures égyptiennes de 800, de 300, de 200 et de 100 coudées, comme M. Letronne le suppose (2).

Pourtant M. Letronne a prétendu prouver par un texte de Pline qu'Ératosthène employait un petit stade de 300 coudées égyptiennes, contenu 40 fois dans le schœne ordinaire de 12 000 coudées. C'est sur ce texte que repose l'hypothèse de M. Letronne, perfectionnée par M. Vincent. C'est à l'aide de ce texte qu'on transforme les 252 000 stades, évaluation très-inexacte obtenue par Ératosthène pour la circonférence du globe, en une antique mesure égyptienne parfaitement exacte de cette même circonférence. Mais ce texte signifie-t-il ce qu'on lui fait dire? non, mille fois non. En effet que dit Pline (3)? « Schœnus patet, Eratosthenis ratione, stadia XL. » Évidemment, dans cette phrase, l'objet à définir est le *schœne*, et on le définit à l'aide d'une quantité connue, qui est le *stade*. La grammaire veut que l'on comprenne ainsi cette phrase. Le bon sens ne le veut pas moins; car Ératosthène, s'adressant à des lecteurs grecs, devait naturellement leur définir une mesure égyptienne à l'aide d'une mesure grecque, et non une mesure grecque à l'aide d'une mesure égyptienne. Le sens principal de la phrase est donc bien que le schœne qu'il s'agissait de définir était de 40 stades grecs. Cette phrase ne peut nullement signifier que le stade employé par Ératosthène avait une valeur spéciale, égale à la 40e partie du schœne le plus généralement usité en Égypte, c'est-à-dire du schœne de 12 000 coudées. Pour exprimer cette dernière pensée, il aurait fallu dire : « Stadium patet, Eratosthenis ratione, schœni quadragesimam partem. » Voilà ce que M. Letronne semblerait avoir lu dans Pline, s'il ne citait pas lui-même le texte : « Schœnus patet, Eratosthenis ratione, stadia XL. » En un mot, l'hypothèse de M. Letronne repose, non sur un *texte de Pline*, mais sur un *contre-sens*.

Il ne suffit pas d'avoir rétabli le sens principal de la phrase de Pline : il me reste à essayer d'expliquer d'une manière complète cette phrase, qui donne lieu à quelques difficultés. Il y avait en Égypte, outre le schœne ordinaire de 12 000 coudées égyptiennes, d'autres schœnes locaux de 16 000, de 24 000 et même de 48 000, et peut-être, comme

(1) J'ai prouvé (§ 3) que ce nom est grec.
(2) Mémoire posthume, p. 131-246.
(3) XII, 14 (30), t. II, p. 344 de Sillig.

nous le verrons, de 6000 coudées. Pline n'ignorait pas cette diversité des schœnes (1), et Ératosthène devait l'ignorer moins encore. Ératosthène n'avait donc pas pu dire : « Il n'y a qu'un seul schœne, et ce schœne est de 40 stades. » Aussi n'est-ce pas là ce que signifie la phrase de Pline, dont voici la traduction exacte : « Le schœne, à la manière d'Ératosthène, est de 40 stades. » Maintenant voici le commentaire de cette phrase. Il était commode, dans certains calculs, d'avoir une unité plus grande que le stade grec. Le schœne égyptien s'offrait à Ératosthène; mais il avait l'inconvénient de présenter, suivant les contrées, plusieurs valeurs différentes, et d'être un multiple de la coudée égyptienne, différente de la coudée grecque. Ératosthène avait donc trouvé commode d'assigner au schœne une valeur fixe et conventionnelle de 40 stades grecs ordinaires, seuls employés, comme nous l'avons vu, dans l'usage scientifique (2). Ératosthène évaluait la circonférence du globe à 252 000 stades ou bien à 6300 schœnes, et il divisait cette circonférence en 60 parties (3), dont chacune était de 4200 stades, ou bien de 105 schœnes. Ces mots « *à la manière d'Eratosthène* » montrent bien qu'il s'agit d'un certain schœne auquel Ératosthène assignait une valeur particulière. Du reste, il est probable qu'Ératosthène avait choisi cette valeur de 40 stades grecs ordinaires, parce que telle était suivant lui la valeur moyenne de deux schœnes égyptiens très-employés et qui pouvaient aisément se confondre, savoir, des schœnes de 12 000 et de 16 000 coudées égyptiennes, ou, si l'on veut, de 30 et de 40 stades philétériens. En effet, la valeur moyenne de ces deux schœnes est de 14 000 coudées égyptiennes ou 35 stades philétériens, qui sont à peu près l'équivalent de 40 stades grecs ordinaires. La suite de la phrase de Pline vient à l'appui de cette interprétation ; car Pline ajoute que les 40 stades d'Ératosthène font 5 milles. Or ce sont les stades grecs ordinaires qui sont contenus 8 fois environ dans le mille romain. Pline ajoute encore que quelques auteurs ont donné 32 stades à chaque schœne : cette valeur fictive du schœne était commode pour les Romains, qui trouvaient ainsi 4 milles au schœne.

(1) Voy. Pline, VI, 26 (30), t. I, p. 446, et XII, 14 (30), t. II, p. 344 de Sillig, et les textes de Strabon, cités plus haut.

(2) Deux mesures supérieures au stade, le mille et le schœne, figurèrent dans le système philétérien. Mais il est douteux que ce système fût établi officiellement en Égypte dès l'époque d'Ératosthène, et d'ailleurs il le fut par les Ptolémées pour l'usage pratique, et non pour l'usage scientifique.

(3) Voy. plus haut, § 4.

Dans le commentaire que je viens de donner de la phrase de Pline, il y a, j'en conviens, quelques propositions probables plutôt que certaines. Mais, ce qui résulte clairement et incontestablement de cette discussion, c'est que le stade de 300 coudées égyptiennes, attribué par M. Letronne à Érastosthène, est purement imaginaire. M. Letronne prétendait que ce stade était en usage depuis les temps des Pharaons dans la contrée où Alexandrie fut construite, et que c'était pour cela qu'Ératosthème l'avait adopté. Mais nous avons vu (1) que l'antiquité nous a transmis le souvenir de deux stades seulement, tous deux de 400 coudées, savoir, du stade grec primitif de 400 coudées grecques, et du stade philétérien ou ptolémaïque, formé par les successeurs d'Alexandre avec 400 coudées royales babyloniennes ou égyptiennes. D'ailleurs, si le prétendu stade alexandrin de 300 coudées égyptiennes devait se trouver quelque part, ce serait sans doute dans le traité de géométrie pratique d'Héron d'Alexandrie qui nous est resté sous le titre περὶ διόπτρας. Si M. Letronne avait connu cet important ouvrage, il y aurait vu (2) qu'à Alexandrie comme ailleurs le stade usuel était de 400 coudées.

Mais, à défaut de témoignages anciens, ou, pour mieux dire, en dépit de ces témoignages, l'hypothèse de M. Letronne s'appuie-t-elle, comme il l'a prétendu, sur l'interprétation des détails de la géographie mathématique de l'Égypte ancienne, tels que les auteurs grecs et romains nous les ont transmis ? Voilà ce qui me reste à examiner. La seconde moitié du Mémoire posthume de M. Letronne est consacrée en grande partie à expliquer les dimensions assignées par les anciens soit à l'Égypte entière, soit à diverses contrées ou localités de l'Égypte, et le but de l'auteur est de montrer que ces dimensions, fausses et contradictoires en apparence, sont mises d'accord entre elles et avec la vérité, si, sous le nom de stades, on y entend diverses mesures égales au 30ᵉ, au 40ᵉ, au 60ᵉ, au 120ᵉ et au 15ᵉ du schœne de 30 stades philétériens, c'est-à-dire du schœne de 12000 grandes coudées égyptiennes. Telle est, en effet, la proposition générale qui résulte invinciblement de cette seconde partie du Mémoire de M. Letronne, si l'on admet tous les rapprochements et tous les calculs qu'il établit. Quelques-uns de ces rapprochements me paraissent contestables. Mais, pour les discuter tous, il faudrait, d'une part, avoir fait une étude spéciale et approfondie de la géographie et de la topographie de l'ancienne Égypte, d'autre part, pou-

(1) § 3.
(2) Chap. XXXIV de l'édition que M. Vincent va publier.

voir donner à cette discussion une grande étendue. Pour ces deux raisons, j'y renonce. Mais j'espère qu'une main plus habile, et plus libre de développer la question d'une manière complète, se chargera de cette tâche. Surtout, je regrette que M. Letronne lui-même, depuis le changement survenu dans ses opinions (1), n'ait pas refait ou critiqué son Mémoire, de manière à y faire la part de ce qui doit rester comme vrai et comme indépendant de toute fausse hypothèse. N'ayant pas acquis le droit de contredire la proposition fondamentale de cette seconde partie du Mémoire de M. Letronne, telle que je viens de la formuler, je l'accepte, au moins provisoirement. Mais je nie la conclusion que M. Letronne en a tirée : cette conclusion, c'est que les stades de 30, de 40, de 60, et de 120 au schœne, et même le stade double ou diaule de 15 au schœne de 12000 coudées égyptiennes, étaient employées en Égypte sous les Pharaons et sous les Ptolémées, et que les erreurs et les contradictions des auteurs grecs et romains sur les dimensions prises en Égypte viennent de ce qu'ils ont confondu tous ces stades égyptiens avec le stade grec olympique. Je dis que j'ai le droit de rejeter cette conclusion; car, pour qu'elle fût valable, il faudrait qu'elle offrît la seule explication possible de la proposition que M. Letronne a prétendu prouver. Or je vais démontrer que pour cette proposition, en la supposant vraie, il y a, en dehors de l'hypothèse de la diversité des stades, une autre explication parfaitement acceptable, tandis que celle de M. Letronne ne l'est pas.

Commençons par rappeler quelques faits. D'abord, il est bien établi que les géographes grecs antérieurs au IV[e] siècle de notre ère, quand ils ont donné en stades des dimensions concernant l'Égypte, ont entendu donner ces dimensions en stades grecs ordinaires (2). Ensuite, d'après des témoignages anciens (3), que M. Letronne lui-même (4) n'a pas osé rejeter entièrement, il y avait en Egypte plusieurs schœnes différents, qui étaient entre eux comme les nombres 3, 4 et 6. Au contraire, il n'y a aucun témoignage ancien qui autorise à ranger un ou plusieurs stades parmi les mesures égyptiennes usitées avant la conquête grecque. Bien plus, si nous nous adressons à Hérodote, qui a voyagé en Égypte avant cette conquête, et qui nous a laissé de nombreux documents sur ce pays, nous voyons qu'aucune distance ne lui a été indiquée par les Égyp-

(1) Voy. plus haut, § 2.
(2) Voy. § 3.
(3) Cités plus haut.
(4) Mémoire posthume, p. 277-278. Comp. p. 152.

tiens en stades, mais toujours en schœnes, et que c'est lui qui a réduit les schœnes en stades à raison de 60 stades par schœne, comme M. Letronne en convient lui-même. D'après ces remarques incontestables, il est évident que, si les Égyptiens ont donné aux Grecs des mesures justes de distances et si les Grecs les ont mal comprises, il faut expliquer les erreurs des Grecs par une fausse réduction des schœnes en stades, pour peu que cette explication soit possible. Au contraire, il est évident que l'explication par l'unité du schœne et par l'existence de plusieurs stades différents en Égypte ne devrait être admise tout au plus qu'en désespoir de cause et à défaut de toute autre, attendu qu'elle est d'une extrême invraisemblance et contraire aux données certaines que nous possédons. Mais heureusement nous n'en sommes pas réduits à cette extrémité : toutes les difficultés s'expliquent aussi bien par le fait certain de la diversité des schœnes, que par la fausse hypothèse de la diversité des stades. En voici la preuve, que, pour plus de simplicité, je puis donner d'abord d'une manière générale, sauf à citer ensuite quelques exemples tirés du mémoire de M. Letronne.

Tel nombre de stades donné par tel auteur pour telle distance prise en Égypte est beaucoup trop fort : on obtient la distance vraie, si, après avoir pris la moitié de ce nombre, on prend ces stades pour des mesures de 400 coudées philétériennes. Suivant M. Letronne, la distance avait été donnée à l'auteur en stades de 60 au schœne philétérien, et par conséquent en stades de 200 coudées philétériennes. Suivant moi, la distance lui ayant été donnée en schœnes de 12 000 grandes coudées égyptiennes, il a cru que c'étaient des schœnes de 24 000 coudées; et confondant la grande coudée égyptienne avec la coudée grecque, il a compté pour chaque schœne 60 stades grecs ordinaires, tandis que chaque schœne était de 30 stades philétériens.

Tel nombre de stades donné par tel auteur grec pour telle autre distance a besoin d'être diminué d'un quart seulement, en prenant toujours les stades pour des stades philétériens. Suivant M. Letronne, la distance avait été donnée à l'auteur en stades de 40 au schœne philétérien et par conséquent en stades de 300 coudées philétériennes. Suivant moi, la distance lui ayant été donnée en schœnes de 12000 grandes coudées égyptiennes, il a cru que c'étaient des schœnes de 16 000 coudées; et confondant la coudée égyptienne avec la coudée grecque il a compté 40 stades gecs pour chaque schœne, tandis qu'il y avait en réalité 30 stades philétériens.

Tel nombre de stades donné par tel auteur grec pour telle autre

distance a besoin d'être doublé, en prenant toujours les stades pour des stades philétériens. Suivant M. Letronne, la distance avait été donnée à l'auteur d'une part en *schœnes doubles*, d'autre part en stades de 800 coudées philétériennes, égaux au double des stades de 30 au schœne philétérien, c'est-à-dire en *diaules* de 15 au schœne philétérien et de 30 au *schœne double*. Suivant moi, la distance n'avait pas été donnée du tout à l'auteur en stades, mais uniquement en schœnes de 24 000 coudées égyptiennes; il a cru qu'elle lui était donnée en schœnes de 12 000 coudées, et que ces coudées étaient égales aux coudées grecques; il a donc compté pour chaque schœne 30 stades grecs, tandis qu'il y avait 60 stades philétériens.

Tel nombre de stades donné par tel auteur grec pour telle distance est juste en stades philétériens. Suivant M. Letronne, la distance avait été donnée à l'auteur en stades de 30 au schœne philétérien et par conséquent en stades de 400 coudées philétériennes. Suivant moi, cette distance lui ayant donnée en schœnes soit de 12 000, soit de 16 000, soit de 24 000 coudées, il ne s'est pas trompé sur le nombre des coudées contenues dans le schœne; mais seulement il a confondu la coudée égyptienne avec la coudée grecque.

Enfin, il y a un cas unique où une certaine distance, la circonférence d'un lac, donnée en schœnes et en stades par un auteur, ne peut être ramenée à la vérité, que si l'on prend le quart du nombre des stades et si on les considère comme des stades philétériens. Suivant M. Letronne, la distance avait été donnée par les Égyptiens en stades de 120 au schœne, et par conséquent en stades de 100 coudées. Suivant moi, si les Égyptiens ont dit vrai et si les dimensions du lac n'ont pas diminué, les Égyptiens avaient employé un petit schœne local de 6000 coudées égyptiennes, et l'auteur grec avait cru qu'il s'agissait d'un schœne de 24 000 coudées grecques.

Tels sont les différents cas présentés par le mémoire de M. Letronne (1) : tous s'expliquent parfaitement par la confusion des schœnes égyptiens entre eux et de la coudée égyptienne avec la coudée grecque. Cette explication très-vraisemblable est tout à fait d'accord avec tout ce que nous savons sur la métrologie ancienne en général (2) et sur la métrologie égyptienne en particulier (3), tandis que l'explication de M. Letronne est en contradiction fla-

(1) P. 136-228.
(2) Voy. plus haut, § 3.
(3) Voy. le commencement du présent paragraphe.

grante avec ces mêmes faits, comme quelques exemples vont le faire mieux comprendre.

« La circonférence du lac Mœris, dit Hérodote (1), est de 3600 stades, les schœnes étant au nombre de 60. » De ces expressions il résulte que le nombre des schœnes est le nombre primitif, et que le nombre des stades en est la traduction : M. Letronne (2) en est convenu expressément. Or, en réalité, le lac Birket-el-Karoun, qui est l'ancien lac Mœris, n'a que 30 schœnes ou 900 stades philétériens de tour. M. Letronne, qui voulait tout expliquer par la fausse hypothèse moderne de la diversité des stades, en ne recourant que le moins possible au fait, bien constaté par les anciens, de la diversité des schœnes, M. Letronne, dis-je, s'est trouvé ici très-embarrassé. Pour se tirer d'affaire, il a inventé (3) l'anecdote que voici. Les Égyptiens avaient dit dans leur langue que la circonférence du lac était de 3600 stades, parce que dans cette contrée ils employaient un stade de 100 coudées et par conséquent de 120 au schœne de 12 000 coudées. Les 3600 stades faisaient donc pour eux 30 schœnes légaux. Mais l'interprète grec, trompé par ce nombre de 3600 stades, a dit à Hérodote qu'il y avait 60 schœnes, et Hérodote en a conclu qu'il y avait 3600 stades de 60 au schœne. L'anecdote est ingénieusement imaginée ; mais elle ne peut pas être vraie. Car, si les Égyptiens avaient donné la circonférence du lac en stades considérés par Hérodote et par son interprète comme égaux aux stades grecs ordinaires, l'interprète aurait transmis tout simplement le nombre de stades, au lieu de prendre la peine de le traduire en schœnes, et au lieu de donner ainsi à Hérodote la peine de le traduire de nouveau en stades. D'ailleurs le mot *stade* est le nom grec d'une mesure de 400 coudées, et ce nom n'a jamais pu être appliqué par un Grec à une mesure étrangère de 100 coudées. Non, les Égyptiens ont dit à Hérodote qu'il y avait 60 schœnes ; cela posé, si les Égyptiens ont dit vrai, il faut admettre de deux choses l'une : ou le lac Mœris était alors plus étendu de moitié que le lac Birket-el-Karoun ne l'est aujourd'hui, ou bien on employait dans cette contrée un petit schœne de 6000 coudées égyptiennes, qu'Hérodote a pris, suivant son habitude constante, pour un schœne de 24 000 coudées grecques. Passons à d'autres exemples plus faciles.

(1) II, 149.
(2) Mémoire posthume, p. 170, note 3. Comp. p. 141, note 3, et p. 134.
(3) P. 170-172.

« D'Héliopolis à Thèbes, dit Hérodote (1), il y a 4860 stades, puisque le nombre des schœnes est de 81. » Ces 4860 stades, dit M. Letronne (2), sont des stades égyptiens de 60 au schœne légal de 12 000 coudées égyptiennes. Non, ce ne sont pas des stades égyptiens, puisque, de l'aveu de M. Letronne, c'est Hérodote qui les a trouvés en comptant, suivant sa méthode invariable, 60 stades par schœne. Qu'avaient dit les Égyptiens à Hérodote? qu'il y avait 81 schœnes d'Héliopolis à Thèbes. Ces 81 schœnes étaient de 12 000 coudées égyptiennes chacun, et donnaient ainsi 2430 stades philétériens. Hérodote avait cru qu'ils étaient de 60 stades grecs ou 24 000 coudées grecques, parce qu'il avait entendu parler d'un schœne égyptien de 2400 coudées, et parce qu'il n'avait pas appris, comme le surent plus tard Artémidore, Strabon, Pline et d'autres auteurs, que les Égyptiens avaient plusieurs schœnes. En outre, il avait ignoré ou négligé la différence entre la coudée égyptienne et la coudée grecque.

De Thèbes à Éléphantine, Hérodode (3) compte 820 stades. Ces stades, dit M. Letronne (4), sont des stades égyptiens de 30 au schœne philétérien. Non; pour Hérodote, ce sont des stades grecs, obtenus par lui en réduisant les schœnes en stades à raison de 60 par schœne. Les Égyptiens lui avaient donc dit qu'il y avait 13 schœnes et $\frac{2}{3}$. Mais ici il s'est trouvé que ces schœnes étaient réellement de 24 000 coudées égyptiennes, et qu'ainsi la distance était de 820 stades de 400 coudées égyptiennes, stades employés plus tard sous les noms de stades philétériens ou ptolémaïques.

De Péluse à Syène, Josèphe (5) compte 2000 stades. Ces stades, dit M. Letronne (6), sont des *diaules* égaux au double du stade égyptien de 30 au schœne. Non; les Égyptiens avaient dit 66 schœnes et $\frac{2}{3}$. Josèphe a cru que c'étaient des schœnes de 12 000 coudées; ils étaient de 24 000 coudées. Les 66 grands schœnes et $\frac{2}{3}$ valaient 133 schœnes ordinaires et $\frac{1}{3}$ ou 4000 stades philétériens. En effet, les 13 grands schœnes et $\frac{2}{3}$, indiqués, comme nous venons de le voir, à Hérodote comme la distance de Thèbes à Éléphantine, donnent 27 schœnes ordinaires et $\frac{1}{3}$. Ajoutez les 81 schœnes de Thèbes à Héliopolis et les 25 schœnes (1500 stades) d'Héliopolis à la mer, d'après le

(1) II, 9.
(2) P. 143.
(3) II, 9.
(4) P. 146-150.
(5) *Guerre de Judée*, IV, 10, § 5.
(6) Mémoire posthume, p. 151-152.

même auteur (1) : vous avez 133 schœnes et $\frac{1}{3}$ d'Eléphantine à la mer. Or, d'Eléphantine à Syène il n'y a qu'une très-petite distance. L'erreur de Josèphe s'explique donc très-bien par la confusion du schœne double avec le schœne simple de 12 000 coudées.

De Syène à la mer, le cours du Nil est de 5300 stades, suivant Ératosthène (2). Ces stades, suivant M. Letronne (3), sont des stades dont 40 font un schœne philétérien de 12 000 coudées, et par conséquent des stades de 300 coudées, stades employés à l'exclusion de toute autre espèce de stades par Ératosthène, suivant M. Letronne. Non ; car nous avons vu qu'Ératosthène évaluait le schœne en moyenne à 40 stades grecs ordinaires, bien loin de définir et d'adopter pour son usage un stade spécial de la basse Égypte contenu 40 fois dans le schœne légal. D'ailleurs, si Eratosthène avait employé perpétuellement ce stade spécial de 300 coudées, il n'aurait pu manquer d'en prévenir ses lecteurs, à moins qu'on ne veuille lui prêter l'intention absurde de n'être pas compris. Or, s'il en avait prévenu ses lecteurs, les anciens n'auraient pu, comme ils l'ont fait, croire que le stade d'Ératosthène était de 400 coudées comme le stade grec ordinaire. Autant l'explication de M. Letronne est inadmissible, autant celle-ci, qui conduit au même résultat, est vraisemblable. Les Égyptiens avaient dit à Ératosthène qu'il y avait 133 schœnes et $\frac{1}{3}$ d'Éléphantine à la mer : d'où il avait conclu que de Syène à la mer il y avait environ 132 schœnes et $\frac{1}{2}$. Eratosthène pensait que, ces 132 schœnes et $\frac{1}{2}$ étant sans doute les uns de 12 000, les autres de 16 000 coudées égyptiennes, leur valeur moyenne devait être à peu près de 14 000 coudées égyptiennes, équivalant en nombres ronds à 16 000 coudées grecques et par conséquent à 40 stades grecs ordinaires. Les 132 schœnes et $\frac{1}{2}$, multipliés par 40, lui avaient donné 5300 stades grecs, suivant sa méthode expliquée plus haut d'après un texte de Pline. Mais Ératosthène s'était trompé : les 132 schœnes et $\frac{1}{2}$ de la mer à Syène, ou bien les 133 schœnes et $\frac{1}{3}$ de la mer à Eléphantine, étaient tous des schœnes de 12 000 coudées égyptiennes ou de 30 stades philétériens. Les 132 schœnes et $\frac{1}{2}$ donnaient donc 3975 stades philétériens ou à peu près 4637 stades grecs et $\frac{1}{2}$.

Ces exemples suffisent, je pense, pour montrer que la géographie ancienne de l'Égypte peut se passer de l'hypothèse de la diversité des stades. Cette épreuve n'est donc nullement favorable à cette

(1) II, 7 et 9.
(2) Dans Strabon, XVII, p. 786 A.
(3) Mémoire posthume, p. 151.

hypothèse, que d'ailleurs j'ai réfutée directement, en prouvant qu'avant l'époque d'Alexandre la Grèce ne connaissait qu'un stade et l'Égypte n'en employait aucun (1).

Maintenant revenons à la mesure du globe terrestre exécutée par Eratosthène (2). De Syène à Alexandrie, non plus suivant le cours du Nil mais en droite ligne, et, à ce qu'il croyait, suivant le méridien, Eratosthène comptait 5000 stades environ. Des observations gnomoniques lui firent croire que cette distance était environ $\frac{1}{50}$ du méridien. Il en concluait que la circonférence du méridien devait être de 250 000 stades. Voilà, du moins, ce que dit Cléomède. Mais tous les autres auteurs s'accordent à dire qu'Eratosthène comptait 252 000 stades à la circonférence du globe. Cléomède a pu mettre des nombres ronds au lieu de nombres un peu plus compliqués; ou bien Eratosthène avait pu mettre d'abord dans ses données les nombres conservés par Cléomède, puis les compliquer un peu pour ajouter 2000 stades au résultat, et pour avoir 4200 stades, ou 105 schœnes de 40 stades, pour chaque partie de sa division sexagésimale de la circonférence (3). En effet, Eratosthène ne devait pas se croire bien sûr de sa mesure gnomonique de l'arc du méridien, et il ne devait pas se croire plus sûr de sa distance *rectiligne* d'Alexandrie à Syène, puisqu'il l'avait obtenue sans doute en supposant qu'elle devait être plus courte d'environ 300 stades que sa distance de 5300 stades de Syène à la mer *suivant le cours du Nil*. Eratosthène avait donc pu mettre 50 et $\frac{2}{5}$, au lieu de 50, pour le nombre de fois que son arc était contenu dans le méridien; ou bien il avait pu mettre 5040 stades, au lieu de 5000, pour la distance d'Alexandrie à Syène. L'un ou l'autre de ces petits changements lui donnait 252 000 stades (4). Nous avons vu que cette valeur était trop forte, comme elle devait l'être d'après les données inexactes d'où Eratosthène l'avait déduite. Quand même, par la fausse hypothèse d'un stade de 300 coudées philétériennes, on atténuerait sa première erreur concernant la distance rectiligne d'Alexandrie à Syène, on ne supprimerait pas sa seconde erreur consistant à placer les deux villes sur le même méridien, ni sa troisième erreur concernant leur différence de latitude. Si l'on veut absolument, et contre toute raison, que cette mesure de la terre soit juste, il faut, d'abord, ne tenir aucun compte des renseignements fournis par

(1) Voy. § 3 et commencement du § 6.

(2) Voy. ma discussion sur cette mesure et les textes cités, § 4.

(3) Voy. plus haut, § 4.

(4) En effet, $5000 \times 50\frac{2}{5} = 5040 \times 50 = 252\,000$.

Cléomède sur les moyens employés pour l'obtenir; il faut, ensuite, ôter cette mesure à Eratosthène, à qui tous les auteurs anciens la donnent, et l'attribuer arbitrairement aux Égyptiens des temps les plus reculés, comme M. Letronne, sous l'empire des illusions scientifiques de sa jeunesse, n'hésitait pas à le faire.

Le stade grec est contenu 216 489 fois environ dans la circonférence du globe. Les 252 000 stades d'Eratosthène sont donc beaucoup trop en réalité. Mais, dans l'hypothèse de M. Letronne, cette valeur exagérée se trouve diminuée de $\frac{1}{4}$ par la substitution d'un stade imaginaire de 300 coudées au stade de 400 coudées. D'un autre côté, en supposant que ces coudées, au lieu d'être grecques et de 0^{m},462, sont égyptiennes et de 0^{m},5275, on augmente d'un peu moins de $\frac{1}{8}$ la quantité restante. En somme, par cette double opération, la quantité primitive se trouve diminuée de près de $\frac{1}{8}$. Cette valeur de la circonférence du globe, ainsi réduite, se trouve un peu trop faible, et par conséquent la 360e partie de cette valeur est un peu trop faible aussi pour le *degré moyen* du méridien. Mais, comme M. Vincent l'a montré (1), cette 360e partie des 252 000 stades de 300 coudées de 0^{m},5275 est exactement égale à la moyenne des degrés 25 et 26 de latitude sur la limite commune desquels se trouve, à très-peu près, la ville d'Apollinopolis Magna (Edfoù), l'un des foyers de la science des prêtres égyptiens (2). Je conviens qu'au premier abord cette coïncidence parfaite peut surprendre. Mais il y a bien des coïncidences surprenantes qui ne prouvent rien du tout, et il en est de même de celle-ci. Car nous venons de voir comment elle a été produite, et de nous assurer que ce n'est pas du tout par une *mesure antique et exacte* d'un degré du méridien, mais par une *transformation moderne d'une mesure fausse* donnée par Eratosthène. D'ailleurs, voici une remarque qui me paraît de nature à diminuer l'étonnement causé par cette coïncidence, et à chasser complétement la tentation, que quelques personnes pourraient éprouver encore, de tirer de cette coïncidence la

(1) Mémoire posthume de M. Letronne, p. 127-130, et Avertissement de l'éditeur, p. VIII-XII.

(2) En effet, si la circonférence est de 252 000 stades, le degré est de 700 stades. Si la coudée est de 0^{m},5275, le stade de 300 coudées est de 158^{m},25, et 700 de ces stades donnent 110775^{m}. D'un autre côté, le 25e degré de latitude est de 110768^{m}, et le 26e est de 110782^{m}, suivant M. Saigey (*Physique du globe*, 2e partie, p. 89): la moyenne de ces deux degrés est donc de 110775^{m}. C'est par distraction que M. Vincent (Mémoire posth., Avertissement de l'éditeur, p. XI, note 2), en prenant ses chiffres dans la table de M. Saigey, a écrit 24 et 25, au lieu de 25 et 26, pour les degrés de latitude qui commencent aux parallèles 24 et 25.

même conséquence que M. Letronne en avait tirée autrefois et que M. Vincent a reproduite en l'étayant par de nouveaux calculs.

Pour donner à la coïncidence entre la valeur moyenne des degrés 25 et 26 de latitude et l'évaluation prétendue égyptienne du degré de la circonférence du globe, cette précision qu'on admire, il a fallu prêter à la coudée égyptienne une valeur que M. Letronne était très-excusable d'admettre en 1816, d'après un étalon de la coudée philétérienne des Ptolémées et d'après le témoignage des fragments métrologiques sur le rapport du pied philétérien au pied romain. Mais, suivant l'aveu plein de franchise de M. Vincent (1), cette valeur est beaucoup moins admissible aujourd'hui, depuis qu'on a retrouvé plusieurs étalons de la coudée égyptienne employée sous les Pharaons. D'après les dernières recherches (2), la valeur moyenne la plus probable de la coudée pharaonique, peut-être légèrement différente de la coudée philétérienne adoptée par les Ptolémées (3), est de $0^{m},525$. Or $0^{m},525 \times 300 = 157^{m},5$. Telle serait donc la valeur du prétendu stade pharaonique de 300 coudées, et 700 stades de cette espèce donneraient 110 250 mètres, valeur inférieure de près de 500 mètres à celle du plus petit des degrés de latitude compris dans les limites de l'Égypte, et inférieure de plus de 880 mètres à celle du degré moyen du méridien. Il me semble que, réduite à ces proportions, la coïncidence n'a plus rien de bien merveilleux.

Je crois avoir montré suffisamment : 1° Que M. Letronne n'a apporté aucun argument valable en faveur de la diversité des stades en Égypte ; 2° Qu'il s'est fait complétement illusion, quand il a cru avoir prouvé qu'une des mesures grecques de la circonférence du globe, celle d'Eratosthène, s'expliquait et se justifiait par un stade de 300 coudées, dont l'existence et l'antiquité en Égypte lui paraissaient démontrées, et quand il a conclu que cette mesure exacte avait dû être empruntée aux Égyptiens par Ératosthène, incapable de l'obtenir lui-même. Je crois avoir bien établi au contaire : 1° Qu'au lieu d'avoir plusieurs stades, les anciens Égyptiens n'en avaient aucun ; 2° Que le stade d'Ératosthène était de 400 coudées grecques, que sa mesure de la circonférence du globe lui appartenait, et qu'elle était très-inexacte, comme elle devait l'être d'après ses procédés.

Mais il me reste à répondre encore à un argument de M. Letronne

(1) Mémoire posthume de M. Letronne, p. 116 et p. 128, note 1.
(2) Voy. M. Saigey, *Métrologie*, p. 5-19.
(3) Voy. plus haut, § 3.

en faveur de l'origine égyptienne d'une mesure exacte de la circonférence du globe. On vient de voir que, pour les dimensions de l'Égypte données par les anciens en stades, les réductions opérées par M. Letronne à l'aide de la fausse hypothèse de la diversité des stades, et nos réductions opérées à l'aide du fait certain de la diversité des schœnes égyptiens et de la confusion de la coudée égyptienne avec la coudée grecque, donnent exactement les mêmes résultats. Ceci n'est pas favorable à l'hypothèse de M. Letronne. Mais, suivant lui (1), après ces réductions, les dimensions rectilignes de l'Égypte données par les auteurs anciens deviennent d'une exactitude mathématique, qui n'a pu, dit-il, être obtenue qu'astronomiquement. En outre, il prétend (2) que chez les anciens Égyptiens ces mêmes dimensions étaient exprimées aussi quelquefois en degrés et minutes du méridien, lors même qu'elles étaient prises suivant des lignes obliques ou perpendiculaires à ce cercle; et il soutient que parmi les distances obliques, supposées par les longitudes et les latitudes que Ptolémée assigne à divers points de l'Égypte, les unes sont mathématiquement exactes, parce que Ptolémée, les ayant reçues des Égyptiens exprimées en degrés, n'y a rien changé, et que les autres sont fausses, parce que Ptolémée, les ayant reçues exprimées en stades, les a transformées en degrés d'après sa fausse évaluation du degré en stades. Si tout cela est vrai, nous retombons dans l'hypothèse de M. Letronne. Mais qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? rien, comme nous allons le voir.

Supposons que pour des distances rectilignes peu considérables, prises à travers les plaines de l'Égypte, les Égyptiens aient trouvé des évaluations très-voisines de l'exactitude : cela prouverait seulement qu'ils savaient assez bien jalonner une ligne droite et tendre la chaîne d'arpenteur. Au contraire, j'avoue que pour des distances rectilignes comme celle d'Héliopolis à Thèbes, l'exactitude, même avec beaucoup de temps et de patience, serait bien difficile à obtenir avec la chaîne d'arpenteur et les jalons. Mais cette exactitude des mesures égyptiennes se montre-t-elle aussi parfaite que M. Letronne le prétend? Examinons.

Les Égyptiens avaient dit à Hérodote (3) que du golfe Plinthinète au lac Sirbon, près du mont Casius, qui s'avance dans la mer, il y avait 60 schœnes. Au lac Sirbon M. Letronne (4) substitue le mont

(1) Mémoire posthume, 2e partie, surtout p. 154-156, et p. 166.
(2) Ibidem, p. 152-156, et p. 163-164.
(3) Voy. Hérodote, II, 6.
(4) Mémoire posthume, p. 156-167.

Casius; au golfe Plinthinète il substitue Plinthine; puis à Plinthine, ville maritime, il substitue Taposiris, ville située à peu de distance dans l'intérieur des terres. Il pense que la distance entre Taposiris et le mont Casius devait être, à 2′ près, la même que la distance marquée par Hérodote entre le lac Sirbon et le golfe Plinthinète. Or les 60 schœnes philétériens donnent 3° 25′ 43″ du méridien, et le contour de la base du Delta, de Taposiris au mont Casius, donne 3° 40′. La différence est de 14′ 17″, c'est-à-dire de $\frac{1}{17}$ sur la mesure de tout le littoral de l'Égypte. D'un autre côté, Hérodote (1) dit que les Ioniens ne considèrent comme littoral de l'Égypte que le littoral du Delta, qui est, dit-il, de 40 schœnes : ce qui donne 2° 17′ 9″; c'est trop peu de 14′ 51″, c'est-à-dire de $\frac{1}{10}$ environ. C'était pourtant de ces deux erreurs égales à $\frac{1}{17}$ et à $\frac{1}{10}$ des distances, qu'il fallait tirer une preuve de l'infaillibilité des Égyptiens ! Comment s'y prendre ? Changer le texte d'Hérodote, et lire 64 schœnes au lieu de 60 et 45 schœnes au lieu de 40 ? M. Letronne (2) en a été bien tenté; mais il s'est tiré d'affaire (3) par la supposition suivante : 18 ou 20 siècles avant notre ère, les Égyptiens avaient mesuré exactement le littoral du Delta, qui, suivant M. Letronne, n'était probablement alors que de 40 schœnes ou 2° 17′ 9″. A cette mesure *trop antique* du Delta, Hérodote a ajouté 20 schœnes ou 1° 18′ 34″, qui étaient *de son temps*, à 34″ près, la mesure vraie du surplus du littoral de l'Égypte. Ainsi, pour l'ensemble de ce littoral, Hérodote aurait réuni deux documents égyptiens vrais pour deux époques différentes. Et voilà comment, avec des suppositions en l'air, on fait tout venir des Égyptiens, même des erreurs flagrantes, et pourtant on tient la gageure de leur donner toujours raison !

Voyons maintenant la mesure de la longueur de l'Égypte depuis la Méditerranée jusqu'à l'Éthiopie. Les Égyptiens avaient dit à Hérodote (4) qu'il y avait 25 schœnes d'Héliopolis à la mer, 81 schœnes d'Héliopolis à Thèbes, et 13 schœnes $\frac{1}{2}$ de Thèbes à Eléphantine. Hérodote avait évalué tous ces schœnes à 60 stades grecs chacun. En réalité, suivant M. Letronne, les deux premières distances étaient exprimées en schœnes de 30 stades philétériens, et la dernière en schœnes doubles de 60 de ces mêmes stades chacun. Ces distances, en schœnes de 30 stades philétériens, étaient donc : 25 schœnes de la mer à Héliopolis, 81 d'Héliopolis à Thèbes, et 27

(1) II, 15.
(2) Mémoire posthume, p. 165.
(3) Ibidem, p. 166-167.
(4) Voy. Hérodote, II, 7 et 9.

et $\frac{1}{3}$ de Thèbes à Éléphantine. Soit! La bouche pélusiaque du Nil est le point de la mer le plus rapproché d'Héliopolis : au lieu de la mer, indiquée vaguement par Hérodote, M. Letronne (1) prend la bouche pélusiaque ou bouche de Tineh. Soit encore! Mais de la bouche pélusiaque à Héliopolis il y a moins de 25 schœnes philétériens, et d'Héliopolis à Thèbes il y a moins de 81 schœnes philétériens. Que faire? Prendre une ouverture de compas de 25 schœnes, placer une des pointes du compas sur la bouche pélusiaque, et chercher avec l'autre pointe un lieu d'où la distance de Thèbes soit de 81 schœnes environ, substituer hardiment ce lieu à Héliopolis, puis s'extasier sur l'exactitude des coïncidences ainsi obtenues. Ce procédé est simple et commode, et il est tout à fait dans la manière de Gossellin : c'est celui que son jeune disciple a suivi en 1816, et dont il se serait bien moqué quelques années plus tard. A 25 schœnes de la bouche pélusiaque, à 2 schœnes environ au nord-ouest d'Héliopolis, on trouve l'endroit nommé aujourd'hui Baquouz, endroit qui, suivant une opinion douteuse et controversée, était autrefois la tête du Delta et le commencement de la branche pélusiaque du Nil. Héliopolis, nommée par Hérodote, ne donne pas les coïncidences cherchées : tant pis pour Héliopolis et pour Hérodote! M. Letronne prend Baquouz. De ce point à Péluse la distance de 25 schœnes évaluée en degrés du méridien est juste à 13″ près. Je le crois bien! Ce point a été *choisi* par M. Letronne *tout exprès pour cela*. De Baquouz à Thèbes la distance de 81 schœnes n'irait pas encore parfaitement ; mais la plaine de Thèbes était grande : dans cette plaine M. Letronne *choisit* le village d'El-Bayâdieh. Pourquoi? Parce qu'une des pointes du compas étant mise sur Baquouz avec une ouverture de 81 schœnes, l'autre pointe tombe sur El-Bayâdieh. Ensuite, d'El-Bayâdieh à Éléphantine il y a à très-peu de chose près 27 schœnes et $\frac{1}{3}$. Il n'est rien de tel que de savoir ce qu'on *veut* trouver, et que de *choisir* ses positions en conséquence! En résumé, les distances égyptiennes étaient *approximativement* vraies : c'est M. Letronne qui, par un changement arbitraire et par plusieurs suppositions gratuites, leur a prêté l'exactitude qui leur manquait.

Je crois que ces exemples suffisent pour montrer que les réductions de M. Letronne ne donnent pas *légitimement* l'exactitude mathématique qu'il prétend attribuer aux évaluations égyptiennes des distances en mesures itinéraires.

(1) Mémoire posthume, p. 136-150.

Voyons maintenant les distances obliques ou perpendiculaires au méridien, transmises en degrés par les Égyptiens à Ptolémée, suivant M. Letronne. Comme les exemples cités par M. Letronne sont peu nombreux, je les examinerai tous. Ptolémée ne donne les longitudes et les latitudes que de 5′ en 5′. Or, de la bouche pélusiaque à la bouche canopique, la différence de longitude est de 24′ : Ptolémée (1) la marque de 25′; c'est aussi exact que possible. De Péluse à Canope Ptolémée (2) compte 2° 35′ : c'est 8′ de trop; mais c'est, à 3′ près, le contour maritime de la base du Delta entre Canope et Péluse en degrés et minutes du méridien, ce contour étant de 1360 stades environ. Traduisez ces deux distances en stades à raison de 500 stades au degré du méridien suivant le système de Ptolémée : les deux distances seront fausses (3). D'où M. Letronne (4) conclut que les anciens Égyptiens avaient donné à Ptolémée ces deux distances *en degrés et minutes* du méridien. Quoi! Les anciens Égyptiens exprimaient en degrés et minutes du méridien, non-seulement les distances rectilignes quelconques, mais les distances itinéraires sinueuses! Quoi! les anciens Égyptiens ont donné à Ptolémée un petit nombre de distances rectilignes ou sinueuses en degrés, tandis qu'ils lui ont donné toutes les autres en stades! Et, pour prouver ces monstrueuses hypothèses, il suffira à M. Letronne de montrer que parmi les distances en degrés supposées par les longitudes et les latitudes de Ptolémée relatives à l'Egypte, il y en a deux ou trois qui se trouvent justes, si on les prend pour des distances rectilignes exprimées en degrés du méridien, et deux ou trois qui se trouvent justes, si on les prend pour des distances sinueuses exprimées de même! Non. Voici une explication plus simple et plus vraisemblable. Les distances rectilignes en degrés supposées par les longitudes et les latitudes de Ptolémée sont très-erronées pour la plupart, un peu moins pourtant en Égypte qu'ailleurs, parce qu'il connaissait un peu mieux l'Égypte. Ses erreurs présentent des proportions très-diverses : il y en a de considérables, il y en a de minimes, il y en a quelques-unes qui dispa-

(1) *Géographie*, IV, 5, § 10.

(2) *Géographie*, IV, 5, §§ 9 et 11.

(3) Je l'admets, en remarquant que M. Letronne le prouve mal (Mémoire posthume, p. 164). Il suppose que Ptolémée aurait évalué *sur ce parallèle* les 1360 stades à 2° 43′. *Sur l'équateur;* à la bonne heure! Mais, suivant Ptolémée, le degré de l'équateur étant de 500 stades, celui du 31e parallèle devait être de 428 stades, et 0,6 environ; et par conséquent 1360 stades auraient donné à Ptolémée, *sur ce parallèle*, un peu plus de 3° 1′ de longitude.

(4) Mémoire posthume, p. 163-164.

raissent dans sa manière de compter de 5′ en 5′ seulement. Le calcul même des probabilités démontre qu'il en devait être ainsi. Si donc, *par hasard*, quelques distances rectilignes, calculées en degrés du méridien d'après les longitudes et les latitudes de Ptolémée, se trouvent justes, il n'est pas besoin de supposer que Ptolémée les avait prises sous cette forme dans des livres égyptiens : il suffit de remarquer que deux ou trois rencontres heureuses, au milieu de beaucoup d'erreurs petites et grandes, n'ont rien d'improbable.

Voyons les autres exemples cités par M. Letronne. Des longitudes et des latitudes de Péluse et d'Héliopolis chez Ptolémée (1), on conclut 1° 30′ du méridien pour la distance des deux villes : c'est la traduction de 750 stades ou 25 schœnes, à raison de 500 stades par degré. Il n'y a que 1° 25′ 30″; mais il y a réellement très-près de 750 stades philétériens. D'où M. Letronne (2) conclut que cette distance avait été donnée *en stades* à Ptolémée : soit! ce n'est pas là ce que je conteste en ce moment. Mais d'Héliopolis à Thèbes et de Thèbes à Éléphantine, les distances supposées par les longitudes et les latitudes de Ptolémée (3) sont de 4° 40′ et de 1° 35′ du méridien, c'est-à-dire en erreur de moins de 5′ chacune. D'où M. Letronne (4) conclut qu'elles avaient été données à Ptolémée par les Égyptiens *en degrés*. Sans recourir ici aux rencontres fortuites, explication légitime quelquefois, mais dont je sais qu'il ne faut pas abuser, je trouve une autre explication aussi conforme à toutes les données historiques, que celle de M. Letronne y est contraire. Ces deux dernières distances sont des lignes peu inclinées sur le méridien, et Ptolémée le savait. Ces deux distances *en degrés* devaient donc se calculer facilement d'après les différences de latitude des trois villes, différences que les Grecs Alexandrins avaient observées (5). Ptolémée (6) diminue de quelques minutes les latitudes vraies des trois villes; mais ses différences de latitude pour les trois villes sont exactes à très-peu de chose près; en même temps les différences de longitude sont peu considérables, et les petites erreurs qu'il y commet influent très-peu sur le résultat. Il est donc tout naturel que les valeurs qu'on déduit des longitudes et des latitudes de Ptolémée pour les distances rectilignes des trois villes,

(1) *Géographie*, IV, 5, §§ 11 et 54.
(2) Mémoire posthume, p. 153.
(3) *Géographie*, IV, 5, §§ 54, 70 et 73.
(4) Ibidem, p. 152-154. Comp. p. 143.
(5) Voy. plus haut, § IV.
(6) *Géographie*, IV, 5, §§ 54, 70 et 73.

exprimées en degrés, se trouvent à peu près justes. Par conséquent, pour expliquer un fait si simple, il n'est pas besoin de faire intervenir ici, à titre de *deus ex machina*, quelque antique *bureau des longitudes* établi sous les Pharaons dans les temples de Memphis ou de Thèbes.

Je crois avoir assez prouvé que malgré tous ses efforts et toute son habileté, M. Letronne, dans son Mémoire couronné en 1816, n'avait pas trouvé une seule raison solide en faveur de la double hypothèse, alors dominante, de la diversité des stades et d'une mesure exacte de la circonférence du globe exécutée avant les temps historiques. Ainsi les conclusions que j'ai établies contre les arguments publiés en faveur de cette double hypothèse avant le Mémoire posthume de M. Letronne, subsistent et tirent une force nouvelle de ma discussion contre ce Mémoire. Je suis donc en droit de considérer la question comme *définitivement jugée*, non pas certes contre M. Letronne, mais contre l'école à laquelle il n'a appartenu que pendant les premières années de sa jeunesse. J'ai montré que M. Letronne, qui était très-excusable d'avoir embrassé d'abord, avec une ardeur juvénile, l'hypothèse séduisante de Gossellin, avait eu parfaitement raison d'abandonner bientôt cette hypothèse. Il est temps que la critique française, en matière de géographie ancienne, suive unanimement cet exemple : il est temps qu'elle renonce pour toujours à cet abus trompeur des mathématiques employées à échafauder des hypothèses sans base; il est temps qu'elle entre résolûment et sans hésitation dans une voie nouvelle que déjà quelques savants lui ont ouverte (1), et où les mathématiques pourront lui prêter secours, mais seulement après que, sur chaque question, les données positives auront été solidement établies par l'histoire et par l'archéologie. Puisse mon examen du Mémoire de M. Letronne venir un peu en aide à ce mouvement!

La métrologie ancienne est étroitement liée à la géographie. Jusqu'ici en France, à une seule exception près, la métrologie ancienne, en ce qui concerne les mesures itinéraires, n'a été traitée que dans le sens des fausses hypothèses que je viens de combattre. Le petit ouvrage de M. Saigey (2) est seul en dehors de

(1) Tel est l'esprit du cours de Géographie fait à la Sorbonne par M. Guigniaut.
(2) *Traité de Métrologie ancienne et moderne* (Paris, 1834, in-12).

cette ornière; mais le vrai s'y trouve trop dénué de preuves, et le faux ou le douteux s'y trouvent trop mêlés au vrai (1).

Le Mémoire posthume de M. Letronne présente, dans sa première partie, une importante collection de fragments métrologiques grecs, avec de savantes discussions sur leur signification et spécialement sur les valeurs des mesures philétériennes, mais avec des notions insuffisantes et erronées sur l'origine de ces fragments.

Dans un long Mémoire, entrepris d'après les conseils de M. Vincent et qui va bientôt paraître, j'ai tâché d'éclairer à la fois l'histoire ancienne de la métrologie, de l'arpentage et en général des sciences mathématiques appliquées, en approfondissant toutes les questions qui se rattachent au nom et aux écrits d'Héron, ou des Héron, à qui tous ces fragments métrologiques sont attribués.

Un ouvrage capital d'Héron l'ancien restait inédit. — M. Vincent s'est réservé la tâche de le mettre au jour. Si M. Letronne avait connu ce traité d'arpentage, rédigé par un savant distingué d'Alexandrie sous les Ptolémées, et s'il y avait vu que le stade usuel à Alexandrie était de 400 coudées et non de 300, il aurait probablement renoncé dès 1816 à sa fausse hypothèse d'une mesure de la terre empruntée aux Égyptiens par Ératosthène et exprimée en stades prétendus alexandrins de 300 coudées. La publication de ce traité d'Héron est le complément indispensable du recueil de fragments métrologiques contenu dans le mémoire de M. Letronne; ou, pour mieux dire, ce traité est très-supérieur en importance à ces fragments, sinon au point de vue de la métrologie, du moins pour l'histoire de la géométrie pratique dans l'antiquité. Les auteurs latins sur l'arpentage, les *Gromatici veteres*, comme on les appelle, tous très-inférieurs à Héron, ont eu l'honneur de plusieurs éditions, dont la dernière (2) a été l'occasion d'articles très-intéressants de M. Hase et de M. Biot dans le *Journal des Savants* (3). M. Biot a montré comment les arpenteurs romains résolvaient leurs problèmes de géométrie pratique, en traçant des perpendiculaires, mais sans exécuter jamais aucune mesure d'angle variable. On retrouve dans le traité d'Héron l'ancien Περὶ διόπτρας cette même simplicité primitive dans la méthode, avec une grande variété

(1) Nous avons vu (§ 3) que notamment toute l'évaluation des mesures philétériennes y est fausse, et que l'hypothèse d'un ancien stade grec plus petit que le stade olympique y est dénuée de tout fondement solide.

(2) *Die Schriften der rœmischen Feldmesser*, édition de F. Blume, K. Lachmann et A. Rudorff (Berlin, 1848-1851, 2 vol. in-8°).

(3) Avril et mai 1849.

d'applications, et avec une description très-détaillée de l'instrument employé, instrument plus compliqué et plus perfectionné chez les Alexandrins que chez les *Agrimensores* latins. Chez ces derniers, on rencontre quelques procédés inexacts, qui appartiennent à une géométrie instinctive et populaire, et qu'on retrouve dans l'Inde aussi bien qu'en Égypte et en Italie (1). Héron n'admet que des procédés dont il peut démontrer l'exactitude. Voici quelle est ma pensée sur ce point de l'histoire de la science : la tradition a raison, quand elle nous dit que la *géométrie* dans le sens primitif du mot, c'est-à-dire la géométrie pratique, la *mesure des terres*, est un *art égyptien*. Mais cet art empirique était inexact dans quelques détails et dépourvu de démonstrations. La *géométrie spéculative* et démonstrative est une *science grecque :* elle a pour origine la réflexion philosophique appliquée par les Grecs à l'examen de la pratique des Égyptiens. Mais, à côté de la spéculation géométrique des Euclide et des Archimède, est restée la géométrie pratique, simple, mais exacte, chez Héron, qui s'est refusé sévèrement les mesures d'angles et la trigonométrie; simple et inexacte chez quelques compilateurs dont il nous reste des fragments et qui ont reproduit d'une manière plus servile les leçons du vieil empirisme égyptien.

La publication tardive du Mémoire de M. Letronne, écrit et couronné depuis 35 ans, se rattache, comme on le voit, à d'utiles travaux, à des publications importantes, et peut donner lieu à des discussions nouvelles sur des questions qui sont loin d'être épuisées. Ce Mémoire ne nous fera pas rétrograder vers les opinions qui avaient séduit la jeunesse de l'auteur, mais qu'il avait depuis abandonnées et combattues (2). En attaquant l'hypothèse qui y domine, j'ai voulu justifier le changement qui se produisit bientôt dans la manière de voir de M. Letronne sur le caractère et l'histoire de la science antique : j'ai voulu soutenir et défendre sa pensée définitive, fruit de ses études et de ses méditations, et honorer ainsi la mémoire de cet illustre savant, que personne n'admire plus que moi.

TH. HENRI MARTIN,

Doyen de la Faculté des lettres de Rennes, correspondant de l'Institut.

(1) Voy. mes *Recherches sur les mathématiciens grecs nommés Héron*, IIIe partie, chap. IV, § 3, p. 163-176 (*Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions*, 1re série, t. IV).

(2) Voy. plus haut, § 2.

FIN.

SUR LE RHYTHME

D'UN CHOEUR DU CYCLOPE D'EURIPIDE,

POUR FAIRE SUITE AU MÉMOIRE

SUR LE CHŒUR DES GRENOUILLES D'ARISTOPHANE (1).

Il y a dans le *Cyclope* d'Euripide, drame que j'ai eu l'honneur d'expliquer cette année au Collége de France, un chœur qui présente une particularité fort remarquable, et qui n'a cependant attiré jusqu'ici, sous ce rapport, l'attention d'aucun métricien ni d'aucun commentateur. J'avoue que moi-même je n'ai été frappé de ce caractère qu'après avoir fait du chœur des *Grenouilles* d'Aristophane l'étude métrique et musicale qui a été récemment insérée dans la *Revue archéologique*. Mais, averti par cet éveil, j'ai découvert, je crois, sans illusion le dessein réel du poëte, et j'espère le rendre évident aux yeux de mes lecteurs.

Ulysse a préparé le pieu embrasé qui doit aveugler le Cyclope, et il vient sur la scène dire au chœur des Satyres qu'il n'attend plus, pour agir, que le secours qu'ils lui ont offert, le secours de leurs bras. Mais quand le moment d'exécuter est arrivé, adieu les courageuses résolutions de la gent chèvre-pieds : tous, sous un prétexte ou sous un autre, cherchent à excuser leur poltronnerie. Ulysse n'est pas dupe, et il ne leur ménage point d'abord l'expression de son mépris : « Hommes lâches, s'écrie-t-il, et alliés inutiles que « ceux-là ! »

Ἄνδρες πονηροὶ κοὐδὲν οἵδε σύμμαχοι (642).

Les Satyres lui avouent alors sans détour que le soin de leur conservation leur fait un devoir de ne se point exposer dans cette périlleuse entreprise. Mais qu'il ne s'inquiète pas pour cela; ils le serviront sans agir, et le serviront efficacement. « Je sais, dit le « chœur, un chant magique d'Orphée d'une vertu toute-puissante, « à ce point que le tison ira de soi-même dans le crâne brûler le « fils de la terre à l'œil unique. »

Ἀλλ' οἶδ' ἐπῳδὴν Ὀρφέως ἀγαθὴν πάνυ,
Ὡς αὐτόματον τὸν δαλὸν ἐς τὸ κρανίον
Στείχονθ' ὑφάπτειν τὸν μονῶπα παῖδα γῆς (646 sqq.).

(1) Inséré dans la *Revue archéologique*, livraison du 15 novembre 1853.

Ulysse, qui croit peu à la vertu des chants d'Orphée, mais qui est convaincu de la puissance du rhythme pour animer le courage, et qui d'ailleurs désire intéresser les Satyres au succès de son dessein, et obtenir leur concours à quelque titre, répond ainsi au chœur : « Je savais bien depuis longtemps que tu es tel de ta nature ; mais « je le sais mieux maintenant, et il y a nécessité de me servir de « mes propres amis. Mais si tu es tout à fait impuissant de la main, « dirige au moins par ton commandement, afin que nous devions « à tes exhortations le bon courage de mes amis. »

Πάλαι μὲν ἤδη σ' ὄντα τοιοῦτον φύσει,
Νῦν δ' οἶδ' ἄμεινον, τοῖσι δ' οἰκείοις φίλοις
Χρῆσθαί μ' ἀνάγκη. Χειρὶ δ' εἰ μηδὲν σθένεις,
Ἀλλ' οὖν ἐπεγκέλευέ γ', ὡς εὐψυχίαν
Φίλων κελευσμοῖς τοῖσι σοῖς κτησώμεθα (649 sqq.).

Le chœur, qui voit par là un moyen de détourner le péril sur la tête d'autrui, comme il le dit lui-même assez crûment, promet l'office que demande le héros. « Je ferai cela, réplique-t-il ; nous « nous exposerons dans le Carien. Que le Cyclope soit donc brûlé « par l'effet de nos exhortations. »

Δράσω τάδ'· ἐν τῷ Καρὶ κινδυνεύσομεν (1).
Κελευσμάτων δ' ἕκατι τυφέσθω Κύκλωψ (654 sqq.).

Et il chante alors le couplet suivant : « Holà ! holà ! avec la plus « généreuse ardeur, poussez, hâtez-vous, consumez le sourcil du « monstre qui dévore ses hôtes. Brûlez holà, incendiez holà le pas- « teur du mont Etna. Agite circulairement, déchire : prends garde « qu'exaspéré par la souffrance, il ne se porte sur toi à quelque acte « de furie. »

(1) Ἐν τῷ Καρὶ κινδυνεύσομεν. C'était un proverbe fort répandu chez les anciens et dont l'origine n'est pas certaine. L'explication la plus admise, c'est que les Cariens ayant loué les premiers aux autres peuples leurs services pour la guerre, il passa en usage de dire : *s'exposer dans la personne d'un Carien*, pour signifier en exposer un autre à sa place. Ce proverbe, qui était ordinairement Ἐν Καρὶ τὸν κίνδυνον, a été cité et interprété par les parœmiographes Apostolius (VIII, 34), Zénobius (III, 59), Arsénius (*Violet.*, p. 230). Le scholiaste de Platon est celui qui a donné les plus précieux détails sur cette locution, et il en fait en quelque sorte l'histoire dans une suite d'exemples. Interprétant ces paroles du *Laches* : « Σκοπεῖν « χρὴ μὴ οὐκ ἐν τῷ Καρὶ ὑμῖν ὁ κίνδυνος κινδυνεύηται (t. II, p. 187, ed. H. St.), » il montre par des citations le proverbe déjà connu d'Homère, employé ensuite par Archiloque, Cratinus, Philémon et l'historien Éphore, sans oublier notre vers du *Cyclope*, pour lequel il fournit une variante qui n'a jamais été signalée : « Καὶ Εὐρι- « πίδης Κύκλωπι·

Δράσω τάδ'· ἐν [τῷ] Καρὶ κινδυνευτέον.

Voilà sans doute de la poésie vive, animée, pressante; mais qui ne voit combien elle serait encore loin de pouvoir produire les effets qu'on lui demande, et que l'on a promis en son nom! Il faut donc chercher ailleurs que dans la pensée et dans l'expression le secours réclamé par Ulysse. Et où le chercherons-nous, si ce n'est dans le rhythme? Oui, le rhythme, voilà la force, la puissance, la vertu réellement magique sur laquelle compte le héros. Mais quel était encore ce rhythme? Le poëte n'en a pas fait mystère, selon moi, et nous a clairement indiqué que c'était celui-là même du chant des rameurs. Remarquons d'abord, en effet, l'espèce d'affectation avec laquelle il répète les termes propres dont on désignait l'air et la chanson nautique, ἐπεγκελεύω, κελευσμὸς, κέλευσμα. Déjà il avait annoncé plus haut et motivé l'emploi de ce rhythme, lorsque Ulysse, exposant aux Satyres son dessein d'aveugler le Cyclope, et décrivant d'avance son action, ajoute, pour la rendre plus présente et plus sensible :

> Ναυπηγίαν δ' ὡς εἴ τις ἁρμόζων ἀνὴρ
> Διπλοῖν χαλινοῖν τρύπανον κωπηλατεῖ,
> Οὕτω κυκλώσω δαλὸν ἐν φαεσφόρῳ
> Κύκλωπος ὄψει, καὶ συναυανῶ κόρας (460 sqq.).

« Et de même qu'un homme ajustant les pièces destinées à la « construction d'un vaisseau, *imprime* avec deux courroies *le mou-* « *vement de la rame* à la tarière, ainsi j'agiterai circulairement le « tison dans la cavité par où le Cyclope reçoit la lumière, et je « dessécherai ses pupilles. »

Cette comparaison est tirée presque textuellement d'Homère, qui fait dire aussi par Ulysse dans cette circonstance :

> ..... Ὡς ὅτε τις τρυπῷ δόρυ νήϊον ἀνὴρ
> Τρυπάνῳ, οἱ δέ τ' ἔνερθεν ὑποσείουσιν ἱμάντι,
> Ἁψάμενοι ἑκάτερθε, τὸ δὲ τρέχει ἐμμενὲς αἰεί (1).

« Et de même, lorsque un homme vient à percer avec une tarière « un bois de vaisseau, et que d'autres en dessous lui impriment « un mouvement à l'aide d'une courroie, après s'y être attachés de « chaque côté, et que l'instrument se meut avec une persévérance « invariable, etc. » Mais Euripide y a introduit une image de sa façon, c'est κοπηλατεῖ, le verbe de la prose pour signifier *ramer*, et cette image, en figurant le mouvement des ouvriers qui font tourner la

(1) *Odyss.*, I', 384 sqq.

tarière, nous prépare à la mesure qu'observeront les Satyres dans le chœur qui nous occupe.

Maintenant si nous en venons au chant même de ces Satyres, nous allons voir le poëte confirmer les indications qu'il a données. Les métriciens ne s'accordent pas sur la division de ce morceau lyrique ni sur la détermination des vers. Le plus grand nombre cependant les partage de la manière suivante :

1. Ἰὼ, ἰώ.
2. Γενναιότατ' ὠθεῖτε, σπεύδετε·
3. Ἐκκαίετε τὰν ὀφρὺν
4. Θηρὸς τοῦ ξενοδαίτα·
5. Τύφετ' ὦ, καίετ' ὦ
6. Τὸν Αἴτνας μηλονόμον.
7. Τόρνευ', ἕλκε, μή σ' ἐξοδυνηθεὶς
8. Δράσῃ τι μάταιον (656-663).

Hermann, substituant γενναιότατοι à γενναιότατα, donné par les manuscrits, et supprimant l'article placé devant ὀφρὺν, a divisé ainsi les deux premiers vers :

Ἰὼ, ἰὼ, γενναιότατοι,
Ὠθεῖτε, σπεύδετε,
Ἐκκαίετ' ὀφρύν.

M. G. Dindorf lit ainsi le premier vers :

Ἰὼ, ἰὼ, σπεύδετ' ὦ,
Γενναιότατ' ὠθεῖτ'.

Je ne parle point de la restitution de M. Hartung, qui a cru découvrir ici une strophe et une antistrophe, et qui les a rétablies à l'aide des plus arbitraires changements (1).

Quant à l'espèce de mètres à laquelle on rapporte ces vers, ce sont des glyconiques mêlés. Ainsi, dans la division la plus générale, le premier vers formera *un iambique monomètre;* le second, *un anapestique dimètre;* le troisième, *un glyconique avec anacrouse;* le quatrième, *un glyconique;* le cinquième, *un crétique dimètre;* le sixième, *un glyconique précédé d'un bacchius;* le septième, *un glyconique précédé d'un trochaïque;* le huitième, *un glyconique avec anacrouse.*

Dans la division particulière admise par Hermann, pour les deux

(1) Voir son ouvrage intitulé : *Euripides restitutus*, t. I, p. 435, et son édition du *Cyclope.*

premiers vers, le premier sera *un glyconique précédé d'une penthémimère iambique;* le second, *une tripodie iambique;* le troisième, *un glyconique avec anacrouse.*

Dans la division particulière admise par M. G. Dindorf, pour le premier vers, le premier sera, comme il le dit lui-même, *un iambico-trochaïque;* le second, *un glyconique avec anacrouse.*

Mais faut-il voir en effet ici un système glyconique? Je ne le pense point. Le métricien anglais Heath me paraît avoir senti avec une justesse pleine de goût le véritable rhythme de ce morceau; seulement il a poussé la rigueur trop loin, et cet excès l'a entraîné dans un autre. Il a réduit tous ces vers à un système anapestique pur, qu'il dispose de la façon suivante :

Ἰὼ, ἰώ.
1. Γενναιότατ' ὠθεῖτε, σπεύδετε·
2. Ἐκκαίετε τὴν ὀφρὺν θηρὸς
3. Τοῦ ξενοδαίτα. Τύφετέ, καίετε
4. Τὸν Αἴτνας μηλονόμον· τόρνευ',
5. Ἕλκε, σὲ μὴ 'ξοδυ-
6. νηθεὶς, δράσῃ τι μάταιον.

On voit combien de sacrifices lui a coûtés sa régularité trop exclusive. Au vers 3, il a d'abord fait deux dactyles des deux crétiques τύφετ' ὦ, καίετ' ὦ, que les manuscrits et les anciennes éditions écrivent τυφέτω, καιέτω, et dont Musgrave a restitué l'orthographe avec certitude. Au vers 4, il a substitué σὲ μὴ à μή σ', ce qui n'est pas indifférent. Enfin, pour clore son système par le parœmiaque accoutumé, il a été forcé de couper le mot ἐξοδυνηθεὶς, ce qui n'est point d'usage avec les anapestes.

Je crois donc que nous avons ici un système anapestique, mais impur et mélangé; et je propose d'en diviser et d'en déterminer ainsi les mètres.

Ἰὼ, ἰώ.	*Iambique monomètre.*
Γενναιότατ' ὠθεῖτε, σπεύδετε·	*Anapestique dimètre.*
Ἐκκαίετε τὰν ὀφρὺν θηρὸς	*Idem.*
Τοῦ ξενοδαίτα.	*Anapestique monomètre.*
Τύφετ' ὦ, καίετ' ὦ,	*Crétique dimètre.*
Τὸν Αἴτνας μηλονόμον.	*Glyconique avec bacchius.*
Τόρνευ', ἕλκε· μή σ' ἐξοδυνηθεὶς (1),	*Glyconique avec trochaïque.*
Δράσῃ τι μάταιον.	*Tripodie anapestique catal.*

1) Ἕλκε· μή σ' ἐξοδυνηθείς. — J'ai ponctué et entendu ce vers autrement que

Le caractère dominant du rhythme de ce chœur ainsi déterminé, l'intention du poëte en devient, selon moi, tout à fait manifeste. On a vu, en effet, par le passage de Servius, cité dans le *Mémoire sur le chœur des Grenouilles*, que la mesure de l'air et de la chanson des rameurs était celle de l'anapestique. Il est vrai qu'à cet endroit nous avons dit et montré par plusieurs exemples que les anciens idéalisèrent la musique navale pour la rendre plus digne de la scène et pour l'approprier à d'autres grandes solennités. Il est vrai aussi que le chœur d'Aristophane a prouvé par le fait que le poëte ne se croyait pas tenu d'observer le rhythme anapestique, et qu'il se contentait d'une mesure adaptée au mouvement des rames. Mais de là il ne s'ensuit point que son imitation ne fût quelquefois plus fidèle, et que, comme ici, par exemple, sans employer le mètre pur de la chanson des rameurs, il ne pût avec une intention marquée le faire dominer.

Tout se réunit donc pour montrer qu'Euripide a voulu rappeler dans ce chœur du *Cyclope* le *celeusma* des matelots. Et quel autre rhythme, en effet, pouvait faire supposer avec plus de vraisemblance la nature des mouvements qu'Ulysse et ses compagnons étaient censés exécuter dans l'intérieur de la caverne? Nous avons donc ici un second exemple de ces emprunts que fit la musique dramatique à la musique navale; et ce second exemple est encore plus frappant de vérité que le premier.

J. P. ROSSIGNOL.

les commentateurs et les traducteurs. Ils mettent une virgule après ἕλκε, et ils traduisent μὴ par *de peur que : Blesse-le*, *dans la crainte que*, etc. Mais on se demande alors quel rapport peuvent avoir les deux idées : loin de s'appuyer, elles s'excluent, et l'action que l'on conseille doit produire l'effet qu'on cherche à prévenir. Aussi, pour faire disparaître le désaccord sans doute, plusieurs interprètes ont-ils cru devoir traduire ici ἕλκω par *prendre la fuite*, en sous-entendant πόδα, *tire le pied*. Mais un pareil sens est inadmissible. Jamais ἕλκω n'a signifié ni pu signifier *prendre la fuite*, soit seul soit avec πόδα. Ce verbe exprima souvent, *tirer en déchirant*, *arracher*, comme dans ce vers des *Troyennes* : « Ἄρασσε κρᾶτα κούριμον, Ἕλκ' ὀνύχεσσι « δίπτυχον παρειάν (280 sqq.).—Frappe ta tête rasée, déchire avec les ongles tes deux « joues. » Tel est ici son vrai sens. Comment cependant échapper à la contradiction ? Il suffit de mettre un point en haut après ἕλκε, et de sous-entendre ὅρα devant μὴ, ellipse si fréquente en grec, *prends garde que*, etc.

UNE DONATION DU XIIe SIÈCLE

FIGURÉE EN BAS-RELIEF.

Le monument dont nous donnons le dessin (pl. 235) forme tympan au-dessus de la porte d'une église qui a existé jusqu'au commencement de ce siècle à Mervillers, canton de Janville (Eure-et-Loir). Il est exécuté sur une pierre d'un seul morceau, soutenu par deux colonnettes à chapiteaux romans, et adhère à un pan de mur qui est devenu la clôture d'une grange.

Le tympan a la forme d'un cintre surbaissé; il est entouré d'un bandeau où se lit une inscription sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. Le sujet sculpté dans l'intérieur représente une scène d'offrande. On voit au sommet du cintre le Christ à mi-corps, tenant le livre de vie et encensé par deux anges qui sortent des nuages. Au-dessous un personnage, en costume de baron et assis sur un trône, est déterminé par la légende S. IEORGIVS tracée derrière lui. C'est saint Georges, sans doute l'ancien patron de l'église. Des mains d'un chevalier agenouillé devant lui, vêtu de son haubert et coiffé d'un heaume à nasal, il reçoit un objet qui a l'air d'être un vase précieux. Derrière le chevalier, dans le coin gauche du tympan, son écuyer debout tient son cheval par la bride; de l'autre côté un prêtre tonsuré, en habits sacerdotaux, donne la bénédiction après la messe qu'il vient de célébrer sur un autel où l'on voit une pyxide ou boite aux hosties : sur la pyxide plane la main divine, symbole de la consécration. L'autel est porté sur deux colonnettes de style roman. Derrière est assis un clerc qui est censé écrire la légende du bas-relief, laquelle se replie devant lui comme un phylactère. Il en est arrivé au mot VT dont le T est placé de travers pour montrer qu'il en trace le montant. Un pupitre avec deux écritoires remplit l'encoignure du bas-relief et complète le sujet de ce côté.

Voici maintenant comment nous lisons la légende retournée des deux côtés sur la corde du cintre :

HERBERTVS [WIL] LERMVS SIMILITER CVNCESSIT
REMBAVDVS MILES MICHI CONTVLIT ET PIVS HERES
GAZAS PRESENTES VT HABERET SINE CARENTES.

En supposant *si* long dans *similiter*, cela forme trois vers hexamè-

tres. Ce que nous lisons *et pius*, dans le second, n'est pas sans offrir quelque difficulté : le mot est écrit d'une manière tachygraphique altérée probablement par l'ignorance du sculpteur, dont on a la preuve bien positive par l'avant-dernier mot du troisième vers qu'il a écrit *sine*, lorsque sans aucun doute le modèle qu'il avait sous les yeux portait *fine*. D'après ces marques d'impéritie, on peut conjecturer que l'ordre des vers a été interverti mal à propos, et que le premier devrait être le second. La suite naturelle des idées le veut ainsi, car voici le sens de l'inscription :

« Raimbaud, chevalier et héritier pieux, m'a apporté, Herbert-« Guillaume m'a concédé à son tour, les trésors de ce monde pour « s'en préparer d'autres qui n'auront point de fin. »

Le discours étant dans la bouche de saint Georges, il faut entendre que ce saint, ou l'église dont il est le patron, a reçu du chevalier Raimbaud une donation consentie par un Herbert-Guillaume, seigneur supérieur de Raimbaud. Comme il n'y a qu'un abrégement de fief qui ait nécessité un pareil consentement, on est sûr que le sacrifice fait par Raimbaud portait sur une propriété foncière ou tout au moins sur une rente féodale. L'objet qui est dans les mains du chevalier symbolise la donation et avertit que l'investiture s'est faite *per thecam*. La bénédiction donnée par le prêtre annonce la formalité qui achèvera de valider l'acte, c'est-à-dire le dépôt sur l'autel du symbole d'investiture.

Le bas-relief de Mervillers est donc une charte mise en action. Il n'y manque que le nom de l'objet concédé et la date ; mais la date est suffisamment indiquée par les formalités de la donation et par le costume des personnages qui indiquent la première moitié du XIIe siècle. On se tiendra dans le vrai en attribuant le monument au règne de Louis le Gros.

Il serait curieux de pouvoir confirmer les conjectures qui précèdent par la production du titre même que la présence d'un scribe dans le bas-relief indique avoir été écrit. MM. de Vassal et Merlet, archivistes des départements du Loiret et d'Eure-et-Loir, ont fait des recherches infructueuses pour retrouver cette pièce dans leurs dépôts respectifs. Il résulte de là qu'on ne peut rien avancer de certain sur la condition de l'église dont notre monument est le seul débris.

Mervillers, qui est aujourd'hui du diocèse de Chartres, faisait partie de celui d'Orléans avant la révolution ; or, l'ancien pouillé de l'église d'Orléans ne marque rien autre chose à Mervillers qu'une église paroissiale sous l'invocation de saint Fiacre, dont le curé

était nommé par l'évêque d'Orléans à la présentation de l'archidiacre de Beauce. Cette indication ne peut s'appliquer qu'à la paroisse actuelle de Mervillers, qui n'a pas cessé d'être dédiée à saint Fiacre. Quant aux habitants du village, ils sont dans une telle ignorance de ce qui concernait l'église détruite, qu'ils voient dans notre bas-relief un trait de la vie de saint Fiacre, croyant qu'on a voulu représenter ce saint au moment où il refuse la couronne d'Écosse qui lui est offerte. Le silence du pouillé et l'absence de toute tradition locale donnent à croire que la seconde église de Mervillers a cessé depuis des siècles d'être affectée au culte. La seule hypothèse qu'il soit possible de faire sur son compte, c'est qu'elle a été anciennement la dépendance de quelque abbaye située hors des limites du diocèse. Un chapiteau roman engagé dans une autre partie de la muraille, et dont la sculpture représente un coq avec la légende PETRVS, indique peut-être le patron de cette abbaye.

C'est M. E. Guillaume-Rey, dont nous avons déjà parlé dans cette *Revue* (1), à propos de fouilles faites près du château de Bazoches (Eure-et-Loir), qui, le premier, a attiré l'attention des archéologues sur le monument dont on vient de lire la description. Nous avons tout lieu d'espérer que ce bas-relief sera un jour enlevé de l'endroit où il se trouve aujourd'hui pour être transporté dans un établissement public. M. E. Guillaume-Rey annonce l'intention de l'acquérir pour le faire figurer dans l'un des musées de Paris. Nous ne pouvons qu'applaudir à cette pensée qui enrichira nos collections d'un monument unique en son genre (2).

(1) *Revue archéologique*, x^{e} année, p. 505.

(2) C'est M. Jules Quicherat, à qui nous avons soumis le dessin de ce bas-relief, qui a bien voulu en donner l'explication et restituer aussi la légende.

(*Note de l'Éditeur*.)

HORLOGE PUBLIQUE A ANGERS

EN 1384.

Indépendamment des horloges qui pouvaient exister dans le château de ses souverains, au milieu du riche mobilier dont il est permis de se faire une idée en lisant l'inventaire, malheureusement incomplet (1), des joyaux de Louis Ier, roi de Sicile et duc d'Anjou, Angers en a possédé une pour la commodité de ses habitants dès la fin du XIVe siècle. Construite d'après les ordres de la veuve de ce prince, Marie de Blois, régente pendant la minorité de son fils Louis II, elle fut payée et entretenue depuis, avec les deniers de la Cloison d'Angers, sur lesquels étaient prélevés aussi les gages de celui qui en avait le soin. Cette horloge était ainsi une propriété presque municipale (2).

Le mot *cloison* désigne en effet un impôt indirect, levé sur les manants et habitants de la ville, comme l'est notre octroi d'aujourd'hui. Lorsqu'on l'établit, le 25 mars 1273 (3), ce fut avec l'assentiment de vingt-cinq des plus notables bourgeois et ouvriers, qui réglèrent en outre quelles denrées y seraient soumises, et combien il serait payé pour chacune d'elles. Dans un grand nombre de cas, les habitants concouraient aussi à fixer comment le produit de la Cloison devait être employé.

Le but de cet impôt étant de *tenir en repparacion et en bon estat la clouaison de la ville d'Angiers*, *pour la seurté des bourgois et habitans en ycelle et de tout le paiz denviron*, il fut lui-même appelé Cloison, avec d'autant plus d'à-propos que les murs dont la ville était enclose, en rendaient la perception aussi facile que générale.

Il résulte aussi de la destination affectée aux deniers de la Cloison, que l'établissement de notre horloge avait un but militaire. Après

(1) Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Louvre, par M. de Laborde, IIe partie, p. 1-114.

(2) La mairie ne fut instituée qu'en 1474, par Louis XI.

(3) Archives de la mairie d'Angers; compte de Jehan Sebille, maistre et gouverneur des œuvres et repparacions de la clouaison, fortifficacion et emparement de la ville d'Angiers.

avoir approfondi leurs douves, consolidé leurs remparts, crénelé leurs tours, muni leurs portes de doubles fossés et de ponts-levis, leur rivière de chaînes, leur arsenal d'engins et d'artillerie, et en un mot, pourvu à une défense complète, les bourgeois, qui remplissaient les fonctions de Maîtres des œuvres, furent sans doute les premiers à demander l'établissement d'une horloge qui, en annonçant les heures, réglât ainsi le service et la surveillance nécessaires la nuit et le jour, dans une ville que le voisinage des Anglais tenait constamment sur le qui-vive.

Sous ce rapport, aucun édifice ne convenait mieux que la cathédrale. Ses combles, dominant à la fois la ville proprement dite et la portion, comprise aussi dans l'enceinte fortifiée, qui est située sur la rive droite de la Maine, furent choisis d'un commun accord, et l'on établit la grande horloge sur un des contreforts de l'église de Saint-Maurice. C'est ce qui résulte des premier et treizième extraits que nous ont fournis les comptes de la Cloison d'Angers. Notre quinzième extrait témoigne qu'elle était située *au dedans du pourprins et closture du pallaiz de monseigneur l'evesque d'Angiers.* Il résulte de cette désignation que le contrefort au sommet duquel le couvreur Guillaume Bellehant eut à disposer l'emplacement de la cage, était sur le flanc septentrional de l'église : sans doute le plus rapproché de la façade.

Par suite de lacunes dans les précieux comptes que les héritiers de M. Toussaint Grille (1) ont déposés dans les archives municipales, nous ne savons pas quelle somme l'horloge a coûté. Il est certain, par exemple, qu'elle était terminée dans la première quinzaine d'août 1384, puisque le payement des 20 livres restant dues « pour la façon et ouvrage de ladite horloge » fut ordonnancé le 16 de ce mois.

L'artiste auquel elle avait été commandée était le *maistre orlogeur* du roi de France lui-même. Pierre Merlin vint de Paris exprès pour la faire, et non-seulement il la posa lui-même, mais il paraît probable qu'il séjourna à Angers pour la conduire pendant plusieurs mois. Sans cela il serait difficile d'expliquer comment l'horloge ne fut pourvue d'un garde et gouverneur, qu'à partir du 1er novembre suivant. Jean Fromont, auquel cette place fut donnée, avait sans doute reçu de Merlin des leçons ou instructions pour diriger la nouvelle machine. A part les légères réparations qui consistaient surtout dans le changement des cordes usées, il ne paraît

(1) Voy. *Archives d'Anjou*, vol. II, p. 19, note.

avoir acquis d'autre science que celle de monter l'horloge (icelui atremper); il était incapable de remédier au moindre dérangement sérieux.

Si, faute d'avoir les comptes de la Cloison, depuis 1386 jusqu'en 1388, nous ne pouvons dire comment l'horloge fonctionna pendant les trois premières années de son établissement, il résulte de ceux de 1389 à 1397, qu'elle n'avait éprouvé aucun arrêt forcé pendant toute cette période. Mais au commencement de 1398, sa marche devient tellement défectueuse qu'il faut recourir à un homme de l'art. Pierre Merlin, appelé à cet effet, est-il le même personnage qui l'avait construite, ou son fils? Nous pencherions pour ce dernier avis, parce qu'on ne lui donne plus ici le titre de *maistre orlogeur du roy*, et qu'il est dit faire sa résidence à Poitiers.

En 1401 survient un nouveau dérangement; les choses vont même de mal en pis, et il ne s'agit plus de réparer sur place, mais de démonter la machine, examiner chacune de ses pièces, et réformer celles qui causent des irrégularités ou une immobilité contre lesquelles toute la ville se récrie. Aussi, au lieu des 9 livres tournois déboursées en mars 1398, le receveur de la Cloison paye-t-il, en deux fois, 58 livres 19 sous 1 denier.

La cloche sur laquelle le marteau de l'horloge frappait les heures avait été cédée par le prieuré de l'Évière (1). Un long retard fut apporté à en solder le prix, et le prieur, lassé d'attendre, s'adresse au roi de Sicile lui-même. Par ses ordres il touche enfin, le 10 juin 1405, le montant de sa *campane*, c'est-à-dire 200 livres tournois, somme très-forte pour ce temps-là, et d'après laquelle on ne doit pas hésiter à dire que cette cloche devait être de grande dimension et se faire entendre très-clairement dans toutes les parties de la ville.

Dans la série des comptes de la Cloison, depuis 1406 jusqu'en 1440, il n'y a guère de lacune que pour ceux de 1422 à 1427. Pendant ces trente-cinq années, à part deux articles de menues dépenses faites par Jean Fromont, il n'y a pas plus de deux payements effectués pour *l'appareil de la grant aurloge* ou *auloge de Saint-Morice*. En 1431, un des canonniers de la ville, nommé Jean Chevau, ou Cheval, la *mist en point* et reçut pour ce travail d'abord 15 livres tournois, puis l'année suivante 8 royaux, dont chacun valait 25 sous tournois. On peut juger, d'après ce qui précède, que l'horlogerie était alors un art inconnu à Angers; autrement MM. les

(1) Situé au-dessous du château d'Angers, sur le coteau qui domine la Maine. Il dépendait du monastère de la Sainte-Trinité de Vendôme. Voy. *Revue de l'Anjou*, vol. II, p. 331.

Maîtres des Œuvres de la Cloison se seraient adressés à un de leurs concitoyens plutôt qu'à des étrangers, et surtout à un artilleur.

Comme nous l'avons dit plus haut, le premier garde de l'horloge se nommait Jean Fromont ou Frémond, qualifié *prêtre* dans plusieurs chapitres des gages d'officiers. Il avait été choisi par la duchesse d'Anjou, reine de Sicile, veuve de Louis I[er], qui avait aussi fixé ses appointements à 30 livres par année. Cette somme lui fut comptée jusqu'en 1405. A partir de l'année suivante, soit que par la mise à neuf de l'horloge, sa peine ait été considérablement diminuée, soit qu'on lui ait fait supporter une large part des économies nécessitées par l'état des finances de la ville, il ne reçoit plus que 20 livres. Cette réduction d'un tiers sur ses gages ne paraît pas du reste avoir beaucoup affecté Jean Fromont. En 1439, le receveur de la Cloison d'Angers lui comptait encore 10 livres pour les six premiers mois de l'année, mais ce payement fut le dernier. Il y avait près de cinquante-cinq ans qu'il faisait sonner les heures de jour et de nuit, au milieu des angoisses et des périls auxquels l'entière expulsion des Anglais devait enfin mettre un terme quatorze ans plus tard, lorsque la cloche funéraire de l'église voisine annonça que le garde et gouverneur de la grande horloge allait être conduit à sa dernière demeure. Le roi de Sicile ou les gens de son conseil lui donnèrent pour successeur, aux mêmes gages de 20 livres, un prêtre appelé Jean Dure.

Nous ignorons si c'est sous le gouvernement de celui-ci qu'eut lieu, en 1454, une dernière réparation, exécutée cette fois par un horloger d'Angers, appelé Dechien ou Lechien, et qui consista à refaire les deux grandes roues du mouvement, ainsi qu'un arbre et un tour de bois pour fixer la roue principale.

Voici le texte des articles auxquels sont empruntés les détails qui précèdent.

EXTRAITS DES COMPTES DE LA CLOISON D'ANGERS, CONCERNANT LA GRANDE HORLOGE DE LA VILLE, DE 1384 A 1455.

1. — Pour la orloge de la ville, assise dessur un des piliers de l'église de Saint-Morice d'Angiers.

A maistre Pierres Merlin, maistre orlogeur du roy nostre sire, pour tout ce qui li pouait estre deu pour le parfait et demourant de ce qu'il devoit avoir pour la façon et ouvrage de la dicte orloge, par mandement des commissaires sur le fait des ouvrages de lad.

cloaison, donné le 16e jour d'aoust 1384, et quictance dudit maistre Pierres, cy rendue, 20 livres.

A Guillaume Bellehant, couvreur, pour paver la place de l'opéracion de lad. orloge et tiller dessur, par marchié fait aveques luy, par mandement de madame la royne, donné le 16e jour de janvier 1384 (vieux style), et rendu aveques quictance dud. Guillaume, 60 sols.

A Jehan Fromont, commis et ordené, de par madame la royne, à garder et gouverner led. orloge et ycelui atremper toutes foiz que mestier sera, aux gages de 30 livres par an a lui estre paiezet continuez sur les deniers apartenant à la clouaison, de trois mois en trois mois, par porcion, tant comme il vaquera au gouvernement dud. orloge; le présent paiement commençant à la Toussains 1384, ainsi que il appert par lettres de mad. dame sur l'institucion dud. Jehan Fromont, données le 13e jour de janvier l'an dessurd., desquelles la copie est ci rendue à court, et par autre mandement de nostred. dame rendu ci dessur, sur la partie de Guillaume Bellehant: sur ce aud. Jehan, par lesd. lettres et mandement des esleuz et commissaires sur le fait de lad. clouaison, et quictance dud. Jehan, donnée le lundi après la Nativité de saint Jehan Baptiste, 1385, pour sesd. gaiges de un an, commençant le premier jour de novembre 1384, et feny led. jour 1385, 30 livres.

2. — A Jehan Fremond, sur la somme de 30 l. qui lui est deue à cause de ses gaiges finiz pour demi an, commenczant depuis la saint Jehan darrenier passée, jusques au premier jour de janvier. Pour ce et pour mises faictes pour led. orloge, comme il appert par cédule et quictance, 17 l. 15 s.

3. —(1390) Item pour pluseurs mises qu'il a faictes pour led. orloge, comme il appert par une cédule cy rendue, pour ce 62 s. 6 d.

4. —A Jehan Fromond, gouverneur de l'orloge de la ville d'Angiers, pour pluseurs mises qu'il a faictes pour led. orloge par deux années commenczant le premier jour de janvier 1391 (v. s.), et fenissant le darrenier jour de décembre 1393, comme il appert par cédule signée de sa main, par mandement de mesd. seigneurs de la Chambre (des comptes), pour ce 9 l. 18 s. 8 d.

5. — A Jehan Fromont, garde et gouverneur de l'orloge de lad. ville, pour pluseurs mises par lui faictes, à cause de cordes et autres choses qui ont esté necessaires à l'emparement de lad. orloge, depuis le premier jour de février 1393 (v. s.), jusques au premier jour de

may 1396; lesd. choses vallant la somme de 115 s. t., comme contenu est en une cédulle cy rendue, avecques l'acquit dud. Fromont, de lad. somme. Pour ce à lui 115 s.

6. — A maistre Pierre Merlin, orlogeur, pour estre venu de Poictiers à Angiers et ilec sejourner, et pour faire certaines euvres et réparacions neccessaires à faire à la grant orloge de lad. ville, et pour sa despense et de son retour à Poictiers, ainsi que plus à plain est contenu en une cédulle faicte sur ce par messrs les gens du conseil et des comptes de mad. dame, donnée le 11e jour de mars 1397 (v. s.), cy rendue à court. Pour ce 9 l.

7. —(1400-1401.) A Jehan Fromont, garde de l'orloge d'Angiers estant ou palaiz d'icelle ville, pour pluseurs cordes et autres choses neccessaires pour ycelle orloge, parties escriptes en un rolle avecques quictance dud. Fromont escripte oud. rolle, tout rendu à court. Pour ce 67 s. 6 d. t.

8. — (1401-1402.) A Pierre Merlin, orlogeur, par marché fait avecques luy par les genz du conseil et des comptes dud. seigneur, à la somme de 38 l. 2 s. 6 d. t., pour dessendre et désassembler toute l'opéracion du Grant orloge de lad. ville, et y faire toutes réparacions déclairées en un rolle de parchemin signé par Gilet Buynart, secrétaire et clerc des comptes dud. seigneur, cy rendu à court. Pour ce aud. maistre Pierre, 28 l. 2 s. 6 d. (sic).

9. — (1402-1403.) Pour pluseurs choses neccessaires estre faictes en l'orloge estant ou palaiz d'Angiers, les parties contenues en un rolle de parchemin, montant à la somme de 20 l. 16 s. 7 d., vériffié par les genz des comptes dud. seigneur, par lequel il est mandé aud. Bourne paier lad. somme, comme plus à plain peut apparoir par led. rolle cy rendu à court, 20 l. 16 s. 7 d

10. — Pour autres deniers paiez au prieur de l'Esvière, pour et en recompensacion d'une campane, japiecza prinse oud. prieuré pour convertir à servir à l'orloge d'Angiers, ainsi que mencion est faicte ès lettres du roy de Sicile, par lesquelles il mande aud. Bourne qu'il paye aud. prieur la somme de 200 l. t. Cy, par vertu desd. lettres, et quictance dud. prieur, donné le 10e jour de juign 1405, 200 l.

11. — (1406-1407.) Pour pluseurs mises et despenses faictes par Jehan Fromont, garde de l'ourloge d'Angiers, montant à la somme de 73 s. 1 d., les parties contenues en un rolle cy rendu à court. Pour ce 73 s. 1 d.

12. — 1408-1409.) A Jehan Fromont, pour aucunes besoignes faictes pour l'orloge.... 6 l.

13.—(1431.) A Jehan Chevau, pour deniers à lui baillez, par ordonnance de mons[r] le juge et desd. commissaires, pour appareiller l'auloge de Saint-Morice, comme appert par mandement cy rendu. Pour ce 15 l.

14.—(1432.) A Jehan Cheval, canonnier, pour le résidu de ce qui lui estoit deu de l'appareil de la grant aurlauge, que led. Cheval mist en point, 8 royaulx.

15. — A Jehan Dechien, aurelogier, demourant sur les pons d'Angiers, la somme de cinquante escuz d'or aians cours à présent, par marché fait avecques lui par Jehan Landevy, receveur général de ladite cloaison d'Angiers, ès présences de Pierre de la Poissonnière et maistre Pierres Guiot, lieutenans de monseigneur le cappitaine et séneschal d'Anjou, commissaires de par le roy de Sicile duc d'Anjou, sur le fait de la fortificacion et emparement de ladite ville, sur le fait des euvres d'icelle, et de pluseurs desditz bourgeois, manans et habitans, pour avoir réparé et mis à point la grant aureloge de ladicte ville, assise au dedans du pourprins et closture du pallaiz de monseigneur l'evesque d'Angiers, et pour y avoir fait deux grans roes de fer qui font le mouvement de ladicte aureloge, ung arbre et ung tour de boys pour joindre et tenir ladicte grant roe, et autres pluseurs choses qui appartenoient neccessairement estre faictes pour le fait de ladicte aureloge; lesquelles sont plus à plain et bien au long specifiées, déclairées et enregistrées en la fin d'un des feillez du grant pappier journal estably et ordonné à ce sujet pour autres causes touchans le bien commun de ladicte ville; fait et passé ledit marché le 15[e] jour de septembre l'an 1454, par Jehan Loheac, clerc de ladicte ville. Pour ce cy, par vertu dudit marché et quitance dudit Lechien donnée le 9[e] jour de mars 1454 (vieux style), aussi escripte et enregistrée oudit pappier journal et signée de la main dudit Loheac; lesditz escuz apreciez à monnoie, à la raison de 27 s. 6 d. chascun, estre vallans 68 l. 15 s.

Paul Marchegay.

BAS-RELIEF GALLO-ROMAIN

DE LONGE-PORTE A LANGRES

(Haute-Marne).

Un de nos collaborateurs, M. Ch. Cournault, qui dernièrement nous a communiqué deux inscriptions latines provenant de fouilles faites à Langres (1), nous a envoyé tout récemment le dessin d'un bas-relief gallo-romain, conservé au musée de la ville, et qui décorait autrefois les murailles de l'antique capitale des Lingons. Ce bas-relief est malheureusement brisé en plusieurs morceaux; toutefois il a été possible d'en rapprocher les fragments, et M. Ch. Cournault a pu ainsi le dessiner dans son ensemble (voy. pl. 236).

Ce bas-relief représente un char à quatre roues traîné par quatre chevaux disposés deux par deux. On voit plusieurs personnages placés dans le char; le conducteur est vêtu de la *lacerna-cucullata*, espèce de vêtement à capuchon, que les Arabes appellent *coucoula*, ou mieux encore *khakoulah*, et qui a conservé le nom et la forme du principal vêtement de nos aïeux. Un autre personnage tient également les rênes des chevaux; puis un troisième adossé au deuxième.

Quelques archéologues qui ont eu l'occasion de voir ce monument ont pensé que ce bas-relief représentait l'entrée d'un gouverneur ou d'un préteur, tandis que d'autres se sont arrêtés à l'opinion la plus vraisemblable, qui consiste à voir dans cette représentation une scène de la vie domestique expliquée par la simplicité même du char et des vêtements des personnages. Le manque de descriptions précises ne permet pas de déterminer si le char du bas-relief était un *carpentum*, une *carruca* ou un de ces *vehicula petorita* (2), chars non couverts et fort en usage dans les Gaules (3).

Ce monument n'est pas le seul du même genre, car on trouve dans un ouvrage sur les *antiquités dijonnaises* des bas-reliefs pres-

(1) *Cf. Revue archéologique*, x^e année, p. 761.

(2) Ausone, ep. VIII, v. 5; XIV, v. 15.—Aulu-Gelle, *Nuits att.*, l. XV, chap. XXX.

(3) Voy. la description de ce bas-relief donnée par M. Giraud de Prangey dans les *Mémoires de la Société archéologique de Langres*, VIe liv., 1850.

que semblables à celui du musée de Langres, et qui représentent des chars en osier ayant la forme d'un panier et qui semblent avoir servi à transporter des denrées.

Cette forme de chars en osier qui s'est conservée jusqu'à présent en Champagne porte dans cette province le nom de *baines* en patois champenois, et ces chars servent particulièrement à transporter du charbon.

Le char du bas-relief de Longe-Porte à Langres affecte la forme des chars-à-bancs qui sont encore en usage aujourd'hui. Les colliers des chevaux sont aussi tout à fait semblables à ceux qui sont encore employés actuellement dans le pays, et qu'on recouvre de peaux de moutons.

Il est curieux de voir de vieilles méthodes de l'époque gallo-romaine, d'anciens usages particuliers à la province de Champagne, qui, après avoir traversé les siècles, se retrouvent presque sans modifications, après quinze cents ans, dans une province de la France qu'on peut regarder comme une des moins arriérées sous le rapport de l'agriculture et de l'industrie; aussi la *Revue* a-t-elle profité avec empressement de l'occasion qui lui a été offerte par M. Ch. Cournault, auquel elle est redevable de la communication du dessin du bas-relief de Longe-Porte, pour faire connaître à ses lecteurs un monument important sous le rapport archéologique et en même temps au point de vue des moyens de transport de nos pères comparés à ceux employés encore aujourd'hui dans les mêmes localités.

Dimensions du bas-relief de Longe-Porte :

Longueur, 1^{m},32; hauteur, 0^{m},70; épaisseur, 0^{m},16.

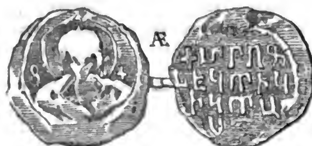
A. L.

RESTITUTION A GORIC IV,

ROI DE L'ALBANIE ARMÉNIENNE,

D'UNE MÉDAILLE ATTRIBUÉE A GORIC I,

PAR M. BROSSET.



L'Albanie arménienne comprenait le pays donné par Sempad II, roi de la troisième dynastie Pagratide, en apanage à son frère Gourgen ou Goric. Ce pays était formé des provinces de Daschir, de Davousch, de Dzoroïked, de Gaïkan, de Gaïdzon, de Khoragerd, de Pazgerd et d'autres encore de l'Arménie orientale, sur les bords du Kour ou Cyrus.

Les souverains qui se succédèrent dans le royaume après Goric, qui régna de 982 à 989, furent Davith (989-1010) (1), qui répara la ville de Lorhi et en fit sa capitale; Goric II (1010?); Davith II et Apas; Goric III, qui régnait en 1063 (2); Apas II, qui mourut en 1234 (3); Porina, sœur d'Apas II, régente pour Aghsarthan; Aghsarthan seul. Celui-ci se fit religieux au couvent de Gédacits et laissa le trône à son fils Goric IV. Ce Goric eut trois fils, Phoï Pahlovan, Thaghiathin et Aghsartan. C'est sous ces princes que finit le royaume d'Albanie arménienne, car l'histoire nous apprend

(1) Ce prince mourut en 1010, selon Wakhoucht; en 1046, selon Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, t. I. p. 422, et Brosset, *Monogr. des monn. armén.*, dans le Bulletin scientifique de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, p. 53.

(2) Saint-Martin, *Mém.*, t. I, p. 374.

(3) Wakhoucht, cité par M. Brosset, *lieu cité*, p. 54 et suiv.

que Thaghiathin servait dans les armées des Mogols et qu'il était, en 1260 (4), à la prise de Miakférédin.

L'histoire de ces princes est très-obscure; les historiens géorgiens et arméniens ne donnent que peu de renseignements, et encore sont-ils souvent en désaccord pour les dates, en sorte qu'il est impossible de donner des chiffres certains. L'historien de l'Arménie, le P. Tchamitch (5), reconnaît que les récits des historiens arméniens sont très-embrouillés. C'est donc avec l'ouvrage de Mosès Galcandouni, sur les rois de l'Albanie arménienne (6), découvert il y a quelques années à Edchmiadzin, qu'on pourra reconstituer l'histoire des Gorigéens.

Une seule médaille des rois qui occupèrent le trône de l'Albanie arménienne nous est parvenue; elle est imitée des pièces frappées par les princes croisés d'Antioche (7), pièces copiées elles-mêmes pour la légende et le type sur les monnaies byzantines des empereurs contemporains (8). En voici la description :

Յս — Քս (*Jisos-Krisdos.* — Jésus-Christ.) De chaque côté du buste du Christ nimbé, vu de face et tenant le livre des Évangiles.

℞. † ՏՐՈԳ·	*D*[*e*]*r och-*	Seigneur, sois
ՆԵԿՈ·Ի·Կ	*-né Gorig-*	secourable à Goric
ԻԿՈ·Ա	*-i Gorig* [*ia*]-	roi Gorigéen.
·Ա....	-[*n*] *a*[*rkai.*]	

Cuivre, gr. mod. — Collect. du Mus. asiat. de Saint-Pétersbourg. — Brosset, *Monogr. des monn. arm.* pl. I, n° 1, p. 53. — *Revue Archéologique*, VIII° année, ma *Num. de l'Arménie*, lettre à M. Ch. Lenormant.

Nous avons vu précédemment qu'il y eut quatre rois différents du nom de Goric. M. Brosset, qui publia le premier cette curieuse monnaie, l'attribua à Goric Ier, parce que, disait-il (9), « la forme

(4) Selon Saint-Martin, *l. cit.*, p. 423, et 1257-58; selon M. Brosset, *l. cit.*, p. 54.

(5) *Hist. d'Arménie,* t. III, p. 1046 *et seq.*

(6) Cet ouvrage se publie actuellement à Moscou sous la direction de J. B. Émin, savant arméniste russe.

(7) Saulcy, *Num. des croisades*, p. 18, pl. I, II; Tancrède régent (1100-3).

(8) Saulcy, *Num. byzantine*, p. 35-36 (Michel Ducas, Nicéphore Botoniate et Alexis Comnène).

(9) Brosset, *Monogr. des méd. armén.*, *l. cit.*, p. 54.

rappelle entièrement celle des médailles de Giorgi, père de Thamar et de Giorgi-Lacha, souverains de la Géorgie (10); d'ailleurs, Goric ayant été le plus puissant des souverains de la dynastie, on pourrait croire que c'est de lui qu'il s'agit sur cette monnaie. » Je répondrai à M. Brosset que la médaille en question n'a aucune espèce de ressemblance pour la légende et pour le type avec les pièces de Géorgie qu'il a nommées, et qu'ensuite il est impossible qu'elle ait été frappée sous les règnes de Goric Ier, Goric II et Goric III. En effet, Goric Ier régna de 982 à 989; Goric II et Goric III vécurent au commencement et à la fin du XIe siècle; or, la monnaie qui porte le nom de Goric n'a été frappée qu'au commencement du XIIIe siècle au plus tôt, car c'est une imitation pour le type du droit et pour la légende du revers, des monnaies byzantines et des pièces syriennes des croisades frappées par Tancrède, régent de la principauté d'Antioche (1100–1103).

J'ai déjà dit, dans un des chapitres de la *Numismatique de la Géorgie* (11), qu'une copie ne pouvait précéder son prototype, et cela à propos des monnaies du Gourdjistan, imitées des pièces sassanides d'Hormisdas IV. La médaille avec le nom de Goric ne peut donc appartenir qu'à Goric IV, l'avant-dernier souverain de l'Albanie arménienne, médaille que M. Brosset avait attribuée par erreur à Goric Ier. Je ferai encore observer que le savant académicien russe s'est trop avancé lorsqu'il a traduit, par *curopalate*, les lettres *կորա..ա...* qui ne sont jamais entrées dans la composition du mot arménien qui signifie *gouverneur*, ou de tout autre synonyme de la fonction exercée au nom des empereurs de Constantinople, dans les provinces soumises à leur autorité.

VICTOR LANGLOIS.

(10) Ma *Numism. de la Géorgie*, p. 19 et 25.
(11) P. 9, 10 et suiv.

Avril 1853.

LETTRE

A M. A. CHABOUILLET,

SUR DES POIDS DE VILLES DU MIDI DE LA FRANCE.

Je vous remercie, monsieur, de m'avoir mis, par votre lettre insérée dans le dernier numéro de la *Revue*, sur la bonne voie relativement à la découverte de ce poids municipal d'Alby, à la recherche duquel, dans ma lettre à M. le marquis de Lagoy (1), je m'étais égaré, en prenant, d'après quelques fausses indications, pour y parvenir, le chemin de Limoges, au lieu de celui de la capitale de l'Albigeois.

Du reste, monsieur, je n'avais pas attendu vos indications pour m'apercevoir que je m'étais fourvoyé dans l'attribution de ma demi-livre prétendue *limousine;* mes honorables correspondants, MM. le comte de Gourgues et Maurice Ardant, si zélés investigateurs et si sûrs interprètes des monuments historiques des différents âges, appartenant à la Guienne, ne m'avaient pas laissé ignorer leur opinion à ce sujet; mais, tout en m'avertissant que je faisais fausse route, ils n'avaient pu m'indiquer la véritable à prendre.

En l'absence, monsieur, des objets de comparaison que vous avez eus sous les yeux, j'avoue que dans les sigles $DL^{A}C.DL^{I}$, qu'au vu d'autres poids de la ville d'Alby qui existent au musée de l'hôtel de Cluny et dans le cabinet de M. Jules Seulage, vous avez rétabli $DL^{A}C{\cdot}DB^{I}$ (c'est-à-dire *de la cité de Bi*), je n'avais pu trouver une autorité et un motif suffisants, ni mes doctes correspondants également, pour donner à la métropole de l'Albigeois la demi-livre que j'ai publiée, en l'attribuant à Limoges; la différence qui existe entre le blason figuré sur ce même poids et les armoiries bien connues d'Alby ne devait pas non plus m'y déterminer (2).

Toutefois, monsieur, je dois dire ici qu'en ce qui concerne la manière d'écrire le nom de cette ville sur son *livral* et de faire de

(1) Sur les poids des villes d'Arles, de Bordeaux, de Limoges au moyen âge. *Revue archéologique*, 15 octobre 1852.

(2) Un portique à quatre créneaux, à deux portes ouvertes, les herses levées, un léopard ayant les quatre pattes sur les créneaux, le tout adossé à une croix archiépiscopale qui domine l'écusson. A droite, un soleil; à gauche, une lune; au chef, devise : STAT BACVLVS, VIGILATQUE LEO, TVRRESQVE TVETVR.

la *cité d'Albi*, ou d'*Alby*, celle de *Bi*, je la trouve dans les habitudes de notre langue romane ou d'*oc*, et jusqu'à un certain point autorisée par un autre exemple (qui ne doit pas être l'unique), dans le même pays et dans le voisinage du chef-lieu du département du Tarn ; il se rapporte à l'appellation d'une commune importante de l'ancien Quercy, dont il est fait plusieurs fois mention dans l'histoire des guerres de religion de cette province au XVI[e] siècle, et qui est située sur la grande route de Montauban à Cahors. On la nomme indifféremment *Albias* et *le Bias*, et l'on écrit également l'un et l'autre, comme on a pu dire et écrire dans le même idiome populaire et national *Albi* et *le Bi* (soit avec un I simple, soit avec un Y) ; et alors, comme vous le faites remarquer, la lettre B, qui occupe tout le champ du revers du poids dont il s'agit, est la conséquence naturelle de cette dernière leçon, en supprimant l'article *le* substitué à la syllabe *Al*.

L'observation qui précède, monsieur, vient à l'appui de vos réflexions sur les altérations nombreuses que la langue romane, dans le moyen âge, a fait subir aux noms propres et de lieux dans les contrées où elle a été parlée et où elle l'est encore dans sa dégénérescence actuelle et réduite à l'état de *patois*.

Dans votre lettre, monsieur, à laquelle la mienne répond, j'ai encore remarqué avec beaucoup d'intérêt la description et la gravure d'un poids de Montpellier et de Pezenas, qui, je crois, était encore inédit. Cette dernière ville avait adopté la livre et ses divisions, de la capitale du bas Languedoc, comme plusieurs du haut Languedoc, la livre de Toulouse, et en Guienne celle de Bordeaux, etc., etc.

Quant à la lettre G qu'on voit entre deux rosaces, sur l'une des légendes de ce dernier poids, après le nom de Montpellier, circonstance sur laquelle vous appelez l'attention des lecteurs de la *Revue archéologique*, je suis disposé, monsieur, à y voir la sigle ou l'initiale du nom de son évêque, *Guillaume Pélissier* (3), qui, en l'année 1559 et jusqu'en 1568, occupait le nouveau siége de ce diocèse qu'il y transféra de Maguelonne avec l'autorisation du pape Paul III.

J'ai saisi avec empressement, monsieur, l'occasion que m'a offerte votre lettre à la *Revue archéologique* de vous offrir ici, en y répondant, l'expression de ma haute estime et de mon entier dévouement. Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES.

(3) Comme co-seigneur de Montpellier.

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

La Bibliothèque impériale possède cinquante-cinq tablettes enduites de cire sur lesquelles on trouve les dépenses de la maison royale sous Philippe le Hardi et Philippe le Bel. Huit de ces tablettes appartiennent à l'ancien fonds de la bibliothèque, les autres proviennent d'établissements religieux, tels que Saint-Victor, Saint-Germain, les Carmes et le Collége des jésuites.

Dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, par l'abbé Lebeuf, en 1746, on voit plusieurs passages où le savant abbé dit : « que l'état de dégradation et la poussière des siècles empêchent la lecture de certaines parties de ces manuscrits (1). »

En 1853, M. Guérard, l'un des conservateurs des manuscrits de la Bibliothèque impériale, a confié ces tablettes de cire à M. Auguste Lallemand, qui déjà, en 1847, avait trouvé moyen de nettoyer celles qui sont conservées aux Archives de l'empire. Cette opération a réussi au delà de toute espérance. M. Lallemand ne s'est pas borné à faire revivre les caractères, il a conçu et proposé à M. Guérard un mode de restauration dont l'heureux résultat permet de consulter ces tablettes sans craindre de les endommager. Ce travail assure désormais la conservation de ces fragiles et rares monuments de notre histoire nationale.

L'écriture est devenue parfaitement lisible, toutes les parcelles de cire qui menaçaient de se détacher ont été consolidées, et le bois même des tablettes qui, dans plusieurs parties, tombait presque en poussière, a été réparé avec le plus grand soin et se trouve maintenu par des cadres disposés de manière à préserver de toute atteinte le texte des tablettes.

— Dans sa séance du 26 mai, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a nommé M. de Longpérier à la place laissée vacante par la mort de M. le comte de Choiseul-Daillecourt.

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XX, p. 267 à 300.

BIBLIOGRAPHIE.

Manuel de l'amateur de jetons, par M. J. de Fontenay.
Paris, 1854, Dumoulin, in-8, vignettes.

Un savant numismatiste, M. de Fontenay, dont les travaux sur la numismatique sont très-estimés, vient de publier un Manuel de l'amateur de jetons.

La science des jetons, quoique faisant partie de la numismatique, avait été jusqu'à présent très-négligée; les antiquaires dédaignaient l'étude de ces monuments en prétextant qu'ils étaient peu intéressants pour l'histoire, et qu'à bien prendre il fallait les rejeter du domaine de la numismatique. Sans vouloir discuter ici l'opinion émise par certains antiquaires, nous leur dirons cependant que la véritable cause de leur mauvaise humeur contre les jetons, et leur abstention à s'occuper de ces monuments, vient tout simplement de la difficulté que leur oppose le classement du plus grand nombre de ces pièces.

M. de Fontenay, sans se laisser aller à ces raisons, peu goûtées du reste des véritables érudits, a hardiment abordé la question. Son expérience en numismatique, ses connaissances spéciales en histoire, et surtout son goût pour tout ce qui peut faire progresser la science, lui ont fourni les moyens de présenter aujourd'hui, sous un patronage auguste, le fruit de ses travaux.

M. de Fontenay est avant tout un excellent classificateur, et son travail a cela de remarquable qu'il est fait avec méthode.

L'auteur divise les jetons en trois classes : *mereaux*, *jetoirs* et *jetons* en général.

Puis, après avoir posé ainsi les grandes divisions de la science des jetons, à laquelle je n'ose pas donner un nom, car l'auteur, dans sa préface, nous avertit qu'il n'aime pas les noms nouveaux, l'auteur, dis-je, définit ainsi chacun des trois termes *mereau*, *jetoir* et *jeton*.

Le *mereau* servait à indiquer que le prix des marchandises avait été acquitté. En certains cas, le mereau remplaçait une subdivision non existante de la menue monnaie; on s'en servait dans les monastères, dans les marchés, et quelquefois même en guise de reçu et de *laissez-passer*.

Les *jetoirs* servaient à répartir une taille, une redevance; comme aujourd'hui encore en Orient les grains d'un chapelet servent à faire les comptes et puis ensuite à contrôler ces mêmes comptes. Ce nom de *jetoir* vient du latin *a jactu* qui indique l'action de compter *en jetant*.

Les *jetons* remplacèrent les jetoirs, et l'usage en devint si fréquent que les jetons furent appropriés à toutes sortes d'usages; on fit des jetons de mariage, d'amour, religieux, civils, etc.

La classification de tous ces jetons est tellement difficile à établir, ces monuments eux-mêmes sont si nombreux qu'une infinité de méthodes se présentent à l'esprit.

Voici la méthode qu'a adoptée l'auteur du *Manuel*. Il divise d'abord les jetons en une série de chapitres dont voici à peu près le cadre :

1° Jetons historiques;
2° Princes et ministres;
3° Ordres de chevalerie;
4° États provinciaux;
5° Administration et juridiction;
6° Personnages;
7° Corporations;
8° Villes par ordre alphabétique.

La quatrième division se subdivise en :

a. Province de...;
b. Faits historiques;
c. États de... ;
d. Jetons des États de... (trois périodes);
e. Jetons personnels;
f. Parlement de... ;
g. Chambre des comptes de... ;
h. Traites foraines;
i. Vicomtes, maires, etc., de...;
j. Méréaux;
k. Villes de la province de....

On voit qu'une classification basée sur une méthode à la fois aussi simple et aussi logique n'est pas difficile à suivre, et il est à désirer que les nombreux amateurs de jetons qui sont en France, et dont les collections sont dans le plus grand désordre, profitent des excellentes données que renferme le *Manuel* de M. de Fontenay pour classer méthodiquement les jetons des provinces qu'ils habitent. Il est à souhaiter aussi que chacun en particulier fasse connaître les richesses renfermées sans ordre dans les cases des médailliers où ces jetons sont entassés avec les pièces de rebut. Nous espérons que l'exemple de M. de Fontenay sera bientôt suivi, et, grâce à son *Manuel* qui est un excellent guide, puisque les jetons d'une province y sont classés, chacune des provinces de la France

aura bientôt un recueil complet de ses jetons, de ses jetoirs et de ses mereaux; mais, disons-le en terminant, tout l'honneur de cette initiative en reviendra de droit au savant M. de Fontenay.

V. L.

Recherches sur le commerce, la fabrication et l'usage des étoffes de soie, d'or et d'argent, et autres tissus précieux en Occident, principalement en France, pendant le moyen âge, par Francisque Michel, t. II. Paris, Leleux, 1854. In-4°.

Le second volume de cet ouvrage, dont nous avons déjà annoncé le premier aux lecteurs de la *Revue*, paraît non-seulement ne pas le céder à son devancier, mais il se distingue par une abondance encore plus grande de textes et de renseignements historiques. Cela se conçoit : dans le cours de son travail, M. F. Michel a recueilli une foule de passages curieux qui avaient échappé à ses premières investigations et qui ont retrouvé une place dans ce volume. Aussi pourrait-on adresser maintenant à l'auteur le reproche d'avoir donné à son livre un titre trop restreint et incomplet; puisque grâce à ses infatigables recherches, il a fini par écrire une histoire non-seulement des étoffes de soie, d'or et d'argent, mais de toutes les étoffes en usage pendant le moyen âge.

Une table des matières permet au lecteur de se retrouver facilement dans cette forêt de citations et de rapprochements intéressants ou de digressions piquantes, dont M. F. Michel a comme planté son livre. Si certaines personnes jugent cette végétation par trop luxuriante, il faut reconnaître cependant que les massifs sont coupés par des chemins faciles à suivre, et qu'en dépit d'un peu de diffusion l'ordre général présente beaucoup de clarté.

Dans une œuvre comme celle-ci, les grands faits manquent, et on ne saurait faire un crime à l'auteur de ce qui tient à la nature même du sujet. C'est cette absence de faits généraux qui rend impossible une analyse proprement dite du livre. Bornons-nous donc à indiquer les principales matières qu'il contient.

M. Michel s'était arrêté dans le premier volume à l'examen des étoffes appelées *pailes*. De là il entre aujourd'hui dans l'étude des étoffes de soie, mêlées de coton et d'autres matières; puis la question de la teinture des soieries s'offrant à lui, il passe en revue la pourpre et les divers modes de coloration.

Le *bougran* constituait jadis la cotonnade la plus célèbre. M. Michel fait connaître les vicissitudes de son usage et l'étymologie de son nom.

Le camelot l'occupe ensuite longuement, et l'examen de ce tissu et de tissus analogues l'amène à parler des ornements d'église, puis des étoffes merveilleuses chantées par les trouvères. A ce propos, l'auteur est entré dans des rapprochements entre les textes et les monuments encore conservés dans les collections et les églises. C'est une partie importante qui manquait, ainsi que j'en avais exprimé le regret, au premier volume, et que l'amateur sera heureux de retrouver ici.

L'histoire des tapis offre un des épisodes les plus intéressants de l'ouvrage ; viennent ensuite les draps d'or et d'argent, les velours, les damas, les satins, les serges, les crêpes, les chemises de soie brodées.

Les xve et xvie siècles sont marqués par la grande extension de l'industrie de la soie en Italie; bientôt cette industrie pénètre en France ; des lettres patentes de Louis XI l'établissent à Lyon. Un ouvrage publié sous les auspices de M. Yemeniz ne pouvait manquer de contenir des détails circonstanciés sur les origines de l'industrie lyonnaise. M. F. Michel entre à ce sujet dans des développements précieux qu'il abandonne ensuite, pour suivre le mouvement général de l'industrie soyère spécialement en France, non sans pousser cependant des reconnaissances dans les autres contrées.

L'art de la broderie occupe une partie notable de ce second volume qui fournit sur ses origines et ses diverses branches des renseignements d'un vif intérêt. Cette matière ramène naturellement l'auteur aux tapisseries, et, dans la dernière partie de ce tome, il développe et complète des études dont le premier volume présentait déjà le germe.

L'enchaînement manque souvent aux divers sujets que l'auteur traite, et peut-être n'a-t-il pas pris assez le soin de coudre ensemble, de manière à n'en faire qu'un seul vêtement, ces échantillons charmants d'érudition qu'il a curieusement ramassés dans la garde-robe de nos pères. Mais, il faut en convenir, la chose était difficile, et le point diffère tant d'un tissu à l'autre que l'aiguille eut dû être bien exercée pour savoir relier ensemble tous ces savants chiffons.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. F. Michel est une œuvre aussi consciencieuse que recommandable, et l'on doit s'étonner d'une activité qui suffit en quelques années à tant de recherches, en même temps qu'elle nous enrichit ailleurs d'une foule de publications aussi intelligentes qu'érudites.

ALFRED MAURY.

ILE D'ÉGINE.

TEMPLE DE JUPITER PANHELLÉNIEN.

Le nom de Jupiter Panhellénien, que l'on donne communément au temple d'Égine, est fort contestable; (1) mais comme, dans un mémoire seulement architectural, la dénomination du monument n'a qu'une importance relative, et que le seul changement qui en pourrait résulter ne serait que dans la statue de la divinité, j'ai conservé le nom de Jupiter Panhellénien que j'avais adopté au commencement de mon travail.

L'île d'Égine, située à 37° 45′ de latitude et 21° 10′ de longitude est du méridien de Paris, est à peu près à égale distance de l'Épidaurie et de l'Attique, et vers le milieu de l'ancien golfe Saronique auquel elle a aujourd'hui donné son nom.

Le terrain de l'île est accidenté et composé de groupes de mamelons, et de montagnes, dont la plus élevée est le mont Saint-Élie. Quoique le sol en soit excessivement pierreux, elle n'en est pas moins très-cultivée, et conserve encore aujourd'hui la réputation de fertilité dont elle jouissait autrefois.

Les écueils, dont parle Pausanias, et les vents croisés qui soufflent presque constamment rendent toujours son accès assez difficile, et le temps de la navigation indéterminé.

En débarquant à la nouvelle ville, dont le port est formé par des jetées de construction antique, on voit à sa gauche les ruines du temple de Vénus; en remontant un peu dans la ville sont des restes de pavages moyen âge et quelques débris de marbres antiques; ils faisaient peut-être partie de l'Æaceum que Pausanias place à l'endroit le plus apparent.

En partant d'Égine et se dirigeant vers l'est, on traverse d'abord, pendant une demi-heure, une plaine très-cultivée que l'on quitte pour côtoyer la montagne par un chemin très-étroit, taillé sur le versant; là, la route traverse le ravin situé au bas de cette mon-

(1) M. About, ancien membre de l'École d'Athènes, dans un Mémoire adressé l'an passé à l'Académie, et qui vient d'être publié, paraît avoir prouvé que ce temple serait dédié à Minerve.

tagne pour le suivre jusqu'à ce que l'on arrive au pied de Palæa-Ægina. Ce village, situé sur un mont assez élevé, n'offre rien de remarquable que quelques murailles antiques, quelques ruines moyen âge et plusieurs chapelles délabrées. A une heure et demie de Palæa-Ægina, et à trois heures de la ville, est le mont Panhellénien, sur lequel est situé le temple ; c'est un des derniers mamelons du côté N.-E. de l'île, d'une hauteur d'environ 190 mètres. De cette hauteur la vue est admirable, et se développe depuis Salamine jusqu'à la partie est du Péloponèse, en y comprenant toute la ligne d'Éleusis, d'Athènes, du cap Sunium, des îles Saint-Georges et d'Hydra.

La composition du mont Panhellénien est en pierre calcaire, apparente dans la plus grande partie, et recouverte en quelques endroits d'une terre assez maigre; aussi les lentisques, les genêts et les pins en forment-ils la seule végétation.

DESCRIPTION DU TEMPLE. ÉTAT ACTUEL.

PLAN GÉNÉRAL.

Le temple de Jupiter occupe par ses ruines et par celles de son enceinte presque toute la surface du plateau qui couronne la montagne. Voy. la planche 237 ci-jointe.

Ce plateau a environ 70 mètres de long sur 40 de large; un talus qui varie de 4 à 6 mètres de hauteur l'entoure de tous côtés, et est lui-même entouré d'une ceinture en terre-plein, assez étroite au N. et à l'E.; puis la pente de la montagne commence après cette ceinture, très-douce au S. et à l'O., très-rapide des deux autres côtés. A l'est, après être descendu d'environ 20 mètres, le terrain se relève en un autre mamelon suivi de quelques autres, diminuant tous de hauteur, et venant se perdre à la mer.

Sur la partie N. et O. du mont, est un bois de sapins qui, du reste, au dire de Dodwell, existait tout autour du temple, et que l'on a abattu lors de l'enlèvement des statues des frontons.

En venant d'Égine, si, au lieu de prendre le sentier qui conduit actuellement au temple, on traverse ce bois de sapins, on trouve, à 200 pas environ avant le talus du plateau, un reste de construction antique qui affecte la forme et la grandeur d'un naos. Il est construit en blocs de pierre calcaire, bien exécuté, et bien conservé à la partie inférieure.

Le terrain entre cette ruine et le temple est en pente, et conserve

aussi quelques autres fragments de construction de la même matière et de la même époque.

A la gauche, et en avant du plateau, sont aussi des constructions antiques. Des fragments, des matériaux, des tuiles, des débris de vases, appartenant soit au temple soit à d'autres monuments, sont épars sur une grande partie du mont Panhellénien.

La partie du plateau au-devant du temple est la plus considérable, tant sous le rapport de la dimension que par les restes antiques qui s'y trouvent.

Sur une superficie d'environ 50 mètres, et vers le milieu de cet endroit du terre-plein, existe encore en place une portion du dallage qui devait entourer l'édifice; il est composé de blocs de pierre de $0^{m},80$ à $0^{m},90$ de côté, disposés de manière à former des rangées parallèles à la façade du temple; les joints perpendiculaires sont placés irrégulièrement; 11 de ces rangées consécutives sont encore conservées en partie.

A $2^{m},50$ de la dernière rangée, c'est-à-dire à 24 mètres en avant des colonnes de la façade, se trouvent les restes d'un mur de soutènement qui environnait toute l'enceinte consacrée. Ce mur est composé d'assises de $0^{m},70$ de longueur sur $0^{m},31$ de hauteur, exécutées comme le dallage avec la pierre même des rochers environnant tout l'emplacement. A gauche du dallage, et toujours sur la même partie du plateau, d'autres restes de dalles et de murs existent encore en place.

A la droite est le trou circulaire qui servait à donner du jour à une caverne creusée dans le roc qui compose le plateau. Cette caverne, dont l'entrée est du côté de la face nord du temple et parmi les blocs qui forment l'angle N.-E. de l'enceinte, est très-irrégulière, et presque entièrement comblée, soit par de la terre, soit par des décombres.

Dans l'état présent elle est divisée en deux compartiments : le premier en entrant a environ 4 mètres de large sur $3^{m},60$ de profondeur, et communique largement avec le second, d'une dimension plus petite, et vers la partie droite duquel est située, dans la voûte, l'ouverture circulaire; son diamètre est de $1^{m},10$; elle est enduite d'un stuc assez épais, très-dur, et composé de petites pierres jaunes et rouges.

Les deux compartiments de cette caverne sont plus ou moins de forme circulaire; à la gauche du second est un autre commencement, soit de salle, soit de passage, où l'on ne peut pénétrer, l'ou-

verture n'étant actuellement que de $0^m,20$ dans la plus grande hauteur.

Vers le fond à droite de cette même chambre, la caverne devait être plus étendue qu'elle n'est maintenant, car on voit encore un vide derrière les décombres qui obstruent cet endroit.

Des matériaux de pierres et de briques, de la terre et des herbes, ont envahi presque toute la caverne, dont la plus grande hauteur est actuellement de 1 mètre.

Parmi les blocs qui y sont épars, se trouvent les deux pierres qui servaient à clore l'orifice : ce sont deux demi-cercles, un peu plus larges que le trou, et qui ont $0^m,20$ d'épaisseur.

L'entrée a pour l'instant à peu près la forme triangulaire ; la largeur est de $1^m,40$, la hauteur d'environ $0^m,60$. Près d'elle à gauche est un fragment d'autel avec 36 cannelures, percé d'un trou carré; sur une des faces de ce bloc est une cavité ronde de $0^m,36$ de diamètre.

En remontant sur le plateau, sur la ligne de plongement des colonnes de la façade, et à $14^m,50$ de la dernière, existe, sur la partie nord, une portion assez importante du mur de soutènement, bâti régulièrement et composé d'assises de $0^m,70$ de long sur $0^m,39$ de haut, en pierre calcaire comme le mur de devant : il est exécuté avec soin, les joints en sont bien assemblés; il s'arrête sur le devant, contre la partie du rocher que j'ai signalée comme faisant elle-même office de mur, et est un peu en retraite sur ce rocher.

Deux autres restes de mur très-peu considérables sont encore de ce côté du plateau, et à son extrémité l'on voit encore deux autres portions indiquant une construction en pente : quelques restes de murs peu importants comme dimension, et en très-mauvais état, existent encore à l'ouest et au sud sur le talus.

Dans la planche 237 annexée ici, les parties hachées plus fortes dans l'entourage sont celles qui existent encore.

Le temple de Jupiter Panhellénien se composait, lors de sa fondation, d'un portique extérieur avec six colonnes de face sur douze de côté, y compris celles des angles ; d'un pronaos, d'un naos et d'un opisthodome. Il était élevé sur trois gradins apparents et sur deux ou trois autres, suivant le sol, de diverses hauteurs et saillies, enfouis sous terre et servant de fondation aux premiers.

Les gradins apparents faisaient le tour de l'édifice, s'arrêtant seulement au milieu de la façade pour livrer passage à une pente douce qui donnait accès au temple.

A l'époque de l'expédition des auteurs de l'ouvrage sur les Antiquités Ioniennes, il y avait encore en place vingt-deux des colonnes du périptère, les deux colonnes du pronaos, et cinq des assises inférieures des colonnes de l'intérieur du naos.

Lors de l'expédition de Morée, ces assises intérieures étaient déjà renversées; mais il restait encore les colonnes du pronaos et 21 des colonnes du Portique. Maintenant une de ces colonnes et l'architrave qu'elle soutenait en partie sont tombées, ce qui réduit à vingt les colonnes du périptère: ce sont les six colonnes de la façade principale, surmontées de leurs architraves, sept colonnes du côté nord, en comptant celle de l'angle, avec quatre architraves; sept du coté sud, comptant également celle de l'angle, avec cinq architraves, et deux enfin sur la face postérieure, soutenant une architrave. Une seule de ces colonnes n'a plus de chapiteaux : c'est la dernière du côté du sud.

Les traces de trois autres et de leurs cannelures sont restées empreintes sur le sol. Les colonnes du pronaos sont également encore en place, soutenant l'architrave du milieu.

Les pierres formant l'assise inférieure du mur gauche du pronaos, celles de la séparation avec le naos du côté gauche, et une autre du côté droit; celles du fond du naos dans toute sa largeur, et celles de gauche de l'opisthodome sont encore en place.

L'assise inférieure du côté sud du naos a encore une petite portion debout; les autres assises sont seulement renversées ou penchées à côté de leur place primitive.

Après cet aperçu général des constructions encore subsistantes, je vais examiner les diverses parties du temple.

GRADINS.

Les gradins sont d'une pierre calcaire d'un grain plus fin et plus serré que celui des colonnes et des architraves.

Leur construction est sensiblement régulière; les joints parfaitement exécutés. Pour faciliter leur adhérence, ils ont, ainsi que presque toutes les pierres de l'édifice, dans les parois verticales, une entaille qui varie de 1 à 2 centimètres de profondeur, et s'arrête à chaque contour à environ 10 centimètres. Ces 10 centimètres seuls sont polis, et ce sont eux qui forment l'assemblage apparent des matériaux.

Ces joints sont divisés régulièrement, c'est-à-dire que la distance

d'axe en axe des colonnes est double de la grandeur de chacune des pierres des gradins. Les colonnes d'angle étant plus serrées que les autres, la pierre intermédiaire est plus petite.

Ainsi donc la surface supérieure du gradin le plus élevé qui sert de base aux colonnes est une grande bande composée d'une suite de quadrilatères, 11 sur les deux faces principales, et 23 sur chaque face latérale, comptant deux fois les angles.

La largeur de cette bande est de 1^{m},12; la grandeur moyenne de chacun de ces carrés est de 1^{m},30; ceux qui avoisinent les colonnes angulaires n'ont que de 1^{m},026 à 1^{m},05. C'est sur cette rangée que sont posées de deux en deux les colonnes du périptère. Le deuxième gradin a les joints à cheval sur le premier et le troisième.

Au milieu de la façade principale, le gradin supérieur n'est pas interrompu; mais ceux inférieurs le sont pour donner passage à la pente-douce; ceux de fondation s'y arrêtent aussi, mais font équerre sur eux-mêmes et la contournent en formant un massif sur lequel elle repose.

PENTE-DOUCE.

Cette pente-douce, qui, lors de mon arrivée au temple, était complétement cachée sous la terre et les décombres, est composée de la même pierre que les gradins : ces matériaux sont d'une assez grande dimension. Son exécution est également très-soignée; sa largeur est de 2^{m},55; sa longueur, prise du devant du deuxième gradin, est de 4^{m},790; elle prend naissance au niveau du dallage de la place, niveau qui est le même à cet endroit que celui du bas du gradin inférieur, et s'en va en montant à 3 centimètres au-dessus du deuxième gradin.

A 0^{m},505 au-devant de ce même gradin, une petite saillie de 0^{m},033 interrompt la pente régulière de la montée, qui est un peu plus faible après cette saillie.

COLONNES DU PORTIQUE.

La pierre calcaire qui les compose est d'un grain sec et poreux, très-propre à recevoir le stuc qui les recouvre.

Les colonnes sont composées de plusieurs assises, à l'exception de deux sur la face sud et cinq de la face principale, qui sont monolithes. La colonne gauche du milieu de cette façade a deux tambours; les chapiteaux sont tous d'un morceau différent du fût.

La hauteur générale, compris le chapiteau, est de 5^{m},272. Les mensions du chapiteau sont indiquées planche 238 ci-jointe.

Elles ne sont pas placées perpendiculairement sur leurs bases; elles inclinent vers le dedans du portique de 0m,041 pour la hauteur totale, et de 0m,04 pour celle du fût; c'est-à-dire qu'un fil perpendiculairement abaissé de l'axe d'une des cannelures supérieures au-dessous du gorgerin serait, du côté intérieur, à 0,04 de distance de l'axe de la cannelure à la base de la colonne.

Les deux faces étant également inclinées, les colonnes d'angle ont donc cette pente sur les deux côtés; ce qui leur donne, vers la diagonale et pour la grandeur du fût, une inclinaison de 0m,045.

Le galbe est sensiblement droit; ce n'est que vers la partie supérieure et à peu près au quart de la hauteur générale, que le fût est légèrement renflé; mais cette renflure est excessivement minime, et la règle appliquée sur le reste de la cannelure s'en divise fort peu; cependant ce renflement, tel petit qu'il soit, existe sur toutes les colonnes.

Elles ont vingt cannelures dont la section horizontale est une portion de cercle insensiblement renflée aux deux extrémités; leur largeur est à la base de 0m,16, et la profondeur de leur flèche, 0m,025.

Elles conservent encore, en beaucoup de parties, des traces d'un stuc jaunâtre dont je parlerai plus tard dans la restauration.

Les fûts et les chapiteaux des quatre colonnes du milieu de la façade conservent encore les scellements des grilles fermant le portique : un dans l'abaque des chapiteaux, un dans l'échine, un dans le gorgerin, et un sur le fût.

D'autres scellements appartenant aux mêmes grilles se retrouvent encore entre ces quatre colonnes sur la partie de dallage où elles étaient posées; ils sont plus considérables que les précédents et plus ruinés; leur diamètre moyen est de 0m,10. Les colonnes de derrière n'ont pas de traces de scellements.

Les tambours des colonnes étaient joints entre eux par des goujons qui devaient être en bois, à en juger par la grandeur des trous qui les contenaient.

L'exécution des chapiteaux, quoique assez soignée, l'est cependant moins que celle des colonnes et des corniches : cela tient à ce que le stuc qui les recouvre a une épaisseur de 0m,0025, et que probablement le fini devait être donné seulement à ce stuc qui existe encore en beaucoup d'endroits : j'en parlerai plus tard.

L'échine tient, pour ainsi dire, le milieu entre celle des chapiteaux de Pœstum et celle du temple de Thésée. Sans avoir la lourdeur de la première, elle n'a pas encore la finesse de la seconde; la

courbe du lobe est moins droite et moins camarde que dans les chapiteaux des plus beaux temps de l'art grec.

ARCHITRAVES.

Composées de gros blocs de pierre calcaire, elles vont d'une colonne à l'autre, et sont divisées en deux sur leur épaisseur, ainsi qu'elles le sont au Parthénon, au temple de Bassæ, etc. Cette épaisseur totale est de $1^m,012$, et chacune des pierres en a environ la moitié. Leur hauteur générale est, y compris le ténia, de $0^m,845$; elles sont en retraite sur les abaques des chapiteaux, de $0^m,10$ en dedans et en dehors du portique.

Les faces sont verticales, le filet général et le petit sous les triglyphes, sont légèrement concaves, afin de donner des arêtes plus vives.

Les deux pierres qui composent ces architraves sont reliées entre elles par des scellements qui étaient en fer, ainsi que l'attestent quelques débris de ce métal qui y sont encore attachés.

Aux angles, la pierre de derrière est taillée en biseau ayant la ligne de joint sur la diagonale; celle de devant est taillée carrément et passe devant celle des côtés latéraux.

Les courbes remarquées au Parthénon, au temple de Thésée, etc., ne se retrouvent pas ici : les lignes sont horizontales : il y a même au milieu une petite différence de $0^m,002$ en contre-bas; mais cette différence provient sans doute d'un affaissement motivé par le poids plus considérable supporté dans cet endroit.

La partie intérieure de l'architrave est ornée d'un bandeau de $0^m,10$ de hauteur sur $0^m,02$ de saillie : sur la face supérieure, se trouvent les trous de scellement qui servaient à la relier avec la frise qu'elle soutenait; ils ont $0^m,21$ de profondeur, autant de longueur et $0^m,10$ de largeur. D'après ces dimensions, les goujons qu'ils devaient contenir étaient en bois.

DALLAGE DU PORTIQUE.

Il existe en place en grande partie, couvert de terre et de décombres dans les côtés nord et est, à nu dans presque toute la partie sud, et complétement découvert à l'ouest.

Il est formé de blocs de pierre de l'épaisseur des gradins supérieurs, c'est-à-dire de $0^m,385$, de $0^m,81$ à $0^m,82$ de large, et d'une longueur moyenne de $0^m,90$, disposés sur deux bandes. Il divise les

portiques en deux, dans le sens de la largeur, par un joint continu: les autres sont placés plus ou moins régulièrement.

Immédiatement après la seconde bande, commencent les deux petits gradins sur lesquels sont élevés au-dessus du sol du portique le naos, le pronaos et l'opisthodome; ils font le tour de ces trois parties en les affleurant presque; leur hauteur générale est de 0^{m},213. Le gradin inférieur est de 0^{m},078 sur une saillie de 0^{m},09; le supérieur, de 0^{m},135, saillant au droit des colonnes du pronaos et de l'opisthodome, de 0^{m},06 au fond de la cannelure et de 0^{m},025 sur les murs latéraux.

Ils sont d'une parfaite exécution, très-bien conservés et taillés dans la même pierre; la grandeur du plateau qu'ils forment est de 8^{m},08 sur 22^{m},30.

PRONAOS.

Sa largeur, prise entre les deux murs latéraux, est de 6^{m},41; sa profondeur, 3^{m},45 entre le mur de séparation du naos et les colonnes qui le ferment. Ces dernières sont composées chacune de six assises, non compris celle du chapiteau, et ont vingt cannelures : pris du fond de ces cannelures, leur diamètre inférieur est de 0^{m},85, le supérieur, de 0^{m},640; leur hauteur générale est de 5^{m},07; celle du chapiteau, compris les filets du gorgerin, 0^{m},589.

Elles sont d'une bonne exécution et peu dégradées, sauf le côté de l'intérieur où des entailles ont été faites à chaque joint, ce qui laisse voir le trou de scellement qui servait à mettre le goujon de reliement des tambours.

Elles ne sont pas non plus placées perpendiculairement sur leur base, mais inclinées de deux côtés : le premier, vers l'intérieur du portique, de 0^{m},005 pour la hauteur générale; et l'autre inclinaison a lieu par rapport entre elles, de 0^{m},0025 pour chacune.

Ainsi que les colonnes de la façade, elles conservent les trous de scellement des grilles, tant sur les fûts que sur les chapiteaux. Le galbe en est aussi le même, c'est-à-dire sensiblement droit et légèrement renflé à la partie supérieure.

Elles sont d'une proportion plus élancée que les colonnes extérieures, mais ont du reste le même caractère, pour le nombre, la forme des cannelures et pour la composition du chapiteau, couvert aussi d'un stuc pareil. Les moulures du chapiteau sont toujours l'abaque, l'échine, trois filets, le gorgerin et trois autres filets taillés en biseau : ces derniers marquent bien le caractère et l'époque du

temple, puisque ceux de ce temps ont toujours ces trois filets, qui ne se retrouvent plus dans ceux de l'époque plus récente du Parthénon, du Théséion, de Bassæ, etc.

Ainsi que je l'ai déjà dit, les colonnes sont posées sur deux degrés, dont les joints sont disposés comme ceux extérieurs, c'est-à-dire qu'elles portent sur des dés quadrangulaires égaux à ceux qui remplissent les entre-colonnements.

Sur cette partie de dallage sont conservés les trous de scellement qui soutenaient les montants des grilles : ils sont au nombre de trois pour l'entre-colonnement milieu, ce qui indique une grille à deux battants; et de deux seulement pour les autres entre-colonnements, d'où il suit que ces parties étaient fixes.

Ils sont comme ceux de la façade et ceux de la porte du naos, en retraite sur l'axe des colonnes et sur les scellements du fût; cette retraite est de $0^m,18$ jusqu'au milieu du trou.

Les murs qui formaient le tour du pronaos n'existent plus que dans l'assise inférieure, divisée en quelques endroits en deux épaisseurs : celle qui formait la partie basse de l'ante de gauche n'est plus en place; seulement les traces de cette ante existent encore sur le dallage qui la soutenait; elles font voir qu'elle était moins large à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Un degré de $0^m,38$ de hauteur élève pour l'instant le naos au-dessus du sol du pronaos. Mais sur le devant de ce degré sont conservées encore des traces de marches qui indiquent que l'entrée du naos se faisait au moyen de deux degrés.

Une entaille assez considérable, et qui servait à mettre sans doute un socle en marbre, se trouve au bas des faces des tableaux de la porte. Une autre se trouve aussi sur le chambranle de cette porte du côté du pronaos.

Le sol du pronaos est un peu au-dessous du sol des colonnes de $0^m,024$; cette petite saillie est divisée elle-même en deux épaisseurs; la supérieure était visible; la seconde était remplie par un stuc de $0^m,006$ d'épaisseur, d'une conservation parfaite en beaucoup d'endroits, d'une grande dureté, et peint en vermillon d'un ton très-franc.

Lorsque je retirai la terre et une partie des décombres qui le couvraient, ce stuc, sans doute atteint par l'humidité, déteignait légèrement en le frottant; mais le lendemain, toute humidité ayant disparu, la couleur était très-adhérente et ne s'attachait plus au doigt lors du frottement. Cette couleur a sur le stuc une épaisseur très-sensible.

Je n'ai trouvé sur sa surface aucune trace de dessins ni d'autres tons; cependant il serait possible qu'il y en eût existé, mais que ces tons, peints sur l'autre, eussent été détruits par le temps.

NAOS.

Dans sa largeur il se divise en trois parties : deux bas côtés qui portaient les colonnes inférieures, et le milieu un peu en contre-bas où était placée la statue.

Le dallage du côté gauche existe encore complétement; celui de droite conserve aussi quelques parties en place. Un joint continu divise chacun de ces bas côtés en deux parties égales; d'autres joints perpendiculaires à celui-ci sont placés irrégulièrement.

C'est sur la tranche de dallage qui touche au milieu du naos que se trouvaient posées les colonnes intérieures qui sont maintenant renversées près de la place qu'elles occupaient; elles n'ont laissé aucune trace sur le sol.

La partie en contre-bas du milieu est dallée comme les deux autres; seulement sa surface est recouverte d'un stuc très-épais, de la même nature que celui du pronaos, et, comme lui, peint en vermillon : il est très-bien conservé en différentes places et était complétement recouvert de terre et de débris. Ainsi que celui du pronaos, il se délayait lors de la première découverte et était devenu indélébile le lendemain; son épaisseur est plus grande et a près d'un millimètre.

Cette portion peinte du naos s'arrête sur une petite bande distante de $0^m,29$ des saillies latérales, et au-devant de la porte à une autre saillie très-petite.

Un peu au dedans de cette porte, du côté du naos, se retrouvent les trois trous de scellement qui servaient à en tenir les montants et à la fermer au milieu; celui intermédiaire est moins profond que les autres, mais de dimension plus considérable comme surface.

Les assises inférieures du mur du naos sont renversées; la dernière de gauche seulement, divisée en deux sur l'épaisseur, conserve encore en place une partie de cette demi-épaisseur. Les autres blocs ont 1 mètre de hauteur depuis le sol du dessus des petits gradins ; leur largeur est de $0^m,81$, leur longueur de $1^m,70$.

A $0^m,20$ du dessus de ces assises, et du côté intérieur, est une rangée de trous espacés irrégulièrement et qui ont dû être faits à une époque postérieure.

Les colonnes intérieures du premier et du second ordre et l'architrave qui les séparait, sont renversées dans le naos. A droite de la porte du fond et au-devant du mur de séparation est un petit autel en pierre avec un trou carré au milieu de la face supérieure.

Le mur de séparation du naos et de l'opisthodome, complet dans son assise inférieure, est divisé sur son épaisseur en deux parements reliés par des scellements.

OPISTHODOME.

Le sol de l'opisthodome est le même que celui du pronaos, au niveau du petit gradin supérieur : le même degré qui existe pour descendre du naos dans le pronaos existe donc également pour descendre dans l'opisthodome; seulement il n'y a pas de trace de seconde marche. La communication entre ces deux parties du temple se fait par une porte plus petite que celle de l'entrée et placée irrégulièrement par rapport à l'axe; elle est beaucoup plus à droite. Un petit champ d'une saillie de $0^m,03$ se trouve sur le milieu du seuil.

Le mur de gauche a son assise inférieure renversée un peu en dehors; mais les deux parements qui la composent ne sont presque pas disjoints; un grand refend de très-peu d'épaisseur existe sur le dedans de cette assise et est coupé par le haut.

De chaque côté de la petite porte sont placées des espèces de tables également en pierre, d'une parfaite exécution; elles se composent d'un dé soutenant une plaque avec deux petits bandeaux, et de deux autres tablettes perpendiculaires qui la flanquent à droite et à gauche.

Les tablettes extérieures touchent les murs latéraux de l'opisthodome; et couvrent une grande partie du refend dont j'ai parlé.

Cette partie du temple est dallée à peu près régulièrement. La bande qui était sous les deux colonnes est symétrique à celle du pronaos; ces deux colonnes sont renversées, mais les traces de leurs bases sont parfaitement conservées avec leurs vingt cannelures.

Les deux petits gradins se retrouvent à la même distance de ces traces que ceux du devant des colonnes du pronaos.

Quant aux autres fragments encore existants, mais qui ne sont plus à leur place primitive, j'en parlerai dans la restauration.

CHARLES GARNIER.

(*La suite prochainement.*)

MÉMOIRE

SUR

L'AGORA D'ATHÈNES ET SUR L'EMPLACEMENT DU THOLUS.

RÉFLEXIONS PRÉLIMINAIRES.

Après tant de travaux qui ont été faits sur la topographie de l'ancienne Athènes par les savants les plus recommandables, dont la plupart étaient allés interroger les magnifiques ruines de la cité de Minerve, il semble étonnant que l'on en soit encore à discuter l'emplacement, non pas de tel ou tel monument, mais de l'Agora elle-même (1), centre de la cité et des affaires, lieu de réunion du peuple, place illustrée par d'impérissables souvenirs, et où étaient agglomérés une foule de monuments dont la mention revient à chaque instant dans les auteurs. C'est en vain que Pausanias décrit en détail ce lieu célèbre et toutes les richesses artistiques qu'il contenait; sa description nous laisse incertains sur le fait capital; et les archéologues, en désaccord sur le point de départ de l'ancien voyageur, ne peuvent s'entendre non plus sur toute la suite de son itinéraire.

De la question de l'Agora, en effet, dépend en grande partie la détermination des quartiers d'Athènes; c'est le centre autour duquel converge toute la topographie de cette ville. Et il ne s'agit pas seulement des quartiers et des dèmes urbains; il s'agit d'un grand nombre de monuments et d'habitations célèbres dont l'emplacement est étroitement lié à celui de l'Agora. La maison de Thémistocle, celles où habitèrent Phocion, Callias, Timon le misanthrope, Eschine l'orateur, celle où naquit Platon; l'observatoire de l'astronome Méton, le tombeau de Cimon, le gouffre où l'on jetait les condamnés, le tombeau de Thucydide, les temples d'Hercule Averruncus, de Diane Conseillère, les antiques demeures de Méla-

(1) *So dass also der Platz derselben noch immer nicht ganz feststeht* (Forbiger, Handbuch, etc., t. III, p. 936, note 44, extr.).

nippe fils de Thésée, d'Eurysacès fils d'Ajax, devenues des sanctuaires consacrés à ces héros; le conservatoire national de musique, le théâtre de Collyte, où Eschine jouant Œnomaüs fut si mal accueilli; tous ces lieux, tous ces monuments, situés dans les quartiers de Mélite et de Collyte, que l'on sait avoir été contigus à l'Agora, ne peuvent être déterminés approximativement que si on s'assure d'abord de l'emplacement de l'Agora. Ils en sont, si je puis dire, les satellites. Ainsi, l'Agora d'O. Müller et de MM. Leake et Ross, placée vers le Théseïon, entraîne au nord tout Mélite et Collyte avec le tombeau de Cimon, le Barathre et le reste (1); celle de MM. Forchhammer, Kiepert, Forbiger, au contraire, détermine ces quartiers à l'ouest de l'acropole. (Voy. la pl. 239 ci-jointe.)

A l'Agora même tenaient en outre un grand nombre de monuments civils et religieux qui suivent la même fortune. Tout autour se trouvaient disposés : le portique où l'archonte-roi exerçait sa magistrature; celui des douze dieux ou de Jupiter Libérateur, avec des peintures d'Euphranor, relatives à la bataille de Mantinée, et sur un emplacement dont la consécration remontait jusqu'à Amphictyon; le temple d'Apollon Paternel, avec des statues de Léocharès et de Calamis; le sanctuaire de Cybèle, œuvre de Phidias, et où Diogène avait son tonneau; le palais où le sénat tenait ses séances, et qui avait été orné par Pisias, Lyson, Protogène; le Tholus où les prytanes résidaient en permanence pour veiller sur la cité; le temple de Mars, dont les statues étaient d'Alcamène et des fils de Praxitèle; le temple de Vulcain; celui de Vénus-Uranie avec l'image de la déesse, par Phidias; et à côté de tous ces édifices, qui formaient à l'Agora une ceinture de chefs-d'œuvre, se voyaient encore les statues de Conon, de Timothée, d'Evagoras, d'Hadrien, des douze héros éponymes, d'Amphiaraüs, de Lycurgue, de Callias, de Démosthènes, d'Hercule, de Thésée, de Pindare, d'Harmodius et d'Aristogiton, de Brutus et Cassius, de tous les héros enfin dans l'image desquels Athènes contemplait sa grandeur. A l'intérieur de l'Agora s'élevait le Pœcile, où les artistes les plus célèbres avaient à l'envi exprimé par le marbre ou sur des tableaux tous les hauts faits de leur patrie, et où Zénon exposa la philosophie la plus sublime qui soit sortie de la bouche des hommes. Les mille archers Thraces, qui servaient de garde munici-

(1) Voy. O. Müller, Zusätze zu Leakes *Topographie*, p. 460 sq.; Leake, *On some disputed positions*, p. 192; Ross, τὸ Θησεῖον, p. 20. M. le colonel Leake avait d'abord été d'une tout autre opinion, mais il a fini par se ranger à l'avis d'O. Müller.

pale à Athènes; la tribune des ventes publiques (1), et la pierre d'où le héraut criait les enchères; la porte triomphale élevée en mémoire de la défaite de Cassandre; l'Hermès Agoræos consacré par les tribus réunies; la ligne des Hermès, sur chacun desquels était inscrite une sentence morale; l'enceinte réservée où le peuple allait déposer les coquilles de l'ostracisme (2) : tout cela se trouvait encore dans la place publique. On y voyait aussi l'autel des douze dieux, qui était, dit M. Raoul Rochette, comme le *milliarium aureum* de la Grèce, et le point de départ de toutes les routes (3); l'autel de la Valeur, celui de la Renommée, celui de la Pudeur, et enfin le plus fameux de tous, l'autel de la Pitié, refuge des malheureux et digne monument du caractère de cette nation d'élite, chez qui l'amour de la gloire enfantait le courage, et dont les vertus guerrières savaient s'allier aux sentiments les plus purs et les plus généreux de la nature humaine.

Que si on se représente maintenant tous les événements dont cette place fut le théâtre et que l'histoire nous rapporte; si on songe à tout ce peuple qui s'y pressait autour des orateurs, des charlatans, des philosophes, des nouvellistes; aux tragédies qui l'ensanglantèrent, aux grandes actions qui l'ennoblirent; si on se figure tous les mouvements tumultueux qui l'agitaient, les boutiques des marchands qui, à ce qu'il semble, l'encombraient (4); les allées et venues des acheteurs, des plaideurs affairés, des promeneurs oisifs; les assemblées populaires qui s'y tenaient souvent, les processions solennelles qui, à des jours marqués, la traversaient, les réunions des citoyens en armes que l'on y convoquait en temps de guerre (5); les sycophantes y suspendant leurs délations à un peuplier noir, devenu célèbre pour cette cause; la foule entourant les colonnes où l'on affichait les lois proposées; le sénat

(1) Πρατὴρ λίθος, cf. Hesych., v. Κύκλος; Pollux, III, 78. *Adde* Wallon, *Hist. de l'esclav.*, t. I, p. 173.

(2) Plutarq., Aristide, 7; Pollux, VIII, 20; *Etym. M.* v. ἐξοστρακισμός; Pseudo-Plutarch., vit. X rhet. in *Demosth.*, p. 847, A.

(3) Raoul-Roch., *Journ. des sav.*, octobre 1851. C. Herodot., II, 7; *Corp. inscr.*, n° 525; O. Müller, art. *Attica* de l'Encycl. d'Ersch et Gruber. Ce mille d'or s'appelait aussi l'*Umbilicus Romæ;* il était placé *in capite fori* (Plin., *H. N.*, III, 9), et au pied du temple de Saturne, *in foro sub æde Saturni* (Suet. Otho, 6; cf. Plut. Galba, 25; Tacit. *Hist.*, I, 27).

(4) C'est ainsi qu'on peut s'expliquer l'action singulière des magistrats qui, à la nouvelle de la prise d'Élatée, et sous le coup d'un événement qui allait réclamer le concours de tout le peuple, mirent le feu aussitôt aux baraques des marchands, probablement dans le but de débarrasser l'Agora. Voy. Démosth. de Coron, § 53.

(5) Andocid., *De myster.*

des Cinq-Cents se rendant à une convocation dans le Bouleuterion, ou les aréopagites se réunissant au Portique royal; toutes ces scènes enfin et mille autres de la vie d'un peuple qui vivait sur la place publique, on regrettera assurément de ne pouvoir attacher ces grands souvenirs à un lieu déterminé; on souhaitera de replacer par la pensée tous ces monuments à l'endroit même où ils s'élevaient, de faire revivre l'ombre du passé, et de ranimer l'Agora déserte. Ainsi, les récits de l'histoire recevraient de la réalité des lieux une lumière nouvelle et un charme plus attachant.

Un commun destin semble avoir réuni dans le même oubli le Forum romain et l'Agora d'Athènes; et ces deux places célèbres, qui furent successivement le centre et le cœur du monde antique, ont fini par ne plus être même reconnues du voyageur. Le Forum, qui, depuis les dévastations de Robert Guiscard (1), avait perdu jusqu'à son nom, n'était encore, au commencement de ce siècle, connu que sous l'appellation de Champ aux Vaches (*Campo Vaccino*); il était redevenu semblable à ce qu'il était quand, pour la première fois, les Troyens d'Énée y furent reçus par le vieil Évandre l'Arcadien :

Enfin s'offre à leurs yeux la Roche tarpéienne,
Ce futur Capitole où la grandeur romaine
Étalera son marbre et ses colonnes d'or :
Des ronces, des buissons le hérissent encor.
. . . .
Quelques troupeaux erraient dipersés dans ces plaines,
Séjour des rois du monde et des pompes romaines;
Et le taureau mugit où d'éloquentes voix
Feront le sort du monde et le destin des rois (2).

(*Traduct. de Delille.*)

C'est là qu'on déposait les décombres et les immondices de Rome, qui, avec le temps, s'y étaient accumulés jusqu'à une hauteur de

(1) En 1080.

(2) Hinc ad Tarpeiam rupem et Capitolia ducit,
Aurea nunc, olim sylvestribus horrida dumis.
. . . .
Passimque armenta videbant
Romanoque foro et lautis mugire Carinis....
(*Énéid.*, VIII, v. 347 et 360).

La condition présente du Forum est décrite dans les vers suivants :

Come tutto mutò! quasi in deserto
Quivi tacito è il giorno, ed è tremendo

24 pieds. Aujourd'hui encore, malgré les déblaiements opérés d'abord par l'administration française, et continués par les souverains pontifes (1), malgré les recherches de Nardini, du professeur Nibby, de MM. Féa, Canina, Piale, Bunsen, et de plusieurs autres antiquaires, on n'a point déterminé ses limites ni la place de ses monuments, et on se demande où était la tribune d'où parla Cicéron. Mais du moins l'on connaît en général l'emplacement du Forum romain; on possède quelques ruines de ses monuments : le temps a sévi avec plus de rigueur contre l'Agora d'Athènes, dont la place est encore cherchée, et qu'aucun monument, aucun souvenir ne rappelle et ne fixe.

Aidé par les recherches antérieures des savants les plus recommandables, et en particulier par celles que M. Raoul-Rochette a fait paraître dans le *Journal des Savants*, en 1851 et au commencement de 1852 (2); guidé en outre par les souvenirs et les notes d'un long séjour à Athènes, j'ai consacré mes efforts à cette question de l'Agora, et je serai heureux si mon travail contribue à l'éclaircissement d'un point si important de la topographie d'Athènes.

INTRODUCTION.

La description de Pausanias, la seule qui soit détaillée et suivie, a été le guide auquel se sont adressés tous les savants qui se sont occupés de la question de l'Agora. Ce voyageur, après avoir parcouru et décrit le Pirée, Munychie, Phalère, se rend à Athènes (3), où il entre par une *porte* qu'il ne nomme pas et qui reste indéterminée. De cette porte, il marche *vers le Céramique*, en passant devant un certain nombre de monuments sur l'emplacement desquels on est fort en désaccord. Arrivé à la grande voie du Céramique et au *Portique royal*, il décrit en détail, à partir de ce portique, toute la partie du Céramique qui était précisément l'Agora. Puis, il parle de l'*Odéon* et de la source *Callirrhoé*. La description géné-

Come la notte; nè v'ha chi si mova
Tranne il pastore che vi mena il gregge.
Il viator che da remota terra
Ivi si trasse a meditar, contempla
Le superbe ruine, e dice in cuore
« Qui fu il Foro romano. »

(1) Principalement en 1827.
(2) Voy. *Journ. des sav.*, numéro de mai 1851 et suiv.; et janv. 1852.
(3) Paus., I, 1 et 2.

rale de l'Agora, dans Pausanias, est donc comprise *entre le Portique royal et l'Odéon*, voisin de l'Enneakrounos, c'est-à-dire qu'elle commence au chapitre III du livre I[er], et s'étend jusque vers la fin du chapitre VIII. De longues digressions historiques sont mêlées à cette description et ne contribuent pas à sa clarté. Après avoir décrit Callirrhoé et les sanctuaires voisins de cette fontaine, Pausanias revient à l'Agora, et y signale encore plusieurs monuments, entre autres le *Pœcile* : cet appendice commence vers la fin du chapitre XIV, et va jusqu'au n° 2 du chapitre XVII. Il est question ensuite du *gymnase de Ptolémée* et du *temple de Thésée*, puis des autres quartiers d'Athènes, et nous n'avons plus affaire à l'Agora.

Il est important, dans tout ce récit de Pausanias, de bien retenir que chez lui le mot *Céramique* a la même valeur que le mot *Agora*, parce qu'il ne décrit que la partie du Céramique qui formait l'Agora. Sur ce point il n'y a pas de contestation, et nous possédons une foule de passages des auteurs anciens, où nous voyons mentionnés, comme se trouvant dans l'Agora, les monuments que Pausanias dépeint dans sa description du Céramique. Ainsi, le portique de Jupiter Libérateur ou des douze dieux est mis dans l'Agora par Xénophon (1); les statues de Conon et Timothée y sont aussi dans Æmilius Probus; celle de Démosthènes dans Plutarque (2), celle de Lycurgue l'orateur dans le décret d'érection, celles d'Harmodius et d'Aristogiton dans Aristophane (3), Aristote et Lucien. Il en est de même de tous les autres monuments, mis par Pausanias dans le Céramique, et sur lesquels il serait trop long de tout citer.

Ces nombreux passages des auteurs anciens prouvent en même temps que la partie du Céramique qui, sous Pausanias, était l'Agora, n'était pas une Agora nouvelle et différente de l'ancienne, et qu'*il n'y eut jamais à Athènes deux Agoras distinctes*, l'une qui aurait été l'ancienne Agora d'Athènes libre, et l'autre qui aurait été établie à l'époque romaine et très-loin de la précédente (4). On conçoit à peine que cette théorie ait pu être imaginée et se soit longtemps soutenue parmi les antiquaires, lorsqu'on voit que les objets indiqués dans l'Agora ancienne par les auteurs contemporains, sont précisément les mêmes qu'indique Pausanias dans l'Agora de son temps. Sur ce point, du reste, je n'ai qu'à ren-

(1) Xénoph., *Économ.*, chap. VII.
(2) Plutarq., *Démosth.* extr.
(3) Aristoph., *Eccles.*, v. 679.
(4) Leake, *Top.*

voyer le lecteur aux réflexions de M. Raoul-Rochette, dans le *Journal des Savants*, mai 1851, où ce savant a porté à la prétendue nouvelle Agora, jadis inventée par Meursius (1), et à la prétendue porte de cette imaginaire Agora (2), un coup dont elles auront bien de la peine à se relever.

Mais ce ne sont là que des difficultés préliminaires, et sur lesquelles aujourd'hui il n'y a plus guère de dissentiment. Ce qui rend le problème vraiment ardu; et ce qui laisse la question en suspens, c'est que dans toute cette suite de monuments que Pausanias signale *depuis la porte* par où il entre, laquelle est elle-même inconnue, *jusqu'à la fontaine Callirrhoé*, il n'y a pas un seul point sur l'emplacement duquel on ait des notions certaines. *Dans tout ce parcours, où l'Agora se trouve comprise, il n'y a rien qui nous guide.* On ne sait ni par où entre Pausanias, ni quelle direction il suit, ni où se trouvaient tous ces portiques, tous ces temples, toutes ces statues qu'il énumère, tant sur le chemin de la porte à l'Agora, que dans l'Agora elle-même. L'Odéon, voisin de l'Enneakrounos (voy. le plan ci-joint pl. 239), et qui déjà ne fait plus partie de l'Agora, est, dans cet itinéraire, le premier point de repère dont la connaissance nous soit acquise aujourd'hui d'une manière certaine. Mais ce secours ne peut suffire pour déterminer une *vingtaine de monuments* qu'il décrit avant d'arriver à l'Odéon.

On ne peut donc espérer résoudre le problème qu'en essayant de déterminer, ou la situation de *la porte* par laquelle entre l'ancien voyageur, ou l'emplacement de *l'un des monuments* qu'il rencontre sur le chemin de cette porte à l'Enneakrounos. On aurait ainsi un jalon sur cette longue route, et avec ce point d'appui, en s'aidant de quelques autres *renseignements puisés dans les auteurs* anciens, on pourrait retracer son *itinéraire* tout entier et reconstruire l'Agora. Ainsi l'ont compris tous ceux qui se sont occupés de la topographie d'Athènes. Les uns ont cherché à déterminer la porte par où entra Pausanias, les autres à retrouver les vestiges de quelqu'un des monuments qu'il rencontre avant d'arriver à l'Odéon et à l'Enneakrounos; d'autres enfin ont entrepris de se procurer l'un et l'autre de ces secours, et de déterminer à la fois, et la porte d'entrée, et l'un ou même plusieurs des monuments intermédiaires. Tous ont abouti à placer l'Agora soit au *nord*, soit

(1) Meurs., *Ceramicus geminus.*

(2) C'est cette porte qui devient, dans Forchhammer, la façade d'un temple d'Athéné-Archégétis. Voy. pl. 239 ci-jointe.

à l'*ouest* de l'Acropole ; et divergents sur la façon dont s'étendait cette place publique, ils ont néanmoins été unanimes à la faire arriver *jusqu'au col qui unit l'Aréopage à l'Acropole.*

L'examen détaillé que j'ai fait de ces divers systèmes dans la première partie (1) de ce travail, m'ayant conduit à ne reconnaître dans aucun d'eux toutes les garanties de certitude que réclame un pareil sujet, je vais aborder la portion la plus difficile de ma tâche, et présenter la solution qui m'a été suggérée par mes recherches et par l'examen des lieux.

Ce mémoire comprendra trois chapitres bien distincts. Dans le premier, je chercherai à *déterminer l'un des monuments* que Pausanias signale dans l'Agora avant d'arriver à l'Odéon et à l'Enneakrounos; dans le deuxième, j'essayerai de montrer par les textes dans quelle situation se trouvait *l'Agora par rapport à l'Acropole;* dans le troisième enfin, je reconstruirai avec les deux données précédentes toute la *marche de Pausanias* et toute la disposition de l'Agora, conformément à l'ensemble des conditions qui nous sont imposées, tant par Pausanias lui-même que par les autres textes anciens. Ces trois subdivisions, quoique distinctes, sont corrélatives, et convergent toutes trois vers une même conclusion, qui est celle-ci : *l'Agora, avec tous ses monuments, était au sud de l'Acropole.*

CHAPITRE PREMIER.

Situation de l'Agora au sud de l'Acropole, prouvée par *l'emplacement du Tholus.*

Sur les dix-huit monuments principaux que Pausanias rencontre depuis son entrée en ville jusqu'à la fontaine Callirrhoé, le *Tholus* se présente le treizième; il avoisine le Bouleuterion et la statue d'Amphiaraüs, qui sont en rapport de proximité avec le Metrôon et le temple de Mars, lesquels se lient eux-mêmes avec les autres monuments de l'Agora par des dépendances mutuelles bien avérées et bien connues. Il s'ensuit que si nous parvenons à déterminer l'emplacement exact du Tholus, ou ce qui serait mieux, à retrouver le Tholus lui-même, la question de l'Agora aura fait un grand pas. C'est à ce résultat que je vais d'abord tâcher d'arriver.

(1) Cette Ire partie, qui n'a pas été lue à l'Académie des Inscriptions, sera publiée ultérieurement.

Voici en quels termes Pausanias (1) parle de ce monument : « Près du Bouleuterion ou sénat des Cinq-Cents, est ce qu'on ap- « pelle le Tholus ; là, sacrifient les prytanes. Il y a quelques statues « d'argent de moyenne grandeur ; et, plus haut, sont érigées les « statues des héros, d'où les tribus athéniennes ont pris leurs « noms. » C'est là tout ce que Pausanias nous apprend du Tholus. Son silence et celui des autres auteurs anciens donne lieu de supposer que cet édifice ne comportait pas le même luxe d'architecture que les autres. Nous ne voyons ici ni portiques, ni colonnes, ni chefs-d'œuvre de sculpture, ni peintures, ni rien de ce qui caractérisait d'ordinaire les monuments d'Athènes. Aucun architecte, aucun artiste n'est nommé. Nulle part non plus on ne trouve consignées l'époque et les circonstances de la fondation de l'édifice.

Le Tholus était pourtant, par sa destination, *l'édifice civil le plus important d'Athènes*. C'est là que se réunissaient les chefs des dix tribus, présidents du conseil souverain de la cité et des assemblées populaires, et qui, *toujours en permanence dans ce lieu*, concentraient en leurs mains, sous le nom de *prytanes*, de proëdres et d'épistates, tous les pouvoirs délégués par la constitution au sénat des Cinq-Cents (2). Ils proposaient aux assemblées les matières dignes d'être discutées, dirigeaient les délibérations, recueillaient les suffrages du peuple, rendaient des édits qui avaient force de loi durant un an, et *tenaient sous leur garde le sceau de la nation, les clefs de la citadelle et celles du trésor public*; ils examinaient les comptes des magistrats, surveillaient l'administration de la flotte, connaissaient des crimes non prévus par les lois, et avaient droit de faire arrêter les citoyens qu'ils soupçonnaient de conspirer contre l'État (3). Auprès d'eux étaient accrédités les ambassadeurs étrangers (4). En un mot, c'était la première magistrature politique de la nation, comme l'Aréopage en était la première magistrature judiciaire, et l'Archontat la première magistrature administrative. Plutarque a pu dire que le pouvoir exercé par les *prytanes* et celui de l'*Aréopage* étaient les deux ancres qui retenaient le vaisseau de

(1) Paus., I, 5, 1.

(2) Plutarq., *in Solon*. Xen., *Mem.*, I. Harpocr., v. πινάκια. Pollux, VIII, § 95, etc. Ubbo Emm., *de Rep. Athen.* Pet., *Leg. att.* Voy. d'Anacharsis, chap. XIV.

(3) Δεῖ αὐτοὺς βουλεύεσθαι πολλὰ μὲν περὶ τοῦ πολέμου, πολλά τε περὶ φόρου χρημάτων, πολλὰ δὲ περὶ νόμων θέσεως, πολλὰ δε περὶ τῶν κατὰ πόλιν ἀεὶ γιγνομένων, πολλὰ δὲ καὶ τοῖς συμμάχοις, καὶ φόρον δέξασθαι, καὶ νεωρίων ἐπιμεληθῆναι, καὶ ἱερῶν (Xenoph.).

(4) Poll., VIII, § 96.

l'État, même dans la tempête. C'étaient les deux forces qui contrebalançaient la puissance du *Pnyx*, et ces trois institutions, toutes trois aussi anciennes que la démocratie attique, en formaient la grandeur et la durée.

Aussi semble-t-il que, par suite du respect imprimé aux choses anciennes, les lieux qui les représentaient, c'est-à-dire *le Pnyx*, lieu des assemblées populaires, le rocher de *l'Aréopage* et *le Tholus*, où les prytanes sacrifiaient, prenaient leurs repas et siégeaient en permanence (1), aient tous trois été également conservés dans leur forme primitive, sans que les âges suivants aient cru devoir effacer par des constructions nouvelles l'empreinte auguste et vénérable de leur haute antiquité. De même qu'au Capitole romain on conserva toujours le toit de chaume de Romulus (2); ainsi à Athènes l'Aréopage avait encore, au temps de Vitruve, son toit de boue, et aujourd'hui même son antique tribune et son roide escalier taillés dans le roc subsistent, toujours respectés; le Pnyx est empreint du même caractère archaïque; et nous allons voir que le Tholus des prytanes garde aussi, lui, la marque à jamais ineffaçable de l'art grossier, mais puissant, de la plus haute antiquité.

Des trois collines, ou, pour dire plus justement, des trois nobles rochers qui entourent à l'ouest le rocher sacré de Minerve, l'un, comme on sait, reçut le tribunal de l'Aréopage, l'autre la tribune des assemblées populaires; le troisième, qui est le mont Musée, semble avoir eu en partage le lieu où résidaient les magistrats suprêmes.

Ce lieu, célèbre chez les anciens sous le nom de *Tholus*, et connu aussi sous celui de Σκιάς (3), devait à sa forme particulière cette double désignation, dont il est facile encore actuellement de vérifier l'exactitude. On sait quel est le sens de Σκιάς; les lexiques le définissent ainsi : Σκιάς : *umbraculum fornicatum;* le mot Θόλος est défini : « Camera fastigiata rotunda (*Athenis*); locus in « quo prytanes cœnabant; ædificium rotundum ad vasa reponenda; « locus in balneis in quo sudor elicitur (4). » Le Tholus était donc une *chambre voûtée et ronde*, *semblable à cette arrière-salle qui*, *dans*

(1) Hesych., v. Θόλος. Paus., I, 5, 1. Suid. in Σκιάς. Ammon. ap. Harpocr., v. Θόλος.

(2) T. Liv., V, 53.

(3) Suid., v. Σκιάς. *Corp. inscr.*, n° 123. Ammon. ap. Harpocr., *l. c.*

(4) *Lexicon Græco-latinum manuale, ex opt. libris concinnatum.* Edit. ster. Lipsiæ, Tauchn., 1830.

les bains, servait d'étuve; on le comparait aussi à un *bonnet phrygien*, « rotunda domus, pilei instar (1). »

Cette construction, telle précisément qu'elle vient d'être décrite, existe encore.

Pas plus que les deux siéges et l'escalier de l'Aréopage, pas plus que la tribune et le mur du Pnyx, elle n'a pu subir d'altération, parce qu'elle défie toutes les démolitions, et qu'elle est aussi éternelle que le rocher lui-même, dans lequel elle est taillée. L'assertion que j'avance ici est très-grave, et a besoin, pour être admise, d'être entourée de la plus parfaite évidence. Elle est si contraire aux idées reçues et aux systèmes sanctionnés par les noms les plus imposants, sur tout ce qui regarde la topographie d'Athènes, que j'ai hésité longtemps à la produire. Toutefois, je ne puis résister à la conviction que je me suis faite sur ce point, comme sur toute la question de l'Agora, qui en dépend; et je prie que l'on veuille bien suspendre son jugement jusqu'après l'entier exposé de mes preuves, que je vais fournir avec toute la brièveté que me permettra un pareil sujet.

La principale sera naturellement de reproduire le dessin et le plan géométrique de la construction dans laquelle je reconnais « le Tholus, c'est-à-dire cette *chambre voûtée et ronde*, *représentant la forme du bonnet phrygien*, *et semblable à l'arrière-salle qui*, *dans les bains*, *servait d'étuve*. » Que le lecteur veuille donc bien jeter les yeux sur la gravure en bois intercalée ici, qui figure avec une exactitude scrupuleuse la vue et le plan des salles taillées dans le roc à la base nord-est du mont Musée, salles vulgairement connues aujourd'hui sous le nom de *prison de Socrate*.

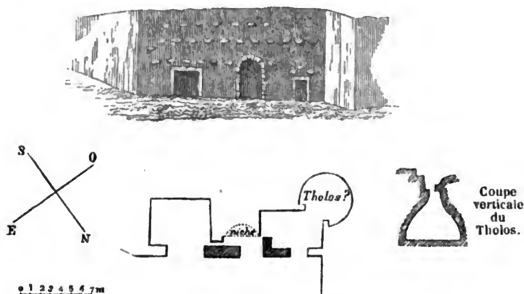
Il est facile, à l'inspection de ce plan, de se faire une idée de la physionomie que présente cette antique et remarquable construction dont les dimensions sont les suivantes : la profondeur de l'entaille ouverte au ciseau dans le rocher est de 37 pieds, depuis le commencement de l'esplanade jusqu'au fond de la salle ronde ; la largeur est de 48 pieds, largeur égale à celle du temple de Thésée (2), et la hauteur est de 24 pieds, hauteur de peu inférieure à celle de ce même temple de Thésée. Au fond de l'*esplanade*, qui a 12 pieds de profondeur, s'offrent *trois portes* : celle du milieu, plus haute que les autres, et taillée en ogive, a une apparence monumentale; les deux latérales sont de forme rectangulaire et d'iné-

(1) Meurs., *Ceramic. gemin.*

(2) Ce temple mesure 45 pieds de largeur, et 33 pieds de la base au sommet du fronton.

gale grandeur. Elles donnent accès dans ***deux salles carrées*** qui mesurent 12 pieds en tout sens (1), et qui communiquent entre elles par un ***couloir***, dans la paroi duquel est taillée, vis-à-vis l'ouverture principale de la façade, une sorte de ***niche-autel.*** Outre ces deux salles, ce couloir et cette niche-autel, on pénètre, au delà de la salle de droite, dans une ***arrière-salle ronde et voûtée en forme de bonnet phrygien***, ainsi qu'on peut s'en assurer par l'inspection de la coupe verticale jointe au plan. Le diamètre de la salle ronde est, à la base, de près de 15 pieds; sa hauteur est exactement pareille. Elle égale en capacité nos salons ordinaires. On remarquera que cette voûte semble avoir pris jour jadis par une ouverture en entonnoir, avec laquelle elle communique à son sommet, et qui était très-bien entendue pour rassembler et faire descendre dans cette salle intérieure le faisceau des rayons lumineux.

Il est à peine besoin de démontrer que cette vaste construction correspond on ne peut plus exactement à la description que les anciens nous ont laissée du Tholus, et que par sa disposition et



son étendue elle se prêtait à tous les usages ci-dessus rappelés. L'attention doit se porter principalement sur ce genre de voûte, en quelque sorte pointue, dont la forme particulière est signalée en termes exprès et formels par les anciens : Θόλος· οἶκος εἰς ὀξὺ ἀπολήγουσαν ἔχων τὴν στέγην κατεσκευασμένος, ὅπου οἱ Πρυτάνεις καὶ ἡ Βουλὴ συνεστιῶντο (2).

L'expression εἰς ὀξὺ ἀπολήγουσαν, réunie à l'idée de *chambre ronde*

(1) Toutefois celle de droite a des dimensions un peu moindres.
(2) Hesych., *h. v.*

en voûte, qui est contenue dans les mots θόλος et σκιάς, désigne de la manière la plus précise le genre de voûte qui fait le caractère particulier de cette salle intérieure du mont Musée, et une concordance si parfaite est déjà une forte présomption en faveur de l'identité du Tholus et de la construction en voûte du mont Musée. A ce point de vue, la niche-autel, qui est dans l'axe de l'ouverture principale, serait l'endroit où les prytanes sacrifiaient. On sait que ces magistrats prenaient leurs repas au Tholus, qu'ils s'y tenaient en permanence, qu'ils y couchaient même, et que là aussi étaient nourris les scribes du trésor, « ἐσιτιδοτοῦντο (1). » Les salles contiguës à la salle ronde peuvent avoir servi à ces usages, et c'est peut-être dans la salle ronde qu'étaient déposées les clefs de la citadelle et celles du trésor public, que les prytanes tenaient sous leur garde avec le sceau de la nation (2).

Sans insister plus longtemps sur cette concordance qui, à ce qu'il semble, frappe assez vivement les yeux pour pouvoir se passer de l'appareil d'un long raisonnement, je pense que, d'après cette première preuve, on est déjà en droit de regarder comme hautement probable l'hypothèse présentée ici sur l'emplacement du Tholus. Néanmoins, ce n'est encore qu'une hypothèse qui a besoin d'être contrôlée par l'ensemble des indications que nous possédons sur la situation relative des autres monuments de l'Agora, et sur l'emplacement de l'Agora elle-même. Avant de passer à cette seconde partie de la discussion, je crois devoir aller au-devant de quelques objections qui pourraient être opposées à ce que je viens de chercher à établir.

Première objection. — Le silence de Pausanias et de tous les auteurs anciens peut donner lieu de douter que le Tholus fût en effet une construction de la nature de celle qui a été ci-dessus dépeinte. Il n'existe aucun texte, aucun témoignage d'où l'on soit en mesure d'inférer que le Tholus était composé de salles *taillées dans le roc*, et non pas un édifice semblable à tous les autres monuments d'Athènes. A cela on peut répondre : 1° Que la manière dont en parle Pausanias indique cependant une construction d'un genre très-simple, sans ornements, sans colonnes ni portiques, sans statues ni tableaux, c'est-à-dire un monument différent des autres, dont il décrit avec tant de soin les richesses; 2° que le Pnyx, éga-

(1) Hesych., *l. l.* Demosth., *De falsa legat.*, p. 442 (Ed. Tauchn., t. II, p. 116). Voy. Meurs., *Ceramicus gemin. ad Tholum.*

(2) Voy. les textes à l'appui, cités dans les *Antiquités grecques* de Robinson, chap. XI; et Ubbo Emmius, *Descr. reipubl. Athen.*, p. 27 (Elzevir).

lement taillé en plein rocher par un ciseau hardi et puissant, et avec un art que rappelle celui des salles du mont Musée, n'est pas même nommé par Pausanias, et n'est désigné par aucun auteur ancien dans des termes qui dépeignent le genre si remarquable de cette antique construction. Il y a même dans Plutarque (1) une phrase célèbre qui pouvait autoriser à penser que la tribune était mobile et nullement adhérente à un rocher immuable. Aussi Stuart avait-il pris le Pnyx, encore aujourd'hui existant, pour l'Odéon de Regilla, et c'est Chandler qui, le premier, combattit cette grave erreur, à présent abandonnée (2). Si donc les anciens n'ont pas décrit la construction particulière du Pnyx, il n'est pas étonnant qu'ils n'aient pas décrit non plus le Tholus, dont ils ont d'ailleurs parlé bien moins souvent que du Pnyx et avec moins de détails.

Seconde objection. — Le nom de prison de Socrate, actuellement et depuis longtemps attaché aux salles du mont Musée, semble dériver d'une antique tradition, et nous défendre de voir dans ces salles le Tholus des prytanes. Cette objection me paraît moins considérable que la première. On sait, en effet, que les antiquités d'Athènes reçurent, dans la barbarie du moyen âge, des noms anciens un peu au hasard, et que ces noms se sont perpétués jusqu'à une époque récente. On peut consulter sur ce point les renseignements recueillis avec le plus grand soin par un illustre archéologue, et exposés par lui dans le *Journal des Savants*, numéro de mai 1851. Au XVIIe siècle, le Parthénon lui-même était encore ignoré, et s'appelait le temple du dieu inconnu; les Propylées étaient pris pour l'arsenal de Lycurgue (3), le monument choragique de Lysicrates était transformé en lanterne de Démosthènes, et les plus habiles Athéniens (dit le père Babin) assuraient que c'était le lieu où ce grand orateur se retira, s'étant fait raser la barbe et les cheveux; de l'Olympieum on avait fait le palais de l'empereur Hadrien; du Pnyx, l'Odéon; des ruines romaines du Bazar, un palais de Thémistocles; d'une fontaine turque, la source Callirrhoé. Le monument honorifique de L. César s'appelait le Prytanée; une tour, qui existait alors près du village d'Ambelokipo était, disait-on, un reste de l'école et de l'académie de Platon (4); le temple de Thésée

(1) Plutarq., *Themist.*, 19 : τὸ βῆμα ἀπέστρεψαν.

(2) Voy. sur le Pnyx le *Journ. des Sav.* Mai 1850.

(3) « On voit, à l'entrée de la citadelle, un ancien *palais* magnifique, tout de marbre, que quelques-uns disent avoir été l'*Arsenal*, avec une tour carrée extrêmement haute et fort belle. » (Lettre du P. Babin à l'abbé Pécoil, 8 octobre 1672.)

(4) Babin, n° 21.

passait pour un temple bâti par Thésée (1); l'Odéon d'Hérodes pour l'Aréopage; le monument de Philopappus, pour un arc de triomphe en l'honneur d'Hadrien (Babin, n° 11); et, ce qui est plus extraordinaire encore, on prenait la Tour des vents pour le tombeau de ce même Socrate, que l'on avait emprisonné dans les salles souterraines du mont Musée : « Vers le milieu de la ville, dit le père Babin, il y a un ancien temple de marbre, tout entier en octogone. Ce temple, que quelques-uns disent être le *tombeau de Socrate*, est en quelque façon comme ces anciens temples des Égyptiens idolâtres, qui, etc.; » et cette même tour octogone d'Andronicus Cyrrhestes, est désignée au XVe siècle, dans l'*Anonyme de Vienne*, sous le nom d'*école de Socrate* (2).

En 1676, Spon et Wheler se laissèrent encore abuser par ces prétendues traditions, et cette grave erreur défigure leur relation, d'ailleurs si recommandable. Dans le plan de Fanelli, les salles du mont Musée sont qualifiées de prisons de l'Aréopage; Chandler en fit des tombeaux. J'ignore à quelle époque le nom de prison de Socrate a commencé à leur être appliqué; mais il est aisé de voir que cette qualification ne convient en aucune manière à un pareil monument. Il serait trop étrange que, pour enfermer des accusés, on eût construit un aussi grand ouvrage, et creusé un rocher presque aussi dur que le granit, dans une profondeur de 37 pieds, sur une largeur et une hauteur proportionnées. Une pareille invraisemblance, jointe à ce qui a été rapporté ci-dessus, touchant le peu de créance que méritent les noms vulgaires des restes d'Athènes, prouve surabondamment que ce nom de prison de Socrate est ici de nulle valeur.

Il faut reconnaître au contraire, dans cette construction puissante, dans cette *arrière-salle en voûte* qui rappelle les *trésors* souterrains d'Atrée à Mycènes, de Ménélas près d'Amycles, de Minyas à Orchomène (3); il faut reconnaître, dis-je, cet ὑψόροφος θάλαμος (*alte cameratus et intimus Thesaurus*), qui chez Ulysse, Ménélas,

(1) « De cette maison de saint Denys, on voit à quelques cent cinquante pas de là un ancien temple d'idoles, tout de marbre, qui, depuis le règne de Thésée, roi d'Athènes, qui le fit bâtir, est demeuré en son entier. » (Babin, lettre à l'abbé Pécoil.)

« De dessus les murs de la citadelle, du côté qui regarde la mer, on voit sur le penchant de la colline où elle est située, les restes de l'Aréopage, qui consistent en quelques murailles et fenêtres qui ont encore quelque belle apparence. » (*Ibid.*)

(2) L. Ross, *Hellenika*, *Erstes Bandes zweites Heft*, p. 87, note 27.

(3) *Iliad.*, IX, 404.

Priam (1), et en général dans les demeures princières des temps héroïques, n'était autre chose, comme ici, qu'une chambre souterraine et en voûte, destinée à garder les armes, les meubles, les coupes, l'or et l'argent, et autres choses précieuses (2). Les exemples de ce genre abondent, et démontrent suffisamment que cet usage était anciennement très-répandu. C'est ainsi que les auteurs nous parlent d'un trésor souterrain à Ilion, reconnaissable à une pierre noire placée sur le sol (3); du θάλαμος de Cassandre (4), de la chambre de Danaë à Argos, du tonneau des Aloïdes (5) et de celui d'Eurysthée (6), du trésor public de Messène, *Thesaurus publicus sub terra* (7), et de maints autres semblables. Ces exemples, qui tous se rapportent à l'époque héroïque des Pélopides, et à l'époque plus ancienne encore de Minyas, de Danaë, d'Eurysthée, des géants Aloïdes, me portent à rapporter aussi à une antiquité très-reculée les chambres souterraines et le *trésor* du mont Musée.

Cette conjecture est confirmée par la nature de leur construction et par la *comparaison que l'on peut en faire avec celle des tribunes du Pnyx et de l'Aréopage*. La gigantesque construction du Pnyx, si analogue à celle du mont Musée, par la grandeur et la simplicité imposante de l'art archaïque, dont elle garde l'ineffaçable empreinte, « appartient certainement à *la plus ancienne époque de la démocratie attique*. » C'est ainsi, du moins, qu'en juge un éminent archéologue dont le nom fait autorité (8). Selon ce savant, cette construction « remonte bien au delà du siècle de Solon et touche presque à celui de Thésée. » C'est aussi l'opinion que nous pouvons concevoir du tribunal taillé dans le rocher de l'Aréopage, et que des traditions bien connues faisaient remonter jusqu'à l'époque où Mars y comparut pour se justifier du meurtre d'Halirrhotios, c'est-à-dire jusqu'à l'*époque mythique de Cranaüs*, successeur de Cécrops.

Dès lors, il se peut qu'il y ait lieu de regarder les salles du mont Musée comme un témoignage nouveau et jusqu'ici méconnu de la

(1) *Od.*, II, 337; XV, 99; XXI, 8. *Il.*, VI, 288.

(2) Paus., II, 16, 6.

(3) Eurip. *Hec.*, 1010.

(4) Lycophr., 350, Ἐν παρθενῶνος λαΐνου τυκίσμασιν, Ἄνις τεράμνων, εἰς ἀνώροφον στέγην.

(5) *Iliad.*, V, 387.

(6) Apollod., II, 5, 1.

(7) T. Liv., XXXIX, 50, et Plut. Philop., 19.

(8) *Journ. des Sav.*, mai 1850.

puissance des premiers constructeurs helléniques. Le même ciseau semble avoir taillé le Pnyx, l'Aréopage et les rochers du mont Musée : c'est le même art rude et primitif, mais grandiose, c'est la même hardiesse et la même force; ce sont trois monuments du même âge, et l'œuvre de la même race.

Soit donc que nous rapprochions les salles souterraines du mont Musée de leurs analogues, les ὑψόροφοι θάλαμοι (1) des princes de l'époque héroïque, soit que nous les comparions aux monuments voisins et semblables du Pnyx et de l'Aréopage, nous nous trouvons de part et d'autre reportés à l'époque extrêmement reculée de la première civilisation hellénique. Une dernière considération va achever de nous découvrir leur haute antiquité et nous révéler leur primitive destination.

Quand, dès avant Thésée, la ville de Cécrops commença, selon ce que nous apprend Thucydide (2), à descendre du rocher de Minerve et à s'étendre au sud de cette forteresse, c'est-à-dire depuis l'Aréopage, le Pnyx et le mont Musée jusqu'à l'Enneakrounos, et que le centre de la cité agrandie se transporta, comme nous le verrons tout à l'heure, au pied et au sud de l'Acropole, alors il est croyable que le chef du peuple se construisit, lui aussi, une habitation au centre de la nouvelle ville, et, abandonnant aux dieux protecteurs le rocher sacré, s'établit à demeure à côté des autres citoyens. Plus tard, quand la forme du gouvernement fut changée et que des mains des rois le pouvoir passa en celles du sénat et du peuple, alors l'antique palais des Érecthéïdes et des Théséïdes, consacré par un long respect, devint la résidence permanente des successeurs des rois, des prytanes, chefs du sénat suprême; et le sénat lui-même, trop nombreux pour tenir ses assemblées générales dans cette ancienne demeure royale, fut établi dans un vaste édifice qui lui fut construit à côté du Tholus des prytanes.

Par ces raisons, je serais donc porté à voir dans la construction souterraine, dite prison de Socrate, non-seulement l'ancien Tholus, mais encore un antique palais de l'époque héroïque et la primitive demeure des rois d'Athènes.

(1) Θάλαμος, *interior pars ædium; locus ubi reponuntur pretiosa; nidus avium; concavus locus in muro; cubile animalium.* Ὑψόροφος, *alte cameratus.*

(Lexique Tauchn.)

On voit combien ces définitions des mots ὑψόροφος θάλαμος, conviennent aussi aux salles du mont Musée, ci-dessus décrites, et spécialement à la salle ronde intérieure.

(2) Thuc., II, 15 : « Ἡ ἀκρόπολις ἡ νῦν οὖσα, πόλις ἦν, καὶ τὸ ὑπ' αὐτὴν πρὸς νότον μάλιστα τετραμμένον.

Ainsi, *l'arrière-salle* ronde et taillée en voûte serait le trésor où ces princes enfermaient leurs richesses; *les deux chambres* contiguës à cet ὑψόροφος θάλαμος étaient leur habitation propre. L'autel même, que nous savons avoir existé d'ordinaire à la porte principale du palais, se retrouve ici, et *la niche-autel*, sur laquelle s'ouvre la porte du milieu, marque sans doute l'antique place du dieu tutélaire (1). Quant à *la vaste esplanade* que présente au-devant de cette demeure le rocher largement aplani, c'est l'aire qui, dans ces temps anciens, se trouvait devant le palais des rois, et sur laquelle ils rendaient la justice. Cet usage antique s'était même perpétué après eux sous *les prytanes*, et ces magistrats, successeurs des rois, avaient conservé cette forme primitive de rendre la justice : « Hoc « vero extra controversiam est, ex instituto Solonis prytanes *assi-« duo fere in Tholo* egisse, loco curiæ vicino, atque *ibi aures com-« modasse iis qui* aliquid de republica ad ipsos deferre cuperent; « et negotia delata, in quibus momentum inesse putarent, tabellis « inscripsisse, deque iis breviter inter se agitatis et expensis, pro-« lixius ad senatum, quem ipsi quoque ex lege convocabant, retu-« lisse (2). » De même la salle en voûte de l'intérieur, ancien *trésor* des rois, avait conservé sa destination sous les prytanes, qui sans doute y renfermaient les clefs de la citadelle, celles du trésor public, et le sceau de l'État, dont ils étaient les gardiens.

Après les rois, et après les prytanes du sénat, cette demeure fut occupée par *les trente tyrans* (3). Plus tard encore, lorsque le pouvoir du sénat et des prytanes ainsi que celui du peuple eurent disparu dans le naufrage de la liberté athénienne, *le Tholus*, *devenu sans importance politique* aussi bien que le Pnyx, n'eut plus rien qui attirât les regards à côté de tant de chefs-d'œuvre d'architecture qui se pressaient sur l'Agora d'Athènes, et fut dédaigné. Aussi n'est-il pas étonnant que Pausanias, savant catalogueur de tableaux et de statues, ne lui ait accordé qu'une mention en passant, lui qui n'a pas même nommé le Pnyx. Aujourd'hui, que tout ce qui avait été élevé sur le sol de l'Agora a disparu, le Tholus seul a survécu, et seul il va nous servir à retrouver les emplacements de tant de monuments dont l'Agora était remplie.

Établissons d'abord que l'Agora d'Athènes était bien en effet directement au sud de l'Acropole, et non pas à l'ouest, comme le veut M. Forchhammer, ni au nord, comme le propose M. L. Ross.

(1) Cf. *OEdip. R.*, v. 16, *et citatos apud Brunckium et Wunderum locos.*
(2) Ubbonis Emmii *Descr. Reipubl. Athen.* (Ed. Elzevir, 1626, t. III, p. 28.)
(3) Plat., *Apol. Socratis.*

Si je parviens à prouver, d'une part, *que l'Agora était au sud*, entre le mont Musée, l'Acropole et l'Enneakrounos; d'autre part, *que la disposition qui ramène le Tholus à la prétendue prison de Socrate est la seule d'accord avec les textes et les lieux*, je pense que les conclusions de ce premier chapitre auront acquis par là un degré de vraisemblance bien voisin de la certitude.

CHAPITRE II.

Situation de l'Agora au sud de l'Acropole, prouvée par les textes.

En l'absence d'un texte formel, qui détermine d'une façon explicite la situation précise de l'Agora par rapport à l'Acropole, la démonstration ne peut résulter ici que d'un ensemble d'inductions convergeant toutes vers la même conclusion. C'est la marche que je suivrai, me conformant, autant que possible, à la règle formulée à ce sujet par une plume savante : « La seule bonne méthode, dit l'illustre antiquaire que je cite, est de retrouver le fil de Pausanias, souvent rompu, mais jamais perdu; d'y rapporter les textes, et de faire concorder le tout avec les ruines actuelles (1). » Dans le premier chapitre, je me suis aidé d'une ruine actuelle, dans laquelle j'ai vu le Tholus; dans le second, je vais, au moyen des textes, rechercher la situation de l'Agora; et dans le troisième et dernier, je retracerai la marche de Pausanias en tâchant de retrouver le fil de son itinéraire.

I. La première idée que nous présente le mot *Agora*, et à laquelle il semble que toute agora proposée doive correspondre, c'est l'idée de grande place, c'est-à-dire d'un lieu ouvert, spacieux et commode, propre à recevoir un grand nombre de monuments et à contenir une multitude. A Athènes surtout, où les citoyens vivaient sur la place publique, et où s'agitait une population de près de 200 000 âmes (2), l'Agora avait besoin d'un développement étendu; et le terrain plane qui servait à toute l'Attique de marché et de place publique, sur lequel se trouvaient en outre les tentes des mille archers qui formaient la garde municipale, et les boutiques des marchands, avec quantité d'autels, d'édifices, de portiques,

(1) *Journ. des Sav.*, mai 1851.

(2) Clinton, *Fasti Hellenici;* Leake, *Topogr.;* Wallon, *Hist. de l'esclav.*, tom. II, p. 254.

et de statues, ne saurait être cherché dans les parties montueuses ou naturellement étroites de la ville.

D'après cela, on a peine à concevoir comment il a plu à M. le colonel Leake d'installer l'Agora en travers même du rocher escarpé de l'Aréopage; en sorte que le centre de la place publique se serait trouvé sur ce rocher même où l'on ne monte que par des escaliers assez abrupts, taillés dans le roc (1). D'ailleurs, la manière dont la superficie de ce rocher est taillée, les nombreux compartiments tracés au ciseau, les citernes, les rigoles, les escaliers de communication qui s'y montrent encore, disent assez que ce fut un lieu jadis couvert d'habitations privées, et non point une place de marché et d'assemblée (2).

Ces inconvénients sont adoucis dans l'Agora de M. L. Ross. Toutefois, c'est encore une pente bien rude que celle qui va du Theseïon à l'entrée de l'Acropole; et il est difficile d'imaginer que l'Agora d'Athènes ait occupé ce boyau, dont la pente égale pour le moins celle de la rue Saint-Jacques dans sa partie inférieure.

L'Agora de M. Forchhammer, étagée sur la quadruple pente du Pnyx, de l'Aréopage, de l'Acropole et du mont Musée, ne ressemble guère non plus à une place : c'est tout au plus un carrefour. L'Agora de Kiepert (3), qui semble être celle de Forchhammer un peu amendée, n'offre qu'un carré de 100 mètres sur 150, place à peine égale à la cour du Louvre, et tout à fait insuffisante pour l'Agora d'Athènes.

Cette première considération parle déjà en faveur du terrain plane et vaste qui règne au sud de l'Acropole, depuis le mont Musée jusqu'à l'Enneakrounos (4).

II. En second lieu, il est à supposer que l'Agora, centre de la cité et des affaires, se trouvait là même où s'établit d'abord la ville quand elle descendit de l'Acropole, c'est-à-dire au sud de la citadelle, ainsi que nous l'apprend Thucydide (5) : « Avant Thésée,

(1) *Athens, published unter the superintendence of the society*, etc., of colonel Leake and C. R. Cockerell Esq.

(2) Les anciens nous apprennent que les mille archers scythes, d'abord établis sous des tentes au centre de l'Agora, furent ensuite *transférés à l'Aréopage* (voy. Meurs. Ceram. gem. 16; Harpocr. in Ἑρμ.). Ce témoignage semble suffire à prouver que la colline de l'Aréopage n'avait aucune corrélation avec l'Agora, et que cette place publique doit être cherchée dans une situation indépendante du rocher de Mars.

(3) Voy. le plan d'Athènes dans l'Atlas de Kiepert et la pl. 239 ci-jointe.

(4) La cavalerie faisait des évolutions sur la place publique. (Xenoph. Hipparch.)

(5) Thuc., II, 15.

« dit-il, ce qui est aujourd'hui l'Acropole était la ville, et celle-ci « comprenait aussi la région située au pied de l'Acropole, vers le « sud, « καὶ τὸ ὑπ' αὐτὴν πρὸς νότον μάλιστα τετραμμένον. » Un témoi- « gnage de cela, c'est que, sans parler des temples de l'Acropole, la « plupart des anciens sanctuaires en dehors de la citadelle se trou- « vent précisément au sud : je veux dire l'Olympieum, le Pythium, « le temple de la Terre et celui de Bacchus aux Marais, où se célè- « brent les plus anciennes dionysiaques le 12 d'Anthestérion, selon « un usage suivi aussi par les Ioniens issus d'Athènes. Dans cette « partie méridionale existent encore d'autres antiques sanctuaires. « Enfin, c'est de ce côté que se trouve l'Enneakrounos.... dont l'eau, « par une coutume ancienne, sert encore aux usages religieux. » *Si donc la ville s'étendait au sud de l'Acropole, la place publique, centre de la ville, peut-elle être supposée au nord ou à l'ouest, et non pas dans la ville même?*

III. Dans le passage précité de Thucydide se trouve cette phrase : *Au sud de l'Acropole existent encore d'autres anciens sanctuaires*, « ἵδρυται δὲ καὶ ἄλλα ἱερὰ ἀρχαῖα ταύτῃ, » c'est-à-dire d'autres que l'Olympieum, le Pythium, le temple de la Terre et celui de Bacchus aux Marais. Il résulte de là que la plupart des sanctuaires dont la fondation était rapportée à une antiquité reculée, se trouvaient au sud de l'Acropole. Recherchons donc quels étaient ces sanctuaires, ces ἄλλα ἱερὰ ἀρχαῖα que Thucydide ne nomme pas, et voyons si, en effet, ils sont mentionnés par les auteurs comme étant au sud de l'Acropole. Nous vérifierons ainsi et nous confirmerons l'assertion de Thucydide. Après cela, nous rechercherons si, parmi les monuments de l'Agora, il s'en trouve que l'on doive faire rentrer dans la classe des ἱερὰ ἀρχαῖα, auquel cas nous serons autorisés à supposer qu'ils étaient, avec les autres de cette espèce, situés au sud de l'Acropole, et que par conséquent l'Agora elle-même était dans cette région.

Les plus anciens sanctuaires, ou en général lieux consacrés, ἱερὰ, en dehors de l'Acropole, étaient :

L'hiéron de la Terre nourrice, Γῆ κουρότροφος, élevé par Érechthée (1) : il se trouvait au sud de l'Acropole avant l'entrée des Propylées (2).

3, 2), et les Trente y passèrent une revue des 3000 (Id. Hellen. 2, 3); Démosthène dit même (c. Aristogit. 1) que les vingt mille citoyens d'Athènes ne cessent de fréquenter l'Agora, occupés de leurs affaires et de celles de l'État. Voilà des faits peu conciliables avec les hypothèses de MM. Leake, Ross, Forchhammer, etc.

(1) Suid., v. Κουρότροφος.

(2) Paus., I, 22, 3.

Le lieu où Mars tua Halirrhotios : il était dans l'Asclepieum, entre le théâtre et les Propylées (1).

Le tombeau de Talos tué par Dédale, entre le théâtre et l'Asclepieum (2).

Le tombeau de Musée, sur la colline de ce nom.

L'autel élevé sur les bords de l'Ilissus, à la place où Borée avait enlevé Orithyie, fille d'Érechthée (3).

Le temple de Déméter ou Métrôon d'Agræ, où fut initié Hercule, et qui était aussi sur l'Ilissus.

Le Delphinium, fondé par Égée (4), et qui est connu par Pausanias et par Plutarque (5) comme ayant existé au sud de l'Acropole.

Le Palladium, fondé par Démophon, fils de Thésée, et qui, d'après les auteurs (6), devait se trouver vers la porte de Phalère et vers l'Ardettos.

On voit que ces huit ἱερὰ ἀρχαῖα, les seuls que j'aie pu retrouver dans les auteurs, sont bien en effet tous les huit au sud de l'Acropole, ainsi que les quatre nominativement désignés par Thucydide. Puis donc qu'il reste démontré, tant par l'assertion si formelle de Thucydide, que par les exemples qu'il cite et par ceux que nous puisons dans les auteurs, que les ἱερὰ ἀρχαῖα se trouvaient au sud de la citadelle, il ne reste plus qu'à chercher s'il n'y avait point d'ἱερὰ ἀρχαῖα dans l'Agora. Nous aurons ainsi rendu probable que l'Agora aussi était au sud de la citadelle.

Or, quatre monuments de l'Agora peuvent être cités ici à titre d'ἀρχαῖα ἱερὰ. Ce sont :

L'hiéron de Bacchus, que nous savons avoir été fondé par Amphictyon (7), et que Pausanias désigne sous le nom d'οἴκημα de Bacchus et d'Amphictyon, entre le portique d'Hermès et le portique royal, immédiatement avant l'entrée de l'Agora (8).

(1) Paus., I, 21, 4.

(2) Paus., I. *Ibid.*

(3) Apollon., Rhod., I, et Schol., *ibid.*; Plat., *in Phædro*, *init.*; Paus., I, 19, 5.

(4) Poll., VIII, 10.

(5) Paus., I, 19, 1; Plutarq., *Thes.*, 12 et 18.

(6) Paus., I, 28, 8; Harpocr., h. v.; Pollux, VIII, 9; Suid., ἐπὶ Παλλαδίῳ; Plutarq., *Thes.*

(7) Philochor. ap. Athen., II, 7, p. 38, *et iterum* IV, p. 179, καὶ διὰ τοῦτο ἱερὸν Διονύσου Ὀρθοῦ ἱδρύσασθαι. Eustath. ad *Odyss.* ρ', λέγεται οὖν Ἀμφικτύων, βασιλεὺς Ἀθηναίων, βωμὸν ἀναστήσας Διονύσου, κτλ.

(8) Paus., I, 2, 5. Cet hiéron fut consumé par le feu peu de temps après le voyage de Pausanias, à ce que nous apprend Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, p. 47.

Le Jupiter Sôter ou Eleutherios, honoré par ce même Amphictyon, καὶ θεσμὸν ἔθετο (ὁ Ἀμφικτύων) προσεπιλέγειν τὸ τοῦ Διὸς Σωτῆρος ὄνομα (1), et qui, dans l'Agora de Pausanias, est mentionné entre le portique royal et le temple d'Apollon Patrôos (2).

L'autel de la Pitié, que Pausanias cite dans l'Agora (3), et qui, suivant les traditions, remontait à la plus haute antiquité, puisqu'on disait qu'Adraste et après lui les Héraclides étaient venus y implorer le secours de Thésée (4).

L'hiéron de Vénus-Uranie, élevée par Égée, et que Pausanias mentionne au-dessus du portique royal de l'Agora (5).

D'après les considérations énoncées ci-dessus, tout nous porte à croire que ces quatre ἀρχαῖα ἱερὰ de l'Agora, aussi bien que les douze autres, cités soit par Thucydide, soit par d'autres auteurs, se trouvaient au sud de l'Acropole, et que, par une conséquence inévitable, l'Agora elle-même occupait cette situation. *Quand nous voyons si manifestement que tous les anciens sanctuaires d'Athènes étaient dans la région méridionale de la ville, il est difficile de supposer que les quatre sanctuaires de cette espèce qui faisaient partie de l'Agora fussent précisément les seuls qui se soient trouvés dans d'autres régions de la ville.*

IV. Cette déduction peut être confirmée par un témoignage important, relatif à l'*Aphrodite Pandemos*.

Ce sanctuaire, situé entre le théâtre et les Propylées (6), au pied même de l'escarpement de l'Acropole, dans un endroit d'où Trézène était visible, πέτραν παρ' αὐτὴν Παλλάδος, κατόψιον γῆς τῆσδε (7), était en même temps, selon les auteurs, auprès de l'ancienne Agora, περὶ τὴν ἀρχαῖαν ἀγορὰν (8). Voilà donc un monument qui est

(1) Philochor. ap. Athen., II, p. 38.

(2) L'identité du Jupiter Sôter d'Amphictyon et du Jupiter Eleutherios de l'Agora est affirmée par Harpocration (v. Ἐλευθέριος Ζεύς); et elle résulte aussi d'un passage d'Isocrate (*Evagoras*, p. 200), où cet auteur place près de Jupiter Sôter les deux statues de Conon et de Timothée, que Pausanias cite près de Jupiter Eleutherios.

(3) Paus., I, 17, 1.

(4) Apollodor., 3, 7, 1.

(5) Paus., I, 14, 7.

(6) Paus., I, 22, 3. Cf. Diodor., IV, 62, Schol. Hom., *Odyss.*, XI, 321.

(7) Eurip. *Hippol.*, 29. Cf. Racine, *Phèdre*, I, III, 128.

(8) Apollod. ap. Harpocr., v. Πάνδημος. Quant à ce fameux mot ἀρχαῖαν, dont on s'était jadis autorisé pour imaginer deux Agoras différentes, et qui ne se trouve que dans le seul Harpocration, il n'est plus nécessaire de s'y arrêter après les explications fournies par M. Raoul-Rochette dans le *Journal des Savants*, cahier de septembre 1851. Il est évident que dans la bouche d'un lexicographe du IVe siècle

à la fois *au sud de l'Acropole et près de l'Agora*, d'où il semble bien résulter que l'Agora était au sud de l'Acropole.

MM. Leake(1) et Forchhammer (2), embarrassés de cette Aphrodite qui ne convenait par à leur Agora de l'ouest, se sont tirés d'affaire en la plaçant, non au sud, mais au penchant ouest de l'Acropole, au-dessous des Propylées, sans considérer que de ce lieu Trézène est invisible à cause du mont Musée (3). M. Ross, dit Forbiger, établit bien plus exactement la situation de ce temple entre l'Odéon d'Hérodes et le théâtre de Bacchus (4). Cette deuxième détermination paraît en effet la seule qui concorde avec les textes et avec les lieux.

Mais il est curieux de voir comment M. Ross cherche à se tirer de cette Aphrodite Pandemos, reconnue par lui au penchant méridional de l'Acropole, et qui, par conséquent, ne saurait convenir à son Agora, qu'il place au nord de cette même Acropole.

Pour cela, il nie que l'Aphrodite Pandemos de l'Agora dans Harpocration, soit la même que l'Aphrodite Pandemos de l'Acropole dans Pausanias, malgré l'exacte conformité du nom et du surnom; il se décide à retrouver l'Aphrodite Pandemos de l'Agora et d'Harpocration dans l'Aphrodite Uranie de Pausanias, qu'il identifie en outre avec l'Aphrodite Hetaira d'Hésychius; et dès lors il met cette *Aphrodite-Pandemos-Uranie-Hetaira* là où Pausanias met l'Aphrodite Uranie, c'est-à-dire au-dessus du Portique royal dans l'Agora. Mais comme d'ailleurs l'Aphrodite Uranie avait des rapports particuliers avec le dème d'Athmone, qui en avait lui-même avec Érétrie par le culte commun d'Artemis Amarysia, et comme en outre Érétrie était une fondation d'une ancienne Érétrie d'Athènes, qui devint plus tard l'Agora, il en conclut sans aucune incertitude, « οὕτω δὲν μένει καμμία ἀμφιβολία, » que cette ancienne Érétrie athénienne était au nord-est du Theseïon, bas-fonds qu'il dénomme la Colline du

après J.-C., parlant d'une Agora qui remontait à près de deux mille ans, une pareille expression n'a pas la valeur que MM. Leake et O. Müller lui ont attribuée. C'est ainsi que je puis intituler ces pages: *Recherches sur l'ancienne Agora d'Athènes*, sans que l'on me prête l'idée que j'admets deux Agoras distinctes.

(1) Leake, *Top.*, p. 169, 199.

(2) Forchh., *Top.*, p. 38 et p. 97. Le n° 8, dans le plan ci-joint, marque la place assignée par Forchhammer à l'Aphrodite-Pandémos.

(3) Ἐπομένως δὲν ἔκειτο, ὅπου ὁ Λήκιος τὸ ὑποθέτει, καθύπερθεν τοῦ Ὠιδείου τοῦ Ἡρώδου, διότι ἐκεῖθεν ἡ ὄψις τῆς Τροιζῆνος ἐμποδίζεται διὰ τοῦ Μουσείου (Ross, τὸ Θησεῖον, p. 16, note 41).

(4) Forbiger, *Handbuch*, etc., t. III, p. 940. Cf. Ross, *ubi supra*, et le plan du Céramique à la suite de son Mémoire; *adde id.*, dans le *Kunstblatt*, 1840, n° 18.

marché, Κολωνὸς Ἀγοραῖος, et où il place aussi, avec Müller, le dème urbain de Mélite (1), en changeant arbitrairement la porte Acharnienne en Mélitide.

Ces conclusions de M. Ross ne paraissent guère acceptables, et son Aphrodite si multiple ne justifie que trop le nom de *Venus vulgivaga*. Il vaut mieux, ce semble, se soumettre aux textes si bien d'accord entre eux, reconnaître que l'Aphrodite Pandemos d'Harpocration est la même que l'Aphrodite Pandemos de Pausanias, et admettre que son temple antique étant forcément déterminé près de l'Agora, περὶ τὴν ἀρχαῖαν ἀγορὰν, et au penchant sud de l'Acropole, il s'ensuit que l'Agora doit être placée aussi vers le penchant méridional de l'Acropole.

La même induction peut être tirée d'un cinquième texte, dont je vais à présent invoquer le secours.

V. Un récit de Socrate le Rhodien, cité par Athénée, prouve que, *au-devant du théâtre dionysiaque*, il se trouvait un grand espace propre à contenir une foule très-nombreuse, et il est difficile de ne pas croire que cette *grande place publique* était précisément l'*Agora*, bien que le texte ne prononce pas ce nom. Voici le passage d'Athénée : « Socrate de Rhodes rapporte qu'Antoine, durant son séjour à Athènes, fit élever *au-dessus du théâtre* une vaste tente *exposée à tous les regards*, et que décorait, à la façon des *antres de Bacchus*, une épaisse verdure où étaient suspendus des tambours, des peaux de faon, et tous les autres attributs des fêtes dionysiaques. Là, dès le point du jour, couché sur des lits avec ses amis, et servi par des comédiens qu'il avait fait venir d'Italie, il s'abandonna à l'ivresse, et se donna ainsi en spectacle à *toute la Grèce assemblée :* « Σωκράτης ὁ Ῥόδιος ἱστορεῖ τὸν Ἀντώνιον, ἐν Ἀθήναις διατρίβοντα, περίοπτον ὑπὲρ τὸ θέατρον κατασκευάσαντα σχεδίαν, χλωρᾷ πεπυκασμένην ὕλῃ, ὥσπερ ἐπὶ τῶν Βακχικῶν ἄντρων γίγνεται, ταύτης τύμπανα καὶ νεβρίδας καὶ παντοδαπὰ ἄλλα ἀθύρματα Διονυσιακὰ ἐξαρτήσαντα, μετὰ τῶν φίλων ἐξ ἑωθινοῦ κατακλινόμενον μεθύσκεσθαι, λειτουργούντων αὐτῷ τῶν ἐξ Ἰταλίας μεταπεμφθέντων ἀκροαμάτων, συνηθροισμένων ἐπὶ τὴν

(1) L. Ross, *l. l.; adde ibid.*, p. 20, note 53. Platon (*Républ.*, IV, p. 236 de la traduct. Cousin, t. IX) s'exprime ainsi : « Léonce, fils d'Aglaïon, revenant un jour du Pirée, le long de la partie extérieure de la muraille septentrionale, etc. » C'est ce Léonce que M. L. Ross fait revenir le long, non du mur du Pirée, mais de l'enceinte septentrionale d'Athènes, et qu'il fait rentrer par la porte de Patissia ou d'Acharnes, en plein nord de la ville (voy. le plan). C'est là un détour, il faut l'avouer, bien extraordinaire, et je m'étonne que MM. Leake et Müller aient pu souscrire à une telle explication, qui déplace, non-seulement l'Agora, mais tous les quartiers d'Athènes.

θέαν τῶν Πανελλήνων (1). » On voit ici Antoine établi avec ses amis et ses musiciens *au-dessus du théâtre*, devant la grotte de la Panaghia Spiliotissa (2), taillée au flanc sud de l'Acropole, et qu'il avait décorée des attributs de Bacchus, auquel il semblait vouloir se substituer. Dans cette situation, adossé à l'Acropole et tourné vers le mont Musée et l'Ilissus, il avait à ses pieds tout le grand espace qui s'étend au sud de l'Acropole, et d'où les Grecs assemblés contemplaient et acclamaient le nouveau Bacchus, « συνηθροισμένων ἐπὶ τὴν θέαν τῶν Πανελλήνων. » Comment admettre que cette grande place où se tenait l'assemblée panhellénique, fût autre chose que la place publique, l'Agora d'Athènes? Cela semble difficile. Ce fait va résulter encore plus directement, s'il est possible, d'un autre passage que je puise également dans Athénée.

VI. On sait que l'*Agora d'Athènes était une sorte de continuation de la grande rue du Céramique* et en faisait partie : ce fait prouvé par de nombreux textes a été adopté par tous les antiquaires sans exception; je me dispenserai donc de m'y arrêter, et je me contenterai de l'appliquer au récit que je vais citer et que je regarde comme à peu près décisif sur la question de l'Agora.

Ce récit concerne le sophiste tyran Aristion, et il est tiré de Posidonius d'Apamée cité par Athénée (3). Comme il est très-long, je ne rapporterai pas ici les détails par lesquels Posidonius dépeint cet indigne favori de Mithridate, faisant à Athènes sa ridicule entrée triomphale, au grand déshonneur des Athéniens avilis. Je prends le récit au point qui est relatif à mon sujet : « Le lendemain, un concours prodigieux se rendit à la demeure d'Aristion, attendant qu'il sortît. *Le Céramique* était rempli de citoyens et d'étrangers, et tous couraient en foule à *l'assemblée*, « πλήρης δ' ἦν καὶ ὁ Κεραμεικὸς ἀστῶν καὶ ξένων, καὶ αὐτόκλητος εἰς τὴν ἐκκλησιαν τῶν ὄχλων συνδρομή. » A peine Aristion put-il s'ouvrir un passage, escorté par ceux qui cherchaient à capter la bienveillance du peuple, chacun s'efforçant de pouvoir seulement toucher sa robe. Étant donc monté à la tribune élevée pour les généraux romains devant le *portique d'Attale*, il se tint debout, promena d'abord ses regards

(1) Athen., IV, p. 148.

(2) Παναγία σπηλαιοτήσσα, la Vierge de la grotte. Pausanias parle de ce Σπήλαιον, consacré alors à Bacchus. La façade était ornée de pilastres corinthiens en marbre pentélique et d'une statue de Bacchus qui est maintenant en Angleterre. Tous ces ornements extérieurs de la grotte furent brisés en 1827 par les bombes et les boulets; mais la grotte existe encore.

(3) Athen., V, p. 212.

sur la multitude qui l'environnait, puis levant les yeux au ciel, il commença en ces termes, « Ἀναβὰς οὖν ἐπὶ τὸ βῆμα τὸ πρὸ τῆς Ἀττάλου στοᾶς ᾠκοδομημένον τοῖς Ῥωμαίων στρατηγοῖς, στὰς ἐπὶ τούτου, καὶ περιβλέψας κυκλῃδὸν τὸ πλῆθος, ἔπειτα ἀναβλέψας : Ἄνδρες Ἀθηναῖοι ἔφη.... Après avoir débité au peuple athénien quantité de vanteries absurdes qu'il est inutile de répéter ici, il s'arrête un moment, laisse la multitude s'entretenir sur les choses étranges qu'il vient d'annoncer; puis, s'essuyant le front, il continue ainsi, parcourant des yeux, à ce qu'il semble, tous les monuments qui se trouvaient à portée de son regard, le théâtre, le temple de Démêter, le gymnase d'Hermès, le Pnyx : « Ne voyons plus, citoyens, avec indifférence les sanctuaires fermés, les gymnases négligés, *le théâtre* désert, les tribunaux muets et le Pnyx abandonné; ne voyons plus avec indifférence les voix sacrées qui chantaient Bacchus réduites au silence, le *temple vénérable de Cérès et Proserpine* fermé, et les écoles des philosophes devenues solitaires, μὴ περιΐδωμεν τὰ ἱερὰ κεκλεισμένα, κτλ. » Quand ce vil esclave eut fini, la multitude émerveillée se précipita au *théâtre* et déclara Aristion stratége de toutes les troupes. Alors notre péripatéticien s'étant avancé vers l'orchestre avec une fière attitude, remercia les Athéniens, et leur dit.... On voit assez quelles sont les conséquences très-importantes qui résultent de ce récit. Le peuple court au *Céramique*, il se forme en assemblée générale dans la partie du Céramique où se tenaient les assemblées, c'est-à-dire dans l'*Agora*. Aristion arrive, il monte à une tribune romaine qui avait été élevée au-devant du *portique d'Attale*; de là il s'adresse à la foule réunie sur la place, et après son discours il entre au *théâtre* (1) pour se faire proclamer stratége.

Il est donc avéré que la partie du Céramique où avaient lieu les assemblées, en d'autres termes, que *l'Agora d'Athènes se trouvait au-devant du portique d'Attale*. Ainsi, il ne s'agit plus que de retrouver le portique d'Attale, et nous aurons la situation précise de l'Agora.

Or, ce portique existe encore, du moins en partie : c'est la rangée d'arcades qui va de l'Odéon de Régilla au théâtre diony-

(1) Une phrase de Plutarque peut servir à prouver que le Céramique s'étendait jusqu'au Théâtre : « Encore fut la façon dont on les mena ignominieuse, car on les « traina dessus des charriots, *tout le long de la grande rue Céramique jusques au « Théâtre*, là où Clitus les tint tant que les magistrats eussent fait assembler le peu« ple. » (Plutar. Phoc., ch. XI d'Amyot.) Au reste je puis dire que j'ai cherché en vain avec la plus grande attention ces nombreux textes qui, dit-on, nous interdisent toute idée tendant à prolonger le Céramique jusqu'au sud de l'Acropole : je n'en ai pas trouvé un seul.

siaque (1). L'Agora était par conséquent la grande place, aujourd'hui entièrement déserte, qui s'étend au sud de l'Acropole, au-devant de cette rangée d'arcades qui, sous les Turcs, formait la partie méridionale des murs de la ville (2).

VII. Si, par suite de l'identité que j'établis entre le portique d'Eumène et celui d'Attale, il restait, après le texte précédent, quelque doute sur l'emplacement de l'Agora au sud de l'Acropole,

(1) Leake, *Top.*, p. 163, sq.; Prokesch, *Denkw.*, II, p. 414, 616; Forchh., p. 97, etc.; *adde* Forbiger, *Handbuch*, page 941 du tome III. Voy. le plan.

(2) Ce reste de portique est connu sous le nom de portique d'Eumène, d'après l'indication précise de Vitruve, V, 9. Nul doute ne s'élève sur cette notion admise universellement. Quant à l'identité du portique d'Eumène et du portique d'Attale, elle résulte : 1° de ce que le portique d'Attale se présente, dans le texte de Posidonius, comme voisin du théâtre, ainsi que l'est en effet la rangée d'arcades appelée portique d'Eumène; 2° de l'étroite affinité historique qui existe entre Attale et son fils Eumène, rois de Pergame, tous deux bienfaiteurs d'Athènes, tous deux protecteurs des lettres, et dont l'un, Attale Ier, fonda la célèbre bibliothèque de Pergame, que l'autre, Eumène II, acheva; 3° du témoignage suivant : « A Athènes, en un endroit où estoit la guerre des géants contre les dieux, représentée en statues (la Gigantomachie *, au *mur sud de l'Acropole*), celle de Bacchus, par un estourbillon de vent, en fut arrachée et jetée dedans le *théâtre*.... La mesme tempeste abattit les colosses *d'Eumènes et d'Attalus*, lesquels on avait nommés les Antoniens, et ne fit point de mal aux autres, ἡ δὲ αὐτὴ θύελλα καὶ τοὺς Εὐμένους καὶ Αττάλου κολοσσοὺς, Αντωνίου ἐπιγεγραμμένους, μόνους ἐκ πολλῶν ἀνέτρεψε » (Plutarque, *Vie d'Antoine*, § 60). Il est probable que ces statues colossales d'Eumène et d'Attale se trouvaient précisément au-dessus de la tribune élevée pour les généraux romains au-devant du portique (voy. ci-dessus), et sans doute adossée au centre de la rangée d'arcades.

Note sur Attale et Eumène. Sur ces rois de Pergame, dont l'histoire n'est pas des plus claires, on peut consulter trois Mémoires du savant abbé Sevin, dans le *Recueil des mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XVIII (Amsterdam, 1743). On y verra (p. 354 sq), d'après Polybe, p. 786, et T. Live, XXXI, les rapports fréquents d'Attale Ier avec les Athéniens, réduits à être ses adulateurs. Il stationnait habituellement à Égine et venait souvent à Athènes (p. 357). Il y protégeait les lettres et les arts et les encourageait de ses munificences (p. 365 sq.) : « Jamais prince, dit l'abbé Sévin, ne protégea les sciences plus *efficacement*. Ce fut lui qui fonda la bibliothèque de Pergame, bien que communément les historiens rapportent tout l'honneur de cette fondation à Eumène, en quoi la mémoire de ce prince paraît avoir essuyé le même oubli injuste que relativement au portique d'Athènes, qui reçut le plus souvent chez les écrivains le nom de portique d'Eumène. » Pausanias lui-même, I, 25, 2, nous apprend que *vers le mur sud de l'Acropole*, πρὸς τῷ τείχει τῷ Νοτίῳ, il y avait des offrandes d'Attale représentant la guerre des Géants, le combat des Amazones, la bataille de Marathon, etc. (voy. le Mémoire sur Atlas, par M. Raoul-Rochette, p. 40, note 1). Tout cela ne permet guère de douter qu'Attale ait contribué à l'érection de ce portique au sud de l'Acropole.

* Cette gigantomachie était une une offrande d'Attale lui-même. (Paus., I, 25, 2.)

j'espère que ce doute disparaîtra devant un dernier témoignage que je demande encore la permission de citer.

On sait que l'*Odéon vieux*, différent de l'Odéon de Périclès et de celui d'Hérodes, se trouvait auprès de l'Enneakrounos et de l'Ilissus, au sud-est du théâtre (1). Sur ce point, tous les antiquaires sont d'accord.

Ils reconnaissent également que cet Odéon vieux, fondé en 500 environ, et qui avait servi aux premiers essais des rhapsodes, précurseurs du drame, avait été ensuite abandonné par les chœurs tragiques et avait changé de destination. Dès le temps d'Aristophane, cet ancien Odéon servait à rendre la justice; une loi citée par Démosthènes y renvoyait les questions de divorce, jugées, comme on sait, par l'*archonte*, et ce renseignement concorde avec celui de Suidas, qui nous apprend que l'archonte avait son tribunal *à l'Odéon* (2). Tous ces faits, reconnus par les antiquaires, sont d'ailleurs établis par les recherches de Meursius dans son *Ceramicus geminus*, par celles d'Ubbo Emmius, dans sa description de la république des Athéniens, par Petit dans ses lois attiques (3); et ils sont énoncés aussi en termes explicites par l'auteur des Antiquités grecques, que je citerai ici : Ἄρχων, l'archonte par excellence, était le premier des neuf; on l'appelait encore éponyme parce qu'il donnait son nom à l'année.... Il prononçait sur les différends qui s'élevaient entre époux, etc. Son tribunal était situé à l'Odéon (4).

Ces prémisses étant posées, voici maintenant le fait historique qui semble ne plus laisser subsister la moindre incertitude sur l'emplacement de l'Agora, tel que j'ai cherché à l'établir. Alcibiade, dit Plutarque, *in Alc.*, t. I, p. 195, avait épousé Hipparète, fille d'Hipponicus. « Ceste dame Hipparète estant honneste et gardant loyauté à son mari, eut despit du tort qu'il lui faisoit, d'entretenir plusieurs folles femmes, tant de la ville mesme que des estrangères, tellement qu'elle sortit de sa maison et s'en alla chez son frère. » Alcibiade ne s'en souciant point et continuant ses débordements, elle se résolut à demander *le divorce*. Il fallait, selon la loi, « qu'elle portast elle-mesme sa déclaration à l'*archonte*

(1) Paus., I, 8, 6, et I, 14, 1; cf. Xén., *Hell.*, II, 3, 9; 12 sq.; II, 4, 6; 15. Démosth., c. Neær., p. 1362; Pollux, VIII; 33; Hesych. et Suid., h. v.; Schol. Arist., *Vesp.*, 1148; *adde* Leake, *Top.*, p. 109 sq. et Forchh., p. 40 sq.; Leake, 2e éd., 1841, p. 245. Voy. le plan.

(2) Suid., v. Ὠιδεῖον.

(3) Meurs., *Ceram. gem.*, in v. Odeon; Ubbonis Emmii, *Descriptio reipublicæ Ath.*, t. III, p. 10 et p. 48 de l'éd. in-12, Elzevir, 1626; Pet., *Leg. attic.*, p. 457 et 459; *adde* Andocid. in *Alcib.*, p. 30.

(4) Robinson, *Antiq. grecq.*, trad. de l'angl., F. Didot, 1837, t. I, p. 120.

et qu'elle ne l'y envoyast point par autre personne interposée. Parquoi y estant elle-mesme allée pour se faire départir d'avec lui, Alcibiade survint, qui la saisit au corps et l'emporta à travers l'*Agora* jusques en sa maison, sans que personne s'osast entremettre de l'en empècher, ni la lui oster. » Le même fait, avec des circonstances identiques, est raconté dans le *Voyage d'Anacharsis*, chap. xx, d'après Andocide, *in Alcib.*, p. 30, et Plutarque, *ibid.*, dans les termes suivants : « Ce tribunal reçoit les plaintes des femmes qui veulent se séparer de leurs maris. C'est là qu'après de longs combats entre la jalousie et l'amour, comparut autrefois l'épouse d'Alcibiade, la vertueuse et trop sensible Hipparète. Tandis que d'une main tremblante elle présentait le placet qui contenait ses griefs, Alcibiade survint tout à coup. Il la prit sous le bras sans qu'elle fit la moindre résistance; et traversant avec elle la place publique aux applaudissements de tout le peuple, il la ramena tranquillement dans sa maison. »

Transcrivons aussi le texte de Plutarque, qui a été bien mieux rendu dans le franc-parler d'Amyot que par les adoucissements galants de Barthélemy (Alcib., chap. VIII; Tauchn., t. II, p. 207) : Εὔτακτος δ' οὖσα καὶ φίλανδρος ἡ Ἱππαρέτη, λυπουμένη δ' ὑπ' αὐτοῦ περὶ τὸν γάμον, ἑταίραις ξέναις καὶ ἀσταῖς συνόντος, ἐκ τῆς οἰκίας ἀπιοῦσα, πρὸς τὸν ἀδελφὸν ᾤχετο. Τοῦ δ' Ἀλκιβιάδου μὴ φροντίζοντος, ἀλλὰ τρυφῶντος, ἔδει τὸ τῆς ἀπολείψεως γράμμα παρὰ τῷ Ἄρχοντι θέσθαι, μὴ δι' ἑτέρων, ἀλλ' αὐτὴν παροῦσαν. Ὡς οὖν παρῆν τοῦτο πράξουσα κατὰ τὸν νόμον, ἐπεξελθὼν ὁ Ἀλκιβιάδης, καὶ συναρπάσας αὐτὴν ἀπῆλθε δι' ΑΓΟΡΑΣ οἴκαδε κομίζων, μηδένος ἐναντιωθῆναι, μηδ' ἀφελέσθαι τολμήσαντος. Ainsi la vertueuse Hipparète va trouver l'archonte à l'*ancien Odéon*, où il avait son tribunal, ainsi que nous l'avons vu ci-dessus ; Alcibiade survient, la saisit au corps « συναρπάσας αὐτὴν » et l'emporte dans ses bras à travers l'*Agora* « ἀπῆλθε δι' ἀγορᾶς οἴκαδε κομίζων » aux applaudissements de la foule. De ce récit, il résulte nécessairement qu'Alcibiade, au sortir même de l'ancien Odéon, se trouve dans l'Agora. Si fort qu'ait été dans ce moment son amour conjugal, on ne peut supposer qu'il se soit plu, chargé de son fardeau, à aller traverser l'Agora de M. Ross ou celle de M. Forchhammer, toutes deux fort distantes de l'Odéon. Le texte d'ailleurs ne donne prise à aucune hésitation : « Il la saisit au corps, dit le biographe, et l'emporta à travers l'Agora, » c'est-à-dire que l'*Agora était la partie du Céramique qui était voisine de l'ancien Odéon, au sud de l'Acropole.*

Il me reste à le prouver par l'exposé de la marche de Pausanias.

(*La suite prochainement*). C. Hanriot.

LETTRE

A M. B. SEBAST. CASTELLANOS

Correspondant de la Société archéologique de Béziers à Madrid,

SUR LES BELLITANI (HIST. NAT. DE PLINE, LIB. III).

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Les différentes éditions de Pline l'Ancien font mention dans le *Conventus Cæsar-Augusta*, d'une peuplade à laquelle les unes donnent le nom de *Bellitani*, et les autres de *Belitani.* Je crois qu'il y a dans l'une et l'autre leçon, quelque peu de différence qu'on y trouve, une erreur et une substitution de nom qu'on doit attribuer, non à Pline lui-même, mais à quelques-uns de ses copistes. La question offre peut-être peu d'importance, mais elle en a une assez grande pour moi qui occupé, vous le savez, de recherches sur les Ibères, me trouve quelquefois arrêté, non-seulement par des altérations dans les noms des villes dues à la différence des idiomes, mais encore le plus souvent par des changements et des substitutions introduits par l'ignorance des copistes ou par la hardiesse des éditeurs; et ce n'est qu'en remontant aux manuscrits eux-mêmes, en comparant leurs diverses leçons, que je peux espérer de retrouver le texte véritable de l'auteur ancien, tel du moins que je dois l'adopter. Cette *réhabilitation* d'un nom a toutefois besoin de l'approbation des maîtres. Votre grande connaissance de l'histoire de l'Hispanie m'a plus d'une fois aidé à surmonter les difficultés que devaient offrir, à un étranger, certains passages des auteurs anciens sur des villes dont la plupart ont disparu. Je viens donc vous soumettre encore cette petite discussion sur un nom propre, certain d'avance que, si vous approuvez la *petite restitution* que je propose, elle obtiendra l'assentiment de la science.

Voici d'abord en entier le passage de Pline, dans lequel il est question des *Bellitani.* — *Cæsar-Augusta, colonia immunis, amne Ibero adfusa, ubi oppidum antea vocabatur Salduba, regionis Edetaniæ; recipit populos LV, ex his civium romanorum; Bellitanos; Cel-*

senses ex colonia; Calagurritanos qui Nassici cognominantur; Ilerdenses Sardonum gentis, juxta quos Sicoris fluvius; Oscenses regionis Vescitaniæ; Turiasonenses. — « Cæsar-Augusta, colonie franche, baignée par l'Èbre, auparavant oppidum qui portait le nom de Salduba, de la région d'Édétanie; elle a dans son ressort, cinquante-cinq peuples, parmi lesquels ceux qui jouissent du droit de citoyens romains sont, les Bellitans, les Celsenses, colonie; les Calagurritans, surnommés Nassici; les Ilerdenses de la race des Sardons, auprès desquels coule la rivière Sicoris; les Oscenses de la région de Vescitanie; les Turiasonenses. » (Pline, lib. III-3.)

Comme il sera surtout question des Bellitani, je commence, selon mon usage, par citer les variantes des principaux manuscrits de Pline, d'après l'excellent travail de M. Julius Sillig : — *Bellitanos* R¹ δ; *Beblitanos* A; *Belitanos* γ; *Bilbitanos* R²; — in idem vel in *Bilbitanos* jam incidit Reines, V. L. l. 25. p. 215. (Plinii historia natural. Edid. J. Sillig. — T. I, p. 217). — Les manuscrits R¹ et R² sont en même manuscrit du IXᵉ siècle connu sous le nom de *Riccardianus;* M. Sillig désigne par R¹ le texte même, et par R² les corrections ou les variantes que le *librarius* a écrites à la même époque, à la marge, et le plus souvent au-dessus du mot. Ainsi R¹ donne la leçon *Bellitanos* dans le texte, et R² celle de *Bilbitanos* à la variante. — Le manuscrit δ est du XIIIᵉ siècle, et appartient au fonds de la bibliothèque impériale, il porte comme R¹ *Bellitanos.* — Le manuscrit A est du IXᵉ siècle, et fait partie de la bibliothèque de Liége; on y lit *Beblitanos.* — Le sicle γ désigne l'édition G. Brottier, 1779, dont le texte a été collationné sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque impériale, parmi lesquels on doit en distinguer un qui est du VIIIᵉ ou du IXᵉ siècle. Elle porte *Belitanos.* M. Sillig, dans son édition de 1852, adopte la leçon *Bellitanos.*

Ceci posé, remarquons que Pline, dans le passage que j'ai cité, mentionne toutes les villes du conventus Cæsar-Augusta, dont les habitants avaient le privilége de citoyens romains; et observons que ces villes sont toutes situées à peu près à la même distance du chef-lieu de la juridiction, et presque sur une ligne courbe dont Cæsar-Augusta aurait été le centre. Dans les quelques détails que je vais donner sur chacune d'elles, je ne m'astreindrai pas à l'ordre établi par le géographe latin, je ne suivrai que leur orientation par rapport à Cæsar-Augusta.

Au sud-est du chef-lieu du *Conventus*, nous trouvons les *Celsenses*, avec le rang de colonie, *ex coloniâ :* avant la domination

romaine Celsa inscrivait sur sa monnaie ibérienne la légende ⟨ΛϟF (*Celse*), et dans les commencements de cette domination cette même légende, et sur l'avers, en lettres latines, l'initiale de son nom CEL. Élevée au rang de colonie par Auguste, elle prit aussitôt sur sa monnaie le nom de COL. V. I. CELSA. — C'est aujourd'hui *Xelsa*.

— A l'est de Cæsar-Augusta étaient les *Ilerdenses*, dans Ptolémée Ιλερδα, dans Appien Ιλερτα, sur ses monnaies ibériennes HΓᴴᚦᚦ↑Γ↑ (*Eilertut*), et sur les latines MVN ILERDA. — De nos jours *Lerida*. Pline dit que cette peuplade était de la *gens* des Sardons que l'on retrouve en deçà des Pyrénées, et qu'Hérodote mentionne parmi les peuples que les Carthaginois amenèrent au secours du tyran d'Himère; selon Ptolémée elle faisait partie de la région des Ilergètes.

— Au nord nous devons placer les *Oscenses*, que Ptolémée nomme Οσκα, et Strabon Ιλεοσκα, et qui, sur ses monnaies latines, prenait le nom de VRB. VICT. OSCA ou de MVN. OSCA. Elle était selon Pline de la région de Vescitanie (*regionis Vescitaniæ*), et selon Ptolémée de celle des Ilergètes. — La Vescitanie n'indiquait que le canton même d'Osca, ce que les Romains appelaient Civitas, tandis que les Ilergètes de Ptolémée contenaient plusieurs cantons ou *Civitates Iberes*. Plutarque, dans la vie de Sertorius, la qualifie de *Civitas magna*, aujourd'hui *Huesca*.

— Au nord-ouest de Cæsar-Augusta sont : 1° Les *Calagurritans*, surnommés *Nassici;* sur la rive droite de l'Èbre, et de la région des Ouaskons selon Ptolémée. La position de cette ville à Calahorra est bien fixée par un fragment de Tite Live; l'historien latin dit en parlant de Sertorius, qu'après avoir traversé le pays des Bursaons, de Cascantum et de Graccuris, *ad Calagurrim Nasicam sociorum urbem venit, transgressusque amnem propinquum urbi, ponte facto, castra posuit.* Cascantum était à *Cascante*, près de Sarragosse, les Bursaons, à Borja, et comme l'itinéraire place *Calagurra* à XXIX milles de Cascantum, nous devons le trouver à Calahorra. — Ambr. Morales cite une inscription portant MVN. CALAGVRRIS IVLIA NASSICA. Et sur les monnaies latines on lit MVN. CAL. IVL. (Florez, t. I).

Enfin, toujours au nord-ouest du chef-lieu, mais plus rapprochés que les Calagurritans, nous trouvons les *Turiasonenses*, dont l'oppidum est appelé Τουριαζο par Ptolémée, Turiasone par l'itinéraire et qui est aujourd'hui Tarraçona. Ils étaient situés à peu de

distance de l'Èbre, sur un affluent que Justin nomme Chalybe (*Queiles*), et dont les eaux passaient pour donner au fer une trempe excellente (Pline, lib. XXXIV), et prenaient aussi sur leurs monnaies le nom de MVN TVRIASO.

Ainsi qu'on vient de le voir, toutes ces villes avaient sous les Romains, 1° le droit de municipe; 2° le privilége d'une monnaie autonome. Examinons si les Bellitani jouissaient de l'un et de l'autre.

Si l'on en croit quelques commentateurs, les Bellitani avaient pour oppidum *Beleia* (Βελεία ou Βελλία) mentionné par Ptolémée, et que ce géographe place dans la région des Édétans (Ptol., lib. II. Edit. Wilberg). — J'ai attribué à cet oppidum une monnaie inédite, dont la légende est ΓΑΝΙΛΣ, Palies, sans le suffixe *s*, Palie, et avec le suffixe *Tan*, *Palietan*, et je ne contesterai point, en admettant les *Bellitani*, que Beleia fut leur oppidum. Pline, selon son usage, aurait seulement un peu estropié le nom des *Palietans*. Mais personne n'ignore qu'Auguste, en divisant l'Hispanie par *conventus*, eut un but politique; ce fut de détruire l'organisation ibérienne par régions, ou grandes peuplades, et le conventus Cæsar-Augusta va nous en fournir une preuve; il fut composé de Ouaskons, d'Édétans, d'Ilergètes et de Celtibères, et l'on ne prit que des fractions de ces grandes peuplades, car, à l'exception des Ouaskons qui y furent presque entièrement incorporés, une partie des Ilergètes fut donnée au conventus Tarraconnensis, une partie des Édétans à ce même conventus ou au *Carthaginiensis*, et il n'y entra qu'une faible fraction des Celtibères. Or, la position géographique que Ptolémée donne à Beleia indique bien que cette ville était au sud de César-Augusta, mais ne prouve point qu'elle fut dans ce conventus, à moins qu'on n'admette avec quelques auteurs que c'est aujourd'hui *Belchitte*, et les raisons, que l'on donne pour soutenir cette opinion, sont trop singulières pour que je ne les rappelle pas ici.

Sylburg, dans ses notes sur Denys d'Halicarnasse, cherche à établir que les mots *Helia* et *Velia* sont les mêmes, que la seule différence consiste en ce que l'aspirée de l'un s'est changée en consonne dans l'autre, et il leur donne à toutes deux pour étymologie le mot Ελεος (*marais*). Le docte commentateur avait certainement raison, puisqu'il parlait d'une ville du sud de l'Italie, d'origine hellénique, et qui est écrite tantôt Helia et tantôt Velia. Mais les auteurs dont j'ai parlé plus haut n'ont pas remarqué que la

Beleia hispanique était Édétane et par conséquent ibérienne, et qu'en lui donnant la même étymologie qu'à la Velia italiote, il aurait fallu d'abord prouver qu'elle était aussi d'origine grecque. Mettant cependant de côté ce préliminaire indispensable, ils ont avancé qu'elle signifiait aussi *Tierra de partanos y Lagunos*, et comme il se trouve par hasard un marais à Lagata, située à peu de distance de Belchitte, ils en ont conclu que Belchiste était la même que Beleia. On ne nous apprend point qu'il y ait dans ce lieu des ruines antiques, ce qui cependant était le point le plus important, même en ne contestant pas l'étymologie proposée.

Diego, dans ses annales de Valence, propose de placer Beleia à *Belea ;* mais alors elle appartiendrait au conventus Carthaginiensis, ce qui exclurait les Bellitani du conventus Cæsar-Augusta; on voit par ces explications qu'on n'est pas bien certain du lieu où était autrefois cette peuplade, que la position indiquée par le géographe grec la place hors de ce conventus, et qu'il est dès lors au moins douteux qu'elle en fît partie.

En second lieu les autres villes de ce conventus, outre le privilége de citoyens romains (*ex his : civium romanorum*), avaient le droit de *municipium* et celui de monnayerie. C'est même par leurs monnaies que nous avons pu constater le droit de *municipium* que Pline leur attribue, Celsa y prend le nom de colonie, Ilerda, Osca, Calagurris, Turiaso, celui de municipe, **MVN**. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, Beleia avait sa monnaie particulière à l'époque celtibérienne, si l'on admet toutefois l'attribution que j'ai proposée à cette ville de la monnaie de *Palies*, et cette même Beleia n'en avait point de latine sous les Romains; ce qui est d'autant plus extraordinaire que les autres municipes du conventus, qui ne monnayaient pas, obtinrent ce privilége ; il aurait fallu que Beleia eût démérité en devenant municipe, pour perdre alors un droit dont elle jouissait auparavant. Ajoutons qu'à défaut de monnaie latine, aucune inscription ne nous fait connaître que les Bellitani fussent municipes. Nous n'avons que le texte de Pline qui porte *ex his*, *civium romanorum*, *Bellitani*, et encore n'oublions pas que si deux manuscrits du IX[e] siècle donnent la leçon *Bellitanos* et *Belitanos*, deux autres de la même époque portent celle de *Bilbitanos*, et *Beblitanos*; cherchons donc si Bilbilis était à la fois *municipe* et située dans le conventus Cæsar-Augusta.

Sestini nous a fait connaître la monnaie celtibérienne de cette ville avec sa légende ΓΝΓΝΜΣ. Lorsque Auguste vint en Espagne,

elle obtint de mettre sur sa monnaie, à la place de la tête du chef indigène, celle de l'empereur romain, avec la légende AVGVSTVS. DIVI. F. et sur le revers son nom de BILBILIS en lettres latines. Gratifiée bientôt du *municipium*, elle s'empressa d'inscrire sur sa monnaie MV. AVGVSTA BILBILIS avec le nom de ses duumvirs. Enfin Martial, qui vivait sous Domitien, n'oublie pas de nous dire en parlant de sa ville natale :

Municipes Augusta mihi quos Bilbilis acri
Monte creat, rapidis quos Salo cingit aquis.

Cette ville faisait encore partie du conventus Cæsar-Augusta, car l'Itinéraire la place à quarante et un milles au sud-ouest du chef-lieu, et mentionne à quarante milles au delà Arcobrica, dans laquelle on reconnait facilement les *Arcobricenses* de Pline, *stipendiarii* du même conventus.

Bilbilis était encore une cité importante du nord-est de l'Hispanie; sa fabrique d'armes auxquelles ses eaux donnaient une trempe supérieure l'avaient rendue célèbre dans l'empire; *aquis et armis nobilem*, dit Martial, et d'après Justin les Espagnols n'estimaient que les armes qui avaient été trempées dans le fleuve Bilbylis ou Chalybe; ses relations commerciales dans l'Hispanie devaient être étendues, puisqu'elle avait une monnaie latine d'alliance avec Italica, ville du sud, et son nom n'était pas du nombre de ceux que le géographe latin se refusait à transcrire, comme trop barbares, *barbaræ appellationis*, car il la mentionne au livre XXXIV, chapitre XLI.

Bilbilis remplissait donc toutes les conditions pour que Pline dût la mettre au rang des villes du conventus Cæsar-Augusta qui avaient le droit de citoyens, et je ne crois pas être trop hardi en proposant non pas de changer le texte de Pline, mais de rétablir la leçon des manuscrits *Riccardianus* et *Leydensis*, en remplaçant le mot Bellitanos par celui de *Bilbitanos*.

Les *réhabilitations* ou les restitutions de ce genre sont nombreuses dans la géographie ancienne de l'Hispanie, et j'aurai quelquefois à vous signaler des changements dans des noms de villes qui ne sont autorisés par aucun manuscrit, et qui ont été introduits par la hardiesse seule des éditeurs.

Veuillez agréer l'expression sincère, etc.

BOUDARD.

LETTRE

A M. TH. HENRI MARTIN,

AU SUJET DE SON EXAMEN DU MÉMOIRE POSTHUME DE M. LETRONNE (1).

Monsieur et ami,

Permettez-moi de profiter de la voie que m'offre la *Revue archéologique* pour vous féliciter de la manière distinguée avec laquelle, à propos du mémoire posthume de M. Letronne, vous venez d'y traiter cette question, si controversée, de la mesure de la terre chez les anciens. Non-seulement vous y avez apporté tous les éléments qu'il semble désormais possible d'y faire intervenir, mais on ne peut refuser de reconnaître que vous les avez mis en œuvre avec un admirable talent de logique; et il paraît bien difficile aujourd'hui de ne pas dire, avec vous, que la question est *définitivement jugée*. Je n'ai, sur ce curieux problème, vous le savez, aucun parti pris : je ne m'en suis occupé que par accident. Je ne suis d'aucune école. Je me suis chargé d'éditer le mémoire posthume de M. Letronne sans en connaître les conclusions; et c'est par un véritable coup de hasard, le plus imprévu, le plus fortuit et le plus facile à déranger, que j'ai été amené à reconnaître que le système de mon auteur le conduisait à ce résultat, que les 700 stades au degré d'Ératosthène reproduisaient, avec l'exactitude la plus parfaite et la plus rigoureuse, le degré moyen de la haute Égypte.
Je n'ai pas cherché, vous le savez, à abuser de cette heureuse rencontre : voici comment je m'exprimais à son occasion (*Mémoire posthume*, p. 129) : « Il ne faudrait pas attacher une trop grande importance à ce résultat : car il suffirait d'une altération de quelques dixièmes de millimètre dans la valeur de la coudée, pour le troubler notablement. » De même, dans une communication à l'Académie des Sciences, faite le 21 février 1853 : « Il ne faut point, disais-je, attribuer à cette parfaite identité une importance indéfinie : les nombres que l'on emploie ici ne peuvent être que des approximations ; et il est bien sûr qu'il suffirait d'une petite fraction de millimètre en plus ou en moins sur la valeur moyenne de la coudée, par exemple un centième de millimètre, pour produire sur la totalité une différence de plus de 2 mètres. Or comme, d'après la

(1) Les citations du tirage à part de l'*Examen* se rapportent toutes aux pages 146 et suivantes du numéro de juin de la *Revue*.

nature des données employées, on ne saurait évidemment répondre de ce centième de millimètre, il s'ensuit que tout ce qu'il est raisonnablement permis de conclure, c'est qu'en prenant le nombre de 700 stades pour représenter le degré, les Alexandrins s'en faisaient une idée remarquablement approchée, et aussi approchée que peuvent le permettre même les observations modernes les plus exactes; et si, d'un côté, il est incontestable que dans cette étonnante coïncidence, une certaine part, quelque petite qu'on veuille la supposer, peut être justement attribuée à une heureuse rencontre, il n'en est pas moins vrai que, d'un autre côté, c'est un cas où l'on est tenté de dire que *le hasard* est quelquefois intelligent. » (Cf. *Mém. posthume*, p. XI.)

Je dirai plus maintenant : c'est que ce n'est pas seulement sur la grandeur de la coudée que porte l'incertitude du résultat, mais encore sur cet arc d'*un cinquantième* de circonférence qui mesurait la projection du gnomon dont se servit Ératosthène, et encore sur les 5000 stades qui mesuraient la distance rectiligne des deux stations, etc. Ces nombres ne sont évidemment que de grossières approximations; et personne ne peut avoir la pensée de contester que si Ératosthène avait obtenu le résultat signalé, ce ne fût à la faveur d'une compensation d'erreurs inévitables. Ceci accordé et réservé de ma part, je puis, à ce qu'il me semble, me mettre à mon aise pour discuter les nombres que l'on nous donne.

Mais ce n'est pas tout : les anciens avaient fait déjà bien des progrès en cosmographie, avant de reconnaître la sphéricité de la terre; et jamais sans aucun doute ils ne se doutèrent de son aplatissement. Ils seraient donc parvenus à mesurer plus ou moins imparfaitement tel ou tel arc du méridien compris entre deux parallèles, qu'ils n'auraient pu en conclure la longueur totale de ce méridien si ce n'est en commettant une nouvelle erreur. Et aujourd'hui même il serait bien hardi d'affirmer, on peut même dire qu'il est certainement faux, qu'en parcourant toute l'étendue d'une même zone terrestre comprise entre deux parallèles à l'équateur, les arcs des divers méridiens interceptés soient partout exactement de même longueur. Que peut-on donc raisonnablement revendiquer pour les anciens? la mesure plus ou moins exacte d'un arc de tel ou tel méridien compris entre tels ou tels parallèles; et s'ils étaient parvenus à une pareille mesure, je ne dirai pas à 500 mètres, à 1000 mètres près (*voy.* votre *Examen*, p. 129), car ce n'est pas la valeur absolue qui constitue la véritable importance d'une erreur, mais son rapport à la quantité évaluée; je dirai donc que si les anciens étaient par-

venus à une pareille évaluation à un demi-centième, à un centième près de sa véritable valeur, ils auraient été aussi avancés sur ce point qu'on l'était au milieu du siècle dernier; et les plus chauds partisans de leur gloire pourraient se contenter d'un semblable résultat. Maintenant, sont-ils effectivement parvenus à ce résultat? non, s'il dépend réellement de l'existence d'un stade de 300 coudées : car vous avez prouvé d'une manière solide et invincible à ce qu'il me semble, que ce stade n'a jamais existé. Mais l'existence de cette unité de mesure est-elle une condition sans laquelle on ne peut trouver les 210 000 coudées au degré moyen de la haute Égypte? il est facile de voir que non; et tout au plus pourrait-on dire qu'il y a lieu de reprocher ici une légère maladresse à l'auteur du Mémoire, ou, si vous l'aimez mieux, à son éditeur plus ou moins responsable. Vous-même, Monsieur et ami, me fournissez tous ou presque tous les éléments nécessaires pour arriver à ce nombre de 210 000 qui est le pivot de la question. En effet, vous admettez que s'il n'y avait qu'un stade (ou deux), il y avait au contraire plusieurs schènes. Admettons-le avec vous, quoique nous n'ayons besoin que du schène légal de 30 fois le stade légal, celui-ci étant de 400 coudées; et reprenons l'opération attribuée à Eratosthène. Comment est-elle racontée? On dit qu'il mesura la distance de Syène, soit à Méroé, soit à Alexandrie, car il y a ces deux versions : voilà déjà une première variante qui donne tant soit peu à penser. L'anonyme de Gronovius dit de plus que c'est avec l'aide des arpenteurs égyptiens qu'Ératosthène détermina cette distance, évaluée par lui à 5000 stades, et Martianus Capella va encore plus loin en disant brutalement qu'il avait appris d'eux cette même distance. Ensuite, Syène étant supposée sous le tropique, l'ombre circulaire du gnomon de la scaphé, observée à l'époque du solstice, soit à Méroé, soit à Alexandrie, ayant été trouvée égale au 50ᵉ de la circonférence, Ératosthène en conclut que la circonférence de la terre était de 50 fois 5000 stades, ou 250 000 stades. Toutefois, ce célèbre géomètre ayant adopté le nombre 252 000 stades au lieu de 250 000, quelle que soit la raison de cette altération, vous accordez qu'il avait pu mettre 5040 stades au lieu de 5000 pour la distance mesurée. (Quant à supposer qu'il aurait pris 50 et $\frac{2}{5}$ au lieu de 50, cela me paraît inadmissible, par des raisons qu'il serait trop long de développer ici.)

Maintenant, qu'il y eût ou qu'il n'y eût pas plusieurs schènes, que les contradictions signalées chez les auteurs grecs et latins au sujet des rapports divers qu'ils établissent entre le schène et le stade, proviennent ou non de l'ignorance où pouvaient être ces auteurs

de la véritable valeur de ces rapports, toujours est-il certain qu'Ératosthène comptait pour *un* schène 40 des stades qui figurent dans son calcul ; d'où résulte que les 5000 ou 5040 stades de la base censée mesurée équivalaient exactement et rigoureusement, en mesure égyptienne, soit à 125, soit à 126 schènes, juste *un* schène de différence dans les deux évaluations. Cela étant, sans avoir besoin de supposer que les Égyptiens eussent eu l'idée de déterminer la circonférence du globe ou de faire l'observation du gnomon, il est bien naturel d'admettre que les mesures itinéraires qu'Ératosthène a dû employer lui avaient été données par les gens du pays, qui certainement les connaissaient bien. Dès lors, les deux nombres 125 et 126 pourraient être deux limites, l'une en moins, l'autre en plus (1), entre lesquelles on aurait choisi celle qui donnait un résultat exact en nombre entier ; ou bien, peut-être, l'unité de différence qui existe entre eux représentait-elle, pour Ératosthène, la différence des distances en latitude comptées à partir de Syène, soit en avançant au midi vers Méroé, soit au nord vers Alexandrie. Quoi qu'il en soit de ces faits, ou, si l'on veut, de ces hypothèses, sur lesquels je n'insiste pas, les 126 schènes multipliés par 50 en donnent 6300 pour la circonférence entière, ce qui fait 17 $\frac{1}{2}$ par degré. Maintenant 17 $\frac{1}{2}$ multipliant les 30 stades du schène légal donnent 525 stades, nombre qui, à son tour, multipliant les 400 coudées légales du stade légal, donne 210 000 coudées, tout aussi bien que pouvaient le faire 300 coudées multiplié par 700. Voilà tout ce que je voulais prouver ici ; et pour cela je n'ai fait en quelque sorte que copier votre propre raisonnement (p. 126 et 127), que l'on peut encore simplifier en éliminant les stades et disant : « Ératosthène s'était trompé en égalant chaque schène à 40 stades, au lieu de leur donner leur véritable valeur de 12 000 coudées (vous accordez d'ailleurs, p. 119, que de sa part c'était une convention). Les 126 schènes valant en réalité 126 fois 12 000 coudées, la circonférence valait 6300 fois 12 000 coudées ; donc enfin le degré valait 17 $\frac{1}{2}$ fois 12 000 ou 210 000 coudées. »

En définitive, y a-t-il ici preuve suffisante que cette évaluation ait été réellement obtenue? évidemment non. Car si les Égyptiens, tout en comptant aussi exactement qu'on voudra le supposer, les distances itinéraires des stations, n'ont point fait l'observation du gnomon, ils n'ont pu avoir aucune idée de la valeur du degré ; et

(1) « Comperit quod ultra 700 stadia ad unius longitudinis gnomonem umbra non « respondet. (Anon. Gronov.) »

si Ératosthène, qui a fait l'observation du gnomon, a pris pour 40 stades ordinaires chacun des schènes qu'on lui accusait, il a commis l'erreur énorme d'*un tiers* en plus sur la véritable valeur du degré.

Maintenant, d'autres que moi ne manqueraient pas de dire : « Il y a ici des traces évidentes de plagiat, d'abord dans l'évaluation des distances comme on l'a dit plus haut; ensuite, la discordance des récits indique suffisamment qu'Ératosthène n'a fait que vérifier ou répéter à son cours d'Alexandrie une expérience que les Égyptiens avaient avant lui faite à Méroé. Qui empêche en effet que vingt ans avant Ératosthène, un prêtre égyptien n'ait pu concevoir l'idée qu'on attribue au géomètre grec? Et si l'on accorde vingt ans, il n'y a pas de raison pour ne pas accorder deux cents ans, deux mille ans. On ne peut contester que bien des connaissances dont les anciens étaient en possession ne sont pas parvenues jusqu'à nous: on en déterre journellement de nouvelles preuves. Il y a, même dans les sciences, des choses qu'il est bien permis de croire sans en posséder une démonstration rigoureuse, tout autant qu'il est bien facile de les nier sans être tenu à donner ses raisons. C'est un rôle fort commode de n'avoir qu'à dire : « *Credat judæus Apella, non ego*, etc., etc. » Voilà ce que d'autres diraient : mais enfin ce ne sont pas des preuves. Le plus simple est donc de s'en rapporter à vous, qui avez si bien creusé la question dans toutes ses profondeurs, et qui seriez capable d'aller, s'il le fallait, chercher jusqu'au centre de la terre la mesure de sa surface.

Je ne terminerai pas, Monsieur et ami, sans vous remercier de toutes les choses beaucoup trop flatteuses que contient à mon adresse votre savant *Examen*, et surtout de la protection dont vous voulez bien favoriser cette pauvre *Dioptra* qui a subi bien des malheurs, bien des avanies, et qui n'est pas au bout de ses tribulations. Je pourrais vous dire en deux mots: « Pour tous les passages où vous avez écrit : « M. Vincent va publier la dioptra; M. Vincent publie la « dioptra, » mettez en errata général : « M. Vincent ne publie pas la « dioptra. » Ceci vous étonne, mon jeune ami, et pourrait en étonner bien d'autres, si l'histoire littéraire daignait enregistrer d'aussi minces détails. Heureusement ce n'est point un si mince résultat que ce magnifique ouvrage sur Héron (ou sur les Héron), dont vous venez de doter *nos* mémoires (je dis *nos* car vous êtes bien des nôtres, quoique relégué parmi les savants étrangers). Qui se doutera que cet ouvrage, comme vous avez la modestie de le dire, n'avait été entrepris que comme une Introduction à cet infortuné Traité de la

Dioptra? Quant à celui-ci, ce n'est, il est vrai, qu'un fragment du ms. 2430; mais une circonstance entre autres devait le rendre précieux, c'est qu'il ne se trouve qu'en France; et de plus, comme vous avez la franchise de le déclarer encore (page 136), c'est le plus important de tous les fragments que nous avions formé le projet de publier ensemble. Nous avions imaginé dans notre haute sagesse, ou plutôt dans notre humble simplicité, que la collection intitulée *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque royale et autres bibliothèques* était destinée à recueillir les fragments importants des manuscrits qui n'étaient pas dignes d'être publiés en entier ou l'avaient déjà été en partie, ainsi que les commentaires auxquels ces fragments pouvaient donner lieu. Erreur! profonde erreur! on a changé tout cela. Quoi qu'il en soit, les premiers fragments qui se présentent sous votre nom sont admis sans difficulté : *Le chef passe, et le corps, et chaque queue aussi.* Seulement, on les renvoie aux *Savants étrangers*. Ces savants étrangers qui sont de très-bons Français sont loin de se plaindre; loin de là, vous voyant parmi eux, ils ont le droit de se croire presque de l'Académie. Quant au plus gros morceau, celui que je m'étais réservé (et j'en suis bien puni), que vous en dirai-je? Comme au chiaoux du bonhomme, « Mon sang commence à se glacer D'étonnement et d'épouvante. » Vu à l'œil nu, c'était bien évidemment, comme tous les autres, un simple fragment qui n'atteignait pas même le quart de la totalité. Mais examiné à la loupe, on ne pouvait nier qu'à lui tout seul, pour son malheur, il avait tête et queue. Il n'en fallut pas davantage pour le faire jeter dans un noir cachot où il resta huit mois entiers privé d'air et de lumière. Au bout de ce temps, le croyant sans doute asphyxié, on se décide à l'exhumer. Le malheureux, au lieu de faire le mort, comme le doit tout monstre prudent et bien appris, a l'audace de faire mine de vouloir se remuer. Dès lors son sort est fixé; le voilà condamné au bannissement, et renvoyé aussi aux savants étrangers; mais cette fois c'est aux savants étrangers à la France; à telles enseignes que si vous le rencontrez quelque jour, ce sera sans doute parmi les curiosités de la foire de Leipsick. Après cela, vous ne manquerez pas de petites gens pour venir vous dire qu'un peu de patriotisme ne gâterait rien, qu'entre confrères on se doit quelques égards, et autres balivernes de ce genre : *de minimis non curat prætor.*

Agréez, monsieur et ami, l'expression de mon dévouement,

A. J. H. VINCENT, de l'Institut.

LA ROSE DE JÉRICHO.

Une erreur propagée depuis très-longtemps en Europe avait fait donner à l'*Anastatica Hierochuntica* de Linné, le nom de *Rose de Jéricho.* Les propriétés hygrométriques de cette plante qu'on rencontre en Arabie, en Égypte et en Syrie avaient occasionné cette confusion. Tout récemment, M. l'abbé Michon a retrouvé la véritable rose aux environs mêmes des ruines de Jéricho et il a publié sur sa découverte une notice fort curieuse qu'il a placée à la suite de sa brochure sur *les lieux saints.*

Si nous publions aujourd'hui dans la *Revue* un dessin et une notice sur la *Rose de Jéricho*, il faut que le lecteur soit prévenu que ce n'est pas au point de vue botanique que nous traiterons la question, mais tout simplement dans un but archéologique. La *Rose* fut en effet célèbre de toute antiquité dans la ville et aux environs de Jéricho; il en est fait mention dans les saintes Écritures (1). Cependant nous nous hâtons de dire qu'il n'y a aucun rapport entre la rose des jardins de Jéricho et l'*Anastatica Hierochuntica*, petite plante que les vents déracinent et emportent jusqu'à la mer, sur les bords de laquelle on la recueille (2). Il n'existe point non plus de rapports entre ces deux plantes et la véritable rose de Jéricho retrouvée par M. l'abbé Michon. La plante dont il s'agit appartient à la famille des radiées, dont le type est la marguerite ou pâquerette ; elle est annuelle et tellement ressuscitante que sitôt qu'elle touche l'eau, instantanément les sépales se relèvent et prennent la forme radiée. Le dessin ci-joint donné aujourd'hui pour la première fois, représente la plante desséchée et avant d'avoir été plongée dans l'eau (n° 1). Le n° 2 a été dessiné pendant le phénomène instantané de la résurrection.

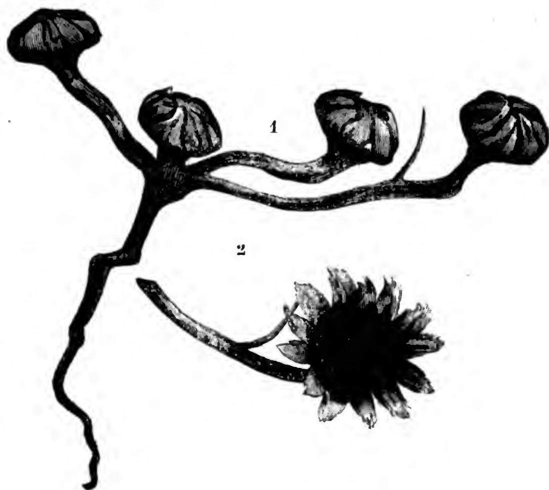
M. l'abbé Michon, qui voyageait avec M. de Saulcy, donna à la plante qu'il avait retrouvée le nom de son ami et l'appela *Saulcya Hierochuntica*, mais la plante en question n'en gardera pas moins le nom vulgaire de *Rose de Jéricho*, que lui donnaient les croisés

(1) *Sicut plantatio rosæ in Jericho* (Eccl., 24, 18).

(2) Le Maout, *Les trois règnes de la nature*; cf. *Athenæum fr.*, 1re année, n° 11.

qui la placèrent dans leurs armes (1) et que les pèlerins revenant de terre sainte renfermaient comme une sainte relique dans le trésor de leurs églises (2).

Il faut donc reporter à la *Saulcya* toutes les légendes qui sont racontées sur l'*Anastatica* (3), légendes que les Arabes tiennent de leurs pères et qui sont empreintes d'allusions au culte du Christ dans l'Orient. Ainsi M. de Saulcy a entendu un Arabe lui dire à propos de cette plante que Mariam, la mère du Christ, avait étendu



son linge sur la terre tapissée de cette plante, quand elle fuyait en Égypte avec Iouseph. En voulant le ramasser, la paume de sa main toucha la fleur et Allah dit : « La rose que Mariam a touchée ne doit point périr. » Aussi la rose de Jéricho est appelée par eux *Kaf-Mariam* (la paume de la main de Marie).

Que ce soit à l'*Anastatica* ou à la *Saulcya* que s'applique cette lé-

(1) Cf. *Dict. hérald.* de Grandmaison, au mot *Rose*.

(2) Ritter, *Erdkunde*, II, p. 331.

(3) Comte de L'Escalopier, *note sur la Rose de Jéricho*, 1828. — L'abbé Michon, *id.* 1852. — S. Munck, *Palestine*, p. 21.

gende et tant d'autres qu'on recueille de la bouche des Arabes, il est très-vraisemblable qu'il y a eu confusion entre les deux plantes et que c'est à la *Saulcya* seulement qu'il convient de rattacher toutes ces légendes. En effet, cette dernière ne vient qu'aux environs de Jéricho, et c'est là que M. l'abbé Michon a trouvé les échantillons qu'il a rapportés en France et dont l'un figure aujourd'hui dans la collection botanique du Jardin des Plantes; ensuite elle est essentiellement ressuscitante, tandis que l'*Anastatica*, qui jouit aussi de cette propriété, met un temps beaucoup plus considérable à accomplir le phénomène de la résurrection ; elle a par la forme radiée de ses sépales développés, une grande ressemblance avec la rose ; et enfin elle se trouve avec la forme radiée de la *Saulcya*, et nullement avec celle de l'*Anastatica*, sur l'écusson des familles croisées qui l'avaient prise pour emblème au temps des guerres saintes.

VICTOR LANGLOIS.

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

— M. le ministre d'État vient d'enrichir le musée de Cluny de l'un des monuments les plus curieux qu'ait produits l'orfévrerie du moyen âge : c'est le magnifique rétable d'or massif donné à la cathédrale de Bâle par Henri II, empereur d'Allemagne. Ce riche bas-relief du XI[e] siècle, haut de 1 mètre et large de 1[m],78, est d'une remarquable exécution. Cinq figures en pied d'environ 50 centimètres sont disposées sous une arcature en plein cintre qui repose sur des colonnettes. Ces figures représentent le Christ au centre; à sa gauche les anges Gabriel et Raphaël et à sa droite saint Michel et saint Benoît. Aux pieds du Christ, deux petites figures prosternées représentent Henri II et sa femme Cunégonde. Grâce à son désintéressement, M. le colonel Theubet, possesseur de ce précieux monument depuis 1824, a consenti à s'en dessaisir en faveur de notre musée national en acceptant les offres du gouvernement. Sur ce rétable se trouvent deux vers léonins sur lesquels nous appelons l'attention du lecteur :

Quis sicut Hel, medicus fortis soter (Σωτήρ) *Benedictus*
Prospice terrigenas clemens mediator usias (ὀυσίας).

Ces deux vers, suivant qu'ils peuvent être ponctués, présentent des variantes assez curieuses pour nous y arrêter un instant. M. Mérimée, dans la description qu'il a faite de ce monument (*Moniteur* du 20 juin), explique ces deux vers d'une manière fort spirituelle, mais qui peut être contestée. Dans les *Mélanges d'archéologie*, t. I, p. 47-48, M. l'abbé Cahier donne l'explication suivante qui nous semble plus simple et plus satisfaisante :

« Des deux vers en grandes capitales qui courent au-dessus et au-dessous des arceaux, le premier n'est évidemment qu'une énumération des cinq personnages représentés sur le rétable, énumération qui est exprimée par leurs qualifications, c'est-à-dire : saint Michel ou Mi-chaël, *quis ut Deus*, saint Gabriel, *fortitudo Dei*, saint Raphaël, *medicina Dei*, Jésus-Christ, *soter* ou sauveur et enfin saint Benoît. » Le deuxième vers, dit notre auteur, est une prière adressée au Sauveur par l'empereur Henri II et sa femme Cunégonde : *Prospice terrigenas*, etc. Si enfin l'auteur de l'inscription

n'a pas placé, comme l'orfévre, Jésus-Christ au centre, c'est qu'il aura cru devoir nommer les trois grands anges sans interruption.

— Dans une des dernières séances de la Société archéologique de Berlin, M. Koner a appelé l'attention des membres sur le bas-relief de Reims que la *Revue archéologique* a publié dans sa IXe année, page 561, avec une notice de M. de Witte. Suivant les observations de quelques-uns des membres de la savante société, ce bas-relief qui n'a pas encore été expliqué d'une manière certaine, représenterait, comme M. de Witte l'a fait remarquer, Mercure et Apollon. Quant au personnage cornu que l'on voit au milieu et qui paraît répandre de l'argent, ce serait le roi Midas.

— M. le chevalier Bonnucci, chargé par le roi de Naples de reprendre les fouilles de Canosa se propose de les continuer pendant la belle saison et de s'attacher surtout à la nécropole. Parmi les riches objets que renfermait un tombeau au nord de Canosa on a recueilli six vases peints représentant les funérailles de Patrocle, la vengeance de Médée, l'enlèvement d'Europe, la délivrance d'Andromède et un sujet allégorique qui représenterait la Grèce et l'Asie, entre lesquelles plane le Génie de la Discorde, secouant une torche allumée. Ce sujet ferait allusion aux guerres des Grecs et des Perses sous Darius.

— M. A. Couder a fait récemment à l'Académie des Beaux-Arts une communication sur Jean Ack, célèbre peintre sur verre du XVIe siècle et les magnifiques verrières dont il a orné l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles. A cette occasion M. Couder fait remarquer que c'est à la fin du XVIe siècle qu'il faut placer l'apogée de cet art; car il atteint alors son plus beau et plus complet développement, comme système de mosaïques transparentes. Mais les successeurs de Jean Ack, en cherchant à donner à la peinture sur verre les qualités de la peinture à l'huile, qu'elle ne pouvait reproduire qu'en perdant celles qui lui étaient propres et particulières, firent le premier pas vers la décadence.

— Au moment de mettre sous presse, nous avons la douleur d'annoncer à nos lecteurs la mort de M. Raoul Rochette, membre de l'Institut, enlevé à la science et à ses amis, après une longue et cruelle maladie.

BIBLIOGRAPHIE.

Numismatique féodale du Dauphiné, par H. Morin. Paris, Rollin, 1854. 1 fort vol. in-4, avec 22 pl.

La numismatique de la France féodale tient une large place dans l'étude des monnaies du moyen âge, et depuis T. Duby qui le premier réunit dans un seul corps d'ouvrage toutes les monnaies baronales connues de son temps, beaucoup de travaux partiels sont venus compléter les nombreuses lacunes qu'on remarque dans l'ouvrage de ce savant numismatiste.

Beaucoup de provinces ont été étudiées séparément au point de vue numismatique; ainsi la Flandre, l'Artois, la Normandie, la Lorraine, la Bourgogne, le Poitou, etc., ont fourni à de patients et laborieux antiquaires une mine féconde en monuments du moyen âge. Les médailles du Dauphiné qui offraient aussi un vaste champ d'études aux savants avaient été jusqu'à présent négligées, parce que leur nombre était fort limité dans les collections. M. Henri Morin prit la résolution de réunir en un seul corps d'ouvrage tout ce qui nous était parvenu en fait de monuments du moyen âge delphinois et il vient de publier tout récemment un livre fort savant et très-consciencieux qu'il a intitulé *Numismatique féodale du Dauphiné*.

Le principal mérite de cet ouvrage consiste dans la réunion des textes d'ordonnances sur les monnaies du Dauphiné que l'auteur a réunis avec un soin minutieux. M. Morin, qui habite Lyon, était plus que tout autre à même de pouvoir consulter dans les archives du Dauphiné les liasses nombreuses conservées dans les riches dépôts du midi de la France. Initié à la lecture et au déchiffrement des chartes, il est parvenu à tirer le plus heureux parti des documents écrits, que ses patientes recherches lui faisaient tomber sous la main. Les ordonnances monétaires que M. H. Morin trouva dans les archives de l'Isère, étaient en si grand nombre qu'il fut forcé, pour ne pas trop compliquer son travail, de donner seulement des extraits des pièces relatives à la monnaie delphinoise, laissant à d'autres le soin de publier entièrement tous les documents relatifs à cette contrée. Toutefois les textes des ordonnances monétaires du Dauphiné qu'il a rassemblés avec tant de soin ne constituent pas seulement tout le mérite du livre du savant nu-

mismatiste, car les découvertes numismatiques qu'a faites M. H. Morin sont aussi d'une importance très-grande. Ainsi nous trouvons parmi les monnaies qu'il a décrites des pièces du plus haut intérêt, ce sont : 1° les monnaies de grand module des archevêques de Vienne frappées dans le courant du XIVe siècle ; 2° les monnaies mixtes des évêques de Grenoble et des Dauphins du Viennois ; 3° la monnaie inédite et jusqu'à présent unique de Jean, fils de Charles VI, pièce qui comble une lacune importante dans la série monétaire du Dauphiné ; 4° enfin, la classification des florins d'après les ordonnances de 1353 et 1354, que l'auteur a retrouvées dans les archives de Grenoble.

Le point de vue qui a surtout guidé M. H. Morin dans la rédaction de son savant ouvrage, ainsi que le lecteur pourra en juger en lisant la préface du livre et les considérations que l'auteur a publiées sur le gouvernement du dauphin Louis (XI), a été celui des empiétements successifs de la monarchie française, de ses efforts pour assimiler la physionomie monétaire du Dauphiné à l'organisation des provinces royales. Assurément il était impossible de choisir une meilleure thèse, et l'auteur de la *Numismatique féodale du Dauphiné* a rendu un véritable service à la science, en envisageant ainsi la question. Aussi nous hâtons-nous de dire que l'ouvrage de M. H. Morin sera toujours considéré par les numismatistes érudits, comme un des meilleurs et des plus consciencieux travaux exécutés à notre époque, sur l'une des branches de la numismatique du moyen âge français, ouvrage qui figurera avec honneur dans nos bibliothèques, à côté des travaux si remarquables de MM. de Saulcy, Lecointre-Dupont, et Barthélemy. V. Langlois.

Nouvelle Encyclopédie théologique, par M. 'abbé Migne. — *Dictionnaire d'archéologie*, par l'abbé Bourassé, 2 vol. grand in-8, 1852 ; — *Dictionnaire d'épigraphie*, par M. X.... 2 vol. grand in-8, 1852; — *Dictionnaire de numismatique*, par M. Z.... 1 vol. grand in-8, 1852.

M. l'abbé Migne, qui a entrepris avec un zèle qu'on ne saurait trop louer, la publication d'une encyclopédie théologique générale, a voulu que toutes les branches de la science universelle fussent représentées dans son importante collection. La *Revue archéologique*, ainsi que l'indique son titre, n'a pas mission de rendre compte de chacun des dictionnaires qui composent l'encyclopédie de M. l'abbé Migne, mais elle a choisi dans l'ensemble de la collection tous les ouvrages qui ont trait à l'archéologie en général. Le

lecteur se rappelle que la *Revue* a donné dans une des années précédentes le compte rendu du *Dictionnaire d'héraldique* qui faisait partie de cette collection ; aujourd'hui elle va rendre compte de trois nouveaux ouvrages, ce sont les *Dictionnaires d'archéologie*, *d'épigraphie* et *de numismatique*.

Le *Dictionnaire d'archéologie* est dû à M. l'abbé Bourassé, dont les travaux scientifiques ont acquis un nom très-recommandable à leur auteur. Voici le plan que M. l'abbé Bourassé a suivi dans le dictionnaire d'archéologie sacrée.

En adoptant la disposition des matières par ordre alphabétique et en forme de glossaire ou de dictionnaire, M. l'abbé Bourassé s'est efforcé de faciliter les recherches de ceux qui tiennent à trouver promptement et commodément tout ce qui concerne chaque objet en particulier appartenant à l'archéologie. L'ordre alphabétique si favorable aux recherches, ne l'est pas tant aux études suivies, parce que les matières n'y sont pas classées suivant l'ordre logique. Pour remédier à cet inconvénient, M. l'abbé Bourassé a placé à la fin du dernier volume un tableau méthodique très-détaillé, où il a indiqué par chapitre tous les articles qui traitent d'un même sujet.

M. l'abbé Bourassé a fait suivre ce tableau d'un court résumé des caractères architectoniques, où il donne en abrégé les caractères essentiels qui distinguent les édifices religieux construits aux différentes périodes du moyen âge.

C'est un manuel où l'on puisera les connaissances indispensables à quiconque désire visiter avec utilité les monuments du moyen âge, et où on trouvera les principes et les éléments de la critique des monuments.

En troisième lieu, M. l'abbé Bourassé donne une table alphabétique des matières, où l'on trouve la succession des idées développées dans chaque article du dictionnaire.

Sous le titre de bibliographie archéologique, M. l'abbé Bourassé a rangé tous les ouvrages traitant d'archéologie, et enfin il termine en donnant par ordre alphabétique les noms des auteurs cités dans le dictionnaire d'archéologie sacrée. Viennent ensuite des appendices et le *Traité sur les divers arts*, en trois livres, par Théophile, prêtre et moine, formant une encyclopédie de l'art chrétien au XIIe siècle. Cet ouvrage, dont M. Bourassé a donné une nouvelle édition et très-complète, avec traduction et notes, est le complément indispensable du dictionnaire de M. l'abbé Bourassé.

En éditant ce dictionnaire, dont tous les articles se font remarquer par une science profonde et une savante critique, M. l'abbé

Bourassé a rendu un grand service aux archéologues qui voudront avoir une idée nette et claire des différentes parties qu'embrasse la science archéologique.

Le *Dictionnaire d'épigraphie* de M. X.... est conçu sur un autre plan. C'est une compilation par ordre alphabétique des inscriptions du moyen âge chrétien, depuis les premiers temps de notre ère. L'auteur s'est surtout aidé des savants travaux du cardinal Angelo Maï, auquel l'ouvrage est dédié.

En publiant son dictionnaire, l'auteur n'a pas eu la prétention de donner une collection complète, mais cependant nous devons dire qu'elle peut faciliter considérablement les recherches des personnes qni s'occupent spécialement de l'épigraphie française et italienne

Parmi les nombreux emprunts faits aux ouvrages d'épigraphie et aux recueils qui traitent de cette matière, nous citerons la *Revue archéologique*, où l'auteur a beaucoup puisé et qui lui a fourni beaucoup de textes qu'on chercherait en vain dans d'autres collections. Il est à regretter que M. X.... n'ait pas parlé des inscriptions chrétiennes de toute la France, des inscriptions de Lorraine, par exemple, qui sont fort intéressantes, et qui auraient fourni à l'auteur la liste presque complète des ducs héréditaires. Mais, nous le répétons, l'auteur s'est excusé en disant lui-même que, malgré ses efforts, il a le regret de penser que son dictionnaire est incomplet pour quelques parties.

Nous adresserons le même reproche à M. Z..., auteur du *Dictionnaire de numismatique*, conçu sur un plan identique au précédent. Le *Dictionnaire de numismatique* comprend aussi la sigillographie. L'auteur s'est renfermé dans le moyen âge chrétien, c'est-à-dire qu'il ne s'est occupé que des monnaies de la France, royales, baronales et ecclésiastiques, des médailles pontificales, et enfin des monnaies des croisades. Ce dictionnaire est curieux, en ce qu'il se compose de travaux publiés précédemment dans divers ouvrages ou recueils, de sorte que l'on trouve réunis dans un même volume, des mémoires dispersés dans des collections qu'il est quelquefois difficile de réunir.

La numismatique française est extraite des travaux de MM. Lelewel, Saulcy, Lenormant, La Saussaye, Cartier, etc. La numismatique pontificale est résumée d'après les travaux de M. Lenormant, dans le trésor de glyptique et de numismatique; la numismatique des croisades a été faite entièrement d'après le savant ouvrage de M. de Saulcy.

Au milieu de ces diverses parties de la numismatique, se trouvent

intercalées par ordre alphabétique des articles extraits du dictionnaire d'Abot, et qui expliquent les procédés du moyen âge. La sigillographie se trouve fondue aussi dans le dictionnaire de numismatique; les matériaux ont été empruntés aux traités des bénédictins et de M. de Wailly et aux mémoires de la Société de Sphragistique.

Ces trois dictionnaires seront fort utiles à toutes les personnes qui s'occupent d'archéologie en général, fût-on même fort versé dans chacune des branches de la science archéologique, on a quelquefois besoin de recourir à l'explication d'un mot ou d'un terme. Le vocabulaire de l'archéologie est fort compliqué, celui de la numismatique l'est un peu moins, cependant il est bon d'avoir sous la main un dictionnaire spécial, et c'est dans l'encyclopédie de M. l'abbé Migne que les savants comme les commençants pourront trouver facilement des explications qui demanderaient quelquefois plusieurs heures de travail et de recherches. V. LANGLOIS.

Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe, publié par M. BOREL D'HAUTERIVE. 1854, Paris, l'auteur, rue Chauchat, 9.

La onzième année de l'*Annuaire de la noblessse* de 1854, par M. Borel d'Hauterive, secrétaire archiviste de l'École des chartes, n'est pas moins intéressant que ses dix aînés. Un nobiliaire de Flandre, des articles curieux sur le gaspillage actuel des titres, sur l'histoire et la description d'anciens châteaux, un nécrologe complet, la liste des principales alliances ou naissances de la noblesse en 1853, l'état présent des maisons souveraines et des grandes familles de France donnent à ce livre une utilité quotidienne. On ne peut parcourir un journal sans avoir lieu de recourir à l'*Annuaire de la Noblesse*. Soit qu'il s'agisse d'un décès, d'un mariage, d'une nomination, d'une présentation, on veut connaître le titre, l'âge, la parenté de la personne. C'est devenu le *peerage* et l'*almanach de Gothen* français qu'on voit sur tous les guéridons des salons de la haute société.

Examen d'un Mémoire posthume de M. Letronne, et de ces deux questions : La circonférence du globe terrestre avait-elle été mesurée exactement avant les temps historiques? Les erreurs et les contradictions de la géographie mathématique des anciens s'expliquent-elles par la diversité des stades et des milles? par M. Th. Henri Martin (extrait de la *Revue archéologique*), in-8°. Paris, Leleux, 1854.

MÉMOIRE

SUR

L'AGORA D'ATHÈNES ET SUR L'EMPLACEMENT DU THOLUS.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

CHAPITRE III.

Situation de l'Agora au sud de l'Acropole, prouvée par la marche de Pausanias.

Étant donc admis, d'une part, que les salles souterraines dites prison de Socrate, ne sont autre chose que l'ancien Tholus des prytanes; de l'autre, que l'Agora occupait le vaste emplacement, aujourd'hui désert et nu, qui se trouve au sud de l'Acropole, la topographie de cette célèbre place publique d'Athènes ne présente plus de difficultés, et l'itinéraire suivi par Pausanias devient régulier et méthodique. Cette troisième partie de la discussion servira à la fois de complément et de contrôle aux deux premières.

Pausanias, arrivant des ports, et en dernier lieu de *Phalère* (2), monte à la ville par la route de Phalère, sur laquelle il rencontre

(1) Voy. ci-dessus, p. 205.

(2) On a beaucoup varié sur cette entrée : les diverses portes qui donnaient accès dans Athènes, du côté qui regarde Phalère et le Pirée, ont été successivement désignées. Au risque de fatiguer mon lecteur, qui du reste peut se dispenser de lire cette note, je profiterai de cette occasion pour lui donner une idée des broussailles et des épines de la topographie d'Athènes.

Entre les divers savants qui ont traité la question(*), il n'y a qu'une chose admise d'un commun accord, c'est que Pausanias est entré dans Athènes. Mais est-il entré par la porte piréique ou par une porte d'un autre nom? Première question. S'il est entré par une porte non piréique, quelle était cette porte? Deuxième question. S'il est entré par une porte piréique, où était cette porte piréique, et la porte

(*) Voy. *d'Anach.*, chap. XII ; O. Müll., *All. Encycl.*, II, p. 935 sq., et *Nachtr. zu* Leake, p. 458 ; Wordsworth, *Athens*, p. 170 ; Curtius, *Hall. Lit. Z.*, 1842, n° 124 ; Ulrichs, *Beil. zur Zeitschr. für Alt. Wiss.*, 1844, n° 3 ; Ross, *Kunstbl.*, 1837, n° 94 ; p. 391 ; cf. le *Monument d'Eubulides*, etc., Athènes, 1837 ; Leake, *Top.*, p. 373 sq. et p. 84 sq.; adde *Abh. on some disputed posit.*, p. 201-218 ; Kruse, II, I, p. 102 sq.; Forchh., *Top.*, 27 sq.

un temple de Junon, jadis brûlé par les Perses, et dont l'emplacement est marqué aujourd'hui par une ancienne chapelle voisine d'une auberge à mi-chemin de la route.

Entré en ville par la *porte de Phalère* (1) ou porte Itonienne, les monuments qu'il rencontre à partir de cette porte jusqu'à l'Agora, sont : le monument de l'Amazone (2), le *Pompeïon*, le temple de

piréique de son temps était-elle la même que l'ancienne porte de ce nom? Troisième question.

Première question. Pausanias est-il entré par une porte piréique?

Non, suivant Barthélemy, O. Müller, Wordsworth, Curtius, Ulrichs, Ross et Leake (dans sa dernière opinion).

Oui, suivant Stuart, Hawkins, Wilkins, O. Müller (dans sa première opinion), Kruse, Leake (dans sa première opinion), Forchhammer, Kiepert.

Deuxième question. Si Pausanias est entré par une porte non piréique, quelle est cette porte? Le Dipyle, suivant Barthélemy, O. Müller, Wordsworth, Curtius, Ulrichs. La porte Équestre, suivant Ross, Leake (deuxième opinion).

Troisième question. Si Pausanias est entré par une porte piréique, où est cette porte? Au sud du Pnyx, suivant Hawkins, Stuart, O. Müller, Forchhammer, Kiepert; au nord du Pnyx, suivant Kruse, Leake (première opinion); au nord de la colline des Nymphes, suivant Ross et Leake (deuxième opinion), qui semblent admettre en même temps que cette porte piréique de Pausanias était différente de l'ancienne.

Le lecteur peut voir par cet aperçu que l'on est loin de s'entendre.

(1) Paus., I, 1, 4 et 5.

(2) Cf. Paus., I, 2, 1, avec I, 2, 4, où la reprise Ἐσελθόντων δὲ ἐς τὴν πόλιν marque son retour à son premier point de départ, après une digression sur le chemin du Pirée et ses principaux monuments. Ces retours sont fréquents dans Pausanias. Ainsi, pour ne parler que du livre Ier, voy. chap. XIV, 6, où, après une digression vers Callirrhoé, il se reporte au Portique royal, par lequel il avait commencé, I, 3, 1; de même au chap. XX, 1, il se reporte au Prytanée, d'où il avait poussé une excursion dans la région inférieure de la ville, chap. XVIII, 3 et 4; au chap. XXXI, après être venu de Phalère à Athènes pour la visiter en détail, il se reporte à Phalère et reprend la description de l'Attique, en commençant par Halimus, le dème le plus voisin de Phalère, et il continue par Zoster, Anagyre, etc. Au chap. XXXV, arrivé à Orope, il se reporte de là à Salamine, son premier point de départ, et décrit cette île, puis Eleusis, puis la Voie Sacrée, etc. La façon dont Pausanias, I, 1, 5, décrit le temple de Junon sur la route de Phalère semble plus positivement le récit d'un témoin oculaire que ce qu'il dit touchant la route du Pirée, sur laquelle il semble revenir comme par manière d'acquit. Au reste, en le faisant venir par le chemin de Phalère, je ne fais qu'énoncer une hypothèse qui, vraie ou fausse, n'importe en rien au système que je défends. Si on tient à le faire venir du Pirée, on pourra supposer alors que, arrivé à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les auberges si connues des voyageurs, il a pris, à droite, l'ancien chemin (encore actuellement très-fréquenté des gens du pays) qui passe auprès de la grande fontaine turque, et vient, en longeant le pied méridional du mont Musée, aboutir à l'Hôpital militaire et à la vieille ville. Mais en tout cas je suppose qu'il aborde Athènes par le sud.

Cérès et Bacchus, la statue équestre de Neptune, le portique et le gymnase d'Hermès, renfermant la maison de Polytion convertie en temple de Bacchus-Melpomenos et l'offrande d'Eubulide, enfin la maison d'Amphictyon et de Bacchus-Eleuthérien.

De là il arrive à l'Agora : à sa droite, il rencontre d'abord le portique royal (1). Viennent ensuite les autres monuments de l'Agora dans un ordre successif que j'ai suivi sur mon plan, et qui, en même temps qu'il correspond aux indications de Pausanias, remplit avec exactitude toutes les conditions qui résultent des textes anciens.

L'examen de ce dernier point, que je ferai le plus succinctement possible, servira de contre-épreuve et de vérification à la solution que je propose ici du problème de l'Agora d'Athènes.

Portique royal (2). Au-devant de ce portique les Athéniens avaient placé une *statue de Pindare*, la lyre en main et un diadème sur la tête. Cette statue d'airain, prix d'une glorieuse louange, se voyai encore au temps d'Eschine, ou du moins de l'auteur des lettres dites d'Eschine. La situation que cet écrivain ancien assigne à la statue du poëte au-devant du portique royal, πρὸ τῆς βασιλείου Στοᾶς (3), est inconciliable avec le plan de M. Forchhammer, ainsi qu'on peut s'en assurer par la planche ci-jointe, et se trouve également en désaccord avec le plan de Kiepert, et encore plus, s'il est possible, avec celui de M. Ross. Pausanias, en effet, indique cette statue entre le temple de Mars et le groupe d'Harmodius et d'Aristogiton (4). La disposition que je présente ramène au contraire très-exactement la statue de Pindare à la fois près de celle d'Harmodius et d'Aristogiton, selon l'indication de Pausanias, et au-devant du portique royal, selon l'indication d'Eschine.

Portique des douze dieux ou de Jupiter-Libérateur (5). Un mot de Diogène le Cynique semble prouver que, du Metrôon où se tenait ce philosophe, on pouvait voir et montrer à la fois le portique de Jupiter-Libérateur et le Pompeion : « Diogène (dit son biographe)

(1) Paus., I, 3, 1.

(2) Paus., I, 3, 1.

(3) Æschinis *Epist.*, IV.

(4) Paus., I, 8, 4.

(5) I, 3, 2 et 3. Le portique où étaient peints les douze dieux, et devant lequel Pausanias place la statue de Jupiter-Libérateur, n'est autre que le portique nommé communément portique de Jupiter-Libérateur. Cf. Plat., *Theages, init.*; Xén., *Écon.*, ch. VII; Harpocr. et Hesych., v. βασίλειος στοά, et v. Ἐλευθέριος Ζεύς; Isocr., *Evag.*, p. 200. Cette circonstance est admise par tout le monde; voy. le plan de Forchh.; Anacharsis, chap. XII; Clavier, supplément, p. 7, etc.

avait coutume de dire, en montrant le Pompeïon et le portique de Jupiter, que les Athéniens lui avaient construit là de quoi se loger (Diog. Laërt., init.). » Plus bas, cet auteur ajoute qu'il s'était établi à demeure dans un tonneau placé au Metrôon, καὶ τοὺς Ἀθηναίους ἔφασκε, δεικνὺς τὴν τοῦ Διὸς Στοὰν καὶ Πομπεῖον, αὐτῷ κατασκευάσθῆναι ἐνδιαιτᾶσθαι. — Τὸν ἐν τῷ Μητρώῳ πίθον ἔσχεν οἰκιάν. D'où M. Pittakis conclut que *du Metrôon on voyait le portique de Jupiter et l'édifice nommé Pompeïon* (Anc. Ath., p. 34). Cette condition se réalise dans mon plan, mais non dans ceux de MM. Forchhammer, Kiepert, L. Ross, où, du Metrôon, il serait bien difficile de voir le Pompeïon.

Metrôon. D'après l'aventure qui avait donné lieu à la fondation du Metrôon (1), il est évident que cet édifice se trouvait au pied d'un escarpement abrupt et sur l'emplacement d'un ancien précipice jadis comblé de terre et consacré à la mère des dieux en expiation du meurtre du prêtre phrygien. Sa situation au pied du mur méridional de l'Acropole, vers l'endroit d'où Égée lui-même s'était jadis précipité, est conforme à cette condition, qui est d'ailleurs remplie également bien par l'Agora de M. Forchhammer, ainsi que dans celle de MM. Ross et Raoul-Rochette.

Fontaine des Saules. Il y a, dans la cour de l'hôpital militaire actuel, non loin de l'endroit où je place le Bouleuterion et le Metrôon, une fontaine abondante et de bonne eau, qui me paraît être la même que celle qui est indiquée par Thucydide et par Lycurgue l'orateur, dans les passages suivants : « Phrynichus, au retour de sa députation à Lacédémone, fut frappé à l'improviste, à l'heure où l'Agora est le plus fréquentée, et non loin du Bouleuterion dont il sortait : Φρύνιχος ἥκων ἐκ τῆς ἐς Λακεδαίμονα πρεσβείας, πληγεὶς ὑπ' ἀνδρὸς τῶν περιπόλων τινὸς ἐξ ἐπιβουλῆς ἐν τῇ ἀγορᾷ πληθούσῃ, καὶ οὐ πολὺ ἀπὸ τοῦ Βουλευτηρίου ἀπελθὼν, ἀπέθανε παραχρῆμα. » (Thuc., VIII, 92). « Phrynichus ayant été tué à la nuit, près de la fontaine des Saules, Φρυνίχου γὰρ ἀποσφαγέντος νύκτωρ παρὰ τὴν κρήνην τὴν ἐν τοῖς Οἰσυΐοις (Lycurg., *c. Leocr.*, 30). Voy. aussi Lysias, *c. Agoratus*, p. 133 Tchn. Cette fontaine est, à mes yeux, une preuve nouvelle et assez considérable à l'appui de la thèse que je soutiens. Cette cour de l'hôpital militaire présente d'ailleurs encore

(1) Ἐνταῦθα τὸν Φρύγα τὸν τῆς μητρὸς τῶν θεῶν ἐνέβαλλον... Τὸ μὲν χάσμα κατέχωσαν (Schol. Aristoph., Plut., 431), ᾠκοδόμησαν βουλευτήριον ἐν ᾧ ἀνεῖλον τὸν μητραγύρτην, καὶ περιφράττοντες αὐτὸ καθιέρωσαν τῇ μητρὶ τῶν θεῶν (Phot., *Lex.*, p. 268); cf. Julien, or. 5, p. 195; Michel Apostolius, *proverb.* 12, 77; Arsenius viol., p. 353.

le même caractère de végétation qu'autrefois, et ce fait est digne de remarque (1).

Bouleuterion. Cet édifice était très-voisin du Metrôon, ainsi que le prouvent les textes ci-dessus cités, « ᾠκοδόμησαν βουλευτήριον ἐν ᾧ ἀνεῖλον τὸν μητραγύρτην. » Cela appert aussi d'un passage d'Eschine, c. Ctésiph. : « Dans le Metrôon, auprès du Bouleuterion, « παρὰ τὸ βουλευτήριον » on peut voir quelle récompense vous accordâtes à ceux qui ramenèrent de Phylé le peuple fugitif; » et surtout du passage de la vie de Lycurgue l'orateur, où il est dit que, « se sentant près de mourir, il se fit transporter dans le Metrôon et le Bouleuterion, « εἰς τὸ Μητρῷον καὶ τὸ βουλευτήριον, » afin de rendre compte de son administration. » Pausanias se contente de dire πλησίον; mais il est démontré par ces textes que les deux monuments étaient non-seulement voisins, mais sur la même ligne. Cette donnée a d'ailleurs été admise par tous les antiquaires, et je la reproduis sur mon plan.

Tholus. Nous nous trouvons ainsi naturellement amenés au Tholus, situé, selon Pausanias, près du Bouleuterion, et qu'il faudrait mettre, par conséquent, au-devant même des salles souterraines, dites prison de Socrate, si l'on se refusait à admettre que ces salles sont précisément le Tholus. Mais après toutes les preuves apportées ci-dessus concernant l'identité du Tholus et de la prétendue prison de Socrate, et en présence de la parfaite et nécessaire concordance des deux emplacements, concordance qui peut être regardée comme une nouvelle preuve en même temps que comme une confirmation des premières, j'ai peine à me persuader que cette identité puisse être rejetée (2). Le voyageur qui, se trouvant dans ces lieux, voudra ranimer cet emplacement aujourd'hui désert du

(1) Cet hôpital est bâti sur les fondations d'un édifice antique; on y trouve encore un pavé en mosaïque bien conservé (voy. l'Itinéraire d'Aldenhoven, Ath. 1841, p. 26).

(2) Un événement important de la vie de Socrate se trouve en effet lié au Tholus. C'est là que les Trente le mandèrent, lui cinquième, pour lui enjoindre d'amener Léon le Salaminien qu'ils voulaient mettre à mort. Bravant cet ordre inique, contre lequel s'était élevé Théramène lui-même, l'un des Trente, il laissa les quatre autres, au sortir du Tholus, aller à Salamine et se retira dans sa maison. Ce trait de courage, très-admiré des citoyens (il le dit lui-même), dans un moment où tout le monde pliait sous le joug, pourrait avoir attaché son nom au Tholus par une tradition aujourd'hui altérée, mais persistante. Sur cette affaire de Léon le Salaminien, voy. Plat., *Apolog. de Socrate;* Xénoph., *Hell.*, II, 3. Toutefois, cette explication me paraît hasardée, le nom de prison de Socrate appliqué à ces salles souterraines étant, à ce qu'il semble, très-moderne, puisque Fanelli les appelait simplement prisons de l'Aréopage, et que Chandler y voyait des tombeaux.

Tholus et de l'Agora, n'a qu'à se figurer la scène pathétique décrite avec tant d'éclat et de mouvement par le plus grand des orateurs populaires : « C'était le soir : arrive un messager qui annonce aux prytanes qu'Élatée est prise. Ils soupaient (1) ; à l'instant ils se lèvent de table ; ils chassent les vendeurs de leurs tentes dressées sur l'Agora et y mettent le feu. Ils envoient chercher les stratéges, mandent le trompette : toute la ville est remplie de tumulte. Le lendemain, au point du jour, les prytanes convoquent le sénat au Bouleuterion, et le peuple au Pnyx, etc. »

Éponymes. Il y a au Tholus, dit Paus., I, v, 1, *quelques petites statues d'argent*, *et*, *plus haut*, *les statues en pied des héros éponymes ;* puis, il fait une longue digression sur ces héros, et passe ensuite à d'autres monuments de l'Agora. On peut donc entendre, si l'on veut, que les éponymes étaient plus haut que le Tholus, sur la rampe du mont Musée, et expliquer ainsi cet adverbe ἀνωτέρω (2), qui a tant gêné d'illustres antiquaires, chez lesquels, d'après la disposition adoptée par eux, les éponymes se trouvent précisément plus bas que le Tholus; mais peut-être qu'il y a lieu d'admettre une autre interprétation du texte de Pausanias, qui concorderait avec les vestiges encore existants.

Si, en effet, on jette les yeux sur la figure qui représente, vues de face, les salles du mont Musée, on remarquera au-dessus des trois portes d'entrée, et dans tout le développement de la façade, *trois lignes parallèles de trous* creusés dans le rocher, les deux lignes supérieures étant distantes entre elles de quatre pieds un quart seulement, tandis que la ligne inférieure est séparée de celles du dessus par un intervalle de six pieds. En rapprochant ce fait du texte de Pausanias, on est porté à regarder ces trous de scellement comme ayant servi jadis à soutenir les statues mentionnées par cet auteur. *La ligne d'en bas* était sans doute celle des petites statues d'argent, et plus haut se trouvaient rangés les héros éponymes. Cette conjecture est d'ailleurs justifiée par le nombre des trous de la double rangée supérieure, lesquels, malgré les dégradations du temps, se présentent encore au nombre de douze de front, chiffre correspondant précisément au nombre des héros éponymes. L'intervalle de quatre pieds un quart, qui sépare les deux lignes de cette

(1) On sait que les prytanes prenaient leurs repas au Tholus : « Θόλος, οἶκος εἰς ὀξὺ.... ὅπου οἱ Πρυτάνεις καὶ ἡ Βουλὴ συνεστιῶντο. » (Hesych., h. v.)

(2) Toutefois, il est convenable de remarquer que dans ce cas de deux emplacements distincts, dont l'un est plus haut que l'autre, c'est l'adverbe ὑπὲρ qui sert ordinairement à Pausanias; cf. I, 14, 6.

rangée, forme une distance convenable entre les deux attaches de statues de grandeur naturelle. Enfin, on conçoit que les héros ou les rois qui avaient donné leurs noms aux tribus athéniennes aient eu leurs images sur la façade même de l'édifice où se tenaient en permanence les prytanes des tribus (1).

Statue de Démosthènes. Après le Tholus et les éponymes, viennent les statues d'Amphiaraüs, de la Paix portant Plutus enfant, de Lycurgue, de Callias, et enfin celle de Démosthènes, sur laquelle était gravé ce distique célèbre :

> Si ta force, ô Démosthènes, avait égalé ton courage,
> Jamais le Mars Macédonien n'eût prévalu contre la Grèce.

Par l'énumération de Pausanias, on voit qu'un certain nombre de statues se trouvaient entre le Tholus et la statue de Démosthènes. Celle-ci, par conséquent, d'après les idées que j'ai exposées, doit être placée beaucoup plus au sud que le Tholus, et vers la partie de l'Agora qui se rapprochait le plus de l'*Ilissus*. Ce voisinage d'un fleuve jadis célèbre par ses *platanes* (voy. Plat. *Phædr.*, *init.*, etc.), explique une circonstance mentionnée par Plutarque (Démosth. *extr.*) touchant cette statue : « Un peu avant, dit ce biographe, que je fusse la première fois à Athènes, un soudard estant ajourné pour comparoir en personne devant son capitaine, mit quelques pièces d'or qu'il avoit, ès mains de celle statue, pource qu'elle avait les doigts des deux mains entrelassés les uns dedans les autres. *Or estoit creu tout joignant un grand platane*, duquel plusieurs fueilles couvrirent cest or, tellement qu'il y fut bien longtemps sans estre aperceu de personne, etc. »

Statue de Pindare. Près de la statue de Démosthènes et de son grand platane, Pausanias rencontre ensuite le temple de Mars, puis les statues d'Hercule, de Thésée, d'Apollon, et celles de Kaladès et de Pindare. J'ai déjà dit que cette dernière, d'après un texte d'Eschine (Epist. 4), se trouvait en même temps au-devant du portique

(1) L'interprète français du livre de Pausanias entend de la même manière la phrase qui concerne le Tholus et les éponymes. Voici la note qu'il donne sur ce passage : « Le mot θόλος, à proprement parler, signifie une voûte, suivant Hesychius; et c'était parce que l'édifice dont il s'agit était couvert d'une voûte qu'on lui avait donné ce nom. Il était rond, et la voûte formait par conséquent ce que nous nommons une coupole. *C'était sans doute dessus cet édifice*, et à la naissance de cette coupole, *qu'étaient les statues des éponymes.* » (Clavier, supplém. à la traduct. de Paus., p. 10.) On s'expliquerait ainsi ce *trésor des Éponymes* dont il est plus d'une fois question dans Démosthène (*c. Timocr.* et *c. Theocr.*).

royal, et que cette relation des deux emplacements de la statue et du portique ne se réalisait que dans le plan que je propose.

Harmodius et Aristogiton. Les images des deux héros tyrannicides, honorées par les Athéniens d'un respect particulier, sont l'un des points de repère les plus importants de la topographie de l'Agora, et vont nous offrir une confirmation précieuse et éclatante des idées que j'ai cherché à mettre en lumière dans ce travail. « Xerxès, dit Arrien, avait emporté ces statues, mais elles furent rendues aux Athéniens par Alexandre; et maintenant elles se trouvent dans le Céramique d'Athènes, *à la montée de la ville, en face du Metrôon*, non loin de l'autel des Eudanèmes, «καὶ νῦν κεῖνται Ἀθήνησιν ἐν Κεραμεικῷ αἱ εἰκόνες, ᾗ ἄνιμεν ἐς πόλιν, καταντικρὺ μάλιστα τοῦ Μητρῴου.» (Arr. *Exp. Al.*, III, 16). D'autre part, on ne saurait nier que Pausanias passe immédiatement des statues d'Harmodius et d'Aristogiton à l'Odéon, comme le prouve manifestement son texte, dont voici la teneur : « Non loin de la statue de Pindare sont celles d'Harmodius et d'Aristogiton qui tuèrent Hipparque. On sait pourquoi et de quelle manière ils accomplirent cet acte. Xerxès, maître d'Athènes abandonnée, emporta ces statues avec le reste du butin; mais Antiochus(1) les renvoya aux Athéniens. Les statues qui se trouvent au-devant de l'entrée de l'Odéon, sont celles des rois d'Égypte, etc. » (Paus., I, 8, 5 et 6). Ainsi, après la statue de Pindare, située au-devant du portique royal, et les images d'Harmodius et d'Aristogiton, il passe aussitôt aux statues de l'Odéon, sans marquer entre elles aucun intervalle notable.

C'est pour avoir, en dépit de toutes les règles d'interprétation, violé un texte si précis et abandonné un sens si incontestable, que MM. Ross et Leake, Müller et Forchhammer, Kiepert, Forbiger, Pittakis ont été entraînés à admettre une Agora, les uns au nord, les autres à l'ouest de l'Acropole, qui ne saurait, comme nous l'avons vu, ni satisfaire aux conditions imposées par les textes anciens, ni s'adapter aux dispositions naturelles du sol.

Dans le plan de M. Ross, comme dans ceux de MM. Forchammer et Kiepert, on chercherait en vain la statue de Pindare au-devant du portique royal, et Harmodius et Aristogiton ne sont pas à l'opposite et en face du Metrôon « καταντικρὺ, » mais bien à côté et au-dessus du Metrôon. Quant à l'expression d'Arrien, « ᾗ ἄνιμεν ἐς πόλιν » que ces savants traduisent par « à l'endroit où commence la montée de l'Acropole, » je ne vois aucune raison grammaticale de

(1) Selon d'autres, c'était Séleucus; selon Arrien, Alexandre.

traduire ici πόλιν par Acropole, quoiqu'il ait quelquefois ce sens; et je traduirais plutôt « à la montée de la ville, » c'est-à-dire à cet endroit, voisin de l'Odéon, où on remonte la berge de l'Ilissus (voy. le plan ci-joint), pour entrer dans le Céramique et l'Agora. C'est aussi par là que Pausanias monte à la ville, laissant à gauche Harmodius et Aristogiton, et ayant à sa droite le portique royal, par où il commence sa description de l'Agora. Ainsi, en entrant en ville par le Céramique « ἐν Κεραμεικῷ, ᾗ ἄνιμεν ἐς πόλιν, » Arrien, qui regarde à gauche, remarque les statues des deux tyrannicides; et Pausanias, qui regarde à droite, voit le portique royal « πρώτη δέ ἐστιν ἐν δεξιᾷ Στοὰ Βασίλειος » (I, 3, 1); puis, quand ce dernier a fait méthodiquement son tour de l'Agora et qu'il se retrouve près du portique royal, alors aussi il signale les statues de Pindare, d'Harmodius et d'Aristogiton (I, 8, 5), placées au-devant de ce portique (Eschine, Epist. 4), à la montée de la ville (Arrien); et de là il passe à l'Odéon et à l'Enneakrounos.

De ces textes réunis, il résulte : 1° que *les statues d'Harmodius et d'Aristogiton étaient à l'opposite et en face du Metrôon* (1); 2° que, situées à côté de celle de Pindare, elles se trouvaient, ainsi que celle-ci, *au-devant du portique royal*, et par conséquent *à l'entrée de la ville*, *par le Céramique et l'Agora*; 3° que ces statues, ce portique et cette entrée étaient *au voisinage immédiat de l'Odéon* et de l'Enneakrounos.

Toutes ces conditions, si claires et si décisives, se réalisent naturellement dans le plan que je mets sous les yeux du lecteur.

Par là se trouve supprimé le saut bizarre que MM. Leake, Ross, Forchhammer font faire à Pausanias, en le transportant tout à coup de l'Acropole à l'Enneakrounos : « Ayant terminé, dit M. Ross, la description du Céramique, Pausanias saute tout à coup (nous ignorons pour quelle raison) vers l'Enneakrounos, et sous forme d'épisode, il parcourt les temples voisins de cette fontaine. De là, il revient ensuite vers le Portique royal, « αἰφνιδίως μεταπηδᾷ (ἀγνοοῦμεν διὰ ποῖον λόγον) ἐπὶ τὴν Ἐννεάκρουνον, καὶ ἐν εἴδει ἐπισοδίου κτλ. » (Ross, τὸ Θησεῖον, p. 19.) Ce saut et cet épisode seraient en effet, comme l'a dit un illustre antiquaire, un bien singulier procédé, surtout de la part de Pausanias, et M. L. Ross serait en droit de s'élever, comme il le fait dans sa note, contre une pareille irrégularité : « Ce saut de l'ancien voyageur, dit-il, est en vérité désagréable : Τὸ πήδημα

(1) C'est ainsi que Platon (*in Crit.*) désigne le mont Lycabette comme situé καταντικρὺ Πνυκός, c'est-à-dire, selon M. Leake, « comme diamétralement opposé au Pnyx, par rapport à la circonférence de la ville. » Lk., *Top.*, 2° éd., p. 204 sq.

τοῦτο τοῦ περιηγητοῦ εἶναι μὲν δυσάρεστον. » (*Ibid.*, note 49.) C'est aussi l'avis d'O. Müller.

Que des savants si recommandables se soient décidés à imposer un saut aussi prodigieux au méthodique Pausanias, et qu'ils aient méconnu l'autorité d'un texte qui place si formellement Harmodius et Aristogiton, et par conséquent l'Agora, près de l'Odéon vieux et de l'Enneakrounos, c'est ce qui demeurerait inexplicable, si nous n'avions déjà fait observer (1) que ces savants s'étaient de prime abord enchaînés à des suppositions d'où résultait pour eux l'impossibilité de se conformer à la vraisemblance et aux autorités anciennes. Ces suppositions sont : 1° Que Pausanias entra par une porte piréique, laquelle est d'ailleurs par eux transportée du Dipyle au mont Musée, selon les nécessités du système de chacun ; 2° que le temple de Mars se trouvait nécessairement près de la colline de Mars (Aréopage); 3° que dans le texte d'Arrien, sur l'emplacement des statues d'Harmodius et d'Aristogiton, l'expression ᾗ ἄνιμεν ἐς πόλιν voulait dire, non à la montée de la ville, mais à la montée de l'Acropole et même en haut de cette montée. De ces trois suppositions surtout, sont dérivées toutes les erreurs que je me suis efforcé de démontrer, et, autant que je l'ai pu, de réfuter. Quelques mots suffiront maintenant pour achever avec Pausanias ce qui concerne l'ancienne Agora d'Athènes.

Après l'Odéon, ce voyageur passe à l'Enneakrounos et aux temples voisins de cette fontaine aux neuf canaux, dont plusieurs sont encore visibles malgré les ensablements de l'Ilissus; il arrive sur la rive sud de l'Ilissus, par où il revient vers l'Agora, laissant derrière lui le stade et les autres monuments de cette région, qu'il réserve pour une autre excursion. Du temple d'Artemis Eucleia, que les antiquaires placent généralement sur la rive sud de l'Ilissus, vis-à-vis l'Odéon vieux, il passe à l'*Hephæsteion* et au *temple d'Aphrodite-Uranie*, qu'il dit être *au-dessus du Céramique et du Portique royal*, Ὑπὲρ δὲ τὸν Κεραμεικὸν καὶ Στοὰν τὴν καλουμένην Βασίλειον, ναός ἐστιν Ἡφαίστου. Encore ici nous voyons combien le plan de M. Forchhammer et celui de M. L. Ross imposent de brusques sauts à Pausanias, qui, par eux, se trouve de nouveau obligé à se transporter dans l'air apparemment, comme dit M. Ross lui-même (2), de l'Enneakrounos et de l'Artemis Eukleia au mont Musée suivant Forchhammer, au voisinage du Théseïon suivant L. Ross. Je serai

(1) Iʳᵉ partie, encore inédite.
(2) Οὐρανοπετής (τὸ Θησεῖον, p. 23).

heureux si, par suite des recherches présentées ici, il se trouve désormais exempté de ces voyages aériens.

Il ne nous reste plus qu'à parler du *Pœcile* (1), fameux portique où les peintres les plus renommés avaient représenté les grandes actions guerrières des temps héroïques (2), les combats contre les Amazones, la guerre contre Eurysthée, en faveur des enfants d'Hercule, la prise de Troie, et, à côté de ces antiques exploits, les hauts faits plus récents, mais non moins illustres des Athéniens contre les Spartiates, et leurs victoires sur les Mèdes (3). C'est là que brillait le tableau de la bataille de Marathon, où l'on voyait, auprès des héros et des dieux secourables, Miltiade animant du geste les combattants et, entre tant d'âmes intrépides, se faisant reconnaître à sa valeur. Eschyle aussi y paraissait conduisant sa cohorte à l'ennemi; et sur un autre tableau, Sophocle était représenté la lyre à la main. Micon, Pamphile, Panænos, Polygnote avaient fait ces chefs-d'œuvre que l'on y admirait encore au IVe siècle de notre ère, et qui furent alors enlevés par les proconsuls romains pour se perdre ensuite à jamais (4). Outre ces tableaux, il y avait des statues, entre autres celles de Solon, de Cynégire, d'Aminias, de Séleucus; et aux murs étaient appendus les boucliers des Lacédémoniens de Sphactérie.

Sous ce quadruple portique, sans cesse entouré de la foule, se tenaient les philosophes, et c'est là que prit naissance la secte de Zénon, qui en a tiré son nom : « Par ainsi cherchant un lieu commode pour discourir, il s'adressa au portique, lequel Polygnote avait peinturé d'une infinité de choses galantes et toutes diverses, et qui pour ceste cause étoit appelé Pœcile, et autrement Pisianactien (5). » « Là, dit Alciphron (6), des philosophes au visage austère enseignaient des subtilités et apprenaient aux jeunes gens à aiguiser des arguments, ἤκουσα ἑνὸς τῶν ἐν τῇ Ποικίλῃ, κτλ. » C'est aussi ce que nous représente Lucien (7) : « Comme il n'était pas tard, fait-il dire à Jupiter, j'allai faire un tour au *Céramique*, rêvant à la misère

(1) Zygomalas, *Epist. de Periculis*, etc.; Plin., XXXV, 9; Philoch. ap. Harpocr., v. Ἑρμῆς ὁ πρὸς τῇ πυλίδι.

(2) Zenobius, cent. IV, prov. 28; Plutarq., *Cimon;* Isidor., *Orig.*, VIII, 6; Hesych., v. Ἀγοραῖος Ἑρμῆς; Demosth., *in Evergum*.

(3) Paus., *Eliac.*, I; Pers. *Sat.*, III; Demosth., *in Neær.;* Ælian., *Hist. an.*, VIII, 28; Plin., XXXV, 8. Suid., v. Ποικιλή et v. πεισιανάκτιος Στοά.

(4) Synes., *Epist.*, 54 et 135; Lucian., *Demonax*.

(5) Diog. Laert., in *Zen.*, trad. par Fouquerolles, 1600.

(6) Alciphr., *Epist.*, III, 64; *adde* I, 3; III, 53.

(7) Lucien, *Jup. trag.*

de notre condition et à la mauvaise chère que nous font faire les hommes. Sur cette pensée, étant arrivé au *Pœcile*, je vis une grande foule de peuple assemblé, tant sous les portiques qu'à découvert, autour de quelques personnes qui criaient à pleine tête, et me doutai aussitôt que c'était une dispute de philosophes. » « Va trouver les sages, dit Plutarque (1); rends-toi aux écoles et aux gymnases de la vertu à Athènes, au lycée, à l'académie, au *portique*, au palladium. »

Avant même que Zénon y attirât la foule, les poëtes avaient coutume d'y venir réciter leurs poésies (2). A côté des philosophes et des poëtes s'y tenaient les charlatans de place, qui, pour quelques pièces de menue monnaie, dévoraient des épées et des lances : « Athenis proximo, ante *Pœcilen* porticum, isto gemino obtutu « circulatorem aspexi, equestrem spatham, præacutam mucrone « infesto, devorasse ; ac mox eumdem, invitamento exiguæ stipis, « venatoriam lanceam, qua parte minatur exitium, in ima viscera « condidisse (3). » Là aussi se passèrent les tristes tragédies dont la tyrannie des Trente ensanglanta le Forum athénien (3) : c'est au Pœcile, c'est-à-dire devant le Tholus où ils se tenaient, entourés de leur garde, que ces oppresseurs oligarchiques firent égorger quinze cents citoyens, sans aucune forme de jugement, et avec une cruauté qui, dit Sénèque, s'irritait de ses propres fureurs.

Toutes ces circonstances réunies, et le voisinage de l'Hermès Agoræos (5), consacré par les tribus en commun, tendent à nous représenter le Pœcile comme situé au centre même de l'Agora, et comme le lieu autour duquel se passaient les événements de la vie publique des Athéniens.

Ce n'est donc pas sans raison que M. Raoul-Rochette dit de ce portique, que « c'était le principal siége de la vie intellectuelle et politique d'Athènes (6). » Le même savant, contrairement à M. Forchhammer et avec beaucoup de vraisemblance, pense que le Pœcile était un portique, non à trois murs, mais à quatre, avec une colonnade tout autour du carré. Il est d'ailleurs d'accord avec

(1) Plutarq., *De exil.*

(2) Id., *ibid.*

(3) Apul., *Miles.*, I.

(4) *Æsch.*, *De fals. legat.*; Isocr., *Areopagit.*; Suid. in Στοῖχοί; Diog. Laert., *in Zen.*, *ibid*; Senec., *De Tranq. animi.*

(5) Paus., I, 16, 1.

(6) *Journ. des sav.*, septemb. 1851 ; adde *Lettres archéol. sur la peinture des Grecs*, par le même; et cf. un article sur les peintures du Pœcile, par Otto Jahn, dans ses *Archæol. Aufsætz.*

MM. Forchhammer, Ross, Leake, etc., pour placer le Pœcile dans l'Agora, et, selon Lucien (1), près d'un Hermès Agoræos, qui était lui-même ἐν μέσῃ ἀγορᾷ, c'est-à-dire *au centre de l'Agora.* Ainsi, l'emplacement du Pœcile se trouve déterminé au centre de la place publique, et Pausanias, traversant la place au sortir du temple de Vénus-Uranie, qui était lui-même au-dessus du Portique royal, pour se rendre au gymnase de Ptolémée, se trouve naturellement amené devant le portique des peintures qu'il décrit en détail (2).

M. Forchhammer, d'après la disposition de son Agora, est obligé de mettre le Pœcile au pied même du Pnyx, ainsi qu'on peut le voir dans son plan. Cette situation, il faut l'avouer, ne concorde guère avec le passage où Eschine dit : « *Transportez-vous* donc aussi par la pensée au Pœcile, car dans l'Agora se trouvent les monuments de toutes vos grandes actions. Προσέλθετε οὖν τῇ διανοίᾳ καὶ εἰς τὴν Στοὰν τὴν Ποικίλην· ἁπάντων γὰρ ὑμῖν τῶν καλῶν ἔργων τὰ ὑπομνήματα ἐν τῇ ἀγορᾷ ἀνάκειται (3). » Comment l'orateur, du haut du Pnyx, et devant une multitude dont les rangs pressés (4) touchaient sans doute au Pœcile même, eût-il pu dire : « Rendez-vous en esprit au Pœcile, προσέλθετε οὖν τῇ διανοίᾳ καὶ εἰς τὴν Στοὰν τὴν Ποικίλην. » Une pareille expression n'indique-t-elle pas une certaine distance entre le Pnyx et le portique, et l'Agora de M. Forchhammer n'est-elle pas encore une fois ici inconciliable avec les données anciennes? Le plan de Kiepert, en grande partie calqué sur celui de Forchhammer, est entaché des mêmes vices.

Après avoir achevé la description détaillée de la partie du Céramique qui formait l'Agora, et avoir parcouru toute la région du sud jusqu'à l'Enneakrounos, Pausanias se dirige enfin vers les autres quartiers d'Athènes, et, toujours en suivant la grande voie du Céramique intérieur, il arrive au temple de Thésée, dont les peintures, déjà alors à demi effacées par le temps, ne l'arrêtent que peu, et dont l'admirable architecture, encore aujourd'hui l'objet de l'étonnement des artistes, n'arrache pas le moindre mot

(1) Lucian, *ibid.*

(2) Paus., I, 16. Dans le *plan actuel d'Athina*, joint à la carte de Morée, qui fait partie de l'Atlas de l'empire ottoman, par J. J. Hellert (planche XIX), se trouvent marqués, précisément vers l'emplacement que j'assigne au Pœcile, les *restes d'un portique.* Stuart et Fauvel avaient signalé cette ruine importante, qui a récemment aussi attiré l'attention de M. Raoul-Rochette, et où il serait urgent de faire des fouilles.

(3) Esch., c. Ctes., *l. l.*, chap. LXII, de l'éd. class. de M. Régnier.

(4) Toute la Grèce, dit Cicéron, était venue à ce procès (Cic., *De opt. gen. orator.*).

d'éloge à sa froide exactitude. Sur le chemin de l'Agora au temple de Thésée, il signale un édifice dont l'emplacement est débattu entre les antiquaires, et sur lequel, en l'absence de débris authentiques ou de textes indicateurs, je ne puis que choisir entre diverses conjectures. Il s'agit du *gymnase de Ptolémée*.

Un archéologue, dont le nom est d'un grand poids (1), assigne à ce gymnase une vaste ruine à 215 mètres est du temple de Thésée et au nord de l'église Panaghia Fanaromeni, ruine dont le plan exact n'a pas encore été levé à cause des habitations qui l'encombrent, et que Stuart marqua sur son plan avec la forme d'un rectangle considérable, sous le nom de gymnase de Ptolémée, signalé par Pausanias (2) et par Plutarque (3), dans le voisinage du Theseïon. Cette opinion est aussi celle de Leake (4) et du baron Prokesch (5). Une inscription trouvée en cet endroit, et la construction particulière d'un mur qui existe là, servent de preuves à leur assertion. Mais M. Forchhammer est porté à voir dans cette ruine le gymnase d'*Hadrien*, et quant au Ptolemæon, il le place au voisinage du temple de Thésée, entre ce temple et l'Aréopage, à l'est de la colline des Nymphes. Cette opinion est suivie par Kiepert dans son plan d'Athènes ancienne, et par Forbiger (6). M. Ross, à son tour, par des raisons tirées, tant de l'examen des textes que de mesures prises sur les lieux, conclut qu'il n'y a pas possibilité de faire correspondre la distance du Théséïon au carré de Stuart, avec la distance marquée par les anciens entre ce même Théseïon et le gymnase de Ptolémée (7).

Entre deux opinions, soutenues toutes deux par de si graves autorités, j'ai choisi naturellement celle qui s'accorde avec l'itinéraire de Pausanias, tel que j'ai cherché à l'établir, et ainsi que Forchhammer, Kiepert, Forbiger, conformément d'ailleurs aux conclusions de M. Ross, j'ai rejeté le carré de Stuart et adopté, pour le gymnase de Ptolémée, un emplacement voisin du Théseïon, entre ce temple et l'Aréopage, sur la grande voie du Céramique intérieur, et à une distance de l'Agora qui, selon la condition imposée par Pausanias, n'est *pas très-considérable*, « τῆς Ἀγορᾶς

(1) *Journ. des Sav.*, août 1851.
(2) Paus., I, 17.
(3) Plut., *Thes.*, 36.
(4) Lk., *Top.*, p. 119 sq., et 2ᵉ éd., 1841, p. 257.
(5) Prokesch, II, 654.
(6) *Handbuch*, etc., p. 942 du t. III.
(7) L. Ross, τὸ Θησεῖον, p. 22 et la note 56.

ἀπέχοντι οὐ πολύ. (1). Cette distance, en effet, est de 500 mètres, ou 7 minutes de marche, correspondant suffisamment, ce semble, à l'ἀπέχοντι οὐ πολύ d'un auteur à qui les πλησίον, les παρὰ, les πρὸς, les οὐ πόῤῥω, les ἀπωτέρω, les ὑπὲρ, les μετὰ, les ἐνταῦθα, les περὶ et tous autres adverbes de proximité coûtent d'ordinaire assez peu pour qu'on puisse supposer que, dans le cas actuel, s'il ne s'en est pas servi, c'est qu'il a voulu réellement exprimer une distance que l'ἀπέχοντι οὐ πολύ fait mieux entendre. M. Forchhammer au contraire, qui, par la disposition qu'il adopte, ne met pas plus d'intervalle entre l'Agora et le Ptolemæon, qu'entre l'Odéon et Callirrhoé, entre le temple de Triptolème (Pherrephattion?) et celui d'Eukleia, entre le temple d'Apollon Patrôos et le Metrôon, entre l'Aglaurion et le Prytanée, toutes distances exprimées dans Pausanias par des πλησίον et des ἀπωτέρω (2), se trouve ainsi identifier l'ἀπέχοντι οὐ πολύ avec des adverbes de proximité, ce qui n'est guère admissible (3).

(1) Paus., I, I, 17, 2.

(2) Paus., I, 14, 1 et 5; I, 4, 4 et 5; I, 18, 5.

(3) Marche de Pausanias dans l'Agora de M. L. Ross (*) (et de M. Pittakis.):

En jetant un coup d'œil sur le tracé de la marche de Pausanias, tel qu'il résulte des idées exposées par ce savant dans son monument d'Eubulides et dans son Θησεῖον, on pourra s'étonner que l'ancien voyageur, habituellement si méthodique, ait suivi ici un itinéraire si étrangement désordonné.

En effet, nous le voyons, après le Portique royal où l'a conduit une marche vers le nord-est, tourner subitement à l'ouest, vers Apollon Patrôos (Saint Élie, au-dessus du Théseïon), de là monter à l'est, vers le Metrôon (Hypapanti), d'où il retourne à l'ouest, vers le Tholus, puis redescend au nord, vers les éponymes, et ensuite remonte au sud, tout droit vers Harmodius et Aristogiton, situés au col de l'Aréopage, après quoi il disparaît et se transporte d'un saut vers Callirrhoé.

Au bout d'un certain temps, il revient de cette région lointaine de la même manière qu'il y était allé, et d'un nouveau bond il se retrouve dans le voisinage du Portique royal, comme s'il y avait oublié quelque chose; et en effet, il retrouve là une foule de monuments devant lesquels il avait tout à l'heure passé et qu'il avait totalement omis : c'est Vénus-Uranie, l'Hephæsteion, le Pœcile, tout près des éponymes, devant ou derrière lesquels il avait déjà passé trois fois. Il les décrit, et, se décidant enfin à s'éloigner de l'Agora, il s'en va au gymnase de Ptolémée. Mais tout à coup il se ravise, et, retournant encore sur ses pas, il franchit de nouveau le Pœcile, les éponymes, repasse devant le portique royal et Jupiter-Libérateur, et, retraversant l'Agora dans toute sa largeur, va rendre visite au Théseïon (**), dont il avait été précédemment distrait par son voisin l'Apollon-Patrôos.

Après la visite du Théseïon, Pausanias retraverse encore toute l'Agora et se transporte à l'Anakeion, où il redevient enfin ce qu'il est d'ordinaire, un sage

(*) L. Ross, τὸ Θησεῖον, etc., et le plan qui y est joint. Pittakis, ancienne Athènes.

(**) Le Théseion, que les objections de M. Ross ont essayé en vain de déplacer.

Après le gymnase de Ptolémée vient, dans Pausanias, le temple de Thésée, où se termine sa description du Céramique et où se terminera aussi cet écrit. Les quartiers de la ville et les monuments qu'il décrit ensuite, c'est-à-dire l'Anakeïon, l'Aglaurion, le Prytanée, le Serapeum, l'Olympieum, l'Ilissus, le Stade, la rue des Trépieds, le théâtre, l'Acropole, et enfin l'Aréopage, n'ont offert aux archéologues que des difficultés secondaires sur lesquelles je ne dois pas m'arrêter ici. La question de l'Agora étant la question prédominante de la topographie d'Athènes, et celle qui reste encore en suspens parmi les antiquaires, j'ai dû lui consacrer tous mes soins, et je désire que mon travail aide à la solution d'un problème si important, si vivement agité. Je terminerai en fournissant un résumé de ces recherches et en récapitulant les conclusions auxquelles elles m'ont conduit.

Mon objet a été de prouver que l'Agora d'Athènes était au sud de l'Acropole, ayant le mont Musée à l'ouest, et à l'est l'emplacement de l'ancien Odéon et l'hôpital militaire actuel, comprenant ainsi un espace qui mesure 450 mètres sur 300, et qui, par conséquent, forme une place presque égale en étendue à la place du Carrousel à Paris. A l'appui de ce système, j'ai cherché à démontrer :

1° Qu'il était nécessaire de choisir pour l'Agora d'Athènes le seul terrain plane et étendu, la seule place en un mot qui avoisine l'Acropole.

2° Que l'Agora, centre de la cité et des affaires, ne pouvait se trouver que dans la région où s'était établie la ville primitive,

consciencieux et méthodique touriste. Toutefois, sa passion pour l'Agora de M. Ross le porte à y revenir encore une dernière fois en sortant de visiter l'Acropole. Alors il se retrouve devant Harmodius et Aristogiton, qu'il avait quittés si brusquement, repasse près du temple de Mars, jette, en passant le long de l'Aréopage, un coup d'œil d'adieu au Tholus qui en est proche et à l'Apollon-Patrôos ; et s'éloignant enfin comme à regret de ces lieux, disparaît sans retour sur la route de l'Académie, où cependant, avant d'arriver à la porte Sacrée, il pourra revoir le gymnase d'Hermès et le monument d'Eubulide.

A la vue de ce tracé de l'itinéraire assigné à Pausanias, on s'explique difficilement comment M. Ross a pu dire : « Ainsi est justifié cet excellent voyageur et ce guide si sûr, Pausanias, à qui souvent, et presque toujours injustement, on reproche de n'avoir pas d'ordre et de sauter d'ici là sans raison : « Οὕτως δικαιολογεῖται καὶ ὁ ἄριστος περιηγητὴς καὶ ὁδηγὸς Παυσανίας, ὅστις τόσον συχνὰ, καὶ πολλάκις ἀδίκως, κατηγορεῖται ὡς ἄτακτος καὶ ὡς μεταπηδῶν ἀπὸ τοῦ μὲν ἐπὶ τοδέ. » (L. Ross, τὸ Θησεῖον, κτλ, p. 22 et 23. Athènes, 1838.)

c'est-à-dire au sud de l'Acropole, suivant ce que nous apprend Thucydide.

3° Que, sachant par ce même Thucydide que les plus anciens sanctuaires se trouvaient au sud de l'Acropole, et pouvant d'ailleurs vérifier cette assertion par la situation connue du plus grand nombre de ces sanctuaires, nous étions en droit d'en conclure que les autres anciens sanctuaires, faisant partie de l'Agora, étaient aussi au sud de l'Acropole, ainsi que l'Agora elle-même.

4° Que l'emplacement de l'Aphrodite Pandemos étant déterminé entre le théâtre de Bacchus et l'Odéon de Régilla, et cette Aphrodite Pandémos étant en outre désignée par les anciens comme se trouvant auprès de l'Agora, il s'ensuivait que l'Agora aussi était vers l'Odéon de Régilla et le théâtre.

5° Que dans le récit du festin d'Antoine, la place d'où l'assemblée panhellénique contemplait Antoine établi au sommet du théâtre, ne pouvait être que l'Agora au pied du théâtre et au sud de l'Acropole.

6° Que la partie du Céramique, au-devant du portique d'Attale et au voisinage du théâtre de Bacchus, dans laquelle s'assembla tout le peuple pour entendre le tyran Aristion, ne pouvait être que l'Agora, quoique ce mot ne soit pas prononcé dans le récit de Posidonius d'Apamée, cité par Athénée.

7° Que l'emplacement de l'Odéon vieux, près de Callirrhoé, étant incontestable et incontesté, et cet ancien édifice étant d'ailleurs reconnu universellement pour le lieu où siégeait l'archonte éponyme chargé des causes de divorce, il s'ensuivait qu'Alcibiade, lorsqu'il emporta sa femme dans ses bras, au sortir de l'Odéon, à travers l'Agora, avait dû nécessairement rencontrer l'Agora au sortir même de l'Odéon vieux et dans une proximité immédiate.

Ces conclusions, tirées de l'examen des textes et des lieux, ont été confirmées par la détermination au sud de l'Acropole et à la base du mont Musée, d'un monument qui faisait partie de l'Agora, et qui, selon ce que j'ai cherché à démontrer, existe encore en entier sous le nom supposé de prison de Socrate. J'ai retrouvé dans cette prétendue prison l'ancien Tholus, où les prytanes se tenaient en permanence, et qui était comme le siége et le centre du gouvernement de la république. Ce Tholus, où j'ai reconnu l'antique simplicité et les formes de construction des âges primitifs (1), m'a paru

(1) Voyez sur les architectes des Trésors souterrains de l'âge héroïque les considérations de M. Raoul-Rochette dans un article sur l'*Erechtheum*. *Journal des Savants*, 1851.

remonter à une époque aussi reculée que les tribunes du Pnyx et de l'Aréopage, et j'y ai vu l'ancienne habitation royale des princes Erechtheïdes, Pandionides et Théseïdes. La salle souterraine et voûtée qui en fait partie, m'a semblé ne pas être autre chose qu'un de ces anciens trésors que nous savons, par de nombreux exemples, avoir existé chez les rois des temps héroïques, et je l'ai assimilé, tant pour l'usage que pour la forme et l'antiquité, aux trésors de Minyas à Orchomène, de Ménélas à Amycles, de Danaé à Argos, etc., et à celui, encore existant, d'Atrée à Mycènes. Cette partie de mon travail est celle à laquelle je suis le plus attaché, et que je désire le plus voir obtenir l'approbation des hommes compétents. Il en résulterait que nous possédons, sans jusqu'ici nous en être doutés, un monument de la plus haute antiquité, antérieur de bien des siècles au Parthénon, contemporain des premières générations helléniques, œuvre d'un art brut mais puissant, et où se reconnaît déjà à un degré remarquable ce sentiment du grandiose uni à la simplicité, et de la hardiesse jointe à la régularité, qui sera dans tous les genres le cachet de la race grecque. Ce monument, encore aujourd'hui intact, et dont les salles taillées dans le roc servent de retraite aux troupeaux errant dans l'Agora déserte, devrait être considéré comme l'antique palais des rois d'Athènes, qui, après la chute de la royauté, y furent remplacés par les prytanes, chefs de l'État, puis par les trente tyrans, usurpateurs du pouvoir suprême, et enfin par les chefs sans autorité d'une république avilie, sous lesquels cette vénérable résidence des rois, devenue sans prestige et effacée par l'éclat plus récent des monuments voisins, vit abolis tous ses honneurs. Dédaignée, à l'égal du Pnyx, par les touristes romains, méconnue bientôt des Athéniens eux-mêmes, elle perdit peu à peu jusqu'à son nom de Tholus, fut prise par Fanelli pour les prisons de l'Aréopage, par Chandler pour des tombeaux, et reçut enfin la qualification de prison de Socrate, nom sous lequel ces salles du mont Musée sont aujourd'hui connues.

Après avoir, autant qu'il a été en moi, établi que l'Agora était directement au sud de l'Acropole, et avoir présenté pour preuves, d'une part les textes, de l'autre le Tholus retrouvé, j'ai, dans un troisième et dernier chapitre, qui sert à contrôler et à confirmer les deux autres, démontré que, ce point étant admis, la marche de Pausanias cesse d'être compliquée et incohérente, qu'elle devient au contraire simple, facile, régulière, et conforme en tout à la méthode exacte qui est habituelle à cet ancien voyageur. Tous les monuments de l'Agora sont venus successivement se mettre à

leur place dans l'ordre le plus rigoureux, et les relations de proximité, signalées par les anciens entre ces divers édifices, se sont trouvées réalisées de la façon la plus naturelle.

C'est donc au lecteur maintenant à peser mes preuves et à décider de la légitimité de mes conclusions, qui sont :

1° L'Agora était au sud de l'Acropole ;

2° L'antique palais des rois Erechtheïdes, devenu plus tard le Tholus des prytanes, et dont la fondation remonte à plus de trois mille ans, existe encore aujourd'hui à Athènes.

NOTE ADDITIONNELLE.

Depuis la lecture qui a été faite de ce Mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, j'ai eu connaissance d'un fait historique à la fois et archéologique, d'une notable valeur par rapport au sujet que je traite, et qui, mis en lumière par M. Wachsmuth et adopté, à ce qu'il semble, par M. Ch. Lenormant, peut servir à déterminer d'une manière définitive la destination ancienne des salles souterraines du mont Musée. Suivant l'opinion des deux savants que je viens de nommer, il exista en réalité à Athènes deux Prytanées, pour l'un desquels seulement le nom de *Tholus* avait prévalu, parce qu'on avait voulu distinguer ce nouveau Prytanée de l'ancien qui se trouvait au nord de l'Acropole ; et M. Waschmuth pense que le feu du Prytanée avait été transporté dans l'Agora auprès du Bouleuterion, par suite de la prépondérance de l'élément populaire dans la constitution de la république. Le Tholus était donc un Prytanée : c'est un fait que j'admets avec d'autant plus de confiance que j'avais été conduit à le soupçonner par mes propres recherches. Mais je crois, contrairement à M. Waschmuth, qu'il y a des raisons plausibles de regarder ce Tholus, voisin du Bouleuterion, comme étant, non le nouveau, mais l'ancien Prytanée, celui dont la construction était rapportée à Thésée. C'est du moins ce qui semble ressortir de la manière dont il est parlé dans les anciens de la fondation de ce premier Prytanée : « Ποιήσας ἅπασι κοινὸν ἐνταῦθα Πρυτανεῖον καὶ Βουλευτήριον, ὅπου νῦν ἵδρυται τὸ ἄστυ, » dit Plutarque dans la vie de Thésée (p. 11) ; « εἰς τὴν νῦν πόλιν οὖσαν ἓν Βουλευτήριον ἀποδείξας καὶ Πρυτανεῖον, » dit Thucydide (II, 15). L'ancien Prytanée, on le voit, est constamment associé au Bouleuterion, et ce rapprochement significatif indique peut-être un rapport de proximité que justifie d'ailleurs la corrélation civile des deux édifices. Il est au reste peu vraisemblable que le Prytanée de Thésée ait été établi au nord

de l'Acropole, quand nous savons que l'Athènes de cette époque s'étendait au sud. Enfin le Scholiaste de Thucydide, dans sa remarque sur le passage ci-dessus cité, a lui-même entendu que ce Prytanée de Thésée était l'endroit où se tenaient les prytanes, ἐκεῖ ἐκάθηντο οἱ Πρυτάνεις, οἱ τῶν ὅλων πραγμάτων διοικηταί, lesquels, comme nous l'avons vu, se tenaient en permanence, sacrifiaient, prenaient leurs repas, et couchaient même, non pas au Prytanée proprement dit, mais bien au Tholus. Je penche donc fortement à croire que par *Vieux Prytanée*, il faut entendre le Tholus de l'Agora. Et ce qui me confirme encore dans cette idée, c'est le genre même de construction qui avait fait donner au Tholus le nom traditionnel qu'il portait. C'est en effet aux âges les plus reculés qu'il faut remonter pour rencontrer la source des antiques croyances qui avaient fait donner aux sanctuaires d'Hestia la forme ciculaire et semi-sphérique, symbole mystérieux de la terre-mère et de la voûte du ciel (voy. *Religions de l'antiquité*, III, 3, p. 846, et L. Lacroix, *Relig. des Rom.*, p. 125 suiv. et 183 suiv.) : « Quant aux temples, « aux tombeaux, aux trésors de l'époque pélasgique ou cyclopéenne, « qu'ils soient élevés à la surface de la terre, ou creusés et con- « truits dans ses entrailles, *ils ont généralement la forme de dômes « ou de caveaux.* » (J.-D. Guigniaut, *l. l.*) Le Tholus, qui avait cette forme, sera donc très-naturellement rapporté à cette époque primitive, puisque d'ailleurs nous savons d'une part que ce Tholus était un Prytanée ou temple d'Hestia, et d'autre part qu'il existait à Athènes un Prytanée d'une époque extrêmement reculée.

Dans les réflexions qui précèdent, j'ai fait abstraction de la thèse que je soutiens, à savoir que la prison de Socrate n'est autre chose que le Tholus, et je me suis attaché seulement à prouver que le Tholus de l'Agora était le plus ancien des deux Prytanées, de quelque façon d'ailleurs qu'on place l'Agora et le Tholus. Mais, si j'ai prouvé que le Tholus était le plus ancien des deux Prytanées, j'ai prouvé par là même que le vieux Prytanée de Thésée existe encore. Car, s'il est avéré qu'il y avait à Athènes une salle ronde à coupole dont la construction remontait à la plus ancienne époque de la monarchie attique, comment se refuser à reconnaître ce monument dans la salle ronde à coupole qui est taillée dans le flanc du mont Musée et qui manifestement porte l'empreinte de l'époque la plus reculée ?

C. M. Hanriot.

Docteur ès lettres, membre-correspondant de la Société archéol. d'Athènes.

ORNEMENTATION

D'UNE

MAISON DE STRASBOURG DU XVI[E] SIÈCLE.

A l'angle nord-ouest de la place de la cathédrale de Strasbourg, on voit une maison qui présente l'une de ses faces, celle qui regarde le midi, à la place de la Cathédrale, et l'autre, celle tournée vers l'ouest, à un prolongement de la même place qui s'étend jusqu'à la rue des Hallebardes. Cet édifice n'offre rien de remarquable quant à ses formes architectoniques; mais il mérite d'être signalé sous le rapport de son ornementation. Il y a là, sculptée en bois, toute une encyclopédie : de l'histoire sacrée et profane, de l'hagiologie, de la théologie, de la musique, de la zoologie, de la physiologie, de l'astronomie, et que sais-je encore? Malheureusement tout cela a bien souffert des causes destructives qui agissent sans cesse sur une matière aussi peu résistante que le bois : les alternatives de sécheresse et d'humidité, de chaud et de froid, les larves d'insectes et des accidents de diverses sortes ont occasionné de profondes gerçures, enlevé de nombreux éclats à ces faibles reliefs, en sorte qu'il est maintenant difficile, et que dans quelques années il sera impossible de déchiffrer ces tableaux curieux qui, dans leur état de fraîcheur, il y a près de trois siècles, rehaussés qu'ils étaient peut-être alors de vives couleurs, devaient produire un effet admirable. Nous croyons donc faire une chose utile en présentant une courte description de ce monument. Nous joignons à ce travail des notes que nous rejetons à la fin de la partie descriptive, d'abord afin de permettre d'embrasser d'un seul coup d'œil toute la suite des figures, puis pour épargner aux lecteurs qui n'auraient pas le goût des observations du genre de celles que nous produisons, l'ennui de lire ces dernières.

Notre maison se compose de trois étages qui surmontent un rez-de-chaussée. Ces trois étages établis sur le même plan et séparés entre eux par une sorte d'auvent qui s'étend transversalement sur toute la largeur des deux faces, surplombent le rez-de-chaussée par une saillie dont l'épaisseur n'est pas la même dans la largeur de

chaque face, en raison de l'irrégularité des plans supérieurs qui ne s'harmonisent pas avec le rez-de-chaussée. Ce défaut d'accord provient de ce que les différentes parties de la maison n'ont pas été construites à la même époque. Le rez-de-chaussée est bâti en pierres et consiste en plusieurs grandes arcades à plein-cintre (maintenant masquées par des boiseries modernes) qui s'ouvrent sur des pièces à voûtes d'arête surbaissées. Une petite porte, surmontée d'un arc en accolade et située à la gauche de la face occidentale, donne accès à l'escalier qui conduit aux étages supérieurs. Sur le linteau de cette porte est gravé le millésime de 1467, date probable de la construction du rez-de-chaussée et de la partie du premier étage qui surmonte la porte. Le reste de l'édifice a été exécuté plus d'un siècle plus tard, car, à la face occidentale, on lit sur l'appui de la seconde fenêtre du premier étage, la date de 1589, qui est aussi celle de la mort de Henri III, et que l'on désigne assez généralement comme marquant la limite de l'art de la renaissance et de l'art moderne. Cette partie plus récente est construite en bois, c'est-à-dire en poutres posées verticalement et horizontalement : limitant en largeur et en hauteur les baies des fenêtres et marquant la séparation des étages ; entre ces pièces de bois, les intervalles qui ne sont pas destinés à rester ouverts sont bouchés par un remplissage de maçonnerie. Les fenêtres sont séparées les unes des autres par des trumeaux très-étroits, de manière que chaque étage ressemble à une longue galerie vitrée ; ces fenêtres sont divisées en plusieurs compartiments par des meneaux verticaux, et toutes ces pièces de bois sont recouvertes de sculptures en bas-relief représentant des figures en pied, des hermès, des masques, des rinceaux et d'autres motifs ornementaux. De tout cet ensemble de sculptures, nous ne mentionnerons que les grandes figures et nous les décrirons dans l'ordre que l'artiste a eu en vue, en les disposant de la gauche à la droite et en commençant par le haut.

FAÇADE OCCIDENTALE.

La série des personnages représentés sur les trumeaux se compose, à chacun des trois étages, de trois guerriers et de trois femmes. Les premiers sont couverts d'une armure complète qui pour les uns a la prétention d'être antique, et pour les autres est celle du XVIe siècle. Toutes ces figures, hommes et femmes, sont debout et soutiennent des boucliers oblongs, échancrés sur les bords avec enroulements et chargés d'armoiries. Les attitudes sont peu variées,

ce qui nous dispensera d'en parler et nous ne mentionnerons que les noms qui sont tracés en relief et en lettres capitales sur des cartouches placés au-dessus de la tête de nos personnages, et leurs distinctions héraldiques, quand toutefois elles seront assez peu mutilées pour que les traces en soient apercevables. Ici nous devons prévenir, non pour nous attribuer le mérite d'une difficulté vaincue, mais afin de nous ménager une excuse dans le cas où l'on viendrait à découvrir quelque inexactitude de détail dans notre exposé, que nous avons eu beaucoup de peine, même avec l'aide des descriptions données par Bartsch d'estampes qui représentent les mêmes compositions, à reconnaître plusieurs sujets, particulièrement ceux placés à l'étage le plus élevé, et malgré une inspection souvent réitérée à des heures différentes de la journée, afin de profiter de la variation des jeux de lumière, nous ne répondons pas que notre compte rendu soit d'une exactitude irréprochable; toutefois, si nous avons commis des erreurs, ces erreurs ne peuvent porter que sur des parties accessoires.

Troisième étage : 1. IOSVE, armoiries.... ; 2. REX DAVID, une harpe ; 3. IVDAS MACHAB... arm..... ; 4. HESTER, château pignoné à deux tours crénelées ; 5. Traces peu distinctes du nom de Judith ; 6. IAEL, traces de lettres hébraïques.

Deuxième étage : 1. HECTOR VŌ DROI, arm..... ; 2. MAGN9 ALEXANDER, un griffon ; 3. IVLIVS CESAR, une aigle éployée ; 4. LVCRETIA, bande chargée de.... ; 5. VETURIA, les lettres S. P. Q. R. ; 6. VIRGINIA, taillé, chargé au premier d'une aigle essorante.

Premier étage : 1. CAIESAR CAROLVS, arm.... ; 2. KVNIG ARTUS, trois couronnes? 3. HERTZOG GOTFRIT, croix potencée cantonnée de quatre croisettes (Jérusalem) ; 4. S. HELENA, aigle éployée ; 5. S. BRIGITA, traces de trois couronnes (Suède) ; 6. S. ELSBETA, parti d'un lion et de quatre fasces (Thuringe et Hongrie). Voy. la note A.

Sous le milieu de chaque fenêtre, depuis l'appui jusqu'à l'auvent qui sépare chaque étage, se trouve une pièce de bois verticale formant allége et ornée d'une figure d'homme jouant d'un instrument de musique. Ces musiciens sont, les uns habillés selon la mode du temps, d'autres vêtus d'une espèce de tunique antique, d'autres encore, les derniers de la série, sont nus et munis de petites ailes à la manière des génies païens ou des anges chrétiens. Nous nous bornons à la désignation des instruments dont jouent ces personnages.

Troisième étage : 1. Mandoline ; 2. Guimbarde ; 3. Ici l'ancienne

pièce de bois a été remplacée par une nouvelle qui est dépourvue de sculpture; 4. Le chant figuré par un personnage qui tient un cahier de musique de la main droite et un bâton de mesure de la gauche; 5. Vielle; 6. Orgue portatif.

Deuxième étage : 1. Tambour; 2. Guitare; 3. Triangle; 4. Viole ou violon; 5. Cornemuse; 6. Basse de viole.

Premier étage : 1. Trompette; 2. Saquebute (trombonne); 3. Flûte traversière; 4. Petite harpe; 5. Hautbois.

L'angle formé par la rencontre des deux faces de notre maison est occupé par un poteau cornier où sont représentées, les unes au-dessus des autres, les figures en pied des trois Vertus théologales.

La Foi placée en haut est accompagnée d'un griffon, animal qui, à raison de ses formes composées, est une figure de Jésus-Christ qui réunit en lui la nature divine et la nature humaine; c'est du moins ainsi que Dante (*Purgat*, chap. XXIX et XXXI) a symbolisé le Christ. On voit, à la hauteur du cou de cette Vertu, d'un côté les lettres FI et de l'autre côté ES; le D est supposé se trouver derrière la figure.

La Vertu suivante est l'Espérance qui a à ses pieds un oiseau dont il est difficile de déterminer l'espèce, vu l'absence de caractères bien évidents. Il y a toutefois lieu de croire que l'artiste a voulu représenter le Phénix, symbole de la résurrection, qui convient très-bien à notre personnage.

La dernière figure est la Charité; elle donne la main gauche à un enfant et en porte un autre sur le bras droit; elle est de plus caractérisée par un pélican. A la hauteur des épaules, on lit d'un côté KA et de l'autre AS, les lettres intermédiaires sont supprimées.

FAÇADE MÉRIDIONALE.

Les deux étages supérieurs, présentent, sous des figures d'hommes, les dix âges de la vie humaine. Ces personnages, étroitement renfermés dans les trumeaux, sont assez uniformément placés sur de petites bases, et offrent peu de variété dans les poses; ils ne sont reconnaissables que par les inscriptions tracées au-dessus de leur tête; aussi ne rapporterons-nous que ces dernières qui contiennent la désignation de l'âge suivie d'une phrase sentencieuse, et nous y ajouterons l'indication des sujets ornementaux sculptés sur les bases ainsi que sur des sortes de consoles placées au-dessous, parce que plusieurs de ces sujets offrent des rapports avec les figures qui les surmontent.

Troisième étage : 1. X IOR EIN KIND, sur la base une plante fleurie et plus bas une tête grotesque; 2. XX IOR...... (Il nous a été impossible pour ce N° comme pour les deux suivants de lire la phrase qui accompagne la désignation de l'âge), une mandoline avec une viole, une tête de jeune homme; 3. XXX IOR......., une armure, une tête de lion; 4. XL IOR......., un cep de vigne, une tête grotesque; 5. L IOR STIL STAN, un coq, une tête grotesque.

Deuxième étage : 1. LX IOR GETS ALTER AN, trois feuilles, un livre; 2. LXX IOR EIN GREIS, une plante grimpante enroulée autour d'un tronc d'arbre, un chien; 3. LXXX IOR NIMER WEIS, un oiseau semblable à une grue ou à un pélican, un chat; 4. XC IOR DER KINDER SPOT, un jeune garçon regardant en l'air et élevant le bras gauche, une tête d'âne (les oreilles sont cassées); 5. C IOR GNOD DIR GOT.... Tête de mort. (Voy. la note B).

Le *premier étage* contient les cinq sens figurés par des femmes accompagnées d'inscriptions et d'attributs placés au-dessus et au-dessous d'elles: 1. DAS GESICHT, au-dessus un soleil, au-dessous un aigle; 2. DER GESCHMACK, des fruits dans une corbeille, un singe; 3. DER GERVCH, des fleurs dans une corbeille, un chien; 4. DAS GEHÖR, un violon et son archet, un cerf; 5. DIE EMPFINDUNG, une araignée au centre de sa toile, une tortue. (Voy. la note C).

Au bas des fenêtres, on voit les douze signes du zodiaque représentant les douze mois de l'année de janvier à décembre : au troisième étage le Verseau, les Poissons, le Bélier, le Taureau; au deuxième étage les Gémeaux, le Cancer, le Lion, la Vierge; au premier étage la Balance, le Scorpion, le Sagittaire, le Capricorne.

Les meneaux des fenêtres de cette face, comme ceux de la face contiguë, sont ornés de bustes terminés en gaîne; leur peu de variété, leur grand nombre et le défaut d'inscriptions en rendraient l'énumération fastidieuse.

Notre maison peut donner une idée du goût qui présidait autrefois à l'ornementation, nous ne dirons pas de toutes les habitations de Strasbourg, mais d'une bonne partie d'entre elles. On sait qu'au XVI° siècle cette manière de décorer l'extérieur des édifices, tant par des sculptures sur pierre ou sur bois que par des peintures, était fort à la mode dans diverses provinces de la France et de l'Allemagne, en Suisse, en Italie, etc. Des artistes de renom n'ont même pas dédaigné de prêter leur talent à la formation de ces musées en pleine rue qui devaient, à cette époque, donner aux

villes une physionomie si différente de celle qu'elles présentent de nos jours. Strasbourg possède aussi quelques restes de peintures appliquées à l'extérieur des maisons, et il serait à désirer que les dessinateurs voulussent bien recueillir ces œuvres avant leur complète disparition.

Tout ce que nous avons pu nous procurer de renseignements sur l'histoire de notre monument, se borne à la notion générale qu'il a appartenu autrefois au chapitre de la cathédrale, ce qui ne nous apprend pas grand'chose. Au-dessus de la porte d'entrée, on voit paraître à travers le badigeon des traces d'une ancienne inscription en lettres gothiques peintes en noir. Avec des précautions, il serait peut-être possible de faire revivre ce document qui pourrait jeter quelque lumière sur l'histoire de l'édifice; il se pourrait cependant aussi que cette inscription ne se composât que de vers sentencieux, comme on aimait quelquefois à en tracer sur les habitations.

NOTE A.

Les figures des trumeaux de la face occidentale offrent un ensemble de dix-huit personnages, neuf hommes et neuf femmes; les premiers sont ce que l'on est convenu d'appeler en français, *les neuf preux*, en allemand, *die neun starken Helden*, en anglais, *the nine worthies*, en espagnol, *los nueve preciados de la fama*. On voit par cette citation polyglotte, que l'on pourrait probablement encore augmenter, combien cette composition était populaire autrefois chez les différentes nations de l'Europe.

La classification ternaire, appliquée à des personnages célèbres, a été en usage dès les temps les plus reculés, car l'Écriture sainte énumère déjà, dans cet ordre, les plus vaillants hommes des armées de David (II. Reg. 23). Ausone, dans sa XIe idylle, s'est plu à jouer sur le nombre trois, plaisir qu'avant Ausone, paraît aussi s'être donné Varron dans un traité sur les nombres, et les bardes gallois nous ont redit les noms de leurs grands hommes rangés trois à trois. Cette manière de classer les hommes et les choses par nombres égaux semble surtout avoir été de mode pendant le moyen âge. Les anciens chroniqueurs allemands rapportent que l'empire germanique était divisé, quant aux dignités, aux provinces, aux villes, etc., en catégories quaternaires, et l'on peut voir dans Goldast (*Constit. imper.*, t. I, p. 34), la suite de ces tétrades qui ne s'élèvent pas à moins de quarante-six. Nos vieux trouvères ont préféré la triade. Philippe Mouskès, dans sa chronique rimée com-

posée au XIIIe siècle, ne nous fait connaître qu'une seule triade de preux :

Des III lois vous sai-je bien dire
Les III mellors, tot sans desdire.
Ogiers, au dit des anciens,
Si fu li mioudres chrestiiens,
Li mioudres paiens fu *Ector* :
....
Li mioudres juis, li plus preus
Fu, pour voir, *Judas Macabeus*.
Des III lois vous ai-je nommés
Les III c'on a mellors clamés.

(*Ed. de Reiffenb.*, t. I, p. 305.)

Un autre trouvère, Gieffroy, qui écrivait dans la première moitié du XIVe siècle, n'en connaît pas un plus grand nombre :

Hector fu li plus preus de la grant paiennie,
Judas Machabeus de la juiverie,
Rollans des crestiens.....

(Jubinal, *Nouveau recueil*, etc., t. I, p. 188.)

Il y a tout lieu de croire que cette première triade ne s'est triplée que vers le milieu du XIVe siècle. Le document le plus ancien où nous ayons trouvé la mention des neuf preux, est l'inventaire des joyaux de Louis de France, duc d'Anjou. Cet inventaire qui, selon M. de Laborde, ne peut être ni antérieur à 1360, ni postérieur à 1368, donne la description de deux pièces d'orfévrerie (nos 428 et 644), sur chacune desquelles étaient représentés nos héros que le document écrit ne désigne que par leur nom collectif, ce qui prouve que leurs noms particuliers étaient déjà bien connus alors. Il est vrai qu'il existe à Nuremberg une fontaine monumentale construite de 1355 à 1361 (V. *Waagen*, *Kunstw.*, *in Deutschl.*, I, p. 263), où l'on prétend que se trouvent, parmi un grand nombre de statues, celles de nos preux. Il paraîtrait cependant que ces figures ne sont pas caractérisées d'une manière bien évidente, puisqu'un auteur nurembergeois, qui écrivait dans les dernières années du XVIIe siècle, nous apprend que, de son temps, ces statues passaient pour être les portraits d'après nature de personnages qui avaient fait la guerre aux Nurembergeois : « Hostes patriæ ad vivum adumbrati, » et il cite, pour réfuter cette opinion, deux passages, dont l'un en vers, tirés de deux chroniques allemandes manuscrites, où neuf de ces figures portent les noms de nos preux, à l'exception toutefois d'Artus qui est remplacé, dans l'un de ces documents par Clovis, et dans l'autre par le roi de France Erhart! (*Wagenseilius*,

de sacri rom. imperii libera civitate Noribergensi commentatio, 1697, p. 112.) Mais ces deux chroniques ne sont certainement pas de l'époque de l'érection de la fontaine, et la forme du langage les en éloigne de plus d'un siècle; nous les croyons même postérieures à une pièce extraite d'un manuscrit en bas allemand ou dialecte de la basse Saxe, publiée par Bruns (*Romantische Gedichte*, etc., p. 336), qui place la date de ce dernier manuscrit à la fin du XIVe ou au commencement du XVe siècle. Cette seconde date doit être préférée si, comme l'ont avancé d'habiles critiques, le morceau en tête duquel la pièce en question est placée, est une imitation allemande de la *Vie d'Alexandre* par Vauquelin, ouvrage écrit en français en 1415. Ce document présente les noms des neuf preux, accompagnés chacun d'un distique dont nous reproduisons la traduction aussi littéralement que nous le pouvons afin de leur conserver autant que possible leur caractère de naïveté :

LE ROI CHARLES. Il est heureux que j'aie existé. J'ai converti tout le pays des Saxons.

ARTUS. A ma cour on peut voir des chevaliers, des jeux et de belles damoiselles.

GODEFROI. J'ai conquis avec mon armée le tombeau du Christ au delà des mers.

DAVID. J'ai été un homme de petite taille. J'ai vaincu Goliath le géant.

JUDAS. J'ai été intrépide dans le combat. Je n'ai jamais été chassé du champ de bataille.

JOSUÉ. Dieu a permis que j'arrêtasse le soleil. J'ai vaincu trente-trois rois.

JULES. A Rome j'ai été un grand empereur. J'ai causé de grandes peines à Pompée.

HECTOR. J'ai assisté à maint combat. Achille m'a assommé; cela lui a été profitable.

ALEXANDRE. J'ai eu de la réussite. J'ai soumis le monde entier.

Nous n'avons toutefois pas l'intention de contester l'exactitude des attributions données aux statues de la « belle fontaine » de Nuremberg, seulement nous revendiquons pour la pièce écrite en français, que nous avons annoncée être la plus ancienne, la priorité sur les titres allemands qui appuient les prétentions du monument nurembergeois.

On a dit aussi que nos preux se trouvent mentionnés dans les triades galloises; mais si, comme l'ont avancé des juges compétents, ces triades appartiennent à des époques diverses, et que

parmi plusieurs d'entre elles auxquelles on ne peut refuser une assez haute antiquité, il s'en trouve du XIV[e] siècle et même de temps postérieurs; que, de plus, les manuscrits dont sont tirées ces triades, contiennent des interpolations, comme l'affirment eux-mêmes les éditeurs du *Myvyrian archaiology of Wales*, interpolations au nombre desquelles pourraient bien se trouver nos personnages qui, pour la plupart ne présentent que des rapports éloignés avec l'île de Bretagne, nous serons dans l'impossibilité d'assigner aux triades qui se rapportent à nos héros une date précise, et leur antériorité à l'époque approximative que nous avons prêtée à l'origine des neuf preux restera au moins douteuse.

C'est dans l'Écriture sainte et dans les épopées des trouvères du moyen âge qu'il faut chercher l'origine de nos preux. Un rapide énoncé des principales de ces sources, pourra ne pas être déplacé ici.

Les trois premiers preux doivent leur naissance à nos livres sacrés, et la littérature chrétienne s'est, de bonne heure exercée à retracer leur histoire. Déjà au IV[e] siècle Juvencus, dans un poëme latin sur le Pentateuque et sur le livre de Josué, célébrait les hauts faits du premier de nos héros. Pour David, nous possédons une traduction française des livres des Rois, qui passe pour l'un des plus anciens monuments de notre langue, et l'on connaît une chanson de David, en vers français, écrite au XIII[e] siècle. Quant à Judas Macchabée, il a particulièrement inspiré les poëtes du moyen âge, et nous avons vu qu'il était le seul personnage de l'Ancien Testament qui figurât dans la triade primitive; saint Hilaire, évêque d'Arles (+ 449), a mis en vers latins les Macchabées, et Hildebert, archevêque de Tours (+ 1134), a traité le même sujet. Nous avons aussi une traduction française des livres des Macchabées aussi ancienne que le livre des Rois cité ci-dessus. Gauthier de Belleperche avait commencé en 1240 à rimer en français le roman de Judas Macchabée terminé plus tard par Pierre du Riès; ce roman est perdu, mais Charles de Saint-Gelais, archidiacre de Luçon, le convertit en prose sous le titre : « *Les excellentes, magnifiques et triomphantes chroniques de très-valeureux prince Judas Macchabeus,* « *un des neuf preux*, etc. Paris, 1514, in-f°, et 1556, in-8°. » Il est probable qu'il existait aussi en provençal une chanson de Judas Macchabée; car Guiraut de Calanson (+ 1211), dans un poëme où sont énumérées les chansons que doit savoir un jongleur, cite celle

De Macabueu
Le bon juzieu.

Le ms. 283, B. L. F. de la bibliothèque de l'Arsenal, contient aussi un poëme de Judas Macchabeus.

Mais c'est surtout aux six preux suivants que la littérature du moyen âge (nous renvoyons pour la littérature ancienne concernant les preux païens, aux bibliothèques de Fabricius) a consacré ses plus belles pages et que la poésie des trouvères a voué ses plus riches trésors. Ce n'est pas toujours aux sources les plus pures que nos poëtes allaient puiser le fond de leurs récits; les traditions les plus fabuleuses, celles qui offraient la plus grande somme de merveilleux, étaient celles qu'ils préféraient, et, renchérissant encore sur leurs modèles, ils nous transmirent ces naïves compositions où l'histoire est si horriblement défigurée. La première forme de ces poëmes était celle des chansons de geste ou chants populaires d'une médiocre étendue, destinés à être chantés par les jongleurs; plus tard ils prirent une forme plus savante et des dimensions plus considérables et devinrent de véritables épopées; plus tard encore ils furent traduits en prose; puis, à mesure que l'ancien langage devenait moins intelligible, revêtus d'une forme plus moderne, mutilés, écourtés, ils perdirent dans leur travestissement leur grâce native, jusqu'à ce qu'enfin, de chute en chute, ces délicieuses productions qui, aux XIIe et XIIIe siècles, avaient fait le charme de la bonne compagnie, finirent par tomber dans le domaine populaire et formèrent une partie de la bibliothèque bleue.

Notre quatrième preux est Hector, l'un des acteurs qui figurent dans ce grand drame de l'antiquité, où la civilisation troyenne succomba sous la civilisation moins avancée des Hellènes. On comprend pourquoi, pour le moyen âge, le personnage saillant de cet événement mémorable est Hector et non Achille ou tout autre guerrier grec; c'est que la plupart des peuples occidentaux prétendaient, à l'imitation des Romains, descendre des Troyens; les Francs, les Bretons, les Belges, les Goths, les Danois, les Gallois, les Saxons reconnaissaient les Troyens pour leurs ancêtres, et déjà, sous la domination des Romains, une peuplade des Gaules, les Arverni, se vantait de son origine troyenne. Des chartes de rois de France, d'un Dagobert et de Charles le Chauve, entre autres, expriment positivement cette prétention, et l'on sait qu'après la bataille de Ravenne, Louis XII prit pour devise un porc-épic avec la légende: « Ultus avos Trojæ. » Ce n'est pas dans les poëmes d'Homère que nos trouvères vont chercher leurs inspirations sur la guerre de Troie; Homère, selon eux, est, à la vérité « un clers mervelleus, » mais son livre « ne dist pas voir; » c'est au pseudo Dictys de Crète

et au pseudo Darès de Phrygie, qu'ils accordent une entière créance, et ce sont ces auteurs qui servent de guides à la plupart des écrivains qui prennent pour sujet la guerre de Troie. Tels sont Pindarus ou Pandarus Thebanus, Joseph d'Exeter (Iscanus), maître Albert, qui composèrent des poëmes latins; Guido delle Colonne, qui écrivit en prose dans la même langue et dont l'ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, Benoît de Sainte-More, trouvère du XIIe siècle, qui fit en français un poëme d'environ trente mille vers, Christine de Pisan (XIVe siècle), qui écrivit les « *Cent histoires de Troie;* » Raoul Lefèvre (1463), a qui nous devons un roman en prose qui a été plusieurs fois traduit, abrégé et imité; Jacques Millet, auteur d'une moralité sur la destruction de Troie. On connaît aussi un livre intitulé: « *L'Hystoire de noble preux Hector*, » publié à Lyon vers 1525. L'Allemagne a fourni les poëmes de Konrad von Wurzburg (XIIIe siècle), de Wolfram von Eschenbach, ou plutôt d'un écrivain du XIVe siècle qui s'est servi de ce nom célèbre, de Herbort von Fritzlar (XIIIe siècle), et de Rudolph von Ems (XIIIe siècle). On pourrait encore ajouter à cette liste les *Énéïdes* de Heinrich von Veldeck (XIIe siècle) et de Thomas Murner, avec Johannes Spreng (XVIe siècle).

Les hauts faits d'Alexandre le Grand ont été célébrés, pendant le moyen âge, dans toutes les langues, non-seulement de l'Occident, mais encore d'une partie de l'Orient. On connaît jusqu'à douze poëtes persans qui ont chanté ce héros (Iskander), et il existe sur le même sujet plusieurs poëmes turcs, des versions en arabe et probablement aussi en arménien. En latin, on connaît les ouvrages en prose de Julius Valérius et de plusieurs autres, et en vers, ceux de Gauthier de Chatillon et de Qualichino d'Arezzo. Les trouvères Alexandre de Paris, Lambert le Court, Hugues de Villeneuve, Pierre de Saint-Cloud, Gui de Cambrai, Jean le Nivelais, Jacques de Longuyon, Jean Brisebarre, Jean de Motelec, Eustace (Stace?), Thomas de Kent, ont écrit des poëmes français sous les titres de : *Roman d'Alexandre*, *Testument d'Alexandre*, *Vengeance de la mort d'Alexandre*, *Vœu du paon*, etc., etc. En prose, nous avons les ouvrages de Jean Vauquelin et de plusieurs anonymes; en allemand, on possède les œuvres versifiées du Pfaffe Lamprecht, d'Ulrich von Eschenbach, de Rudolph von Ems, de Seyfrit, et les écrits en prose de Nicolaus im Grunde et de Johann Hartlieb. La plupart de ces auteurs paraissent avoir suivi les récits du pseudo Callisthenes, d'où il est résulté une histoire d'Alexandre, remplie des fables les plus inouïes.

Jules César n'a pas eu le bonheur d'inspirer les trouvères au même degré que les deux preux précédents, et, si l'on excepte les vieilles chroniques latines, françaises, allemandes, etc., nous ne connaissons en son honneur qu'un seul poëme francais d'environ dix mille vers qui paraît dater du XIII[e] siècle et être dû à la plume de Jacques de Forest.

Par contre, Arthur ou Artus a formé le centre d'une poésie encyclique des plus étendues. Ce nom, à peine connu dans l'histoire et cité seulement dans quelques chants des Bardes, dans les plus anciennes triades galliques et dans quelques vies des saints, paraît avoir appartenu à l'un des derniers chefs qui défendirent l'indépendance bretonne contre les envahissements des Saxons. Geoffroy de Monmouth, évêque d'Asaph, est le premier qui composa un ouvrage de longue haleine sur les exploits de notre preux; c'est une chronique latine en prose (1140), qu'il dit avoir traduite d'un livre écrit en langue bretonne que sir Walter Calenius, archidiacre d'Oxford, avait rapporté de l'Armorique à la suite d'un voyage fait dans ce pays; c'est d'après Geoffroy de Monmouth que maître Wace a rimé en français son roman de Brut (1155). A l'histoire légendaire d'Arthur et de ses compagnons, les chevaliers de la table ronde, se rattachèrent plus tard les fables du Saint-Graal. Nous possédons sur ces sujets les romans de Merlin, de Lancelot du Lac, de Tristan, du Saint-Graal, de Perceval, etc., mis en vers français par Chrétien de Troyes et d'autres; et en allemand, les poëmes composés par Wolfram von Eschenbach, Gotfried von Strassburg, etc. Dans ces productions qui sont bien certainement ce qu'il y a de plus séduisant dans la littérature du moyen âge, l'imagination des trouvères s'est plue à élever jusqu'à son apogée l'héroïsme chevaleresque qui fait l'essence de ces compositions.

Charlemagne a fait éclore un cycle non moins vaste que celui d'Arthur. Le plus ancien poëme de ce cycle est la chanson de Roland, qui, dans sa forme primitive, paraît remonter jusqu'à Louis le Débonnaire. On a cru pendant longtemps que les chroniques du faux Turpin étaient la source des épopées carlovingiennes, mais on sait maintenant que ces chroniques ont été composées à une époque où les chansons de geste sur Charlemagne étaient déjà connues. Le cycle carlovingien n'embrasse pas seulement la période de Charlemagne, mais il remonte jusqu'à Clovis et descend jusqu'à la troisième race de nos rois, d'où cette grande quantité de romans qui portent les titres de *Parthenopex de Blois*, *Florent et Octavien*, *Ciperis de Vigneaux*, *les Loherains*, *Berte au grand pied*, et d'autres ap-

partenant à la première série; *Guiteclin de Sassoigne*, *la Chanson de Roncevaux*, *le Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, *les Quatre fils Aimon*, *Guérin de Montglave*, *Maugis d'Aigremont*, *Beuves de Hanstone*, *Huon de Bordeaux*, *Doolin de Mayence*, *Ogier le Danois*, etc., de la seconde série; *Hues Capet*, de la troisième. Les principaux poëtes qui traitèrent ces sujets sont les Français Jean Bodel, Huon de Villeneuve, Bertrans, Adam le Roi, Raymbert, et les Allemands Pfaffe Konrad, der Stricker, Wolfram von Eschenbach, etc.

Godefroi de Bouillon peut être considéré comme ayant donné lieu à un autre cycle, celui des croisades. Un savant critique divise les compositions qui se rattachent à ce cycle en huit rayons :

1. *Histoire de la vieille Matabrune et du père d'Élias*; 2. *Aventures d'Elias le chevalier au cygne*; 3. *Enfance de Godefroi de Bouillon et de ses trois frères*; 4. *Chanson d'Antioche*; 5. *Chanson de Jérusalem*; 6. *Mort de Godefroi de Bouillon*; 7. *Histoire de Baudoin de Sebourg*; 8. *Histoire du bâtard de Bouillon*. Indépendamment de ces romans versifiés, il existait au XIVᵉ siècle un assez bon nombre de chroniques en prose sur Godefroi de Bouillon; Charles V en possédait au moins une douzaine dans sa bibliothèque du Louvre.

Sur un assez bon nombre de pièces de vers, en différentes langues, où se trouvent rappelés plusieurs de nos personnages, nous ne mentionnerons que le poëme de Flamenca, écrit en roman provençal, probablement vers le milieu du XIIIᵉ siècle. Nous y trouverons, parmi quarante-cinq sujets récités ou chantés par des jongleurs, six de ces sujets concernant un nombre égal de nos preux :

L'autre (contet) d'Ector e d'Achilles.
....
L'us contet del rei Alexandri
....
L'autre comtet del Philisteu
Golias, con si fon aucis
Ab tres peiras que'l trais David.
....
L'autre comtet de Machabeu
Comen si combatet per Dieu.
....
L'us comtet de Juli César
Com passet tot solet la mar.
....
L'us retrais con tenc Alamaina
Karlesmaines tro la parti.

(Raynouard, *Lex. rom.*, I. p. 9 et suiv.)

Nous terminons ce court exposé de la littérature relative aux

neuf preux, par l'indication d'un livre qui offre, en quelque sorte, le résumé de tout ce qui précède; ce livre, dont l'auteur n'est pas connu, a pour titre : « *Le triumphe des neuf preux ouquel sont con-* « *tenus tous les fais et proesses quilz ont acheuez durant leurs vies* « *avec lystoire de bertran de guesclin.* Abbeuille, 1487, in-f°. Paris, 1507, in-f°. »

Si nous passons maintenant aux triades des femmes juives, païennes et chrétiennes, nous trouverons que leur réunion a dû être postérieure à celle des neuf preux, puisque l'une des héroïnes qui y figurent, sainte Brigitte de Suède, n'a été canonisée qu'en 1391, et que nous savons par le titre authentique cité plus haut, que l'assemblage des neuf preux existait avant 1360 ou 1368. Cette ennéade des femmes fortes nous paraît moins heureusement imaginée que celle des hommes forts; ceux-ci ont un lien commun qui les unit, la valeur; ils sont tous de grands guerriers. Mais qu'ont de commun nos saintes colombes chrétiennes avec ces terribles viragos juives qui coupent le cou à leurs ennemis ou qui leur enfoncent des clous dans le crâne? Les unes et les autres agissent, à la vérité, en vue de la gloire de Dieu, mais par des moyens si différents, que le rapport qui les rapproche semble bien faible; puis ce rapport n'existe plus avec les femmes romaines : Lucrèce, cette héroïque martyre de la pudicité, commet une action qui peut paraître vertueuse au point de vue païen, mais qui est condamnable selon la loi du Christ. Aussi cette composition des femmes fortes est-elle variable quant aux noms et au nombre. On trouve quelquefois, à la place des héroïnes figurées sur notre maison, les noms suivants qui appartiennent à des amazones et que nous transcrivons d'après Favyn (*Théât. d'hon.*, p. 1688), en leur conservant l'orthographe que cet écrivain et ses devanciers, qui les ont probablement empruntés à Justin (II, 4), leur ont donnée: Marthesia, Lampedo, Orythia, Antiope, Panthasilée, Minthia, Ypolice, Theuca, Thamaris, et nous verrons plus loin que le nombre des femmes célèbres ne se réduit pas toujours à neuf; tandis que les preux offrent un type plus fixe et plus constant. Cependant il se présente aussi pour eux des noms et peut-être des nombres différents, mais ces cas sont rares et, par conséquent, exceptionnels. Josué a quelquefois été remplacé par Jason, Artus par Clovis, Godefroi de Bouillon par Gui de Warwick. Il paraîtrait que Shakspeare (*Love's labour's lost*) a connu une série des neuf preux qui différait un peu de la nôtre et dans laquelle figuraient Hercule et Pompée. Si nous avons bien compris un article de l'inventaire de Charles VI dressé en 1399 et que nous

ne connaissons que par la citation qu'en a faite M. de Laborde; dans son *Glossaire du musée du Louvre*, s. v. DRAGEOIR, il semblerait que l'on a quelquefois admis dix preux. Cette particularité pourrait, à la rigueur et en s'appuyant sur le livre intitulé : *Le triumphe des neuf preux*, que nous avons indiqué plus haut, s'expliquer par l'addition de Bertrand du Guesclin aux neuf anciens preux, et cela avec d'autant plus de vraisemblance que sur la pièce d'orfévrerie mentionnée dans l'article en question, on voyait « un esmail où est le bon connétable Duguesclin, qui sert le Roy d'espice. »

Quant à la littérature qui se rapporte à nos femmes fortes, nous n'éprouverons pas l'embarras de faire, comme pour les neuf preux, un triage parmi d'innombrables écrits; ici nous ne pouvons indiquer que des ouvrages généraux : L'Écriture sainte pour les femmes juives; les différents ouvrages connus au moyen âge, sur l'Histoire romaine, mais principalement Valère Maxime qui était très-populaire durant cette période et qui a été traduit en français par Simon Hesdin et par Nicolas de Gonesse, pour les femmes païennes (l'ouvrage de Valère Maxime présente, du reste, par sa forme, quelque analogie avec le parallélisme de nos compositions iconographiques); enfin les hagiographes, et ici la matière abonde, pour les femmes chrétiennes.

On connaît aussi des compositions littéraires qui ont pour but de célébrer les femmes illustres de tous les temps. Nous ne citerons de cette bibliographie que l'ouvrage de Boccace : *De claris mulieribus*, et celui du P. Lemoyne : *La Gallerie des femmes fortes*, ouvrages qui ont eu de nombreuses éditions. Le premier contient les noms de cent cinq femmes célèbres depuis Ève, notre première mère, jusqu'à Jeanne, reine de Jérusalem, et, parmi elles, trois de nos héroïnes : Lucrèce, Véturie et Virginie; le second nous en fournit également trois sur vingt qui y sont mentionnées, ce sont : Jahel, Judith et Lucrèce.

Après cette esquisse littéraire qui n'a pour but que de faire ressortir la popularité dont jouissaient autrefois les personnages représentés sur notre maison, nous croyons devoir donner un aperçu des productions de l'art figuré auxquelles ils ont donné naissance. Nous n'avons pas la prétention d'offrir la liste de tout ce qui, à cet égard, a été peint sur vélin, sur bois, sur toile, sur mur, sur verre, sur métal, en broderie, en mosaïque, ou sculpté en bois, en ivoire, en métal, en pierre, ou gravé sur pierre, sur métal et reproduit sur papier; cette tâche, qui, du reste, excéderait

nos forces, serait hors de proportion avec les limites imposées à une simple notice; nous ne pouvons donc indiquer qu'une faible partie de ces compositions, en nous attachant principalement aux origines, ce qui nous forcera, pour plusieurs de nos héros, à remonter plus haut que l'ère chrétienne. Nous nous permettrons aussi, pour compléter nos petits cadres, d'indiquer quelques productions de l'art moderne.

FERDINAND CHARDIN.

(La suite prochainement.)

DE L'UTILITÉ ET DE LA NÉCESSITÉ DES INSCRIPTIONS

SUR LES MONUMENTS MODERNES.

A M. L'ÉDITEUR DE LA *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*.

Paris, le 25 juin 1854.

Monsieur l'éditeur,

Votre *Revue*, qui est le journal du passé et du présent, doit l'être aussi de l'avenir ; permettez-moi donc d'emprunter sa publicité pour appeler l'attention de qui de droit sur une question destinée à devenir archéologique, au double point de vue de l'histoire des faits et de celle des arts. Nous vivons dans un temps où l'importance de l'épigraphie pour l'étude de l'histoire et de toutes les connaissances qui s'y rattachent est chaque jour plus appréciée. On a fait, on fait, et l'on projette incessamment des recueils d'inscriptions antiques plus complets, plus méthodiques que ceux qui existent. Dernièrement, sur le bruit qu'un nouveau recueil général d'épigraphie romaine se préparait en Allemagne, quelques-uns de nos archéologues les plus distingués ont obtenu de M. le ministre de l'instruction publique de faire publier, aux frais du gouvernement, la collection des inscriptions latines de nos Gaules, pour ravir à l'Allemagne l'honneur d'offrir la première au monde savant les prémices de cette importante partie de nos matériaux historiques. Est-il possible, monsieur, que ce soit au milieu de ce mouvement scientifique, de cette espèce de consentement général à reconnaître l'extrême importance des inscriptions, que par une véritable inconséquence nous ne songions pas à faire ou à provoquer pour nous ce que nous sommes si bien aises que les Grecs et les Romains aient fait pour eux-mêmes !

Il existe en France une déplorable habitude, c'est de laisser à peu près tous les monuments muets d'inscriptions. On s'en rapporte aux livres, aux écrits, à la gravure pour établir l'âge, l'origine, en un mot, la filiation d'un monument, au lieu d'attacher tout cela au monument même, pour vivre avec lui, autant que lui, et souvent plus que lui. Cela se pratique encore dans Rome moderne, qui a

conservé cette bonne tradition de Rome ancienne. L'inscription, c'est le fait même, écrit dans toute son exactitude, au moment où il vient de se produire. Abandonnez ce témoignage aux livres, et d'âge en âge il s'obscurcit, il s'altère, il se fausse (du moins la plupart du temps), et souvent il se perd. Et puis, saura-t-on toujours où trouver ces témoignages consignés hors de leur place naturelle? D'une autre part, est-on sûr de leur durée? On peut se prendre à douter que l'imprimerie et la gravure assureront d'une manière infaillible l'immortalité de tout ce qu'elles reproduisent, quand on réfléchit aux quantités d'ouvrages de l'antiquité entièrement perdus aujourd'hui, et dont cependant il existait des milliers de copies. Qu'un grand naufrage de la civilisation vienne encore affliger l'humanité, et bien des livres imprimés subiront le sort de tant de livres manuscrits, que nous regrettons vainement. Est-ce qu'il n'y a pas certains livres imprimés, pas très-anciens, dont il n'est déjà plus possible de retrouver un seul exemplaire?

L'inscription est donc un auxiliaire toujours utile, pour assurer la mémoire des faits, souvent nécessaire et même indispensable dans un cas éventuel qu'il faut prévoir, parce que nul ne peut dire qu'il n'arrivera jamais. Tout cela est reconnu en principe, et même, en un certain point, dans l'application: les médailles, les monnaies, les petites inscriptions sur plaques de métal que nous enfouissons ordinairement sous la première pierre de nos édifices, le prouvent; mais, dût-on se récrier, nous affirmons que ces enfouissements n'atteindront jamais le but qu'on se propose, ne transmettront aucun souvenir à aucune génération, parce que personne, dans les races futures, n'ira jamais les chercher où on les a si bien cachés. L'expérience ne nous démontre-t-elle pas chaque jour que partout le sol tend à s'exhausser, au point de couvrir des ruines très-importantes, des monuments presque entiers, et jusqu'à des villes, qui se trouvent enterrés comme des cadavres dont il ne reste plus trace sous le ciel? Pour ne citer qu'un seul exemple, pris dans une grande ville antique, qui n'a jamais cessé d'être habitée, n'a-t-on pas ignoré pendant des siècles où était positivement le forum de Trajan; quelles étaient ses dispositions principales, son étendue, lorsqu'en 1813, l'administration française de Rome fit faire des fouilles qui ont mis à découvert les magnifiques ruines de cette superbe place? On a été jusqu'au pavé du forum, mais on n'a pas fouillé dans ses fondations, où peut-être on trouverait bien avant, sous quelque première pierre, des médailles de Trajan et des triumvirs monétaires de l'époque. N'est-ce pas trop attendre de la

vertu des archéologues futurs, pour lesquels nous serons un jour une antiquité, que de croire qu'ils voudront, ou qu'ils pourront, plus que nous, se perdre dans les entrailles des fondations de nos monuments, à 8 ou 10 mètres de profondeur, pour aller y dépister la boîte qui contient les témoignages historiques et chronologiques qu'on y a enfouis? S'aventureront-ils dans les immenses ruines du Louvre, ou de l'hôtel de ville, ou pour dire beaucoup moins, du petit palais de la Légion d'honneur? En vérité, une pareille tentative serait une folie; ce serait littéralement chercher, comme on dit, une aiguille dans une botte de foin.

L'inscription au grand jour, sur l'édifice même, à l'extérieur et à l'intérieur, est l'unique moyen d'atteindre le but qu'on se propose; de l'atteindre d'une manière complète non-seulement pour les siècles à venir, jusqu'au moment marqué par Dieu de la ruine totale de l'édifice, mais pour les contemporains et toutes les générations intermédiaires, dont il faut bien aussi faire quelque peu de compte. Plus les inscriptions sont en vue, plus elles ont de chances de durée; la ruine même du monument devient souvent pour elles une cause de perpétuité, ou quasi-perpétuité, comme on le voit par cette foule d'inscriptions antiques conservées dans tous les musées de l'Europe. Mettons donc des inscriptions sur nos monuments, non pas de ces inutiles inscriptions de bel esprit, qui nous dit dans un distique latin qu'une fontaine fournit de l'eau, et que les douleurs humaines sont soulagées dans un hôpital; mais des inscriptions vraiment nécessaires, qui soient, pour l'avenir, de précieux documents historiques, pour le présent un moyen d'action sur l'opinion du peuple, et même de moralisation, en lui rappelant sans cesse les auteurs des grands faits qui contribuent à la gloire de la nation, les noms de fondateurs d'établissements, de créateurs de voies de communication qui aident au bien-être et à la prospérité de tous les citoyens. Nous avons quelques monuments avec inscriptions, mais la plupart insuffisantes ou incomplètes. Citons l'inscription de la colonne de la place Vendôme, l'un des premiers exemples que l'on ait vus à Paris :

NAPOLIO—IMP. AUG.
MONUMENTUM. BELLI. GERMANICI
ANNO MDCCCV
TRIMESTRI. SPATIO. DUCTU. SUO. PROFLIGATI
EX. ÆRE. CAPTO
GLORIÆ. EXERCITUS. MAXIMI. DICAVIT.

Cette petite page épigraphique a un premier tort, c'est d'être écrite en latin ; ensuite, une circonstance essentielle y est oubliée, celle que la campagne a été faite en trois mois d'*hiver* (octobre, novembre et décembre); une troisième omission très-grave aussi résulte du vague des mots *ex ære capto*, qui ne peuvent nullement faire deviner que cet airain était un instrument de guerre, et que c'étaient 1200 canons.

Une seconde inscription, dont on semble avoir voulu faire le complément de celle-ci, est gravée sur l'amortissement de la colonne, servant de piédestal à la statue de Napoléon. Celle-ci est en langue française, et je la donnerai encore, car elle est placée si haut, et gravée en caractères si fins, que peu de personnes sans doute la connaissent :

Monument élevé à la gloire de la grande armée
par Napoléon le Grand
commencé le XXV *août* MDCCCVI, *terminé le* XV *août* MDCCCX
sous la direction de D. V. Denon, directeur général,
MM. J. B. Lepère et L. Gondoin, architectes.

Nous ne dirons rien de cette rédaction; on est convenu d'appeler *lapidaire* ce style d'un français à tournure latine, et par conséquent peu français; mais nous aurions voulu que l'on se servît de chiffres arabes partout, et non de chiffres romains, à peu près inintelligibles pour la foule, et d'ailleurs complétement inusités dans l'énonciation écrite du quantième des mois et du millésime des années.

On a été mieux inspiré pour la *Colonne de Juillet*; là au moins les inscriptions sont toutes en français, en lettres et en chiffres connus, et disent à peu près tout ce qu'elles doivent dire. La principale, placée sur la face du piédestal qui regarde la rue Saint-Antoine, porte :

A LA GLOIRE
DES CITOYENS FRANÇAIS
QUI S'ARMÈRENT ET COMBATTIRENT
POUR LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES
DANS LES MÉMORABLES JOURNÉES
DES 27, 28, 29 JUILLET 1830.

Je ne voudrais retrancher dans cette inscription que le mot *mémorable*, qui fait une espèce de pléonasme, car le monument même,

consacré au souvenir de ces journées, dit assez qu'elles sont mémorables.

Sur la face du nord on lit cette autre inscription :

LOI DU 13 DÉCEMBRE 1830

ART. 15.

UN MONUMENT SERA CONSACRÉ A LA MÉMOIRE
DES ÉVÈNEMENTS DE JUILLET.

LOI DU 9 MARS 1833.

ART. 2.

CE MONUMENT SERA ÉRIGÉ SUR LA PLACE
DE LA BASTILLE.

Au-dessous de cette inscription sont les armes de la ville de Paris. On a voulu par là donner au monument une sorte de caractère municipal; pourquoi alors, n'avoir pas rappelé en une ligne quel était alors le préfet de la Seine ?

Les deux autres faces du piédestal répètent l'inscriptions suivante :

27, 28, 29 JUILLET.

Voilà qui nous semble parfaitement inutile, cette inscription n'étant qu'un abrégé mutilé de la dernière ligne de l'inscription principale. Et puis cette fameuse date se trouve encore redite sur les quatre colliers de la colonne, ce qui est pousser le pléonasme jusqu'au rabâchage. N'aurait-il pas mieux valu mettre sur une de ces faces une inscription relatant quand le monument fut commencé, quand fini, sous le règne de quel prince, et en quelle année de ce règne; sur l'autre face, le nom du préfet de la Seine, et enfin les noms des architectes, MM. Alavoine et Duc, avec cette mention : *Alavoine a fait le projet, commencé l'exécution, et mourut sans l'avoir achevée; en* 1834, *M. Duc lui a succédé, et a terminé le monument, après avoir introduit d'heureuses modifications dans le projet primitif.* Je reviendrai tout à l'heure sur cette proposition de mettre les noms des architectes sur leurs monuments. Qu'il me soit permis de dire qu'au lieu des dates 27, 28, 29 si inutilement répétées sur les colliers, j'aurais préféré un petit écusson aux armes du roi des Français. Dans un monument de ce genre tous les ornements doivent concourir au but final, cet écusson aurait valu une inscription, en rappelant la royauté démocratique de 1830.

Un architecte, nourri de l'antiquité, a mis aussi au monument de la nouvelle bibliothèque Sainte Geneviève, une inscription ainsi conçue :

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE
FONDÉE PAR LES GÉNOVÉFAINS EN 1624
DEVENUE PROPRIÉTÉ NATIONALE EN 1790
TRANSFÉRÉE DE L'ANCIENNE ABBAYE DANS CE LOCAL EN 1850.

Je reprocherai à cette inscription, d'abord de n'être gravée qu'à l'intérieur du monument ; ensuite d'être incomplète au point de vue historique : elle aurait dû relater qu'une loi, rendue telle année du règne de Louis-Philippe Ier, avait ordonné l'édification de ce monument; qu'il a été construit en tant d'années, sur l'emplacement de l'ancien collége Montaigu, alors prison militaire ; enfin que M. Labrouste en a été l'architecte.

Cette omission constante du nom des architectes sur les monuments créés par leur génie ou leur talent, est une criante iniquité. L'architecture exige les dons les plus rares et les plus élevés de l'esprit, et par une coutume inexplicable, on condamne ceux qui la cultivent à n'être que des auteurs anonymes, même pour les plus belles choses. Un écrivain, un peintre, un sculpteur, un graveur attache son nom à son œuvre, et il en devient inséparable : l'architecte seul est privé de cet honneur. Vieille tradition à répudier. Elle nous vient de l'antiquité romaine, où les architectes, ordinairement esclaves ou affranchis, ne pouvaient prétendre à mettre leur nom sur un monument qui portait toujours dans son inscription de dédicace celui du maître qui l'avait fait construire, et souvent était appelé du nom de ce maître, tels que le *théâtre de Pompée*, le *théâtre de Marcellus*, le *portique d'Octavie*, l'*amphithéâtre de Statilius Taurus*, etc. Il n'y a pas de motif pour refuser aux architectes le droit de signer leurs œuvres. Cette signature aurait une grande valeur un jour pour l'histoire de l'art, et celle de l'artiste, dont elle marquerait en même temps les progrès ou la décadence. Que de gens, même éclairés, admirent le vieux Louvre sans savoir qui l'a construit; traversent la superbe cour de ce palais, ce chef-d'œuvre de l'architecture française, digne de rivaliser avec ce que l'antiquité a de plus beau, sans connaître le nom de Pierre Lescot, le grand architecte qui l'a produit, sans même savoir quelquefois où l'aller chercher ! Trois ou quatre petites inscriptions dans quelques-uns des 56 cartels de cette cour, suffiraient pour éclairer le public, et lui faire connaître ces grandes gloires d'artistes dont la France

est si fière à juste titre. Il y a place, car un seul cartel a une inscription latine, assez énigmatique, et que voici :

DONEC
TOTUM IMPLEAT
ORBEM.

On a dit depuis longtemps que les inscriptions sont l'histoire lapidaire; ajoutons que c'est l'histoire la plus vraie, la plus simple, la plus populaire, la plus lue, parce qu'elle se jette d'elle-même, pour ainsi dire, sous nos yeux. Nous voudrions que toutes les parties du Louvre eussent leurs inscriptions extérieures et intérieures. Napoléon Ier qui a tant avancé ce monument, et construit, entre autres travaux, le grand escalier du Musée, les deux grands escaliers de la colonnade, refait tout l'intérieur de la grande galerie des tableaux, n'a aucun souvenir qui rappelle sa munificence, sauf quelques N récemment rétablies, mais qui sont presque comme des hiéroglyphes, et ne disent ni en quelle année ces beaux travaux ont été exécutés, ni, surtout, que ce fut d'après les projets et sous la direction de Percier et Fontaine.

Deux autres monuments de Napoléon, et qui, par leur nature, appellent des inscriptions, les *arcs de triomphe du Carrousel* et de l'*Étoile*, en sont aussi totalement dénués. A l'arc du Carrousel, ce chef-d'œuvre de bon goût et d'élégance, où Percier et Fontaine ont su dérober si habilement tout ce qu'il y a de plus beau dans les arcs antiques, à l'arc du Carrousel une grande plaque de marbre blanc, au milieu de l'attique, est réservée pour cette inscription, pourquoi ne l'y pas mettre? Tant qu'elle y manquera, le monument sera vraiment incomplet. La Restauration l'a dépouillé du buste de Napoléon, couronné par la Victoire, qui était au croisement des voûtes de la porte centrale; elle a enlevé jusqu'aux N de bronze fixés sur les écussons de la frise, et cependant Napoléon avait rétabli les inscriptions dédicatoires des portes Saint-Denis et Saint-Martin.

Les inscriptions seraient encore plus faciles à placer sur ce colossal pâté de pierre appelé l'*Arc de l'Étoile*, où il y a tant de parties lisses, ou plutôt nues, malgré les petits cadres, qu'on dirait pendus à un clou, sur chaque façade. Chose bizarre! nul monument n'a autant d'inscriptions que cet arc, et l'on a oublié la plus essentielle, la plus intéressante, celle qui devait être la principale, l'inscription historique et dédicatoire!

Nous voudrions que l'on étendît les inscriptions à tous les monuments, y compris les ponts. L'antiquité, que nous ne saurions trop imiter, en mettait aussi sur les monuments de ce genre. Eh quoi! voilà tantôt 2000 ans que toutes les générations lisent sur un méchant pont de Rome, qui vaut à peine feu le petit pont de l'Hôtel-Dieu, à Paris, qu'il a été *construit par les soins de Fabricius, sous le consulat de Q. Lépidus et de M. Lollius*, et je ne pourrai savoir, ni moi ni d'autres passants comme moi, qui a construit le *pont Neuf*, le plus beau, le plus architectural des ponts de Paris; il faudra que j'ignore que ce grand architecte ingénieur s'appelait Ducerceau, et que l'ouvrage, commencé sous le règne de Henri III, fut fini sous celui de Henri IV! Allons, messieurs de l'édilité parisienne, comme on dit, bien qu'il n'y ait jamais eu d'édiles à Paris, accordez à notre ignorance une petite inscription en faveur de Henri IV, et surtout de Ducerceau; puis mettez-en une deuxième au-dessous, pour rappeler la restauration terminée l'an dernier, afin d'en rapporter l'honneur à qui de droit, car Ducerceau ne l'aurait peut-être pas avouée. Oui, on ne peut trop se récrier contre une indifférence qui laisse sans inscriptions des monuments comme le pont de la Concorde, le pont d'Iéna, le magnifique pont de Neuilly, qui fut une révolution dans l'art de construire des ponts de pierre. L'inscription devrait dire que ce pont fut construit par l'ingénieur Perronnet, sous le règne de Louis XV, en tant d'années; que toutes les arches en furent décintrées d'un seul coup, en présence du roi et de toute sa cour, stationnant dans l'île en amont du pont, tandis que les ingénieurs s'étaient placés intrépidement sur l'arche centrale, d'où ils donnèrent le signal du décintrement.

Les inscriptions de restauration, que les anciens n'oubliaient jamais, ne seraient pas moins intéressantes ni moins équitables dans beaucoup de nos édifices. Sainte-Geneviève, par exemple, ce beau temple, qu'on appelle encore souvent Panthéon par un reste de vieille habitude, ne serait-ce pas justice de lire sur l'un des quatre pendentifs du dôme : *Les piliers qui supportent l'immense coupole de ce monument, ayant fléchi, peu d'années après leur construction, et l'édifice menaçant de s'écrouler, M. Rondelet, architecte, a soutenu pendant 4 années le dôme et sa colonnade sur des piliers de charpente, et démoli ceux de pierre pour les réédifier tels qu'ils sont maintenant, sans que la masse qu'ils portent, pesant tant de mille kilogramm. ait été altérée dans aucune de ses parties.* On pourrait graver sur le pendentif en parallèle un dessin de la charpente de Rondelet, et de l'état du dôme ainsi supporté; ce serait une inscription en image, comme

celle qui, sur le piédestal de l'obélisque de Louqsor, représente l'ingénieux procédé par lequel M. Le Bas l'a érigé sur la place de la Concorde.

On se rappelle que les Romains inscrivaient jusque sur les simples bornes milliaires le nom de l'empereur sous le règne duquel elles avaient été placées ; ce serait encore là un exemple à imiter, au moins dans nos grandes villes, pour les percements de rues : il ne serait pas sans utilité, ni sans intérêt de justice distributive, de lire en deux endroits de l'immense et belle rue de Rivoli, sur de grandes bornes spéciales, disposées au bord de chaque trottoir : *Rue de Rivoli*, *ouverte en* 1802, *par Napoléon Ier ; M. Frochot étant préfet de la Seine, et M. Desmoustier, ingénieur en chef du département. Longueur*, 950 *mètres; largeur*, 22 *mètres.* — Et au point où la rue a été continuée : *Nouvelle rue de Rivoli prolongée sur le même axe que l'ancienne, jusqu'à la caserne Napoléon. Les travaux commencés en* 1851, *sous le règne et par l'impulsion de Napoléon III, ont été achevés en* 1854. *M. Berger étant préfet de la Seine, puis M. Haussemann. Longueur*, 1602 *mètres. Il a fallu exproprier et démolir* 674 *maisons pour effectuer ce percement*, *et faire un grand nivellement de terrain aux approches de la tour Saint-Jacques la Boucherie.*

On devrait ériger aussi à l'entrée des canaux de l'Ourcq, Saint-Martin, et Saint-Denis, une colonne ou une pyramide portant une inscription commémorative de leur établissement, du but pour lequel ils ont été créés, du volume d'eau qu'ils fournissent, etc.

Je terminerai, monsieur, cette lettre, déjà bien longue, et dans laquelle j'ai cependant à peine effleuré mon sujet, en résumant mes vœux épigraphiques. Pour plus de clarté et de brièveté, j'essayerai de les formuler en arrêté administratif, à peu près à la manière de Raoul Spifame :

1° A dater de ce jour, nul monument public ne sera érigé dans l'Empire français sans qu'une ou plusieurs inscriptions y soient gravées, pour relater, en termes aussi concis que possible, l'année, la date, le but de son édification ; celle de son inauguration ; le nom du souverain et l'année de son règne ; le nom de l'architecte ou de l'ingénieur ; celui du premier magistrat du département, ou de la ville, si c'est un monument municipal.

2° Les inscriptions seront placées dans un lieu bien apparent, de manière à pouvoir être aisément lues d'en bas. On les gravera en creux, sur les murs mêmes, autant que possible, en rubriquant la gravure, et jamais en relief, à moins que les lettres ne soient en bronze : dans ce dernier cas, les lettres devront être encastrées dans la pierre de 0m,005 au moins, afin que l'inscription subsiste encore quand le bronze aura été détruit ou enlevé.

3° Les restaurations d'un monument, sans changement de destination, sans augmentation, seront toujours constatées par une inscription nouvelle, dans la teneur ci-dessus relatée.

4° Les dispositions précédentes s'appliquent aussi aux grandes voies de communication, routes, rues, canaux, chemins de fer, viaducs, ports, digues, jetées et phares.

5° Une commission nommée par le ministre de ......, et composée de membres de l'Institut, pris dans les Académies des inscriptions, française, et des beaux-arts, composera ou revisera les inscriptions publiques, qui toutes devront être écrites en langue française, et datées en chiffres arabes. Elle désignera l'emplacement de chaque inscription, en ayant soin que ce soit toujours sur une partie solide, inhérente à la construction. Ainsi, pour un pont, on la placera sur les arcs mêmes, en travers des claveaux d'amont et d'aval, et jamais sur les parapets, bandeaux, corniches, etc.

6° La commission se réunira plusieurs fois par mois, jusqu'à ce qu'elle ait composé toutes les inscriptions reconnues nécessaires pour les monuments existant aujourd'hui dans l'Empire ; elle revisera celles qui existent déjà, et les complétera, au besoin, pour leur donner la teneur dont il a été parlé plus haut.

Voilà, monsieur, quels sont mes vœux. Ils sont bien simples. Leur accomplissement n'entrainera jamais dans de grandes dépenses, et aurait des avantages incontestables, je le crois, sans aucun inconvénient.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

CH. DEZOBRY.

NOTE

SUR LES DÉCOUVERTES FAITES DANS LES DÉMOLITIONS DE LA COMMANDERIE DE SAINT-JEAN DE LATRAN ET DE L'ÉGLISE DE SAINT-BENOÎT, A PARIS, POUR LE PERCEMENT DE LA RUE DES ÉCOLES.

I. *Commanderie de Saint-Jean de Latran.*

La commanderie de Saint-Jean de Latran qui existait place Cambrai, en face du Collége de France, avait été fondée en 1171 par les religieux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Vers la fin du XVIe siècle, ces religieux prirent le surnom de *Latran*, très-probablement, ainsi que le fait remarquer M. Géraud dans son ouvrage intitulé : *Paris sous Philippe le Bel*, en mémoire du dix-neuvième concile de Latran, tenu en 1517, qui confirma et étendit leurs priviléges et prérogatives.

Le vaste enclos de Saint-Jean de Latran était rempli de maisons très-mal bâties et habitées principalement par des familles d'artisans. Dans les travaux de démolitions qu'on exécute en ce moment, on a trouvé plusieurs fragments de dalles tumulaires. Deux datent du commencement du XIIIe siècle et les autres ne remontent pas au delà des XVe et XVIe siècles. De l'une de ces dalles on n'a retrouvé que les deux parties extrêmes ; une inscription latine fait le tour de la pierre ; au centre est une longue croix dont les trois branches inférieures sont terminées par une fleur de lis ; la branche supérieure allait jusqu'à la légende qui a disparu à la base de la dalle. Voici ce qui reste de l'inscription monostique en lettres onciales, qui est gravée en creux ainsi que la croix :

+ : WLLS : TEGIT^V : ISTIC : DE : G || ALLE : C. R. || ....IVI : LEGIS : NOC : IGI... :. || .... CIATVR : EI : ..... CV : CELI : || CIVIB^9 : ISTE :

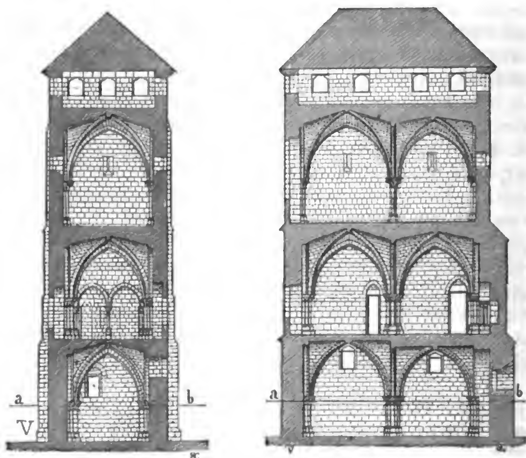
La seconde dalle que nous reproduisons sur la planche 240 ci-jointe, n° 2, représente un dignitaire de Saint-Jean vu de face et revêtu du manteau avec la croix de l'ordre. La figure, la croix et les

armoiries placées de chaque côté de la tête du personnage étaient en marbre ou autres matières incrustées dans la pierre qui est vide à ces endroits. Il est présumable que le calice qu'il tenait entre les mains était en cuivre et incrusté dans la pierre. De chaque côté du personnage, se voit une architecture d'encadrement dans le style de l'époque, mais dont une partie seulement est bien conservée. Une inscription monostique en caractères gothiques se voit encore, mais incomplète, sur les deux côtés de la dalle. Voici ce qu'on en peut lire :

... eur general de lospital de.... Jerusalem

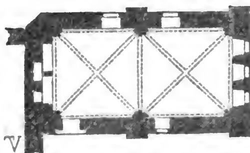
.... qui tre]spassa ou (?) nn ÷ iiii....

De tous les bâtiments qui composaient autrefois la commanderie de Saint-Jean de Latran, il reste l'église avec une fort jolie chapelle attenante, une vieille tour et un grand bâtiment voûté dont la



construction remonte au XIII[e] siècle. On voit encore une tour carrée qui a été dégagée des constructions modernes qui ne laissaient apercevoir que la façade sur laquelle existe une plaque de marbre noir portant l'inscription : TOUR BICHAT. C'est dans cette tour que le

savant physiologiste avait établi son laboratoire et où on prétend qu'il est mort le 22 juillet 1802. Ce monument dont nous donnons la coupe et le plan d'après les dessins que nous devons à l'obligeance de M. Vacquer, architecte, se compose de trois étages. Le



rez-de-chaussée enterré jusqu'au niveau du tailloir des chapiteaux (*a b*), présente une salle divisée en deux travées qui se reproduisent aux étages supérieurs, et donnent à cette tour une forme rectangulaire allongée. La salle du premier étage a toute l'apparence d'un chapitre et a dû être la salle de conseil des chevaliers et non pas un logement de pèlerins comme l'ont pensé quelques historiens. Le rez-de-chaussée et le premier, d'un style architectural d'une exquise pureté, sont de la fin du XII[e] siècle et les étages supérieurs sont du commencement du XIII[e]. Dans l'intérieur de cette tour et sous le dallage du premier étage, on a trouvé deux parchemins; le plus intéressant est une reconnaissance d'un frère de la commanderie, appelé André, qui s'engage à rembourser une somme de 275 livres de Provins, tant en son nom qu'en celui de la communauté, aux prochaines foires de Provins. La pièce est datée du mois d'octobre 1240 et scellée de cire verte sur queue de parchemin.

On a trouvé encore, et notamment sous les maisons de la rue Saint-Jean de Latran, des restes de constructions romaines de la belle époque de l'art.

II. *Église de Saint-Benoît.*

Nous n'entreprendrons pas de décrire ici l'église de Saint-Benoît dont la *Revue* a déjà publié une description dans une de ses précédentes années (1). Nous parlerons seulement des découvertes qu'on vient de faire dans la démolition de ce monument.

Le portail a été d'abord soigneusement dégagé de la couche de

(1) *Revue archéologique*, IV[e], année, p. 214, 276.

plâtre qui dérobait aux regards ses précieuses sculptures et a été transporté au musée de Cluny.

Dans les décombres on a trouvé divers fragments de sculptures parmi lesquels on remarque une statuette de la vierge encore peinte et dorée, mais dont la tête manque. Plusieurs fragments de pierres tumulaires et des inscriptions ont été également recueillies. Voici la description des plus importantes :

1. Sur le 2e pilier à droite dans la nef :

Hic jacet Rogerus de Agro oriūd⁹ de
Curtraco in Flandria dyacon⁹ mãgr
in artib⁹ et bachalari⁹ in legib⁹ ac licẽ
parisi⁹ in decretis qui obiit xxij die
Marcii q̃ fuit p̃ festū scĩ pasche ãno dñi
m° cccc° deciõ, orate Deum pro eo.

2. Sur la base du 3e pilier à droite dans la nef :

Ci gist messire Benoist chef dor p̃stre q [trespassa]
lan mil ccc iiij^xx z xviij le xxixe jour de may. [Dieu]
en ayt lame.

3. Inscriptions sur des dalles trouvées près du portail.

Dalle représentant un chanoine revêtu de ses insignes (voy. pl. 240 ci-jointe, n° 1), avec une inscription latine monostique dont il ne reste que ces mots gravés en haut et à gauche du personnage :

Hic . jacet . || frat⁷ . Robtūs . de . Chouzayo . Canõn⁹ . de . Niolio .
Mall . diõc.......

Fin de la légende, ligne du haut.... [pro]eo.

4. Fragment d'une dalle représentant un personnage et sa femme. L'inscription française qui faisait le tour de la pierre est incomplète ; voici ce qu'il en reste de chaque côté des personnages :

....gisent hõnorable hõme et saige maistre

.....roy nr̃e S, et maistre des requestes de son hotel qui

trespassa lan.......

A gauche, du côté de la femme,

.....elle trespassa lan mil cccc......

5. Base d'une dalle qui couvrait les restes d'une famille. On voit encore représentée à droite, sur le côté de la robe de la mère, une de ses filles vue de face et les mains jointes. A côté de celle-ci et à la gauche, cinq autres jeunes filles portant comme leur sœur le costume de l'époque, à peu près semblable à celui encore en usage aujourd'hui chez les religieuses de Saint-Vincent de Paul. A la droite de la mère sont ses fils en costume de clercs. L'inscription est incomplète, on ne lit plus que ceci à gauche et aux pieds des personnages :

.... nbre mil iiii^c z quat̃ vings, Dieu ait lame

delle amen.

6. Fragment supérieur d'une dalle. L'inscription latine commence au-dessus de la tête et à gauche du personnage. (Voy. planche 240, n. 3.) On lit encore ceci :

Hic jacet || magister Johannes de Canecherus

..... || .... || .... orate pro eo.

7. Fragment supérieur d'une pierre tombale représentant un personnage vu de face, dans un riche ornement architectural. L'inscription incomplète ne présente plus que les mots suivants :

HIC . JACET . || REGINALDUS . DE . UR............

|| .... || MAS . MARCII . ORAT || E . PRO . EO .

8. Fragment supérieur de la pierre tombale d'un évêque. Le personnage et l'ornementation sont presque semblables à la précédente; seulement le nom se lit au-dessus de la tête de l'évêque, dans la corde du cintre :

ELEISE (?) IE HAN DE . FLORE . FIZ . AMLEYS . DE . DE LIO....

Il y a une autre inscription indépendante de celle-ci qui est monostique et fait le tour de la pierre, mais nous n'avons pu la déchiffrer à cause de l'enduit de mortier qui couvre en partie les lettres.

Telles sont les découvertes intéressantes faites sur ces deux points du quartier latin. Si la pioche des ouvriers met encore à découvert quelques fragments importants sous le rapport de l'art et de l'histoire, nous en ferons part à nos lecteurs dans nos prochains numéros.

Nous ne terminerons pas cette note, sans faire savoir aux admirateurs de nos monuments nationaux tout le soin apporté par M. Charles, architecte de la ville, pour préserver ces monuments et les faire respecter par les entrepreneurs de démolitions, jusqu'au moment où ils ont été transportés au musée de Cluny. C'est à notre collaborateur, M. Vacquer, que nous sommes redevables des renseignements qui nous ont servis à rédiger cette note.

J. A. L.

BAS-RELIEF GALLO-ROMAIN

DU MUSÉE DE STRASBOURG.

La collection d'antiquités réunie à la bibliothèque de la ville de Strasbourg vient de s'enrichir d'un monument romain ou gallo-romain qui consiste en un bas-relief sculpté sur du grès rouge et représentant les figures en pied de deux personnages, un homme et une femme placés de face. Le champ qui reçoit ces figures est évidé à une profondeur inégale, de manière que la plus forte saillie



des objets représentés ne dépasse que de très-peu le niveau de la partie qui circonscrit le bas-relief comme un cadre saillant rectangulaire; cette disposition se remarque, du reste, dans la plupart des bas-reliefs de la même espèce. Notre monument a été trouvé dans un champ près d'Ober-Seebach, canton de Selz (Bas-Rhin), à une profondeur peu considérable; sa hauteur est de 82 centimètres et sa largeur de 43; les figures sont hautes de 54 centimètres.

Le personnage placé à droite a les cheveux et la barbe crépus; il est vêtu d'une tunique qui ne descend que jusqu'aux genoux et qui est serrée à la taille par une grosse boucle ronde; une chlamyde

agrafée sur l'épaule droite, recouvre le côté gauche jusqu'au bras qui est ployé de manière que la main gauche, qui soutient un objet quadrangulaire, se trouve à la hauteur de l'estomac. De la main droite, cette figure tient une haste surmontée d'une tête de marteau et, à ses pieds, on voit un chien à triple tête. La présence de ce monstre ne peut pas laisser de doute sur l'attribution du personnage : c'est Pluton. Le sceptre qu'il porte n'est pas celui que lui prêtent ordinairement les auteurs et que présentent les monuments figurés qui lui donnent ou une verge, ou une haste pure sans ornements, ou fleuronnée, ou surmontée de deux dents (Welcker, *Alte Denkm.*, III, p. 94), ou de trois dents (Seneca, Herc. fur., 563), etc. L'instrument que tient le dieu rappelle celui qui est entre les mains de ce personnage que l'on voit sur les monuments sépulcraux des Étrusques accompagnant la figure du défunt, personnage que l'on a appelé tantôt le génie de la mort, tantôt *Mantus*, le Pluton des Étrusques (Serv. *ad Æneid.*, X, 199) et qui est désigné sur des vases peints sous le nom de *Charun*. De ce Charun ou Mantus le marteau paraît avoir passé au Pluton romain, car Tertullien (*ad nat.*, I, 10. — *Apologet.*, 15) nous apprend qu'à la fin du II[e] siècle on représentait le dieu des enfers avec cet instrument, puisque dans les jeux publics le personnage qui enlevait les cadavres des gladiateurs et qui portait le costume de Pluton, était armé d'un marteau. Quant à l'objet carré que le dieu soutient de la main gauche, nous avouons ne pas connaître sa signification. Malgré tous les efforts que nous avons faits pour y voir une clef, attribut qui conviendrait très-bien à Pluton (*Orph. h.* 17, 4; — *Paus. v.* 20, 1), ou une cassette renfermant de l'or (Pluton était aussi le possesseur et le dispensateur des richesses métalliques que recèlent les profondeurs de la terre), nous n'avons pas réussi à nous convaincre nous-même, après avoir essayé d'établir une solution entre le second de ces objets et le coffret que l'on voit sur plusieurs monuments entre les mains d'Isis-Persephoné réunie à Pluton-Sérapis (voy. Welcker, *l. c.*, II, p. 275, n° 1; 276, n° 3; 277, n° 4; 278, n[os] 6, 7 et 8).

La femme placée à la droite de Pluton est Proserpine, attribution qui reçoit déjà un haut degré de vraisemblance par la présence du dieu des enfers et que rendent certaine les attributs qui accompagnent la déesse. Ses cheveux sont tressés en nœud (corymbe?) sur le haut de la tête, elle est enveloppée de la *palla* qui recouvre majestueusement une longue *stola* et elle tient de la main gauche, à la hauteur de la poitrine, un objet sphérique qui ne peut être autre chose qu'une grenade. La fable qui met Proserpine en rap-

port avec ce fruit mystérieux dont il était défendu aux initiés de révéler la signification (*Paus.*, II, 17, 4; — *Ach. Tat.*, p. 167, éd. Salm.), est trop connue pour que nous en parlions. Il existe des monuments figurés où l'on voit Proserpine tenant la grenade de la même manière que sur notre bas-relief. La déesse pose la main droite sur une corne d'abondance remplie de fruits et placée à ses pieds. Proserpine est le symbole de la germination, de la végétation souterraine, elle est la graine du fruit renfermée dans la terre (Cic., *Nat. D.*, 2, 26), elle est le souffle qui porte la vie aux fruits (Plutarch, de *Is.* et *Os.*), elle est la puissance qui recèle les graines, elle surveille tout ce qui est ensemencé (Porphyr. de *Antr. nymph.*, p. 118; — Laur., *Lyd. de mens.*, p. 90 et 284). La corne d'abondance remplie de fruits convient donc très-bien à Proserpine, et, pour indiquer encore plus clairement l'idée renfermée dans les citations précédentes, la déesse recouvre de la main les fruits contenus dans la corne d'abondance. L'époux de la déesse des enfers a aussi été représenté sur quelques monuments avec cet attribut (Welcker, *l. c.* II, 86).

La partie inférieure de notre bas-relief offre des traces d'une inscription qui a disparu par l'effet d'un frottement violent et qui, si elle se fût conservée, nous eût sans doute fait connaître la destination de ce monument qui peut avoir été aussi bien une table votive qu'une stèle sépulcrale, et probablement plutôt un objet de la première sorte que de la seconde, d'abord parce que nos divinités ne se rencontrent pas aussi fréquemment que l'on pourrait s'y attendre sur les monuments funéraires des anciens (Muller, *Handb., d. archäol.*, § 397), et que, lorsqu'elles s'y trouvent, elles expriment ordinairement une action (parmi les sujets appartenant au cycle infernal, celui qui est le plus ordinairement appliqué à cette destination est l'enlèvement de Proserpine), et, ensuite, parce que l'on connaît un bon nombre d'inscriptions votives en l'honneur de Pluton et de Proserpine, inscriptions dont quelques-unes proviennent des Gaules, de ce pays dont les habitants, nos braves ancêtres, reconnaissaient le dieu des enfers comme chef de leur race (Cæs., *Bell. gall.*, VI, 18).

F. Chardin.

LETTRE A M. BOUDARD,

SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BÉZIERS,

SUR UNE INSCRIPTION ANTIQUE, INÉDITE,

RÉCEMMENT DÉCOUVERTE PRÈS DE CETTE VILLE.

Monsieur et très-honoré confrère,

En me communiquant le dessin d'une inscription sépulcrale gallo-romaine inédite, découverte tout récemment dans les environs de Béziers (1), vous voulez bien me dire que la recherche et la connaissance des monuments de l'épigraphie gallo-romaine, rentre plus dans la spécialité de mes études archéologiques que des vôtres, assertion plus modeste que vraie, et dont je suis loin d'admettre la réalité.

Cette inscription que je vais faire connaître ici aux lecteurs de la *Revue archéologique*, commande jusqu'à un certain point l'attention et l'intérêt des paléologues, et peut offrir ici le sujet de quelques observations :

. D ♉ M
MAECIAEVE
RA (2) EFECITMA
ECIVSALEXSA
NDER (3) VXSO↞
RICARISSI
MAEETSIBIVI (4).

(1) A Laurens, près de cette ville, dans un champ où l'on a aussi trouvé, tout à côté de la table en marbre, sur laquelle était gravée cette inscription (*mensa*), le four d'un potier romain, encombré de débris de vases de terre cuite et une tête antique de la même matière, et que le paysan, dans la propriété duquel cette découverte a été faite, n'a voulu céder à aucun prix aux archéologues qui ont désiré en faire l'acquisition.

(2) Ce nom n'est pas rare sur les monuments de l'épigraphie romaine. Sur une inscription sépulcrale rapportée par Muratori (MCCXI, 8), on voit figurer trois membres d'une même famille, deux hommes et une femme, du nom de VERVS et de VERA ; un père, son fils et sa fille.

(3) Sur une inscription sépulcrale de Lyon, également *dédiée sous l'ascia*, on remarque un IVLIVS ALEXSANDER, et on lit aussi le mot VXSOR, avec la même orthographe que sur notre marbre tumulaire. (Millin, voy. dans le *Midi de la France*, . I, p. 508).

(4) VI*vus* ou VI*vens* ou peut-être VI*venti*. On lit également sur les inscriptions

On voit tout d'abord, monsieur et cher confrère, à l'inspection de notre marbre tumulaire, que Maecius Alexsander (Alexandre), a élevé ce monument (*fecit*), aux mânes de Maecia Vera, son épouse chérie, et à lui-même, de son vivant.

Contre l'usage, les mots dont se compose cette inscription ne sont point séparés par des points. Il est à remarquer qu'ici la femme (*Mæcia*) porte le nom de son mari (*Mæcius*); celui d'*Alexander*, qui semble avoir appartenu à un esclave, à un affranchi est aussi remarquable, et n'est pas commun sur les monuments épigraphiques de la Gaule romaine. On doit encore faire attention à l'orthographe de ce même nom, et du mot *uxsor*, bien qu'on en ait plusieurs exemples sur les inscriptions antiques, il n'y a pas jusques à la contexture de cette épitaphe et la place que tient le mot *fecit*, à la troisième ligne, qui présente quelque chose d'inusité et d'insolite, car, d'après l'usage constamment observé dans l'épigraphie, il devrait suivre (ou son synonyme POSVIT) celui de *viventi* (*Sibi vivus ou vivens posuit* ou *fecit*).

Mais, ce qui appellera surtout ici, monsieur et honoré confrère, l'attention du lecteur, ce sera la position de l'instrument connu sous la dénomination de l'*ascia sepulchralis*, qui a été figuré à la fin de la cinquième ligne de notre inscription et coupe en deux le mot *uxsori*, dont la dernière syllabe est rejetée à la ligne suivante. C'est la première fois que je le vois ainsi placé dans ces sortes de monuments. Il est bien moins extraordinaire de l'y trouver sans la formule ET SVB ASCIA DEDICAVIT, qui, néanmoins, l'accompagne assez habituellement sur les marbres sépulcraux de notre province romaine ou Gaule Narbonnaise, mais plus rarement sur ceux de l'Aquitaine (à Bordeaux, à Saintes, etc., etc.). Peut-être, dans le dernier cas, faudra-t-il y voir plus d'une fois *un signe déguisé de la croix*, employée par les premiers chrétiens, qui empruntèrent ce symbole au paganisme, en dénaturant la valeur et le sens primitifs(1) qu'on n'est point encore parvenu à découvrir et à pré-

à la suite du nom au nominatif de celui ou de celle qui, *de son vivant*, s'élève un monument sépulcral SIBI VIVVS, SIBI VIVA, SIBI VIVENS, ou SIBI VIVENTI au datif.

(1) Le signe crucifère est quelquefois à peine déguisé sur les tombeaux chrétiens des premiers siècles, comme sur celui d'*Eusebius*, découvert à Besançon en 1694, et publié par Mabillon et Dunod, et sur celui de *Julia Titiola* à Bordeaux, que nous ont fait connaître Venuti, Millin, etc., etc.

Sur ces tombeaux les sigles D. M. devaient être entendus par *Deo Magno*, *Maximo*, au lieu de *Diis Manibus*.

ciser, malgré les nombreuses explications qu'on a essayé d'en donner jusqu'à ce jour.

J'ai déjà eu l'occasion, monsieur et honoré confrère, d'exprimer, dans cette *Revue*, mon opinion sur l'*ascia*, comme symbole chrétien (1).

Voilà ce que m'a inspiré votre intéressante inscription de *Maecia Vera*, je désire beaucoup que mes réflexions, à son sujet, soient elles-mêmes de quelque intérêt à vos yeux et à ceux des lecteurs de la *Revue archéologique*.

Veuillez recevoir, etc.

Le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES.

(1) Cf. *Revue archéologique*, IVe année, p. 544.

NOUVELLES RECHERCHES

SUR LE VÉRITABLE AUTEUR

DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST.

Cet ouvrage n'est pas volumineux, il ne peut pas exciter la curiosité des oisifs, ni intéresser l'attention des esprits superficiels; ce n'est pas un livre à systèmes ou purement spéculatif, ce livre est de la plus rigoureuse pratique. Les génies les plus élevés, les hommes d'une nature toute d'élite, en ont toujours parlé avec admiration. — On sait que le sceptique Rousseau n'en parlait qu'avec admiration; un philosophe célèbre a dit que l'Imitation serait le premier livre si l'Évangile n'existait pas. Il a été traduit et commenté par plus de quarante écrivains de mérite, et parmi eux on compte le célèbre abbé de Lamennais. Plusieurs savants ont essayé de découvrir le véritable auteur de ce livre fameux et dont l'humilité surtout fait comme la base et le point culminant.

L'on attribue assez généralement à trois personnes différentes la composition du précieux ouvrage qui nous occupe, à savoir : Jean Gerson, le célèbre chancelier de France, dont l'humilité fut telle qu'au sortir du concile de Constance, où il représentait le roi de France Charles VI, il alla s'enfermer dans une école de petits garçons, à Lyon, à qui il apprenait à lire, — et le secret de cette humble retraite fut tellement bien gardé, que le roi de France fit chercher vainement son chancelier qui mourut dans ses modestes fonctions le 12 janvier 1429. Si Jean Gerson n'est pas l'auteur de l'Imitation, son humilité l'en a rendu digne.

Le deuxième auteur présumé serait Jean Gersen sur lequel on peut lire dans une dissertation remarquable de M. Gence (1) toutes les raisons qui ont dû le faire mettre sur les rangs comme auteur de l'Imitation.

Le troisième enfin, serait Thomas a Kempis, qui semble réunir le

(1) *Nouvelles considérations historiques et critiques sur l'auteur et le livre de l'Imitation de Jesus-Christ*, etc., in-8°, par M. J. B. M. Gence, traducteur de l'Imitation, etc. Paris, 1832.

plus de suffrages dans la question. Quant à Jean Gersen, les raisons qu'on a émises en sa faveur ne résistent pas à un profond examen; reste donc Jean Gerson et Thomas a Kempis. Outre toutes les raisons données par les diverses personnes qui se sont occupées de la question, il en existe deux auxquelles on n'a pas fait attention jusqu'à présent. La première serait la manière ordinaire d'écrire de Jean Gerson, qui est tout à fait en dehors de ce qu'on appelle l'élégance et la pureté du langage. Ce qui distingue en effet le célèbre chancelier, c'est le nerf de la pensée, la vigueur du raisonnement et l'âpre concision qu'il met habituellement dans ses écrits. On le reconnaît, dit l'abbé M. N. Guillon (1), jusque dans les titres de ses ouvrages.

Le style ordinaire de l'Imitation, sans être remarquable par une latinité classique, est cependant soigné, plein d'images gracieuses, d'expressions exactes, d'onction et d'une certaine élégance. Les hommes exercés y trouvent une phraséologie latine qui décèle une teinte de germanisme assez prononcée.

Mais ce qui est très-digne de remarque, et ce que personne n'avait encore observé, c'est surtout ce qu'on trouve dans le texte de l'*Imitation*, livre IV, chap. v, § 3 :

Sacerdos sacris vestibus indutus vices gerit ut Deum pro se et pro omni populo suppliciter et humiliter roget.... Ce qui suit est surtout fort curieux et d'un grand poids dans la question : *Habet ante se* (*sacerdos*), *et retro dominicæ crucis signum ad memoriam jugiter Christi passionem. Ante se crucem in casula portat ut Christi vestigia diligenter inspiciat et sequi ferventer studeat; post se cruce signatus est ut adversa quælibet ab aliis illata clementer pro Deo toleret. Ante se crucem gerit ut propria peccata lugeat*, *post se ut aliorum etiam commissa per compassionem defleat*, *etc*...

Voilà donc un vêtement sacerdotal qui porte une croix par devant et une par derrière. On sait qu'en France la chasuble du prêtre ne porte de croix que par derrière. La chasuble en usage en Espagne ainsi qu'en Italie ne porte également de croix que de ce même côté.

La chasuble allemande porte au contraire la croix double comme le dit le texte. Il doit paraître tout naturel qu'un écrivain s'impressionne de ce qu'il a toujours sous les yeux et qu'il parle avec prédilection des usages consacrés dans son pays natal. Rien de plus

(1) *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église grecque et latine*, *ou cours d'éloquence sacrée*, etc. 27 volumes in-8°, etc., etc.

simple qu'il tire ses points de comparaison des choses qu'il voit et qu'il touche journellement, surtout lorsque les choses sont graves et d'une haute portée. Or on sait que Thomas a Kempis est originaire d'Allemagne, étant né, en 1380, dans un village dépendant du diocèse de Cologne. On sait que son caractère habituel et ses vertus, et surtout celle de l'humilité, étaient calqués sur ce qu'enseigne le texte de l'Imitation... Si l'on joint à cela cette particularité du vêtement sacerdotal dont il est question plus haut et dont nous devons la remarque judicieuse à un ecclésiastique du diocèse de Paris, M. l'abbé Falcimagne, tout cela semblerait d'une grande valeur et ajouter de nouvelles raisons à l'appui de celles que font valoir les écrivains qui plaident en faveur de Thomas a Kempis, comme le véritable auteur de l'*Imitation*.

Nous pourrions invoquer en faveur de la question qui nous occupe, ce que renferme une notice fort substantielle, quoique malheureusement bien courte, publiée par le *Journal des Débats* (13 mai 1852). Nous y voyons que deux évêques, Mgr Malou, évêque de Bruges, d'après un manuscrit retrouvé par lui-même dans la bibliothèque de Bruxelles et portant le nom de Thomas a Kempis, et Mgr Muller, évêque de Munster, d'après plusieurs manuscrits portant le même nom, sont tous deux convaincus que le pieux solitaire du mont Saint-Agnès, au XV[e] siècle, chanoine régulier d'Utrecht, Thomas a Kempis ou Kempen, du lieu de sa naissance, est réellement l'auteur du livre inimitable dont nous nous occupons après tant d'autres.

Il ne sera pas sans intérêt de donner ici quelques détails sur un portrait du modeste religieux qui nous semble être, d'après la remarque ci-dessus, l'auteur de l'*Imitation*, et dont nous possédons une épreuve dans notre collection. En voici la description : cette gravure qui porte environ 14 centimètres de haut sur 10 de large, signée B. Moncornet, représente Thomas a Kempis, assis dans une espèce de souterrain. Il tient un livre ouvert; ses yeux sont tournés du côté des spectateurs. Sur ses épaules, une fourrure qui retombe de chaque côté. Son vêtement n'accuse aucun grade ecclésiastique; il est coiffé d'un bonnet carré. A terre, près de lui, un grand livre ouvert. Sur l'un des côtés, on lit ce titre : *De Imitatione Christi Thomas de Kempis est ipse voluminis author* ; sur l'autre, cette sentence : *Libri IV....*, *dignus eo liber est*, *dignus et ille libro....* En bas, cette légende, gravée au burin, *B. Thomæ de Kempis canonici regularis effigies ad vivum.*

L. J. GUÉNEBAULT.

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

— Le 25 juillet ont commencé à Reims les assises scientifiques de la Champagne sous la présidence de M. le comte de Mellet. Les membres de cette savante réunion ont examiné différentes questions qui leur ont été soumises, parmi lesquelles nous en mentionnerons quelques-unes qui ont rapport à un sujet traité dans cette *Revue* par un Champenois, M. Étienne Gallois, sous le titre de : *Un musée à Vitry* (*Revue archéologique*, vᵉ année, p. 437). Voici les questions qui se rapportent particulièrement à l'archéologie et aux beaux-arts : Quels ont été, en 1853, les progrès de l'archéologie et des études historiques dans les départements de la Marne et des Ardennes? Quels sont les moyens de rendre plus utiles, pour les départements, les musées, les bibliothèques, les dépôts d'archives, les collections de toute espèce? Quelles formes, quelles dimensions, quelle disposition intérieure doit-on préférer pour les musées de province? N'est-il pas préférable de réunir, dans un seul édifice, les musées d'art, d'histoire naturelle, d'antiquités et même les musées de l'industrie locale, dans les villes où l'on peut en former? Cette réunion étant admise, quel ordre devra-t-on adopter pour la disposition de ces collections? Quelques-unes de ces questions, qui peuvent intéresser plusieurs communes de France, trouvent leur solution dans le mémoire de M. Étienne Gallois.

— Plusieurs journaux italiens ont annoncé la découverte, près de Ravenne, du tombeau d'Odoacre, roi des Hérules. Ils disent même que le corps de ce personnage, qui joua un si grand rôle en Italie au Vᵉ siècle, était enveloppé dans des feuilles d'or que les ouvriers se sont empressés d'aller vendre aux orfévres de la ville. Si la nouvelle se confirme, nous tiendrons nos lecteurs au courant des particularités de cette découverte qui doit, par son importance, servir de thème aux dissertations des savants.

BIBLIOGRAPHIE.

Les fêtes du moyen âge, *civiles*, *militaires et religieuses*, par M. A. De Martonne, in-12, de 32 pages, 8°. Paris, Dumoulin, 1853.

Ces pages extraites d'un travail plus considérable sur l'ensemble des institutions du moyen âge, présentent des détails très-curieux sur les costumes, les cérémonies et les usages auxquels donnaient lieu ces fêtes burlesques qui parodiaient les plus saints mystères. Après un aperçu général du sujet qu'il traite, l'auteur entre dans les détails de ces étranges cérémonies appelées fêtes des Fous, des Innocents et de l'Ane, telles qu'elles se pratiquaient dans les différentes villes de France. Il termine ces recherches par des renseignements sur les diverses fêtes religieuses, sur les plaisirs propres au clergé et sur les fêtes civiles au moyen âge.

L'architecture du v[e] *au* xvi[e] *siècle, et les arts qui en dépendent*, par Jules Gailhabaud, livraisons 101 à 109. Paris, Gide et Baudry, éditeurs.

Parmi les belles publications destinées à faire connaître les plus intéressants monuments du moyen âge, nous signalerons particulièrement celle que dirige M. Gailhabaud dont les livraisons se succèdent avec célérité malgré la parfaite exécution des planches qu'elles renferment. Les livraisons que nous annonçons aujourd'hui contiennent : un vitrail de l'église abbatiale de Saint-Denis (chromolithographie); une maison en pierre à Cluny; un appareil de luminaire, dans la cathédrale de Cologne; une cuve baptismale, dans l'église de Saint-Jean, à Vérone; la chapelle d'une commanderie de l'ordre du Temple, à Ramersdorf; l'horloge de l'église cathédrale de Reims; une custode, dans l'église Notre-Dame de l'Épine; une couronne de lumière pédiculée dans l'église de Chapelle à Wattine. De savantes notices sur les fonts baptismaux, sur les appareils de luminaires et sur d'autres monuments déjà publiés accompagnent ces belles planches.

Portefeuille archéologique de la Haute et Basse Champagne, publié sous la direction de M. Gaussen, à Saint-Martin-ès-Vignes. Mise en vente de la 16ᵉ livraison.

Cette publication, spécialement destinée à la reproduction la plus fidèle sous tous les rapports, des monuments du moyen âge que possède l'une des provinces de France la plus riche en production des arts de cette époque, est exécutée avec le plus grand soin. Les belles planches en chromolithographie qu'elle contient permettent d'apprécier les monuments dans toutes leurs perfections. La livraison que nous annonçons aujourd'hui nous offre la représentation d'un panneau de la verrière de Sainte-Anne à Saint-Martin-ès-Vignes; des encensoirs en cuivre doré faisant partie du riche cabinet de M. l'abbé Coffinet, à Troyes.

Sull'ipogeo della famiglia Vibia. Sur l'hypogée de la famille Vibia, découvert près de Pérouse, en novembre 1852, et sur quelques autres monuments écrits, récemment découverts; par Giancarlo Conestabile; in-8 de 50 pages. Rome, 1853.

Le conservateur du Musée archéologique de l'université de Pérouse, M. G. Conestabile vient de publier tout récemment l'historique des découvertes archéologiques faites, en 1852, près de Pérouse, et dont la principale est celle de l'hypogée de la famille Vibia. Le monument portait une inscription étrusque qui ne laisse pas de doute sur son attribution à la *gens Vibia*.

M. G. Conestabile, après avoir signalé en peu de mots les découvertes du même genre faites depuis 1840, rappelle entre autres celle de l'hypogée de la famille des *Volumni*; puis, il passe à l'interprétation de la légende étrusque du tombeau de la *gens Vibia*.

Ce mémoire est traité avec une grande érudition et fait connaître un monument fort important pour l'étude de l'archéologie étrusque.

Le même savant vient aussi de publier un mémoire fort curieux sur l'origine des étrennes (*Della origine ed istoria delle strenne*, in-4 de 8 pages à 2 col.). L'auteur n'a rien négligé pour s'entourer de tous les renseignements qui pouvaient lui venir en aide dans son travail et a consulté tous les travaux qui avaient été faits avant lui sur cette matière. Il a recherché jusque dans l'antiquité l'origine des étrennes, et les conclusions qu'il en a tirées révèlent une bonne érudition et une critique très-éclairée. A. L.

LETTRE A M. ÉD. GERHARD,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE BERLIN.

LES OISEAUX DE DIOMÈDE,

CONJECTURES SUR UN VASE PEINT.

Monsieur,

Les sciences se touchent par mille endroits, ou plutôt elles ne forment qu'une seule famille, malgré l'inimaginable diversité de leurs applications. Ainsi j'ai toujours pensé qu'entre la médecine et l'archéologie il y avait une véritable similitude, fondée sur le caractère conjectural qui les distingue. De même que la sagacité et l'expérience du médecin restent impuissantes dans une foule de cas, de même l'antiquaire le plus ingénieux est arrêté chaque jour par des difficultés insolubles. On dirait que le temps et sa rouille, ainsi que la nature, aiment à se jouer des efforts des savants. Il faut reconnaître aussi que la médecine le cède en un point à l'archéologie. Honneur à celle-ci ! ce n'est point une science meurtrière. Non ! non ! l'archéologie n'a jamais fait couler de pleurs; jamais famille en deuil ne lui a imputé une fatale méprise. Heureux cent fois les antiquaires ! Les systèmes qu'ils préconisent n'offrent pas le plus petit danger ; leurs plus ardentes discussions n'ont coûté la vie à qui que ce soit. Tout au plus immolent-ils au bon sens, de temps à autre, quelques hypothèses hasardées qui seraient tombées d'elles-mêmes dans l'oubli, si le feu des opinions n'était venu leur rendre une apparence de vie en les galvanisant.

Loin de moi cependant, par cette comparaison avec l'art de nos médecins, toute idée de vouloir ébranler la confiance qui s'attache à si juste titre aux résultats obtenus dans la science des monuments anciens ! Ces conquêtes sont aussi solides que brillantes. Toutefois, on peut dire que s'il devient moins difficile de se guider dans le vaste domaine de l'archéologie, il s'y trouve encore quelques régions couvertes d'un brouillard au milieu duquel l'imagination des antiquaires peut aisément se créer des fantômes. Par exemple,

les méprises auxquelles ont donné lieu les milliers de petits tableaux qui décorent les vases grecs sont, pour ainsi dire, dans un certain rapport avec le nombre considérable de ces peintures. Mais aussi que de difficultés l'interprète doit surmonter! Tantôt ces compositions si variées sont empruntées à des traditions noyées dans une mythologie sans fond ni rivages, tantôt elles sont prises dans Homère ou les tragiques, mais avec des particularités si nouvelles que la capricieuse invention de l'artiste déguise la primitive invention du poëte. Trop souvent les symboles, les attributs, les inscriptions manquent à la fois; et alors comment s'orienter? Aussi à combien de controverses l'étude des vases peints n'a-t-elle pas donné naissance? Que d'explications parfaitement opposées du même sujet! Celui qui aurait la patience de rassembler toutes les interprétations contradictoires dont certaines représentations fameuses ont été l'objet, ferait un livre non-seulement instructif mais moral: rien ne servirait mieux à démontrer les vanités de la science et à augmenter la modestie de ceux qui la cultivent.

C'est probablement parce qu'il y a un peu d'anarchie dans ce domaine que moi-même, monsieur, qui redoutais le moindre antagonisme avec une érudition aussi éprouvée que la vôtre, que moi qui ressens un singulier respect pour les savants dont l'autorité rayonne par la sincérité et la droiture, j'ose m'écarter de vous sur un point d'exégèse, et même vous contredire. Toutefois, je l'avoue, je ne suis point inquiet de ma témérité. Vous êtes bien loin de cette intrépidité d'opinion, de ces convictions impétueuses que la moindre contradiction irrite. Autant qu'il est en vous, vous favorisez l'émulation et la liberté scientifique, ces deux sources du progrès. Si donc je n'ose espérer de vous ramener à mes idées, ou de vous faire goûter mes observations sur un point délicat d'exégèse, je considère, comme un devoir que votre mérite m'impose, de vous les soumettre en toute humilité.

Je l'avoue, monsieur, je suis préoccupé d'une énigme qui aurait dû cesser de l'être du moment où vous vous en occupiez. Il s'agit d'une peinture de vase, publiée par vous, il y a quelques années, dans votre beau recueil des monuments céramographiques de l'Étrurie (1). Il s'agit d'une amphore archaïque qui resta longtemps enfouie chez un marchand d'antiquités à Rome, jusqu'au jour où un musée célèbre, le Musée Britannique, en fit l'acquisition. Mieux que personne vous connaissez le magasin de M. Basseggio, et mieux

(1) *Auserles*, *Griechische Vasenbild*, t. III, s. 101. *Taf.* CXCVIII.

que qui que ce soit vous avez su tirer un merveilleux parti des trésors qu'il renferme. C'est dans un des recoins de ce singulier musée, où d'adorables reliques païennes roulent sous les pieds des curieux, que je vis, en 1845, avant la publication de votre livre, cette remarquable amphore; ou plutôt elle me fut présentée par son intelligent possesseur, comme un hiéroglyphe qui avait résisté à la pénétration des doctes personnages auxquels il l'avait fait connaître.

Quand je visitai pour la première fois cette arche de Noé, l'arche de la science, il est vrai, c'était (tout date quand on est en Italie) par une de ces blondes matinées romaines dont le calme splendide ouvre l'âme à tous les souvenirs de la belle antiquité, à toutes les séductions des arts et de la poésie; car, sur cette terre privilégiée le ciel et la lumière donnent à l'inspiration et à l'étude un élan et un charme nouveau. Me pardonnerez-vous, monsieur, de ne pas taire ici un sentiment trop personnel, une de ces impressions de voyage dont les lecteurs en tout pays sont aujourd'hui si fatigués?

Je reviens à notre amphore. Étrange peinture en effet que celle dont se couvrent les flancs de ce vase! Un guerrier ailé sillonne les airs. Il tient sa haste ou pique de combat. Pareil à un vautour que pousse la tempête, il vole au-dessus d'une mer transparente, car on aperçoit ses muets habitants. Près de là le flot berce mollement un navire (1) dont la poupe se cache derrière un rocher sur lequel est un oiseau. Ce guerrier ailé, cet oiseau mystérieux, cette marine antique, que signifient-ils?

Selon vous, il faut reconnaître ici l'ombre de Patrocle planant sur la flotte des Grecs, ombre apaisée et consolée par leur dernier triomphe.

Cette explication a fait fortune. Un excellent esprit l'a mise à contribution. M. Birch, conservateur au Musée Britannique, a proposé de voir l'ombre d'Achille jetant un dernier regard sur la flotte des Grecs prête à quitter la rive troyenne (2). Qui lui a suggéré cette

(1) La partie antérieure de ce navire rappelle, imparfaitement, il est vrai, les proues façonnées en tête de porc particulières aux vaisseaux des Samiens (Raoul Rochette, *Monum. inéd.*, p. 378, note 7), mais surtout le devant de la barque de Dionysos sur la coupe d'Exekias. (*Auserlesne Vasenb.*, t. I, s. 177. Taf. XLIX). Une rangée de rames descend le long de la coque (κύτος) du navire. On peut reconnaître aussi les chevilles (σκαλμοί) posées sur le plat-bord, et dans lesquelles s'emprisonnait l'anneau qui devait retenir les avirons. Sur une coupe publiée par Micali (*Monum. per servire alla storia*, etc., IV, CIII), où l'on voit un navire, les rames sont indiquées de la même manière que sur notre amphore.

(2) *Arch. Zeitung*, 1849, s. 144.

idée ? Vous, monsieur, je le parierais. C'est vous qui avez posé le fondement sur lequel il a élevé son petit édifice. De Patrocle à Achille il n'y a que la main. Mais si je reconnais ce qu'il y a de plausible et d'ingénieux dans votre interprétation, je prendrai cependant la liberté d'en proposer une autre. Oui, monsieur, je me sépare de vous pour la première fois, mais aussi, j'en ai l'espoir, pour la dernière.

Ce n'est point dans l'*Iliade* que j'ai trouvé le sujet de cette peinture, c'est dans les aventures de Diomède, après la chute de Troie. Combien, monsieur, cette légende est fertile en incidents merveilleux, dramatiques, qui lui auraient mérité la première place parmi les grandes machines poétiques de l'antiquité, si le sort lui avait donné un arrangeur comme Homère ! Malheureusement la vie orageuse du fils de Tydée est restée dans le domaine des poésies cycliques bien faites pour intéresser les Grecs, qui retrouvaient dans les Νοστοί, ou chants du retour, l'histoire de leurs ancêtres, comme encore aujourd'hui la noblesse de l'Europe retrouve ses aïeux dans les récits des croisades. Je dis malheureusement, car ces poésies sont perdues pour nous ; mais je me suis demandé pourquoi l'art qui avait accaparé la première partie de la vie de Diomède aurait mis de la négligence à reproduire les événements de la seconde, surtout quand la légende touche, comme nous le verrons bientôt, à quelque conception naïve et humaine, et par conséquent très-vulgarisée. Cette réflexion m'autorise déjà à croire que la peinture de vase qui fait l'objet de cette lettre représente *les compagnons de Diomède changés en oiseaux*.

Ovide attribue leur malheur à la vengeance de Vénus. Petit artifice poétique qui concorde avec l'*Art d'aimer*. Réveillée par d'insultants propos, la colère de la déesse éclate sur les compagnons de Diomède, lorsqu'ils voguaient vers l'Italie (1). Le récit de Virgile est un peu plus enveloppé : Diomède a été témoin de sombres prodiges ; ses compagnons changés en oiseaux volent près des rivages, etc.

Nunc etiam horribili visu portenta sequuntur,
Et socii amissi petierunt æthera pennis,
Fluminibusque vagantur aves (heu dira meorum
Supplicia) ! et scopulos lacrymosis vocibus inplent (2).

Cela est dit avec la douce sonorité et l'élégante tristesse dont ce

(1) Ovid. *Met.* XIX, v. 477.
(2) *Æn.* XI, 270.

beau génie a le secret, mais ne nous éclaire que médiocrement. Un témoignage moins illustre, mais plus intéressant en un sens, est celui d'Antonin Liberalis. Cet auteur, qui n'est pas sans importance parce que son livre renferme des fragments d'anciens poëtes, raconte que Diomède fut enseveli dans une île de l'Adriatique, proche de la Daunie, où il était mort de vieillesse, laquelle île prit son nom. Or un certain jour que les anciens compagnons d'armes du défunt célébraient un sacrifice en son honneur, ils furent massacrés par les Illyriens, et Jupiter, après avoir fait disparaître leurs corps, changea leurs âmes en oiseaux (1).



Je vois sur un vase un guerrier ailé, un oiseau, un navire. Je sais qu'il existe une tradition, répandue dans toute l'antiquité, concernant des héros navigateurs changés en oiseaux : comment n'essayerais-je pas de rapprocher le monument de la légende ? Ce guerrier que ses ailes emportent comme un tourbillon me montre la métamorphose qui s'accomplit ; le sombre oiseau, de la roche voisine, peut, au contraire, me faire soupçonner que le prodige est opéré. Cet oiseau me rappelle le *scopulos lacrymosis vocibus*

(1) Διὸς δὲ βουλῇ τὰ σώματα μὲν ἠφανίσθη τῶν Ἑλλήνων, αἱ ψυχαὶ δὲ μετέβαλον εἰς ὄρνιθας. (*Transformatt.* XXXVII.)

inplent, de Virgile. Le guerrier ailé va le rejoindre. Tous deux ont abandonné la galère qui côtoie le rivage. Ils ont pris leur essor : *petierunt æthera pennis.* En raison du laconisme de l'école à laquelle appartient cette amphore, en raison de ce que les peintres de vases traitaient la mythologie à peu près comme Rembrandt traitait la Bible ; en raison de ce que le sujet est assez accentué au sein de son obscurité même, je suis, je le répète, disposé à reconnaître sur ce vase les compagnons de Diomède changés en oiseaux.

Dois-je vous dire que cette idée m'est venue à l'esprit au premier aspect de cette amphore, et qu'elle plut beaucoup par sa simplicité à l'excellent M. Basseggio, qui me parut persuadé, ce jour-là, que les explications improvisées sont parfois préférables aux interprétations méditées ? Pour vous, monsieur, si vous vous êtes montré ici ingénieux et savant, car c'est une habitude dont vous ne pouvez vous défaire, vous vous êtes laissé guider par l'analogie que vous présentait le guerrier ailé de cette composition avec une autre petite figure aérienne qui se voit aussi sur les vases peints. D'ordinaire elle apparaît au milieu d'une des scènes les plus pathétiques de l'*Iliade*, lorsqu'un pinceau grec nous montre le cadavre d'Hector,

> Et tel qu'après son char la victoire inhumaine,
> Noir de poudre et de sang, le traîna sur l'arène ;

et comme, de l'aveu de tous les antiquaires, le petit guerrier ailé représente l'âme de Patrocle, vous avez été amené à croire que le grand guerrier du vase de Basseggio nous offrait à son tour l'ombre de l'ami d'Achille. Me pardonnerez-vous, monsieur, s'il me reste quelques scrupules dans l'esprit sur l'extrême justesse de cette induction, et si j'ose les exposer?

Quand les artistes, ces vaillants émules des poëtes, dans l'œuvre instinctive d'une religion de la nature, religion sans dogme et sans prêtres ; quand ces théologiens d'imagination et de verve voulurent représenter l'âme, ce fut par une petite figure ailée, ou plus souvent encore par un oiseau. Mais les siècles se déroulent, les mœurs s'adoucissent, l'art se polit. Dès ce moment, l'oiseau et la petite figure ailée cèdent la place au papillon, bientôt expulsé lui-même par une blanche jeune fille aux ailes de papillon, par la fragile Psyché. Si quelquefois, imitateurs des poëtes, les artistes font peser les âmes par un dieu, dans cette psychostasie, qui tiendrait si bien sa place parmi les dogmes d'une religion de marchands, ils n'en

considèrent pas moins l'âme comme une chose légère, une vapeur, un souffle, et son vol immatériel exclut à leurs yeux toute idée de solidité et de grandeur.

Mais je suppose que cette remarque porte à faux, — les découvertes de chaque jour réservent aux antiquaires de si terribles démentis! — cette erreur ruinerait-elle mon interprétation? J'ose croire le contraire. Non, monsieur, je ne me le dissimule point: la grande figure ailée du vase de Basseggio peut éveiller l'idée d'un être infernal, larve, spectre ou fantôme. Quand je la contemple, mon imagination me reporte à ces âmes guerrières qui traversent, en poussant des cris lamentables, les sombres vapeurs de l'enfer homérique. Mais, par cela seul, dois-je supposer, de toute nécessité, que j'ai là devant mes yeux l'ombre de Patrocle ou celle d'Achille? Ne me sera-t-il pas permis de reconnaître toute autre ombre de guerrier? Qui me défend d'appliquer à cette peinture la tradition d'Antonin Liberalis (1), tradition toute psychologique, et dont l'intention, sérieuse et fine à la fois, demande à être méditée? Qui me défend de voir ici les âmes des compagnons de Diomède changées en oiseaux?

Qu'un peintre chargé de décorer un vase funéraire ait fait choix d'une légende expressive, sous laquelle l'allusion funèbre se laisse voir comme le corps humain sous une draperie légère, voilà qui me paraît tout naturel. Les vases peints, dont le sort était d'être ensevelis dans la froide obscurité des tombeaux, ne sont-ils pas le plus souvent, comme les sarcophages, un indice de la sourde inquiétude du monde païen, de ce trouble secret des cœurs antiques à la seule pensée des destinées de l'homme au delà du cercueil?

Ne l'oublions point, la métamorphose des compagnons de Diomède n'est qu'un ingénieux détour pour exprimer la relation de l'âme et de l'oiseau (2), laquelle naquit à une époque où l'homme était

(1) Il est à remarquer que la métamorphose des amis de Diomède, telle que la représente notre vase, semble s'opérer dans une île, comme on peut l'induire du rocher isolé sur lequel est posé l'oiseau de Diomède. Nouveau rapport avec la légende d'Antonin Liberalis.

(2) Non-seulement cette idée a traversé l'antiquité tout entière, non-seulement elle s'est manifestée en Égypte, en Perse, mais la chute du paganisme ne lui porta aucune atteinte. Par exemple, elle se retrouve chez les Arabes, qui se figuraient que le sang du cerveau d'un mort devenait un oiseau appelé *Hamah*, qui faisait la visite du sépulcre chaque siècle une fois; d'autres disaient que l'âme de ceux qui étaient tués injustement animait cet oiseau, et qu'il criait continuellement: *oscuni*, *oscuni*, donnez-moi à boire; demandant ainsi le sang du meurtrier jusqu'à ce que l'assassinat fût vengé. (Voy. *Observations historiques et critiques sur le mahométa-*

encore si voisin de la nature. Que de formes diverses ce simple rapprochement n'a-t-il pas prises sous la main des poëtes? De combien de fleurs cette naïve allégorie ne s'est-elle pas couverte! Et quelle richesse d'invention dans tous ces récits qui se rattachent au même objet, s'ils brillent d'une grâce plus ou moins vive!

Voici une île (1) battue par les flots orageux de l'Adriatique, elle est déserte; un monument s'élève sous ses ombrages épais (2); ce monument c'est un tombeau, ou plutôt le temple de Diomède, auquel on rend ici les honneurs divins (3). Quels sont les prêtres de ce temple de la mort? Ce sont des oiseaux. Quels sont ces oiseaux? Les compagnons de Diomède, sur lesquels la main des dieux s'est appesantie. Chaque jour, après avoir trempé leurs plumes dans la mer, ils nettoyaient le temple avec un soin pieux (4). Je ne vous parlerai point de cette autre île, voisine des bouches du Danube, de l'île d'Achille, où des oiseaux desservaient également le tombeau du fils de Thétis (5). Je ne vous dirai point non plus qu'une troupe d'oiseaux s'abattait chaque année sur les bords de l'Hellespont, pour arroser le marbre funéraire du fils de l'Aurore, après avoir mouillé ses plumes dans l'onde de l'Æsépus. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que les compagnons de Memnon, tout comme ceux de Dio-

nisme, par Sale, chap. I, sect. I.) Entre cette croyance arabe et cette autre croyance égyptienne selon laquelle l'épervier, symbole de l'âme, ne buvait que du sang, il y aurait peut-être un certain rapprochement à faire si l'on pouvait avoir quelque confiance dans Horapollon (*Hierogl.*, lib. I, cap. VI, VII), qui a mêlé des idées grecques aux idées égyptiennes.

(1) On s'accorde à croire que l'île de Diomède était l'un de ces trois petits rochers connus aujourd'hui sous le nom de *Tremiti*, parce que le sol y tremble souvent, et qui sont situés dans l'Adriatique, au nord du promontoire Gargano, à une petite distance des côtes de la Capitanate.

(2) Pline rapporte (*H. N.*, XII, 3) que le premier platane qui fut apporté de l'Orient ombragea le tombeau de Diomède. Il devint la souche de tous les platanes de la péninsule italique.

(3) Selon Pindare, Minerve accorda l'immortalité à Diomède (*Nem.* X, 12). M. Welcker, comme on sait, a supposé que le culte de Diomède, sur les côtes de l'Adriatique, et dans l'île de ce nom, devait son origine à la confusion opérée entre quelque divinité locale mais peu connue, et un personnage épique. Cf. Boeck, *Explicat. ad Pind.*, *Nem.* IV, p. 463. Le scholiaste de Pindare confirme cette donnée en disant que Diomède était honoré dans son île, île sacrée, comme un véritable dieu : Καὶ ἔστι περὶ τὸν Ἀδρίαν Διομήδεια νῆσος ἱέρα, ἐν ᾗ τιμᾶται ὡς θεός. *Nem.* X, p. 12. Cette île consacrée à l'immortalité d'un héros était une sorte d'île des bienheureux, une île fortunée, comme je me propose de le démontrer dans une autre occasion.

(4) Pline, *H. N.*, X, 61. Tzezes ad Lycoph., 603.

(5) Pausanias, X, 31, 2. Cf. Plin., *H. N.*, XXXVI, 7.

mède, étaient devenus des oiseaux (1); qu'une bande d'oiseaux belliqueux s'était échappée des cendres du fils de l'Aurore (2). Toutes ces légendes, qui vous sont si familières, indiquent clairement que la relation de l'âme et de l'oiseau, relation attestée par tant de monuments, et surtout par les tombeaux, comme vous-même, monsieur, l'avez si bien démontré, s'était enracinée dans tous les recoins de la mythologie. Quelquefois on rencontre dans ces fables des traits d'une délicatesse infinie. Quelle simplicité touchante dans la légende des sœurs de Méléagre, pauvres filles qui seraient mortes de douleur sur la tombe de leur frère, si, par une heureuse fortune, la déesse des chasseurs, s'étant attendrie cette fois, ne les avait transformées en oiseaux (3)! La mort! mais elle laisse entrevoir sa pâle figure, même sous les grâces natives des allégories antiques, même dans le récit enfantin des Grecs de Lebadée, qui racontaient qu'un jour la fille de Cérès, folâtrant dans leurs prairies, fit jaillir, en courant après un oiseau, une source du fond des enfers (4).

Ici je reviendrai sur mes pas, car je prévois une objection que je veux essayer de réfuter à l'avance. — Quoi! me direz-vous, là où je vois un corbeau, vous reconnaissez l'oiseau de Diomède! Où avez-vous pris que les compagnons du plus brave des Grecs furent changés en corbeaux? — A mon tour, et avant de répondre à cette interrogation future, je vous demanderai si vous avez une opinion bien arrêtée sur ce fameux oiseau de Diomède, qui, depuis des siècles, met les savants à la torture?

(1) Servius ad Virg. *Æn.* I, 755.

(2) Ovid. *Metam.*, XII, 576-619.

(3) Antonin Liberalis, *Transformatt.*, c. XI. La similitude d'idées entre les oiseaux de Méléagre et ceux de Diomède serait attestée par ce fait seul que les Méléagrides avaient été transportés dans l'île de Paros, où chaque année ils témoignaient, à une certaine époque, le chagrin qu'ils éprouvaient de la mort du héros chasseur. L'*âme-oiseau* reparaît dans les chants populaires des Slaves; une de ces légendes poétiques nous montre une pauvre vieille qui aperçoit les âmes de ses deux petits-fils, qui, changés en colombes gémissantes, voltigeaient d'un lieu à l'autre. (Voy. l'*Homérisme moderne*, par M. Cyprien Robert, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1853.)

(4) Paus., X, 39, 2. Cette source se nommait Hercyna, nom que l'on a rapproché d'Horcyna ou Orcina, dérivé de l'*Orcus* des Latins. (Voy. O. Müller, *Orchom.*, 5, 155, et Preller, *Demeter und Perseph.*, s. 172.) Il est certain que son caractère infernal se décèle par une coutume de la localité. En effet, tous ceux qui consultaient l'oracle de Trophonius devaient s'être plongés auparavant dans les ondes de l'Hercyna. L'oie semblerait aussi avoir un caractère infernal. L'épouse d'*Hadès* était représentée avec une tunique sur laquelle on avait brodé des oies. (Voy. Raoul-Rochette, *Monum. inéd.*, p. 78, note 3. Cf. de Witte, *An. Arch.*, 1841, p. 266.)

Est-ce le *cataractes* qui a des dents, selon Juba (1)? la foulque ou poule d'eau, d'après Pline (2)? le cygne, suivant Ovide (3), le héron selon beaucoup d'autres (4)? Strabon (5) et saint Augustin (6) racontent que l'oiseau de Diomède caressait ou chassait à coups de bec ceux qui abordaient dans son île, selon qu'ils étaient Grecs ou Barbares, trahissant de la sorte un passé héroïque. Mais ces deux hommes éminents se sont bien gardés de dire de quel genre était cet oiseau. Scaliger nie son existence (7). Aldovrande (8) et Cochorella (9) l'affirment. Elle est de nouveau mise en question par Schneider (10), érudit naturaliste, ce qui ne veut pas dire naturaliste érudit. Schneider oublie que la graisse de l'oiseau de Diomède était souveraine contre la débilité (11).

Pauvre oiseau! tant de témoignages contradictoires te rendent impossible. Je soupçonne que tu as été enlevé à la légende lorsque le réalisme est venu poser sa main, froide et décharnée comme celle de la vieillesse, sur le paganisme devenu stérile et savant. Je soupçonne que c'est à cette époque, où l'on ne croyait plus aux oracles, mais où l'on cherchait à connaître l'avenir par l'observation des taches du corps humain (12).

Ainsi je crois fermement que l'oiseau de Diomède est resté pen-

(1) Pline, X, 61. Cf. Isidor. *Origin.*, lib. XII, 1135. Cet oiseau qui a des dents nous rappelle le harle (*mergus*), dont le bec est garni de petites dents en forme de scie pour arrêter le poisson.

(2) *Ibid.*

(3) Ovid. *loc. cit.* Cf. Tzezes, *loc. cit.*

(4) Ælian. *De Natur. animal.*, I, 81. Steph. Byz., *Sub v.* Διομήδεια. Antig. Caryst. cap. 178. Servius *in Æn.* lib. XI, v. 271.

(5) Liv. VI, p. 284. Voyez surtout un passage capital dans le pseudo-Aristote, c. 80.

(6) *De civitate Dei*, XVIII, c. 16.

(7) *Commentatio in Aristot.* lib. IX de *Histor. animal.*, c. XII, sect. LXI : « Diomedeas aves fabulosas puto : neque unquam in rerum natura fuisse, pigmenta sunt mendacium Græcorum. »

(8) *Ornithol.* XIX, 3. Aldovrande dit que dans le pays on donnait à cet oiseau le nom d'*Artenas*.

(9) Voy. Bened. Cochorellæ, *Tremitanæ olim Diomedeæ insulæ descriptio; Thesaur. Ant. Siciliæ*, t. XIV.

(10) Dans son commentaire sur l'*Histoire naturelle* d'Elien : *Genus avium nondum satis diligenter descriptum.*

(11) Telle est du moins l'opinion de Cochorella, qui ajoute que l'oiseau de Diomède ferait un mauvais ragoût. *Loc. cit.*

(12) Les savants connaissent le petit fragment de Mélampus intitulé Περὶ Ἐλαιῶν τοῦ σώματος Μαντική. Ce Mélampus, qui écrivait sous Ptolémée Philadelphe, est un auteur inconnu qui s'était peut-être affublé du nom d'un devin célèbre. C'était de

dant longtemps un oiseau purement mythologique, c'est-à-dire un être indécis et vague pour le peuple, pour les artistes, pour tout le monde, à l'exception d'un petit groupe d'érudits, voulant établir un accord impossible entre la réalité et le merveilleux (1). Quand un peintre essayait de retracer la légende de Diomède, il se choisissait son oiseau. Il pouvait se donner carrière, et même prendre un corbeau si ce type lui souriait.

Croyez-le cependant, ce n'est pas l'oiseau d'Apollon que je reconnais sur notre amphore. Et comme il est de droit naturel de se servir de ses yeux, comme de sa langue et de sa plume, à ses risques, fortune et périls, je verrai plutôt ici un oiseau de mer qu'un corbeau. Ne craignez pas, monsieur, que je veuille établir des rapprochements entre l'habitant ailé des plages et l'oiseau dont l'image est sous nos yeux. Les rapprochements ajouteraient à la longueur de cette lettre sans vous convaincre, parce qu'ils seraient toujours incomplets. L'exactitude n'est pas le beau côté de la céramographie. Ici, dans sa liberté spirituelle, le talent supprime les détails qui sont inutiles à son but. Çà et là quelques points lumineux projettent un faible rayon sur la pensée fondamentale de l'artiste, mais l'obscurité couvre le reste. Me permettrez-vous de le dire? l'art et la littérature, en Grèce, sont, à quelques égards, au même diapason. Les grands écrivains de l'antiquité, comme on en a fait la remarque, préféraient le mot vague le plus voisin du mot précis. J'ajoute que chez eux le style par son élasticité semble donner de

la couleur et de la place de certaines taches qu'il tirait des horoscopes. Voy. Fabric., Bibl. Græc., I, p. 115. Cf. Hieron. Cardani *Metoscopia*, Claud. de Lauvendière, Paris, 1658.

(1) La tradition savante sur l'oiseau de Diomède a pris naissance, ainsi qu'il est permis de le croire, du temps des Ptolémées; et comme elle se trouva livrée au caprice individuel des prétendus observateurs de cette période anticritique, comme au fond ce n'est que le développement pédantesque d'une idée mythique, elle a eu pour résultat de jeter dans un embarras extrême les naturalistes modernes, ainsi que les érudits qui ont tenté de retrouver ce célèbre oiseau parmi les espèces connues. Cuvier a supposé qu'il pouvait exister quelque confusion entre l'oiseau mythologique de Diomède et le tadorne (*anas tadorna*) de Linnée, car cet oiseau creuse son nid dans le sol, particularité qui se retrouve dans les mœurs de beaucoup d'oiseaux de mer, mais que Pline (*H. N.*, X, c. 61) et Solin (c. 12) signalent expressément chez l'oiseau de Diomède (Cf. la note du savant traducteur de Pline, M. Littré, t. I, p. 427). D'autres au contraire seraient disposés à croire qu'il faut rapprocher l'oiseau de Diomède du genre des procellaridæ, genre nombreux, qui va depuis le pétrel géant jusqu'au petit pétrel, et dont le trait distinctif est une double narine qui s'ouvre au-dessus du bec. Sur ce point nous renvoyons le lecteur aux conjectures de Lachmund, de Schneider et de Jacobs.

l'espace à la pensée. Ils le savaient bien, les grâces légères et l'exactitude sont ennemies.

Jadis le voyageur, qui traversait les solitudes de la Grèce, rencontrait au fond des bois, près des fontaines, ou dans la mystérieuse obscurité des grottes, quelques divinités ignorées qu'il adorait en passant. Nous, monsieur, qui parcourons les steppes de la science, nous ressemblons à ces antiques pèlerins; car souvent il nous arrive, comme dans la circonstance actuelle, de saluer des dieux que peut-être nous ne connaîtrons jamais.

En terminant cette lettre, je saisis l'occasion qui se présente de vous offrir publiquement le témoignage de mes sentiments respectueux.

Ernest Vinet.

RECETTES MÉDICALES

POUR LES MALADIES CUTANÉES,

TRADUITES D'UN FRAGMENT ÉGYPTIEN, EN DIALECTE THÉBAIN,

PAR J. F. CHAMPOLLION LE JEUNE.

Champollion, qui devait s'immortaliser par la découverte et l'explication du système hiéroglyphique, se sentit de bonne heure attiré par une vocation irrésistible vers l'étude des langues qu'il croyait avoir de l'affinité avec l'égyptien : il s'occupa d'abord des langues sémitiques; mais l'hébreu et l'arabe ne lui donnant pas la solution qu'il cherchait, il entreprit avec ardeur l'étude du copte dont M. Étienne Quatremère avait, dans un remarquable ouvrage (1), démontré l'identité avec l'ancien égyptien; il est vrai que M. Étienne Quatremère ne croyait pas que cette langue pût jamais conduire à l'interprétation des hiéroglyphes, qu'il condamnait à rester éternellement lettres closes pour la science; mais Champollion avait d'autres idées et d'autres espérances, et c'était précisément pour parvenir au déchiffrement de cette écriture mystérieuse qu'il voulait se mettre en possession du copte. On sait de quels succès ont été couronnés ses efforts, et le service immense que sa découverte a rendu à la philologie et aux sciences historiques.

Suivant la méthode qu'il s'était faite pour l'étude des langues, il composa, pour son usage, un dictionnaire et une grammaire coptes, que l'on a trouvés dans ses papiers; ils ouvrent, en quelque sorte, la série des travaux qu'il a faits sur cette langue, travaux pénibles et sans attraits, dans lesquels il était évidemment soutenu par le secret pressentiment du parti qu'il tirerait un jour de cette étude aride et fatigante; car il ne perdait pas de vue le but qu'il s'était proposé, et, tout en faisant du copte, il copiait des hiéroglyphes et cherchait à les expliquer. Si le gouvernement, possesseur des manuscrits de Champollion, se décide enfin à les faire publier, on

(1) *Recherches sur la langue et la littérature coptes*, Paris, 1808.

pourra mesurer toute l'étendue de l'œuvre de l'illustre savant : on verra par quels rudes labeurs et avec quelle persévérance il s'est avancé dans la voie qu'il s'était tracée, concentrant toutes ses facultés, toutes les forces de son intelligence sur un seul point, et rendant ainsi son succès infaillible.

En attendant cette publication si utile, nous avons pensé que les lecteurs de la *Revue archéologique* accueilleraient avec intérêt la traduction très-peu connue que Champollion a faite d'un fragment copte, en dialecte thébain, contenant des recettes médicales : il l'a extrait du catalogue des manuscrits Borgia, publiés par Zoëga, dans lequel il est placé sous le n° CCLXXVIII, III° partie, p. 626. Ce fragment consiste en deux feuillets formant quatre pages ; il faisait partie d'une sorte de Manuel de médecine qui devait être un ouvrage considérable puisque ces quatre pages portent les lettres numérales ⲥⲙⲁ ⲥⲙⲃ ⲥⲙⲅ ⲥⲙⲇ (241 à 244), et que la 241° page comprend la fin d'un chapitre qui est le 136° du recueil. La perte presque totale de cet ouvrage est d'autant plus regrettable que, quoiqu'il ait été écrit dans le moyen âge, il devait contenir les recettes médicales employées dans les temps antérieurs, et que la tradition avait sans doute transmises des anciens Égyptiens aux Coptes ; c'était l'opinion de Champollion, qui avait traduit ce fragment parce qu'il croyait qu'il conservait des traces des connaissances médicales des anciens Égyptiens ; on voit dans les notes qui accompagnent sa traduction les raisons qu'il en donne. « Ces remèdes, dit-il, surtout les plus simples, étaient le résultat d'une longue expérience, la plupart d'entre eux furent en usage dans la plus haute antiquité. Les productions naturelles indiquées pour leur composition, comme la grenade, le cumin, le myrthe, l'huile de rose, la camomille, la datte, les melons ou pastèques, le chèvrefeuille, le laurier, sont propres à l'Égypte ; et d'autres, telles que le natron et l'opium, lui sont, en quelque sorte, particulières. L'usage des bains, que ces recettes prescrivent fort souvent, prouve aussi qu'elles ont été composées en Égypte et pour l'Égypte. Les affections cutanées étant extrêmement communes en Égypte, comme dans tous les pays chauds, dans lesquels une transpiration continue pousse les humeurs à la peau, il n'est point étonnant que les recettes pour guérir les plus fréquentes d'entre elles fussent très-nombreuses et d'un usage facile ; notre fragment en contient quarante-cinq. Sept remèdes, dont la composition est fort simple, sont indiqués contre les *dartres ordinaires* (n°ˢ 11, 12, 22, 23, 24,

43, 45). Sept contre le *prurit* ou les *démangeaisons* (nos 25, 26, 29, 34, 35, 41, 42); différentes variétés de ces maladies y ont aussi leur antidote : telles sont les *dartres rebelles* (nos 16, 17, 18, 19, 20, 21), les *dartres écailleuses* (no 27), les *dartres prurigineuses* (nos 13, 14, 15), les *dartres aqueuses* (nos 30, 31, 32, 33), le *prurit des pieds* (nos 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10), le *prurit des doigts* (no 44). On trouve encore dans ce recueil des remèdes contre la *gale* (no 1), les *écaillures de la peau* (nos 38, 39, 41, 42), enfin le *cancer* (nos 36, 37).

« Il ne nous appartient point, ajoute-t-il, de juger du mérite de ces recettes médicales, ni de leur efficacité ; mais il nous paraît utile de faire observer à ceux qui entreprendront cet examen avec connaissance de cause, qu'il faut juger de ces ordonnances médicales en ayant égard au pays et au climat auxquels elles furent destinées; ce qui est nuisible en Europe peut être salutaire en Afrique. »

On reconnaît Champollion à cette sollicitude pour sa chère Égypte; il craignait que la science moderne, analysant les recettes qu'il allait lui livrer, ne les trouvât mauvaises, et n'eût une opinion défavorable des connaissances médicales des anciens Égyptiens : aussi fait-il valoir les exigences du climat; c'est une manière de plaider les circonstances atténuantes.

Il ne s'était pas dissimulé les difficultés de la tâche qu'il avait entreprise en traduisant ce fragment : les notes philologiques qui accompagnent son travail, et que nous avons le regret de ne pouvoir reproduire parce qu'elles excéderaient de beaucoup les bornes qui nous sont imposées, témoignent des embarras que lui donnait son texte; c'était un *rude jouteur* qu'il avait attaqué. Du reste, nous ne pouvons mieux faire que de le laisser raconter lui-même les difficultés qu'il a eu à vaincre, et la manière dont il en est devenu maître.

« Quant à ce qui regarde le texte même de ce fragment, il présente des difficultés que nous ne pouvons nous flatter d'avoir levées entièrement. La matière dont il traite étant étrangère à tous les autres ouvrages des Coptes, du moins à tous ceux que nous connaissons en Europe, il doit s'y trouver des mots pris dans une acception peu ordinaire, et d'autres qu'on ne rencontre point ailleurs; enfin, dans ce même texte comme dans les autres écrits des Coptes, à quelque dialecte qu'ils appartiennent, on trouve beaucoup de mots grecs corrompus qu'il a fallu ramener à leur orthographe primitive pour en assigner la signification ; ces mots appartenant au dialecte thébain, il a souvent été nécessaire de

trouver leur valeur par le moyen du dialecte memphitique, en observant le plus rigoureusement possible les règles d'analogie qui existent entre ces deux dialectes : on sent bien que ce n'est qu'avec une extrême réserve que nous avons usé de ce moyen. Telles sont les principales difficultés que nous avons eu à vaincre pour donner une traduction complète et exacte de ce fragment curieux. »

Voici cette traduction :

I. *Pour toute espèce de gale.*

Prenez du sel appelé olyctos dix trioboles, de la cire une demi-once, de la résine une demi-once, du blanc de plomb une demi-once, de l'huile superfine une demi-mesure, de la litharge d'argent deux onces, faites dissoudre la cire et la résine dans l'huile, brisez le résidu quand il sera sec et le mêlez aux autres ingrédients. Si vous avez du vitriol de cuivre, pilez-en un peu ; ajoutez-y du vinaigre, joignez-le au reste, et servez-vous-en.

II. *(Prière) pour la guérison.*

Je te conjure, ange qui soulages de toutes les maladies dont l'homme est affligé, et particulièrement de celle qui le tourmente dans sa vieillesse, que la guérison procède des quatre (anges) Uriel (1), Gabriel, Raphaël et Michaël ! Que celui qui prie soit délivré de toute maladie....

(CHAPITRE 136.)

III. *Pour les dartres et les démangeaisons.*

Si celui qui a des démangeaisons partout son corps se frotte avec du vinaigre chaud, il obtiendra du repos.

(1) L'archange *Uriel* ou *Souriel* est celui qui doit sonner la trompette au jour du jugement dernier. C'est sous ce titre qu'il est invoqué dans un hymne fait en son honneur, et que Champollion a extrait d'un recueil manuscrit de cantiques coptes qui appartenait à M. l'abbé de Tersan ; en voici la première strophe :

Ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ ⲛⲧⲉⲛϩⲱⲥ
Ⲙⲡⲭ̅ⲥ ⲡⲓⲙⲉⲥⲓⲧⲏⲥ
Ⲫⲛⲟⲩϯ ⲛ̅ⲥⲟⲩⲣⲓⲏⲗ
Ⲡⲓⲛⲓϣϯ ⲛ̅ⲥⲁⲗⲡⲓⲥⲧⲏⲥ

« Accourez ! célébrons le Christ, le médiateur, le Dieu de *Souriel*, le grand sonneur de trompette. »

IV.

Prenez des roseaux secs, faites-les cuire dans de l'eau, dans de l'huile de rose, et formez-en un cataplasme sur les pieds affectés de démangeaisons.

V.

Si vous prenez du raisin vert, et le broyez avec de la camomille, oignez-en les parties malades, elles seront soulagées.

VI.

Si vous prenez un blanc d'œuf cuit sur des charbons, et que vous en frottiez les pieds affectés de démangeaisons, ils seront soulagés.

VII.

Si vous prenez de l'encens (?) et que vous en fassiez un cataplasme sur les pieds affectés de démangeaisons, elles seront calmées.

VIII.

Si vous prenez du jus de scille qui est le *tallots* avec les parties intérieures d'un melon, et que vous frottiez de ce mélange les parties affectées, elles seront soulagées.

IX.

Prenez du matron, réduisez-le en poudre, faites-en des frictions sur les parties malades, elles seront guéries.

X.

Prenez de la datte verte (?) cuite, broyez-la avec de l'aloès, ajoutez-y du vin, frottez-en les parties affectées, elles seront guéries.

XI. *Pour les dartres.*

Mêlez ensemble du nitre d'Arabie et de la graisse de porc, oignez-en le malade dans le bain.

XII. *Autre.*

Servez-vous de cire, de poix molle, de natron et de soufre.

XIII. *Pour les dartres prurigineuses.*

Prenez du vinaigre bien bouilli, arrosez-en plusieurs fois le malade, il sera guéri.

XIV.

Si tu prends de l'opium, et que tu le mêles avec de la cire, il guérira les dartres.

XV.

Prenez du natron de Rakoté (1), de l'encens, du soufre natif, faites-les infuser dans du vinaigre auquel vous ajouterez du miel et un peu de cire mêlés ensemble, en y joignant de l'huile de camomille : après que le tout sera bien mêlé, faites-en usage dans le bain, le malade sera guéri.

XVI. *Pour les dartres rebelles.*

Servez-vous d'un triobole de cumin blanc, d'une once de litharge d'argent et d'une once de soufre.

XVII.

Prenez des feuilles de figuier sauvage, du miel, du natron, du soufre natif, frottez-en le malade affligé d'une dartre, et l'humeur se dissipera.

XVIII.

Prenez des excréments de chien, mettez-les dans un linge, appliquez-les sur les dartres, et l'humeur se dissipera.

XIX.

Prenez du vieux bois, faites-le brûler, versez de l'huile dessus (sur la cendre qui en résultera), frottez-en les malades affligés de dartres, ils seront soulagés.

XX.

Prenez du levain et de l'encens, broyez-les ensemble, faites-en usage en ajoutant du vin, et les dartres cesseront.

(1) Nom égyptien de la ville d'Alexandrie, Ⲣⲁⲕⲟϯ

XXI.

Prenez des écorces de grenade, brisez-les et broyez-les dans du vin, frottez-en les dartreux, et leur mal cessera.

XXII. *Pour la dartre.*

Pilez de l'ail dans de l'huile, appliquez-le sur la dartre, elle sera guérie.

XXIII. *Remède infaillible.*

Prenez une corne de mouton et une peau d'âne, faites-les brûler, broyez les cendres dans du vinaigre et de l'huile, oignez-en le malade.

XXIV. *Remède admirable contre les dartres.*

Servez-vous de deux trioboles de scories d'argent, de deux trioboles de blanc de plomb, de deux trioboles de soufre natif, de baies de laurier sèche deux trioboles, de vinaigre de bardane rosée deux trioboles.

XXV. *Pour un homme dont le corps est attaqué de démangeaisons.*

Prenez six onces de staphisaigre, six onces de natron, six onces d'hedera redimitus, six onces de litharge d'argent, six onces de soufre, six onces de cumin, broyez tout cela ensemble, portez-le au bain, et aussitôt que le malade transpirera frottez-lui-en le corps et le lavez ensuite dans l'eau chaude.

XXVI. *Autre pour ceux qui ont le corps attaqué de démangeaisons.*

Prenez de l'ail, de la suie, du natron d'Arabie, du vinaigre vieux, une quantité suffisante de gomme de cèdre et d'huile de sésame, mêlez le tout ensemble et frottez-en le corps du malade; trois jours après la peau sera enlevée; ensuite lavez-le avec de l'eau chaude, il sera guéri.

XXVII. *Pour les écailles qui viennent sur le corps de l'homme, les dartres, les tumeurs (?) et les maux de doigt, ce remède a produit de bons effets : pour les abcès et les démangeaisons.*

Qu'on les lave avec .... drachmes de rue, du blanc de plomb .... drachmes, six drachmes de litharge d'argent, six drachmes d'huile

de myrthe, et après avoir fait infuser dans un vase ces différentes drogues broyées ensemble, faites-en usage.

XXVIII. *Pour toutes les maladies du genre de la lèpre, les démangeaisons, les maladies du foie, les plaies ictériques, et les maux de reins.*

Que ceux qui ont des affections de ce genre boivent une infusion de fève grecque qui est le *balabók* avec du nitre : on les fera passer à travers un linge, de manière que l'eau qui proviendra de ces matières sera couleur de sang.

XXIX. *Pour un homme qui a de grandes démangeaisons de la tête aux pieds.*

Prends un sextaire de lie de vinaigre cuit, une mesure de natron et une mesure de scammonée, et un sextaire de staphisaigre, huit grammes d'écorce de cèdre (?) (d'encens?), du vinaigre et de l'huile en proportion. Il faut user de ce remède dans le bain.

XXX. *Pour les dartres aqueuses.*

Prenez des feuilles de roseau, brisez-les, et après les avoir réduites en petits morceaux, frottez-en le malade.

XXXI. *Autre pour la même maladie.*

Frottez le malade avec du natron en poudre, il sera guéri.

XXXII. *Autre.*

On oindra le malade avec du staphisaigre, de l'huile et du vinaigre bouillis ensemble.

XXXIII. *Autre pour les dartres aqueuses.*

Servez-vous de litharge d'argent, de blanc de plomb, de soufre natif, deux grammes de chaque, d'un denier de cire et d'huile de myrthe en proportion.

XXXIV. *Pour un homme qui a des démangeaisons.*

Frottez le malade avec des baies de laurier écrasées dans du vin et de l'huile, et il sera guéri.

XXXV.

Prenez de l'écume de plomb, du vin, de l'huile de myrthe, servez-vous-en de cette manière : brisez l'écume de plomb dans le vin, ensuite on le mêlera avec l'huile de myrthe, et frottez le malade.

XXXVI. *Pour ceux dont la peau s'écaille et pour les chancres.*

Il faut vous servir d'ammoniaque, d'encens, de raisins secs sans leurs pepins, et d'huile mêlés ensemble.

XXXVII. *Autre pour les mêmes maladies.*

Prenez de l'orge rôtie, du lierre, broyez-les l'un et l'autre, ajoutez-y du lait pour les délayer, et après avoir pilé des lentilles, mettez le tout sur un linge, et appliquez-le en forme de cataplasme.

XXXVIII. *Pour les écaillures de la peau et les maladies analogues.*

Prenez de la farine de lupin sèche, de la graisse figée, faites-les cuire ensemble, et frottez-en le malade.

XXXIX. *Autre pour la même maladie.*

Servez-vous de soufre natif, de scorie de fer, de lie de vin vieux cuite, de natron, de cinq grammes de biscuit sec, de l'arsenic, de stacte en proportion, et si vous êtes dans l'impossibilité de vous en procurer, servez-vous de vinaigre.

XL. *Autre remède.*

Prenez de vieilles feuilles de vigne, broyez-les dans de l'eau, et donnez-les au malade.

XLI. *Pour ceux qui ont des démangeaisons et le corps couvert d'écailles.*

Il faut mêler un peu d'urine avec du natron et du vinaigre; mettez les malades dans le bain, oignez-leur-en le corps : il faudra les laver ensuite et les frotter avec de l'huile superfine dans du vin.

XLII. *Autre.*

Prenez de la fiente de pigeon triturée et dissoute dans du vin, frottez-en celui dont le corps est couvert d'écailles, et il sera guéri. Ce remède a produit aussi de bons effets pour les plaies ictériques.

XLIII. *Pour les dartreux.*

Il faut prendre de l'écale de noix sèche, du soufre natif, et les broyer dans du vin fort; oignez-en le malade dans le bain, en y ajoutant beaucoup d'huile.

XLIV. *Pour les démangeaisons aux doigts.*

Prenez le cœur d'un chou, du fiel de veau et du natron, broyez-les ensemble dans du miel, oignez-en une fois (les doigts du malade), ils seront guéris.

XLV. *Pour un dartreux.*

Prenez un gramme de rue, un gramme de cadmia, un gramme de blanc de plomb, six grammes de litharge d'argent, une drachme de céruse brûlée, faites-les dissoudre dans du vin, de l'huile, et huit grammes de cire et un sextaire d'huile : vous placerez le tout dans un mortier, et le broierez pour en faire usage.

Qu'il nous soit permis, en terminant cet article, de faire des vœux pour que le Musée du Louvre répare l'oubli dans lequel il a laissé jusqu'à ce jour la mémoire de Champollion qui fut une de ses gloires. L'étranger — c'est un aveu douloureux à faire — a devancé la France dans les honneurs rendus à l'illustre savant : L'administration du Musée de Turin, pour consacrer le souvenir des découvertes qu'il avait faites dans ses papyrus égyptiens, dont il avait révélé l'importance, s'est honorée en gravant en lettres d'or le nom de Champollion dans une salle de ce musée. Le Collége de France a, lui aussi, payé sa dette : il a fait placer le buste de Champollion en face de la chaire d'archéologie créée pour lui, et dans laquelle une mort prématurée ne lui a laissé faire que quelques leçons. Seul, le Musée du Louvre n'a rien fait encore pour le créateur du Musée Charles X, pour celui qui a enrichi la collection des antiquités égyptiennes d'objets si précieux, et qui a fondé la science égyptologique. Sans doute tous ces monuments couverts d'hiéroglyphes, dont on lui doit l'intelligence, le rappellent à ceux qui visitent ces salles; son souvenir est toujours vivant au milieu de ces trophées de sa conquête, et l'on peut dire en empruntant une inscription célèbre : *Si monumentum quæris, circumspice*; mais si c'est suffisant pour la gloire de Champollion, cela ne l'est pas pour le Musée du Louvre, qui a une dette à payer; espérons qu'il l'acquittera bientôt, et qu'il tiendra à honneur de le faire d'une manière à la fois digne de lui et de Champollion.

ÉPHRÈM POITEVIN.

ILE D'ÉGINE.

TEMPLE DE JUPITER PANHELLÉNIEN.

DEUXIÈME ARTICLE (1).

RESTAURATION.

L'emploi de la couleur, chez les Grecs, ayant donné lieu à des discussions importantes, et toutes les raisons, de part et d'autre, ayant déjà été exposées, bien que la restauration du temple d'Égine soit surtout décorative, je crois inutile de reprendre ici cette discussion, qui ne serait et ne pourrait être qu'une répétition de ce qui a déjà été dit.

Aussi, je me bornerai à constater les faits, et j'espère que les nouveaux éléments que j'apporte pourront servir à une résolution définitive.

Je pourrais me tromper en parlant des monuments helléniques que je n'aurais pas suffisamment étudiés, et, comme je ne veux exposer que des résultats certains et des matières positives, je ne traiterai que le temple de Jupiter Panhellénien, laissant de côté mon opinion personnelle sur l'effet que pouvait produire la coloration des temples grecs.

Je crois que tous ces monuments ont été plus ou moins peints, mais ce que je puis affirmer, et d'une manière très-positive, c'est que le temple d'Égine était complétement couvert de peintures, que j'en ai trouvé des traces nombreuses et considérables, et que très-peu de chose, sur le fait de la décoration générale, a été laissé à mon appréciation.

FAÇADE RESTAURÉE.

La plus grande partie des matériaux de cette façade, tant architecturaux que décoratifs, existant encore, soit en place, soit à Munich, soit amoncelés autour du temple, les documents étant très-nombreux, laissent peu de chose aux probabilités. Je vais successivement passer en revue chacun des éléments qui la composent en commençant par la partie inférieure.

(1) Voy. le premier article, p. 193.

GRADINS.

Les gradins qui règnent tout autour du temple étant encore en place dans presque tout leur développement, je n'ai eu, comme restauration, qu'à m'occuper de la couleur qui les pouvait couvrir.

Je n'ai trouvé nulle part aucune trace de stucs; la pierre dont les gradins sont formés est d'un grain serré et poli; je ne pense pas qu'ils aient été jamais stucqués, et je supposerais que le ton jaunâtre que j'y ai employé pour le mettre en harmonie avec le reste de l'édifice serait une espèce de teinture, de polissage à la cire, donnant un ton léger pour ne pas laisser à la pierre la froideur et l'inégalité de ses diverses nuances.

N'ayant trouvé non plus aucune trace de stuc sur la pente douce qui donne accès au temple, et la pierre ayant le même grain et le même poli que ci-dessus, j'ai supposé le même ton et la même application que pour les gradins.

Devant l'entre-colonnement du milieu, j'ai supposé une marche; voici pourquoi : sur la face du gradin supérieur existe une ligne de trace bien marquée, horizontale à la moitié de la hauteur de cette face, puis redescendant verticalement pour se prolonger sur la surface supérieure du deuxième gradin. Cette trace indique nécessairement par sa forme la place d'un degré; de plus, la pente douce, qui n'a subi aucun dérangement et qui est parfaitement construite, a une saillie de $0^{m},03$ sur le plat du deuxième gradin; cette saillie ne peut s'expliquer que si une marche vient combler cet espace d'évidement. Si l'on considère aussi qu'au Parthénon, où les gradins sont également très-élevés, des marches semblables existent encore, il est positif, d'après toutes ces données, qu'il devait y avoir la marche que j'ai restaurée et à laquelle j'ai donné le même ton qu'aux gradins.

COLONNES.

Les six colonnes de la façade étant encore en place, je n'ai eu, pour la restauration, qu'à m'occuper des couleurs qui les couvraient ou les pouvaient couvrir.

Le ton jaunâtre que j'ai employé pour la coloration des fûts existe encore : seulement il ne paraît pas être un ton appliqué sur le stuc qui couvre ces colonnes, mais bien un ton donné à ce stuc même et prenant sa couleur des matières qui l'ont composé. Quoi qu'il en soit, que le ton ait été posé sur le stuc et l'ait pénétré ou

bien qu'il y soit inhérent, le ton jaune existe encore en beaucoup d'endroits.

Ce ton paraît, du reste, être employé fréquemment sur les colonnes grecques ; M. Hittorff en a fait usage dans son temple de Sélinunte, M. Paccard également au Parthénon, et M. le duc de Luynes mentionne ce même stuc jaune sur les colonnes du temple de Métaponte construit comme celui-ci en pierre calcaire.

Le chapiteau des colonnes à l'état présent conserve encore de nombreuses traces de stucs, d'une épaisseur qui varie de deux à trois millimètres, d'une couleur ocre jaune très-foncée et tirant sur la terre de Sienne brûlée. Ce ton n'est pas certainement une couleur que le temps a pu lui donner, puisque les stucs des chapiteaux seuls ont cette nuance, et que toutes les parties, n'importe leur exposition, visibles ou cachées, sont toutes de la même couleur.

Pourtant, ce ton n'est pas non plus la couleur primitive : elle a dû subir une altération; dans les divers autres ornements peints du temple, des traces rouges ont pris en différents endroits des tons presque identiques à celui de ces chapiteaux.

Il pouvait provenir aussi d'un oxyde de dorure: les traces que j'ai remarquées sur les divers caissons de l'Acropole, et qui presque certainement étaient dorés, ont aussi un ton qui, bien que beaucoup plus pâle, se rapproche cependant de la couleur de ce stuc.

Enfin, je crois, par l'examen du chapiteau, que les couleurs rouge et or avaient dû être employées pour sa décoration.

Je n'ai trouvé sur les stucs aucune trace d'ornement, tant sur le lobe que sur le gorgerin. Cela est, du reste, naturel : la première couche ayant été, soit enlevée, soit altérée, ceux-ci qui devaient se placer au-dessus ont dû être détruits bien auparavant; cependant, je ne crois pas pouvoir supposer le temple peint avec des ornements déliés comme il en existe encore et des chapiteaux sans décoration.

Au temple de Neptune, à Pœstum, qui, pour le caractère et l'époque, se rapproche le plus du temple de Jupiter, j'ai vu, sur l'échine des chapiteaux, des ornements ayant la forme des palmettes et qui sont très-visibles et très-dessinés au soleil.

Avec l'exemple de ces chapiteaux et la croyance que ceux-ci étaient ornés, j'ai adopté pour cette ornementation des oves dont la forme est prise dans le tombeau de Cornetto, appelé la grande Tombe; j'y ai de même pris les rapports des valeurs des tons qui en diffèrent pourtant; j'ai supposé les oves rouges et les côtes dorées.

Quant à l'abaque, je n'ai aucun renseignement, tous les stucs étant tombés; seulement, ayant essayé successivement tous les tons qui pouvaient se mettre en harmonie avec le reste de l'édifice, le bleu seul m'a satisfait; je l'ai donc adopté pour cette seule raison; les grecques que j'y ai supposées sont motivées par celles qui ont été indiquées dans la restauration de M. Paccard.

GRILLES.

Une partie assez importante de la restauration est l'usage de grilles employées tant au pronaos qu'au portique. (Voy. pl. 241.)

L'existence de ces grilles est évidente par les scellements conservés sur le dallage et sur les colonnes. Elles occupaient, ainsi qu'au Parthénon, toute la hauteur du portique et devaient être surtout employées principalement dans les temples hypèthres.

Le naos étant découvert dans ces sortes de temples et exposé aux intempéries, l'espace destiné aux objets précieux et votifs était plus restreint, et forçait, après un certain laps de temps, à les placer dans le pronaos; de là l'usage de grilles ayant pour but de les protéger contre qui voudrait les dérober. Le nombre des objets augmentant encore, il fallait les placer sous les portiques, et l'on construisait alors d'autres grilles pour le même usage. N'ayant pas remarqué ces traces dans les temples qui pouvaient être couverts, l'usage des grilles serait donc en faveur de l'hypèthron des temples.

Quoiqu'elles aient été très-probablement construites postérieurement à la fondation de l'édifice, comme les scellements qui en indiquent l'existence ont dû, d'après leur taille, être faits à une époque voisine, j'ai cru devoir les indiquer dans la restauration.

Elles ont, du reste, été édifiées avec le même principe que la porte du naos, qui, comme je l'ai dit, est un peu en dedans du mur, afin que les battants étant ouverts, ils ne dépassent point le mur du pronaos.

Cette retraite, qui existe aux grilles du portique et du pronaos, est faite très-sûrement pour la même raison; car, en supposant les battants de la grille ouverts, ils effleureraient juste le niveau des colonnes.

Les grandes divisions sont données par la position des scellements. Ainsi, sur le sol, entre les quatre colonnes du milieu, sont les trous qui servaient à y placer les montants; ils sont carrés, ce qui pourrait donner la forme générale de ces montants.

Les scellements du fût sont de forme rectangulaire et épousent celle de barreaux plats.

En prolongeant les lignes des trous de scellement et des montants, l'espace supérieur renfermé entre ces lignes est un carré. La pierre du sol entre l'entre-colonnement du milieu n'existe plus, mais M. Blouet (expédition de Morée), dans l'état actuel du temple à cette époque, indique une entaille sur le milieu de cette pierre; cette partie devait donc s'ouvrir : il n'en est pas de même pour les deux autres où cette entaille intermédiaire n'existe pas.

Pour relier la partie en retraite inférieure à la supérieure, je suppose deux consoles de même métal que la grille : quatre autres barreaux horizontaux aideraient de plus à la consolider.

Les grandes divisions de la grille une fois déterminées, elle était composée dans sa plus grande partie. J'ai cherché, pour le reste, à me rapprocher des ornements peints dans la partie supérieure du temple. Je suppose le tout en bronze doré, Pausanias indiquant un usage fréquent de ce métal pour de semblables destinations.

Quoi qu'il en soit du plus ou moins de vérité que l'on puisse mettre dans les détails de la grille, il est constant que les grandes divisions existant, que les écartements et jours étant à peu près donnés comme dimensions, puisqu'ils devaient s'opposer au passage, les grilles devaient produire un effet à peu près semblable à celui que j'ai indiqué.

Cette clôture du portique aurait été inutile si elle n'eût existé également sur les côtés, c'est-à-dire si elle n'avait formé par son enceinte une espèce d'anti-pronaos. Comme il n'y a sur le sol aucune trace de scellements, il est évident que ces grilles latérales devaient s'assembler, d'un côté avec les derniers montants de la façade, et de l'autre se sceller dans les antes du pronaos.

ARCHITRAVE.

Elle existe encore en partie sur les colonnes; de nombreuses traces rouges y sont conservées, mais seulement sur les morceaux gisant sur le sol et surtout sur ceux presque enfouis et qui ont conservé de plus grandes parties du stuc qui les recouvrait. Ce rouge est vif et a comme aspect l'apparence de vermillon et de carmin mélangés un peu brunis par le temps; il fait pour ainsi dire partie de la matière et fait corps avec le stuc.

Je n'ai pas trouvé sur le listel extérieur le rouge indiqué par O. Müller, Leake, etc., et que M. Blouet a mis dans sa restauration; mais sur le listel de l'architrave du pronaos, qui est elle-même

peinte en rouge, j'ai trouvé ce listel rouge comme il est également donné par M. Blouet. De plus, sur ce ton existent encore des traces de petites palmettes bleues renversées. Ayant donc pour l'architrave de pronaos ce renseignement de tons, l'identité de la couleur générale de l'architrave extérieure a été suffisante pour m'y faire adopter ce même ornement bleu et ce même ton rouge sur le listel.

Le petit bandeau sous les triglyphes aussi bien que les gouttes bleues sont restaurés, d'après les assertions de MM. de Skakelberg, Cockerell, O. Müller, etc., qui s'accordent tous sur cette couleur.

Les méandres bruns que j'y place sont motivés par ceux du Parthénon.

Quant à l'ornement que j'ai mis sur la face, je n'ai eu pour cette restauration que le passage d'O. Müller, qui dit que des rinceaux jaunes et verts décoraient l'architrave. J'ai pris le motif de cet ornement d'après un dessin d'une terre cuite publié dans l'ouvrage de M. Hittorff, et indiquant une architrave ornée.

J'ignore si O. Müller a vu lui-même les traces de cet ornement et où il a puisé cette assertion ; mais comme je crois que les faces des architraves étaient souvent ornées, soit par des boucliers comme au Parthénon, soit par des bandelettes, par des inscriptions, par quelque chose enfin rappelant, soit les tons, soit les ornements du reste de la façade, j'ai adopté ce rinceau sur l'architrave.

Du reste, une autre raison plus immédiate m'a autorisé à cette ornementation. M. Wagner, qui fut chargé de l'enlèvement des statues et de divers fragments, m'a dit que l'un de ces fragments indiquait que le dessous des architraves était orné de méandres simples; il serait donc impossible que le dessous fût orné et que la face ne le fût pas.

TRIGLYPHES.

En rapprochant les divers fragments des triglyphes épars autour du temple, la construction et l'ornementation architecturale est complète, sauf les extrémités supérieures des demi-canaux de droite et de gauche. Je les ai restaurés par une partie semi-circulaire allongée par un petit temps droit. Cette manière de terminer ces demi-canaux était employée dans les temples de cette époque. Le temple de Pœstum, le vieux Parthénon et les fragments antiques du mur d'entrée de l'Acropole, récemment découverts par M. Beulé, et qui sont d'un temps très-reculé, sont terminés de même.

Quant à la couleur bleue que j'y ai supposée, elle n'existe plus

dans ces débris de triglyphes. Mais MM. Cocquerell, Leake, Blouet, O. Müller, etc., s'accordent tous sur cette couleur, soit qu'ils l'aient vue eux-mêmes, soit qu'ils en aient eu des notions certaines; en tout cas, cette couleur bleue se retrouve encore sur beaucoup de triglyphes antiques. Elle est encore visible au vieux Parthénon et dans quelques parties de ceux que M. Beulé vient de remettre au jour.

Dans ces derniers, la couleur bleue a une épaisseur sensible, ne pénètre pas la pierre, et sauf le ton qui est là un peu plus vigoureux, l'aspect et la composition de la pellicule colorante sont les mêmes que sur certaines parties des mutules du temple d'Égine.

MÉTOPES.

Je n'ai trouvé aucun fragment qui pût bien certainement appartenir aux métopes; malgré cela leur restauration, sauf les sujets représentés, n'en est pas moins évidente pour moi.

Les triglyphes, ainsi que ceux du Parthénon, du temple de Thésée, de celui d'Apollon Épicurius, etc., sont échancrés de manière à recevoir une plaque, soit de pierre, soit de marbre, qui formait la partie apparente des métopes.

Si les matériaux qui composaient ces métopes avaient été trop petits pour comprendre à la fois et un triglyphe et une métope, on aurait pu supposer que peut-être une autre pierre avait été mise au-devant d'eux pour en cacher les joints, bien qu'encore ils eussent été recouverts de stucs.

Mais les pierres comprenant juste l'ensemble de ce triglyphe et de cette métope, et n'ayant donc pas de joints apparents, les plaques qui s'emboîtaient dans les entailles ne devaient point avoir cet office.

Il est maintenant évident qu'on ne doit pas supposer cette plaque en pierre; elle n'eût servi à rien puisqu'il fallait tailler la matière qu'elle aurait recouverte afin de lui faire place, et que les ornements peints qu'on eût pu y appliquer auraient tout aussi bien pu se faire sur cette pierre même de la métope, ce qui aurait évité une taille inutile et même nuisible.

Cette plaque devait donc être en marbre.

Admettant donc que ce recouvrement était en marbre, son ornementation au moyen de sujets sculptés en découle nécessairement. A quoi eût servi de mettre là une matière différente, si un ton ou des ornements peints avaient dû la couvrir? Tout le temple, sauf la cymaise, était peint sur la pierre même ou sur le stuc qui la re-

couvre. Il est insupposable qu'on eût mis là seulement des plaques en marbre pour les peindre comme partout ailleurs.

Les métopes devaient donc être sculptées, et sculptées à part et rapportées ensuite comme celles des monuments ci-dessus mentionnés.

J'ai donc admis ces métopes sculptées, bien que M. de Kleuze (*Observations aphoristiques*) les donne jaunes. Mais, M. de Kleuze indiquant aussi dans le même ouvrage les architraves comme d'un ton général jaunâtre, n'a pas vu certainement les traces considérables de couleur rouge que leurs divers fragments conservent encore; il est donc permis de supposer qu'il a pu encore là commettre une autre erreur. Cette couleur jaune qu'il indique n'existe même nulle part; partout où le stuc est conservé le rouge s'y montre en grande partie, et le reste est d'un ton grisâtre donné par le temps.

Peut-être pouvait-on alléguer que les métopes étant en marbre, il aurait dû en rester quelques fragments; mais il est certain aussi qu'il eût pu en rester également si elles eussent été en pierre, et je n'ai pas trouvé, parmi les débris du temple, un seul morceau qui pût avoir cette destination.

Il est du reste plus naturel de supposer que les métopes en marbre auraient été enlevées préférablement à celles en pierre; leur matière et la chaux que l'on en pouvait tirer les disposaient à cet enlèvement.

J'ai trouvé parmi les débris un petit fragment en marbre peint en rouge jusqu'à une certaine distance du bord. Ce morceau étant brisé sur son épaisseur, qui était restée très-minime, je n'ai pu voir s'il aurait eu la grandeur des entailles des triglyphes; mais la partie non recouverte de ton rouge était égale à la saillie de ces entailles. Il serait donc possible qu'il fît partie d'une des métopes.

Le ton rouge que j'ai supposé dans la restauration est motivé et par ce fragment et par les exemples de métopes rouges tant dans les monuments de la Grèce que dans ceux de la Sicile.

Quant aux sujets que j'y ai représentés, n'ayant aucune donnée, j'ai supposé le combat des Grecs et des Perses à Salamine, combat qui eut lieu peu de temps avant la fondation du temple et dans lequel les Éginètes s'étaient distingués.

Les tons colorant les bas-reliefs se rapprochent toujours de ceux trouvés sur les sculptures des frontons.

J'ai supposé de plus que les noms des personnages représentés étaient écrits près d'eux, suivant l'usage des Grecs ainsi que le mon-

trent beaucoup de vases peints, les tombeaux de Cornetto et les assertions de Pausanias; j'ai disposé ces inscriptions, qui du reste ne sont qu'un assemblage de lettres, toujours à la manière grecque et suivant la place que la composition des figures pouvait y laisser.

CORNICHE DROITE.

De nombreux fragments de la corniche droite, complets et très-bien conservés, se retrouvent encore parmi les débris; ce sont surtout ceux des corniches latérales ainsi que l'indique la pente qui est au-dessus de la dernière moulure supérieure; les fragments de la corniche de façade, quoique identiquement les mêmes, sont un peu moins complets.

Cette corniche est mutulaire et comprend : un bec de corbin supérieur, un larmier, un coupe-larme, un filet, les mutules avec neuf gouttes et un ténia inférieur. Elle est d'une pierre calcaire très-fine, et d'un grain très-serré, il n'y reste aucunes traces de stucs, les ornements et les tons sont peints sur la pierre même. Elle est exécutée avec le plus grand soin.

Les gouttes des mutules ne sont ni en marbre ni rapportées, comme M. Blouet l'indique dans son ouvrage; une seule est dans ce cas, et doit certainement cette exception à un accident arrivé lors de sa taille ou de sa pose; elles sont toutes en pierres, même cette dernière, et font partie des mutules; le nombre de fragments et la diversité des brisures des gouttes ne laissent aucun doute à ce sujet.

Pour la restauration de cette corniche, toutes les parties architecturales existant en état de parfaite conservation, je n'ai eu à m'occuper que des tons et des ornements qui les couvraient.

Je n'ai pas trouvé sur cette corniche droite l'ornement à feuillage vert et rouge peint sur le bec de corbin, mais cet ornement existe sur la même moulure de la corniche rampante; j'en ai trouvé surtout un fragment d'une assez petite dimension, 0m,25 de long, mais d'une conservation parfaite; les rouges et les verts sont pénétrants dans la pierre; ce ton rouge rappelle celui de l'architrave, et paraît être un composé de carmin et de vermillon où le carmin dominerait; le vert, un de bleu de Prusse et de jaune à peu près en même quantité. Les filets que j'ai indiqués entre ces feuillages ne sont plus conservés comme couleur, et ont dû être faits par-dessus ces deux tons verts et rouges, car des lignes un peu gravées indiquent seulement leur existence, sans interruption de ces tons. Je les ai mis blancs ainsi que M. Blouet les donne d'après la restauration de Munich.

L'ornement méandrique que j'ai restauré sur le larmier est donné d'après M. Blouet, qui l'avait pris lui-même à ces documents de Munich.

Quelques discussions ont eu lieu à l'égard de cet ornement et des couleurs qui le composent.

M. de Kleuze, dans son même ouvrage des observations aphoristiques, dit que la face du larmier était décorée avec des méandres rouges et bleus et d'autres ornements.

M. de Stakelberg, page 41 de son ouvrage, pl. VI, fig. 1, donne un ornement peint sur le bord d'une tuile de sarcophage, et remarquable suivant lui comme imitation de la frise découverte dans le pronaos du temple d'Égine. « Sur un fond jaune pâle alternent des enroulements doubles, dont les milieux forment des rosaces pourpres et blanches d'où partent de petites volutes portant des fleurs à feuilles vertes, tantôt tournées vers le haut, tantôt vers le bas; dans les espaces vides sont distribuées des rosaces blanches, et des lisérés blancs entourent tout l'ornement. »

Ainsi donc M. Blouet, M. de Kleuze et M. de Stakelberg ont trois opinions différentes, soit sur les tons de l'ornement, soit sur la place qu'il occupait. Cependant tous s'accordent au moins sur un ornement de même nature.

M. Hittorff, qui a bien voulu me communiquer ces diverses opinions, pense que l'ornement convenait bien mieux à décorer la face du larmier, qu'une frise; mais il doutait que le fond de cet ornement fût rouge, ainsi que M. Blouet l'avait restauré d'après les autorités de Munich.

Quant à moi, voici ce que je crois et ce que j'ai vu : je crois impossible qu'un ornement de cette nature ait pu appartenir à la frise du pronaos, où les ornements eussent été beaucoup trop grands par rapport aux autres, en supposant à la frise une proportion raisonnable; ou bien la frise eût été beaucoup trop petite, si l'on eût pris les ornements comme points de départ; de plus cette frise n'était pas connue à cette époque puisqu'on l'avait improprement employée pour un linteau de porte, et que cette restauration du pronaos, dont je parlerai plus tard, n'avait pas encore été faite pour cette partie de la seule manière que je crois convenable. J'ai donc repoussé l'idée de l'ornement sur la frise du pronaos, et je l'emploie sur le larmier.

Quant au fond rouge, il existe encore en place très-vif et bien conservé en plusieurs endroits, il n'a pas d'épaisseur et était, comme tous les tons rouges du temple, pénétrant dans la pierre ; c'est ce

qui explique pourquoi ces rouges ont été si bien conservés, en comparaison des autres tons qui s'écaillent et se détachent.

M. Hittorff ne pensait pas que ce fond fût rouge : cette croyance était très-juste eu égard à l'assertion de M. de Kleuze sur la couleur jaune de l'architrave; mais cette couleur étant inexacte, et étant rouge, l'emploi de ce dernier ton sur le larmier ne devait plus choquer comme il eût pu le faire dans le premier cas.

Le fond du coupe-larme qui est caché en façade par le larmier, conserve également des traces de couleurs rouges et bleues. La couleur rouge sans épaisseur, la couleur bleue très-vive, d'une épaisseur appréciables et se détachant par écaille de la surface de la pierre; ces traces, quoique très-bien conservées, sont de petite dimension, et leur position réciproque doit indiquer des ornements alternativement bleus et rouges dans la forme des feuillages du bec de corbin.

Les mutules sont restaurées bleues sur la face et le profil.

MM. Blouet et Cockerell les avaient déjà restaurées ainsi; indépendamment de ces autorités, j'ai découvert moi-même cette couleur bleue sur la face inférieure de l'une de ces mutules. Elle était encore d'une grande franchise de ton et de la même application que celle du coupe-larme, c'est-à-dire d'une épaisseur sensible et se détachant par écailles; seulement elle était un peu plus pâle.

Les gouttes des mutules sont encore d'un ton jaune clair, à peu près du ton des colonnes, mais un peu plus foncé : je les ai donc mises de la couleur existante.

Le filet au-dessous des mutules est encore rouge dans tous les fragments; sa restauration est donc donnée.

Le champ qui est au-dessus du ténia inférieur de la corniche, et un peu en retraite, ne conserve plus de traces de couleur; mais je pense qu'il devait être bleu, et parce que son aspect présent est précisément celui que présentent les mutules, et parce qu'il était la continuation à angle droit des faces latérales de ces mutules.

Quant à ce ténia inférieur, les entre-mutules et le dessous de la corniche en saillie, le rouge est la couleur qui y est encore, non par places, mais sur presque tous les fragments : le ton est encore de même apparence que celui du larmier, et pénètre profondément dans la pierre.

Le dessous de la corniche qui conserve encore ce ton rouge, donne la saillie de cette corniche sur les triglyphes et sur les métopes par le dessin dentelé qu'y laisse la couleur.

CORNICHE RAMPANTE.

Les fragments de la corniche rampante sont complets comme architecture et comme décoration ; elle est, sauf la cymaise en marbre, complétement en pierre de même qualité que la corniche droite et ayant aussi les ornements peints immédiatement sur elle.

Elle se compose de la cymaise en marbre, d'un bec de corbin pareil à celui de la corniche droite, d'un larmier un peu moins haut que le larmier horizontal, du plafond de ce larmier d'une assez grande saillie et d'une forme concave, et enfin d'une grande doucine à bec de corbin.

Voici pour la restauration les couleurs trouvées et celles supposées. Les moulures sont complètes.

La cymaise en marbre, dont il n'existe plus de fragments à Égine, est restaurée d'après MM. Blouet et Cockerell qui ont vu les dessins et les couleurs.

Cette ornementation se compose d'une rangée de palmettes à sept feuilles et de fleurons à trois branches, alternés et occupant environ le tiers supérieur de la hauteur totale de la cymaise. Le cul-de-lampe du fleuron est jaune ainsi que le milieu de la palmette, qui a trois feuilles rouges et quatre bleues alternées. Les branches extérieures du fleuron sont bleues, l'intermédiaire est rouge. J'ai restauré bleu le petit rinceau de ralliement des fleurons et des palmettes. Je suppose aussi un ton jaunâtre donné à la cire sur le fond du marbre.

Le bec de corbin est le même que celui de la corniche droite ; la restauration en est la même. Quant au larmier, l'ornement que j'y ai supposé n'existe pas ; je me suis seulement rapproché un peu du principe du larmier droit en variant toutefois les couleurs ainsi que l'exigeait le ton vert du fond qui existe encore ; le larmier droit ayant les ornements verts sur fond rouge, j'ai été conduit là à mettre l'ornement rouge sur fond vert, pour conserver la même harmonie.

Ce ton vert est de la même qualité que celui du bec de corbin, et comme aspect de ton et comme application ; il est sans épaisseur et pénètre la pierre.

Quant à la doucine, les ornements existent en grande partie, ils sont composés d'espèces de feuillages, de 0m,130 de large, séparés par d'autres plus étroits, de 0m,055, et finissant chacun par une ligne droite en projection ; ils sont perpendiculaires à la pente du fron-

ton et par conséquent aux moulures de la corniche. Le feuillage le plus large a une lance qui part de son extrémité inférieure en se rétrécissant jusqu'aux deux tiers de la doucine où elle s'arrête; cette lance est rouge, sauf le milieu qui est d'un ton différent et qui a disparu; le feuillage plus étroit est rouge et possède également une lance très-fine d'un bleu vif. Là les rouges sont pénétrants, et les bleus vitreux ayant une assez grande épaisseur et ressemblant à un émail.

Le reste du grand compartiment est restauré vert, d'après le fragment de Munich; en somme, cette corniche est complète et d'une parfaite exécution.

La planche 238, qui représente l'ordre de la façade, à 0m,05 pour mètre, rendra plus clair cet énoncé des tons existants et restaurés (1).

FRONTON.

La pente du fronton est donnée de plusieurs manières : par la pierre supérieure de ce fronton qui existe encore, par la pierre de la corniche rampante faisant sommier et par la grandeur de la statue de Minerve qui donne au moins le minimum de la hauteur du tympan.

Ces trois dimensions se rapportent exactement entre elles; la pente du fronton est donc incontestable; elle varie du reste d'une quantité extrêmement minime de celle donnée par MM. Blouet et Cockerell. Le tympan est restauré bleu d'après MM. Blouet, O. Müller, de Kleuze, de Stakelberg, Wagner, etc., qui s'accordent tous sur cette couleur.

(1) Légende des couleurs de la planche 238.

Les couleurs conservées actuellement sont indiquées en capitales; les couleurs vues antérieurement sont indiquées en italiques; les couleurs restaurées sont indiquées en lettres fortes.

A, fond **jaune pâle**, palmettes, 3 feuilles *rouges*, 4 *bleues*, cul-de-lampe du fleuron *jaune*, branches extérieures *bleues*, l'intermédiaire *rouge*, rinceau **bleu**, B, comme en F. C, fond VERT, rinceau **rouge**. D, 1 ROUGE, lance **o** BLEUE, 2 et 3; VERT. E, tympan bleu. F, **a** VERT; **b** ROUGE; filets *blancs*. G, fond ROUGE, rinceaux **verts**, rosaces **jaunes**. H, filet **blanc**. I, face ROUGE. K, BLEU. L, ROUGE. M, JAUNE. N, *bleu*. O, triglyphes *bleus*, métopes **rouges**; bas-relief : casque, épées et écailles **or**; jambarts, boucliers, à l'extérieur **bleus**, à l'intérieur **rouge**, draperie **verte**. P, fond ROUGE, palmettes BLEUES. Q, listel BLEU, grecques **rouges**. R, gouttes **bleues**. S, fond ROUGE, rinceau et filet au-dessous **verts**, palmettes, rosaces et tiges les supportant **jaune**. T, fond **bleu**, grecque **brune**. U, oves **rouges**, tour de l'ove **doré**, lance **bleue**, fond **rouge**. V, **or** et **rouge**, X, **doré**. Y, filets **rouges**. Z, JAUNE CLAIR. Griffons, langue, griffes, bout de la queue et crête *rouges*, ailes **bleues**, corps **jaune pâle**, tête de lion, crinière **or**, langue **rouge**.

Les figures des frontons d'Égine, découvertes en 1811, par MM. Cockerell, Forster, de Haller, etc., et restaurées à Rome par Thorwaldsen, formaient deux groupes opposés et placés dans le champ des deux frontons du temple.

Les figures du fronton oriental, qui est celui de la façade que j'ai restaurée, sont plus grandes que les autres, d'une exécution supérieure ; mais elles sont en moins grand nombre. Les sujets représentés laissent encore place à plusieurs opinions.

Celui du fronton occidental représentait Minerve présidant au combat des Grecs et des Troyens autour du corps de Patrocle, suivant les uns, et d'Achille suivant d'autres.

Celui du fronton oriental est, suivant O. Müller, le combat autour du corps d'Oïclès, tué par les Troyens comme ayant pris part à la querelle d'Hercule contre Laomédon; ou bien, suivant l'autre opinion, le combat d'Ajax Télamon contre le roi troyen Laomédon.

Le caractère des formes du corps de ces statues est très-musculaire, les tendons saillants, les grandes divisions très-marquées et les modelés très-simples. Les yeux sont en général à fleur de tête, les nez se relèvent insensiblement à l'extrémité, l'expression des bouches toujours souriante et les mouvements très-accentués.

Du reste, l'appréciation détaillée de ces figures étant du domaine de la sculpture, je renvoie à ce qui a été dit par MM. Wagner, O. Müller et aux gens spéciaux.

J'emprunte également la recomposition du fronton à l'ouvrage de M. Blouet, qui le restaure comme M. Cockerell; la seule différence que j'y ai introduite, est la figure du guerrier couché sur son bouclier et placé devant la Minerve. Cette statue, quoique existante, n'a pas été employée par cet architecte. M. Wagner pense aussi qu'elle devait occuper cette place : ce qui le confirme, c'est l'attitude de la figure d'un jeune homme nu placé à la droite et qui semble relever ou soutenir quelqu'un. En plaçant ce guerrier terrassé devant la Minerve, sa tête vient juste se placer entre les deux mains du jeune homme, qui sont écartées exactement pour cet office.

Quant à ce qui regarde les noms des personnages et leur description, je renvoie à M. Blouet (*Expédition de Morée*), où tous ces détails sont indiqués avec soin.

N'ayant pu moi-même remarquer les couleurs conservées autrefois sur les statues, je vais seulement indiquer les diverses observations faites par d'autres. La restauration que j'en ai faite est le

résumé de cette suite de remarques que je dois presque toutes à l'obligeance de M. Hittorff.

Les tons donnés par M. Blouet sont déjà précieux, ayant été restitués d'après ceux de Munich. Je ne les énumère pas ici, je cite seulement l'ouvrage où ils se trouvent.

Voici les observations personnelles de M. Hittorff sur les statues :

« J'ai vu, en 1822 et 1823, dans les ateliers de Thorwaldsen, les figures d'Égine, d'abord avant mon voyage en Sicile et ensuite à mon retour de cette île. Je découvris alors, dans des recherches plus minutieuses, sur les figures, des traces de couleurs et d'or que je n'avais pas remarquées en premier lieu. Ces traces confirmèrent les observations qu'avait faites M. Cockerell au moment de la découverte. En effet, sur un calque de la partie supérieure d'une des façades du temple restaurée par le célèbre architecte, et que je possède, voici ce qu'il y avait annoté : « Les lances, pointes des « glaives et les casques sont légèrement dorés ainsi que les car- « quois; les écailles de l'égide sont cernées d'or; la tête de Méduse « est dorée, le vêtement de la Minerve est bordé de filets rouges, « les cheveux sont coloriés d'un brun clair, les yeux bleus clairs; « sur le même calque le fond du tympan est indiqué bleu.... » A propos de deux figures placées au sommet du fronton, à côté de l'antéfixe, il est dit : « Les rubans qui pendent sur les cols des « figures sont rouges et les vêtements sont également bordés de « rouge; les boucliers offrent en dedans une grande partie cen- « trale rouge avec un bord étroit en jaune; au dehors, une grande « partie centrale jaune avec un premier bord bleu et un second « jaune, les crinières des casques rouges. » J'ai trouvé en outre, moi-même, des traces de bleu sur le centre de la place extérieure des boucliers; et, sur le vêtement collant de l'archer à genoux, coiffé d'un bonnet phrygien, des traces d'écailles. »

Voici à présent ce que dit M. Wagner, soit de vive voix, soit dans le livre publié par cet artiste, en 1817, avec des remarques de Schelling : « Les traces des couleurs conservées sur les figures sont faibles et à moitié éteintes par suite de l'influence de l'humidité de l'atmosphère, mais le peu de vestiges conservés offrent des preuves suffisantes et incontestables de la coloration originaire. Les couleurs conservées sont le rouge et le bleu de ciel. D'autres couleurs, comme la jaune et la verte, on n'en voit pas aux figures mais bien à plusieurs parties du temple. Sur les cuirasses et les carquois on trouve des traces de bleu, tandis que les crinières étaient rouge cinabre. Les boucliers sont peints intérieurement,

en général, d'un rouge foncé, mais jusqu'à la distance de la largeur d'un doigt du bord seulement, où une ligne gravée arrête ce ton. A l'extérieur des boucliers, on n'a trouvé que sur des fragments des traces de la couleur bleue qui s'arrêtait aussi à une petite distance du bord à une ligne également gravée. Les deux carquois ont conservé des traces de coloration; sur l'un, celui du Grec au bonnet phrygien, il y avait encore du bleu, et sur l'autre de la couleur rouge. Les plinthes et les sandales des figures de femmes étaient peintes en rouge. Il n'y a pas de doute que les rubans qui devaient les attacher aux jambes et dont aucune trace ne se voyait sculptée devaient être également peints. Il est probable que les deux figures de femmes du sommet du fronton étaient ou entièrement ou en partie peintes, quoique je n'en aie pas trouvé de traces évidentes; seulement, à la figure de la Minerve, on voyait au bas de la draperie, au-dessus de l'orteil du pied droit, de la couleur rouge. Sur le nu des figures on trouva aussi des traces de couleur rouge qu'on peut supposer avoir indiqué le sang sortant des plaies des guerriers blessés. Les prunelles des yeux et les lèvres étaient peintes. » Quoique les traces des couleurs sur les cheveux soient effacées, M. Wagner pense qu'ils pouvaient être rouges.

O. Müller cite aussi des couleurs sur ces statues, concordant avec celles que je viens d'exposer. Il résulte de tous ces renseignements que le grand ensemble de la peinture générale des figures est complet, la différence la plus grande est celle qui est dans des casques dorés d'après M. Hittorff, et bleus d'après M. Wagner. J'ai opté pour les casques dorés.

Quant à la coloration des nus, cette coloration est évidente d'après les peintures du reste du corps. L'effet que produiraient des armures, des casques peints sur un corps en marbre blanc serait affreux. Aussi, la discussion ne pourrait, je crois, s'élever que sur le plus ou moins d'intensité de cette couleur, qui ne serait, du reste, selon moi, qu'un ton pénétrant appliqué à la cire, et qui laisserait au marbre toute sa transparence.

Ces diverses observations ne doivent pas laisser de doute sur la coloration des figures frontales, et montrent que cet usage de peindre les statues était adopté à l'époque du temple de Jupiter Panhellénien.

ACCESSOIRES DU FRONTON.

Les têtes de lions sont restaurées d'après MM. Blouet et Cockerell, les griffons d'après celui existant à Munich. J'en ai peint les

extrémités rouges, d'après les dires des habitants d'Égine, qui m'ont appris que deux ans avant les fouilles on avait trouvé au temple une espèce de lion qui avait les griffes rouges. Il fut brisé par eux en morceaux, qui depuis ont été achetés par un Anglais. Ils avaient trouvé de plus une statue avec les lèvres, les dents et les ongles des pieds et des mains rouges. Quant à la couleur bleue que j'ai mise sur les ailes, elle est motivée par le bas-relief en terre cuite d'Hécate traînée par des griffons et trouvé à Égine (*Annales de l'Institut*, 1830, p. 65). « Sur les ailes des griffons on voit une teinte bleue parfaitement conservée. »

Cet exemple montre que cette couleur pouvait être employée dans ce cas sans choquer l'usage et la vérité.

Le fragment de marbre qui couvrait le sommet du fronton faisait partie de la tuile de couronnement et servait de support aux petites figures qui accompagnaient cette tuile. Quoique brisé d'un côté, il est d'un grand intérêt en ce qu'il donne la place de ces petites statues et le bas et la largeur de la tuile. Il est entaillé en divers endroits; je parlerai de ces entailles en m'occupant de la façade latérale.

Sa pente est un peu plus faible que celle du fronton, en sorte que les extrémités sont plus élevées au-dessus du filet de la cymaise que la partie du milieu.

La face du devant a la forme d'un quart de cercle un peu élevé et s'emboîte dans la cymaise qui a cette même forme par derrière.

La tuile étant donnée comme largeur, ayant de plus sa naissance et un fragment de palmette en marbre qui devait très-sûrement lui appartenir, ces matériaux ont été suffisants pour la restaurer, dans le sens qu'elle ne peut guère s'écarter de ce principe de composition et de la hauteur que je lui ai donnée. J'y ai employé des tons rouges bruns sur les filets, la palmette rouge et les yeux or.

Quant aux petites figures, elles ont été restaurées d'après les matériaux que j'ai énoncés précédemment en parlant des frontons.

AUTEL EXTÉRIEUR.

Ils étaient d'un usage fréquent dans les monuments grecs; Pausanias en cite plusieurs. Ainsi donc, quand bien même je n'aurais eu d'autres données, l'autel que j'ai placé pouvait fort bien y être supposé.

Mais sur le dallage de la place existant au-devant du temple,

sont encore des traces indiquant qu'un monument quelconque a dû y être édifié; ce sont des traits creusés sur la pierre et de petits canaux qui servaient sans doute à couler un métal. De plus, en fouillant la pente douce et tout à fait à son extrémité, assez près de ces traces, j'ai trouvé un petit fragment en marbre d'une bonne exécution.

C'est une moulure dans la forme des lobes des chapiteaux, mais seulement d'un rapport d'infiniment moins de hauteur pour beaucoup plus de saillie, qui est de $0^{m},04$.

Ce petit débris est une portion de cercle : en supposant cette portion continuée, j'aurais trouvé un cercle complet de $0^{m},80$ de diamètre pour la partie supérieure. Cette grandeur étant celle qui convient à un autel, je me suis cru autorisé, et par Pausanias, et par les traces, et par ce fragment, à placer celui que j'ai indiqué en façade.

Il serait donc circulaire et du diamètre ci-dessus. Comme ce morceau a une très-petite épaisseur, il ne peut provenir que d'un revêtement à la partie supérieure; je suppose donc cet autel en pierre, stucqué en partie, et revêtu en marbre pour les moulures. Les gradins et les peintures indiqués sont de restauration.

COLONNES A TROPHÉES.

Elles sont aussi de restauration et sont placées là, non parce qu'elles devaient y être, mais pour montrer seulement que les enceintes des temples étaient remplies de monuments, d'ex-voto, de stèles, de trophées, etc. C'est donc seulement une indication de ce que l'enceinte pouvait contenir.

Je me suis arrêté à représenter des colonnes portant des boucliers et des aigles dorés, parce que ces objets se trouvaient souvent devant les temples.

Pausanias signale devant un autel à Jupiter deux colonnes portant des aigles dorés, puis, autre part, des colonnes portant des boucliers. Ma supposition est donc basée sur ces données; elles auraient été élevées et adressées à Jupiter par Polycrite d'Égine, qui, suivant Hérodote, se distingua au combat de Salamine.

MUR D'ENCEINTE.

Sa restauration est plutôt dans le plan que dans la façade; il avait aux diverses places que j'ai pu fouiller, différentes hauteurs.

Cette hauteur n'était donc pas une et suivait les mouvements du terrain.

Le plan indique pourquoi j'ai fait les deux retraites à droite et à gauche. Quant aux espèces de contre-forts qui accompagnent le mur, un seul existe encore, celui du milieu à gauche : comme il se trouve juste au tiers de la grandeur générale du devant, j'ai pensé que ces contre-forts devaient y être répétés. Ils devaient avoir une utilité quelconque, et j'ai supposé qu'ils servaient pour ainsi dire de soutiens à des statues qui seraient celles d'Égine, d'Hécate de Britomartis et d'Hésione, adorées ou honorées à Égine.

Les arbres qui accompagnent la façade seraient ceux du bois sacré, qui se plaçait souvent derrière le temple.

CHARLES GARNIER.

(*La fin prochainement.*)

EMPLOI DES QUARTS DE TON

DANS LE CHANT GRÉGORIEN,

CONSTATÉ SUR L'ANTIPHONAIRE DE MONTPELLIER.

On sait que le fameux antiphonaire de Montpellier (1), découvert par M. Danjou en 1847, et copié par M. Th. Nisard en 1851 (Bibl. imp.; suppl. lat. 1307), présente, sur les paroles liturgiques, deux sortes de notation musicale, l'une, alphabétique, attribuée à Boëce, et composée des lettres

a, *b*, *c*, *d*, *e*, *f*, *g*, *h*, *i*, *k*, *l*, *m*, *n*, *o*, *p*,

correspondant respectivement aux notes modernes

la, *si*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*,

l'autre, dite *neumatique*, composée de signes ou *neumes* indiquant, par groupes de sons, les mouvements d'ascension ou d'abaissement de la voix, sans déterminer toutefois (telle est du moins notre opinion) les intervalles à parcourir.

Outre les lettres alphabétiques de la notation boëtienne, on remarque, parmi celle-ci, certains *épisèmes* ou caractères supplémentaires, au nombre de six, ayant les formes suivantes :

/ ⊢ ⊣ Γ ꓶ ⅃

Voici ce que dit, à propos de ces épisèmes, le savant transcripteur du manuscrit (p. 21 de la copie; Bibl. imp., ms. cité), pour caractériser les modifications que la notation de Boëce a subies dans le monument qui nous occupe.

« *Première différence :* L'*i* droit (I) signifie le *si* naturel, et l'*i* couché (*I*) le *si bémol*. Le *si* naturel a souvent pour traduction alphabétique une espèce de gamma retourné (ꓶ). Dans le grave on trouve parfois *c* ⊢ *c*.

(1) Bibliothèque de l'École de médecine de cette ville, fonds de Bouhier, C. 54.—Cf. Le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques des départements* (Paris, 1849), n° 159.

« *Deuxième différence :* La note *mi* est représentée, tantôt par un *e*, tantôt par le signe ⊣. Ex. : *f*⊣, *fe.* » Le savant archéologue eût dû ajouter ici : « Dans l'aigu on trouve parfois *n* J *n*. » C'est un pur oubli qu'il nous suffit d'indiquer.

« *Troisième différence :* Au lieu de la lettre *h* qui signifie la note *la*, le copiste emploie, dans plusieurs passages, le gamma (Γ). »

Je ne m'arrête point à la conséquence que M. Nisard tire de la présence de ce dernier signe au milieu de la notation boëtienne : ce signe n'est pas le même que le gamma de Guy d'Arezzo avec lequel on le confond ici; et quant à ce dernier, j'ai fait voir ailleurs, que dans le fameux passage de cet auteur : *In primis ponatur* Γ *græcum a modernis adjunctum* (1), passage dont on a pris l'habitude de s'autoriser pour prétendre que le système latin était plus étendu que le système grec, j'ai fait voir, dis-je, que les modernes dont parle ici le moine de Pompose, sont antérieurs à Aristide Quintilien (2) dont il ne fait que copier les paroles; seulement le gamma de Guy d'Arezzo est un *oméga* carré et couché dans Aristide.

Je reviens à nos épisèmes. D'abord l'*i* couché est le *si* bémol : personne ne le conteste. Quant aux autres, il résulterait des paroles de M. Nisard, que ces signes, homophones de *b*, *e*, *h*, *i*, *m*, ne seraient ainsi que des doubles emplois. Cela ne peut manquer de paraître fort singulier; et d'ailleurs, pourquoi ces doubles emplois auraient-ils lieu exclusivement au-dessous des notes *tonales* (3) *ut*, *fa*, et au-dessous du *si bémol*, c'est-à-dire au grave des demi-tons de l'échelle? En d'autres termes, pourquoi les *si* des deux octaves, les deux *mi*, et le *la* du *médium*, au-dessous du *bémol*, seraient-ils les seuls degrés susceptibles de doublement? C'est là, il faut en convenir, une grave difficulté soulevée par l'assertion de M. Nisard. Heureusement, la solution n'en est pas bien éloignée; et il y a tout lieu de s'étonner que le même auteur, lui qui est parvenu à pousser à peu près aussi loin qu'il était possible de le faire, l'intelligence des neumes, ne se soit pas aperçu que cette notation donne un démenti à son hypothèse, en même temps qu'elle fournit une explication claire et irrécusable de la difficulté.

(1) *Guid. Aret. microlog. de discipl. artis musicæ*, cap. II (M. Gerbert, *Scriptores eccl. de musica sacra*, t. II, p. 4, col. 1ᵉ, *in fine*).

(2) Voy. cet auteur, édition de Meybaum, p. 25, ligne 3 d'en bas.

(3) C'est uniquement en vue d'abréger que j'emploie cette dénomination pour désigner les notes qui, depuis, ont rempli l'office de clefs.

Il suffit pour cela de cette remarque fort simple : toutes les fois que la note considérée par M. Nisard comme duplicative du *mi* par exemple (⊣ ou J), forme un groupe avec le *fa* (*f* ou *n*), ce groupe est représenté neumatiquement par un *podatus* (Y) si l'épisème en est la première note, et par un *clinis* (∧) si elle est la seconde (1). Donc l'épisème représente un degré de l'échelle plus grave que le *fa*. Au contraire, quand le même épisème forme un groupe avec le *mi* (*e* ou *m*), le groupe est représenté par un *clinis* si l'épisème est le premier des deux signes, et par un *podatus* si l'épisème est le second. Donc le même épisème est plus aigu que le *mi*.

Un exemple suffira pour nous faire comprendre : on trouve à la page 279 de la copie de M. Nisard (fol. 84, v. du manuscrit original, lig. 2), dans le répons *Tibi Domine*, au mot *adjutor*, les deux premières syllabes surmontées chacune du groupe binaire *e* ⊣, et ce groupe lui-même surmonté du *podatus* qui indique que le groupe est ascendant; donc ⊣ désigne une note plus aiguë que *e* ou *mi*. Quant à la dernière syllabe du mot, elle est surmontée du groupe ⊣*f*, et au-dessus de celui-ci se trouve également un *podatus;* donc ce dernier groupe est ascendant comme le premier. Donc le signe ⊣ indique un son plus grave que *f*. Donc ce son est compris entre *e* et *f*, c'est-à-dire entre *mi* et *fa*. Il est donc démontré que l'épisème partage le demi-ton *mi-fa* en deux parties : c'est là le point important; et ce point une fois admis, nous sommes suffisamment autorisés à conclure que ces deux parties sont des quarts de ton, conformément au genre enharmonique des Grecs.

La même conséquence est applicable aux autres intervalles de demi-ton, *mi-fa* à l'aigu, *si-ut* au grave et à l'aigu, *la-si b* dans le *medium*.

La différence qui se trouve ici, c'est que le signe intercalé dans l'intervalle du demi-ton n'emporte pas dans le système grégorien, comme il le faisait dans la théorie grecque, la suppression du degré supérieur, c'est-à-dire du *ré*, du *sol*, ou de l'*ut*. On n'aura pas manqué, en effet, de remarquer que la restriction imposée au nombre des cordes, lequel ne pouvait pas dépasser quatre dans la consonance nommée *quarte* à cause de cela même, était plutôt artificielle que fondée sur la nature.

(1) Le *podatus* caractérise tout groupe ascendant de deux notes successives sur la même syllabe, et le *clinis* tout groupe descendant analogue.

A peine est-il nécessaire, après ce qui précède, d'insister sur la différence essentielle qui existe entre ces petits intervalles de quart de ton dont nous venons de signaler l'existence dans le chant grégorien, et les effets du *port de voix* ou de ce que l'on nomme la *plique;* ce dernier ornement est appliqué à tous les degrés, et représenté constamment par un même signe (1) placé hors de la ligne d'écriture et au-dessus de la note qu'il affecte, tandis que le quart de ton est représenté par un signe particulier pour chaque place, et rangé sur la ligne d'écriture parmi la notation alphabétique. On ne peut donc douter que ce dernier signe ne représente en effet un degré d'intonation fixe et déterminé.

Le fait que je viens de signaler, tout inattendu qu'il soit et entièrement contraire aux idées universellement admises aujourd'hui sur la constitution du plainchant, est loin cependant d'être en opposition avec la théorie fondamentale et les vraies traditions de ce chant, comme on pourrait le penser au premier abord. Des textes sur lesquels l'attention des érudits ne s'était point arrêtée, l'expliquent complétement. Voici, en particulier, ce que dit Marchetto de Padoue, auteur du XIII[e] siècle, aux chapitres V, VI et VII de son *Lucidarium musicæ planæ* (2). « (Toni) quinta pars vocatur diesis, « quasi decisio seu divisio summa, hoc est major divisio quæ pos- « sit in tono cantabili reperiri (3).... Semitonium minus seu enar- « monicum est, quod continet duas dieses (4) [quod a Platone « vocatum est limma (5)] quo quidem utimur in plano cantu : dia- « tonicum vero tres continet dieses [quod vocatur apotome ma- « jor (6)], quo quidem non utimur in cantu plano (7).... Ex enar- « monico et diesi consurgit diatonicum, ex diatonico et diesi « chromaticum, ex chromatico et diesi tonus. Continet itaque « enarmonicum duas dieses, diatonicum tres, chromaticum qua- « tuor, tonus vero ex quinque diesibus est formatus (8). »

(1) J'ai fait abstraction ici des signes de ces divers ornements sur la signification précise desquels il peut y avoir encore quelques incertitudes. J'en dis autant des valeurs temporaires que les neumes pourraient virtuellement signifier.

(2) M. Gerbert, *Scriptores eccles.*, t. III, p. 73 et 74. Cf. *Guid. Aret. microlog.*, cap. X (*ibid.*, p. 11, col. 1[re]). Ce rapprochement a frappé immédiatement le R. P. Lambillotte à qui je faisais part de l'observation qui fait l'objet de cet écrit.

(3) Page 73, col. 2, ligne 8.

(4) Page 74, col. 1[re], ligne 10.

(5) Page 73, col. 2, ligne 14.

(6) *Ibid.*, ligne 17.

(7) Page 74, col. 1[re], ligne 14.

(8) *Ibid.*, col. 2, ligne 10.

Ces passages sont très-clairs. Dans le chant grégorien comme dans le genre diatonique ditonié de Ptolémée, et, en remontant plus haut, dans le diatonique de Platon et de Pythagore, il n'y a que des tons majeurs; le *limma*, excès de la quarte sur deux tons entiers, étant moindre qu'un demi-ton, Marchetto partage le ton en cinq parties nommées *diésis*, dont deux sont données au limma et *trois* à l'apotome restant. (Ce dernier intervalle n'est pas employé dans le plainchant parce qu'il ne se trouve qu'entre le *si bémol* et le *si naturel*, deux notes dont la succession immédiate est interdite.) Mais évaluer le limma à deux cinquièmes de ton seulement, c'est lui attribuer une valeur trop faible : car en prenant le soixantième d'octave ou comma décimal pour unité (1), on a pour la valeur du ton majeur ou grégorien, 10,1955, dont les deux cinquièmes donnent seulement 4,0782, tandis que le limma vaut réellement (*ibidem*) 4,5112 ; différence en moins, 0,433, c'est-à-dire près d'un demi-comma.

Dans le tempérament égal qui est aujourd'hui généralement admis, même pour le plainchant quand il est harmonisé, le limma devenant un demi-ton exact, le diésis de Marchetto devient par là même un quart de ton. Au surplus, la différence entre la moitié du limma et le quart de ton moyen est entièrement insensible dans la mélodie, puisque dans la même hypothèse que ci-dessus, on a pour la moitié du limma, le nombre 2,2556, qui ne diffère de 2,5, c'est-à-dire du quart de ton moyen, que de 0,2444, ou moins d'un quart du même comma. On peut donc sans erreur appréciable considérer comme de véritables quarts de ton les diésis définis par Marchetto de Padoue, et très-certainement indiqués par les épisèmes du manuscrit de Montpellier. Ainsi, loin de considérer le quart de ton comme un intervalle trop petit pour être jugé admissible dans le chant grégorien, il faudrait même, dans ce chant rigoureusement exécuté, diminuer encore cet intervalle d'une petite quantité s'il était possible.

Voyons maintenant le rôle que ces degrés d'intonation jouent dans la mélodie, et la manière dont ils y sont traités. A cet égard, on peut réduire leur emploi à cinq ou six modes principaux.

1° Dans le premier mode ou le plus simple, la note diésée ou représentée par l'épisème, soit simple, soit redoublée, est précédée

(1) Voy. ma *Table de logarithmes acoustiques*, dans les *Notices et Extraits des manuscrits* (t. XVI, IIe partie, p. 400).

et suivie de la note *tonale* (1) correspondante, c'est-à-dire de la note supérieure, *ut*, *fa*, ou *si b* : comme dans le mot

fgf-| *fff* *ded* (p. 138, fol. 17, r°, lig. 6 du ms. original),
me- us

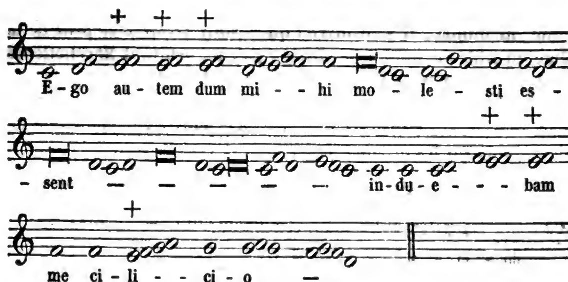
ou dans le mot

klmn ⅃ ⅃*non* (p. 152, fol. 24, r°, lig. 4 en mont.),
no- mi- ni

ce qu'il faut traduire de la manière suivante, en désignant l'élévation d'un quart de ton par le signe + placé au-dessus de la note ainsi diésée :



ou encore dans ce répons (2) (p. 278, fol. 84 r°, lig. 2) :



ce mode est le plus fréquent.

2° Dans le second mode, le plus fréquent après le premier, la note diésée est précédée ou suivie de la note tonale, et suivie ou précé-

(1) Cet emploi du quart de ton suivant les divers modes indiqués, semble bien accuser le rôle d'une note sensible ; et l'on croirait volontiers voir poindre ici un pressentiment de la tonalité moderne.

(2) Dans ce qui suit, je ne donnerai plus que la traduction en notation moderne, attendu qu'avec celle-ci, on peut sans aucune peine reproduire la notation alphabétique.

dée de la note inférieure, c'est-à-dire qu'elle se trouve réellement placée de manière à partager le demi-ton en deux parties.

Exemple en montant :

ter - - - ra

(page 349, fol. 118 r°, l. d.).

Exemple en descendant :

ex - au - di - vit

(page 362, fol. 124 r°, l. 2).

Ce second mode mérite surtout attention, par la raison que, si le premier seul était employé, on pourrait supposer que la distance de la note diésée à la note tonale ne diffère du demi-ton que d'une quantité dont on peut se dispenser de tenir compte; mais dans le cas actuel, comme l'intervalle du *mi* au *fa* ou du *si* à l'*ut* est exactement égal au limma ou au demi-ton enharmonique, si l'on prétendait que l'un des deux intervalles partiels est plus grand que la moitié du limma, il s'ensuivrait que *l'autre serait plus petit* de la même quantité, *ce qui est impossible*, puisque, suivant Marchetto de Padoue, *le diésis est le plus petit intervalle chantable.*

3° Vient ensuite le cas où la note diésée se trouve entre la note tonale supérieure et la tierce mineure inférieure à celle-ci. Exemple en montant, sur les syllabes *do lo*,

do - lo - si

(page 360, fol. 123 r°, l. 6);

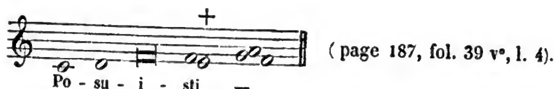
en descendant, sur les syllabes finales des deux mots *misericordia mea* (page 335, fol. 111 r°, l. 7) :

mi - se - ri - cor - - - di - a me - a cum

i - - - pso

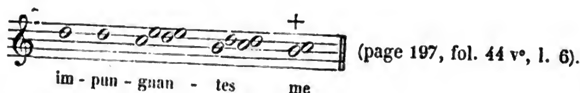
4° La note diésée se trouve entre la note tonale et la seconde supérieure à celle-ci.

Exemple en montant :



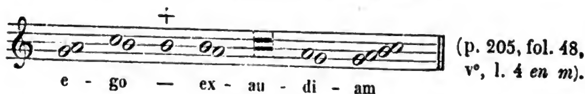
(page 187, fol. 39 v°, l. 4).

Exemple en descendant :



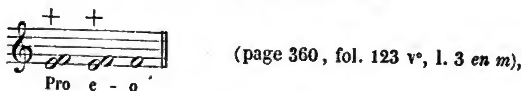
(page 197, fol. 44 v°, l. 6).

5° La note diésée est précédée et suivie de la même note non diésée, comme dans cet exemple, sur la syllabe *go* :



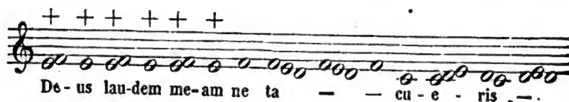
(p. 205, fol. 48, v°, l. 4 *en m*).

6° Enfin la note diésée peut se trouver au commencement du chant, suivie de la note tonale, comme dans



(page 360, fol. 123 v°, l. 3 *en m*),

ou dans ce verset, qui contient un autre exemple du premier mode d'emploi de la note diésée, sur la dernière syllabe du mot *peccatoris* et les deuxième et troisième syllabes du mot *dolosi*, comme on l'a vu plus haut.



quia os peccatoris dolosi super me apertum est.

(Page 360, fol. 123 r°, l. 4.)

Ce sixième cas peut être considéré comme rentrant dans le premier.

Je passe sous silence un cas apparent où la note diésée se trouverait comprise entre la même note non diésée et le degré inférieur, comme il semblerait que cela eût lieu à la première syllabe du mot *utinam* (p. 203, fol. 47, v°, l. 3 *en m*). Le podatus qui surmonte cette syllabe indique une erreur commise par le copiste qui a dû écrire un *h* au lieu d'un *k*. D'où il résulte que ce passage, rentrant dans le second cas, doit être lu ainsi :

\+ + +

Tu mandasti

mandata tua custodire ni - mis : u - ti - nam di - ri - gan-tur

Cet exemple montre, pour le dire en passant, comment les neumes peuvent servir à contrôler la notation alphabétique, bien qu'ils soient *insuffisants pour la reproduire*, par la raison que j'ai donnée en commençant.

Cette insuffisance des neumes, que j'ai soutenue il y a longtemps déjà, acquiert un nouveau degré d'évidence aujourd'hui qu'il s'agirait d'établir comment la notation neumatique distingue, non-seulement la tierce, la quarte, le ton et le demi-ton, mais encore le quart de ton. Aussi chercherait-on bien vainement à reconnaître l'indication de ce dernier intervalle dans la notation neumatique placée au-dessus de la notation alphabétique. C'est un détail auquel la portée même ne suffit pas : à plus forte raison est-il impossible d'y arriver avec des neumes, à moins de leur supposer des dimensions gigantesques, calculées graphiquement avec la précision d'une carte marine, et sous la condition de les lire à l'aide d'une échelle micrométrique. Des manuscrits exécutés avec cette perfection ont-ils existé? en existe-t-il encore? Si l'on ne peut en indiquer un seul, mes conclusions subsistent pour les manuscrits aujourd'hui connus; quant aux manuscrits *possibles*, je ne nie point la supériorité de la théorie opposée (1) : c'est une superbe utopie que je

(1) Dans mon *Examen de l'Histoire de l'harmonie au moyen âge* par M. De Coussemaker, j'avais demandé au savant auteur de l'*Essai sur les neumes* où il avait pris la clef de la phrase musicale qu'il traduit à la page 12 de cet écrit. Je n'aurai pas la cruauté de lui demander aujourd'hui pourquoi, dans son article de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. V, 1re livr., p. 90), il n'a pas répondu à ma question. Je ne puis toutefois me dispenser de faire remarquer au lecteur, qu'elle a bien son importance, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de tirer des mêmes neumes, supposés correctement écrits et correctement lus, au lieu d'un chant du

proposerais volontiers pour base d'une réforme de l'écriture actuelle....

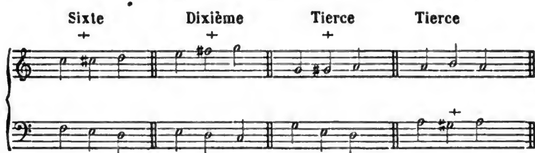
Il faudrait maintenant faire voir par des exemples pris dans le manuscrit de Montpellier, toute la richesse d'expression que le chant, le récitatif, ou la déclamation, comme on voudra l'appeler, emprunte à ces intervalles maintenant inusités. Le peu d'exemples que nous avons cités ne peut que la laisser entrevoir à peine; mais les développements qu'exigerait l'importance de la question nous entraîneraient beaucoup trop loin. Pour la traiter convenablement et d'une manière fructueuse, il faudrait pouvoir mettre sous les yeux des lecteurs le manuscrit entier, ou du moins la notation alphabétique. Nous faisons des vœux ardents pour que la publication en soit faite prochainement: car nulle restauration du chant grégorien ne nous paraît pouvoir être sérieusement tentée, tant que l'on n'aura pas étudié à fond le précieux document dont il s'agit. En attendant, et toute réserve faite en faveur des droits de l'art moderne, nous ne pouvons que répéter au sujet de l'antiphonaire de Montpellier, ce que notre savant ami, M. De Coussemaker, dit si bien (p. 124 de son bel ouvrage), au sujet du traité de Jérôme de Moravie : « Quand il sera connu dans toute son étendue, alors seulement on pourra avoir une idée des immenses ressources d'exécution dont le plainchant disposait au moyen âge pour émouvoir ses auditeurs et faire pénétrer dans leur cœur les sentiments les plus nobles et les plus élevés. — Quand on se transporte un instant par l'idée au temps où tout cela existait dans tout son éclat, l'imagination reste éblouie du degré de grandeur, de noblesse et de sublime auquel avait atteint cet art véritablement divin. »

P. S. — Il n'y a point de traces du demi-ton chromatique dans le manuscrit de Montpellier, parce qu'en général cet intervalle est exclu du plainchant, plus sévèrement encore s'il est possible, que

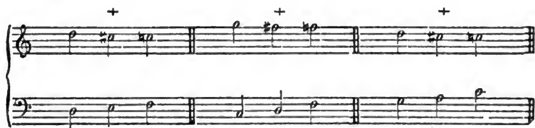
cinquième mode par exemple, un chant du premier mode, ou du quatrième, ou de tout autre. Une dernière observation : elle est relative au *pressus*. De ce que dans le manuscrit de Montpellier on le trouve appliqué *une fois* seulement *sur trente*, à d'autres notes qu'à l'*ut* et au *fa*, ce n'est pas là une raison pour taxer le manuscrit d'erreur en ce trentième endroit : d'abord, l'erreur sur un *pressus* est d'autant plus improbable que la lettre étant répétée deux, trois et jusqu'à huit ou neuf fois, le copiste aurait tout le temps de se reconnaître. En second lieu, admettant l'erreur, on doit examiner alors si la contexture du chant exige ou permet une correction, et en quoi cette correction consisterait. L'auteur aurait pu, je veux dire qu'il aurait dû montrer, au moins sur un des exemples que j'ai cités, la nécessité et la manière d'exécuter cette opération.

le demi-ton diatonique ; quant à la musique mesurée, voici en deux mots la doctrine de Marchetto de Padoue :

« Le demi-ton chromatique se fait, dit-il (p. 74), lorsque l'on partage le ton en deux parties dans la vue de *colorer* quelque dissonance, c'est-à-dire la *tierce*, la *sixte*, la *dixième*, dans son mouvement vers une consonance : car la première partie du ton ainsi divisé, lorsque cela se fait en montant, est la plus grande et se nomme *chroma* (1), et la partie restante se nomme *diésis*. »



« En descendant, continue l'auteur (p. 75), ce partage du ton est moins approprié aux dissonances qui tendent vers les consonances ; et alors il doit se faire *avec une couleur fictive*, *cum colore fictitio*, de telle manière que celui qui l'exécute, *feigne* dans la première descente qui est d'un diésis, comme s'il voulait ensuite retourner en haut ; ensuite il descendra d'un chroma, d'où s'ensuivra la consonance, quoique d'une manière moins naturelle et moins appropriée. »



A. J. H. VINCENT, membre de l'Institut.

(1) On se rappelle (voy. plus haut, p. 365) que cet intervalle est évalué par l'auteur à quatre diésis ou quatre cinquièmes de ton, mais qu'en réalité il est beaucoup plus près de trois quarts de ton.

L'élévation accidentelle de quelque note du chant, dont il est ici question, est ce que Guy d'Arezzo (*l. cit.*) nomme *subductio*.

ANCIENNES HABITATIONS LACUSTRES

EN SUISSE.

« Un nouveau genre de constructions antiques vient d'être observé dans la région des *blancs fonds* de plusieurs lacs de la Suisse. On avait déjà remarqué, depuis longtemps, qu'il se trouvait en divers lieux des antiquités gisant sur la vase des lacs. A la fin du siècle passé, des pointes de lances et des épées en bronze avaient été tirées du lac Luissel, près de Bex. Il y a une vingtaine d'années qu'on sortit du lac d'Yverdun deux épées pareilles. Plus récemment, M. Muller, de Nidau, avait découvert dans le lac de Bienne des pièces intéressantes, et divers objets avaient été pêchés dans celui de Zurich, lorsqu'est survenue, sur la fin de l'hiver dernier, la découverte importante de Meilen, dont il a déjà été fait mention dans plusieurs journaux. La baisse extraordinaire des eaux ayant permis de gagner du terrain sur le lac de Zurich, on trouva, à la suite des travaux entrepris à Meilen, des pieux plantés dans la vase, des foyers ou dalles calcinés par le feu, des charbons, des ossements d'animaux divers, de nombreux fragments de poterie, ainsi que des armes et instruments en pierre, en un mot, tout ce qui était propre à caractériser d'anciennes habitations. Pendant que M. le docteur Keller s'occupait de ces recherches, M. Muller observait sur les bords du lac de Bienne les mêmes traces de constructions recouvertes de quelques pieds d'eau, et pêchait de nombreux vases et instruments qui ne tarderont pas à être publiés avec la découverte de Meilen dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Zurich.*

« A la suite des communications qui me furent faites, je recherchai avec mon ami, M. Morlot, si d'autres lacs ne conservaient pas les mêmes débris. Nous n'avons pas tardé à constater, sur des points nombreux, la reproduction de faits identiques, et il suffira, pour donner une idée de ce genre de constructions, de décrire en quelques mots les restes que nous avons examinés près de Morges sur le lac Léman.

« A environ cinq cents pieds du bord, on voit, lorsque les eaux sont transparentes, de nombreux restes de pilotis disposés parallèlement au rivage, sur un espace long de deux à trois cents pas, et large d'une vingtaine. Ces pieux, en chêne, faisant saillie d'à peu

près un pied au-dessus de la vase, sont recouverts de dix à douze pieds d'eau, et l'emplacement qu'ils occupent est parsemé de cailloux, de pièces de bois taillées et de débris divers. Nous avons pêché sur ce point des anneaux et des hachettes en bronze, connues sous le nom de *haches gauloises*, des pierres qui ont servi à broyer des ossements d'animaux, des charbons et d'innombrables fragments de poterie grossière, dont plusieurs ont appartenu à des vases qui ne mesuraient pas moins de deux à trois pieds de diamètre.

« La conservation de ces antiquités, leur position constante auprès des pieux, et la cassure toujours anguleuse des fragments de poterie, mêlés le plus souvent à des pierres, sont des indices assez positifs que les vagues n'ont jamais roulé ni déplacé ces divers objets. Il en résulte que les habitations dont nous trouvons les restes ne peuvent avoir été construites sur une ancienne rive où l'action des vagues aurait nécessairement laissé des traces, et que le niveau des eaux ne doit pas avoir subi de changement bien sensible depuis l'époque de ces constructions. On voit d'autre part que les plus grandes tempêtes sur le Léman n'excitent qu'une agitation très-superficielle qui ne se fait pas même sentir à quelques pieds de profondeur. Enfin, il est à remarquer combien les *blancs fonds* des lacs sont immuables en dehors des dépôts d'alluvions torrentiels, puisque des objets antérieurs à la domination romaine en Helvétie se retrouvent encore à la surface de la vase sur laquelle ils gisent depuis au moins deux mille ans.

L'intérêt de ces découvertes ne consiste pas tant dans les antiquités recueillies, que dans la révélation d'un genre de vie et d'habitations qui n'avait pas encore été observé chez les anciennes populations de l'Europe, mais qui rappelle des usages pareils, propres à quelques tribus sauvages de nos jours. En Helvétie, de même que chez les Papous, de nombreuses habitations s'élevaient donc sur pilotis au-dessus de la surface des lacs et à quelques centaines de pas des rives, de manière à être à l'abri des bêtes fauves et des invasions de l'intérieur des terres. C'est sans doute un des canots employés à cette époque reculée que des pêcheurs ont retiré, en 1817, du milieu des pilotis de Morges; il consistait en un tronc de chêne taillé comme une pirogue, mais il n'a pas tardé à être détruit par incurie, étant resté exposé aux intempéries de l'air.

FRÉD. TROYON.

Bel-Air, près Lausanne, le 1er août 1854.

DÉCOUVERTES ET NOUVELLES.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a tenu sa séance publique annuelle le vendredi 18 août dernier. On a entendu l'annonce, par M. le Président, des prix décernés et des sujets de prix proposés ; la notice historique sur MM. Burnouf père et fils, par M. Naudet, secrétaire perpétuel ; le rapport de la commission des antiquités de la France sur les ouvrages envoyés au concours en 1854, par M. Berger de Xivrey. M. Guigniaut devait lire un rapport au nom de la commission de l'École française d'Athènes, sur les travaux des membres de cette École pendant les années 1853-1854, mais l'heure avancée n'a pas permis que cette lecture pût avoir lieu. Nous résumons en quelques mots ce rapport, qui nous a été communiqué en épreuve, et que plusieurs journaux ont reproduit en totalité.

Le rapport de M. Guigniaut a été, cette année, particulièrement consacré à l'examen des travaux de deux jeunes professeurs, MM. Reynald et Le Barbier. Le premier s'était chargé d'explorer Salamine et les ilots si célèbres de son golfe fameux, tandis que M. Le Barbier, marchant sur les traces de l'un de ses prédécesseurs, avait continué les recherches de M. Victor Guérin dans l'île de Patmos, et surtout dans la bibliothèque du monastère de Saint-Jean. La commission, après avoir examiné attentivement les rapports des deux archéologues, exprime le regret que les trois mémoires envoyés par M. Reynald ne répondent point entièrement aux questions qu'elle avait proposées sur l'exploration de Salamine et des ilots de son golfe. Les travaux de M. Le Barbier avaient au contraire le mérite de remplir le cadre tracé par la commission. M. Guigniaut a donné, dans son rapport, de curieux détails sur les principales pièces que M. Le Barbier a découvertes et copiées, et se félicite de voir le jeune paléographe continuer ses recherches à Constantinople. La mission de M. Le Barbier ne manquera pas d'être fructueuse ; admis à visiter les dépôts d'archives de Constantinople et ceux de la chancellerie ottomane, il trouvera, certainement, de nombreuses pièces qui le mettront à même de donner, à son retour, une histoire authentique des couvents de la Grèce.

En effet, Constantinople renferme de nombreux dépôts d'archi-

ves, et surtout de riches bibliothèques ; malheureusement, ces bibliothèques et ces archives appartiennent en grande partie à des particuliers qui ignorent le prix de leurs trésors. Si M. Le Barbier pouvait pénétrer dans certaines maisons turques de vieille souche, où se sont succédé plusieurs générations, il serait étonné de trouver intacts des manuscrits et des dépôts d'archives conservés avec un religieux respect depuis la conquête de 1453. S'il pouvait encore visiter Brousse, il trouverait plusieurs bibliothèques remarquables appartenant à de riches effendis, qui conservent au milieu d'une quantité prodigieuse d'ouvrages arabes, persans et turcs, des manuscrits grecs et des chartes provenant d'anciens monastères byzantins. Nous signalons le fait à M. Le Barbier et à ceux qui marcheront plus tard sur ses traces ; ils trouveront à Constantinople et à Brousse une véritable mine, dont l'exploration sera d'autant plus facile, que notre influence en Orient tendra de plus en plus à s'accroître.

Le savant rapporteur de la commission de l'École d'Athènes, qui en est aussi le protecteur officieux, et dont les loisirs sont consacrés au développement de cette institution savante, de cette pépinière d'archéologues et d'érudits, accueillera, nous en sommes persuadé, la pensée qui nous a guidé en écrivant ces lignes. Le moment est favorable pour de semblables recherches ; le laisser échapper pourrait peut-être donner lieu plus tard à des regrets.

— Le territoire de Tipasa, l'un des postes les plus importants de la domination romaine, est le plus riche de l'Algérie en monuments antiques, dont l'un de nos collaborateurs, M. L. Leclerc, a donné une intéressante description topographique et archéologique, accompagnée de dessins (voy. *Revue archéol.*, VIIe année, p. 553 et pl. 151), vient d'être concédé par un décret impérial du 12 août dernier, à M. Demonchy, en vue de la création d'un centre de population, qui deviendra certainement par sa magnifique et avantageuse position au bord de la mer, l'une des plus considérable de l'Algérie. Tipasa est le port naturel du bassin du Chéliff, de Milianah et de toute la partie occidentale de la plaine de la Mitidja, où les colonies agricoles de Marengo, Bourkika, Ameur-el-Aïn, El-Afroun, forment le point de départ d'un réseau compacte de colonisation.

— Diverses sociétés savantes du royaume de Belgique viennent tout récemment de s'associer comme membre honoraire et étran-

ger, notre collaborateur M. le baron Chaudruc de Crazannes. Ce sont l'Académie de philologie et d'histoire d'Anvers, la Société historique et littéraire de Tournai, des sciences, des arts et des lettres du Hainaut et de la numismatique belge.

Notre collaborateur M. Doublet de Boisthibault vient d'être nommé membre correspondant de la Société des antiquaires de Picardie. Ces témoignages d'estime et de distinction en faveur de nos collaborateurs nous sont d'autant plus agréables qu'ils sont accordés par des Sociétés se distinguant par des travaux sérieux et utiles.

— Les travaux de réparation qu'on exécute à la cathédrale d'Angoulême ont fait découvrir les sépultures de l'évêque Grimoard, qui administra ce siége à la fin du Xe siècle, et du chanoine Itier d'Archambaud, qui consacra une partie de sa fortnne à la reconstruction de la cathédrale et du cloître du XIIe siècle. Grimoard, qui avait d'abord été enseveli dans la cathédrale, auprès de l'autel, fut exhumé lorsqu'on construisit la nouvelle église, en 1120, et transféré sous une arcade du cloître. La dépouille mortelle du chanoine Itier d'Archambaud fut déposée auprès de l'évêque Grimoard. C'est en pratiquant des fouilles aux environs de la cathédrale qu'on a retrouvé des restes de l'ancien cloître et reconnu, à des indices certains, les deux arcades sous lesquelles furent inhumés ces deux personnages.

— La mort vient de frapper deux de nos collaborateurs, MM. le général Carbuccia et Adolphe Duchalais. Le premier, qui avait été nommé il y a peu de temps correspondant de l'Institut, à cause de ses travaux en Algérie, a succombé à Gallipoli. Le second, M. A. Duchalais, était avantageusement connu du monde savant par d'excellents mémoires sur les monuments anciens et du moyen âge, et particulièrement sur la numismatique. Cette perte est d'autant plus regrettable, que ces deux savants, jeunes encore, auraient pu doter l'archéologie et la numismatique de nombreux et utiles travaux.

BIBLIOGRAPHIE.

Inscriptions grecques, romaines, byzantines et arméniennes de la Cilicie; par Victor Langlois et Louis Delâtre; in-4°, avec planche, iv-60 pages. — A. Leleux, éditeur, Paris, 1854.

On sait que M. V. Langlois a été chargé par le Gouvernement d'une mission scientifique dans la Petite-Arménie, et que cette exploration a été exécutée pendant les années 1852-1853. M. Langlois était surtout et presque uniquement connu du monde savant par ses travaux de numismatique, tels que sa participation à l'édition si richement commentée des *Lettres du baron Marchant*, la *Numismatique de la Géorgie*, la *Numismatique des Nômes d'Égypte* et celle de l'*Arménie*. De tels précédents devaient faire craindre que le jeune et savant voyageur ne se laissât entraîner trop exclusivement à la recherche des monnaies antiques ou du moyen âge spécialement relatives à la contrée qu'il visitait; heureusement, il n'en a pas été ainsi. M. V. Langlois, tout en faisant, dans ses courses, une ample moisson numismatique, n'a pas négligé les autres branches de l'archéologie. On lui doit, en effet, cette curieuse collection de terres cuites qu'on peut voir maintenant au musée du Louvre, dans la galerie Charles X; de plus, il a déjà extrait de ses notes des détails intéressants, des renseignements neufs, des aperçus originaux sur les monuments, les mœurs et l'histoire de l'Arménie; enfin, et c'est le point qui fait l'objet du présent article, M. V. Langlois a recueilli, en bravant mille fatigues, et parfois de sérieux dangers, toutes les inscriptions grecques, romaines, byzantines et arméniennes de la Cilicie.

Avant même d'examiner si ce travail ne laisse pas quelque chose à désirer dans la manière dont il a été préparé et exécuté, et quelque doive être le résultat de cet examen, nous pensons qu'il est juste de savoir un très-grand gré à M. Langlois d'avoir accompli un semblable labeur. L'épigraphie de la Cilicie avait été fort négligée par les voyageurs qui ont précédé M. Langlois, car Boeckh, qui a réuni dans son *Corpus inscriptionum græcarum* tout ce qui a été donné, sur cette matière, dans les différents ouvrages y relatifs, ne signale dans son livre qu'un nombre très-restreint d'inscriptions ciliciennes; son supplément ne contient aussi que très-peu de textes

empruntés aux travaux de Bailie (*Fascicul. inscrip. græc.*, etc.) et de Barth (*Rhenische Museum*). Or, bien que M. Langlois, spécialement chargé de visiter la contrée formant le royaume d'Arménie, lequel ne s'étendait pas, à l'ouest, au delà de Séleucie (aujourd'hui Selefké), ait dû se renfermer exclusivement dans les limites imposées à son exploration, et négliger de publier de nouveau les inscriptions des villes de la Cilicie Trachée, cependant, son ouvrage contient un total de 182 inscriptions, dont 140 étaient inédites. Une seule, parmi les inscriptions arméniennes, était connue; nous voulons parler de celle trouvée à Selefké, sur la porte du château, par l'amiral Beaufort, qui avait dû reproduire ce texte sans le comprendre lui-même et d'une manière inintelligible pour les autres. Parmi les inscriptions antiques, celles de Mopsueste (Missis), celles de Mallus (Karadasch), et la grande inscription de Tarsous (n° 46) sont, sans contredit, les plus importants de tous les monuments épigraphiques qu'on doit personnellement à M. Langlois.

L'auteur ne s'est pas contenté de donner dans son livre le texte des inscriptions qu'il a recueillies : son ouvrage nous en offre en outre la restitution et la traduction. Ce travail, hardi et délicat, est dû à la collaboration de MM. V. Langlois et L. Delâtre. Ce dernier s'est chargé de la tâche difficile de restituer et traduire les inscriptions antiques, et M. Langlois s'est réservé la traduction et le commentaire des textes arméniens. Le déchiffrement et la restitution des inscriptions constituent assurément l'une des branches les plus ardues de l'archéologie. L'épigraphie demande des études particulières, longues et pénibles, capables d'absorber à elles seules la vie et les efforts d'un savant ; et il n'y a guère que les hommes spéciaux qui puissent surmonter certaines difficultés et se mettre à l'abri de différentes erreurs. Il était donc impossible que des fautes ne se glissassent pas dans un pareil travail, quels que fussent l'intelligence et le savoir de M. Louis Delâtre et de son collaborateur; aussi en pourra-t-on relever un assez bon nombre dans cet ouvrage. Fautes de texte, erreurs dans la ponctuation, méprises dans la traduction ; quelques-unes, il est vrai, ne sont que des *lapsus* à faire disparaître lors d'une seconde édition ; nous ne pouvons avoir nous-mêmes, ici surtout, dans un simple et rapide article bibliographique, la prétention de les signaler toutes, de plus compétents pourront le faire ailleurs, à l'occasion ; nous ne nous proposons que de recommander au public une œuvre qui mérite, en tout cas, son attention. Il nous sera cependant permis de citer, pour exemple, l'erreur relative à l'inscription de Soli ou Pompéiopolis (n° 83). Voici

in extenso le texte primitif, la restitution et la traduction suivant MM. Langlois et Delâtre :

ΕΠΙΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥΤΟΥ	Ἐπὶ Ἀλεξάνδρου τοῦ [δεῖνος],
ΤΟΥΔΙΣΑΡΧΟΝΤΟΣ	τοῦ δὶς ἄρχοντος,
ΟΥΠΗΡΕΤΗΣΚΑΙΓΡΑΜΜΑ	ὁ ὑπηρέτης καὶ γραμμα-
ΤΕΥΣΚΑΙΔΙΣΑΡΧΩΝΥΠΕΡΣΩ	τεύς, καὶ δὶς ἄργων ὑπὲρ σω-
ΤΗΡΙΑΣΤΟΥΟΙΚΟΥΑΥΤΟΥΘΥ..ΜΕ	τηρίας τοῦ οἴκου αὐτοῦ, θυ[ό]με-
ΝΟΣΕΠΟΙΗΣΕΤΟΝΘΡΟΝΟΝ...	νος ἐποίησε τὸν θρόνον [σὺν]
ΤΩΚΟΦΙΝΩΚΑΙΤΑΙΣΑΝΑΒΑΘΡΑΙ..	τῷ κοφίνῳ καὶ ταῖς ἀναβάθραι[ς]
ΤΑΙΣ... ΘΑΚΑΙΣΜΟΙ... ΕΚΤΩΝ[Ι]ΔΙΩΝ	ταῖς τε θάκαις μό[νος] ἐκ τῶν ἰδίων.

« *Sous Alexandre, fils d'un tel, archonte pour la deuxième fois, l'appariteur et secrétaire, ayant été deux fois archonte, a fait faire seul, à ses frais, pour le salut de sa famille, ce siége, avec la tribune, les degrés et les......*

Il est clair qu'on s'est trompé ici, tout à la fois, dans la restitution et dans la traduction. Trois virgules manquent : l'une après le mot ἄργων, l'autre après θυόμενος, tandis qu'une troisième devrait suivre θάκαις; en revanche, il faut supprimer celle qui se trouve placée avant le mot θυόμενος. Cette rectification matérielle une fois faite, et en prenant bien soin de tenir compte du dernier mot grec que nous venons de citer, il est évident qu'il faut traduire ainsi : « l'appariteur et secrétaire, deux fois archonte, *offrant un sacrifice* pour le salut de sa famille, a fait faire ce siége, etc., exclusivement à ses frais. » Et on évite alors la leçon incomplète, et tout au moins singulière des auteurs du recueil, qui font dire à l'inscription que le personnage dont il s'agit a fait faire un siége, des degrés, etc., *pour le salut de sa famille.*

On pourrait aussi demander compte à M. Langlois, relativement aux inscriptions arméniennes, de traductions telles que les suivantes : « *Ceci est* UNE MÉMOIRE d'*Ochin*, etc.... (n° 34). QUE CEUX QUI *s'y réfugieront ou qui le regarderont avec des yeux corporels*, DIEU LEUR FASSE LA GRACE D'ÊTRE *les héritiers du paradis d'Éden.* » Est-ce bien là traduire *en français?*

Nous aurions enfin trouvé plus complet et plus intéressant encore cet ouvrage, qui contient les inscriptions arméniennes du moyen âge, si M. Langlois y eût joint les inscriptions turques et arabes. Je sais que quelques personnes trouveront peut-être déjà quelque peu profane ce mélange des inscriptions arméniennes avec les in-

scriptions antiques; mais nous ne partageons pas ces préjugés tant soit peu surannés, et nous ne voyons pas de quels motifs raisonnables on peut appuyer une semblable exclusion. Il eût appartenu à M. Langlois, assisté de la collaboration d'un homme doué d'une critique à la fois si juste et si hardie que celle de M. Delâtre, de se mettre au-dessus de ces pédantesques vieilleries.

Plusieurs des inscriptions contenues dans ce volume n'ont qu'un médiocre intérêt, ou se trouvent dans un tel état de dégradation qu'elles ne présentent aucun sens; néanmoins on a bien fait de les recueillir avec les autres. En pareille matière il faut être le plus complet possible et le moindre fragment d'épigraphie antique doit être préservé de la destruction, car, un jour, il peut arriver qu'une nouvelle trouvaille, une circonstance imprévue quelconque, restitue tout à coup au débris informe la valeur qui lui manque aujourd'hui. Au surplus, si quelques-uns des textes transcrits dans l'ouvrage de M. Langlois paraissent sans importance, on en trouve d'autres qui en ont une très-réelle. Nous citerons notamment la grande et belle inscription de Mopsueste (nº 3) trouvée dans le champ des morts arméniens, sur une énorme pierre, que M. Langlois a tenté de transporter en France, mais qui, malheureusement, est tombée dans le Pyrame pendant la traversée de ce fleuve. Notre voyageur a été plus heureux pour quatre autres monuments que nous avons vus dans la cour du ministère de l'instruction publique. Deux de ces blocs de marbre noir, conservés aujourd'hui au musée du Louvre, sont les piédestaux des statues d'Hermocrate et d'Amphiloque. La première commence ainsi : « Ὁ δῆμος ὁ Ἀντιοχέων Ἑρμοκράτην.... » Le peuple d'Antioche à Hermocrate. — La seconde porte de même « Ἀντιοχέων ὁ Δῆμος Ἀμφίλοχον.... » Le peuple d'*Antioche* à Amphiloque. — Comme le font observer les auteurs, ces deux inscriptions trouvées au milieu des ruines de Mallus prouvent que cette ville porta le nom d'Antioche sous les Séleucides. « On connaissait déjà, ajoutent-ils, le nom d'Antioche comme ville *incertaine* de la Cilicie, mais on n'était pas, jusqu'à présent, parvenu à retrouver sa position. »

A propos de tous ces noms de villes, de fleuves, etc., donnés par ces inscriptions, nous nous hasarderons à présenter une observation que la lecture du recueil de M. Langlois nous a incidemment suggérée.

Tout semble indiquer que la Cilicie devait être complétement déserte quand les Grecs vinrent y fonder des colonies. En effet, il n'y a pas un des noms géographiques de ce pays qui ne soit de forma-

tion hellénique, d'où on peut conclure que la Cilicie est aussi grecque que l'Argolide et l'Attique elles-mêmes. Si la Cilicie avait été peuplée avant l'arrivée des Hellènes, les nouveaux habitants eussent très-certainement conservé quelques-unes des dénominations géographiques anciennes, comme firent les Romains dans les Gaules. Les Romains se bornèrent, en effet, à latiniser les noms celtiques des villes, des rivières, etc.; par exemple : Rhodanus (de *rhedan*, currens), Sauconna, Saogonna (de *soghan*, placidus), Lutetia (de *loth*, *loithe*, palus, cœnum), Arduenna (de *arddu*, altitudo?), Cebennæ, Gebennæ (de *kefyn*, tergum), Nantuates (de *nant*, vallis), Dunum (de *dun*, castellum, elevatio), etc. (Cf. Zeuss., *Gramm. celt.*), noms que nous employons encore aujourd'hui, modifiés suivant le génie de notre propre langue. Les colons grecs procédèrent en Cilicie et dans toute l'Asie Mineure comme les Européens procèdent de nos jours en Amérique. Ils appliquèrent à des localités nouvelles des noms empruntés à la mère patrie : Αρσι-νόη, Κώρυχος, Σελίνοῦς, Ταρσός, Κελενδερη, Ταύρος, etc., sont des noms qu'on retrouve dans toutes les contrées occupées par la race grecque. D'autres nous paraissent appartenir exclusivement à la Cilicie. Tels sont μαλλός qui signifie *toison*; σόλοι (d'où solécisme) *masse de fer*; enfin *Cilicie* lui-même, qui vient de κίλιξ, et qui nous a fourni *cilice*, parce que ces sortes de vêtements étaient faits de poils de chèvres importées de la Cilicie. Et on pourrait encore se demander, à ce sujet, s'il est d'ailleurs bien certain que l'Asie Mineure ait été peuplée après le Péloponèse, et s'il n'est pas plus probable que la race hellénique, descendue des hauts plateaux de l'Asie, se fixa d'abord en Cilicie, et, de là, passa en Grèce.

Quoi qu'il en soit de ces suppositions, qu'on nous pardonnera d'avoir hasardées en passant, et pour revenir, en terminant cette notice, à l'ouvrage même de MM. V. Langlois et L. Delâtre, nous dirons que les épigraphistes spéciaux pourront y trouver matière à censure en plusieurs endroits; que M. Langlois n'a peut-être pas toujours su ou pu prendre, en relevant les textes sur les lieux, toutes les précautions désirables pour en conserver la teneur dans sa pureté et son intégrité. Qu'enfin certaines traductions pourront être contestées et modifiées. Mais, cette part faite à la critique, et par cela même qu'en débrouillant hardiment, les premiers, ce chaos, ils ont fourni un nouvel aliment et de nouveaux matériaux aux discussions archéologiques, à l'histoire et à la géographie, nous sommes d'avis, et le public partagera sans doute notre opinion, que les auteurs du premier recueil complet des Inscriptions de la Cilicie ont rendu un

service réel à la science, et acquis un nouveau titre sérieux à l'estime des hommes d'intelligence et d'érudition.

ADOLPHE BREULIER.

Lettres archéologiques sur le château de Lucheux, adressées à M. le duc de Luynes, par A. Labourt, maire de Doullens. Amiens, 1854, in-8. *Recherches sur l'origine des maladreries et léproseries*, par le même. Paris, Guillaumin et Cie, 1854, in-8.

Les mémoires historiques qui se rattachent au vieux château de Lucheux et à sa magnifique forêt ont été soigneusement étudiés par M. Labourt, et publiés dans le tome XIII des *Mémoires des antiquaires de Picardie*. L'auteur, après avoir compulsé tous les ouvrages où il était question de ce manoir et de la forêt, depuis l'époque où on les voit figurer pour la première fois dans les annales, raconte les différentes péripéties par lesquelles ce château a dû passer pour arriver jusqu'à nous. Aujourd'hui, les biens de Lucheux appartiennent à l'hôpital de Doullens, qui, après un long procès avec la commune de Lucheux, est parvenu à rentrer en possession de cette propriété. Si le travail de M. Labourt était purement archéologique, on devrait se féliciter d'avoir vu ce sujet traité par un homme qui était plus à même que tout autre, par ses fonctions administratives et par ses études favorites, d'entreprendre une monographie sur une pareille matière ; mais M. Labourt s'est laissé entraîner dans des discussions étymologiques, qui, il faut le dire, laissent beaucoup à désirer, parce qu'elles manquent de critique sérieuse. Nous ferons le même reproche à l'auteur touchant *les Recherches sur l'origine des ladreries, maladreries et léproseries*. On sait combien la question des léproseries est digne de l'intérêt des archéologues, combien il faudrait de recherches patientes dans les dépôts d'archives de nos départements pour refaire l'histoire à peu près complète de ces hôpitaux, qui, au moyen âge, existaient en si grand nombre et possédaient de si grands biens. Il est vrai que l'ouvrage de M. Labourt n'est qu'un aperçu général sur les léproseries, aperçu qui sert d'entrée en matière à l'historique de la maladrerie de Lucheux. Les recherches de M. Labourt sont certainement consciencieuses et ont dû coûter à son auteur des recherches très-laborieuses ; les citations qu'il fait indiquent un homme assez versé dans la littérature ancienne et dans le dédale des chroniques du moyen âge ; mais, répétons-le, M. Labourt a encore, dans cet ouvrage, donné dans le faux dans presque toutes les étymologies qu'il signale. Lorsqu'en faisant de la

science on est entraîné à poursuivre une idée qu'on croit raisonnable et sensée, on avance toujours vers une pente fatale qui est l'erreur ; quelques hommes de bonne foi et de savoir se sont quelquefois laissé guider dans cette voie désastreuse. M. Labourt est dans ce cas ; son système d'explication de certains mots par le moyen des langues celtiques, etc., etc., l'a amené à des résultats tellement singuliers, que je ne veux point en citer d'exemples, afin d'éviter de tomber moi-même dans ce qu'on pourrait appeler de la puérilité. Nous le disons à regret, M. Labourt, avec ses connaissances et sa patience, pourrait faire d'excellents et utiles travaux, mais il ne parviendra à ce but qu'en modifiant totalement sa manière de voir en fait d'étymologies. Toutefois, les deux ouvrages de M. Labourt pourront être consultés avec fruit et intéresseront les lecteurs qui s'occupent de rechercher les origines des léproseries du moyen âge. S. C.

Lettre de M. Chaudruc de Crazannes à M. Chalon, sur quelques poids du moyen âge à l'usage des villes du Languedoc et de la Guyenne. (Extrait de la *Revue numismatique belge*). Brochure in-8, 1853.

Sur la monnaie obsidionale de Tournai, dite de Surville (siége de 1709), par M. Chaudruc de Crazannes, in-8, Bruxelles, 1854.

Essai sur la métrologie attique et romaine, par M. Boudard, in-8, Paris, Leleux, 1854.

L'architecture du Ve au XVIe siècle et les arts qui en dépendent, par M. J. Gailhabaud, Paris, Gide et Baudry.

Les livraisons 110 à 115, qui viennent de paraître, renferment les planches suivantes : le porche septentrional de l'église cathédrale de Chartres. Chapelle ardente à Nonnburg. Candélabre pour le cierge pascal, à Vérone. Tympan d'une porte située au transsept de la cathédrale, à Reims (chromolithographie). Mosquée d'El-Gaouly, au Kaire. Horloge dans l'église cathédrale, à Reims. Salle du Middle temple, à Londres. Candélabre pour le cierge pascal dans l'église de Santa-Maria in Organo, à Vérone. Vantaux en bronze de la porte de l'église de Notre-Dame, à Aix-la-Chapelle.



J. de Berton del. — Ch. Saunier sc.

BAS-RELIEF ÉGYPTIEN DE LA CÔTE DE PHÉNICIE



1



3

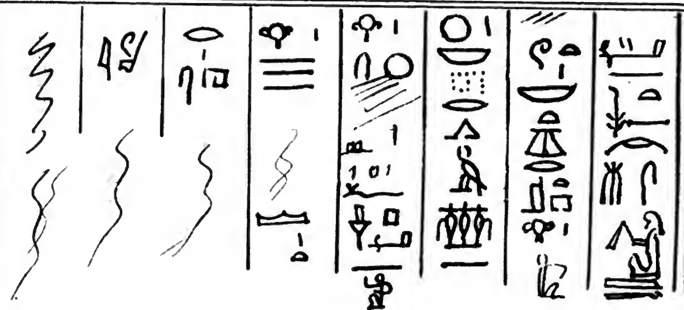


2

J. de Bertou del.

Ch Saunier sc

BAS-RELIEFS ÉGYPTIENS DE LA CÔTE DE PHÉNICIE





Devant le Personnage







Restes des tableaux d'enfou





2





1

POIDS DE VILLES DU MIDI DE LA FRANCE

HERBERTVS

IEORGIVS

SINE CARENTES



Ch Saunier sc.

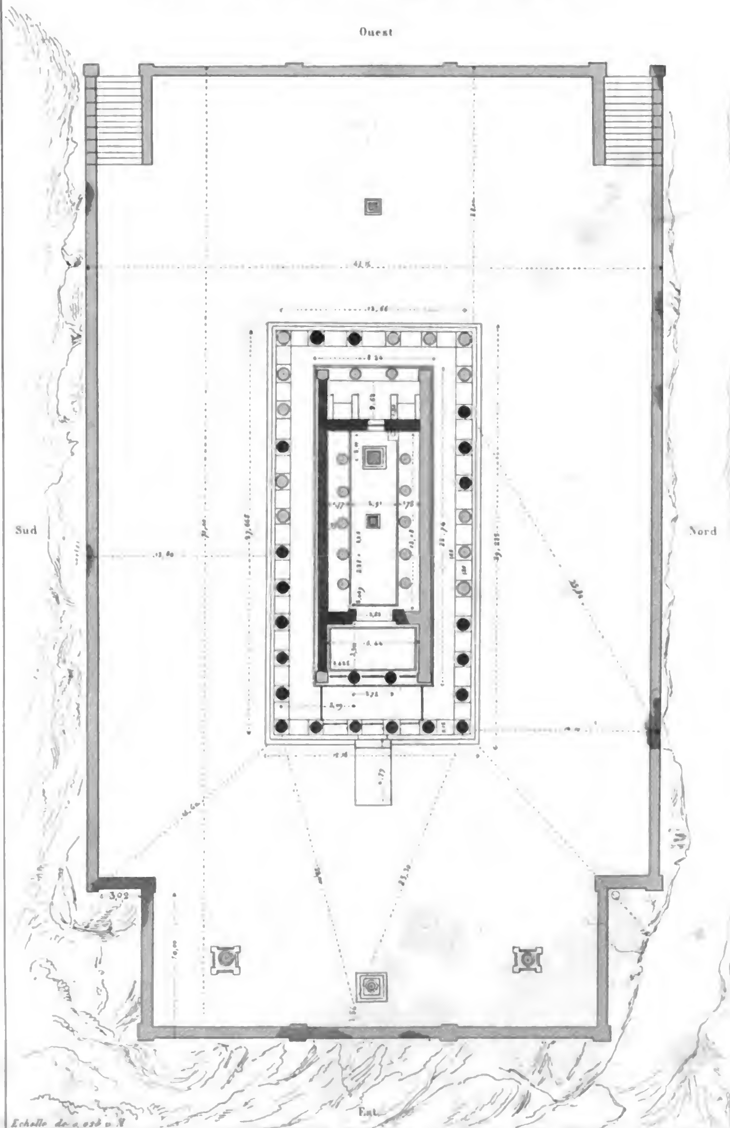
BAS-RELIEF DU XIIe SIÈCLE.



Ch. Fourtault del.

Ch. Saunier sc.

BAS-RELIEF GALLO-ROMAIN



Ch. Garnier del.

Ch. Saunier sc.

TEMPLE DE JUPITER PANHELLENIEN

Plan général restauré

Rouge

ΑΘΡΑΙΛΠΟΙ

ΔΡΙΛΠΡΑΤΟΣ

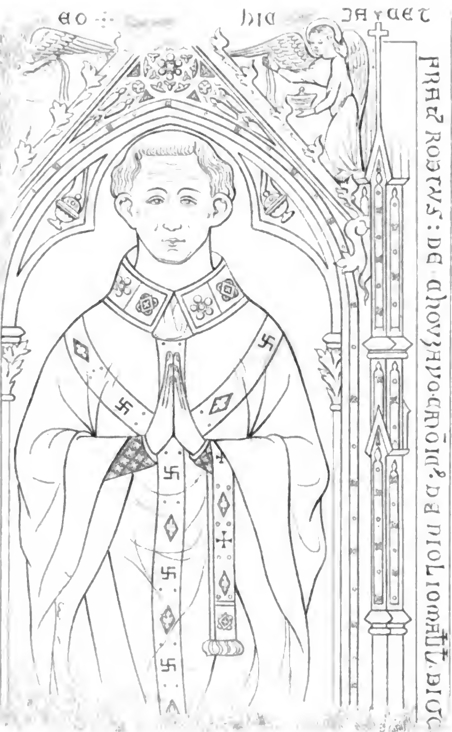
Echelle de 0,03 p. M.

Ch. Garnier del.

TEMPLE DE JUPITER PANHELLENIEN

Entablement restauré


INDICATIONS DES
Idées de Mr FORCHHAMMER,
Athènes.
Idées de Mr HANRIOT,
ATHENES.
Idées de Mr ROSS,
Athènes.
Kynosarges.
Route de la Mesogee.
Lykeion.
Aqueduc
Ruines
Cimetière Protestant
rodite
jardins.
Stade.
Tombeau d'Herodes
H. Petros
Emplacement du Temple de Diane
Ruines du Temple de la Fortune.
Ardettos.
Cerès.
N
S
O
E
1. Tholos
2. Eponymes
3. Autel des 12 dieux
4. Harmod et Aristog
5. Hermes Agoraios
6. Maison de Meton
7. Temple d'Escalape
8. T. d'Aphrodite Pandemos
Metres
Mura
K



1

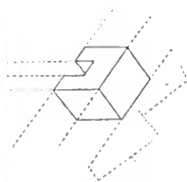


2



3




pierre D


Princeton University Library
32101 082962000





